



HAL
open science

Femmes, hommes et parité communicationnelle : germination d'un nouveau genre

Nicole Pradalier

► **To cite this version:**

Nicole Pradalier. Femmes, hommes et parité communicationnelle: germination d'un nouveau genre. Sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2015. Français. NNT: 2015TOU20021 . tel-01220726

HAL Id: tel-01220726

<https://theses.hal.science/tel-01220726v1>

Submitted on 26 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par *Université Toulouse – Jean- Jaurès*

Présentée et soutenue par
Nicole PRADALIER

Le 25 juin 2015

Femmes, hommes et parité communicationnelle :

Germination d'un nouveau genre

Ecole doctorale et discipline ou spécialité :

ED ALLPH@ : Sciences de l'Information et de la Communication

Unité de Recherche

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

Directrices de Thèse

Marlène COULOMB-GULLY, Professeure, Université de Toulouse, Directrice
Fabienne BAIDER, Professeure, Université de Chypre, co-directrice

Jury

Marie-Joseph BERTINI, Professeure, Université de Nice, rapporteuse
Colette FEUILLARD, Professeur émérite, Université Paris Descartes, rapporteuse
Michèle SORIANO, Professeure, Université de Toulouse

REMERCIEMENTS

*Je remercie **Marlène Coulomb-Gully** sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour. Je la remercie d'avoir accepté de me diriger. Je la remercie pour son accompagnement sans faille, son exigence et sa confiance chaleureuse.*

*Je remercie **Fabienne Baidier** pour sa co-direction, ses précisions, ses remarques et ses questions qui m'ont obligée à plonger dans les eaux du souvenir à la recherche de mes balises.*

Je me permets ici de déroger à la norme qui veut laisser croire que la distance s'impose dans une neutralité de façade entre le sujet doctorant et les membres de son jury. Faite de mes lectures et de mes rencontres, il m'est impossible de ne pas dire ma reconnaissance à celles parmi elles qui ont accepté de me lire et dont je lirai les critiques en retour comme de nouvelles pierres pour ma construction.

*Merci à **Colette Feuillard** à qui je dois tant et depuis si longtemps ! Plus d'une note en attestent.*

*Merci à **Michèle Soriano** qui m'a permis de confronter ma réflexion sur le français à la pratique de la traduction. Merci pour m'avoir invitée, dès mon arrivée à Arpège, à intervenir dans son séminaire*

*Merci à **Marie-Joseph Bertini** dont la lecture me rassure parce que j'y reconnais des chemins où je me suis trouvée souvent bien seule et d'autres que je reconnais comme n'étant pas les miens bien qu'ils mènent à la même prairie.*

Merci à tous et toutes les maîtres qui m'ont appris à apprendre dans la confiance et la rigueur, et l'indulgence pour mon indiscipline... jusqu'à ce que l'indiscipline soit créatrice de discipline. Beaucoup d'entre elles et d'entre eux ne sont plus là aujourd'hui. Mais leur souvenir m'accompagne. Merci à celles et ceux qui restent !

*Merci à **Jackie Schön** d'avoir été une passeuse de connaissances et d'humanité à la fois, passeuse du Cours de Ferdinand de Saussure en particulier et de la distinction entre une linguistique américaine qui travaillait sur des langues orales et une linguistique européenne qui travaillait sur des corpus écrits.*

*Merci à **Anne Viguier**, à ses lumineuses analyses de discours et du discours qui m'éclairent continument,*

*Merci à **Andrée Borillo** qui m'a permis d'enregistrer ses cours quand je travaillais, qui a accepté de me diriger en DEA et m'a appris, à cette occasion, la méthode de présentation d'un travail de recherche auprès d'un public non spécialiste.*

*Merci à **Paul Rivenc**, dont la simplicité reste un exemple pour transmettre la richesse d'un contenu, de la distinction du signe, de l'icône et du symbole au métalangage pour dire le mot.*

*Merci à **Anne-Marie Lebourg** qui nous encourageait à la recherche, merci à **Peter Diener**, **Ricardo Pineri**, **Michel Didier**, **Michel Zink**, **Joseph Courtès**, **William Labov** qui furent des maîtres chacun dans leur particularité.*

*Merci à **Monsieur Anatole** qui nous a fait part de sa lucidité sur le centralisme parisien dans les concours oraux et le moyen de satisfaire les attendus.*

*Merci à **Madame Vergnaux** pour sa bienveillance à la compréhension de ma situation.*

*Mais le présent m'appelle : Merci à **Julie Renard** qui m'a délivrée des pièges techniques. Merci à **Catherine Malassis** pour les livres qu'elle m'a laissés à disposition.*

*Merci au **Lerass**, à l'équipe **Médiapolis** et à l'**ADTSIC** qui permettent de fructueux échanges dans la convivialité heureuse. Merci à la **Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle** qui m'a permis de nourrir et de poursuivre ma recherche. Merci aux membres d'**Arpège**, grâce à qui j'ai pu approcher le travail du Genre. Et merci aux groupes féministes d'exister ! Merci à **Dominique Silvestre** pour sa proposition de confectionner le buffet.*

*Merci à **mes ami-es de la scène slam** qui sont ma nouvelle famille !*

Et d'autres remerciements s'égrènent au fil des notes...

DEDICACE

Je dédie ce travail à mes parents dont la présence s'est agrégée à l'espace :

ma mère qui m'a légué l'amour de la connaissance, l'exigence de l'égalité entre filles, entre filles et garçons, entre adulte et enfant et le respect des choses,

mon père qui m'a légué la passion du travail bien fait et de l'honnêteté,

mes grands-parents maternels expropriés en 1940 par la ville de Paris,

mes maîtres disparus, la première fut sœur Lucie,

mes amis disparus

et enfin aux générations en présence et à venir :

ma nièce,

ma fille et ses amis qui sauront, je l'espère, transformer notre vieille culture de la violence et de la consommation en culture de la connaissance et de la reconnaissance.

RESUME

FEMMES, HOMMES ET PARITE COMMUNICATIONNELLE : GERMINATION D'UN NOUVEAU GENRE

Après avoir identifié l'emploi du genre masculin en français et l'utilisation du mot « homme » comme « dispositifs de désinformation », une recherche-action, menée pendant 10 ans dans une optique de déontologie journalistique sur le moyen d'informer à propos des femmes comme des hommes, en utilisant la langue française, m'a conduite à adopter une marque graphique qui donne forme au genre commun, du point de vue morphosyntaxique. C'est le point médian unique nommé « point de l'altérité (·) » pour son potentiel de reconnaissance de la diversité humaine.

Le compte-rendu de cette recherche et sa poursuite en sciences de l'information et de la communication m'ont permis d'élaborer des procédures d'analyses issues de la linguistique fonctionnelle et de la grammaire classique dans ce que j'ai nommé le champ de la « francographie ». L'analyse d'une affiche Tisséo (transport en commun toulousain) a servi de matrice méthodologique pour déployer des mesures de genre en utilisant les notions de féminin /masculin/ hors genre (ex : adverbess, prépositions...), genre arbitraire (ex : *une chaise, un tabouret, une personne...*) / genre motivé (ex : *un* ou *une instit, un* ou *une prof...*) et genre apparent (ex : *instituteur, institutrice, avocat, avocate...*) / genre non apparent (ex : *journaliste, architecte, notaire...*).

Enfin, des propositions didactiques sont présentées comme pratique de « transmutation des valeurs ».

Mots-clés : francographie, apparence de genre, information, enseignement, nouvel accord, arbitraire/motivé.

WOMEN, MEN, COMMUNICATIONAL PARITY: GERMINATION OF A NEW GENDER WAY

After having identified the use of the masculine gender in the French language and the use of the word "man" as "a tool of disinformation", I conducted a research-action, during 10 years, within an optic of journalistic ethics, on the means used in the French language to inform about women as well as men, which led me to adopt a graphic mark (·) the single median dot, named 'dot of otherness' for its potential recognition of human diversity, so as to signify a common gender identification..

This research's review and its continuation within information and communication sciences have enabled me to develop functional linguistic and classical grammar analytical procedures within the scope of what I define as «francography». I used the analysis of a Tisséo poster (Toulouse public transportation) as a methodological matrix, to develop and display parity measures using the notions of feminine / masculine / outbound genre, arbitrary / semantically motivated and apparent / non apparent gender (read the above examples in French language). Finally didactical proposals are presented as a new way of "transmutation of values".

Keywords: Francography, apparent or non apparent genders, information, education, new grammatical gender, arbitrary / motivated.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
DEDICACE	3
RESUME	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	10
PARTIE I : NAISSANCE D'UN POINT DE VUE, POSITIONNEMENT, METHODE, OBJET	16
I. PARCOURS INTRODUCTIF	17
A. TROISIEME DIMENSION	21
B. QUELLE PROBLEMATIQUE ?	24
C. MA RENCONTRE AVEC NIETZSCHE	28
D. PERSPECTIVE ET POINT MEDIAN	36
E. TRIADE VITALE	38
II. « SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »	40
A. ANNEE 2007, ANNEE LUMIERE	44
B. NOUS DISONS « HISTORICITE »	50
C. J'AI DIT « METAREALISME » ?	54
1. D'un rêve à l'autre	57
III. RECHERCHE-ACTION ET ETAT DES LIEUX	60
A. ACTUALITE D'URGENCE	63
B. ERRARE HUMANUM EST, DIABOLICUM PERSEVERARE	65
C. DES MOTS SAUVEURS : DECODAGE DE LEUR ACTION	75
D. MOTIVATION D'ACTION	78
E. DES MOTS TUEURS : LEUR ACTION A DECODER	81
IV. PRESENTATION ET CONTEXTE DE L'ETUDE	83
A. LE PROBLEME DE L'HOMME	87
B. LE PROBLEME DE LA FEMME	91
C. LA LANGUE COMME OBJET DE PROBLEMATIQUE	93
D. COURAGE ET COMPETENCE	95
E. LE GENRE COMME « METHODOLOGIE TRAVERSIERE »	98
F. POINT DE VUE D'UNE LECTRICE	99
G. CULTE OU CULTURE ?	103
H. ANCRE(S) DE DISCIPLINE(S)	105
I. À LA CHASSE AU SIGNE	108
J. PRECISION COMPLEMENTAIRE	111
K. TRIADE COMMUNICATIONNELLE	113
L. « SENS DES MOTS »	115
1. LE MOT « SENS »	115
la notion de direction	115
à la notion de signification (meaning)	116
en passant par la notion de sensation	116
2. Le mot « mot »	116
M. HISTORIQUE METHODOLOGIQUE	119
N. JAILLISSEMENT D'UNE PROBLEMATIQUE	121
O. MATERIALITE DES ENQUETES	123
V. LA LANGUE FRANÇAISE DANS SES CONTRAINTES SYSTEMIQUES DE GENRES.	126
A. CONSTITUTION D'UN CORPUS	128
B. PREALABLE	129
1. Citation selon l'ancienne écriture (2002 : 81-82), extraite de l'article cité ci-dessus :	129

2. Texte avec corrections orthographiques (lexicales et grammaticales) :	130
3. Explications :	130
4. Qu'est-ce que « Féminisation » veut dire ?	133
5. Une affaire d'Etat	134
6. MAIS TOUT PROBLEME A UNE SOLUTION...	134
7. Pratiques d'écriture	140
8. Argumentation pour la réécriture du texte de 2002	142
9. Dédution	143
C. DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS	146
D. HOMME L'OBJET INSAISSABLE	149
E. TRADUCTION D'UN FRANÇAIS TRADITIONNEL EN NOUVEAU FRANÇAIS	150
F. TERMES (NOTIONS) CLES :	152
1. Parité communicationnelle	152
2. Nouveau paradigme	153
3. Sexisme	153
4. Des disciples et des maîtres	155
5. Des disciples et des disciplines	158
VI. LE CORPUS	163
VII. CONCLUSION	165
INTERMEDE	166
<hr/>	
PARTIE II	171
<hr/>	
I. METHODOLOGIE	172
II. LE GENRE EN LANGUE	175
A. GENRE ET APPARTENANCE	177
B. GENRE ET NEUTRALISATION DE MARQUE	179
1. Homme	179
2. Brouillages sémantiques	180
C. GENRE ET POINTS DE VUE	182
1. Le point de vue androcentré	182
2. Le point de vue gynocentré	183
3. Le point de vue paritaire	184
4. Le point de vue différencié	184
5. Le point de vue quantitatif	185
6. Le point de vue anthropocentré	185
D. LANGUE EN DISCOURS ET EN ACTION	191
1. Individu	193
2. Auteur, auteure, autrice	196
E. GENRE NON APPARENT	203
1. Genre arbitraire	203
2. Genre motivé	206
F. GENRE APPARENT	210
III. MESURE DE GENRE	212
A. DESCRIPTIF	213
1. Descriptif chiffré :	213
2. Procédure	213
a. Descriptif mesuré en genre féminin, masculin, commun et hors genre	214
b. Mesures de genre selon l'axe arbitraire-motivé	216
c. Mesure selon l'apparence ou non du genre	217
d. Analyse sémantico-syntaxique	218
DU COTE DU POLE ARBITRAIRE	220
DU COTE DU POLE MOTIVE	221
3. Le cas de « les »	221
4. Article commun ou épïcène jusqu'au bout	223
B. MESURE DE LANGUE ET MESURE DE DISCOURS	224
C. GRAMMAIRE ET SYNTAXE	225

D.	PROPOSITION DE CORRECTION	226
E.	UN PARTI PRIS DE PARITE	227
IV.	ACCORD COMMUN	229
V.	GENRE ET ORTHOGRAPHE	231
A.	GENRE ET PLURIEL	233
B.	GENRE ET VIRIARCAT	236
C.	GENRE ET TRADUCTION	237
1.	Alors, heureux ?	237
2.	La continuación ou l'énigme du genre	238
a.	Hypothèse 1	238
b.	Hypothèse 2	239
c.	Mise en œuvre de la recherche d'indices	239
3.	Mise en œuvre des traductions	242
a.	Première hypothèse	242
b.	Deuxième hypothèse	242
c.	Troisième hypothèse	243
VI.	GENRE COMMUN ET SIGNES GRAPHIQUES	245
VII.	GENRE ET FONCTION	247
<u>PARTIE III GENRE EN DISCOURS ET EN ACTIONS</u>		<u>250</u>
I.	USAGES ET PRINCIPES	252
A.	L'USAGE A TOULOUSE	255
B.	REGLE DE PROXIMITE OU ACCORD DOUBLE ?	257
C.	DU SUJET A L'OBJET	258
II.	LE GENRE EN DISCOURS	264
A.	LITTERATURE MASCULINE	267
B.	REGARD MASCULIN	272
C.	LA JUGE EST UN HOMME	274
D.	DU SIGNE GRAMMATICAL AU SIGNE PHALLIQUE OU L'INVERSE ?	276
E.	OÙ EN EST LA 71 ^{ÈME} SECTION ?	277
F.	QUI EST FACHE·E PAR F-H ?	280
G.	ASSISTANTE MATERNELLE ET PUERICULTEUR	282
III.	GESTION DU GENRE EN ECONOMIE LINGUISTIQUE	283
A.	GESTION LINGUISTIQUE ET ENSEIGNEMENT	284
1.	Document vitrine offre d'emplois	284
a.	1 ^{ère} annonce :	285
b.	2 ^{ème} annonce :	285
c.	3 ^{ème} annonce :	285
d.	4 ^{ème} annonce :	286
e.	5 ^{ème} annonce :	286
f.	6 ^{ème} annonce :	286
g.	7 ^{ème} annonce :	286
h.	8 ^{ème} annonce :	287
i.	9 ^{ème} annonce :	287
2.	Document offre de formations	287
a.	Deuxième ensemble	288
B.	GESTION LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION POLITIQUE	295
1.	Carte des élections	295
2.	Deuxième tour	297
3.	Gestion linguistique du genre au Premier tour	299
4.	Gestion linguistique du genre dans les documents postaux	300
C.	GESTION LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION INJONCTIVE	306
IV.	PROPOSITIONS DIDACTIQUES	308
A.	JOUONS GENRE AVEC JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	310
B.	JOUONS « PAR-DELA L'HOMME ET LA FEMME, POUR UNE TRANSMUTATION DES VALEURS »	312
<u>CONCLUSION GENERALE</u>		<u>313</u>

BIBLIOGRAPHIE	319
TABLE DU CORPUS	331
TABLE DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS	333
ANNEXES	334
I. LA CONTINUACION : LES TROIS VERSIONS	335
A. VERSION 1 :	336
B. VERSION 2 :	341
C. VERSION 3 :	346
II. ADAPTATION AU FEMININ DU DEBUT DES CONFESSIONS DE J-J ROUSSEAU	351
III. QUAND LA FEMME NAIT DE L'HOMME	352
A. VERSION I	353
B. VERSION II	354
C. VERSION III	355
D. VERSION IV	356
E. VERSION V	357
F. VERSION VI	358
IV. LA UNE DU MAGAZINE 100% FEMININ, 100% PARITAIRE	359

INTRODUCTION

« QU'IMPORTE TA PERSONNE, ZARATHOUSTRA ? DIS LA PAROLE QUE TU PORTES EN TOI, PUIS BRISE-TOI. »

Freidrich Nietzsche,
Ainsi parlait Zarathoustra, II, L'heure du suprême silence, trad. Geneviève Blanquis, Aubier.

« PARLE ET TU TROUVERAS TA PLACE. »

Ainsi m'a dit Robin Renucci en 2007, à Olmi Capella, Corse.

« TOUT POINT DE VUE AMENE A DEVELOPPER UN LANGAGE QUI L'EXPRIME ET QUI LUI EST PROPRE. »

Grothendieck, *Récoltes et semailles*, page 41, note 17

« JE ME PROMIS, LORSQUE JE SERAIS GRANDE, DE NE PAS OUBLIER QU'ON EST A CINQ ANS UN INDIVIDU COMPLET. »

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une Jeune Fille rangée*, p.17, Éditions Gallimard, 1958

La présentation de mon objet d'étude nécessite un historique de son élaboration qui tient plus à un parcours personnel en lien constant avec l'écriture qu'à une actualité politique, médiatique et économique dont on pourrait penser qu'elle est issue alors même qu'elle la court-circuite.

Les premiers champs convoqués ont été ceux de la littérature, de la linguistique et des sciences de l'éducation. Celui du genre n'est intervenu qu'en un second temps et, une fois son importance découverte, a pris la place centrale qui est la sienne, si centrale même qu'elle génère la cécité du grand nombre.

Pour se protéger de son faisceau aveuglant et permettre d'en situer les frontières et les reliefs, nous distinguerons précisément, dans un *Intermède* entre la première et la deuxième partie, tous les sens du mot « genre », qu'ils s'appliquent aux genres littéraires, aux genres dits « sociaux » que je qualifierai d'idéologiques¹ et au genre grammatical dans lequel on aura

¹ Ici, je ne fais pas la distinction que fait Geneviève Fraisse entre le genre au singulier et les genres au pluriel. Selon son intervention du 10 avril 2015 à Ombres Blanches, librairie de Toulouse, elle pose le « genre » comme un philosophème, ou du moins, une tentative de « philosophème », et *les genres* au pluriel comme plus ou moins synonyme des sexes. En réponse à une intervention de la salle qui avoue ne pas comprendre ce qu'est le « genre », elle adopte à son tour la même position. Cependant l'ouvrage qu'elle vient présenter est intitulé « Les excès du genre ». Nous en concluons au terme d'une réflexion prolongée à ce propos que, lorsqu'un terme a une telle polysémie, il est essentiel de définir précisément son sens ou de l'abandonner définitivement, ce qui revient à le remplacer par la multiplicité des termes que son emploi précédent pouvait recouvrir. Geneviève Fraisse elle-même fait la distinction entre « genres » au pluriel qu'elle désigne comme un « outil » et « genre » au singulier qu'elle désigne comme un concept. Cependant si « genres » au pluriel équivaut plus ou moins à « sexes », de quoi serait-il un outil ??? Et enfin si « genre » au singulier est un concept, que recouvre donc ce concept ? Par ailleurs quand une autre intervention de la salle fait la remarque que le mot « féminisme » semble être abandonné au profit du mot « genre », notre intervenante se range là aussi à cette opinion, à savoir qu'il y aurait une possible synonymie entre « genre » et « féminisme » et elle prolonge en émettant une certaine satisfaction au fait que le bouillonnement politique autour de l'homosexualité a joué le rôle d'une contamination au féminisme sous

soin de distinguer, dans une optique synchronique, le genre arbitraire et le genre motivé ou référentiel.

Une première partie présente notre recherche dans l'arc en ciel des champs d'action que peuvent recouvrir les sciences de l'information et de la communication quand elles se déploient dans la liberté de l'art où philosophie, politique et langue ont partie liée. J'aime à citer ici Joelle Le Marec dont les interventions auxquelles j'ai eu l'occasion d'être spectatrice m'ont régulièrement séduite dans leur finesse, leur à-propos et leur honnêteté intellectuelle :

« Il est impossible de purifier la connaissance en sciences humaines de son implication sociale directe dans les savoirs contre lesquels elle se construit, impossible de référer les connaissances en sciences humaines à un ordre de réalité, un mode d'existence, qui serait externe aux savoirs sociaux. »

« Savoirs contre lesquels elle se construit » nous renvoie à la dialectique hégélienne qui a permis à l'enfant que je fus de déconstruire les premiers conditionnements pour conserver la sérénité dans la connaissance, ce qui revenait à se défaire de la notion de culpabilité imposée de l'extérieur.

L'appellation « genre ». Mais qu'est-ce que le « féminisme » ? Si j'en juge à partir du qualificatif « féministe » qui est attribué, non pas à toute personne (selon mon expérience), mais à toute femme qui manifeste un sens critique face aux préjugés sociaux et idéologiques de la distinction des sexes, il faudrait en conclure que le féminisme est la scientificité investie par les femmes, dans la mesure où le sens critique serait le propre de l'esprit scientifique. Cependant, des hommes aussi se disent actuellement « féministes » et enfin des points de vue « féministes » peuvent être reconnus, au moins ponctuellement, par certain-es « féministes », chez certains auteurs hommes qui n'ont fait que rendre compte de l'injustice de la société dans son rapport aux femmes. Par ailleurs, l'étymon « femme » de « féminisme » génère une extension du terme qui peut l'amener à qualifier des positions quasi-opposées tant la prégnance d'un modèle distinct de l'homme par rapport à la femme, et réciproquement, a structuré et structure encore la quasi-totalité des sociétés humaines. Et enfin, le mot « genre » se trouve lui aussi investi d'une polysémie dont le spectre s'étend de l'espèce à la grammaire, de la nature à la culture ou, dit autrement, de la biologie à l'idéologie, si bien que, selon que la notion d'espèce sous-tend une construction sociale de civilisation plutôt qu'une donnée épistémologique opératoire, les sens attribués au concept de « genre » vont considérablement différer. Pour ma part, je me situe clairement du côté d'une civilisation à construire dont l'idée-même n'est pas encore imaginée bien que rendue indispensable par les effets dévastateurs et mortifères du déploiement consumériste et totalitaire. Ainsi la notion de « genre » qui se déploie du côté de l'espèce jusqu'à celui de la grammaire en français pourrait être convoquée après que, dans un premier temps, je me serai consacrée à la partie qui m'a formée, dans laquelle j'ai évolué et sur laquelle j'ai dû me retourner pour affûter mon regard, affiner ma perception jusqu'à découvrir cette virtualité de dualité qui est la base égalitaire de la créativité. Et j'ai nommé la langue française et plus précisément la francographie. Ainsi, la scientificité dont il était question plus haut et qui aurait défini le « féminisme » dans un premier temps comme une « recherche » qui « n'est pas une discipline académique » mais « une perspective critique, un regard indiscipliné » et donc forcément créatif, « qui affiche son ambition de traverser toutes les disciplines et sa volonté de problématiser et de transformer la façon dont elles construisent leurs modèles théoriques » (Dolores Sanchez : 2002) peut être à présent assumé par le concept de Genre comme l'entend Marlène Coulomb-Gully, à savoir une « méthodologie traversière » qui transporte avec elle le paradigme du masculin/féminin au même titre, sans référence à une quelconque dichotomie hiérarchique ou idéologique, comme une flèche qui traverse de sa lumière les constructions élaborées siècle après siècle dans les rigidités de la crainte engendrant la culture du conflit morbide. Ici la distinction n'est plus entre pluriel et singulier mais entre minuscule et majuscule graphique. C'est dire que la réflexion écrite est nécessaire, source d'échanges indispensables. Ici les idiomes sont vécus à la fois comme frontières et dépassement de sens qui nous feront peut-être découvrir les capacités communicatives propres à tous les êtres de l'espace terrien (terrestre). Avec la majuscule nous avons aussi l'idée du *genre* en propre à l'*être humain* (celui que l'on a appelé *homme* avec une majuscule, avant de réaliser que la majuscule n'est qu'un dessin, sans sémème ni sème, propre à entraîner la confusion de l'ensemble) qui se déploierait en « genre commun ». Et pour conclure cette note sur le rappel de Geneviève Fraisse qui l'a provoquée, je reviendrai sur l'idée des préjugés qu'elle dit être, à la suite de Poulain de la Barre, « impossibles à dépasser ». Mais il me semble que Poulain de la Barre se situe dans l'optique des écrits bibliques en lien avec une culture et une tradition datées historiquement et compte sur l'éducation pour renverser ces préjugés. Pour ma part je dirais que les « préjugés » étant précisément les opinions qui entachent la raison, le métier de l'être humain est de construire des outils pour les dissoudre.

Ici et actuellement², je dois préciser deux notions : celle du « nous » dialectique et celle de « l'identité ».

J'appelle « nous dialectique » ce qui est dit en rhétorique « nous de majesté » ou « nous de modestie », c'est-à-dire l'emploi du pronom de la première personne au pluriel, dit aussi pronom 4, avec l'accord adjectival et participial au singulier, correspondant au « vous de politesse » qui désigne une seule personne (Grevisse). Ce « nous dialectique » est le dépassement de la notion de supériorité qu'implique le « nous de majesté » autant que le dépassement de la notion d'infériorité qu'implique le « nous de modestie ». Ni perdu dans la foule, ni gonflé de son ego, le nous « dialectique » est celui qui exerce sans cesse sa réflexion. Il se construit dans l'interaction des différentes voix que nous pouvons emprunter pour se dire, à l'intersection des différentes voies que nous ouvre la parole de l'autre, qu'elle soit lue ou entendue.

Ce « nous » est repérable à l'écrit parce que, bien que gouvernant un verbe au pluriel, ou étant gouverné par lui puisqu'ils sont dans un rapport réciproque de dépendance, son épithète ou son attribut ne prend pas la marque du pluriel, ou, dit autrement, prend la marque du singulier, signalant ainsi qu'une seule personne est énonciatrice. C'est un « je » qui s'exprime après consultation de ses multiples « je ». Tous ces « je » sont intellectuels certes mais l'intellect est l'expression d'un corps dans sa totalité identitaire.

Totalité identitaire jamais perceptible de la même façon puisque liée au mouvement de la vie et dont la désignation dépend du point de vue.

Totalité identitaire dont la réflexivité consciente est nécessaire pour exercer sa liberté : liberté de pensée et liberté d'action sont, de mon point de vue, intimement liées.

Totalité identitaire construite par les autres autant que par soi-même et qui peut différer du tout au tout entre ces différents et différentes autres.

D'où la nécessité de se construire dans la réflexivité pour continuer à se découvrir. « Se découvrir » est entendu dans le sens réfléchi comme dans le sens réciproque. Je me découvre et je découvre l'autre comme une surprise renouvelée. Et la surprise me plonge toujours plus loin dans la connaissance. La connaissance est pour moi le sens de la vie.

« C'est dans le même mouvement que l'esprit parle et connaît »³écrit Michel Foucault dans *Les mots et les choses* mais il fait sans cesse référence à l'ordre parlé comme si l'ordre parlé était premier. Or, si le son en effet est la première communication respiratoire correspondant à l'entrée dans le monde aérien, n'est-ce pas le toucher qui est l'un des premiers sens à être sollicité ?

La main et ses cinq doigts forment un ensemble unique de reconnaissance, pour les autres avec ses lignes et ses stries, et pour nous-mêmes avec la sensibilité de ses extrémités et leur dextérité. C'est par le toucher que nous appréhendons les instruments qui nous permettent d'écrire, de dessiner, de découper, du moins quand nous avons la maîtrise de nos mains.

Écrire n'est-il pas le premier acte qui permet de poser la représentation de notre réflexion ?

² Si je ne dis pas « Ici et maintenant », ce n'est pas par souci d'éviter le titre de l'ouvrage de François Mitterrand, auquel je n'ai même pas pensé alors, mais c'est parce qu'entre « maintenant » et « actuellement », il y a, pour moi en particulier, une différence de sens très précise que je peux expliciter. « Maintenant » renvoie à un moment, et même, si l'on convoque la « langue des oiseaux » (soit le mot désarticulé dans ses uniques connotations phoniques), au lieu précis de l'écriture que tient la main (main-tenant), alors qu'« actuellement » renvoie à un temps à la fois plus large et plus circonstancié. En l'occurrence c'est après mon intervention sur l'énonciation au séminaire d'Adtsic du 26 février 2015 que, le lendemain, j'ai prolongé seule ma réflexion et découvert que c'était précisément une dialectique qui était alors à l'œuvre et me renvoyait à ce que j'ai vécu petite, que je peux raconter plus tard sur demande. C'est pourquoi l'évidence s'est imposée de la désignation de ce « nous » énonciatif comme étant un nous « dialectique ». Ici, il me semble que se fait le lien diachronique du passage de la rhétorique à l'énonciation, question qui avait émergé suite à l'intervention de Julie Abbou à Montpellier et à notre discussion informelle à propos de « rhétorique » et « énonciation » dans un cadre didactique.

³ P.101, Foucault Michel, *Les mots et les choses*

Pour chacun et chacune d'entre nous, cet acte se pose à un moment différent de l'existence en fonction de l'éducation autant que du hasard et/ou de la nécessité.

Quoi qu'il en soit, la représentation visuelle est le support le plus tangible de connaissance parce que susceptible de confrontation de regards sur un même objet, regards qui s'exprimeront à leur tour par la parole quand cette confrontation se fera en présence et qui pourront se prolonger par l'écrit et se diffuser en absence. C'est donc l'écrit qui, en dernier ressort, est trace de connaissance. C'est encore l'écrit qui est le propre de l'être humain plus encore que la parole sauf à penser la parole comme virtualité de l'écrit, auquel cas parole et écriture sont indissociablement liées dans l'expression de l'être humain différencié de l'être animal, cette expression devenant alors sa construction.

La langue française jusqu'à présent ne permet que l'identité sexuée mâle ou femelle, et non seulement la permet mais l'oblige. C'est ce qu'avec Véronique Perry nous appelons la « contrainte de genre ». Mais la langue est un outil que nous forgeons à notre tour en l'utilisant et que nous pouvons améliorer ou détériorer.

« Améliorer » et « détériorer » renvoient à la conscience d'une utilisation précise, d'un service et d'un besoin. Or la langue écrite en particulier est un outil individuel qui fait vivre le collectif et nous renvoie à notre propre altérité : nous sommes celle ou celui qui écrivons et celle ou celui qui lisons. Ainsi le sujet scripteur est augmenté du sujet lecteur, les deux évoluant alors dans ce que j'appelle la francographie.

Quand la norme apprise de l'accord en genre est contredite par un signe de notre traitement de texte tel le soulignement de l'accord au féminin pour nous proposer celui au masculin alors que l'accord au masculin n'est jamais souligné pour une proposition d'accord au féminin, nous nous interrogeons sur l'objectivité des analystes. Quand nous vérifions que c'est l'accord au féminin pluriel des êtres humains dont l'éventualité est ainsi jugée systématiquement erronée alors que l'accord au masculin pluriel de ces mêmes êtres humains est toujours accepté sans discussion, force nous est de conclure que l'existence d'un groupe de femmes est perçue comme une possible anomalie par nos sujets concepteurs de logiciel. Autrement dit c'est l'existence-même des femmes qui est présentée comme instable, voire impossible.

Ainsi l'accord féminin de notre « nous dialectique » est souligné par notre logiciel de même que l'accord au féminin pluriel. Nous vérifions qu'il est également souligné au masculin singulier et que notre appareil correcteur automatique n'accepte sans discussion que le masculin pluriel.

Nous prenons donc en flagrant délit de discrimination nos analystes en amont de la conception du logiciel. Celui-ci en effet nous oblige à douter, ou de notre propre identité sexuée, ou de l'identité sexuée de nos semblables, ou de la maîtrise de notre langue, ou des trois à la fois, ce qui ne se posera jamais pour un homme, du moins pas à partir du logiciel de correction du traitement de texte en français.

C'est dire que la non-parité s'exerce en toute liberté dans une organisation de violence sur les femmes.

Seule, l'utilisation du « nous dialectique » nous place dans la même position, que l'on soit homme ou femme, face au logiciel de correction puisqu'il nous oblige à assumer notre identité singulière ou bien à contourner son énonciation⁴.

La « parité communicationnelle » présentée en titre implique une réflexion sur l'outil premier, vecteur de parité entre les hommes et les femmes dans la communication entendue comme l'ensemble des moyens qui permettent l'apport d'informations, l'échange de données et la création d'idées. Car oui, la communication sera entendue ici comme un ensemble de moyens qui permettent la création d'idées et non comme un ensemble de moyens qui permettent

⁴ Selon l'aveu d'une collègue doctorante participant au séminaire sur l'énonciation dans nos thèses. C'est notre discussion à ce propos et la reconnaissance de la notion rhétorique du pluriel « de majesté » ou « de modestie » qui a permis de l'assurer dans son utilisation du singulier. « L'adjectif ou le participe qui se rapportent à *nous*, *vous* désignant une seule personne, se mettent au singulier ». Grevisse, *Le bon usage*, p. 561, n° 1095, 2, onzième édition revue, 2^{ème} tirage, Duculot 1980

l'imposition d'idées décidées en amont. Autrement dit, nous nous situons dans une conception opposée à celle qui considère le pouvoir comme extérieur à soi. Le pouvoir extérieur à soi nous l'appelons violence.

Cependant la communication est un processus utilisée par tout individu, quelles que soient ses intentions. Ainsi quand nous serons dans une situation de malaise volontairement créée par un sujet actif, nous ne relâcherons pas notre attention sans avoir trouvé la parade en retour. Je pense là à une situation très précise qu'un actant a provoqué dans le métro, situation qui informe sur une catégorie d'individus et une façon de fonctionner à laquelle il est nécessaire de réagir en retour et cependant, n'étant pas prêt·e à ce type d'intervention, je me suis trouvée sans voix et presque aussi mal à l'aise que l'individu visé. Il y avait pourtant une façon de neutraliser la parole blessante, je ne l'ai découverte que bien après.

Etant formatée pour l'action, chacune de mes observations débouchera, selon sa pertinence, vers le stockage de données, sachant que les données seront stockées pour permettre la réflexion qui, elle, débouchera sur l'action. L'action elle-même étant plus souvent une parole qu'un geste.

C'est un apprentissage au combat que j'ai dû développer dès l'origine pour maintenir ma place à égalité dans la « fratrie » que je préférerais dire « adelphie » puisqu'elle était uniquement composée de deux filles.

La communication se présente donc comme un outil de liberté et non un outil d'asservissement. Ce qui implique qu'elle se déploie dans le plaisir et non dans la torture, ce qui implique aussi qu'elle ne sert aucun pouvoir extérieur à elle-même mais qu'elle est sa propre volonté de pouvoir ou, pour adopter la traduction française d'un ouvrage de Nietzsche, sa propre « volonté de puissance ».

Quant à la notion d'identité, nous adoptons les deux notions d'identité que met en place John-H Falk⁵ pour l'étude des publics : celles avec un I majuscule et celles avec un i minuscule, celles, au pluriel en effet, car elles sont plusieurs : elles sont liées à nos occupations, nos réseaux, notre appartenance à un ou plusieurs groupes, elles sont passagères. C'est aussi celles que nous partageons avec d'autres et qui pourraient être cernées à la façon de Bruno Latour pour la délimitation de l'acteur-réseau, que pour ma part je nommerai acteur-actrice réseau.

Pour celles avec un I majuscule, nous ne suivons pas Falk qui donne comme exemple « l'idée de son genre, sa nationalité, ses opinions politiques ou sa religion ». L'identité avec un grand I est l'identité légale, à savoir le nom et le prénom, signe d'accession à la reconnaissance « légitime ». Il y aura beaucoup à dire à ce propos. Nous en resterons là.

Cette première partie nous a conduite sur des chemins que je ne pensais pas emprunter bien que leur existence soit indissociable de mon parcours depuis 30 ans, ainsi celui du métaréalisme qui reste encore à définir mais dont la qualité est intrinsèque à mon positionnement, à mon choix de vie et d'action, en rupture avec un immobilisme institutionnel. Etant une manière d'appréhender le réel, d'agir avec lui et de se laisser agir par lui, c'est à ce métaréalisme que je dois la forme-même de l'objet présent.

Ce fonctionnement, dans sa facture métaréaliste, m'amène à structurer la rédaction de mon étude en trois temps : celui qui brasse les données pratiques et théoriques sur soixante ans de vie, ce sera la première partie - dont la rédaction peut se prolonger chaque jour dans le dépliement et, pour cela, déborde largement le tiers du volume total -, celui qui confronte le regard ainsi éduqué à l'utilisation du dispositif « genre sexué » par les communicant·es contemporain·es, c'est la partie suivante que j'ai appelée « genre en langue » et enfin celui qui se déploiera en prospective, et notamment dans l'éventualité de l'adoption d'une nouvelle norme que l'on pourra appeler « norme égalitaire » dont l'intérêt sera présenté du point de vue de l'épanouissement humain et de l'apport de la langue française dans le chantier ouvert d'un

⁵ Falk John-H, Expérience de visite, identités et self-aspects, la lettre de l'OCIM, n°141, mai-juin 2012.

point de vue civilisationnel depuis la dernière guerre qui fut appelée « mondiale ». Et ainsi sera clos mon travail actuel⁶.

Pour ce qui est du sous-titre, « germination d'un nouveau genre », il nous est apparu dans un troisième temps hésitant entre « genre nouveau » et « nouveau genre ». C'est dire qu'il peut qualifier aussi la « germination » et renvoyer, par là-même, à l'idée de culture de la connaissance. Il arrive après la naissance d'un autre sous-titre « germination du genre commun en français ».

Le passage de l'un à l'autre, à savoir du « genre commun » au « nouveau genre », est l'histoire de la troisième partie, celle du genre en action. C'est le genre commun que souhaitait Nicolas Beauzée au XVII^{ème} siècle (2^{ème} partie). C'est, après que la femme émerge de l'homme biblique, après bien des tribulations graphiques dans la langue française du XXI^{ème} siècle, des parenthèses au double tiret, à la double barre oblique, au double point, en passant par la majuscule qui devient minuscule quand son environnement est majuscule, pour arriver au simple tiret, à la simple barre ou au simple point, l'émergence enfin d'une forme nouvelle dédiée à la reconnaissance de l'être humain dans sa double composante, à savoir la féminine et la masculine.

Cette nouvelle forme, dite « point médian » en typographie, est appelée « point d'altérité » parce qu'elle pose la reconnaissance de l'autre, y compris de l'autre soi-même (« Je est un-e autre ») comme base de conscience humaine. Cette nouvelle forme, que je pratique depuis que je l'ai découverte, m'accompagne dans ma rédaction. Elle accompagne donc ma réflexion tout en la guidant. Elle m'oblige à conscientiser mon expression artistique, à revenir sur d'anciens termes qu'un totalitarisme culturel m'avait fait revêtir. Elle m'oblige à me tenir droite pour accompagner l'émergence de l'être humain en devenir et encore à découvrir.

C'est l'émergence du sujet qui s'affirme, renvoyant à « la loi de volonté d'affirmation » que j'avais évoquée dans mon poster de 2010, présenté à Vérone, et c'est le sujet qui intègre l'assertion de Marie-Joseph Bertini selon laquelle « le pouvoir est cela même qui nous assujettit au double sens du terme, c'est-à-dire qui, d'une part, nous soumet à sa loi comme un vassal à son suzerain [j'ajoute : une vassale à sa suzeraine et même un-e vassal-e à sa-on suzerain-e], et, d'autre part, nous constitue en sujet ». Ainsi la liberté s'exerce dans un cadre sans cesse mouvant que la volonté d'affirmation déploie en surface et en profondeur.

⁶ Je note avec surprise, intérêt et amusement (l'amusement tient au lien qui est fait avec un de mes pseudonymes) qu'aujourd'hui précisément (03/01/2015, peut-être était-il 13h13, je n'ai pas pensé à regarder !), le dernier mot de cette phrase était le 104 104^{ème} ! /Actualité/ et /clôture/ étant les deux sèmes extrêmes de la phrase, la clôture précédant l'actualité, voilà qui confirme, si tant est que j'en eus besoin, le lien étroit que ma propre actualité entretient avec ma langue-parole de même qu'un lien puissant est établi entre *nombre* et *nom* (el *nombre* espagnol), *conte* et *compte*, en partant du *computare* latin et arrivant à l'anglais *computer*.

PARTIE I : NAISSANCE D'UN POINT DE VUE, POSITIONNEMENT, METHODE, OBJET

I. PARCOURS INTRODUCTIF

Mon premier dépôt de sujet de thèse s'est fait en « Sciences du langage », en 1983 à Toulouse, au moment de la fusion des thèses de troisième cycle et thèses d'Etat en une seule⁷. L'objet en était la tentative d'informatisation de l'écriture de Saint-John Perse.

J'obtenais cette année-là l'UV⁸ (l'Unité de Valeur) d'*Informatique et linguistique* dont c'était l'année de création à Toulouse-Mirail⁹. Nous utilisions la MAP (Machine Arithmétique Pédagogique) dont le simulateur « a été conçu et réalisé par J.M. Cailliez, R. Moré, J. Sadaca et M. Tuffery »¹⁰. Le professeur Legros qui nous avait initié-es à l'acoustique travaillait, de son côté, à élaborer un programme de reconnaissance de la voix humaine dont la quantité possible de pixellisation et de modélisation était alors la limite.

Nos cours étaient orchestrés par le professeur Moré. Après l'étude des calculs en base binaire et en base 16 pour comprendre la distinction entre le langage machine et l'interface humaine, nous nous employions à traduire en logique informatique les opérations arithmétiques que chacun-e d'entre nous devons connaître puisque figurant au programme scolaire d'avant l'université. J'étais la seule à ne pas savoir plus loin que l'addition, la soustraction, la multiplication et la division, ayant décrété l'année de mon brevet élémentaire que l'univers des chiffres m'empêchait de respirer¹¹. N'importe lequel ou laquelle de mes voisin-es me donnait alors la solution dont j'avais besoin et le plaisir qui présidait ensuite à la recherche de la traduction en logique informatique m'a permis de découvrir et de comprendre le ressort de l'enthousiasme qui gagnait mes amies de lycée dans leur recherche et leur découverte de résultats mathématiques, ce qui, à l'époque, me les faisait considérer comme d'inattendues créatures mues par d'étranges et incompréhensibles sensations.

Voilà comment l'entrée dans un monde apparemment hermétique peut se faire par une donnée informationnelle dont le code est mathématique, c'est-à-dire d'une simplicité¹² confondante. Ainsi également de notre entrée dans le monde de la réflexion que la langue française permet de déployer sereinement quand est abandonnée la règle d'un masculin « qui l'emporte ».

Après un refus de bourse¹³ pour entreprendre ma thèse au Canada auprès de Conrad Bureau dont j'avais appliqué la méthode d'analyse pour faire une première étude sur Saint-John

⁷ L'explication du changement qui m'en avait été alors donnée par l'administration où je déposais l'inscription, à savoir l'université du Mirail de Toulouse, était que les sujets inscrits en thèse d'État, ne devant pas déposer leur thèse avant 10 ans, prolongeaient indéfiniment leur délai parce que, chargé-es de cours et/ou pris-es dans des contraintes de subsistance, leur sujet (dans le sens de sujet d'étude) évoluait mais leur inscription courait toujours et échappait ainsi à la maîtrise administrative du temps. Le but était donc de réduire ce délai en recadrant le protocole de recherche sur la base de 3 ans pour la durée de l'inscription et 300 pages pour le modèle de rédaction attendue. Le protocole semble être resté le même aujourd'hui puisque l'inscription au-delà de la troisième année est soumise à condition. Quant au nombre de pages, je me suis fixé le même modèle, en essayant d'être la plus concise possible sachant que l'objet de ma recherche est en cours depuis plus de 10 ans.

⁸ Ce qui correspond vraisemblablement à ce qui s'appelle aujourd'hui UE pour Unité d'Enseignement.

⁹ Devenue Toulouse-Jean-Jaurès en 2014

¹⁰ Initiation à l'informatique, Machine arithmétique pédagogique et exercices d'apprentissage de la programmation, I.U.T. de statistiques, U.E.R. de mathématiques, Toulouse septembre 1980, photocopié, p.1

¹¹ Il me plaît d'imaginer que c'était une façon de me libérer symboliquement de la comptabilisation liée à l'argent dans une famille qui en manquait, pour vivre pleinement le plaisir scolaire.

¹² La simplicité renvoie ici à l'univocité du sens par opposition à la complexité sémantique des mots dont le sens se nourrit de leur emploi.

¹³ Et ce malgré l'appréciation de ma professeur Colette Feuillard que je remercie pour m'avoir, à l'instar de feu Norbert Bonal, le directeur de l'institution lycéenne qui avait rédigé celle qui appuyait ma demande d'inscription en IUT en 1971, encouragée et confortée dans toutes les voies où je m'engagerais, en ne craignant pas de

Perse¹⁴, j'ai rencontré un directeur de collège féru d'informatique qui s'est proposé de construire mon programme si j'en faisais l'analyse. J'en étais aux balbutiements du travail quand la conduite anti-pédagogique de mon futur collaborateur envers une enfant dont j'étais responsable me fit abandonner l'idée même du projet. Ma configuration humaine est incompatible avec l'incompétence comportementale¹⁵.

Si je mentionne cette tentative avortée, c'est non seulement pour dire mon inconditionnelle liberté mais encore pour signaler mon intérêt pour le traitement informatique de la langue non pas en tant que comptabilisation de récurrences, lexicométrie ou logométrie, c'est-à-dire traitement quantitatif de données textuelles mais en tant que production d'énoncés, ce qui était mon objectif en 1983. J'y ajoute aujourd'hui la dimension *genre humain* lié au genre grammatical que je n'avais pas alors à l'esprit.

C'est aussi ce qui explique les commentaires qui jalonnent en particulier la partie « Genre en langue » et qui renvoient tous aux signes émis par mon logiciel orthographique de traitement de texte, car ils me permettent de relever des éléments qui n'ont pas été pris en compte dans l'analyse ayant présidé à la construction du programme.

« Vous voulez épuiser la langue de Saint-John Perse ! » m'avait dit André Martinet après qu'il se fut enquis de l'état de mes recherches¹⁶. Et j'ai admiré la justesse de la formulation qui en a, du même coup, fortement réduit l'intérêt à mes yeux.

Elle m'a fait prendre conscience en effet de la vanité du projet. A quoi bon déconstruire pour reconstruire le même ? Pouvoir produire du Saint-John Perse à la demande revient à dépersonnaliser la langue ou la personnaliser au contraire à outrance et l'enfermer dans une autoproduction stérile. Un pur jeu de l'esprit, dont le jus créateur a fui.

Cependant, la conception du projet m'avait mise en état de penser l'automatisation de la langue dans ces deux dimensions : l'une étant l'accumulation de données lexicales, l'autre étant la hiérarchisation syntaxique que j'avais privilégiée jusque-là dans mon travail d'approche. La morphosyntaxe ayant joué son rôle d'ordonnement hiérarchique, c'est la parataxe qui posa problème. Mais je dévoile le résumé de l'intervention intitulé « Fragment de mer dans un fragment d'Amers » (2002).

La hiérarchisation syntaxique qui neutralise le sens pour ne s'intéresser qu'au fonctionnement de dépendance ou de coordination à partir des noyaux (nommés « prédicats » et « prédicatoïdes ») m'avait conduite à découvrir le mouvement de la mer dans l'accumulation des squelettes syntaxiques virtuels superposables dans chaque fragment identifié des pages étudiées de *Amers*, pour y révéler ce que Chevalier et Gheerbrant disent de la « cascade » : « ce symbole est aussi celui de la permanence de la forme en dépit du changement de la matière »¹⁷.

Ici, je prends le risque de citer un passage relativement long de Henri Meschonnic dans *Critique du rythme* à propos de Saint-John Perse, sachant que je n'ai découvert ce passage¹⁸ que bien plus tard après mon étude, mais il me permettra de clarifier mon positionnement à la

formuler par écrit leur totale confiance. Ce sont de telles appréciations qui m'ont permis de garder confiance et de creuser, toujours plus avant, la connaissance.

¹⁴ Un résumé de cette étude a été présenté sous le titre « Fragments de mer dans un fragment d'Amers » dans « Créole et politique linguistique », Colette Feuillard éd. éditions Peter Lang, 2002

¹⁵ Il faudrait ici que je m'explique sur ce que j'appelle « l'incompétence comportementale ». Mais le sujet prendrait trop de place eu égard à sa relative importance ou non importance pour l'instant. C'est vraisemblablement dans la conclusion, et après le développement de ma recherche, que se situera le moment de préciser ce que j'appelle « compétence » et « incompétence » comportementales.

¹⁶ C'est en 1980 à Saint-Andrews en Écosse que je vis pour la première fois André Martinet, dont nous connaissions *Les Éléments de Linguistique Générale* et que notre professeur Jackie Schön nous avait proposé de rencontrer, en participant au colloque de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle qu'il présidait.

¹⁷ Chevalier Jean, Gheerbrant Alain, *Dictionnaire des symboles*, Éditions Robert Laffont et Jupiter, 1969, 1982, collection Bouquins, p.176

¹⁸ Et j'en dois la découverte au libraire de la Garde-Freinet, Christian Brutinel, qui m'a offert ce livre parce qu'il savait que je travaillais sur Saint-John Perse. Je profite de cette note pour l'en remercier chaleureusement.

fois dans la langue et dans la littérature, sans m'empêcher pour autant d'exercer ma vigilance sur le discours produit :

« Saint-John Perse, développant, comme une vérité et une pratique du poème, l'association classique du rythme et de la mer, l'étymologie ancienne du *mot* rythme, a identifié le rythme totalement à la métrique. Il s'y est tellement identifié, jusqu'au cosmique inclus dans cette représentation, que la métrique à la fois le sauve et l'enferme : il en a fait une métaphysique du temps, de l'espace, et du sujet. Une poétique et une éthique.

C'est pourquoi son œuvre soulève une question qui déborde toute admiration comme tout dénigrement. Par quoi elle est exemplaire. C'est la question même du rapport structurel entre le rythme et le sens. Si le rythme est organisation du langage, il est aussi organisation du sens, système du sujet, non plus du sens limité au signifié du dualisme, mais d'un sens qui est compris comme une activité d'un sujet dans une histoire, suscitant la recherche de sa rationalité. Système qui implique à la fois une théorie du langage et une théorie du sujet – une poétique et une politique du discours. Le poème en est le révélateur. Il ne laisse pas dormir la théorie du signe. Aussi la langue a-t-elle le pouvoir pour que le discours ne dorme pas. » (1990 : 389)

Cette dernière phrase (« Aussi la langue a-t-elle le pouvoir pour que le discours ne dorme pas ») me ravit. Elle synthétise et développe à la fois ce qui motive ma démarche. C'est pourquoi il fallait qu'elle apparaisse dans ce « parcours introductif ».

Ma reconnaissance pour Henri Meschonnic de l'avoir écrite ne me rend cependant pas aveugle au saut du sujet référentiel, sous couvert d'un même sujet grammatical, entre deux autres phrases, à savoir la première et la deuxième du premier paragraphe. Mais il est possible de reconnaître ici une contamination de la syntaxe persienne. En effet nous passons de « Saint-John Perse [...] a identifié le rythme totalement¹⁹ à la métrique » à « Il s'y est tellement identifié [...] que la métrique à la fois le sauve et l'enferme ».

Je n'épiloguerai pas sur ce raccourci qui renvoie peut-être à une « théorie du sujet » d'autant que si l'on applique à Saint-John Perse la psychocritique de Charles Mauron, la note 20 du présent texte nous fera apprécier le raccourci, peut-être involontaire, opéré par Meschonnic.

Je me suis de mon côté livrée à un rapport inverse en quelque sorte puisque, à l'endroit où Meschonnic assimile l'auteur à son texte, je désolidarise au contraire non seulement l'auteur de son texte mais le sens lui-même de l'objet en interprétant celui-ci comme une production de l'analyste qui assimile le sujet lecteur au sujet auteur.

Autrement dit, il y a projection totale de l'acte de lire dans celui d'écrire par la vertu de l'écoute non pas au rythme comme dirait Meschonnic mais à la syntaxe de la langue, c'est-à-dire à son système hiérarchique qui permet à la « complexité » de rivaliser avec la « longueur » pour faire sens, ou plutôt pour faire acte. Faire sens et faire acte étant assimilables dans l'acte de création.

Le terme « rivaliser avec » peut alors être remplacé par « se conjuguer à ». Cette dernière phrase sème la graine de ce que développera plus loin le discours à propos de l'échange à l'Assemblée nationale entre la présidente de séance et un député dans l'hémicycle.

Pour revenir à mon étude persienne et sa vivisection syntaxique, saisir le mouvement sur la page c'est transformer les amers en miroirs. L'amer perd alors son rôle de repère côtier pour devenir l'illusion de l'infini aux portes de l'Enfer²⁰. Mais le livre n'est pas la mer, ni la vie.

¹⁹ Notons cet adverbe placé après un nom plutôt qu'après le verbe et qui me fait reconnaître, là encore, une contamination de la syntaxe persienne.

²⁰ Saint-John Perse avait 12 ans quand il assista à l'« arrivée de la bibliothèque du père. Neuf grandes caisses doublées de zinc, chargées au port de Pointe-à-Pitre, avaient d'abord coulé en rade avec l'allège de transbordement, et la compagnie d'assurance américaine, confiante dans l'emballage, avait cru pouvoir faire repêcher ces caisses pour les réexpédier telles quelles par cargo. A leur arrivée à Pau, [...] les déballeurs ne purent mettre au jour qu'une masse compacte et noire en pleine fermentation. [...] Le fils vit la tristesse muette

L'être écrivant et lisant se rassure en finissant l'ouvrage qu'il a nourri comme l'ouvrage s'est nourri de lui.²¹

du père et en garda, à jamais, une étrange aversion pour les livres. » Biographie de Saint-John Perse dans Œuvres complètes, Gallimard, la pléiade, 1972, p. XI

²¹ Michel Tournier, « Le vol du vampire »

A. Troisième dimension

Nous avons vu que mon étude du texte persien s'était faite selon les deux dimensions de longueur et complexité syntaxiques et qu'elle souhaitait déboucher sur une automatisation de la poésie persienne. L'automatisation elle-même était pensée selon les deux dimensions d'accumulation de données lexicales et de squelettes syntaxiques.

Cependant, une troisième dimension devait lier les deux premières (lexique et syntaxe) pour permettre l'auto-fécondation de l'écrit. Les années 1984, 85 et suivantes m'ont laissée sur cette interrogation et cette certitude à la fois. Aujourd'hui je peux la nommer « morphosyntaxe ». Et c'est en son sein que se déploie « l'altérité ».

Saint-John Perse fut mis de côté pendant mes trois ans « d'ermitage »²² aveyronnais où j'entrepris de débusquer cette *troisième dimension* que je nommais « troisième articulation »²³, par fidélité à Martinet et ce qu'il appelle la « double articulation »²⁴ du langage, en même temps que je me battais avec les genres de l'écriture²⁵, que je construisais un programme d'étude interdisciplinaire à appliquer en collège, que j'étudiais Kant et Hegel dans le cadre d'une licence en philosophie²⁶ commencée par correspondance et que j'apprenais, par la pratique méthodique, ce qui ne s'appelait pas encore la « décroissance » en économie.

Une nouvelle voie de recherche allait s'ouvrir à moi, quinze ans plus tard, en 2002, lors d'un colloque de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle (SILF)²⁷, grâce à l'appel à communication que fit circuler Anne-Marie Houdebine qui organisait à Paris à la fin de l'année le premier colloque sur « L'Imaginaire linguistique »²⁸. Je note au passage les deux dernières phrases de l'édition papier de *L'imaginaire linguistique* :

« Tout comme l'*idéologie* est un concept théorique qui permet d'analyser des idéologies concrètes (attitude envers le travail ou la famille, soumission, révolte...), l'Imaginaire Linguistique est un concept qui permet de penser des attitudes concrètes vis-à-vis des langues (celles des locuteurs (sic), celles des institutions, celles des Etats, celles des scientifiques...).

Et comme il reste quantité de points à soulever et qu'il ne saurait être question de donner une véritable conclusion à un tel papier, rendez-vous au prochain colloque pour reprendre le débat ! »

Le « papier » en question est intitulé « Le social, l'idéologie et l'imaginaire linguistique » et signé par Denis Costaouec.²⁹

Pour ce qui est de mon point de vue de 2002, je dirais que, sans savoir à quoi renvoyait épistémologiquement le concept d'imaginaire linguistique selon A-M. Houdebine-Gravaud, l'alliance du mot « linguistique » et du mot « imaginaire » avait la séduction d'une clé à

²² J'avais été nommée « ermite » par une connaissance qui avait appris mes conditions de vie : seule dans une maison relativement grande et sans confort thermique au cœur d'un hameau à 800 m d'altitude.

²³ Je note là le passage d'un point de vue géométrique à un point de vue mécanique.

²⁴ Martinet André *Eléments de Linguistique générale*, 1970

²⁵ Suite à la perte d'un manuscrit en Espagne en 1978. Le présent travail, s'il est accepté tel, sera la première tentative réussie de réconciliation des genres de l'écriture comme voies ouvertes pour une parole unique, les notes de bas de page participant du feuilletage des genres.

²⁶ C'est l'examen oral sur Hegel qui me déçut grandement et me détermina à abandonner l'université selon les termes que je dis alors et qui étaient : « Les professeurs d'université n'ont plus rien à m'apprendre ». J'avais oublié que certain-es professeurs attendent des « élèves » une retranscription de leur parole sur un auteur et non une confrontation de points de vue nourris à un auteur commun.

²⁷ La Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle organise chaque année, depuis 1975, un colloque dans un pays différent en partenariat avec l'université d'accueil.

²⁸ Pradalier N. « Structuration de l'imaginaire à partir d'éléments lexico-sémantiques préexistants dans la désignation sexuée en langue française » in *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.89-91

²⁹ Costaouec D., Ibid., p.141 à 146

ouvrir un coffre dont l'on a pressenti les trésors avant de les nommer. La langue française était un pays où je naviguais depuis ma naissance mais j'étais confrontée depuis peu à une présence mâle quotidienne violente, arrogante, ignorante et téléphage qui offrait à ma réflexion un champ d'énigmes anthropologiques, ou peut-être andrologiques³⁰.

Il semble que j'avais abordé le miroir de l'amer dans la vraie vie, hors livre. Aborder le miroir de l'amer c'est se cogner à lui ou passer de l'autre côté. Passer « de l'autre côté du miroir », c'est mourir³¹. Et comme je suis encore en vie, c'est que je me suis seulement heurtée à lui. Mais l'amer peut être long, large et sembler incontournable.

Et d'autant plus quand on lui offre un nid.

Quand l'écran de télévision s'installe à l'intérieur et qu'il est regardé par l'autre comme une fenêtre ouverte sur le monde ou comme un hublot³², l'état se referme sur vous. L'invisibilité physique de la médiation et de la manipulation technique et humaine peut être interprétée comme une absence de médiation et une méconnaissance de manipulation.

Les codes de l'opresseur s'installent dans votre intimité sans que vous ne l'ayez vu venir³³.

³⁰ Bien que la médecine se soit approprié le terme pour l'étude du fonctionnement et des dysfonctionnements de l'appareil génital masculin par analogie avec « gynécologie » pour les femmes, nous l'utilisons tout de même pour caractériser un logos mâle, point de vue masculin exclusif sur le monde, qui a contaminé le discours scientifique et journalistique jusqu'à envahir la planète. D'autres emploient le mot « phallogocentrisme ».

³¹ L'emploi de la métaphore poétique (qu'elle vienne de la chanteuse Barbara ou du poète Jean Cocteau) indique la prégnance des images discursives dans la tentative de comprendre et d'expliquer un parcours qui ne sort pourtant jamais du domaine de la réalité. L'intertextualité qu'évoque Barthes est au cœur de n'importe quel discours sans pouvoir être jamais véritablement cernée par quiconque car nous n'avons que les représentations de nos propres connaissances (Cyrulnik). Cependant la conscience de cette intertextualité ne doit pas voiler les zones d'implicite que je veux débusquer derrière les discours, sachant que l'implicite désormais traqué par mon travail est celui d'une hiérarchie établie et non avouée bien que régulièrement dénoncée entre les hommes et les femmes sans que jamais ne soit établie l'absence de hiérarchie qui m'a été enseignée dans mon jeune âge et à laquelle mon existence entière désormais se consacre.

« L'autre côté du miroir » est une image évoquée par Grothendieck en référence à *Alice au pays des merveilles* ne renvoyant donc pas à la mort mais à un univers autre, ce qui me fait revenir en mémoire les « univers parallèles » dont j'avais eu conscience à un moment de ma vie alors que je réfléchissais (dans tous les sens du terme car la formulation de ma pensée renvoyait à l'écriture et j'étais moi-même, un crayon à la main, sur une feuille de papier) sur l'écriture poétique comme science ou plutôt détermination de l'existence, c'était suite à une note qu'avait écrite André Breton à propos d'un événement qui survint dans son existence et qu'il mettait en lien avec un de ses textes ou poèmes (ma mémoire est hésitante à ce propos) fruit de son imaginaire. J'avais alors pris conscience que, de mon côté, il m'était arrivé la même chose. Je cherchais donc à identifier physiquement les éléments moléculaires qui pouvaient rendre possible ce lien de façon concrète, non seulement entre un avant et un après mais entre une formulation écrite et la réalisation de cette formulation comme une surprise venue de l'extérieur du sujet auteur.

Un article de vulgarisation intitulé « Recherche Une science des prémonitions ? » dans *Le Monde des religions*, mars-avril 2008 n°28, évoque la mécanique quantique et me propose une réponse, que je savais déjà y trouver, mais dont je cerne mieux les contours à présent si je rapproche l'explication vulgarisée dans l'article, du schéma bien connu, du yin et du yang, comme un argumentaire à l'application nécessaire du « point de l'altérité » dans la désignation de l'être humain.

Voici les extraits que je retiens de l'article : « Lorsque deux particules entrent en collision, elles donnent naissance à deux nouvelles particules (...). Ces deux nouvelles particules sont liées par un lien invisible. (...) Bien qu'elles soient séparées dans l'espace et dans le temps (éventuellement à une grande distance), elles restent en liaison. Si on détermine par la mesure les caractéristiques d'une des deux particules, on détermine nécessairement et instantanément les caractéristiques de l'autre », ceci étant l'explication vulgarisée de ce qui est appelé « la corrélation non locale ».

Je comprends bien que le lien avec le yin et le yang ne soit pas apparent dans un premier temps. Mais c'est pour fixer ma réflexion qu'il apparaît ici. Je remercie le sujet lecteur d'être existant pour faire exister à son tour ce support de réflexion.

³² Voir *La part du colibri* de Pierre Rabi, p.35

³³ Le cod (pour « complément d'objet direct ») « l' » renvoie à l'énoncé, pronom que l'on peut dire « neutre ». Je donne cette précision car c'est bien le sens que je veux faire entendre sans pour autant éliminer la possibilité connotative (dans le sens de « connotation liée à l'entourage » textuel et donc syntaxique) qui fait entendre ce

Il ne vous reste qu'à devenir poisson pour apprendre à respirer dans les gouffres marins et puis vous enfuir en vous laissant pousser des ailes sachant qu'un fil vous retient à l'humanité navigante, un fil de génération comme un fil d'écriture qui vous fait remonter cette « antique phrase humaine »³⁴ et la perpétuer, ou non, à votre tour.

cod comme un anaphorique renvoyant au mot singulier « oppresseur ». Une déclinaison au pluriel de ce Cod peut être faite dans cette phrase qui permettrait d'en déplier le sens car alors il s'agirait *des codes* qui *s'installent*. Or « les codes « de l'oppresseur » ont pu s'installer dans « votre intimité » sans que vous ne **les ayez vus venir** » nécessite d'identifier non seulement les codes mais aussi « l'oppresseur » car ce ne sont pas les « codes » qui s'installent mais l'oppresseur. Et les codes peuvent être installés avant « l'oppresseur identifié ». L'oppresseur peut avoir une dimension mythique et « l'oppresseur » qui joue ce rôle n'est alors qu'un outil révélateur de l'oppression mythique. Autrement dit, le bourreau physiquement identifié peut n'être qu'une marionnette elle-même construite par des rapports de soumission à un pouvoir qu'elle a intégré dans une confusion matricielle.

³⁴ Saint-John Perse « Venez et nous suivez, qui n'avons mots à dire : nous remontons ce pur délice sans graphie où court l'antique phrase humaine », Neiges, *Exil*, p.162

B. Quelle problématique ?

Et si la clé de l'origine des maux était dans le sens des mots ? C'est ainsi que pourrait être résumée ma problématique au bout de ces trente ans de réflexion depuis ma première inscription en thèse de doctorat. Aujourd'hui, j'énonce la nécessité d'une anthropologie de la mémoire que doit sans doute préparer une sémiologie de la mémoire ou plutôt de l'information. Car le sens des mots se construit par leur emploi³⁵.

Les hiérarchies construites socialement œuvrent à faire oublier la potentialité émancipatrice de la parole pour lui imposer leur point de vue totalitaire. En France, l'Académie et les dictionnaires jouent ce double jeu de constat et de diktat³⁶.

Au niveau planétaire, l'outil informatique a démultiplié le pouvoir totalitaire de la forme masculine adoptée comme généralisatrice qui est devenue le conditionnement premier de toute pensée, y compris de celle qui se veut libératrice et qui, par le fait, devient inopérante ou même nourrit le pouvoir qu'elle croit combattre. Le diktat idéologique auquel je fais référence est celui de la symbolisation phallique du pouvoir comme idéologie intégrée, descendante de ce que l'on a appelé le patriarcat et plus justement désignée aujourd'hui sous le terme de viriarcat, celui-ci imprègne les discours et contamine la pensée par son androcentrisme omniprésent. Cet androcentrisme qui se manifeste dans le respect aveugle d'un obscurantisme se donnant pour éclairage de la langue française³⁷ est aussi celui qui préside à la traduction de catégories philosophiques de pensée.

Le discours selon lequel le lumineux est associé au yang et au masculin, l'obscur étant associé au yin et au féminin, s'explique aisément par le monopole de la parole masculine pour qui la femme n'est que la mère ou la partenaire sexuelle, ce qui est par excellence non maîtrisable pour lui. Imaginons que la parole féminine ait eu le monopole des explications cosmogoniques, et à supposer qu'elle ait considéré l'homme dans un rapport binaire en face d'elle, il est alors probable que le lumineux fût attribué au féminin et l'obscur au masculin.

Cette méthode de réciprocité inversée des positions est précisément la méthode que j'ai appliquée à la lecture des dictionnaires monolingues français pour étudier leurs définitions de « mâle » et « femelle » (2012) et pour proposer des définitions qui respectent une vue symétrique garante d'une absence de hiérarchie entre les sexes et « recouvrant à égale partie le champ sémantique de l'humain » (2002). Cette proposition est reprise dans les pages qui suivent en lien avec le travail de recherche qu'avait développé de son côté Fabienne Baidier en 2002 et qu'elle a poursuivi depuis.

³⁵ Cette phrase que j'avais écrite comme une évidence semble ne pas être perçue comme telle par Fabienne Baidier qui évoque Wittgenstein à ce propos. Elle m'oblige de la sorte à m'arrêter sur elle et me poser à moi-même la question de la vérité de cet énoncé et, par là-même, de son pourquoi. Cependant, l'article d'Antoine Meillet « Comment les mots changent de sens » peut déjà être donné comme réponse. C'est non seulement le changement repéré en diachronie mais celui auquel contribue la dynamique synchronique. Une démonstration magistrale en est donnée par Anne Vigiuer dans son article de *Mots*, 9, 1984. Il est vrai qu'elle-même fait référence (p.44) à « la formule wittgensteinienne affirmant qu'« il n'est de sens que d'emploi ». Mais elle fait une différence entre « la transformation des valeurs du signe » qui s'opère « par modification et déplacement des traits internes de signification » et celle qui s'opère « en vertu d'une transformation de la combinatoire lexicale contextuelle », autrement dit entre celle qui renvoie « à des choix contingents et particuliers, inscrits dans une problématique d'énonciation personnelle en écho aux conditions de production des discours » et celle qui renvoie à « un phénomène collectif (...) plus diffus et disséminé », ou encore entre « sémiotique du signe » et « sémantique du discours ».

³⁶ Actuellement, 2012- 2014, il apparaît que plusieurs ouvrages (*Le féminisme en mouvements* de Nancy Fraser et *Des femmes et des hommes singuliers*) qui s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler « le Genre » obéissent dans leur écriture genrée (traduite de l'anglais ou originalement française) au nouveau totalitarisme de l'Académie française qui, sur son site, décide d'éliminer le féminin dans la désignation du genre humain. Il sera question de cette position polémique dans le paragraphe « Recherche-action et état des lieux ».

³⁷ Voir note ci-dessus

Pour illustrer le point de vue androcentré dans les discours, je prendrai pour exemple celui du mathématicien Grothendieck qui écrit dans *Récoltes et semailles*, à propos de son travail de recherche, lequel est, somme toute, comparable au travail de recherche par l'écriture que je suis moi-même en train de faire :

« Quand j'explore à tâtons l'insaisissable, l'informe, ce qui est sans nom, je suis le versant "yin", ou "féminin" de mon être. »³⁸

Je dirai de mon côté que lorsque « j'explore à tâtons l'insaisissable, l'informe, ce qui est sans nom », je suis le versant yang, ou « masculin » de mon être, s'il faut le dire ainsi.

Car c'est le père que je vais chercher en moi, bien plus lointain que la mère.

De mon côté, quand j'eus compris que « féminin » et « masculin » étaient décidément des principes premiers auxquels nous ne pouvions échapper et qu'une nécessité discursive ou politique voulait à tout prix caractériser, je me proposais de faire appel aux découvertes de la biologie cellulaire pour ce faire, nommant « principe de propagation » le principe masculin qu'il serait plus juste alors d'appeler « principe mâle » parce qu'il fait référence à la conduite des spermatozoïdes et « principe structurant » le principe féminin qu'il serait là encore plus judicieux de dire « principe femelle », dans la mesure où il renvoie à la capacité structurante de l'ovule.

Mais nous verrons qu'en langue, « féminin » et « masculin » peuvent être parfaitement dissociés de *mâle* et *femelle* comme de *femme* et *homme*, du moins d'un point de vue synchronique, ce qui nous orientera plutôt vers une vigilance à maintenir dans la distinction entre les langues.

« On ne peut nier que tout effort pour établir une méthode unique, destinée aussi bien à traiter de tous les faits linguistiques qu'à décrire n'importe quelle langue, aboutira presque inévitablement à donner le même statut à des phénomènes qui diffèrent, non seulement par leur aspect physique - ce qui serait tout à fait normal - mais aussi par leur rôle dans l'économie de la langue. »³⁹

Et plutôt que de vouloir établir des généralités entre les langues pour construire des ponts qui deviennent des autoroutes de la pensée, je suggère de faire émerger les différences pour y puiser une richesse à déployer en retour.

De même que, plutôt que de monter en généralité à partir de situations observées, (qu'elles soient sociales, culturelles, culturelles ou psychologiques) je propose de creuser les distinctions pour en extraire les sédiments à partir desquels construire une ère à venir. Peut-être pouvons-nous ici intégrer ce que Joëlle Le Marec propose de nommer les *composites*.

Si la formation de l'identité sociale se fait dans le rapport aux autres, la recherche de cette identité pouvant commencer dès que la conscience de l'altérité et de notre multiplicité se met en place, l'identité psychique est bien plus subtile à saisir car elle a un lien plus étroit avec l'identité biologique et elle est unique.

Or, dans la recherche que sous-tend l'écriture, nous sommes à l'écoute des résonances du monde en nous sous les couches accumulées de l'apprentissage. Pour rester dans le registre qu'inaugure le discours de Grothendieck, je dirai que notre corps s'identifie à l'espace autour de lui, il est aussi celui qui taille dans l'informe à coups de laser, de serpe ou de marteau pour employer les métaphores du *bâtisseur* de Grothendieck, en l'occurrence « de la bâtisseuse ».

Dans son ouvrage autobiographique, Grothendieck évoque sa part « fille » et sa part « garçon ». Sa part fille est pour lui la pionnière et l'exploratrice, sa part garçon étant la partie bâtisseuse. C'est moi qui fais accorder au féminin selon la virtualité de notre langue. L'auteur, lui, qui cherche à nommer sa part « fille » ne trouve pas le mot.

« Le seul qui colle tant soit peu, c'est « explorateur, mais c'est encore un nom de garçon, poursuit-il, rien à faire ».

³⁸ Grothendieck, *Récoltes et semailles*, p. 63

³⁹ André Martinet, *Langue et fonction*, p.13

Et voilà qu'il accuse la « langue » d'être « une garce » :

« Elle nous piège sans qu'on s'en rende compte », dit-il, « visiblement de mère avec les préjugés ancestraux »⁴⁰.

Mais n'y a-t-il pas erreur de perspective ? Ne sont-ce pas plutôt des « préjugés » très actuels qui piègent l'auteur dans ses représentations au point de lui faire ignorer ce qu'il a dû apprendre à l'école primaire du fonctionnement de la langue française qui s'articule selon le genre grammatical ? Et la masculinisation érigée en principe d'école contamine certes plus facilement les garçons que les filles puisqu'elle leur permet de ne jamais penser l'accord de l'autre genre dans la désignation d'eux-mêmes (2002).

Ce qui semble être une facilité de penser, ou un privilège énonciatif, devient alors une verrue de l'intérieur, un grippage articulatoire, un « handicap de pensée » (Le Goff : 2012).

Le terme de « garce » lui-même a subi les effets nocifs de la primauté accordée au masculin. « Garçon » s'est interposé entre « garce »⁴¹ et « garçonne » pour prendre toute la place de la désignation humaine jusqu'au « vieux garçon ». Car, face au « vieux garçon » nous ne connaissons pas la « vieille garce » mais la « vieille fille ». Et le « vieux fils » n'est pas apparu.

Quel paradoxe pour un « garçon » d'appeler « garce » ou plutôt de traiter de « garce », car le mot est un qualificatif péjoratif⁴² sous la plume de Grothendieck, la langue française, que lui-même, ou un-e autre, dira par ailleurs « maternelle » !

Et pourquoi le mot « garce »⁴³ est-il devenu, dans de nombreuses bouches, un qualificatif péjoratif qui ne s'applique, il est vrai, qu'à des individus féminins ou à des mots féminins que l'on personnalise ?

Et pourquoi le mot « homme » est venu se positionner en face de « femme »⁴⁴ ? Serait-ce que la « mère » veut prendre toute la place ?

« La langue française ne propose en effet que le lexème *mère* pour affirmer l'identité féminine dans sa complémentarité avec l'identité masculine nommée alors *père*, l'un et l'autre recouvrant à égale partie le champ sémantique de l'humain reproducteur. » (2002)

Mais l'être humain veille, et il est double bien avant de se déterminer *mère* ou *père* et sans avoir besoin de devenir *mère* ou *père*.

Quand l'oracle a énoncé le futur d'Œdipe en terme de meurtre du père et d'épousailles avec la mère, la formulation a piégé l'avenir du père comme du fils qui, l'un et l'autre, se sont pensés uniques dans la représentation de l'humain, la femme n'ayant pas d'autre représentation que celles de mère ou partenaire sexuelle. Mais, de son propre aveu, Freud a écrit pour être dépassé.

Nous pouvons aussi partir sur une autre réflexion pour penser l'humain, par exemple celle de Nietzsche et sa théorie du Surhumain⁴⁵. Mais là encore, la traduction de la langue allemande à

⁴⁰ Ibid., p. 64

⁴¹ Notons que son masculin « gars », bien qu'évoluant dans le registre familier, ne se teinte d'aucune péjoration.

⁴² Ici, je rappelle que la connotation péjorative du féminin est une donnée des dictionnaires actuels mais n'a rien de systématique. Il ne tient qu'à l'usage de supprimer toute péjoration aux termes féminins.

⁴³ J'ai eu plaisir à entendre ce mot, comme ressurgi de son passé sous sa simple dénotation, celle que l'on trouve chez Montaigne (Livre II, ch. XII, p.179), dans un texte slamé sur scène par l'artiste Jourdaa, que je remercie pour cela. Je note également dans *Le français parlé à Toulouse* de Jean Séguy, en 1950 : « *jeune homme* « célibataire de tout âge. On dit encore fréquemment : « *Il est resté jeune homme* » mais *garçon, vieux garçon*, se répandent » p.60.

⁴⁴ Parce qu'en français, il n'y en a pas d'autre depuis que l'*homo* latin a pris la place du *vir*.

⁴⁵ Je n'utilise pas la traduction « surhomme » dans la mesure où, en français « homme » ne traduit pas le sens de *Mensch*, mais celui de *Mein* autant et plutôt plus que celui de *Mensch*. Par ailleurs les mots *superman* et *superwoman* en anglais renvoyant au domaine de la force et de la capacité physique, popularisés par le cinéma, contribuent au dévoiement du sens que recouvre l'idée du « surHomme » selon Nietzsche dont je pourrais peut-être proposer une traduction en anglais qui serait métawoman permettant d'introduire la notion de dépassement

la française nous piège, de même que Nietzsche a été piégé par le principe de catégorisation des humains qu'il a eu la faiblesse de revendiquer⁴⁶ et qui fut à son tour utilisé dans les termes que l'histoire tragique du siècle dernier nous a fait connaître.

de soi pour une création au-delà du féminin et du masculin. Le problème du point médian dans les notes est qu'il se lit comme un o dans les notes que l'on peut afficher en fenêtre dans la lecture du texte.

⁴⁶ Parler des autres, en effet, c'est parler de soi. Car enfin ce n'est que l'idée que nous nous faisons de ces autres qui est alors émise. Ainsi « les Allemands » chez Nietzsche sont sans doute une partie de lui avec laquelle il a choisi d'être en rupture, de même que « les femmes » chez Nietzsche sont sans doute l'image qu'il s'est faite des femmes de son entourage comme représentantes de l'humanité féminine, qu'il juge comme étant la faiblesse par excellence, mais ils sont nombreux à avoir cette vision des femmes, laquelle est entretenue par ces femmes-là mêmes qui ont fait le choix de se reposer sur cette faiblesse fictive pour donner peut-être une autre raison d'être à l'homme que sa raison coïtale. Pour ce qui est des femmes en particulier, l'emploi des expressions « sexe faible », en face de « sexe fort » pour désigner les hommes, ne nous aide pas (nous = hommes et femmes confondus) à dépasser les « préjugés qui obscurcissent la raison ».

C. Ma rencontre avec Nietzsche

L'année 1968⁴⁷ fut pour moi celle du passage de collège en lycée, ou plus précisément de la classe de troisième à celle de seconde, correspondant à un changement d'environnement humain et d'environnement logistique.

Pour ce qui est de l'environnement logistique au collège, les salles étaient attribuées aux classes et c'était les professeurs qui allaient d'une salle à une autre. Pour ce qui est de l'environnement humain, nous n'avions que des professeurs femmes, civiles ou religieuses⁴⁸, et nous étions entre filles. Les distinctions entre nous se faisaient sur la base du latin : deux classes par niveau. J'étais dans la classe des latinistes. Mais j'étais « interne »⁴⁹ également et il y avait une distinction entre celles qui étaient appelées « pensionnaires », c'est-à-dire *internes*, et les autres, les *externes*⁵⁰. Entre les deux, il y avait les « demi-pensionnaires »⁵¹ qui mangeaient au collège et qui prenaient à la fin de la journée scolaire un autobus pour partir chez elles en compagnie des autres collégiennes et collégiens de la sous-préfecture qui comportait deux autres établissements scolaires, dont l'un était une ancienne institution cléricale, dite « petit-séminaire » et fréquentée uniquement par des garçons, et un autre qui, lui, était « public », mixte et plus conséquent du point de vue du nombre d'élèves.

Je n'entrerai pas plus loin dans les distinctions qui pouvaient être faites car nous arriverions à l'atomisation⁵².

L'adjectif « *public* » (féminin : *publique*) mis entre guillemets dans le paragraphe ci-dessus s'oppose à « *privée* »⁵³ mais pouvait être également employé pour atténuer la violence

⁴⁷ Cette date historique dans le mouvement des idées, du point de vue occidental, peut être considérée comme le cadre qui se dissout en filigrane dans l'évolution de cette même pensée au contact de la réalité économique-sociétale capitaliste. J'emploie le terme « capitaliste » pour englober les notions de capitalisme comme d'anticapitalisme. C'est aussi à partir de cette date que, dans la religion catholique, en France pour ce que j'en connais, le vouvoiement de Dieu est passé au tutoiement public. « Notre père qui êtes aux cieux » est devenu « Notre père qui es aux cieux ».

⁴⁸ Depuis mon enfance je connaissais les « religieuses » (hors pâtisserie !). Contrairement aux civiles, elles n'étaient pas désignées par leur patronyme mais par le titre de « sœur » suivi d'un prénom féminin (Agnès, Lucie, Marcienne, Odile, ou bien pouvant être entendu masculin ou féminin, tel André·e ou Paul·e) et plus rarement masculin (Lucien) ou bien se référant explicitement à une appellation chrétienne (Saint-Clément, Saint-Michel ou Marie du Christ-roi). Lorsque nous nous adressions à elles, nous les appelions « Ma sœur ». Lorsque nous nous adressions aux civiles, nous les appelions « Madame » et, quand nous parlions de celles-ci, nous les désignions sous leur seul patronyme. L'une d'entre elles changea de patronyme en cours d'année, quand j'étais en cinquième, parce qu'elle venait de se marier. Je me souviens d'avoir trouvé la chose étrange et gênante, non qu'elle se fût mariée mais qu'elle nous demandât de la désigner par un nom différent.

⁴⁹ J'emploie ici le mot utilisé dans les établissements publics où j'ai exercé pendant sept ans en tant que « maîtresse d'internat », plus simplement dit « pionne », pionne comme féminin de « pion », le *pion* étant l'objet que l'on déplace sur un échiquier et qui a la plus petite valeur dans le cadre du jeu des échecs. Le féminin nous fait oublier l'étymologie mais notre emploi par certaine hiérarchie nous la rappelait.

⁵⁰ « Externes » était le mot utilisé dans tous les établissements, qu'ils soient publics ou privés, pour désigner les élèves qui ne mangeaient pas dans l'établissement à midi. Et comme il existait des maîtres ou maîtresses d'*internat*, il existait des maîtres ou maîtresses d'*externat* mais les un-es comme les autres, bien que les conditions de leur contrat soient différentes, étaient désigné-es par les élèves et se désignaient eux-mêmes comme « pions » et elles-mêmes comme « pionnes ». J'apprends que le terme « pilière » est, de la même façon, introduit par des joueuses de rugby canadiennes.

⁵¹ *Demi-pensionnaire* abrégé en « *demi-p* », par le personnel éducatif comme par les élèves, dans les établissements où j'ai exercé plus tard.

⁵² L'atomisation est ce que je reconnais à présent comme un des principes de ce que j'ai appelé et que je maintiens comme étant le « métaréalisme » selon ma conception. Mais ce que l'on appelle « l'intersectionnalité » peut également nous conduire à l'atomisation.

⁵³ Je souhaitais mettre un *e* entre parenthèses dans la mesure où ce « *privé* » est un participe passé que l'on entendait plus souvent accolé à école et qui s'écrivait donc « *privée* » mais mon logiciel a écrit le symbole de l'euro à la place. La frappe de la parenthèse d'ouverture suivie de celle du *e*, suivie de celle de la parenthèse de fermeture donne en effet le signe de l'euro. Ce qui nous rappelle judicieusement que c'est la source financière

entendue dans le mot « *laïc* » opposé à « *religieux* », sachant que, dans ce cadre de l'Education, le terme de « *privé* » succédait à celui de « *libre* » opposé à « *laïc, laïque* » lui-même synonyme alors de « *public, publique* » : « *école laïque* » et « *école publique* » étaient des syntagmes employés pour désigner le même établissement en opposition à « *école libre* » et « *école privée* », syntagmes également employés pour désigner l'autre établissement.

Autant il pouvait y avoir une revendication de certaines d'aller à « La laïque », autant il pouvait y avoir une condescendance de certaines autres à parler de « la laïque » ou bien « du laïc », le masculin étant employé ici dans une abstraction qui englobait l'école elle-même, du point de vue des bâtiments scolaires, et l'enseignement dispensé par des gens⁵⁴ non-religieux. L'observation ci-dessus se base sur ma mémoire dans le cadre d'un village de l'Aveyron de 1960 à 1968 environ.

Or, étaient dites également « laïcs » (et ici le mot n'est pas plus masculin que féminin, contrairement à ce qu'en dit le Petit Larousse 2008) les personnes qui, bien que s'étant vouées au célibat, ne portaient pas de costume religieux, le costume religieux étant une robe longue et noire pour les hommes comme pour les femmes, les femmes ayant en plus un voile qui ne laissait voir que le visage, les hommes ayant tous les cheveux courts. L'année 1968 détermina un certain changement dans cette apparence. Celles qui le souhaitaient pouvaient en effet prendre l'apparence de « civiles », donc de « laïcs ». Les « curés », « abbés » ou « sœurs » pouvaient donc être habillé-es « en laïc »⁵⁵, ce qui correspond à « en civil » mais :

« Le laïc, nous dit le dictionnaire *Petit Larousse 2008*, est l'ensemble des laïques⁵⁶ dans l'Église catholique »

Et ce même dictionnaire signale l'étymologie grecque de « *laikos*, qui appartient au peuple », *laikos* devenu en bas latin « *laicus, laica, laicum* ». Nous pourrions donc creuser plus tard l'idée de « démocratie », en référence au *demos* grec, et de « laïcité », en référence au *laikos* grec, de même que la correspondance entre « *civil* » et « *laïc* » et entre « *militaire* » et « *religieux* ». Mais ce n'est pas notre propos ici.

J'en étais au passage de l'année 1968 dans ma petite vie qui avait connu les coups de foudre successifs avec Lamartine (pour ses alexandrins) puis Corneille (pour son personnage de Sabine dans *Horace* et, en particulier, sa tirade contre Rome) et qui rencontra Nietzsche sur une table de l'institution catholique nommée « Immaculée conception⁵⁷ » laquelle ne pouvait plus être appelée « Petit-séminaire » depuis l'année précédente, année de l'introduction des filles dans ce « sanctuaire » réservé jusque-là aux garçons.

Le changement d'environnement humain résidait donc dans le passage à la mixité dans les salles de classe du côté des élèves comme du côté des professeurs, qui pouvaient être des civil-es (nommé-es *Madame, Mademoiselle* ou *Monsieur*) et des religieux hommes ou femmes, c'est-à-dire abbé ou religieuse (l'un nommé *Monsieur l'abbé*, l'autre *Ma sœur*) - la distinction de hiérarchie entre ces deux dernières catégories, seulement liée au sexe, est immense puisque non seulement l'une est investie du pouvoir d'absolution⁵⁸ et de

qui est actuellement considérée comme faisant la différence, c'est pourquoi je laisse ce symbole à la place du « e entre parenthèses » que je souhaitais faire apparaître.

⁵⁴ Ici je n'emploie pas le mot « personne » qui serait sans doute plus adéquat vu les connotations dont s'est chargé le mot « gens » (employé plus souvent dans le syntagme « vraies gens » que hors qualification) pour n'avoir pas à faire l'accord au féminin, ce qui donnerait « non-religieuses » et renverrait trop facilement à « religieuse » en tant que substantif (hors pâtisserie) qui n'a pas de correspondant au masculin sinon celui de « frère » renvoyant à « frères en religion » actuellement assumé, politiquement parlant, par le parti des « Frères musulmans ».

⁵⁵ Ici l'expression a une connotation adverbiale, c'est pourquoi j'écris *laïc* sans *s*.

⁵⁶ Notons cette écriture qui est un féminin généralisateur, renvoyant aux hommes autant qu'aux femmes

⁵⁷ *L'Immaculée Conception* est, dans la religion catholique, la désignation de la mère du Christ, lequel est dit prophète par les autres religions au même titre que Moïse dans la religion juive ou Mahomet dans la musulmane, mais « fils de Dieu » dans la chrétienne. Il est dit également que sa mère est Vierge et conçue, elle-même, sans « péché », c'est-à-dire « immaculée » ce qui pose l'intervention sexuelle de l'homme dans la procréation comme une souillure, ou encore la honte de l'humanité.

⁵⁸ Résolution de ce qui est nommé « péché » c'est-à-dire culpabilité attachée à des actes jugés répréhensibles

transformation du vin et du pain⁵⁹ en sang et en chair symboliques⁶⁰ mais également il lui est réservé un espace de discours où elle interprète à sa façon les textes bibliques devant une assemblée hebdomadaire de « fidèles », alors que l'autre n'a aucun de ces pouvoirs-là, ni l'occasion d'interpréter (sauf auprès d'un public d'enfants dans le cadre de l'enseignement religieux, ce qui est peut-être plus performatif mais moins prestigieux).

Le changement logistique résidait dans le fait que c'était, ici, les élèves qui changeaient de salle et non les professeurs. Les lieux étaient également empreints d'une histoire qui se lisait dans l'espace environnant : tables en vieux bois épais et vernis où les traces des occupants précédents pouvaient être gravées, grandes fenêtres à l'ancienne et plafond très haut, odeur différente⁶¹. Rien à voir avec les « préfabriqués » où notre classe de troisième recevait ses professeurs.

Ce fut donc sur une de ces tables longues et épaisses, où je m'étais glissée pour suivre le cours proposé, qu'un livre avait été laissé à l'abandon.

Selon le souvenir que j'en ai, il était relativement épais, en format A5, et recouvert d'un papier kraft. Je ne pourrai donc en donner ni le titre ni le ou les auteur(s) ou autrice(s). Pour ce qui est de la date d'édition, elle était forcément avant 1968, car ce n'était déjà plus un livre neuf.

Je ne saurais dire si c'était un manuel de philosophie qui comportait plusieurs extraits d'auteurs et que je l'aurais ouvert à l'endroit-même du passage réservé à Nietzsche. Je ne saurais dire non plus si c'était un abrégé de la théorie du Surhomme de Nietzsche qui désigne les trois métamorphoses de l'esprit humain dans le passage du chameau au lion et à l'enfant. Je ne saurais dire non plus si c'était le livre lui-même « Ainsi parlait Zarathoustra » traduit en français.

Ce que je sais, c'est qu'en lisant ce que je lus là, j'eus la révélation de découvrir le fond de ma pensée. Une expérience absolument nouvelle et bouleversante. Je fus désormais dans l'impatience d'arriver en classe de terminale pour étudier Nietzsche⁶².

J'ai cherché depuis, dans plusieurs livres traduits en français, que ce soit *Le gai savoir*, *Par-delà le bien et le mal*, en deux traductions françaises, *La volonté de puissance*, *Ainsi Parlait Zarathoustra*, *Ecce homo*, le passage qui fut pour moi lumineux dans sa découverte. Mais ce

⁵⁹ Le pain dont il est question est nommé « pain d'ange ». Il se présente sous forme de fine feuille blanche et il est une nourriture très agréable au palais que les enfants, dans leur septième année, apprennent à connaître dans le cadre des cours qui les préparent à ce qui est dit « première communion » c'est-à-dire *permission de recevoir un bout de cette feuille découpée en rond à un moment très précis de l'office religieux*. Cette feuille découpée en rond est dite alors « hostie » du moment où elle a été « consacrée » par le prêtre qui officie et opère donc un acte performatif (dans le sens austinien) impossible à une femme, selon la dernière affirmation papale. Le pape est le sommet de la hiérarchie masculine pyramidale et de la hiérarchie catholique tout court.

⁶⁰ En disant, dans le cadre liturgique, la parole performative : « Ceci est mon corps ». C'est aussi le titre d'un film qui fait une lecture de l'épître de Paul, éclairée par Michel Serre d'une part et Michel Onfray d'autre part, et propose une issue nietzschéenne à l'histoire du mâle humain.

⁶¹ En me relisant, il me revient en mémoire un passage de « Notre prison est un royaume » de Cronin que j'avais lu dans ma prime enfance et que j'ai relu il y a quelques années, histoire de repérer quelques éléments de mon conditionnement livresque, non étranger à la qualité de réception des sensations d'alors. Ainsi peut être appréciée une disponibilité à la réception du sens véhiculé par l'écrit et d'autant plus si je mets cet élément en lien avec un autre, vécu également dans ma prime enfance. Dans la pénombre d'une pièce et la douce chaleur d'un appareil à gaz, une grand-tante de noir et gris vêtue, au visage doux et ridé couronnée d'une longue tresse de cheveux blancs avait effleuré du doigt l'illustration de mon livre d'histoire en disant : « c'est mon époque ! ». C'est ainsi que, d'une page d'histoire, d'un livre froid et plat, surgissait une vie réelle que je connaissais. Et le lien était fait entre la chair et les lettres, le papier et l'humain, le présent et le passé fixé par la mémoire de l'écrit.

⁶² Arrivée enfin en classe de terminale, je dis à notre professeur de philo combien il me tardait d'étudier Nietzsche. Elle m'avoua alors qu'hélas, je devrai me satisfaire d'un travail solitaire que je mènerai seule car elle ne connaissait pas suffisamment Nietzsche pour l'enseigner et que sa base de travail à elle était Platon. Mais, ajouta-t-elle, je vous dispense du travail sur Platon pour que vous puissiez prendre tout votre temps pour étudier Nietzsche. Elle s'appelait « Sœur Paule » : je profite de l'occasion pour la saluer et lui témoigner ma reconnaissance pour cette disponibilité et cette confiance dans la capacité intellectuelle de notre adolescence.

fut en vain. Peut-être alors, dans cette recherche, m'en éloignai-je de plus en plus puisque j'allai jusqu'à le chercher dans l'adaptation d'*Ainsi parlait Zarathoustra* de Jean-Louis Barrault. Je l'ai cherché aussi dans le petit livre sur Nietzsche écrit par Deleuze⁶³ qui fut sans doute mon unique passeur⁶⁴ dans ma recherche en classe de terminale où je n'avais pas les moyens de m'offrir les œuvres du philosophe.

Quand bien même je les aurais eus, et ne pratiquant pas moi-même la langue allemande, j'aurais encore été tributaire des différentes traductrices qui sont alors des passeuses dont j'ai voulu confronter plus tard les traductions mais les différences n'apparaissaient que sur des points de détail alors que je cherchais de mon côté la distinction entre le Mann et le Mensch allemands que je ne trouvais hélas jamais puisque toujours traduits par « homme » au pluriel ou au singulier et jamais par *homme* (Mann) distinct de *être humain* (Mensch) ou par *homme* (Mensch) distinct de *mâle* (Mann).

Cependant, pour rédiger le présent passage, j'ai encore cherché, 45 ans plus tard, si je pouvais retrouver la citation et j'étais à deux doigts d'abandonner mes recherches quand j'en parlai à Nicole Vesin⁶⁵ qui me confia qu'elle avait aussi reçu la *théorie du « Surhomme »* de Nietzsche l'année de sa terminale comme une révélation de ce qu'elle pensait alors, c'était à la lecture de « *Ainsi parlait Zarathoustra* ». Voilà qu'elle réduisit enfin mon champ de recherche !

Si, au cours des années 1968-1970, deux adolescentes au moins découvraient, chacune de leur côté, la révélation de leurs pensées chez un auteur commun, l'on pouvait supposer que ces pensées seraient comprises par d'autres, y compris dans leur traduction particulière. C'était dans « *Ainsi parlait Zarathoustra* » que je devais donc chercher.

Il semble en effet que la redécouverte de Nietzsche depuis ces années-là s'accompagne d'interprétations différentes à propos de détails liés à la langue allemande, comme celle du *oui* allemand entendu *ya* et donc proche du *Hi han* comme onomatopée française du braiement de l'âne, qui fait que le « chameau » de la traductrice Marthe Robert est interprété en tant qu'« âne » par d'autres dans la mesure où l'âne et le chameau ont, en français, les connotations communes d'entêtement et de bêtes de charge. Ce *ya* est entendu comme le *ya* du troupeau, celui des bêtes de somme.

Or le *oui* nietzschéen n'a jamais été, pour moi, celui de l'âne ou du chameau. Mais celui de l'enfant, qui émerge de toutes les phases par lesquelles passe l'esprit de l'être humain dans son historicité, y compris religieuse, dont la première est celle de l'âne en effet qui porte son bât mais, plus justement du chameau qui non seulement porte la charge extérieure, que lui imposent ses congénères humain-es, mais la charge intérieure de l'eau qui lui permettra d'aller loin dans le désert. Ainsi le symbolisme du chameau dépasse largement celui de l'âne par ailleurs parfois opposé à celui de l'ânesse, selon le dictionnaire des symboles (Ibid.).

Celui du lion est plus univoque, étant à la fois celui de la révolte et de l'imposition de sa force. En même temps, il est celui du pouvoir de régénérescence :

« Ainsi en allait-il de l'Égypte où les lions étaient souvent représentés par couple dos à dos : chacun d'eux regardait l'horizon opposé, l'un à l'est l'autre à l'ouest. Ils en vinrent à symboliser les deux horizons et la course du soleil d'une extrémité à l'autre de la terre. Surveillant ainsi l'écoulement du jour, ils représentaient Hier et Demain.

⁶³ Deleuze, Gilles, Nietzsche, sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie, Presses Universitaires de France, Paris, 1965

⁶⁴ Ma professeur ayant cependant été suivie pour moi un colloque sur Nietzsche, ce qu'elle m'en dit me confirma dans l'idée que je m'en étais forgée.

⁶⁵ Que je salue et remercie au passage. C'est aussi à elle que je dois ma réussite au Capes : elle m'envoyait régulièrement les notes des cours de préparation qu'elle suivait et c'est grâce à ces notes que j'appris et le programme et l'esprit qui présidaient au Capes. Elle fut une meilleure passeuse pour moi-même qu'interlocutrice pour les correcteur-ices qui ne lui attribuèrent pas les notes qu'elle méritait pour ses qualités intellectuelles et de pédagogue. Car elle échoua au concours qu'elle me permit de réussir.

[...]. D'une façon plus générale, ils symbolisèrent ce **rajeunissement de vigueur**, qu'assure l'alternance de la nuit et du jour, de l'effort et du repos. »⁶⁶

Mais le plus simple est encore de donner la parole à Nietzsche lui-même traduit par Marthe Robert, traduction à laquelle j'appliquerai ma propre lecture pour que soit entendue celle-ci au féminin, comme je l'ai moi-même reçue, le féminin étant alors l'élément généralisateur puisque je me pensais comme un échantillon des êtres humains. Voici donc le passage adapté en écriture paritaire, dite « égalitaire » aussi :

« Je vous nomme trois métamorphoses de l'esprit : comment l'esprit se change en chameau, le chameau en lion et finalement le lion en enfant.

Il y a beaucoup de choses lourdes pour l'esprit fort et patient que le respect habite : sa force réclame un poids, et le plus lourd.

Qu'est-ce qui est lourd ? demande l'esprit robuste, et tel le chameau, il s'agenouille et demande à être bien chargé.

Qu'y a-t-il de plus lourd ? demande l'esprit robuste. Dites-le, ô héros, afin que je le prenne sur moi et que ma force se réjouisse.

N'est-ce pas ceci : s'humilier pour faire souffrir son orgueil ? Faire luire sa folie pour railler sa sagesse ?

Ou est-ce ceci : fuir notre propre cause quand elle célèbre sa victoire ? Monter sur des montagnes hautes pour tenter la tentatrice⁶⁷ ?

Ou est-ce ceci : se nourrir des glands et de l'herbe de la connaissance, allumer son âme pour l'amour de la vérité ?

Ou est-ce ceci : être malade et renvoyer celles et ceux qui te consolent, se lier avec des sourd·es qui n'entendent jamais ce que tu veux ?

Ou est-ce ceci : descendre dans l'eau sale si c'est l'eau de la vérité, ne repousser ni les grenouilles froides, ni les crapauds brûlants ?

Ou est-ce ceci : aimer celles et ceux qui nous méprisent et tendre la main au spectre au moment même où il veut nous faire peur ?

Toutes ces choses, qui sont les plus lourdes, l'esprit patient les prend sur lui : tel le chameau qui court au désert avec sa charge, c'est ainsi qu'il se hâte vers son désert.

Mais dans le désert le plus solitaire, la seconde métamorphose a lieu : ici l'esprit se change en lion, il veut gagner la liberté de force et être maître dans son propre désert.

Il cherche ici son dernier maître : il veut être l'ennemi·e de son maître et l'ennemi·e de son dernier dieu, il veut se mesurer avec le grand dragon et remporter la victoire.

Quel est le grand dragon que l'esprit ne consent plus à appeler maître et dieu ? « Tu dois », tel est le nom du grand dragon. Mais l'esprit du lion dit « Je veux. »

« Tu dois » lui barre le chemin, étincelant d'or, c'est une bête à écailles, et sur chaque écaille brille en lettres d'or : « Tu dois ! »

⁶⁶ Ibid, p.576

⁶⁷ Marthe Robert traduit « le tentateur ». Je lui substitue « la tentatrice » que nous pouvons nous permettre de rapprocher ou d'éloigner à notre gré, en le masculinisant éventuellement. Voici un passage de *Par-delà le bien et le mal* traduit par Cornélius Heim qui peut éclairer le sens de ce « tentateur » :

« Une nouvelle race de philosophes montent à l'horizon : je me hasarde à les baptiser d'un nom qui ne va pas sans danger. Tels que je les pressens, tels qu'ils se laissent pressentir – car il appartient à leur nature de *vouloir* rester des énigmes sur quelques points – ces philosophes de l'avenir voudraient avoir le droit, peut-être aussi le tort, d'être appelés des *tentateurs*. Ce terme même n'est en fin de compte qu'une tentative, ou, si l'on veut, une tentation. » Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal*, Gallimard, traduit de l'allemand par Cornélius Heim 1971, p. 60

Des valeurs millénaires brillent sur ces écailles et le plus puissant de tous les dragons parle ainsi : « Elle brille sur moi - la valeur de toutes choses. »

« Toute valeur est déjà créée- et toute valeur déjà créée est en moi. En vérité, il n'y aura plus de « je veux ». Ainsi parle le dragon.

Mes sœurs, mes frères, pourquoi faut-il le lion dans l'esprit ? Ne suffit-elle pas la bête de somme qui renonce et montre son respect ?

Créer des valeurs neuves - même le lion ne le peut pas encore : mais se rendre libre pour une création nouvelle – voilà ce que peut la puissance du lion.

Gagner le droit de créer des valeurs neuves, c'est la conquête la plus terrible pour un esprit patient et respectueux. En vérité, il y voit une rapine et l'affaire de la bête de proie.

Jadis, il aimait le « Tu dois » comme son bien le plus sacré et maintenant c'est dans ce bien lui-même qu'il doit trouver folie et arbitraire, afin de gagner sa liberté aux dépens de son amour : il a besoin du lion pour une pareille rapine.

Mais dites, mes sœurs, mes frères, que peut l'enfant que le lion n'ait pu faire ? Pourquoi le lion féroce doit-il encore se changer en enfant ?

L'enfant est innocence et oubli, un recommencement, un jeu, une roue qui se meut d'elle-même, un premier mouvement, un « oui » sacré.

Oui, au jeu de la création, mes sœurs, mes frères, il faut un « oui » sacré : alors l'esprit veut *sa* volonté, celui, celle qui est perdu·e au monde gagne *son* monde.

Je vous ai nommé trois métamorphoses de l'esprit : comment l'esprit s'est changé en chameau, le chameau en lion et le lion en enfant.

Ainsi parlait Zarathoustra. Et en ce temps il demeurait en la ville qu'on appelle : la Vache bigarrée. »⁶⁸

Car il faut rire aussi ! Nietzsche fait parler ensuite un sage dont la folie plaît bien à Zarathoustra et qui dit :

« Dix fois par jour il te faut rire et être gai·e, sinon ta nuit serait troublée par ton estomac, ce père du chagrin. »⁶⁹

Nietzsche nous dicte ici la voie à suivre : celle de l'affranchissement au règne du devoir et de la soumission pour laisser naître en soi la liberté, condition première de la création, sans oublier l'attention à son propre corps.

Mais n'allons pas jouer au « dragon » à notre tour ! S'il y a nécessité d'une nouvelle norme orthographique, nous pourrions la laisser émerger de l'usage pourvu que cet usage soit constamment éclairé de la réflexion. Ici, nous nous éloignons de l'énoncé martinétien selon lequel la langue fonctionne d'autant mieux que l'on n'en a pas conscience. C'est un fonctionnement intéressant peut-être pour les sociolinguistes qui peuvent mieux définir ainsi leur propre champ de retour sur objet. Mais pour qui pense la langue comme expression de l'intelligence humaine c'est précisément l'inverse qui sera énoncé, à savoir : « la faculté de parler une langue donnée implique celle de parler *de* cette langue »⁷⁰ (Jakobson)

Ainsi le principe de l'interaction en informatique est à intégrer dans les logiciels orthographiques. Et pour qu'il y ait réflexion, il faut qu'il y ait compréhension du système linguistique français. Ce qui nécessitera de reprendre l'étude de la langue dans son fonctionnement syntaxique et grammatical.

⁶⁸ Nietzsche Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduit de l'allemand par Marthe Robert, le club français du livre, 1958, collection 10/18, 1980, nouveau tirage 1982, p. 25-27, extrait adapté en français moderne, ou altérité, par moi-même.

⁶⁹ Ibid. p. 27

⁷⁰ Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Les Éditions de Minuit, 1963, p.81 C'est l'auteur qui souligne.

Enfin, pour qu'émerge une parité communicationnelle, c'est-à-dire la position égalitaire des hommes et des femmes non seulement face à la langue mais avec elle et tout ce qu'elle véhicule, force nous sera de revisiter nos schémas de pensée en terme(s) duel(s) et paritaires, ce qui renvoie aux notions de *partenaire* « de jeu » ou d'*adversaire* « de jeu »⁷¹. Le jeu est entendu comme une activité humaine où l'égo se manifeste ou choisit de se taire, sinon de se terrer. Le collectif et l'individuel ont ici partie liée. Nous sommes dans l'entre-deux que Bruno Latour a établi entre le macro et le micro avec ce qu'il a nommé « l'acteur-réseau ».

La langue en effet, la française en tout cas comme la plupart des langues romanes, a l'articulation féminin-masculin inscrite dans ses gènes puisque l'accord grammatical selon le genre est son principe comme l'accord du verbe en fonction du sujet, ou l'accord pluriel en fonction du nombre. Et « c'est le monde qui est articulé »⁷², et non pas entre les hommes et les femmes mais entre tout et tout.

De l'adjectif au substantif il y a juste passage d'un premier niveau syntaxique à un second, ou plutôt d'un second à un premier si l'on respecte la hiérarchie fonctionnelle proposée par Conrad Bureau. Et c'est une hiérarchie qui découle de l'ordre de l'analyse : il faut en effet savoir quel est le genre du substantif dans la langue en question pour connaître la forme de l'adjectif. Nous retrouvons là un signe de parenté entre notre langue et celles à déclinaisons.

Or c'est « l'être humain qui nomme » (2012) et l'être humain est biface selon la première genèse biblique mais également selon notre constitution biologique. Il a nécessité l'union d'un sujet porteur d'ovules et d'un sujet porteur de spermatozoïdes. Que la vie semble émaner du seul sujet porteur d'ovules n'est que la conséquence de la construction unitaire qui aboutit à l'individu que j'appellerai égo, y compris quand ils sont plusieurs, un peu comme la linéarité de l'écriture, ou plutôt de la parole, nous a contraint·es jusqu'à aujourd'hui à choisir entre féminin et masculin pour l'accord des deux.

Mais la responsabilité de la vie incombe aux deux sujets porteurs qui en ont la maîtrise. La langue française nous rappelle constamment cette évidence dans la symbolique des genres masculin et féminin.

Rappelons ici que « la vie » et « la mort » sont des mots grammaticalement féminins en français, bien que renvoyant à des positions opposées, de même que « le bonheur » et « le malheur » sont des mots grammaticalement masculins en français, bien que renvoyant à des états opposés, de même que « la maladie » et « la santé » sont des mots grammaticalement féminins bien que renvoyant à des états également opposés. C'est dire que non seulement il ne peut y avoir de sémantisme propre au masculin ou au féminin dans la langue française mais qu'il n'y a non plus aucune hiérarchie entre l'un et l'autre sinon une continue organisation commune.

Qu'une volonté d'extermination du féminin soit à l'œuvre dans la désignation de l'être humain révèle sans doute une mâle détermination à se penser unique dans l'acte procréatif qu'il délègue à présent à la médecine, mais aussi dans l'acte fondateur du langage, lui-même cofondateur de la pensée.

Et il semble que l'éloignement du mâle humain avec son animalité soit renforcé par un retour du « sacré », dont nous gardons en mémoire la parenté avec le « secret ». Or le « secret » et/ou le « sacré » permet/tent que s'exerce la force de qui a pris le pouvoir en se proclamant détenteur·ice de la parole du sacré, comme de la connaissance du secret, conjurant ainsi sa faiblesse.

⁷¹ *Partenaire* ou *adversaire* pouvant être *ami·e* ou *ennemi·e*, les notions étant de deux ordres différents et irréductibles l'un à l'autre, ce qui nous oblige à nous différencier de Patrick Viveret qui, dans l'entretien accordé aux journalistes Marie Astier et Hervé Kempf, dit : « Il faut donc définir la démocratie comme l'art de transformer les ennemis en adversaires ». <http://www.reporterre.net/Pour-empêcher-le-risque-de-la-logique-guerrière>, lundi 12 janvier 2015

⁷² Latour Bruno via André Lemos « C'est un truc complètement brésilien... » Entretien avec Bruno Latour https://www.academia.edu/11851927/_C_est_un_truc_complètement_Bresilien_lacteur-reseau_.Entretien_avec_Bruno_Latour

Mais nous sommes dans la même galère, que nous nommons « la Terre », et cherchons à distinguer, d'où nous sommes, les perspectives qui s'offrent à nous.

D. Perspective et point médian

La Terre peut être vue comme un tiers dont nous souhaitons nous rendre maître·sses ou comme une entièreseté dont nous sommes partie intégrée, ce qui nous permettrait de penser ensemble l'univers.

C'est dans cette deuxième perspective que je m'inscris. Elle nécessite la prise en compte de l'autre au même titre que soi-même dans la désignation de l'être humain. C'est pourquoi le graphème qui permet l'écriture du double genre de l'humain a été appelé « point d'altérité » ou, dans un premier temps, « point de l'altérité »⁷³. Il se place en français entre les accords masculin et féminin, comme nous le pratiquons ici-même. Il peut être utilisé de la même façon dans les langues romanes ou le *a* du féminin peut être placé avant ou après le *o* du masculin, selon le point de vue du sujet locuteur. Il peut se placer en anglais entre le préfixe féminin et le suffixe masculin pour désigner la personne humaine⁷⁴ : wo·man.

Je dois la connaissance de ce « point au milieu » à Daniel Elmiger par l'intermédiaire de Anne-Marie Houdebine et de Eric Weider réunies l'un·e et l'autre par la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, à Corfou cette année-là, en 2010, alors que j'y présentais mon poster intitulé « Expression de la diversité sexuée », poster que j'ai oublié sur les lieux de l'université qui nous accueillait et qui doit être actuellement entre les mains de Maria Tsigou l'organisatrice du colloque, mais dont le contenu, augmenté de la découverte du *point médian*, a paru dans les Actes du colloque⁷⁵, en 2014, sous le même titre⁷⁶.

Daniel Elmiger lui-même me dit avoir découvert ce point dans un article d'une revue étudiante suisse où il ne le revoit plus à présent.

De mon côté, ce n'est que lorsque j'ai su que c'était un signe mathématique que j'ai ouvert la bonne fenêtre pour le découvrir. Et enfin, c'est l'informaticienne Sylviane Renard⁷⁷ qui en a trouvé pour moi le code sur le clavier Windows, à savoir ALT⁷⁸ 0183.

J'ai vu, cette année 2014, que les claviers des derniers téléphones portables le proposent dans les signes graphiques dans le même paquet où se trouve le tiret.

⁷³ Le passage de « point de l'altérité » à « point d'altérité » a été fait par Guillaume Carbou lors de notre préparation du colloque jeunes doctorant·es sur l'interdisciplinarité en SIC en 2012. Je lui avais envoyé un mail où je suggérais la correction grammaticale en introduisant « le point de l'altérité ». Et quand le groupe entier s'est revu pour travailler là-dessus, j'entends Guillaume proposer le « point d'altérité ». Je me réjouis alors pensant que l'idée venait d'ailleurs quand Guillaume m'apprend qu'elle vient de moi ! Or, je tiens à préciser que si l'idée et la première formulation viennent de moi en effet, le raccourci de la formule est à attribuer à Guillaume Carbou.

⁷⁴ Eventuellement distincte de la « personne juridique »

⁷⁵ Je note que Maria Tsigou a laissé en blanc l'endroit où devait apparaître ce point médian, volontairement placé par moi dans le dernier mot de l'article qui se termine avec la phrase : « Ainsi de l'exemple : *des linguistes avisé·es* » devenue dans l'article publié « Ainsi de l'exemple : des linguistes avisés es. » Cette espace entre les deux accords est certes une marque élégante dans sa discrétion. Mais, l'éventualité de son adoption ne peut être envisagée pour deux raisons : techniquement, pour le risque de se retrouver en fin de ligne qui ferait renvoyer la terminaison grammaticale à la ligne suivante, ce qui est aussi l'inconvénient du tiret à cet endroit-là, pratiquement aussi pour le risque d'être interprétée comme une possible coquille.

⁷⁶ Pradalier Nicole, « Expression de la diversité sexuée » dans Tsigou Maria et Costaouec Denis (éd.), *Traduction, Changement en syntaxe, La personne, Approches fonctionnalistes* Corfou, SILF et DLETI Université ionienne, 2013, p. 253-255

⁷⁷ Je la salue et la remercie au passage.

⁷⁸ Le mot « altérité » n'est pas venu en lien avec ce « alt » qui en est l'image de début. Il est venu en réponse à l'expression du visage de la présidente et initiatrice de l'association toutlangues qui fait se rencontrer des individus de langues différentes souhaitant apprendre la langue de l'autre, alors que je lui expliquais l'utilisation de ce point et qu'elle ne semblait pas en comprendre l'importance si c'était juste pour signaler l'existence des femmes. Le mot « altérité » qui m'est alors venu à la bouche a permis sa compréhension et emporté son adhésion. Je la remercie au passage pour en avoir permis l'émergence.

C'est qu'en effet un tel signe permet une nouvelle lecture et une nouvelle appréhension de l'existence. Il est en quelque sorte le sésame d'un nouveau monde. Il nous rend à la fois avides et conscient-es de découvertes qui nous empêchent de revenir en arrière.

Cependant nous ne construisons pas sur du vent et l'instauration de cette écriture correspond à l'installation d'un nouveau paradigme.

Je devrai mettre à plat la méthodologie employée pour faire émerger, dans le champ de la conscience, la nécessité d'inscrire l'égalité dans la langue.

E. Triade vitale

Depuis 1983, je peux dire avoir vécu trois vies en parallèle : une vie intellectuelle en continu, une vie artistique en continu et une vie sociale et intime dont je n'ai guère maîtrisé les ingrédients.

Comme les couleurs du spectre, comme les sons du langage, tout élément capté par l'humain entre en résonance avec son univers intime et c'est la diversité des captations qui fait la richesse de l'ensemble. Quand une partie des individus est dotée de privilèges sociaux et/ou économiques au détriment de l'autre partie qu'elle écrase ou protège à son gré⁷⁹, le chaos s'installe comme un ordre de la destruction que le langage prend à son compte. Et ce sont « les caractéristiques de cette langue qui appelle au meurtre et à l'anéantissement de toute altérité »⁸⁰.

Pour avoir subi, dans ma vie sociale et intime, les effets d'un totalitarisme des représentations qui se donne des moyens coercitifs d'envergure, moyens implicites autant qu'explicites, j'ai dû faire appel à ma vie intellectuelle et artistique pour en venir à bout. Autrement dit, ce n'est que l'appel à la créativité et la maîtrise de l'observation qui m'ont permis de tenir bon la barre dans la tempête, ou de me laisser remonter du tourbillon contre lequel on apprend à ne pas lutter au risque d'y épuiser ses forces.

Or, j'avais reçu de ma mère l'énergie de l'action et de mon père la réceptivité de l'hypermensibilité. Ce sont donc pour moi les modèles du féminin et du masculin, en opposition avec les modèles que Simone de Beauvoir semble avoir reçu de ses parents, selon les *Mémoires d'une jeune fille rangée*.

Consciente de la contradiction de ma position avec les représentations transmises par une doxa qui change d'avis selon les siècles, les modes ou les voix les plus fortes, j'ai creusé ma spécificité⁸¹ et me suis donné pour cela des garde-folie que la confiance qui m'a été prodiguée tout au long de mon existence et depuis mon enfance m'a permis de garder intacts⁸².

Je dois dire également que ma première écriture réflexive portait sur l'éducation. C'est un texte qui a la maladresse de qui ne maîtrise pas son expression mais a le mérite de me faire revenir à l'endroit exact de ma réflexion saisie dans sa conception à un âge très proche de celui de la naissance.

C'est une réflexion qui s'ancrait dans un passé de proximité dont le lien était fait avec l'animalité, non point dans ce qu'un freudisme désigne comme manque ou désir mais au contraire dans une connaissance instinctive que l'éducation fait oublier. Et ce n'était pas un regard d'adulte sur un souvenir, ni le regard d'un tiers sur une histoire racontée, mais bien une perception d'enfant sur sa propre connaissance au moment-même de la réflexion que l'écriture permet de capter, aussi maladroitement que ce fût.

Si je me permets d'introduire cette notation qui peut sembler être une anecdote, c'est qu'elle marque à mes yeux le début de ma recherche selon une démarche hypothético-déductive et celle-ci portait sur l'éducation. C'est pourquoi je ne pourrai pas terminer ce travail sans faire le lien avec tout ce que l'étude du genre dans la langue peut apporter à l'éducation en

⁷⁹ Nous pouvons penser aux deux parties féminine et masculine de l'humanité, mais aussi à tout groupe humain, toute catégorie, toute classe ou toute ethnie qui s'arroge un pouvoir sur l'autre, se situant dans une binarité à combattre pour faire émerger une unicité victorieuse et totalisante. Pour ce qui est de protéger ou écraser à son gré, l'actualité tragique nous en donne une illustration : « toi on te tuera pas, car on ne tue pas les femmes [...] » disent les terroristes de l'attentat de Charlie Hebdo à « Sigolène Vinson, [...] un canon sur la tempe » et tuent « une femme, Elsa Cayat, psychanaliste (sic) et chroniqueuse. » (Le Monde, vendredi 9 janvier 2015)

⁸⁰ *Le langage totalitaire*, 4^{ème} couv.

⁸¹ Y compris dans la conception et rédaction-mêmes de mon travail, selon le conseil que m'en a prodigué Gilles Sahut, que je salue et remercie au passage.

⁸² J'utilise « garde-folie » au masculin dans la continuité de « garde-fou » que je n'emploie pas à cause du marquage masculin de « fou » qui semble éliminer la, ou les, folle(s) ; le garde est alors plus souvent un objet ou un précepte qu'un individu.

proposant la rédaction d'un manuel qui aborde la langue française par l'étude du genre grammatical⁸³ ; ceci étant, en outre, une nécessité, dans la mesure où la mise en place d'un genre grammaticalement nouveau l'exige et pour répondre en même temps à une demande qui m'est faite de plus en plus souvent à ce propos.

Pour être remontée au plus lointain de mon propre temps cellulaire que l'expérience a pu faire émerger et pour avoir été nourrie de l'écriture française, force m'est de constater que le présent travail est un aller-retour du mémoire à la mémoire⁸⁴, ou, devrais-je dire, de la mémoire au mémoire, et pourquoi pas des mémoires aux mémoires, sachant qu'autrefois, mais peut-être encore aujourd'hui, nous parlions de mémoire vive et de mémoire morte en informatique. La mémoire vive pourra être assimilée à l'usage, la mémoire morte aux principes. La mémoire vive pourra être également assimilée à la culture comme étant le travail en train de se faire. Nietzsche écrit que « la culture est ce qui modifie notre regard sur les objets, sur notre actualité, sur notre héritage » mais c'est ce qui peut être dit de l'apprentissage d'une manière générale et l'apprentissage peut se faire tout au long d'une vie, comme il peut s'arrêter plus ou moins tôt par paresse intellectuelle qu'entretient le confort d'un statut social ou l'aliénation à l'étape du « chameau » selon Nietzsche.

La mémoire morte serait à rapprocher de la définition de la culture selon nombre de nos contemporains, à savoir une institution rassurante pour les représentants du pouvoir économique et intellectuel à la fois, discriminante et contraignante pour les autres⁸⁵. Pour employer le mot *culture* selon la formulation vulgarisée de « la culture est ce qui reste quand on a tout oublié », nous pouvons dire que c'est un conditionnement pour certains mais pour d'autres un univers dont les effluves nourrissent. Et, comme c'est aussi les deux à la fois, une réflexivité vigilante est nécessaire pour circonscrire l'espace de notre liberté agissante. Et c'est la « réflexivité agissante » que je nommerai à mon tour le « métaréalisme ».

La mémoire vive c'est la « dynamique synchronique »⁸⁶.

Et la mise en œuvre de ce travail de la mémoire pour une transmission de sens à offrir donnera l'œuvre rédigée comme un enfant dont mes « fées » m'auront permis d'accoucher, pour employer l'image que Robert Boure avait proposée pour désigner les membres du jury de l'HDR de Franck Bousquet. Les « fées » renvoyaient, dans l'imaginaire convoqué, à la performativité de l'acte de parole en situation, le « Speeching act » de Austin, dans « How to do things with words », dont la traduction française du titre « Quand dire c'est faire » dit bien la teneur institutionnelle⁸⁷.

En l'occurrence, je qualifierais plutôt de maïeuticiennes, dans le sens philosophique bien sûr (mais y en a-t-il un autre ?), les professeurs qui ont accepté la direction de ma thèse, car c'est leurs interrogations qui m'ont permis de comprendre où j'étais en me montrant où elles étaient, chacune tenant un point du triangle dont les angles se sont égaillés en agrandissant au fur et à mesure les côtés pour passer du triangle, jamais « quelconque » (!) mais toujours variable, au triangle parfait, issu de la triade communicationnelle, laquelle donne naissance au « genre commun » que je découvre moi-même comme étant le véritable objet de mon étude.

⁸³ Et plus généralement de la morphosyntaxe, le genre y étant inclus.

⁸⁴ Le masculin et le féminin rappellent ici la différence que la langue grecque faisait (le fait-elle toujours ?) entre le neutre pour dire le résultat et le féminin pour dire l'action (Trédé, De Romilly : 2008, p.52). En la circonstance, le masculin a remplacé le neutre.

⁸⁵ La conférence gesticulée de Franc Lepage à ce propos en donne une très bonne idée. Mais elle se rapproche également de ce que développe Adorno dans *Kulturindustrie*.

⁸⁶ Feuillard Colette « La dynamique synchronique dans les langues », *Echo des études romanes*, revue semestrielle de linguistique et littératures romanes.

⁸⁷ Autant la formulation anglaise renvoie à une méthode (how to) autant la formulation française renvoie à un état de fait lié à des circonstances (quand), c'est pourquoi je parle de « teneur institutionnelle » que n'aurait pas donnée la traduction possible « Comment agir avec des mots ».

II. « SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »

Pour partir d'une définition commune, je cite in extenso la présentation de la section 71 qui sera ma première référence. Ma seconde référence sera l'historique qu'en fait Robert Boure dans « les sciences humaines et sociales en France ».

« Présentation

1. Définition du champ

Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) recouvrent particulièrement :

- A. Les études sur les notions d'information et de communication, sur leurs relations, sur la nature des phénomènes et des pratiques ainsi désignés, de même que les différentes approches qui s'y appliquent.
- B. L'étude, d'une part, des processus, des productions et des usages de l'information et de la communication, d'autre part, de la conception et de la réception de celles-ci. Ainsi que l'étude des processus de médiation et de médiatisation.
- C. L'étude des acteurs, individuels et institutionnels, de l'information et de la communication, l'étude des professionnels (dont notamment les journalistes) et de leurs pratiques.
- D. L'étude de l'information, de son contenu, de ses systèmes sous l'angle des représentations, des significations ou des pratiques associées.
- E. L'étude des médias de communication et des industries culturelles sous leurs divers aspects.

Le champ de la section est résolument interdisciplinaire. Les méthodes mises en œuvre par les études qui en relèvent peuvent être diverses mais chaque étude doit reposer sur une (des) méthodologie(s) bien identifiée(s)

2. Spécificité de l'approche

Cette définition du champ doit être complétée par la spécificité de l'approche. Est donc du ressort de la 71^e Section l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenant appui sur des techniques, sur des dispositifs, et participant des médiations sociales et culturelles. Sont également pris en compte les travaux développant une approche communicationnelle de phénomènes eux-mêmes non communicationnels.

Mots clés

Information-communication, acteur individuel, acteur institutionnel, processus de communication, processus d'information, processus de médiation, processus de médiatisation, pratiques professionnelles, médias de communication, industries culturelles, représentation de l'information, pratiques informationnelles, institutions culturelles

Sections voisines

La candidature de personnes relevant d'autres sections comme le droit, la science politique, les sciences économiques et de gestion, les sciences du langage, les études littéraires, les sciences de l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie, la psychologie, les sciences cognitives, peut être recevable par la 71^{ème} section sous trois conditions conjuguées ;

- Une adéquation à la définition du champ (cf. Présentation – Définition du champ)
- Une approche relevant explicitement des SIC (cf. Présentation – spécificité de l'approche)
- Une argumentation scientifique justifiant la volonté d'inscrire durablement ses travaux dans les SIC. »

Après un DEA en linguistique et un Capes en Lettres modernes, c'est une position de responsable d'édition et de responsable rédactionnelle d'un périodique⁸⁸ qui m'a conduite à remettre en question les règles communes d'accord au pluriel. Consciente en effet de la potentialité de la langue française qui exprime, grâce aux accords grammaticaux, l'existence de deux parties distinctes dans l'humanité, à savoir les hommes ou garçons et les femmes ou filles, il m'a paru déontologiquement impossible d'appliquer la règle d'un « masculin pluriel englobant » quand il était question d'informations qui concernaient les deux parties au même titre ou, plus rarement, la seule partie masculine.

Ainsi, dès 2002, année de création du périodique en question, je me suis trouvée prise, comme Monsieur Jourdain faisant de la prose sans le savoir et des vers sans le vouloir, dans le champ des sciences de l'information et de la communication par le chemin du paragraphe B, à savoir « l'étude de la conception et de la rédaction de l'information et de la communication ». Ce qui m'a logiquement conduite au paragraphe A avec l'étude de la relation entre information et communication et plus précisément la pratique informationnelle transmise par le « dispositif » (cf. « Spécificité de l'approche ») du genre grammatical en français. Car c'est bien en effet d'une adéquation entre contenu de l'information et représentations associées (cf. paragraphe D) qu'il était question. Et c'est l'utilisation des parenthèses pour désigner le genre humain féminin comme « pratique » de l'administration en tant qu' « actrice *institutionnelle* » (paragraphe C) et l'utilisation du tiret dans le même cas comme pratique journalistique ou éditoriale qui m'ont poussée, l'une et l'autre étant insatisfaisantes, sur les chemins de la recherche **du signe** qui saurait communiquer l'information au plus juste pour ne pas risquer d'interprétation contradictoire.

La question étant : « Est-il possible de transgresser le dispositif actuel du genre grammatical masculin dont l'inadéquation est manifeste dans le cadre de la transmission d'information et comment s'y prendre ? »

La recherche d'une réponse a duré un certain nombre d'années bien que l'exigence en soit mensuelle. C'était en effet la périodicité de notre publication.

Je ne connaissais pas alors les efforts des autres communicant-es francophones pour détourner le dispositif en utilisant plus souvent la désignation de la fonction plus que la marque de la personne (ex : *direction* plutôt que *directeur* ou *directrice*, *présidence* plutôt que *président* ou *présidente*, etc.) de même que j'ignorais la réaffirmation de l'accord au masculin pluriel pour entériner l'idéologie du masculin dominant par la commission qui intitula son rapport « Femme, j'écris ton nom », titre qui permet de retrouver « le conditionnement premier » d'une pensée selon laquelle la « femme » est l'objet d'un discours tenu par un « je » qui ne peut être que l'autre, à savoir l'homme. Cette formulation dont l'intertextualité fait référence à la liberté (« Liberté, j'écris ton nom » du poète Eluard) devient une provocation qui enferme plus définitivement la désignation des femmes sous le joug de la parole masculine.

Je savais seulement qu'il existait une revue intitulée « Genre », issue des Gender studies, dont les préoccupations étaient tout sauf grammaticales. J'envisageais cependant d'y proposer une communication qui se positionnerait résolument selon une perspective strictement informationnelle mais la notation selon laquelle les articles publiés devenaient propriété exclusive de la revue me refroidit. Je refusai d'être dépossédée de ma parole.

Ainsi je continuai à travailler avec le seul retour de mon lectorat comme partenaire de recherche⁸⁹, et ce jusqu'en 2007 où je décidai de donner le résultat de ma réflexion à la

⁸⁸ *La Feuille*, organe d'expression et d'information créé par l'association dont j'étais à l'initiative et dont le projet global était annoncé sous le titre « Mise en place d'une structure de communication, d'animation, de création et de diffusion pour la conservation et la valorisation du territoire nord-aveyronnais et Vallée du Lot par ses habitant-es » (c'est l'écriture selon laquelle le titre a été présenté à l'Assemblée générale de 2012 mais dans le titre initial du projet 2002, le dernier mot était écrit au masculin pluriel.)

⁸⁹ Ici je dois préciser l'existence de deux types de partenariat : un partenariat intellectuel composé d'une seule personne (Julia V) qui, par sa connaissance de la norme orthographique et grammaticale en français, était une relectrice précieuse et qui, par sa connaissance de la langue allemande, avait la capacité de comprendre et de théoriser une pratique qui se cherchait en écriture grammaticale. C'est en quoi je peux considérer qu'elle fut et

Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle qui non seulement avait accueilli ma première communication (sur Saint-John Perse en 2002 à Pointe à Pitre) mais qui, par l'intermédiaire de Colette Feuillard que je remercie encore, avait sollicité ma parole⁹⁰ au colloque de Fribourg en 2001.

Or, j'appartenais à l'Education nationale puisque j'avais obtenu le Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire en Lettres modernes en 1994, année de naissance de ma fille dont la vie et la survie m'incombaient, sans compter celles de son père qui étaient aussi à ma charge.

Je considérais donc qu'il était de ma responsabilité de suggérer les solutions orthographiques découvertes au problème informatif que posait la règle d'un masculin dominant, avec une communication⁹¹ intitulée « Proposition d'actualisation de l'accord en français »⁹². Et c'est parce que j'avais mis en avant la *fonction informative* de l'accord grammatical dans la réception comme dans la rédaction de l'information journalistique que me fut demandé un article à ce sujet pour la revue *La Linguistique*, article qui parut, en 2010, sous le titre « sexe et genre en français »⁹³.

Cependant si j'avais émis la nécessité de revoir les règles d'accord en français, je n'avais toujours pas trouvé le dispositif adéquat qui permettrait de remplacer l'ancien. Mais les retours que j'eus après ma communication à ce colloque de Lugo me déterminèrent à poursuivre mes recherches dans le sens que j'avais entrepris.

J'ai compris aussi que ma position était assez originale pour susciter l'enthousiasme comme la réprobation.

qu'elle est toujours une partenaire de recherche dont j'apprécie hautement la collaboration. C'est à elle aussi que je dois le *Monde des Religions* cité. Qu'elle en soit publiquement remerciée ici. Le deuxième type de partenariat est un partenariat « témoin » que je ne pouvais pas connaître à l'avance et dont les réactions m'ont appris l'existence d'un type de fonctionnement de « sujet lecteur ». Ces réactions sont de deux ordres mais chacun n'a été représenté que par une seule personne chaque fois, c'est pourquoi elles ne sont considérées que comme « indice » dont je pourrais rendre compte si besoin.

⁹⁰ Colette Feuillard « Apport de la syntaxe à l'analyse du style et à l'étude du contenu ».

L'exposé présente une analyse d'un fragment de *L'amant* de Marguerite Duras selon la méthode que j'avais utilisée pour l'analyse du texte persien. Comme j'étais dans le public qui écoutait son intervention, elle me demanda de prendre la parole pour donner l'exemple de la méthode appliquée à Saint-John Perse. C'est ce qui a motivé ma proposition de communication au colloque qu'elle-même organisait l'année suivante en Guadeloupe, à l'endroit-même où Alexis Saint Léger Léger (dit Saint-John Perse) avait passé son enfance.

⁹¹ Relisant aujourd'hui (06/01/2015) cet article, je me rends compte qu'il obéit au même plan organisationnel que mon travail actuel, à savoir : 1, une présentation du point de vue en situation et de la problématique qui lui est associée, peut-être pourrais-je évoquer ici le « point de vue » selon Rastier, dans mon cas c'est une pratique rédactionnelle d'informations aux prises avec un dispositif entravant le bon déroulement de cette pratique, puis 2, une présentation de plusieurs cas illustrant le problème, ce serait la « garantie » pour poursuivre avec l'utilisation des termes toujours proposés par Rastier, et enfin 3 l'application d'une solution à proposer dans l'enseignement de la langue française.

La différence entre les deux rédactions réside bien sûr dans le volume de l'ensemble, mais la proportion attribuée à chaque partie me semble relativement similaire, bien que je ne puisse me prononcer là-dessus que de façon très relative puisque je n'en suis encore qu'au tiers de ma rédaction. Dans l'article dont le volume total est de quatre pages, les parties 1 et 2 sont entremêlées et constituent l'essentiel et la partie 3 est la conclusion. Je remarque que cette dernière partie pose le « masculin et le féminin comme genres grammaticaux non-altérables » pour « redonner[...] du sens à l'enseignement du français en amarrant la théorie à un principe de réalité concrète ».

⁹² P. 413-417, de « *La diversité linguistique* » Alexandre Veiga María Isabel González Rey (eds.)

⁹³ Encore une fois merci à Colette Feuillard, sans qui je n'aurais jamais osé me manifester. Merci à Jeanne Martinet de m'avoir jointe pour me donner son accord à la publication d'un article qui revoyait sous un jour nouveau l'analyse de « genre et sexe » selon André son époux. Et j'en profite pour dire également merci à Georges Kassaï qui, en 1981, m'a encouragée à proposer une communication qu'il se disait prêt à publier dans sa revue. Cependant, les ouvrages que j'ai cherché à publier jusqu'à présent n'ont toujours été que romanesques et toujours refusés, c'est pourquoi j'ai organisé ma propre édition.

La réprobation vint de deux sources déstabilisées par une façon de voir qui remettait en question leurs habitudes de penser le masculin dominant. L'enthousiasme vint d'une étudiante séduite par la vision à laquelle elle adhérait, l'intérêt étant bien réparti cependant entre roumanophones, hispanophones et francophones qui souhaitaient la diffusion de mon point de vue, y compris à l'intérieur de l'Education nationale.

Et, me retournant sur mon parcours, c'est bien d'un colloque à l'autre que, de 2002 à 2010, j'ai développé ma réflexion à ce sujet. Son point d'orgue ayant été 2007.

A. Année 2007, année lumière

Cette année-là fut exemplaire d'un point de vue médiatique en France dans la mesure où les élections laissaient entrevoir la possibilité de l'accession d'une femme au pouvoir présidentiel qui jusque-là, et depuis la création de la République en France, avait toujours été détenu par un homme⁹⁴. Cette détention masculine ayant été si peu remise en cause en a déteint sur l'emploi-même du mot qui désigne la fonction présidentielle, au point que bien des francophones en ont oublié que « président » n'était que le masculin de « présidente ».

Pour ma part, je me souviens d'avoir été choquée dans ma sensibilité citoyenne et républicaine et humiliée dans mon identité féminine quand j'eus connaissance de l'existence d'un sondage qui posait la question de savoir s'il était envisageable de voir une femme chef de l'Etat français. J'ai eu connaissance du sondage par son résultat diffusé qui donnait une majorité de « oui » mais qui, par le fait-même que la question fût posée, ne pouvait qu'insinuer le doute sur la compétence d'une femme chez des personnes qui n'auraient pas songé à se la poser.

En effet, la question de savoir si un homme était envisageable comme chef d'État n'avait, elle, jamais eu l'occasion d'être pensée publiquement. Le comportement des hommes qui se sont succédé à la tête de l'État peut-il être observé dorénavant sous cet angle-là, à savoir leur vulnérabilité liée à leur sexualité⁹⁵ ? J'ai, en effet, souvenir d'une réflexion misogyne de mon professeur d'histoire de la seconde à la terminale, formulée en ces termes : « Quand les femmes sont au pouvoir, le pays est bien gouverné mais c'est parce que les hommes commandent, quand les hommes sont au pouvoir, ça se passe mal car ce sont les femmes qui commandent ». Outre le caractère fortement misogyne de la réflexion, celle-ci implique la croyance en une domination de la petite histoire sur la grande histoire, et l'on ne peut certes nier la forte imbrication des deux, mais c'est aussi réduire cette petite histoire dominante à une affaire de coucherie.

Il me semble intéressant ici d'introduire la réflexion de John Stuart Mill⁹⁶ « ce n'est pas vrai que sous les rois, les femmes gouvernent. Cela n'arrive que très exceptionnellement et, si les rois faibles ont mal gouverné, c'est tout aussi souvent sous l'influence de favoris du sexe masculin que du sexe féminin. » Et, en suivant la démonstration de J Stuart Mill, on arrive à une conclusion opposée à celle de mon enseignant d'histoire, à savoir que les rares femmes qui ont exercé le pouvoir monarchique l'ayant en effet exercé de façon exemplaire doivent l'excellence de leur gouvernement à leur faculté de savoir « mieux choisir leurs ministres que les rois. Les femmes doivent donc être mieux qualifiées que les hommes comme souverain et comme Premier ministre », continue-t-il. Et il en attribue la cause au « fait reconnu », selon lui, de leur « finesse psychologique supérieure à celle des hommes ». Nous ne le suivrons évidemment pas sur ce point car nous estimons que rien n'est propre aux hommes ou aux femmes du point de vue des aptitudes psychologiques, car trop largement liées à l'éducation, éventuellement différenciée, et au contexte social.

⁹⁴ Voir Coulomb-Gully Marlène, *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Éditions Payot et Rivages, 2012.

⁹⁵ Mais aussi leur conception fantasmée du pouvoir (cf. les déclarations de Villepin) qui les rend inaptes à la représentation démocratique : entre le « Père de la nation » que fut Staline ou « l'amant » qu'une analyse des discours de Valérie Giscard-d'Estaing, faite par Anne Viguière, dans son cours de maîtrise en 1979-80, révélait comme étant la position où celui-ci se plaçait face à la France. Pour ce qui est de la déclaration de Villepin citée dans *Présidente : le grand défi*, p. 229 selon France-Olivier Giesbert dans le Monde du 17/06/2006, à savoir « La France a envie qu'on la prenne [...] ça la démange dans le bassin. », plusieurs réflexions s'imposent : l'assimilation faite entre le pays et une femme tient sans doute au féminin du nom du pays, par ailleurs relativement fréquent, mais Villepin parlerait-il ainsi du Brésil, du Nicaragua, du Mexique ou des Etats-Unis ? L'utilisation du verbe « prendre » qui renvoie au registre des animaux pour ce qui est de la sexualité et au registre des choses pour ce qui est de la passivité. Chez les êtres humains la réciprocité est de rigueur sinon nous sommes dans la situation du viol. Et enfin, l'idée d'une sexualité conquérante en dit plus sur la libido du personnage que sur une quelconque idée de la fonction.

⁹⁶ Cité par M-J. Bertini dans *Femmes. Le pouvoir impossible*, p. 203-205

Nous verrons plus loin grâce à un élément de notre corpus, la couverture d'un magazine, que les journalistes actuel·les semblent partager l'opinion de mon enseignant dans ce qu'il rejoint celle de Stuart Mill, à savoir que l'entourage sexuel des mâles qui prétendent au pouvoir est à considérer, au moins autant sinon plus, que leur discours.

Cependant, nous ne sommes plus en monarchie et l'exercice du pouvoir est à présent sollicité et non plus dévolu. C'est pourquoi les organes de diffusion des idées et de reconnaissance des individus ont une importance primordiale dans le choix de nos représentant·es. Et il y a toujours quelqu'un derrière un discours.

Entre la peur et le désir de son propre pouvoir, il semble qu'il y ait le même fossé qu'entre la peur et le désir de penser⁹⁷. Mais c'est penser le pouvoir comme imposition de force, c'est-à-dire violence, et oublier que le premier pouvoir est celui que l'on acquiert sur soi-même.

C'est être dans la phase du lion selon Nietzsche, celle qui n'a pas encore vaincu le dragon, le dragon et le lion étant les deux faces du collectif et de l'individuel forcées de se rejoindre pour s'anéantir dans l'émergence d'un devenir qui inclut ses anciennes figures et les dépasse.

Enfin, pour revenir à 2007, quand la campagne électorale et audio-visuelle fut officielle, le premier tour proposait quatre candidates et huit hommes. Or la phrase lue sur l'écran des téléviseurs au début de la séquence des différents clips pour l'annoncer était « Campagne pour l'élection du président de la République ». Encore une fois interpellée dans ma citoyenneté, j'alertai le soir-même le Conseil Supérieur de l'Audio-visuel par internet⁹⁸ sur la discrimination ainsi opérée envers les quatre femmes qui se présentaient. Cependant rien ne changea à ce propos sur les écrans pendant tout ce premier tour de campagne et l'on entendit également tous les jours à la radio « Campagne pour l'élection du président (sic) de la République ».

Or, la grammaire avait joué un rôle juridictionnel dans cette campagne. L'un des candidats à la présidence en effet, à savoir Gérard Schivardi, maire de la commune de Mailhac, avait été attaqué en justice par le Conseil des maires de France pour avoir écrit sur son affiche de campagne « candidat des maires de France ». Il a dû retirer ses affiches et enlever le *s* globalisant pour énoncer simplement « candidat de maires de France ». Pour amortir le coût supplémentaire qu'entraînait cette deuxième impression, son appel à la générosité des sympathisant·es fut relayé médiatiquement. Les autres partis en présence ne pouvaient donc pas l'ignorer.

Ainsi, ce qui pouvait être considéré comme une anecdote pour ceux-ci tant qu'ils n'étaient pas concernés pouvait devenir un levier événementiel dans la considération grammaticale des termes employés et servir d'exemple à une remise en question sinon une invalidation de la campagne pour tous ceux qui présentaient une femme.

C'est précisément la suggestion que je fis en envoyant la même lettre aux quatre partis⁹⁹ concernés par la discrimination lexicale et grammaticale de l'annonce de la Campagne. Il s'agissait de Lutte Ouvrière qui présentait Arlette Laguillier, du parti des Verts qui présentait Dominique Voynet, du parti Socialiste qui présentait Ségolène Royal et du parti Communiste qui présentait Marie-George Buffet. Aucun d'entre eux ne me répondit et rien ne changea pendant tout ce temps de la campagne pour le premier tour dont le résultat a permis que soient tout de même en lice une candidate et un candidat.

Pour ce deuxième tour, je me plaçai devant un écran au moment précis du démarrage de la Campagne et j'observai que la phrase d'annonce de la séquence avait été purement et simplement éliminée. Mais après avoir visionné les deux clips en présence, je vis

⁹⁷ Echo du titre *Désir de penser, peur de penser*, dirigé par ENRIQUEZ Eugène

⁹⁸ Ce qui me donna l'occasion de découvrir que le masculin régnait en maître dans tous les énoncés et que ni la désignation des individus ni l'accord grammatical n'envisageaient la présence des femmes sur ce même site du CSA dont Dominique Baudis était alors président. Je découvrais ainsi que le travail auquel je m'étais attachée de mon côté dans un cadre informatif n'avait jamais été envisagé dans un cadre législatif malgré l'instauration d'un site officiel contre la discrimination.

⁹⁹ Les quatre destinataires étaient mentionnés dans chaque courrier.

l'énonciation fatidique revenir sur l'écran dans les mêmes termes discriminatoires simplement actualisés par la copule à l'imparfait :

« C'était la campagne pour l'élection du président de la République ».

L'utilisation du masculin devenait non plus informative mais performative en agissant de façon subliminale pour les personnes qui avaient visionné l'ensemble.

Il existe pourtant en français une façon de désigner la fonction qui est : *la présidence*. Et « Campagne pour l'élection à la Présidence de la République » devrait être la formule citoyenne et non discriminante à adopter dans ces circonstances, de même que le titre « carte d'électeur », qui était en 1974 le titre de notre carte bien que nous soyons *électrices*, est devenu « carte électorale »¹⁰⁰. Sidérée par l'inertie des forces en présence, j'en vins à appeler Colette Feuillard pour avoir confirmation de mon sentiment linguistique à ce propos, à savoir que la fonction c'était bien *la présidence* et que *le président* c'était l'individu. Elle valida mon analyse. Edwige Khaznadar de son côté écrit :

« Enfin, malgré les déclarations académiques, aucun dictionnaire ne se hasarde cependant à définir le mot *président* par *fonction de présidence*. Parce que le terme spécifique concret *président* ne peut être défini à travers le terme générique abstrait *fonction*. »

Réalisant alors la surdité et la cécité, volontaires ou non, conscientes ou inconscientes, des sujets acteurs d'information et de communication, je les mis sur le compte d'une insécurité linguistique générée par les règles grammaticales transmises par l'école. Ici j'emploie « insécurité linguistique » pour caractériser une attitude de doute sur le sens des mots en interaction avec la grammaire. Il y a intimidation en effet de la part de l'Académie française qui utilise son autorité pour imposer sa subjectivité masculine de sorte que la parité décidée au niveau politique entre en collision avec la non parité conseillée, sinon imposée dans la langue par le même pouvoir politique représenté dans les instances du ministère de l'Education nationale et celui de la Culture¹⁰¹.

La parité politique vient d'être officiellement mise en place avec les élections départementales de cette année 2015. Une étude circonstanciée (partie III) sur le canton 17 à Toulouse, croisant l'analyse de l'affichage et de l'envoi postal du point de vue du genre grammatical, permettra de comparer les cinq formations en présence.

Pour revenir à l'actualité du discours grammaticalement genré de 2007, il m'est apparu qu'un tel degré de confusion nécessitait une réflexion du point de vue linguistique et c'est dans cette optique que je rendais compte de mes observations en tant que réceptrice d'informations dont le décodage était rendu difficile, sinon impossible, à cause de l'utilisation paresseuse de la langue par les sujets énonciateurs. Je pointais, comme je l'ai déjà dit, la nécessité de revoir les règles d'accord en français, sans avoir encore trouvé le « dispositif adéquat qui remplacerait l'ancien ».

C'est lors de ce même colloque que Fabienne Baidier présentait de son côté les résultats d'une comparaison effectuée sur le vocabulaire employé par le quotidien *Le Monde* dans ses énoncés portant sur les deux candidat-es : Royal et Sarkozy, à partir d'un corpus de 300 titres de l'année 2006¹⁰². Elle cite à ce propos un passage extrait de ce même quotidien daté du 16 mars 2007, soit deux mois avant les élections, et signé de François de Singly.

Loin de remettre en question l'analyse de F. Baidier, j'interroge juste la pertinence de l'article lui-même, et non la pertinence de son choix. Et, dans cette perspective, je me propose d'analyser ce passage dans l'implicite qu'il véhicule. L'attention sera donc focalisée sur les

¹⁰⁰ Je note que la Mairie de Toulouse soit n'a jamais intégré cette évolution soit a régressé à ce propos car elle nous envoie notre « carte électorale » dans une enveloppe sur laquelle est écrit en gras bien épais et lettres capitales « CARTE D'ELECTEUR » (sujet traité en 3^{ème} partie)

¹⁰¹ Même si l'Académie n'a pas intégré le ministère de la Culture.

¹⁰² *Féminisation des noms de métier, discours journalistique : une grande victoire ou une petite concession ?* mais aussi *Ségolène Royal dans la presse française : deuxième sexe ou second choix ?*

marques de l'énonciation, en n'oubliant pas la situation énonciative temporelle et contextuelle.

Deux mois avant les élections, la Campagne n'est pas encore ouverte. Tout peut être dit sans que soit comptabilisé, en temps de parole ou en nombre de caractères, le discours sur les un-es et les autres. Les organes de presse ont toute latitude pour s'exprimer ou relayer la parole de qui leur plaît. Et, pour la première fois se retrouve en position d'être élue une femme dans un pays dont l'antiféminisme est quasi-constitutionnel. Cet antiféminisme pourra donc s'exprimer sans retenue, y compris sous le masque de l'empathie. C'est l'analyse que je propose du court passage cité. Mais d'abord voici le passage :

« Clairement, aujourd'hui, dans nos têtes, on ne confie pas la présidence de la République à un individu considéré comme un proche (signe du prénom), on le confie à quelqu'un de compétent, à quelqu'un qu'on n'ose désigner que par son nom. »

et il continue :

« Sarko n'est pas désigné, alors que rien ne l'interdit, même pas la rime, comme Nico. »

J'ai mis de mon propre chef la dernière phrase en coupure avec la phrase précédente alors que, dans l'extrait cité, elle est en continuité. Cette phrase en effet revêt une tonalité particulièrement ironique et invalidant le propos quand elle est resituée dans le cadre de la réalité succédant aux élections qui a vu fleurir dans les vitrines de librairies des volumes du « Petit Nicolas » dont la soudaine mode ne pouvait pas ne pas être rapprochée avec le Nicolas qu'évoque François de Singly.

Par ailleurs, il semble que ce Nicolas-là a justement su jouer de la familiarité et de l'identification à un autre soi-même pour faire adhérer l'électorat à sa personne : son entretien télévisé avec Nicolas Hulot dont il dit le prénom en s'adressant à lui en est une illustration, il suffisait que Nicolas Hulot, en retour, lui envoie du « Nicolas » à son tour.

Et enfin, pour ce qui est de la citation, l'utilisation du déterminant qui inclut la totalité des individus en les identifiant au sujet énonciateur (« dans **nos** têtes ») est un exemple de manipulation¹⁰³ du lectorat : le « on » généralisateur qui est répété en reprise de cette identification subjective totalisante en est l'outil privilégié (« **on** ne confie », « **on** le confie », « **on** n'ose »).

La date du quotidien où ce texte a paru permet d'éclairer le passage comme une manipulation d'électorat (deux mois avant les élections) plus encore que de lectorat, puisqu'il met en balance deux individus supposés se trouver en opposition tout en donnant à l'un d'eux le privilège sur l'autre, y compris de façon tout à fait inattendue et contradictoire. Il emploie en effet le diminutif « Sarko » qui est précisément une façon de s'approprier l'intimité d'un individu, donc de le rendre proche. Ici le diminutif du patronyme joue comme le diminutif du prénom. La note 9 de l'article signé de Fabienne Baider signale en effet que « le prénom Nicolas est trop commun alors que celui de Ségolène est distinctif ». Enfin n'oublions pas que dans le jeu Ségo-Sarko ou Sarko-Ségo, il y a non seulement le jeu de la rime mais celui de l'initiale et il aura fallu l'application de tous les médias et de tous les égos confondus de la droite à la gauche et de la gauche à la droite pour que l'on entende dans « Ségo-Sarko » un « c'est go Sarko ! » plutôt qu'un Sarko face à des égaux unis dans un égo royal ! Ce qui a tout de même ouvert la voie à l'égo « normal » de son ancien compagnon de lit marqué au masculin.

¹⁰³ Ici je dois compléter que la « manipulation » peut très bien être involontaire de la part de l'auteur. Si elle est également involontaire de la part du quotidien *Le Monde*, elle renvoie alors à une absence de lucidité sur le pouvoir de la parole et ses enjeux ou à une inconscience généralisée qui laisse la voie libre à toute prise de pouvoir volontaire. Mais je ne serais pas à mon tour aussi naïve pour croire à cette inconscience. Cependant, c'est bien en envisageant une manipulation involontaire de la part de De Singly que je fais l'analyse qui suit à propos d'une commune aristocratie et d'un commun sentiment d'incompétence, lié sans doute à notre histoire révolutionnaire de 1789.

Au-delà de cette subjectivité énonciative et performative¹⁰⁴, une autre subjectivité se manifeste sous la plume de De Singly, qui est celle de se penser « incompetent ». Si nous considérons que l'emploi du pronom « on » est une façon de détourner une énonciation subjective, il suffit de le remplacer par « je » (y compris en appliquant le *genre commun*) pour avoir une démonstration de subjectivité à l'œuvre : « dans ma tête, je ne confie pas la présidence de la République à quelqu'un que je considère comme un·e proche (...) je le confie à quelqu'un de compétent, à quelqu'un que je n'ose désigner que par son nom ». Il me semble que, dans la phrase ainsi transformée l'élément de « distance » assimilé à celui de « compétence » se lit plus aisément.

Or si l'on rapproche le nom de Royal à celui de l'historicité aristocratique (achetée, héritée ou offerte) que signe la particule « de » dans le nom de notre auteur cité, l'aveu d'incompétence signalée peut être un aveu d'incompétence de classe (ou d'origine).

Il faudrait une analyse qui parte sur d'autres bases pour expliquer l'échec de Royal en rapport avec la symbolique culturelle. Pour ma part, je ferais plutôt l'hypothèse que Nicolas Sarkozy n'a rien eu à faire dans la mesure où les médias avaient déjà posé l'éventualité de la réussite de Ségolène Royal comme un impensé (cf. le sondage déjà évoqué). Il lui a suffi de se couler dans un rôle opposé à celui que son adversaire mettait en place pour elle-même, dans la mesure où les combats politiques dans le cadre de l'élection présidentielle en France se terminent toujours par une confrontation bipartite.

Or, Ségolène Royal s'était, dès 1992, comme le rappelle Marlène Coulomb-Gully¹⁰⁵, mise en scène dans une image du « corps maternel par excellence » en « convoqu[ant] les caméras de *Paris Match* à la maternité quelques heures après la naissance de sa dernière fille, Flora ». Ses déclarations d'intention à propos « d'un encadrement militaire pour les jeunes délinquants(sic) » ont pu être utilisés pour donner d'elle une image de « mère Fouettard ». Ainsi ces deux images de mère protectrice et mère autoritaire ont créé en effet cette « mère superlative » (2012 : 248) que la caricature publiée par *Charlie-Hebdo*¹⁰⁶, la montrant appuyant sur un bouton en criant « à table » avec la mention « lui confieriez-vous la bombe ? »¹⁰⁷, a permis de décrédibiliser.

Incidentement, je lis dans l'ouvrage de Coulomb-Gully à la même page une citation de Royal au « meeting de Villepinte : « [...] Je veux pour tous les enfants qui naissent et qui grandissent en France ce que j'ai voulu pour mes propres enfants », citation qui me fait entendre en écho la formulation de Marine Le Pen le 23 janvier 2012 invitée par France Inter au théâtre du Rond-Point : « mon objectif n'est pas de me battre pour ceux qui ont ma chance mais pour ceux qui ne l'ont pas » en réponse à une voix dans la salle qui la renvoyait à ses privilèges de « fille de ».

Hormis le contenu du propos, c'est l'identification à *mère* ou *filles*, qui renvoie toujours au contexte familial dont les deux candidates à sept ans d'intervalle, et bien que de bords politiques pensés comme opposés, mettent en avant comme expérience déterminante. Et les

¹⁰⁴ La performativité dont il est question ici est relative au sujet lisant. Elle n'a rien de la performativité « objective » de l'acte de parole. Pour rappel, je signale l'exemple donné par Austin et repris par d'autres (Bourdieu et Lahire au moins) de la formule du baptême qui doit être prononcée dans certaines conditions et par une personnalité précise dont le titre est reconnu pour que la formule soit reconnue comme « acte », qu'elle soit donc performative, de la même façon que « je le jure », dit hors tribunal ou hors cadre officiel, n'a pas de valeur performative.

La performativité à laquelle je renvoie à propos de l'article de journal doit être assimilée à un « conditionnement de pensée », une manipulation volontaire ou non qui aura plus ou moins d'effet selon le degré de conscience du sujet lecteur et/ou l'adhésion déjà là à l'idée reçue. Mais ce peut être aussi tout simplement ce que disent Shamon et Weaver du sens du mot « communication » repris par Yves Winkin dans *Anthropologie de la communication*, à savoir « tous les procédés par lesquels un esprit peut en influencer un autre ».

¹⁰⁵ In *Présidente le grand défi* de M. Coulomb-Gully, p. 248

¹⁰⁶ *Charlie Hebdo*, mercredi 7 juin 2006

¹⁰⁷ Ici encore, une telle caricature m'avait surprise (j'étais alors abonnée à *Charlie*) car, appliquant déjà le principe de réciprocité, je m'étais étonnée qu'aucune caricature ne présente de la même façon son adversaire appuyant sur ce même bouton par dérapage incontrôlé de geste dans la mesure où les tics et la nervosité du personnage étaient régulièrement brocardés dans ce même hebdomadaire.

hommes, de leur côté, jouent les séducteurs. Libérés de la symbolique des contraintes familiales, ils jouent sur les tableaux que leur dicte leur imaginaire :

Nicolas Sarkozy en immigré reconnaissant, « je veux rendre à la France ce qu'elle m'a donné », Dominique de Villepin, dans la lignée des discours déjà tenus par Giscard d'Estaing mais nettement moins élégant dans ses propos, voir note 95, se rapproche des propos tenus par les violeurs avant leur passage à l'acte. Et certains journalistes ont rappelé que Dominique de Villepin n'avait jamais été un élu du peuple à quelque niveau que ce soit. Il assumerait ainsi sa position de prédateur phallocrate¹⁰⁸ que la littérature continue d'entretenir, chez les autrices autant que chez les auteurs.

C'est dire que la parité communicationnelle a du travail devant elle ! Pour que les femmes puissent s'exprimer avec autant d'armes que les hommes, il faut que les discours invalidant les femmes puissent être invalidés eux-mêmes. Or il semble exister une complaisance chez certaines à se revendiquer de la faiblesse comme d'une caractéristique de leur sexe entretenue par souci d'identification, à moins que ce ne soit d'une galanterie envers les hommes¹⁰⁹.

¹⁰⁸ « servi » ou « desservi » par son prénom qui renvoie dans un registre vulgaire à l'acte coïtal dont s'est rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions un autre Domi-nique que la désignation par initiales (DSK) recouvre pudiquement.

¹⁰⁹ Je garde en mémoire cette soirée dans une association où l'on venait de visionner le film « Who's counting » quand j'entends crier dans la pièce à côté deux voix de femmes dont l'une disait : « un homme ! Un homme ! ». Hé bien, non ! Ce n'était pas un homme qui la faisait crier ainsi mais une souris !

B. Nous disons « historicité »

« ECRIRE EST HISTORIQUE »

Meschonnic Henri, *Critique du rythme*, p. 395

Ici, je dois rappeler que - et je cite Robert Boure,- « les sciences de l'information et de la communication –SIC- (71° section du CNU) [...] se créent à partir des études littéraires, des sciences du langage et du discours et plus marginalement de la sociologie des médias et de la culture. » (2007 : 290) Pour ce qui est des dates clés, « elles [les SIC] deviennent une section du CCU (52°), DEA et doctorat de 3° cycle » en 1975, n'existent qu'en 1977 au niveau « licence et maîtrise » et en 1984 en « DEUG Communication et sciences du langage » (2007 : 295)

Pour être issue moi-même des Carrières sociales (IUT 1971-72) où j'ai découvert l'enseignement en psychologie, en sociologie, en théâtre et en dynamique de groupe, et où je découvrais par la même occasion l'espace de l'autre, le sujet dont on ne connaissait l'existence que par les médias (radio et télévision principalement), j'ai pu mesurer la distance qui sépare la fiction de la réalité.

- J'appelle ici « fiction » ce que l'imaginaire construit à partir du discours médiatique, d'autres pourront l'appeler « représentation » : mais quelle que soit l'appellation, c'est une construction à partir du discours public, ce discours est dit « public » parce que consciemment adressé à un public, cible atteinte par l'objet livre, l'objet journal ou l'objet audio-visuel. J'appelle « réalité » ce que nos propres sens nous donnent à voir au contact direct de la population concernée¹¹⁰, en l'occurrence c'était celle de la population estudiantine, ou assimilée, qui avait beaucoup fait parler d'elle dans les années précédentes, à partir de 1968¹¹¹

-.

Je découvrais également leur lecture, Hara-Kiri par exemple et le cynisme, souvent scatologique ou sexuel, qui lui était propre. Je découvrais aussi un discours politique, et hermétique à ma compréhension, où les mots qui semblaient être des clés de reconnaissance pour les sujets participants étaient pour moi des dalles de fermeture qui rendaient incompréhensibles les phrases, pourtant construites en français syntaxiquement classique¹¹², où apparaissaient ces mots.

¹¹⁰ Que je ne m'attendais pas pour autant à rencontrer sur ma route, contrairement à une ethnographe qui serait venue dans l'idée d'étudier un groupe humain déterminé. La découverte de mes congénères s'est toujours faite dans la sérendipité. Je pense que l'expression « à l'heure actuelle » [aløraktyel], employée par ma mère quand elle présentait un état de fait sociétal, étant entendue « à leur actuel » par mes jeunes oreilles et ainsi comprise comme le renvoi à un monde construit par d'autres qu'il me faudrait apprendre à découvrir, autrement dit le déplacement dans l'ordre du spatial d'un énoncé prononcé en référence à l'ordre du temporel, a structuré mon fonctionnement intellectuel dans le décalage et l'a rendu perpétuellement naïf et à la fois conscient que cette naïveté allait me sauver c'est pourquoi je l'ai entretenue, y compris par un exercice de pensée déterminé qui me mettait en rapport avec l'espace, le temps et les autres dans une virginité volontairement renouvelée. Exercice que je n'ai plus besoin de pratiquer parce qu'il est désormais intégré à mon fonctionnement et qu'il s'est par ailleurs marié à d'autres pratiques que mon évolution m'a apprises.

¹¹¹ Groupe assis par terre autour d'une guitare, cheveux non rasés pour les garçons, tenue vestimentaire décontractée pour les filles et les garçons, liberté d'expression et accueil chaleureux étaient les premiers indices d'identification de cette population activement liée à la révolution entamée quelques années plus tôt, et toujours pas accomplie à ce jour selon Vaneigem

¹¹² Ici, je fais une distinction entre « syntaxiquement classique » et « grammatical » dans la mesure où « grammatical » renvoie à des normes scolaires, par rapport auxquelles je me situerai plus tard, alors que « syntaxiquement classique » renvoie à des normes discursives, qui me situent dans une position d'ethnographe (malgré elle ou du moins sans prévision de l'être) avec son bagage différent issu d'une autre culture que celle des individus observés : notre syntaxe était commune mais pas notre vocabulaire, du moins quand ceux-ci

Pour avoir voulu comprendre les codes culturels et langagiers de cet-te « autre » - plus souvent masculin que féminin - hors les cours, j'ai dû les confronter à mes propres codes. Il existait en effet une théorisation de leur code¹¹³ comme j'avais de mon côté reçu la théorisation de mes codes¹¹⁴.

Notre apprentissage est toujours premier par rapport à celui des autres¹¹⁵ mais c'est en le confrontant à des réalités différentes que nous l'identifions plus précisément. Et pour citer François Rastier¹¹⁶ :

« La culture n'est pas recherche et contemplation de l'identité, ni celle d'un gros Ego narratif, ni celle d'une communauté qui serait trouvée ou inventée dans une tradition, mais affrontement avec l'altérité, que ce soit l'altérité interne de ses états passés ou celle des cultures voisines. La compréhension de l'altérité interne commande celle de l'altérité externe¹¹⁷, ce pourquoi une culture ne peut être caractérisée et trouver son propre sens que dans le corpus des autres cultures. »

C'est dire que la « sociologie de la culture et des médias » comme une des sources des sciences de l'information et de la communication est aussi ce qui déterminait, sans le formuler ainsi, les contours d'un premier champ universitaire que j'abordais avec la posture de l'exploratrice.

« Les distances à maintenir à des fins heuristiques entre le [sujet] chercheur et son objet ne sont ni spatiales ni sociales : elles sont théoriquement construites. On peut travailler ethnographiquement sur le pas de sa porte. C'est une question de disposition intellectuelle – d'habitus scientifique, en quelque sorte. » (Winkin : 2001 :16)

Il faut dire que cette posture plongeait ses racines dans un certain terreau éducatif, celui de la confrontation perpétuelle entre des positions différenciées : celle des discours et celle des faits, celle des désirs et celles des réalités, celle des actes intimes et celle des actes publics. Une réflexivité de tous les instants présidait à mon éducation. Et tout était expliqué ou explicable, y compris l'irrationnel¹¹⁸.

Mais tout passait par la parole. Et la parole elle-même était filtrée. Il y avait la langue française d'un côté et la langue occitane de l'autre et elles ne devaient pas être mélangées car,

discouraient de politique en des joutes oratoires dont je ne pouvais qu'être spectatrice, frustrée de ne pouvoir être actrice par méconnaissance des codes.

¹¹³ Par exemple : « les riches ont construit leur richesse sur l'exploitation du travail des pauvres, donc voler les riches pour distribuer aux pauvres est une réappropriation du travail par celles-ci ceux-ci, ainsi les magasins Casino, qui appartenaient, dans ces années-là, à madame Pompidou de la famille Rothschild, étaient des lieux privilégiés de vols légitimes. »

¹¹⁴ Par exemple : « tous les êtres humains sont égaux et tout ce qui ne nous appartient pas doit être respecté comme propriété des autres, ainsi tout objet trouvé devait être restitué à la collectivité et une pièce ramassée dans la rue était à mettre dans le tronc d'une église, censée utiliser cet argent à bon escient. »

¹¹⁵ Ce qui me fait refuser la formulation de Beauvoir du « deuxième sexe » comme celle de Zeymour du « premier sexe » comme celle d'un éventuel « troisième sexe », notre sexe est toujours le premier sexe. C'est toujours à partir de notre position que se font nos premières observations du monde autour de soi.

¹¹⁶ «Du texte à l'œuvre » in *Qu'est-ce qui fait la valeur du texte*, Christine Cholier

¹¹⁷ Pour ma part je rajouterai « et réciproquement », à savoir : la compréhension de l'altérité externe commande la compréhension de l'altérité interne, autrement dit, altérité externe et altérité interne doivent être en lien constant, se commandant l'une l'autre en fonction de leur connaissance du moment, pour une meilleure compréhension de l'ensemble.

¹¹⁸ Ce qui a produit le paradoxe, alors que j'étais bien jeune encore, d'être interrogée par ma propre mère en ces termes : « toi qui expliques tout, explique-moi pourquoi j'ai la foi. » J'ai alors appliqué le principe (socratique ou psychanalytique) de la question (quand cela a-t-il commencé ?) pour qu'elle fasse elle-même le retour sur son propre chemin et trouve la réponse ou du moins pour que s'enclenche la démarche d'un processus d'explication

seule des deux, la langue française donnait droit à la connaissance et à la reconnaissance publique. Ainsi toute particularité dans la parole de l'autre était questionnée¹¹⁹.

Cependant la parole elle-même avait une résonance différente en fonction du contexte : celui de l'autorité et celui de la confiance. Et la lecture des bandes dessinées par la voix maternelle relevait de la confiance et non de l'autorité. Ainsi la parole initialement publique puisque véhiculée par le livre entrait dans la vie privée et affective par la voix de la mère.

Les mots, en effet, ne sont pas que du domaine volatil de la parole orale¹²⁰, ils sont aussi gravés sous le poids du plomb¹²¹ dans les livres, sur les affiches, les panneaux ou les plaques que l'espace public donne à voir. Ils façonnent ainsi notre univers dès l'instant où nous en comprenons le code (et peut-être avant !).

Et c'est l'autre domaine, celui du support visuel, où l'imaginaire prend à la fois sa source et son essor en confrontation permanente avec la réalité humaine, à laquelle il se conjugue ou s'oppose parfois. Notons ici que l'apprentissage de l'espace public diffère grandement entre une enfance rurale et une enfance urbaine, de même qu'entre une enfance vécue au siècle dernier et une enfance vécue à cheval entre les siècles pour ce qui est de la confrontation avec l'image et pour s'en tenir à la seule image fixée, celle des panneaux publicitaires, des annonces de films, de revues, de magazines, de noms de rues, de plaques professionnelles, d'affichages en vitrine, d'enseignes ou de panneaux indicateurs. Notons aussi que tout apprentissage diffère en fonction du parcours de vie qui commence à la naissance.

Nous appelons « études littéraires » le seul travail des livres, dans les livres et sur les livres mais il y a interaction constante entre l'univers littéraire qui n'est qu'un univers discursif parmi d'autres, lui-même subdivisé en genres¹²², et l'univers médiatique, l'un et l'autre nourrissant cet autre univers interpersonnel où chacun·e d'entre nous avons notre rôle à jouer en improvisation constante.

Or quelle est la matière de cette improvisation, « matière » comme il est question de matière en peinture, où les pigments rivalisent d'effet dans le liant commun qui les fixe ?

¹¹⁹ J'avais une huitaine d'années quand, ma culture livresque et linguistique ne m'ayant pas permis de comprendre un terme employé par une camarade de classe et visiblement compris par celle à qui il s'adressait, je l'avais noté pour en demander la définition à ma mère ; c'était le mot « claver ». J'appris par sa réponse qu'il existait du « patois francisé », autrement dit des mots issus d'une autre langue que l'on rendait français en leur appliquant la morphosyntaxe de la langue française. Cependant ces mots n'étaient pas répertoriés dans les dictionnaires de langue française. Ici nous touchons à deux problèmes sociétaux : l'autorité d'une élite auto-proclamée et sa puissance qu'elle décrète représentative (les lexicologues et autres lettré·es qui fabriquent les dictionnaires) et l'enseignement des langues premières et secondes qu'une juste pédagogie sait éclairer les unes par les autres mais qu'une méconnaissance du mécanisme linguistique empêche souvent d'utiliser.

¹²⁰ « Parole orale » pourrait être assimilée à un pléonasme dans le langage courant (« donner sa parole » est une expression qui évite justement le serment écrit) mais la distinction faite par de Saussure entre *langue* et *parole* nous permet de l'entendre différemment puisque *la langue* renvoie au système codifié que *la parole* met en acte, que le support soit la voix ou l'écriture.

¹²¹ Encore une expression poétique qui renvoie à l'ancien univers de l'imprimerie, que la possible conscientisation du mot « volatile » (renvoyant à la « gent ailée ») sous l'adjectif « volatil » énoncé plus tôt permet de faire entendre avec une connotation funeste, le plomb sortant du fusil et tuant l'oiseau.

¹²² Je viens de lire sous une plume dont je cherche à nouveau la trace : « il n'existe qu'un *genre* narratif lui-même subdivisé en *espèces* : théâtre, roman, poésie, cinéma et peut-être architecture » (les italiques sont de moi), de même que Thierry Groensteen écrit dans son introduction à *Système de la bande dessinée* : « Le genre narratif, avec l'ensemble de ses catégories (intrigue, diégèse, situation, thèmes, conflits dramatiques, personnages, etc.) existe en soi et peut être analysé comme tel, en tant que système de pensée, manière de s'appropriier le monde, activité immémoriale de l'être humain ». C'est dire que « genre », « espèce » et « catégorie » ont parfois des acceptions inverses, ou tout au moins très différentes en fonction du sujet énonçant, c'est pourquoi les exemples illustrateurs sont indispensables à toute argumentation.

Pour tenter de répondre, je vais me permettre de déroger à l'écriture scientifique selon Grothendieck, celle qui s'abstient de citer les rêves, comme il est dit ci-après :

« Alors même qu'il s'adresserait à des lecteurs (sic) parfaitement "dans le coup" à tous points de vue, il reste une chose importante pourtant que le mode d'exposition "de rigueur" s'interdit de communiquer. C'est aussi une chose tout à fait mal vue dans les milieux de gens sérieux¹²³, comme nous autres scientifiques notamment ! Je veux parler du **rêve**¹²⁴. Du rêve, et des visions qu'il nous souffle - impalpables comme lui d'abord, et réticentes souvent à prendre forme. De longues années, voire une vie entière de travail intense ne suffiront pas peut-être pour voir se manifester pleinement telle vision de rêve, la voir se condenser et se polir jusqu'à la dureté et l'éclat du diamant. »

Pour ma part, mais je suis née en 1953 alors que les théories de la psychanalyse avaient largement imprégné le monde éducatif et médiatique, l'attention à mes rêves fut une chose si courante que je me souviens de tous ceux qui, soit par leur récurrence soit par leur force symbolique, ont accompagné mon existence jusqu'à ce jour (où je n'ai plus besoin de rêver puisque je suis en acte). Peut-être me souviendrais-je à nouveau de mes rêves¹²⁵ quand j'aurais fini de décortiquer et de polir le sens des précédents pour en extraire « la substantifique moelle ».

Mouvement, forme et couleur se sont révélés être les trois ingrédients qui permettent au sujet pensant et agissant de capter sa propre réalité, si j'en juge par le rêve répétitif qui me quitta le jour où je le visualisai à l'état conscient (entre mes 5 et mes 10 ans).

Cet enseignement est aussi celui que j'ai déduit de ma pratique en peinture, que j'ai nommée « métaréalisme ».

¹²³ Grothendieck parle du milieu des mathématicien·es et ce qu'il en dit ne s'applique peut-être pas à l'univers de l'enseignement littéraire pourtant peuplé de gens très sérieux puisque reconnus comme « porteurs de savoirs ». Ainsi j'ai souvenir des cours de littérature du xx^{ème} siècle dont le programme a été déterminant pour la suite de mes études puisqu'il m'a orienté vers Saint-John Perse et la dissection de sa langue. Le surréalisme était aussi au programme et c'est en nous décrivant le rêve de sa nuit que notre professeur Michel Didier m'a fait approcher l'essence du surréalisme. Je me souviens qu'il était question du mot « écouille » et que l'explication culturelle que Michel Didier a su en donner en rapport avec la conscientisation du sujet rêveur réveillé m'a permis de faire le lien avec la conception du surréalisme par André Breton. C'est dire que le rêve est non seulement matière à exploration mais matière à construction et à transmission. Merci à Michel Didier.

¹²⁴ Il est permis de se demander si Grothendieck parle ici du « rêve éveillé » assimilable à une vision idéalisée et désirante mais dans la mesure où il a commencé son ouvrage en faisant référence à un rêve de dormeur, j'adopte l'interprétation selon laquelle le rêve dont il est question est bien celui du sommeil où l'inconscient s'active.

¹²⁵ Et voilà qui est fait dans la nuit du 31 décembre 2014 au 1^{er} janvier 2015 !

C. J'ai dit « métaréalisme » ?

Je dois donc préciser le sens de ce que j'ai appelé « métaréalisme » et que j'ai voulu présenter pour homologation lexicale comme première intervention¹²⁶ auprès de la SILF. C'était en 1988, alors que trois ans plus tard, j'utilisais le terme dans une publication¹²⁷ que je produisais moi-même : un exercice de style à partir de graffitis découverts à la station Bastille à Paris au moment de la construction de l'opéra Bastille, où plusieurs néologismes ont surgi dans l'écriture en production spontanée et jubilatoire, néologismes dont je donne l'explication « métaréaliste » à la fin du fascicule, en référence à Austin, sans doute peu connu de mon lectorat et que je désacralise malicieusement en l'assimilant à la marque de voiture ! Mais c'est un clin d'œil au lectorat plus « branché » sur la performativité de la création littéraire.

Pour avoir débattu de la notion avec une critique¹²⁸ d'art, celle-ci me déclara que ce que j'appelais « métaréalisme » était tout simplement « le processus créateur ».

Or, même si le jour où il sortit de ma bouche, c'était pour répondre à l'interrogation que je croyais lire dans le regard de la spectatrice inattendue de ma peinture dont je ne saurais dire si je l'avais alors considérée achevée ou non mais qui le devint par la nomination de sa qualité, je n'avais jamais entendu ce mot auparavant et il ne me quitta plus tant que je ne lui eus trouvé un sens. Car, outre qu'il sembla rassurer tout de suite la personne qui était la destinataire de la phrase « *c'est du métaréalisme* », il me convenait également quand je décodais son étymologie en le rapprochant de la *métaphysique* d'Aristote, *méta* signifiant alors *après*. La *Métaphysique* d'Aristote étant ainsi nommée parce que c'est l'ouvrage qu'il écrivit après « *La physique* ». Ce *méta* ne fut jamais pour moi celui du déplacement que l'on trouve dans le suffixe de la *métaphore*, mais bien celui qui s'inscrit dans le temps, après le travail fourni à partir d'une première réalité. Cependant, l'indication que me rappelle F. Baider, à savoir le sème spatial « le long de » que je n'avais pas voulu intégrer dans un premier temps, est finalement à prendre en compte. Il est même, peut-être, essentiel.

Et le sens de « réalisme » renvoyait là au consensus partagé autour d'un certain objet, en l'occurrence celle d'un modèle physique, « modèle » en tant que support de cadre à l'imaginaire, ou plutôt cadre de support à l'imaginaire.

Ainsi le métaréalisme était la vision dénommée de l'œuvre issue¹²⁹ de la matière que la main avait appliquée dans un aller-retour constant entre le modèle et la sensation physique de l'acte pictural, une plongée dans le pigment huilé, dans le fondu d'une couleur se mariant à la première. Effet de la jouissance captant la matière et prenant possession de son image tout en s'abandonnant au plaisir de l'acte. Le modèle alors n'est plus qu'un prétexte à la recherche du plaisir en soi, et du sens du plaisir.

Cet aller-retour entre la matière et le sujet agissant est en effet le processus de création mais n'est-ce pas aussi un processus similaire qui préside à la recherche et peut-être à toute fabrication qui demande la concentration totale du sujet¹³⁰ concepteur ?

¹²⁶ Je connaissais juste le temps de parole imparti. J'avais donc commencé à enregistrer mon discours pour le faire tenir dans les 20 minutes règlementaires mais, ignorante du processus, je ne m'étais pas inquiétée des démarches à faire en amont. La contribution resta inachevée et non présentée.

¹²⁷ Saoûtel Julie, *Meurtrissoire*, Éditions Nicole Pradalier, 1991.

¹²⁸ C'était lors d'une rencontre initiée par la peintre et entrepreneuse Claudie Paindavoine qui avait créé un atelier de théâtre (« Tonus emploi ») réservé aux demandeur-euses d'emploi et qui avait permis que nous jouions dans un restaurant parisien devant une assemblée de chefs d'entreprise suédoises avec qui nous avions la possibilité d'échanger de façon individuelle à la fin du spectacle. Je la salue au passage et la remercie aussi.

¹²⁹ « issue » renvoie bien à « œuvre » et non pas à « vision ».

¹³⁰ J'intègre dans l'emploi du mot « sujet », comme déjà dit plus haut, l'assertion de Marie Joseph Bertini selon laquelle « le pouvoir est cela même qui nous assujettit au double sens du terme, c'est-à-dire qui, d'une part, nous soumet à sa loi comme un vassal à son suzerain, et, d'autre part, nous constitue en sujet » dans « Le Gender-Turn, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises » dans Questions de communication, n°15.

Aussi accepté-je avec plaisir la définition donnée par la critique d'art citée plus haut.

Mais j'avais promené mon mot d'une galerie à l'autre dans Paris. J'en qualifiais les peintures qui semblaient sortir de la matière, indépendamment de toute figuration. Et Paris en offrait beaucoup ces années-là (1987-1989). Lors d'un de ces vernissages, un participant me dit que j'avais trouvé en peinture ce que Charles Mauron avait découvert en littérature avec la « métacritique » (ou le « psychoréalisme »). Je ne me souviens plus lequel de ces néologismes il a dit et je ne jurerais pas qu'il en ait dit un des deux mais je suis sûre qu'il n'a pas prononcé celui de *psychocritique*. Mes cours en littérature étant déjà trop lointains pour que je puisse affirmer que je ne voyais rien de semblable entre le discours de Charles Mauron sur la littérature et le mien sur la peinture, je ne répondis rien sur le moment mais, arrivée chez moi, je m'empressai de vérifier les raisons de mon scepticisme.

Si, dès la validation de la source de l'erreur que j'identifiais comme un désir de faire lien avec du connu, je me détachai nettement de cette vision, car il n'a jamais été question pour moi de placer quoi que ce soit de psychologique derrière ce métaréalisme¹³¹ qui s'était présenté comme un mot que je découvrais au moment même où je le disais, il est vrai que je cherchais des indices de sens qui puissent me faire comprendre le contenu sémantique qui allait forcément se remplir avec son emploi.

Je découvrais en effet qu'il pouvait également s'appliquer au travail de théâtre que j'avais pratiqué sous la direction de Michel Mathieu du théâtre de l'Acte, où l'improvisation se construisait à partir de phrases surréalistes. Le lien entre les deux champs (de la peinture et du théâtre) était l'absence d'imitation et même la mise en œuvre de procédures pour rompre avec une éventuelle imitation.

En peinture avec Isabelle Thomas (Ito) comme en théâtre avec Michel Mathieu¹³², ce qui comptait c'était l'espace (à trois dimensions pour le théâtre, à deux dimensions pour la peinture) et l'intégration de la forme dans l'espace comme correspondant à une transformation de l'espace par la forme. En peinture, il est question de correspondance de valeurs, la frontière construit l'intérieur autant que l'extérieur.

Et nous sommes à la fois l'intérieur et l'extérieur en théâtre comme en peinture, du moins notre conscience doit être dans cette perspective double, ce qui peut correspondre à un lâcher-prise total maîtrisé par le cadre. « C'est dans le *kaléidoscope* éblouissant de ces mirages multicolores que l'acteur¹³³ vit, c'est dans ce vertige où le réel et l'irréel se conjuguent que peut s'expliquer ce qu'on a appelé son *dédoublement*. »¹³⁴ (Louis Jouvet)

Pour avoir d'abord saisi le mot en peinture, c'est avec ma maîtresse Ito que j'en ai parlé. « Je suis dans le concret, m'a-t-elle répondu, pas l'intellect mais lis Mondrian. » Et elle m'a prêté un livre sur Mondrian où le peintre expliquait comment ses tableaux représentaient les proportions de couleurs qu'il saisissait dans un paysage délimité.

Je compris alors ce qu'il y avait de commun dans la démarche, à savoir la notion de transmutation d'une réalité dans une autre.

Mais Mondrian n'avait pas eu besoin de créer un mot pour pratiquer. Le mot est de l'ordre de la médiation pas de l'action, sauf dans certaines conditions que nous aurons l'occasion d'évoquer longuement (dans la partie « Des mots sauveurs : décodage de leur action »). Celui-

¹³¹ Mais, finalement, c'est peut-être une interdiction que je me faisais à moi-même de ne rien placer de « psychologique » dans le processus, par rejet des positions là encore de la doxa des psychologues dont j'invaliais régulièrement les assertions dans et par la comparaison avec mes propres observations. Aujourd'hui où je suis un peu plus avancée sur le chemin qui fait la part entre épistémologie et énonciation, je serai moins catégorique à ce propos. Il est bien possible en effet que le métaréalisme en question permette de comprendre par le travail de la psyché méthodiquement conscientisée l'œuvre en acte.

¹³² Je remercie au passage les deux maîtres qu'ont été pour moi, et qui le sont pour bien d'autres aussi, Michel Mathieu en théâtre et Isabelle Thomas en peinture, Isabelle Thomas qui, pour se garder de la dépréciation de son travail par préjugé sexiste lié à son prénom, a pris Ito pour nom public.

¹³³ Mais l'actrice pareillement.

¹³⁴ Jouvet Louis, *Le comédien désincarné*, Flammarion, 1954, p. 158

là du moins s'était présenté comme médiateur de réception. Mais il était devenu comme un enfant qui veut vivre et cherche, pour ce faire, à se nourrir de sens.

Et j'en étais la mère inattendue !

Alors qu'il s'était présenté comme une clé de *médiation*, il apparaissait soudain comme une *clé*, une clé qu'il fallait définir, dont il fallait connaître les contours. Une clé peut s'écrire *clef*. Elle permet d'ouvrir et de fermer. Elle permet de déchiffrer une portée, de lire et d'exécuter une partition. Elle me renvoyait à ma propre serrure. Comme dans ce rêve où je détenais un trésor dans un coffre-fort fermé à clé et dont la clé était à l'intérieur¹³⁵. La phrase de Nietzsche citée en exergue du présent texte semble en être la réponse.

La métaphore avec la procréation est trop tentante pour ne pas apparaître mais elle va m'obliger à une remise en perspective de la métaphore souvent utilisée de la peinture par les auteurs qui font œuvre de connaissance¹³⁶. Je pense par exemple à la conférence de Jean-Marie Sauret¹³⁷ qui a évoqué l'acte de peindre comme une recherche d'exactitude jamais atteinte, ce qui déterminait, d'après l'auteur, la poursuite du travail.

Mais il me semble que l'implicite de cette posture intellectuelle est de penser l'art comme une copie du réel, autrement dit d'enfermer l'artiste dans une posture d'imitateur·ice dont l'objectif serait de découvrir la meilleure manière de reproduire avec les outils et les gestes appropriés le découpage qu'elle, ou lui, a fait dans le réel environnant.

Or il s'agit là d'un travail d'exécutant·e, pas de créateur·ice. La seule latitude créatrice étant celle du point de vue par la délimitation du cadre. Mais la photographie a libéré les peintres de cette soumission au réel. Et la photographie elle-même s'est inspirée de la création picturale pour s'affranchir à son tour du réel déterminant, sans compter l'utilisation de logiciel qui permet d'aller plus loin encore dans la transformation d'un réel initial.

Même si l'acquisition de la technique passe toujours par le travail de copiste, il est souhaitable de s'affranchir au plus tôt de celui-ci pour faire œuvre. C'est pourquoi la distinction est essentielle entre une copie de photo ou une copie de tableau et une captation du réel. Dans le premier cas, le modèle est fixe. Dans le deuxième cas le modèle est en mouvement, que ce soit celui de la vie ou du mouvement de la lumière.

Ce n'est pas le même processus à l'œuvre dans les deux cas. Dans le premier cas le sujet peignant est plus à l'écoute du modèle que de soi-même. Il faut même qu'il s'oublie pour n'être que dans le regard, dans le geste et la recherche du pigment et de la juste dilution. Dans le deuxième cas, il est à l'écoute de lui-même sans le savoir, ou en le sachant mais en s'obligeant à l'oublier.

Le surréalisme en peinture est en ce sens une maîtrise parfaite de la technique appliquée à la création d'un univers dont les différents éléments sont reconnaissables. Salvador Dali nous dit que la plupart de ses toiles sont les reproductions des rêves diurnes qu'il faisait dans une semi-conscience.

Or, s'il est nécessaire en effet de découvrir les outils, les moyens et les gestes qui permettent la maîtrise du dessin et de la peinture, la découverte en soi est un chemin qui n'aboutit pas forcément au désir de reproduction, et même peut éloigner de ce désir pour tenter de capter autre chose que le regard n'a jamais vu et que les mots n'ont jamais dit. J'étais à deux doigts de nommer « métaréalisme » ce qui pourrait être dit « expressionnisme » en l'occurrence.

Mais je n'irai pas plus loin sur ce chemin pour ne pas m'éloigner du mot qui nous occupe : le métaréalisme comme *clef* à ouvrir le coffre-fort du sens.

¹³⁵ Si j'en décède à présent la symbolique liée au présent travail, je dirai que ce qui a été appelé le point G (point précis d'un plaisir sexuel interne féminin) se retrouve précisément d'un point de vue intellectuel dans ce point d'altérité qui permet l'extension de l'expression dans l'ouverture à l'autre que chacun·e porte en soi, « l'altérité externe » étant alors comprise grâce à « l'altérité interne » et réciproquement en fonction du moment.

¹³⁶ Par opposition à « œuvre de fiction »

¹³⁷ « Café citoyen » à Toulouse le lundi 15 décembre 2014

Si je nomme « sens » ce que j'ai nommé plus haut ma « propre serrure » c'est que le rêve déjà évoqué mais non décrit a fait son travail de transmutation d'un domaine à un autre, de celui de la peinture à celui de la connaissance (de l'épistémè), de celui de l'épistémè à celui de la méthode.

1. D'un rêve à l'autre

Le rêve dont il est question se présente en mouvement de couleurs dont chacune a un sens, un sens qui se donne à lire de façon argumentée mais dont la lecture est empêchée parce que, dès qu'elle commence à être saisie, elle est augmentée du sens de la nouvelle couleur. Or les couleurs viennent d'un extérieur non identifié mais situé à ma gauche¹³⁸, leur mouvement est à la fois identique dans son tempo comme dans la forme circulaire selon laquelle les couleurs rejoignent le point noir et central, image-même de l'anti-matière, réceptacle, concentration et dilution de toutes lectures ainsi accumulées et par là perdues à jamais. Ce point central pourrait être assimilé aujourd'hui au « point de l'altérité », car l'autre est ce qui est différent de nous, donc inconnaissable.

Quand le rêve, ou plutôt l'image-même que le rêve a produite, se présente à l'état conscient, la raison se réjouit, persuadée qu'elle saura arrêter la lecture à temps. Mais la conscience apprend qu'elle n'a pas plus de prise sur le temps que n'en a l'inconscient.

Et si le rêve ne revient plus pendant la nuit du sommeil, j'en déduis que l'image a donné tout ce qu'elle avait à donner.

Si peu c'était peut-être déjà beaucoup et j'en fais une tentative d'interprétation. Le point noir du centre comme premier point que la main a tracé pour faire signe et la course des couleurs pour dire la matière qui s'organise et que les mots souhaitent saisir sans jamais pouvoir la comprendre parce qu'elle vient d'ailleurs, du soleil impressionnant nos rétines par l'intermédiaire des formes que capte notre raison. Le point noir comme abîme où sombre la recherche d'une maîtrise impossible de la réalité existante ailleurs, celle de l'autre.

Cette interprétation a postériori, celle « du soleil impressionnant nos rétines », est en lien non seulement avec la dernière image en conscience cernée par, et évaporée dans, la réalité diurne mais également avec l'expérience vécue pendant l'écriture de mon mémoire de DEA que je vais rapporter ici.

C'était un peu avant la rentrée universitaire de 1982, je souhaitais présenter mon mémoire dans les temps impartis, c'est-à-dire avant une certaine date fatidique d'octobre ou novembre, alors que je venais juste d'en commencer la rédaction pendant l'été après avoir pu demander son avis sur deux points importants à Conrad Bureau qui me dirigeait officieusement et que je ne voyais que le temps d'un colloque.

« C'est une gageure ! » m'avait dit Andrée Borillo que je salue au passage et qui me dirigeait officiellement. Consciente en effet du défi que je me lançais, je mis tous les atouts de mon côté en demandant son aide à mon médecin traitant.

Armée de quelques boîtes d'ordinator¹³⁹ ou de Surelen et de quelques jours de congé, je me mis au travail à raison de 12 h sur 12 au minimum et 7 jours sur 7. J'arrêtais en fin de journée devant l'obstacle qui trouvait sa résolution pendant mon sommeil et je poursuivais dès la première heure de ma journée.

Or, voilà qu'un matin, devant mes feuilles noircies d'écriture, je ne reconnus plus rien. Elles étaient devenues étrangères à moi-même.

¹³⁸ Nous n'oublions pas que la direction de lecture et surtout d'écriture du français se fait de « gauche » à droite, c'est pourquoi nous associons le passé à la gauche de l'image et le futur à la droite par rapport à un présent qui nous fait face. Mais « gauche » et « droite » sont des notions éminemment subjectives puisqu'elles se remplissent de sens opposés pour deux personnes en face à face.

¹³⁹ Le nom me rappelant le commentaire de William Labov, l'effet en fut d'autant plus ébouriffant !

J'appelai ma directrice pour lui dire mon désarroi. Elle me dit d'arrêter tout et de partir à la campagne. C'était le week-end. J'avais l'occasion de suivre ma sœur dans un chalet en Ariège. Ce que je fis.

Et là, alors que nous marchions dans un sentier jonché de feuilles mortes, mes yeux découvrirent avec un soudain étonnement qu'il existait d'autres couleurs que le noir et le blanc ! Sous l'effet du marron de la feuille d'automne, le sens de mon travail se réinstalla en moi. J'ai su que j'étais à la fin de mon étude. Il ne me restait qu'à achever la dernière partie et à conclure.

La diversité des couleurs participe donc du sens, du cheminement de la pensée, du travail de la raison, du moins quand nos sens ont pris l'habitude de la percevoir.

Ainsi le point noir et central de mon rêve d'enfant était peut-être, de façon inversée en quelque sorte, l'accumulation des mots écrits dont l'encre s'entassait une fois qu'ils avaient déroulé leur sens que j'assimilais à des couleurs. J'étais en effet nourrie des livres de la bibliothèque dont s'occupait ma mère et qu'elle sélectionnait à mon intention¹⁴⁰. Tous les auteurs étaient il est vrai dans des explications psychologiques pour cerner les actes et les intentions des protagonistes en présence. C'était les univers mis en place par Balzac, François Mauriac, Antoine de Saint-Exupéry, Berthe Bernage, Cronin, Stendhal et bien d'autres, en passant très souvent par Agatha Christie, ma préférée de l'époque, dont j'ai lu exclusivement alors les aventures d'Hercule Poirot, lequel m'apprit qu'il y avait des instruments meurtriers distincts selon les sexes. Toute hypothèse est acceptable dans le domaine de la fiction. Et les indices sont recherchés en fonction des hypothèses mises en place¹⁴¹.

Ainsi chaque couleur était peut-être un indice venu du passé que le présent n'avait pas le temps de saisir avant de sombrer dans le gouffre de l'avenir dont rien n'était écrit.

Ainsi ce point noir et central pouvait aussi bien représenter l'autre en tant qu'inconnue (comme il est question d'« inconnue » en algèbre) dans l'espace comme l'autre en tant qu'inconnue dans le temps à venir. Le petit Larousse 2008 donne pour la définition de l'*inconnue* en tant que nom :

« Élément d'une question, d'une situation qui n'est pas connu » et c'est une définition que je valide pour mon énonciation précédente.

Mais pour finir, et respecter mon tempo à trois temps, je relie ces deux premiers rêves, coffre-fort et couleurs significatives, à un troisième où je suis à la fois la conférencière debout et une disciple assise écrivant le discours, alors même qu'il se disait, et semblant tenir ainsi la responsabilité de la conférence qui se déroulait. Au réveil, je savais la chose impossible mais j'ai gardé souvenir de la tension extrême qui en avait rendu tangible l'impression de réel.

Pour lier entre elles ses expériences vécues et rêvées, je dirai que c'est le cadre qui est commun, un cadre qui tient au temps, au temps comme durée et au temps comme luminosité du réel. Quant à la matière commune c'est le caractère précieux de la chose dont j'ai ou dont je cherche la maîtrise.

Ainsi le métaréalisme est un moyen de connaissance autant qu'une méthode : celle d'explorer en construisant et de construire en explorant, pour affirmer une réalité devenue nécessaire, la

¹⁴⁰ Elle m'avait fait lire un roman de Delly pour que je sache ce qu'était la « mauvaise littérature », c'est ainsi qu'elle me l'avait présenté. Et ce que j'en avais repéré de distinct par rapport aux autres était ce que j'ai appelé plus tard « une absence de style », mais peut-être était-ce parce que l'auteur était double, comme je l'ai appris récemment, à savoir frère et sœur. Une écriture à plusieurs mains oblige en effet à rester sur des poncifs, interdit en tout cas le vertige créateur, ou du moins le limite fortement.

¹⁴¹ La première notation sexiste me fut donc offerte par Agatha Christie et entrainait dans un univers où l'égalité entre les sexes était donnée comme un principe intangible dans l'éducation. J'apprenais ainsi que la littérature permettait de créer un monde différent de la réalité, monde dont l'autrice détenait les codes et les donnait comme indices à son lectorat, Hercule Poirot étant le réceptacle de ces codes, à partir desquels il devait résoudre l'énigme d'un meurtre. Mais Agatha Christie avait simplement repris les poncifs : ruse féminine versus violence masculine.

nécessité en question étant de l'ordre de ce qu'évoque Monod dans « le hasard et la nécessité ».

Et le lien peut se faire alors entre le « métaréalisme » de Brzekowski¹⁴² et celui de Jean Guitton, sachant que le poète polonais Brzekowski a parlé de « métaréalisme » dans les années 1930 pour différencier sa position de celle du « surréalisme ». Quant à Jean Guitton, il a énoncé le « métaréalisme », la même année où je publiais le mien, en remplacement de la notion de Dieu en quelque sorte pour lui qui était catholique face aux explications de la mécanique quantique qu'exposaient les frères Bogdanov dans l'entretien qu'il avait eu avec eux¹⁴³.

Il semble, à présent, que j'ai déroulé de façon imagée les trois étapes de ma recherche pour découvrir le genre commun connu de tout temps mais que la schématisation linéaire de la parole a fait oublier.

Pour situer le genre commun, j'emprunte à Patrizia Violi le schéma, quelque peu modifié, qui figure dans son article « De l'origine du genre grammatical » :

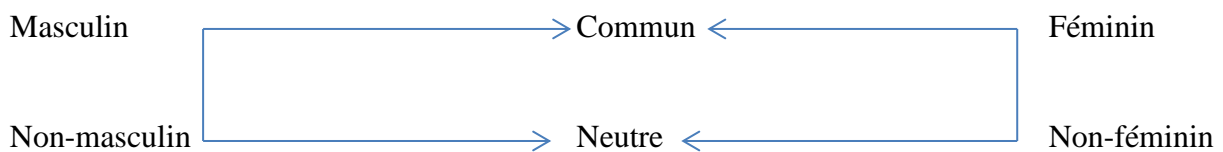


FIGURE 1 : SCHEMA PATRIZIA VIOLI A PEINE MODIFIE

¹⁴² Delaperrière Maria : « Jan Brzekowski, qui depuis 1928 séjournait en France et dont la sensibilité a certainement été la plus proche de l'imaginaire surréaliste, cherchera à s'en démarquer en forgeant l'esthétique du « métaréalisme » où il s'efforce d'associer et de dépasser les oppositions entre conscient et inconscient, irrationnel et rigueur de la pensée, réel et au-delà du réel. Pour Brzekowski la « métaréalité » ne peut être atteinte que par l'image, mais une image IN STATU NASCENDI, c'est-à-dire une image saisie dans le mouvement même de son éclosion et portant la marque linguistique de la volonté organisatrice du poète :

« Le postulat de l'écriture automatique contient en plus une certaine part d'irresponsabilité. Il est, à notre avis, immoral, non éthique [...] Enfin l'imagination surréaliste n'est pas l'imagination. Le poète surréaliste s'intéresse uniquement à la manière d'écrire et non à la qualité du poème et de la réalité d'imagination qu'il implique [...] Contrairement au surréalisme le métaréalisme repose sur une imagination organisée. » J. Brzekowski, *Wyobraz'nia wyzwolona*, Pion, 1938, rééd. *Zycie w czasie*, Londres, 1963, p. 76.

¹⁴³ Guitton Jean, Dieu et la science, Vers le métaréalisme :

« Cette voie nouvelle offerte par la physique quantique transforme l'image que se fait l'être humain de l'univers, ceci de façon bien plus radicale que ne l'a fait la révolution copernicienne. [...] Puisque les *physicien-es* ont dématérialisé le concept même de matière, *elles et eux* nous ont offert, en même temps, l'espoir d'une nouvelle voie philosophique : celle du métaréalisme, voie d'un certain au-delà (*que je dirais pour ma part, à créer dans son entièreté, en tant qu'au-delà du présent dans le présent déjà là*) ouverte à l'ultime fusion entre matière, esprit et réalité». (p. 174)

Tout ce qui est en italique est de ma pâte, et patte (!), dans la mesure où Jean Guitton est un Français du siècle dernier qui n'avait pas encore remis en question la pensée unique de l'universel masculin! Je suis convaincue d'avoir l'aval de Jean Guitton pour ce qui est de ma traduction de sa prose en français à venir.

III. RECHERCHE-ACTION ET ETAT DES LIEUX

« LE MONDE DU MENSONGE EST UN MONDE REEL, ON Y TUE ET
ON Y EST TUE, IL EST PREFERABLE DE NE PAS L'OUBLIER »

Raoul Vaneigem, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Éditions Gallimard, 1992, p. 122

Pourquoi en suis-je là ?
Et d'abord quel est ce « là » ?

« Là », c'est ce moment de l'existence où j'atteins un âge très nettement plus proche de l'âge moyen de la mort que celui de la naissance, âge que nos sociétés occidentales ont décidé être le moment où l'on devait commencer à se retirer de l'activité productrice pour s'écouter souffrir¹⁴⁴ alors que, de mon côté, je choisis ce moment pour me mettre en position d'activité.

Ce n'est pas dire pour autant que je n'ai pas exercé d'activités jusque-là. C'est même grâce à mon activité professorale et aux contres-coups que lui a fait subir mon activité publique (parce qu'associative) et privée (parce que familiale) que je suis en mesure de pouvoir consacrer tout mon temps à la rédaction de ce travail dont la nécessité me paraît être rien de plus, ni rien de moins, qu'une évidence.

« Là », c'est aussi le moment d'une réflexion qui veut s'établir dans le champ qui la concerne. Or si mon inscription en sciences de l'information et de la communication ne semblait pas du tout une évidence pour Marlène Coulomb-Gully qui ne me connaissait pas une minute avant que je l'aborde, ce fut au contraire pour moi, quand elle m'apprit qu'elle était en sciences de l'information et de la communication, la découverte d'une adéquation exacte entre l'intitulé du champ et la perspective de mes travaux. En effet, c'est précisément l'information et la communication qui sont les moteurs de ma recherche même si, jusque-là, les réflexions qui en ont émergé n'ont été publiées que dans le champ du linguistique.

Mais ces publications se sont faites principalement dans le cadre de la linguistique fonctionnelle et, plus précisément le fonctionnalisme de Martinet dont Colette Feuillard dit qu'il « doit être posé comme une théorie » dans les termes que Gilles Gaston Granger assigne au rôle d'une théorie. La mise en place du principe de « double articulation » découle de l'objet langue considéré dans sa « manifestation vocale ». Ici, je me dois de récuser les affirmations de Pierre Kuentz qui, dans la partie « Stylistiques et rhétoriques » de l'article *Linguistique et littérature* de l'Encyclopédia Universalis évoque, je le cite :

« Le schéma de la complexité ascendante – complaisamment entretenu par la linguistique – selon lequel on va naturellement du phonème au mot, du mot au syntagme et du syntagme à la phrase, tout en allant – « en passant » - du non-sens au sens ».

Le « complaisamment entretenu par la linguistique » appelle un bémol car c'est précisément dans l'autre sens que procède Martinet : les unités de première articulation sont les monèmes, c'est-à-dire des unités de sens et les phonèmes ne sont les unités que de seconde articulation.

¹⁴⁴ J'ai souvenir d'une émission de radio (France Inter) où une chroniqueuse affirmait, après échange avec ses collègues de studio, qu'à partir de 40 ans la normalité était d'avoir mal à son corps au réveil. Il y a plus de 10 ans de cela, j'avais largement passé les 40 ans et, de mon côté, je m'émerveillais justement de la merveilleuse mécanique du sommeil pour une reconstitution du corps. Nous pouvons déjà palper là le fossé entre l'espace public avec son discours public et l'espace privé avec ses sensations intimes et uniques. Qui dit que, parmi les milliers (ou plus) d'auditrices et d'auditeurs à l'écoute de France inter ce matin-là, il n'y en eut qui, plus ou moins mal en point pour x raisons, acceptèrent alors sans chercher plus loin que leur âge soit la raison de leur mal-être, ou qu'il n'y en eut d'autres plus jeunes qui, entendant cela, inscrivent dans leur corps l'attente du mal être, créant ainsi les conditions pour qu'il s'installe ?

Et enfin, pour préciser la distinction que j'ai signalée ailleurs entre « *morphème* » selon Bloomfield et *monème* selon Martinet, je cite Colette Feuillard qui exemplifie la différence :

« Martinet et Bloomfield accordent (...) une priorité inverse au sens et à la forme, ce qui conduit à deux analyses différentes de *ran*, par exemple. Bloomfield considère qu'il n'y a qu'un morphème, la forme [ran] étant un alternant phonétique, appelé aujourd'hui allomorphe, de la forme de base [rʌn]. Martinet, au contraire, dégage deux monèmes, le « prétérit », par rapprochement avec *sang* « chantait », qui grâce à la voyelle [a] produit un même effet de sens et par opposition à *run*, et « court » par similitude avec *run*, une fois le prétérit supprimé. »

Enfin, la notion de fait avéré est essentielle au travail fonctionnaliste c'est pourquoi le corpus est un élément indispensable d'observation.

« Par ailleurs, poursuit C. Feuillard, [le fonctionnalisme] inclut dans ses perspectives une approche dynamique, à peine évoquée, bien qu'elle soit l'une des préoccupations majeures de Martinet, ainsi qu'une dimension explicative grâce, notamment, au principe d'économie. »

Information et communication sont les éléments centraux de mes recherches sur la langue quand je ne suis pas dans la création.

Et c'est encore de « pertinence communicative » qu'il est question puisque « toute communication implique une transmission d'information, même si l'on ne saurait la réduire à cette seule fonction » (Feuillard : 2006)

Il a été question plus haut d'« activité publique et privé » différente de l'activité professionnelle. L'activité professionnelle, dans mon cas, était celle qui me permettait de faire vivre ma famille. Elle m'a permis de découvrir ce qui avait été intégré de linguistique dans les manuels scolaires. Par l'écoute des questions-réponses à la radio et des réflexions de stagiaires en formation académique, j'évaluais la taille de la faille épistémologique où parents, professeurs du secondaire et journalistes se retrouvaient, à des degrés divers, liés par une même ignorance que seuls les parents avouaient.

Dans les années 90 en effet, les manuels de français des collèges étaient très nettement issus des perspectives sémiologiques de la communication. Il était plus question de phonétique, d'image publicitaire ou filmique, de contexte situationnel, d'énonciation, de typologie de textes et d'objet-livre que de la langue proprement dite qui ne semblait être traitée que de façon subsidiaire.

Pour ma part, cette présentation correspondait à ce qui pouvait résulter de mes études en linguistique ou sciences du langage dont j'avais suivi le cursus au moment de son installation à Toulouse, cursus auquel on ne pouvait accéder, en 1978 et hormis l'Unité de Valeur « Didactique du français langue étrangère », qu'après une licence complète déjà obtenue dans une autre Unité d'Enseignement et de Recherche.

J'étais donc particulièrement à l'aise avec ce type de manuel. Il me restait juste à comprendre le fonctionnement des enfants de 10 à 12 ans que j'avais en charge. Dans ce même collège, j'avais été recrutée pour l'enseignement du latin¹⁴⁵ et les manuels avaient également été considérablement revus depuis mon propre apprentissage de cette langue. L'accent était mis sur l'enseignement à Rome et tous les obstacles étaient aplanis pour que l'apprentissage du latin devienne un jeu directement accessible. Autrement dit, le rapport intrinsèque entre la logique de la langue latine et la logique de la langue française était purement et simplement éliminé de la transmission éducative et pas remplacé pour autant par un aller-retour entre des langues en présence.

Je souhaitais aborder ma deuxième année dans ce collège en utilisant les connaissances acquises l'année précédente sur ce public cible que je m'apprêtais à conduire méthodiquement

¹⁴⁵ J'avais été recrutée in extremis lors de la rentrée scolaire 1990, toutes les personnes contactées avant moi ayant refusé d'enseigner le latin.

vers une maîtrise de l'apprentissage littéraire quand une erreur d'aiguillage me mit en présence d'un âge différent.

J'étais également prête à entamer une thèse à ce propos. Je demandai à Claudine Garcia-Deban, professeur à l'IUFM et que j'avais connue dans le cadre de la formation continue en didactique du français de bien vouloir me diriger pour un doctorat. Mais elle déclina ma proposition parce que « la syntaxe n'était pas sa spécialité », me dit-elle.

A. Actualité d'urgence

Avant d'aller plus loin, je dois me situer par rapport à un objet qui fait présentement¹⁴⁶ débat dans un réseau internetique¹⁴⁷ auquel j'appartiens et que je ne saurais identifier autrement, dans la mesure où j'ai été interpellée nominativement et ainsi mise au courant de l'objet du débat par un individu que je ne connais pas. Il vient à propos pour me permettre de faire ici-même un état des lieux de la question.

Le lieu de l'interpellation a été mon profil « facebook » avec la réception d'un premier article intitulé : « *Un député persiste à dire «Madame le président» et écope d'une sanction* »¹⁴⁸ sur le site de « libération.fr »

L'objet étant en relation directe avec le propos de ma thèse, il était de mon devoir d'ouvrir le lien pour découvrir l'information complète et les commentaires des internautes. Or, face à certains, j'ai souhaité intervenir.

Pour pouvoir le faire, j'ai dû entrer un identifiant que j'ai choisi différent de mon nom d'état civil, et ce, afin de garder mon indépendance d'action, ce qui est sans doute un leurre mais c'est aussi une façon de ne pas se singulariser dans un fil de conversation qui met en lien des gens qui ne se connaissent pas physiquement et qui sont tous identifiés par un pseudonyme original et non usité en nom propre. La conversation était alors suivie par quelque 200 internautes et le même avertissement est venu plusieurs fois au cours de ma connexion, en bas de l'écran, pour signaler qu'il y avait un afflux de réactions.

Cependant, nous n'avons pas la main sur la publication qui ne passera que si elle reçoit l'aval de « l'autorité modératrice ».

Or la réaction à mon intervention la plus argumentée a été sa non publication par le site en question. Je m'en suis aperçue quand j'ai souhaité la récupérer pour la reproduire ici, car c'était une partie du présent travail que j'avais été amenée à faire « en direct » à l'occasion de cette intervention.

Pourquoi la censure s'est-elle manifestée ? Je citais un extrait du site de l'Académie et j'analysais son contenu de telle sorte que le propos en était invalidé.

Était-ce le fait de citer sans reproduire le lien qui fut cause de censure ? Était-ce mon propos qui dérangeait la position idéologique du journal ? Y a-t-il eu censure à un autre niveau ? Et lequel ? Mon commentaire était-il trop long ? ou trop complexe ? J'ai posé la question de la censure au ou à la webmaster mais je n'ai toujours pas de réponse.

Cependant je peux répondre « non » à la première question car il y avait, dans le fil des commentaires, une citation d'un dictionnaire sans que le lien soit présent.

Pour ce qui est de la position idéologique du journal, il semble qu'en effet, pour avoir publié un article qui m'a été signalé en 2012, ce journal a la position masculiniste de l'Académie française actuelle.

Puisqu'il a fallu trouver un nom pour deux positions qui s'opposent et qui sont attestées dans l'usage actuel de la langue française j'appelle « masculiniste » la position des utilisateur-ices qui promeuvent la règle du « masculin qui l'emporte », j'appelle « féministe »¹⁴⁹ la position des utilisateur-ices qui promeuvent a contrario une règle du « féminin qui l'emporte ». Cette

¹⁴⁶ Nous sommes aujourd'hui le 12 octobre 2014.

¹⁴⁷ J'emploie la forme adjectivale « *internetique* » pour la différencier de la forme nominale « *internaute* »

¹⁴⁸ [LIBERATION avec AFP](#) 7 octobre 2014 à 12:25 (Mis à jour : 7 octobre 2014 à 16:01)

¹⁴⁹ Il est périlleux d'utiliser un terme si usité avec un sens si restrictif, mais la nécessité en l'occurrence fait loi. Nous devons signaler également qu'une autre position existe au sujet de l'accord, c'est celle du retour à l'accord de proximité. Cette dernière position peut être défendue et appliquée par des personnes qui se diront « féministes », ou non, de même que peuvent se dire « féministes » des individus qui défendent l'accord au masculin. Le summum dans le paradoxe étant représenté par la traduction de l'ouvrage de Nancy Fraser « le féminisme en mouvements » qui semble ne pas connaître la morphologie lexicale du féminin !

dernière position a contre elle le système viriarcal qui pèse d'un poids séculaire, idéologique et planétaire. C'est dire qu'elle représente la fourmi face à l'éléphant.

Je me suis donné la tâche, non pas de concilier ces deux positions qui ont chacune le privilège de la clarté idéologique non-scientifique et de la facilité d'emploi, mais de mettre au jour les éléments qui permettraient d'atteindre un consensus de réflexion pour une utilisation raisonnée de la langue française dans le déploiement de ses potentialités au service d'une égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

La reprise de ce commentaire non publié, et dont je ne pourrai citer que l'esprit dans la mesure où je me dépossédais de sa lettre en la produisant sur un site dont je ne maîtrisais pas la diffusion, permettra de situer le débat. Voici l'extrait du site de l'académie dont j'analysais le contenu :

« GENRE n. m. (...) »

Dans sa déclaration du 14 juin 1984, l'Académie a rappelé que la distinction des sexes n'était pas pertinente pour rendre compte de la différence entre les genres grammaticaux, et que le genre non marqué était préférable, lorsque l'usage ne s'y opposait pas, pour les noms de titres, de professions, de fonctions : *le juge, le délégué, le docteur, le président* désignent indifféremment un homme ou une femme ; il n'y a pas lieu de créer des équivalents féminins à ces termes.¹⁵⁰ »

Cette assertion constitue une fraude scientifique si l'on considère que l'Académie fait œuvre scientifique.

Je reprends ci-dessous, en les complétant, les termes de mon analyse.

Signalons, dans un premier temps, que le texte fait référence à une première déclaration en intervertissant les éléments du débat.

En effet le problème ne se pose pas entre **sexe** et **genre grammatical**, comme il est écrit, mais entre **non animé** et **animé**. Ce n'est pas le sexe en effet qui détermine l'existence des genres grammaticaux, du moins dans une perspective synchronique, mais les genres grammaticaux qui existent en français et servent à la distinction des sexes quand deux formes existent pour désigner les êtres humains en fonction de leur identité sexuée.

Quant au « genre non marqué », je reconnais avoir moi-même utilisé l'expression dans mon premier article sur le sujet¹⁵¹, pour désigner le *genre masculin*. Or, j'étais alors induite en erreur par cette vue androcentrée que j'avais adoptée par imprégnation littéraire et déformation scolaire et universitaire.

La linguiste, grammairienne et pédagogue Nina Catach est plus rigoureuse en précisant que le *genre masculin* est souvent *marqué* à l'écrit par la consonne muette finale : « La présence à l'écrit d'une consonne en finale absolue, qu'elle soit prononcée ou muette, est en français la *marque même du masculin*, beaucoup plus que le *e* final n'est la marque du féminin (il y a autant de mots masculins que de mots féminins terminés par *e*) »¹⁵² écrit-elle, ou encore, à propos de cet « e » final : « Il marque souvent le genre féminin, c'est vrai, mais il déborde largement sur le sexe opposé, qui est, lui « marqué » par l'absence d'*e* »¹⁵³.

Le « genre non marqué » renvoie donc à des représentations différentes et opposées selon les points de vue. C'est pourquoi, l'utilisation de cette expression est à éviter pour ne pas créer de confusion sur un sujet aussi délicat. Je devrai moi-même réactualiser mes anciennes publications pour être cohérente dans mes propos.

¹⁵⁰ <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-remarques-normatives>

¹⁵¹ P. 144 de « Proposition d'actualisation de l'accord en français » dans La Diversité linguistique, Actes du XXXIe colloque de la SILF

¹⁵² P. 135 « Les délires de l'orthographe ».

¹⁵³ Ibid, p. 214 La formulation est sans doute maladroite car elle entretient la confusion entre « genre » et « sexe », de même qu'entre « marquage par le e » ou « par l'absence de e »

B. Errare humanum est, diabolicum perseverare

Mais l'erreur permet d'apprendre en comprenant d'où vient sa source.

Ainsi cette notion de « marquage » ouvre la voie à ce que j'appellerai le genre « apparent », créant de fait le genre « non-apparent ». Le genre apparent peut être lexical ou morphosyntaxique et s'identifie selon un point de vue paradigmatique. C'est in absentia qu'il se détermine en fonction de la paire morphosyntaxique existante. *Président* et *présidente* sont, par exemple de *genre apparent*. *Juge* est de *genre non apparent*.

Par ailleurs, il n'y a d'erreur qu'en fonction d'un but poursuivi.

Le but poursuivi étant la clarté de l'information, l'erreur se situe dans l'adoption non réfléchie d'une forme linguistique qui situe différemment les locuteurs d'avec les locutrices. Cette forme linguistique unique (en l'occurrence masculine) oblige à un effort de compréhension qui se révèle souvent être vain car « la loi du moindre effort » régulièrement invoquée par les tenant-es de cette forme unique crée un *débit* (par opposition à *crédit*) dans l'émission, sans avoir aucun *crédit* en contrepartie mais plutôt un nouveau *débit* impossible à quantifier sinon quand il revient comme un boomerang en violence destructrice, s'exerçant sur les femmes en particulier puisque leur existence est ainsi niée. Mais la violence sur les femmes n'est qu'un épiphénomène de la violence sociale créée par la subjectivité de l'Unique se désignant au masculin. Par ailleurs, quand la loi du moindre effort s'applique dans la désignation, elle contamine de son moindre effort la pensée elle-même. Or, la paresse de penser est complice de l'instauration des dictatures.

En l'occurrence la source de l'erreur vient d'une conception idéologique du « pouvoir pour une partie de la société de représenter le tout » alors que cette partie est définie par sa catégorie sexuée particulière, à savoir la masculine.

Pour revenir à la citation analysée, la référence à l'usage ici se fait non pas en amont, ce qui aurait été exprimé par la formulation « l'usage est maître », mais en aval selon la formulation « lorsque l'usage ne s'y oppos[e] pas ».

Le changement de perspective est important puisque dans le cas où l'usage est maître, l'Académie, via son site, ne servirait que d'homologation d'un usage en donnant les éventuelles formulations différentes qui peuvent apparaître, permettant en quelque sorte de sécuriser l'usage et de l'actualiser régulièrement.

En revanche, en présentant l'usage en aval avec la possibilité de s'opposer à ses préconisations, l'Académie prend position politiquement en introduisant le conflit à l'intérieur-même du territoire linguistique. Elle se présente ainsi comme détentrice d'une vérité première qui n'existe pas et qu'elle se permet d'instaurer à l'encontre de la réalité.

Le résultat d'une telle attitude pourrait être l'élimination progressive de la langue française. Et les effets commencent à en être perceptibles. C'est du moins le diagnostic que j'en fais avec l'apparente méconnaissance de la grammaticalité du français mais aussi des termes féminins dans une certaine catégorie de la population¹⁵⁴.

Or, l'Académie française a été créée sous Richelieu pour permettre le rayonnement de la France à l'étranger, en se donnant des règles qui uniformiseraient l'usage. C'était une époque où l'utilisation de la langue française pouvait être en concurrence avec la langue italienne (Burr, Hergenheim) au niveau international, les deux succédant à l'usage du latin dans les échanges entre nations.

L'utilisation linguistique du sexe masculin dominant existait en latin, c'est dans cette continuité que l'Académie française d'alors, constituée à l'exclusion des femmes, l'a imposée

¹⁵⁴ Je pense à « batteuse » et « présidente » dans des circonstances que je signale plus loin mais également à « lectrice » visiblement ignoré par une universitaire qui emploie « lecteur féminin » apparemment dans le sens de « lectrice ».

comme nouvelle règle en contrant la règle de proximité qui s'était installée dans une langue ayant abandonné les déclinaisons.

Rappelons ici que l'académie française a vu se succéder, depuis sa création en 1634, 725 hommes et 8 femmes. La voix des femmes représente donc 1% de la voix académique. Depuis l'intronisation de la première femme en 1980, ce sont 57 hommes qui y ont fait leur entrée et 7 femmes, autrement dit les femmes ne représentent, depuis leur reconnaissance à l'existence par l'Académie sur une durée de 34 ans, que 10 % de présence. Nous devons avoir à l'esprit cette donnée pour comprendre que les femmes connues par les académiciens sont majoritairement leurs épouses ou toutes personnes de sexe féminin liées à eux dans un rapport familial, sentimental ou social, mais jamais (du moins jusqu'en 1980) dans un rapport d'égalité institutionnelle. Il résulte de cet état de fait qu'ils ont pu généraliser leur cas particulier à une vision du monde.

La domination sexuée a été étendue à l'usage du genre de manière générale sous la formulation « le masculin l'emporte », instituant ainsi un totalitarisme linguistique du masculin qui s'est insinué dans les consciences, via l'inconscient, comme une normalité existentielle.

Quelques centaines d'années plus tard, cette formulation toujours en vigueur semblait se rapporter à l'unique genre grammatical. J'ai moi-même fait référence à « l'économie linguistique du masculin »¹⁵⁵ mais c'est alors qu'il est judicieux de citer J. Schön :

« En matière de langue, comme en économie en général, une bonne gestion consiste moins à éviter les dépenses qu'à les engager à bon escient »¹⁵⁶.

A contrario, la grammaire Dubois-Lagane évoque la distinction d'accord entre les non animés et les animés comme une évidence qui se pratique en effet dans la langue orale et écrite, tant que celle-ci ne cherche pas sa justification auprès de l'Académie. Elle écrit :

« C'est sur la distinction entre les noms animés (humains + animaux) et les noms non-animés (objets + choses) que se fondent certaines règles grammaticales. Ainsi les noms animés varient en général en genre selon le sexe de la personne (ou de l'animal), alors que les seconds ont un genre grammatical fixe ». (1973 : 42)

Cette distinction, propre aux langues romanes, n'est-elle pas mise à mal par un totalitarisme économique et mondial qui bouleverse les catégories philosophiques de l'être et de l'avoir, en traduisant par exemple en poids financier la valeur d'une personne ?

Il faut un « électrochoc » en quelque sorte pour prendre conscience de la dérive où nous entraîne un conditionnement que l'on croit vertueux parce que transmis par l'Education Nationale.

Ainsi la fin de la citation extraite des remarques de la 9^{ème} édition du dictionnaire sur le site de l'Académie française nous renseigne sur l'ignorance du fonctionnement de la langue par l'instance censée la représenter. Il est faux de dire que « *le juge, le délégué, le docteur, le président* désignent indifféremment un homme ou une femme ». Ou bien, c'est que la langue française est en train d'être changée sous nos yeux et à notre insu par quarante personnes¹⁵⁷ qui se donnent des droits qu'elles n'ont pas. Quant aux féminins dont la structure est différente pour chacun de ces mots, ils n'ont pas à être créés puisqu'ils existent.

¹⁵⁵ Sexe et genre en français, p.119.

¹⁵⁶ *La Linguistique*, p. 51

¹⁵⁷ « Mais qui est le, ou la ? webmaster de ce site ? » me demandait une personne de mon entourage du moment.

JUGE

Le premier des mots sur la liste, « *juge* », est commun au féminin et au masculin, le dictionnaire l'appelle « épïcène », il ne précise pas son genre parce qu'il est commun aux deux sexes comme aux deux genres. En effet, comme tout substantif, *juge* peut être adjectivé. Dans l'énoncé « la loi sera *juge* de notre raison » comme dans l'énoncé « la raison sera *juge* de notre loi », *juge* est féminin¹⁵⁸ parce qu'il est attribut de « *loi* » dans le premier énoncé et attribut de « *raison* » dans le deuxième énoncé, *raison* et *loi* étant des mots féminins.

Quant à la distinction entre « *le juge* » et « *la juge* » pour désigner une personne, c'est en discours que s'opère la différence en référence à la situation, ce que Meillet appelle le « genre objectif ».

Il faut se souvenir que « *le* » et « *la* » sont aussi des formes de pronoms et le verbe « *juger* », aux première et troisième personnes du présent (de l'indicatif comme du subjonctif et la première de l'impératif), s'écrit aussi « *juge* ». Ainsi « *je le juge intéressant* » peut renvoyer à un individu comme à un livre, « *je la juge intéressante* » peut renvoyer à une personne comme à une époque.

Quant au « *juge* » dont il est question dans la citation, il veut renvoyer à une généralisation de la fonction de juge tenue par une femme ou un homme. Mais c'est alors un générique totalement sujet à controverse.

S'il est masculin en effet, c'est que, depuis l'époque napoléonienne en particulier, les femmes sont discriminées dans les professions considérées supérieures, sinon parfois interdites d'exercice. En réalité, une politique qui vise l'égalité entre les femmes et les hommes pourrait instaurer une « action compensatoire » en décidant de généraliser au féminin, ce qui n'a rien d'illogique grammaticalement puisqu'*une personne*, qui est un féminin grammatical, désigne aussi bien un homme qu'une femme.

Le moindre degré de violence¹⁵⁹ à l'encontre des femmes pourrait être le thermomètre qui déciderait du niveau de compensation atteint jusqu'à trouver un moyen d'introduire le genre commun qui doit lui-même être affiné pour que se précise sa forme officielle.

A propos de « *juge* », un élément relevé dans notre corpus permet de le traiter en situation dans la partie III.

Cependant l'égalité entre les femmes et les hommes est-elle vraiment un désir partagé par la majorité ? C'est une question qui mérite d'être posée en France.

Elle vient d'être posée au niveau européen dans sa composante économique et elle a été rejetée¹⁶⁰. Mais la représentation européenne est loin d'être paritaire.¹⁶¹

Par ailleurs cette position contredit les discours européens précédents. Pour citer M-J Bertini :

¹⁵⁸ Le masculin de « féminin » renvoie à *mot* sous-entendu dans « *juge* » pour « le mot *juge* ». Selon Josette Rey-Debove le mot est masculin. Ce masculin renvoie au neutre de l'indétermination et n'a pas à être confondu avec le masculin qui renvoie aux êtres humains qui ne peuvent pas être assimilés à des indéterminés puisqu'ils sont justement les sujets de leur discours.

¹⁵⁹ Mais il faudrait alors déterminer les différents champs de la violence et les identifier clairement pour pouvoir en mesurer l'ampleur.

¹⁶⁰ « Le parlement européen a rejeté [...] un rapport sur l'égalité entre les hommes et les femmes qui appelait à garantir l'égalité de rémunération à travail égal. Le parlement européen à Strasbourg le 11 mars 2014. Le rapport a été rejeté par 298 voix contre [...], 289 pour [...] et 87 abstentions » extraits d'un article de L'Express, Par AFP, publié le 11/03/2014 à 18 :46, mis à jour à 18 :46

¹⁶¹ Sur le nombre total de député·es à l'Assemblée européenne, les femmes n'atteignent pas le tiers et certains pays (Chypre et Malte qui n'ont chacun que 6 députés) n'avaient aucune femme dans cette assemblée en 2009.

« En 1998, le Conseil de l'Europe définit le *Mainstreaming*, traduit en français par « approche intégrée de l'égalité » comme « la (ré) organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

Cependant dans la mesure où il est question des « acteurs » et non des « actrices », il y a finalement une certaine cohérence dans la position européenne qui ne souhaite pas l'égalité entre les hommes et les femmes puisqu'elle se nourrit de cette inégalité.

La langue française, en revanche, dans la mesure où elle distingue les accords en fonction de l'objet et du sujet, dans la mesure où elle fait la distinction entre « être » et « avoir », dans la mesure où elle se déploie en noms féminins et noms masculins à égalité, la langue française pourrait donner l'exemple d'un fonctionnement grammaticalement égalitaire, dans un souci d'évolution humaine, pourvu que soit abandonnée la règle du « masculin qui l'emporte » en instaurant officiellement le « genre commun »¹⁶² qui se manifeste timidement et sous des formes différentes ici et là.

Mais est-ce que la grammaire s'explique encore en classe ? Visiblement non, du moins pas en primaire si j'en juge par l'apprentissage des coordonnants dont la liste a été défigurée pour la faire correspondre à une phrase dont l'objectif semble être d'en perturber volontairement l'apprentissage si je ne savais que ce fût une plaisanterie née dans les années 1980 dans une note de livre du maître et qui n'aurait jamais dû en sortir¹⁶³.

Or, c'est en primaire que se met en place une première compréhension des mécanismes de la langue. L'utilisation du multilinguisme¹⁶⁴ des populations scolaires urbaines en particulier devrait permettre d'asseoir les particularités de la langue française en comparaison avec les autres langues pour en trouver les différences et les similitudes et permettre un regard serein et constructif sur sa propre langue, quelle qu'elle soit. Ce serait de la sorte installer la tolérance et donner les moyens de comprendre comment se structure une langue différemment d'un peuple à l'autre. Mais il faut pour cela renouveler et actualiser la formation des professeurs en charge des classes, en donnant à celles-ci et à ceux-ci de véritables outils de compréhension et de connaissance.

Rappelons ici que l'abréviation *n.* dans le dictionnaire français correspond à *nom* et non pas à « neutre ». Le neutre n'existe pas en français même si l'impersonnel qui a la forme vide du masculin pourrait en revendiquer la qualité, il s'agit du « *il* » de « *il* pleut », « *il* faut », « *il* y a », « *il* s'agit », de même que les pronoms « *ce* », « *cela* », « *ceci* » et « *ça* ».

DELEGUE

Pour continuer avec les exemples de notre citation, « délégué » est morphologiquement masculin. S'il renvoie à une personne c'est que celle-ci est un homme, sinon il s'écrit

¹⁶² Ce que Pierre Fiala et Gabrielle Varo appellent « genre mixte » dans *Mixité : tensions discursives ou rupture linguistique*.

¹⁶³ Je veux parler de la phrase « Mais où est donc Ornica ? » pour remplacer la suite logique « et, ou, ni, mais, car, or, donc ».

¹⁶⁴ J'emploie « multilinguisme » et non « plurilinguisme » comme préconisé par les remarques académiques car j'y vois deux sens différents : une concentration plus grande en quelque sorte dans *multilinguisme*, autrement dit le *multilinguisme* dont il est question renvoie à la possibilité pour un même enfant de pratiquer plusieurs langues au statut différent en fonction de l'environnement, de même qu'à l'existence éventuelle dans une même classe de plusieurs enfants connaissant des langues différentes. Le travail du sujet professeur sera alors d'utiliser ces différentes connaissances pour les ordonner en vue d'un apprentissage commun dont il sera aussi bénéficiaire que les élèves en présence, et peut-être leurs parents.

« déléguée » pour désigner une femme. La différence n'est pas audible, elle n'est que visuelle, sauf avec l'article qui l'accompagne : *la* pour une femme, *le* pour un homme.

Par ailleurs « délégué·e » est le participe passé du verbe « déléguer », il prend logiquement l'accord de genre avec le nom qu'il qualifie. Quand ce nom renvoie à une personne, c'est l'identité sexuée de celle-ci qui détermine l'accord.

Là encore « le délégué » renvoyant à la personne en charge d'une délégation est un masculin incontournable, quoi qu'en disent tous les académiciens et même les académiciennes de France et cela pour la simple et unique raison que notre langue fonctionne ainsi, avec du féminin et du masculin systématiques et qu'en l'occurrence « délégué·e », vu son origine participiale, est particulièrement représentatif de ce système double. Rien n'empêche de décider que ce soit le féminin qui désigne la personne chargée d'incarner la fonction d'une manière générale. Ainsi « la déléguée » serait entendu¹⁶⁵ comme la personne en charge de la délégation et désignerait aussi bien un homme qu'une femme. Son statut serait alors *épïcène*, dans le sens que Beauzée donne à ce mot et s'incarnerait ensuite dans le discours en fonction du sujet référent en féminin ou masculin. Ce serait une nouvelle façon d'aborder la langue pour la faire fonctionner dans toute sa potentialité.

L'état d'ignorance dans lequel semblent se trouver, de leur propre aveu¹⁶⁶, certain·es enseignant·es des classes dites « primaires » pourrait nous encourager à initier cette nouvelle vision. Quitte à reprendre l'enseignement de la langue française dans sa totalité, reprenons-le sur de nouvelles bases qui allient le génie de celle-ci et la nécessité de l'information.

DOCTEUR

Pour ce qui est de « docteur », comme pour tous les noms terminés en « eur », il y a deux observations préalables à faire.

Avons-nous affaire à un mot qui a ou n'a pas le sème de l'être animé ?

Pour les mots qui ne désignent pas des humains et n'ont donc aucun rapport avec le sexe, ou le « genre objectif » selon Meillet, les mots en –eur sont un peu plus souvent féminins que masculins. Je ne l'ai pas comptabilisé mais alors que nous reconnaissons *bonheur, malheur, cœur* et *chœur* au masculin nous reconnaissons *ferveur, faveur, fureur, fleur, lenteur, couleur, rougeur, pôleur, verdeur, noirceur, primeur, valeur, peur, senteur, vigueur* et *rigueur* (et bien d'autres) au féminin.

En revanche dans les mots en –eur qui désignent des êtres humains, en dehors de *sœur* qui est incontestablement féminin et dont le masculin correspondant a une forme différente, *frère*, la plupart d'entre eux sont plutôt masculins ou communs aux deux sexes.

Communs aux deux sexes, du moins au XX^{ème} siècle : *professeur, docteur, auteur*

Mais *docteur* qui désignait aussi bien une femme qu'un homme dans son cabinet médical devenait *doctoresse* (en France du moins et dans la ruralité aveyronnaise) quand elle passait dans les écoles faire régulièrement la visite médicale annuelle des enfants. C'est du moins ce que ma vision enfantine me donnait à entendre.

¹⁶⁵ Le soulignement en vert par mon logiciel orthographique qui attend un féminin montre qu'il n'a pas intégré les guillemets comme signe de changement de niveau, de la langue à la métalangue. L'introduction de la notion de « neutre » en français est finalement peut-être aussi importante que celle de « commun ». Ce neutre qui prend la forme du masculin, selon la note 157 et dans la continuité de Rey-Debove, alors que le genre commun prendrait plutôt la forme du féminin dans son oralité, qui ne serait pour autant pas à confondre avec le féminin renvoyant au sexe spécifiquement féminin.

¹⁶⁶ A partir de confidences entendues mais également d'échanges qui m'ont permis d'évaluer l'incompréhension du système orthographique et linguistique.

Nous n'avons en effet que les représentations dont nous avons connaissance, et l'exhaustivité en la matière est un leurre. En fait, le mot « doctoresse » qualifiait les femmes qui pratiquaient la profession à laquelle leur permettait d'accéder leur doctorat en médecine.

Pour ce qui est du titre de « docteur », le plus répandu sur le territoire, et en contact avec toutes les classes de la société, est en effet celui de « docteur en médecine » qui est abrégé dans le langage courant en « docteur », (lequel peut servir de titre d'appellation dans le discours direct : « Bonjour docteur ! Merci docteur ! »), en « toubib » dans un langage argotique (*la* ou *le toubib*) ou en « médecin » employé au féminin comme au masculin : *le* ou *la médecin*¹⁶⁷. Notre langue n'est pas l'apanage de l'Académie. Depuis qu'elle a remplacé, pour les échanges courants, les différentes langues vernaculaires et locales, elle se consolide dans ce qui leur est commun, à savoir la structure que représentent le féminin et le masculin, elle-même « objectivée » (toujours en référence à Meillet) par la désignation syntaxiquement différenciée pour les femmes et les hommes.

En affirmant que « le docteur » désigne « indifféremment un homme ou une femme », l'Académie introduit un « genre subjectif » qui lui est propre, induisant en erreur les non-francophones et créant de l'insécurité linguistique chez les francophones natif·ves¹⁶⁸. C'est en quoi l'on peut parler de « fraude » sinon « scientifique » du moins « intellectuelle ». En effet si l'on peut dire que « docteur » désigne « indifféremment un homme ou une femme » on ne peut plus le dire de « le docteur ».

L'article « le » est l'article masculin, et quand il détermine un titre qui peut être féminin c'est que le titre qualifie un homme. Que l'habitude ait été prise de désigner au masculin certaines professions et au féminin certaines autres par généralisation vient, certes, d'un fonctionnement social qui se traduit dans la langue mais n'est pas sans conséquence sur l'évolution même de cette société. Il est possible d'avancer que cette habitude est un frein à l'épanouissement du potentiel humain de la société considérée. Or aucune société n'est étanche. C'est dire que la contamination est planétaire.

Ainsi les travaux de Brauer et Landry¹⁶⁹ ont montré que la présentation des professions selon les deux formes masculine et féminine ou sous la seule forme masculine n'induisait pas les mêmes réponses chez les filles dans le cadre d'une projection d'avenir professionnel, ce qui n'a rien de très original comme découverte quand l'on sait que les représentations mentales sont conditionnées par la langue et réciproquement. Mais l'étude a au moins le mérite d'exister. Il serait intéressant à présent de refaire le même type d'étude en proposant la présentation des professions sous leur seule forme féminine aux garçons comme aux filles, pour s'assurer que la morphosyntaxe génère bien un certain type de représentation et, par voie de conséquence, un type de projection et pour vérifier si, dans la mesure où nous sommes en situation de transition civilisationnelle, il n'y aurait pas là un dispositif intéressant pour sécuriser et permettre la transition.

Cet universalisme d'une subjectivité masculine contamine toutes les langues qui font une distinction morphologique entre les deux sexes du sujet animé, telle la langue anglaise où l'étude de Miller et James révèle que :

« When masculine pronouns are used generically, people tend to mistakenly interpret them sex-specifically and to exclude women from their thoughts of the referred antecedent. »¹⁷⁰

¹⁶⁷ Cependant, mon ancien voisin à la campagne disait « la médecine » pour désigner la docteur en médecine qui le soignait.

¹⁶⁸ La forme du masculin et du féminin ainsi liés m'a été inspirée par le titre *Les Juifves*, de Robert Garnier, ancienne forme d'écriture qui pourrait être celle du nouveau « genre commun ».

¹⁶⁹ Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du masculin générique sur les représentations mentales.

¹⁷⁰ Megan M. Miller and Lori E. James, Is the generic pronoun he still comprehended as excluding women? in *The American Journal of Psychology*, vol. 122 N° 4 (Winter 2009), University of Illinois Press, p 492, <http://www.jstor.org/stable/27784423>, téléchargé le 13/02/2014. Merci à F. Baidier de m'avoir signalé cet article.

PRESIDENT

Dans les exemples donnés, « *président* » est typiquement le moins à même de désigner une femme puisque, dans sa forme orale aussi bien qu'écrite, il est le plus éloigné de la forme féminine qui existe en français et qui est « *présidente* », laquelle peut être considérée comme la forme de référence, orthographique et sémantique, puisque d'une part *présidente* n'a pas l'ambiguïté possible de prononciation qui peut faire confondre le substantif *président* [prezidã] avec le verbe conjugué à la troisième personne du pluriel qui s'écrit pareil mais se prononce différemment *président* [prezidə], d'autre part l'écriture de *présidente* qui permet de faire entendre la dernière consonne syllabique donne l'indication non seulement orale de la prononciation [ã] et non [ə] ou [œ] mais aussi écrite de la lettre muette *t* à la fin du mot. C'est donc « *la présidente* » in absentia qui permet d'identifier « *le président* » comme un déterminant suivi de son substantif et distinct du pronom suivi du verbe.

Exemple : A propos du conseil qui se tient aujourd'hui, c'est la présidente et son éventuel·le co-président·e qui le président.

Les substantifs « *présidente* » et « *président* » illustrent précisément ce que j'ai appelé au début de ce chapitre le « genre apparent » et que j'utilise dans la méthode « mesure de genre » (deuxième partie)

L'état des lieux nous est finalement donné par les répliques échangées entre les deux protagonistes dont l'une était en position de pouvoir institutionnel face à l'autre qui invoquait une autorité extérieure potentielle.

Voici l'extrait qui met en scène les positions opposées, le député Julien Aubert ayant intentionnellement interpellé la présidente de séance « Madame le président » puis « Madame » tout court.

Sandrine Mazetier. «*Vous utilisez la formule madame la présidente, ou il y a un problème.*»

Julien Aubert. «*J'utilise les termes de l'Académie française.*»

Sandrine Mazetier. «*C'est cela ou vous ferez l'objet d'un rappel à l'ordre inscrit au procès-verbal.*»

Julien Aubert. «*Faites donc, madame le président.*»

Il y a certes de l'impertinence dans la réplique aubertienne mais l'on peut également considérer que celui-ci a accepté de jouer sa prime sur le « tapis vert » du *genre*, ou, en l'occurrence, « tapis vert » du *sexisme* !

L'on peut considérer aussi qu'il a porté les outils de la guerre dans le champ du pouvoir si nous reconnaissons avec Montaigne que « La plupart des raisons des troubles du monde sont grammairiennes ».

Mais quels sont les deux camps en présence ? (nous verrons, avec l'analyse des dernières affiches électorales, que le traitement linguistique est le même pour les trois partis donnés victorieux, à savoir UMP, FN et PS)

Sandrine Mazetier est du camp socialiste, celui qui a la majorité représentative actuellement. Julien Aubert est du camp UMP¹⁷¹.

Mais Julien Aubert en appelle aux règles de l'académie française qui n'a rien d'une assemblée élue et n'a aucun pouvoir juridique alors que Sandrine Mazetier en appelle au règlement de l'Assemblée Nationale qui est l'assemblée représentative de l'électorat français.

¹⁷¹ Sous le même sigle, l'intitulé a varié depuis sa création d'Union pour la Majorité Présidentielle il est passé à Union pour un Mouvement Populaire et il semble en passe de changer à nouveau sous l'impulsion de son nouveau président qui est aussi ancien président de la République

Julien Aubert. *«En ce qui me concerne, j'applique les règles définies par l'Académie française, "madame la présidente" désignant l'épouse du président.»*

Sandrine Mazetier. *«C'est le règlement de l'Assemblée nationale qui, ici, s'applique. Vous faites donc l'objet d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Si vous y tenez, cela peut aussi aller plus loin.»*

Véritables joutes verbales, la réponse de Sandrine Mazetier répond trait pour trait à la réplique de Julien Aubert. Ce dernier invoque des « règles », elle invoque un « règlement ». Celui-là parle « Académie française », celle-ci répond « Assemblée nationale ».

Arrêtons-nous un instant sur les propos.

« D'où vient la violence de ces passions ? » demande Michel Arrivé à propos du « déchaînement de passions fortes » sur ce qu'il appelle : « le problème de la féminisation des noms de métiers et de fonctions » (2008)

Et si c'était plutôt le problème de la « démasculinisation » de l'idéologie linguistique ?

Il a bien fallu me rendre à l'évidence, suite aux échanges internautes, que l'Académie française a bien un site en effet où elle préconise des emplois, non point des règles certes, contrairement à ce que laisse entendre J. Aubert, car elle ne doit s'occuper que de dictionnaire et non de grammaire. Cependant, elle donne ainsi les moyens pour ne pas respecter les règles d'accord du genre en fonction du sexe, et, plus grave peut-être, en écrivant que « Madame la présidente » désigne l'épouse d'un président, elle instaure une représentation des femmes non seulement subordonnée à la position des hommes à qui elles sont liées, mais inexistante en dehors du lien marital.

A l'heure où le mariage homosexuel est reconnu en France, une telle position revient à exclure ni plus ni moins les femmes de la représentation sociale, y compris si elles sont homosexuelles. Dans la mesure où elles n'auront pas été mariées ou ne se marieront pas (en secondes noces) à un président, elles ne pourront jamais être « présidente » !

D'ailleurs ce mariage a en effet été nommé « Mariage pour tous », peut-être que s'il avait été nommé « Mariage pour toutes » personne n'en aurait voulu !

Et quand Michel Arrivé écrit dans la communication déjà évoquée :

« Il semble bien que la catégorisation morphologique de l'opposition sexuelle ne soit pas d'une extrême utilité. »

Il rejoint là ce que pensait André Martinet dans l'article que nous citons plus loin et qui s'entend dans la phrase « l'anglais a su se débarrasser des genres¹⁷² ». Il rejoint aussi ce que pensent Dumézil et Lévi-Strauss qui sont cités sur le dit site de l'Académie :

« Tous ces emplois du genre grammatical constituent un réseau complexe où la désignation contrastée des sexes ne joue qu'un rôle mineur. »

Le « rôle mineur » dont il est question est à entendre sans doute du point de vue du nombre de la même façon que, dans sa communication « Genre et sexe », André Martinet avait noté que sur les 261 substantifs relevés dans un article de journal, 12 seulement renvoyaient à un référent sexué.

Si, en effet, c'est pour dire qu'en français les genres masculin et féminin renvoient bien plus souvent à des non-animés qu'à des animés, point n'était besoin de réunir une commission pour ce faire !

Mais nous notons dans le même paragraphe conclusif de messieurs Dumézil et Lévi-Strauss la première phrase selon laquelle :

¹⁷² Mais si « l'anglais a su se débarrasser des genres », il ne s'est pas débarrassé des sexes, ou du sexe !

« En français, la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle »

« Et pas la marque du masculin ? » demande une voix naïve près de moi.

Pour ces messieurs, visiblement, la marque du masculin n'existe pas ! Et l'on peut comprendre alors maintenant pourquoi le déterminant « le » (dans *le juge, le docteur, le délégué* ou *le président*) n'est pas une marque du masculin.

« Mais une marque de quoi alors ? » reprend la voix naïve.

Une marque sans doute de l'universalité.

Mais alors, dans la paire *le voile/la voile* où il n'y a aucun sème de sexe et où il n'existe pas de marque du masculin, si l'on admet l'implicite de la phrase citée, cela voudrait-il dire que le masculin de « voile » est « premier » ou « universel » en tant que non-marqué et que « la voile » devient marquée ? Par l'action par exemple ? Et il est vrai qu'*une voile* peut être considérée comme *un voile* sur lequel joue l'action du vent et des individus pour faire se mouvoir l'embarcation.

Mais dans la paire *le vase/la vase*¹⁷³, comment expliquer que « le vase » serait universel et que « la vase » ne le serait pas ou bien qu'elle aurait un lien sémantique qui la rendrait dépendante du premier *vase* ? Evidemment nous pouvons poursuivre la plaisanterie en proposant par exemple qu'une eau croupie dans *un vase* devienne de *la vase*, mais voilà que notre compère ou commère objectera que *la vase* existe avant que n'apparaisse la poterie. Et de nous rétorquer que dans ce cas le féminin est universel et le masculin marqué ! Marqué par la main de l'être humain.

Il faudrait donc accepter que le masculin soit une marque ? Mais alors tout le bel édifice du site de l'Académie tomberait ! Et dans l'exemple¹⁷⁴ *un page/une page*, que faisons-nous ? L'un est sexué l'autre pas. Hé bien c'est là que feu MM Dumézil et Lévi-Strauss sont contents : « Vous voyez bien, nous diraient-ils, que le féminin ne rend qu'accessoirement la distinction mâle/femelle ! »

En effet ! Et d'ailleurs *un page* est peut-être bien mâle ou femelle après tout ! Et universel·le puisqu'au service de la royauté !

La récréation est terminée.

« Nous ne passerons donc pas par la comparaison du livre et de la livre ? » se plaint la petite voix naïve de tout à l'heure.

Proposition acceptée.

Jouons donc une dernière fois à l'académicienne de service :

- Le masculin *du livre* est universel.
- Et *la livre* serait donc une particularité *du livre* que l'on pèse ?
- Euh non ! *la livre* est utilisée pour mesurer le poids de tout ce qui peut se peser, pas uniquement *du livre*.
- Et nous pesons nos mots, n'est-ce pas ? mesure et écriture sont aussi l'écriture de la mesure, celle qui se dit en *gramme(s)* jusqu'à devenir *grammaire*. Ainsi pour passer au pluriel, *les livres* au masculin et *les livres* au féminin ne peuvent pas prendre la morphologie du genre commun même s'ils en ont l'article. En effet, il n'est pas possible d'employer deux mots identiques au même endroit, qui se superposeraient en un seul parce qu'ils ont la même forme, alors que chacun désigne une réalité indépendante de l'autre pour pouvoir s'articuler justement de l'une à l'autre et dire quelque chose.
- En effet !
- Ainsi même s'il n'est pas impossible d'écrire des *livres* « *ancien·nes* » ou « *ancien·es*, ce qui oblige à toute une réflexion pour comprendre qu'il s'agit à la fois des *livres anciens* et

¹⁷³ J'emprunte l'exemple à l'article de Michel Arrivé

¹⁷⁴ Egalement cité par Michel Arrivé

des *anciennes livres*, il est en revanche éclairant d'évoquer des *journalistes* ou des *humoristes* « *inspiré-es* » et des *Belges* « *amusé-es* ».

- Pour dire que « les journalistes », « les humoristes » et « les Belges » dont il est question sont autant des hommes que des femmes ?
- Que ce soit virtuellement ou réellement.
- Et si je ne veux parler que des hommes ?
- Eh bien vous écrivez simplement « *inspirés* » et « *amusés* ».
- Et si je ne veux parler que des femmes ?
- Nous avons dans notre répertoire « *inspirées* » et « *amusées* »

Revenons à plus de sérieux et reconnaissons à André Martinet l'élégance ou/et la rigueur de penser au même titre le *genre masculin* et le *genre féminin*, puisqu'il évoque « l'arsenal formel qu'entraîne le *genre masculin* » et « L'arsenal des accords (...) dans le cas des féminins ». Reconnaissons également à Michel Arrivé l'honnêteté de sa position qui signale que son « opinion » est « peut-être déterminée, de façon obscure, par des facteurs idéologiques ou inconscients, dans lesquels le fait qu'[il s]'inscri[t] dans l'un des deux sexes a vraisemblablement sa part. »

En effet ! Et c'est bien le problème de la lecture du monde et de l'inconscient faite par les grands mâles qui serait la source de toutes les difficultés. Nous faisons nôtre ici-même l'énoncé de M-J Bertini dans *Ni d'Eve ni d'Adam*, p. 164 :

« La psychanalyse est malade d'elle-même, de sa volonté de puissance qui est illimitée, de sa monstrueuse propension à englober tous les phénomènes et à en livrer les significations cachées, de l'ego surdimensionné de ses fondateurs qui de Freud à Lacan ont exercé un pouvoir tyrannique et sectaire sur leurs idées, accouchant d'une machine à dire le vrai dont ils se targuaient d'être les modernes thaumaturges (...) »

C. Des mots sauveurs : décodage de leur action

J'avais appris que les mots peuvent sauver.

Situation 1 : Nommer par exemple, ou même, désigner du geste, un endroit du corps qu'une autre personne est en train d'écraser par inadvertance peut éviter des conséquences douloureuses si cette personne-là s'apprête, avec trois autres paires de bras, à vous soulever du sol.

Situation 2 : Désigner du mot adéquat l'acte que la justice considère comme un crime peut également vous éviter de subir cet acte dont vous avez noté les signes avant-coureurs.

Nous sommes ici dans le dénotatif pour ce qui est du message qui permettra d'empêcher les actes dont la prévisibilité n'est pas du même ordre. Mais c'est aussi le message qui n'est pas du même ordre.

L'analyse que je vais faire des deux situations s'inspire de ma première et seule étude en « sémiologie du travail »¹⁷⁵ mais aussi de ma première et seule étude en « sémiologie de l'image »¹⁷⁶. Autrement dit, j'analyserai deux situations dont je suis protagoniste avec les seuls outils de la sémiologie et, éventuellement de la narratologie.

Étude 1 : Définissons tout de suite le concept d'image dans « sémiologie de l'image », d'autant que c'est l'image selon cette acception que j'ai choisie comme support du corpus actuel de mon travail.

L'étude à laquelle il est fait référence porte sur une planche de bande dessinée. Les éléments sont donc statiques et sont de deux ordres de représentation :

- une représentation qui renvoie à une symbolique visuelle (le dessin des individus et de l'éventuel décor)
- et une représentation qui renvoie à une symbolique de paroles, de pensée ou d'émotion (les mots écrits et leurs traits plus ou moins appuyés, les ponctuations expressives, les traits pleins avec flèches ou bulles pour différencier la parole représentée de la pensée, qui se trouve elle aussi représentée avec autant de clarté que la parole) et qui fait appel à un code graphique précis.
- Il peut y avoir un troisième niveau qui figure la narration mais que l'on peut assimiler au deuxième dans la mesure où il utilise les mêmes signes¹⁷⁷, la différence ne résidant que dans l'instance d'énonciation (le texte se trouve alors dans un hors cadre). C'est la différence qui se fait entre *discours* et *narration* dans l'enseignement, le *discours* correspondant alors aux paroles ou aux pensées des personnages et la *narration* au récit du sujet énonciateur.
- Les couleurs de l'image sont le troisième élément utilisé dans tous les niveaux de représentation. Ce sont elles qui portent par leur absence et leur présence différenciée la symbolique culturelle. Nous ne nous étendrons pas ici sur le sujet, même si notre étude nous avait justement amenée à la découverte de cette réalité.

Dans notre appréhension du monde, quand nous sommes bien-voyant-es, nous pouvons à tout moment nous imaginer face à une page colorée, dont nous circonscririons éventuellement le cadre, créant un espace dans l'espace, ce qui est la première perception nécessaire au travail de mise en scène. Mais c'est aussi la conscience d'être spectatrice (ou spectateur) d'un

¹⁷⁵ Etude d'un poste de contrôle dans une chaîne de production de filtres à huile pour moteur, 1979, Toulouse, Sciences du langage

¹⁷⁶ Etude d'une planche de bande dessinée de Claire Bretécher, 1979, Toulouse, Sciences du langage

¹⁷⁷ Quand j'écris « il peut y avoir », c'est que je n'ai pas la planche sous les yeux, ni sa précision dans ma mémoire (cette étude date de plus de 30 ans). Je fais donc référence à un code de lecture et d'écriture de la bande dessinée qui est une généralisation. Elle intègre cette dimension du sujet narrateur omniscient qui n'a pas à prendre parti puisqu'il est créateur de l'ensemble. En conséquence les signes communs dont il s'agit sont uniquement les lettres. Le graphisme des lettres alors est uniforme et aucune ponctuation ou marque expressive d'émotion n'apparaît, contrairement aux signes qui disent les paroles ou les pensées des personnages.

spectacle étranger à soi où notre intervention ne se fera qu'en fonction de notre potentiel d'action et de notre volonté, elle-même déterminée par une motivation interne liée à nos désirs en fonction de notre connaissance des mécanismes à l'œuvre.

La différence entre la planche dessinée et le monde autour de soi réside non seulement dans le fait que la planche dessinée est un élément du monde autour de soi mais aussi que nous pouvons agir sur ce monde en direct alors que la planche dessinée a été produite en amont et qu'elle se présente comme un résultat d'action sur laquelle nous n'avons eu aucune prise si nous n'en avons pas été nous-mêmes le sujet créateur. Nous pouvons à présent seulement la détruire ou la maculer.

Enfin l'autre grande différence entre la planche dessinée et le monde autour de soi est la dimension sonore. Or, certains éléments de la bande dessinée pourront être traduits en éléments sonores par la lecture à voix haute. Ils pourront donc, par voix interposée, avoir une incidence dans la masse sonore du « monde autour de soi ».

Nous sommes là sur le fil frontière entre oral et écrit, ou écrit et oral, (car pour un sujet voyant et entendant, il n'y a pas d'antériorité¹⁷⁸ de l'un par rapport à l'autre) un espace quotidien pour nombre d'entre nous et, en cela, d'une banalité confondante et pourtant générateur de la plus grande distinction puisque chaque champ fait appel à un sens différent : l'écrit à la vue, l'oral à l'ouïe.

Or, nous savons que l'ouïe seule peut créer des images visuelles, par analogie. La particularité de ces images est qu'elles ne sont pas perceptibles par autrui, qu'elles sont donc propres à chaque individu, même si elles peuvent être partagées.¹⁷⁹

Ces images peuvent être statiques ou en mouvement. En faisant le trajet inverse de l'analogie, l'image statique pourra être posée comme analogue à la fixité du mot. L'image en mouvement pourra être posée comme analogue à l'énoncé ou l'énonciation, c'est-à-dire au mot, et plus souvent aux mots, actualisé(s) par la situation, la situation pouvant être l'entourage lexical.

L'image en mouvement, c'est un film : une succession de 46 plans à la seconde.

Un seul mot en situation peut donc créer dans notre esprit 46 plans à la seconde qui nous sont propres.

Passage de porte, zone frontière.

La visualisation effective, grâce à la technique, de cette capacité conscientisée de succession de plans, dont on peut non seulement ralentir le mouvement mais aussi l'inverser, permet de comptabiliser les moments forts de la mémoire, de les stocker pour les retrouver et en comprendre leur portée, mais encore de les revisualiser pour un éventuel nouveau découpage qui correspond alors à un montage susceptible de devenir un récit de vie ou une explication :

- Le récit de vie permet au sujet lecteur ou auditeur de voyager dans l'univers de l'autre auquel il associera ses propres images.
- L'explication essaie de mettre à jour un mécanisme qui permettra au sujet auteur aussi bien qu'au sujet lecteur d'en utiliser le schéma pour une éventuelle autre application. C'est précisément le travail auquel nous nous livrons présentement et qui explique ce « nous » du texte, car, à cet instant, le sujet lecteur et le sujet auteur sont au même endroit de perception, ce que nous¹⁸⁰ avons appelé la « naissance d'un point de vue ». Ainsi le « nous » dialectique s'élargit ici au collectif que nous formons avec les autres sujets lecteurs.

Étude 2 : Pour ce qui est de la sémiologie du travail, précisons que « travail » est entendu comme *activité organisée sur la matière dans un but de transformation*. La matière peut être

¹⁷⁸ L'antériorité en question renvoie à la synchronie non à la diachronie car nous savons à présent qu'un fœtus entend et donc qu'en diachronie le son précède la vue.

¹⁷⁹ Le jeu de société « compatibilité » est une application de ce principe.

¹⁸⁰ Le « nous » ici se rapporte à un moment précédant cet instant, où j'ai moi-même été autrice et lectrice à la fois, et à un deuxième moment, où j'ai répondu « oui » à Fabienne Baider qui m'a demandé si « point de vue » pouvait être assimilé à « positionnement ».

humaine ou non mais l'activité, du moins celle qui nous occupe, est humaine. Il y a donc plusieurs temps dans le processus : celui de l'organisation, proche de la conception, celui de l'action elle-même et celui du résultat de la transformation.

Or, pourquoi souhaitons-nous une transformation ? Ou, dit autrement, pourquoi quelque chose plutôt que rien ? Ou encore, pourquoi autre chose que ce qui est ?

Nous posons donc le problème de la motivation de l'action. Outre le fait que le mouvement est inhérent à la matière, y compris à la matière en apparence inerte, l'action est motrice de vie et la vie est motrice d'action. Et, finalement, c'est notre condition de vivant·es qui nous met en position d'agir.

D. Motivation d'action

Quel est notre part de maîtrise sur l'action ? Et où commence-t-elle ? Ne faut-il pas déjà différencier deux ordres : celui de l'ego et celui des particules élémentaires dont nous ne pouvons rien décider en tant qu'ego pour l'instant, que nous pouvons laisser en suspens comme question non résolue, à reprendre éventuellement plus tard ? Les particules élémentaires ayant été classées dans l'ordre de la chimie en interaction avec des lois physiques, nous pourrions tout de même les retrouver plus tard dans la mesure où le discours prononcé à leur propos, ou même étranger au propos, est lui-même facteur d'action.

Qui dit discours et effet de discours se situe dans l'ordre de la collectivité des egos¹⁸¹.

Ici la sonorisation du terme [ego] nous oblige à une digression nécessaire à la fois sur l'égalité et sur la notion de jeu et de travail¹⁸² pour *jeu de mot(s)* et *travail de mot(s)*.

Jeu de mot(s), *travail de mot(s)* : Alors que l'idée de ludicité¹⁸³ inscrite dans *jeu de mot(s)* nous renvoie à la légèreté, si ce n'est à l'insouciance de l'enfance (qui n'est peut-être qu'une vue de l'esprit adulte) l'idée de labeur inscrite dans *travail de mot(s)* nous renvoie à la gravité et à la force de la matière, à l'exercice de la force en tout cas. *Jeu* et *travail* peuvent également être considérés comme appartenant à des champs sémantiques distincts¹⁸⁴ et d'autant plus si on les croise d'une part avec les âges de la vie, d'autre part avec les catégories sociales et/ou professionnelles. Cependant les deux mots seront réunis dans le champ sémantique de l'activité humaine, et même non humaine.

Mais c'est l'activité humaine qui nous occupe parce qu'elle seule utilise les mots. Ainsi nous avons rendu compte de la notion de *jeu* et *travail* associée aux *mots* comme étant celle d'une activité humaine, activité des personnes que nous avons appelées des « egos ».

La deuxième partie de la digression, que j'ai annoncée dans un premier temps, est motivée par la sonorité du mot [ego] qu'un automatisme sémantico acoustique fera entendre *égaux*. C'est pourquoi j'ai énoncé la « digression nécessaire » sur « l'égalité ». Ici, je dois signaler que cette réflexion s'ancre dans ma pratique de la poésie orale publique où les mots de l'expression intime sont exhibés. Ainsi l'*ego* est précisément ce qui se met en scène face à ses *égales* qui, au masculin, se disent « *égaux* ».

¹⁸¹ La marque du pluriel est une francisation du terme et l'absence d'accent nous situe dans la latinité du même terme. Ainsi, notre écriture symbolise l'union de l'écart historique, la dilution, dans l'instant de l'énonciation, de perceptions éloignées dans le temps de l'histoire.

¹⁸² Alors que l'expression « jeu de mots » renvoie à l'univers du discours prosaïque où elle désigne une pratique courante de jeu avec les sens d'un même son, l'expression « travail de mot(s) » n'existe pas en tant que telle (sinon peut-être dans le discours psychanalytique) car elle place le mot en amont de la conscience. Et c'est précisément dans le débusquement de ce travail que réside notre jeu.

¹⁸³ Le logiciel dictionnaire de mon traitement de texte ne connaissant pas le sens du mot, je l'indique ici : il s'agit de l'idée du « ludique » (du latin « *ludo, ludere* » je joue, jouer). N'est-il pas amusant de remarquer qu'une lecture rapide peut intervertir les syllabes pour voir « lucidité » à la place de « ludicité » alors que la prononciation des deux mots a peu de chance d'être confondue : dans *lucidité*, le voisinage de « *lucide* » nous situe directement dans l'optique *lux, lumière* ; dans *ludicité*, le voisinage de *ludique* est moins évident à cause du changement de consonance de la troisième syllabe, mais les deux premières ne nous rapprochent pas plus de *lumière* que de *lune, l'une, l'utile, ludique, l'urgence* ou *Ludivine*. La prévisibilité est toujours en rapport avec un environnement existant connu ou supposé.

¹⁸⁴ Nos références sont toujours liées à un vécu, qu'il soit organique ou culturel, ainsi « jeu » et « travail » sont pour moi liés à une anecdote d'enfance qui m'a été rapportée : Quand j'avais quatre ans et alors que ma mère était hospitalisée, j'avais été confiée à la garde de ma tante (elle était receveuse et son mari facteur) qui avait une grande maison dont elle entretenait le sol avec attention et régularité. Un jour qu'elle passait la serpillière, je restais près d'elle en pensant l'aider sans doute par ma présence alors que je l'encombrais. Elle me dit alors d'aller jouer ailleurs. Je lui répondis « Mais jouer c'est pas travailler ! ». Si cette réplique est restée dans la mémoire familiale, c'est qu'elle avait frappé par son imprévisibilité, son originalité donc et, par voie de conséquence, son potentiel informationnel. Celui-ci alimente aujourd'hui encore ma réflexion.

En utilisant ce masculin qui nous coupe de la notion sonore de l'*égalité*, phonétiquement distincte de l'*ego*, nous créons et entretenons une confusion pernicieuse dans la mesure où l'unique est pris pour le multiple et le multiple pour l'unique et nous empêche ainsi d'avoir la conscience de l'égalité à construire entre les hommes et les femmes.

Car, si l'*ego* se construit en interaction avec le monde peuplé d'êtres humains et non-humains, l'égalité, elle, se construit dans le fonctionnement d'un *ego* à l'autre. Notre situation de sujet élaborant sa pensée nous place à mi-chemin du macrocosme et du microcosme et c'est en étant dans l'altérité face à d'autres *egos* que nous créons l'échange, source d'enrichissement personnel et collectif.

Terminant ici notre digression, nous pouvons répondre à l'interrogation sur notre part de maîtrise : elle commence quand nous sommes constitués en tant qu'*ego*¹⁸⁵ et elle s'exerce sur nous-mêmes, sur le collectif et sur l'environnement. Quant à savoir sa motivation, après qu'imitation et curiosité nous ont guidés, c'est bien plaisir ou déplaisir qui constituent les ressorts suivants, l'exercice de l'autonomie étant source de satisfaction en soi.¹⁸⁶ C'est pourquoi dans le rapport aux autres, la contrainte physique est la première atteinte à l'intégrité de l'*ego*.

Après cette description des deux études, nécessaire sans doute pour comprendre notre positionnement analytique, nous entrons dans l'analyse des deux situations.

Analyse de la situation 1 :

La prévisibilité du premier acte est mécanique, arithmétique même : les personnes en question sont là pour vous sauver d'une immobilité accidentelle et doivent vous transporter. La situation fait que les intentions sont claires. Mais le pré où vous avez atterri est bosselé et l'on vous a recouverte d'une couverture, pour éviter peut-être le refroidissement dû au choc. Les quatre paires de bras qui doivent vous soulever vont avec quatre paires de jambes. L'une de ces jambes repose sur l'un de vos pieds, recouvert par la couverture et peut-être assimilé à une bosse du sol par le centre capteur sensitif du corps à qui appartient la jambe. Quand vous entendez les voix au-dessus de vos têtes entonner : « UN, DEUX ... », vous savez que, à la syllabe suivante, l'effort va être fourni avec ensemble pour vous décoller du sol. C'est en quoi la prévisibilité est aussi mécanique, ou physique, qu'arithmétique : c'est la performativité de la parole. De votre côté, vous savez aussi que, si vous laissez faire sans intervenir, la suite logique sera d'aggraver votre posture déjà mal en point. Or, ce n'est pas le but du jeu. Comme vous êtes en possession de vos moyens d'expression, vous dites en direction du porteur de jambes : « mon pied ». Et cela suffit pour arrêter l'énumération et faire bouger la position d'appui de la paire de bras interpellée. Votre parole a été performative à son tour, et contre-performative de la première prédictibilité.

Le message ici est informatif et réfère à une connaissance de la réalité physique que l'émettrice du message est la mieux à même d'appréhender. Sa fonction, au-delà d'une reconnaissance informative, est de faire agir un élément (*jambe*) du décor, qui est aussi agent de l'action future¹⁸⁷ (*soulever le corps*), de sorte que cette action future n'aggrave pas la situation qu'elle est censée améliorer, car nous sommes dans un contexte social où les individus envoyés sur le lieu se sont engagés¹⁸⁸ à coopérer pour le bénéfice des victimes¹⁸⁹. Le mot, ou le geste si nous n'avons pas de langue commune, est donc ici salvateur, il a eu une fonction performative.

Comparaison des situations 1 et 2 qui ont en commun la qualité salvatrice d'un mot :

¹⁸⁵ C'est-à-dire vers l'âge de 3 ans, d'après mes cours de psycho de 1976.

¹⁸⁶ Certainement liée à une qualité d'éducation qui fait applaudir l'adulte aux premiers pas de l'enfant faits sans appui, ou même à sa première station debout.

¹⁸⁷ Nous savons que tout geste, et particulièrement quand il est un geste d'effort, engage la musculature de tout le corps, ainsi les jambes sont aussi agentes que les bras dans l'action de *soulever*.

¹⁸⁸ Le collectif peut obliger à un respect de l'engagement dans la mesure où il implique possible témoignage, lui-même source de sanction ou de récompense, de reproches ou de reconnaissance.

¹⁸⁹ Le mot *Victime* est entendu ici comme désignant une personne mise en difficulté d'agir, y compris suite à un acte dont elle est elle-même responsable, en l'occurrence un virage mal négocié en moto (125 cm³).

Pouvons-nous analyser de la même façon le message et la prédictibilité dans la deuxième situation ?

Oui, si nous considérons que le mot prononcé renvoie à une réalité identique reconnue par les protagonistes et que la reconnaissance de cette réalité empêche qu'elle se produise en permettant l'anticipation des conséquences pour les deux partis¹⁹⁰ et parties¹⁹¹ en présence¹⁹². Le mot a également eu une fonction performative.

Non, si nous considérons, d'une part, le système de valeurs auquel renvoie le message (« *Mais c'est un viol !* ») où il y a reconnaissance verbalisée d'un jugement et anticipation de celui-ci, (alors que dans la première situation il n'était question que de nomination d'une réalité en présence) et, d'autre part, la situation où s'est immiscé l'agresseur en lieu et place de l'adjuvant¹⁹³ que le message paralyse en exhibant la contradiction de ses positions, alors que dans la première situation, la continuité est établie dans le rôle de l'adjuvant que le message permet de conforter, en devenant lui-même auxiliaire préventif.

Par ailleurs, les deux situations diffèrent également dans la mesure où la première présente une configuration simple d'un groupe venu en aide à une personne en difficulté, l'empathie des protagonistes entre eux y est implicite, alors que la seconde est un face à face où l'un des protagonistes utilise sa position de sujet adjuvant pour se transformer en sujet utilisateur de l'autre qu'il réduit au statut d'objet utilisé. Ici, nulle empathie ne peut exister. Il n'est pas non plus question de conflit puisqu'il n'y a pas d'argumentation en présence. Il y a eu déclaration de guerre par geste. Le passage du statut de sujet à celui d'objet correspond au passage de l'animée à l'inanimée, du corps vivant au cadavre. Or l'emploi de la force physique ou de la soumission en défense n'intervient qu'après l'échec du recours à la parole, arme de l'intelligence. Mais faut-il encore qu'une expérience antérieure permette à l'intelligence d'intervenir avec le bon mot, alors assimilé au bon outil.

Ayant dit cela, je comprendrais que me soit reprochée l'assimilation de la nomination et de la monstration à du « dénotatif » alors que seule la nomination (« *nommer* un endroit du corps ») et « désigner du *mot adéquat* l'acte ») appartient au « dénotatif » dans son sens linguistique et son opposition au « connotatif ». Cependant, tout se définit dans un cadre donné et nous nous situons ici dans le cadre des rapports humains en acte et de leur prévisibilité, c'est-à-dire précisément dans la définition de la « communication » selon Ray Birdwhistell comme étant le processus « par lequel les êtres humains établissent une continuité prévisible dans leur vie » (1970 : 14)

¹⁹⁰ « parti » a le sens de protagoniste en tant que partis opposés. Pensons ici au masculin du résultat (cf. note 84) et la connotation qui peut être avancée du caractère figé, fixe et donc irréductible autrement que par sa destruction, d'un « parti ».

¹⁹¹ « partie » a le sens de protagoniste en tant que membre à part égale d'une situation que partagent les deux protagonistes, le fait que le lieu de la situation appartienne à l'un des deux ne détruit pas l'égalité des membres, les lieux étant neutres par excellence, mais les différentes parties composent l'unité de la situation. Si nous pensons au féminin dans le sens de *action* (note 84) nous comprenons qu'à l'intérieur d'une situation donnée les différentes parties agissent en faisant évoluer la situation sans détruire l'ensemble

¹⁹² Le logiciel orthographique de mon traitement de texte attend un P majuscule à *parti* de la note 176 et pas à *partie* de la note 177, ni à « *partis* » et « *parties* » écrit dans le texte. Pourquoi ? Je l'ignore. D'autant que, testant une deuxième fois la même écriture, à la note suivante, il ne la souligne plus.

¹⁹³ J'utilise des termes de l'analyse narrative dont la commodité me permet d'assimiler les expériences vécues à un jeu dont les enjeux nous situent dans la direction de la naissance vers la mort : si l'agresseur a été identifié sous le masque de l'adjuvant, qu'il avait d'abord revêtu dans un premier temps sur le trajet, c'est qu'il a soudain fermé la voiture de l'intérieur et s'est tourné vers la passagère en un geste possesseur. Mais encore fallait-il identifier le type d'agression et le mot adéquat qui le signifie. Que le mot ait eu fonction salvatrice fut une surprise qui nous permet d'émettre en retour la nécessité de reconnaître au langage sa portée performative et qu'il est nécessaire de maîtriser, ou d'apprendre à maîtriser, dans la situation de guerre où nous installe la culture du pouvoir sur autrui.

E. Des mots tueurs : leur action à décoder

J'ai appris aussi que les mots peuvent être des armes de destruction, peut-être même des armes de destruction massive. Mensonge et ignorance peuvent coopérer dans l'utilisation discursive. Et si le mensonge est volontaire, l'ignorance, volontaire ou non, s'apparente parfois à de l'inconscience généralisée. C'est le cas pour l'emploi du mot « homme » en français, dont les deux sens s'opposent, l'un incluant le sens de femme, l'autre l'excluant, entraînant avec soi la confusion de l'ensemble contextuel et cotextuel. Dire en effet que c'est le contexte qui permet de reconnaître le sens, quand ce contexte n'est que du texte, donc du cotexte, c'est énoncer un paradoxe qui interdit de donner sens aux mots et laisse tout pouvoir à la violence de l'énonciation.

Les ensembles cotextuel et contextuel eux-mêmes deviennent une masse informe dont les volumes accumulés, sous couvert de chercher le sens pour sortir du dédale qu'ils génèrent, ne servent qu'à cristalliser un peu plus les errances qui bloquent la sortie. « L'androlecte¹⁹⁴ est un soliloque », écrit fort justement Michèle Causse.¹⁹⁵ « Irigaray suggère que le sujet et l'Autre sont tous deux des piliers masculins d'une économie de la signification, fermée sur elle-même et phallogocentrique, et qui parvient à ses fins totalisantes en excluant totalement le féminin. » (Butler : 73)¹⁹⁶ Pour ma part je considère que ce totalitarisme est en effet réel mais non programmé, contrairement au totalitarisme nazi, et qu'il est plus un effet d'impuissance à penser la différence que celui d'une volonté de l'éliminer.

Quand bien même la volonté d'éliminer la différence serait consciemment et volontairement à l'œuvre, je considérerais de mon devoir de vivante et de citoyenne d'exercer mon énergie entière à en contrer la réalisation.

Relisant quelques lignes des philosophes présocratiques (Brun : 1973)¹⁹⁷, il me vient à l'esprit cette hypothèse : Et si le tragique de l'homme était de n'être point femme ?

Et si les philosophes hommes, qui sont les seuls dont nous avons recueilli la parole pendant des siècles, émettent des jugements si péremptoirs sur l'être féminin, ne faut-il pas voir là une faiblesse à la fois caricaturale et représentative de l'impossibilité de penser qui l'on n'est pas, et, dans le cas des hommes, qui l'on ne pourra à la fois jamais être mais d'où l'on vient pourtant ?

Ce qui est étonnant cependant et révélateur de ce totalitarisme de pensée qui a envahi l'inconscient au point d'handicaper gravement la réflexion, c'est que des femmes prennent à leur compte ou considèrent au moins comme parole digne d'intérêt des réflexions qui, de toute évidence, relèvent de l'impossible pensée. Ainsi de la phrase de Kierkegaard mise en exergue de son deuxième tome du deuxième sexe par Simone de Beauvoir.

Notre travail consistera alors à proposer d'aborder la pensée de la différence au cœur même de la langue pour installer l'égalité de l'autre avec soi, si faire se peut, dans la conscience humaine.

Quand j'évoque l'égalité, il n'est pas question d'une égalité mathématique mais d'une égalité de considération. En mathématique, un signe négatif multiplié par un autre signe négatif fait un signe positif ; dans les affaires humaines, de l'incompétence multipliée à de l'incompétence n'a jamais fait de la compétence. Cependant « Les mathématiques sont un langage universel tout trouvé » (Peignot : 1967)¹⁹⁸ Ainsi pour introduire l'égalité de considération entre les hommes et les femmes dans la langue française, le point de la

¹⁹⁴ Que nous pourrions définir comme le phallocentrisme langagier qui préside aux échanges linguistiques depuis au moins l'apparition des monothéismes.

¹⁹⁵ Causse Michèle, *Pour en finir avec l'androlecte*, communication au séminaire de Nicole-Claude Mathieu, MSSH, Collège de France, Paris, décembre 1998

¹⁹⁶ Traduction Cynthia Kraus

¹⁹⁷ Brun Jean, *Les présocratiques*, éditions Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1973

¹⁹⁸ Peignot Jérôme, *de l'écriture à la typographie*, Gallimard, 1967, p. 105-106

multiplication¹⁹⁹ permet de signaler la présence des deux dans l'accord, au singulier comme au pluriel sans isoler, dans ce dernier cas, ni la marque ni le suffixe féminins pas plus que le suffixe masculin quand celui-ci est donné en seconde position, comme le font les parenthèses (exemple : *directeur-ice* et non *directeur(ice)* ou *directrice(teur)* ou encore *les élèves appliqué-es* et non *les élèves appliqué(es)* de même que *l'élève (in)discipliné-e* et non *l'élève (in)discipliné(e)*). C'est ce que nous pouvons dorénavant assimiler au « genre commun » que la recherche présente nous amènera peut-être à désigner autrement.

Quant au point surélevé ou « point médian » qui permet cet accord, nous l'avons nommé « point d'altérité » puisqu'il permet de signaler la conscience de l'autre, celle ou celui que l'on n'est pas.

L'égalité de considération est celle qui permet de faire émerger la diversité, vivre la différence et produire en conséquence une meilleure richesse commune.

¹⁹⁹ J'apprends que l'astérisque est également utilisé pour la multiplication, comme me le signale Aurélie Tourail. Prête un moment à l'envisager en remplacement du point médian grâce à sa présence sur le clavier qui en faciliterait l'emploi, je rétropédale à ce propos dans la mesure où l'astérisque est déjà utilisé comme renvoi dans les textes. Or, l'intérêt d'un signe réservé à ce genre que nous pourrions dire « alter » est de plusieurs ordres que nous expliciterons.

IV. PRESENTATION ET CONTEXTE DE L'ETUDE

« Quand l'être humain eut créé Dieu,
Celui-ci se tourna vers l'être humain et lui dit :
Tu m'as fait parfait·e selon ta volonté,
Sans corps et sans visibilité,
Tu m'as donné la toute-puissance que tu n'auras jamais
A mon tour, je te donne la liberté. »

XIV

Ecartons tout de suite l'idée que mon travail serait une pure description. Et même s'il en était une, cette description serait tributaire d'un point de vue déterminé, comme toute description, et ce n'est que le déroulé expliqué et argumenté de la description qui peut faire émerger un consensus de vision. « Toute construction de savoir- y compris dans le cadre des disciplines dites « dures »- est tributaire d'une prise de position. » (Colomb-Gully)²⁰⁰ C'est aussi le « savoir situé » selon Haraway.-

Je le présenterais plutôt comme une nécessité vitale dont l'entreprise est une urgence d'autant plus forte que la rapidité et la somme des échanges, si ce n'est leur confusion entretenue, brouillent toute tentative isolée de se faire entendre.

Pour revenir au résumé de ma problématique « Et si la clé de l'origine des maux était dans le sens des mots ? » et pour la prendre au sérieux, je me dois de préciser l'acception que je donne à chacun des mots-clés. Au passage, notons qu'une clé verrouille et déverrouille. Avoir créé le mot valise « *mot-clé* » comme sésame scolaire, puis étudiantin et enfin universitaire (à moins que ce ne soit dans l'autre sens) pour estampiller tout texte qui se veut sérieux dénote une volonté de lexicaliser la culture. **Intéressons-nous donc à ce lexique.** Et d'autant plus que ces mots-clés, traduits d'une langue à l'autre, permettent de regrouper des textes en quantité, des interprétations qui s'interpénètrent et dont certaines se cristallisent élevant ainsi des murs que d'autres prendront pour des pavés. La grammaticalisation de la culture permettrait a contrario de mesurer les différences et de réintégrer l'espace de l'autre dans la conscience de l'être.

Par ailleurs, j'ai bien dit « l'origine des maux » et non « l'origine du mal », car il n'est pas question de traiter du mal comme entité que je serais bien en peine d'identifier, pas plus que le bien d'ailleurs (qui a bien des sens !). Les maux sont entendus comme souffrance(s) que d'autres vous/nous imposent ou que nous nous imposons à nous-mêmes, consciemment ou non. Il s'agira(it) d'identifier ces maux. La médecine en a répertorié un certain nombre qu'elle nomme « maladie » en français et qu'elle nous fait ainsi analyser elle-même comme un « mal » qui « a dit ». Mais la médecine est prisonnière d'un cadre culturel et économique qu'il serait bon d'interroger. **La première « politique de santé » devrait s'appliquer à l'intercompréhension des mots et au renouvellement de l'apprentissage grammatical.**

Enfin, qui dit « origine » s'expose à devoir la situer historiquement et/ou géographiquement. Si je la situe, ou plutôt si j'en situe la clé dans le sens des mots, c'est qu'elle est intimement liée au langage. Ce n'est pas dire pour autant que le langage est la source des maux, contrairement à ce que semble avancer Giorgio Agamben, quand il écrit que « le langage » est

« peut-être le plus ancien dispositif dans lequel, plusieurs milliers d'années déjà un primate, probablement incapable de se rendre compte des conséquences qui l'attendaient, eut l'inconscience de se faire prendre ».

²⁰⁰ Coulomb-Gully dans Féminin/masculin *Questions de communication* n°19

Notons la formule « se faire prendre » qui laisse à penser que le langage serait extérieur à l'être humain.

Or le langage est une activité sociale qui n'existe pas en dehors des êtres qui l'utilisent. Cependant, le langage a permis en effet que se créent des techniques, et en particulier des techniques de concentration et de transmission de données, qui ont décuplé ou plutôt multiplié de façon exponentielle la capacité humaine d'apprendre et de communiquer au-delà de sa propre vie et bien au-delà de l'espace de son corps au présent. C'est dire aussi qu'elles ont démultiplié la capacité de nuisance de l'humain mais peut-être aussi sa capacité de bien faire, qui n'a guère été tentée encore.

Esopo disait déjà que la langue était « la meilleure et la pire des choses »²⁰¹. Et c'est bien ce qui peut être dit de toutes les productions humaines génératrices de sens. Mais n'est-ce pas les productions humaines tout court ?

L'être humain interprétant et lisant le monde suivant un formatage qui lui a été imposé et qu'il impose à son tour au bébé naissant, toute activité et toute production s'inscrivent dans un système de valeurs à encoder et décoder.

Notons également, dans le fragment cité de G. Agemben, la formule « un primate » qui n'est donc pas « une primate » comme si, en accord avec la légende biblique, le langage serait né de l'entité masculine.

Or, la figure caricaturale d'un mâle découvrant le langage aurait pu être avantageusement remplacée par la formulation : « deux primates probablement inconscient-es des conséquences qui les attendaient » car, pour qu'il y ait langage, il faut être au moins deux. Et l'éventualité que ce soit une femme et un homme, comme le permet la morphologie du mot *primate* et la pratique de l'accord commun, ouvre la perspective d'une tierce personne, née des deux premières, qui apprendrait à son tour la pratique d'une langue et la maîtrise de sa production écrite pour sa propagation temporelle et spatiale.

Et voilà, avec l'emploi de « un primate », un exemple de dénotation subjective plus lourde de sa connotation que de sa dénotation. Ce que nous pourrions appeler avec Michèle Causse l'androlecte.

Nous parlerons au contraire de « triade communicationnelle ». La présence d'une tierce personne et sa prise en compte active permet de casser le jeu de miroir ou de domination où se neutralise la diversité en se perdant dans la répétition de l'unique.

Autant la production de sons peut répondre à un stimulus biologique comme une empreinte de pas est la trace d'un corps, autant le lien créé entre son et graphie nécessite un consensus impliquant une communauté. Même si tout peut être imaginé à l'origine du langage (son effet produit sur l'autre, curiosité ou terreur, son effet catalyseur d'émotions pour soi-même, son jaillissement spontané et libérateur) la langue n'a pu s'installer qu'une fois mise en place comme activité sociale. Comme la monnaie, elle est un moyen d'échange et de production. Echange d'informations, productions d'idées. Et à l'inverse de la monnaie qui se dénature en devenant moyen d'autoproduction, la langue au contraire trouve son accomplissement ultime dans la production d'idées, de concepts, d'images, sachant que, pour continuer à fonctionner, sa production doit toujours rencontrer l'assentiment du (ou d'un) collectif sans lequel elle s'étiole et meurt.

A propos des caractères d'imprimerie, Jérôme Peignot écrit :

« Les rois, les hommes au pouvoir, seuls, avaient le droit de frapper monnaie, la monnaie de l'esprit tout autant que l'autre ; la monnaie de l'esprit qui est le seul trésor qui vaille. » (1967 : 65)

L'effet de nos démocraties modernes a dépossédé le collectif et ceux et/ou celles qui le représentaient de frapper monnaie²⁰², en rendant celle-ci dépendante de la finance privée,

²⁰¹ Cette citation nous avait été donnée dans mes années de collège comme base de comparaison entre la langue et la télévision pour un sujet de « rédaction » argumentative.

²⁰² Voir Traité de Maastricht.

mais il a permis, a contrario, que la monnaie de l'esprit, « le seul trésor qui vaille », par l'instruction généralisée et l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, soit entre les mains de toutes et de tous.

Au moment où la technologie devient un nouveau moyen d'aide et de coercition à la fois par les règles que ces logiciels ont intégrées sous la direction des typographes informaticien-nes, elles-mêmes et eux-mêmes appliquant un principe ecclésiastique de prééminence du masculin, principe édicté sous François Ier pour ce qui est de la langue française, la nécessité oblige à revoir ce principe qui perturbe la fonction de la langue dans la mesure où son respect devient impraticable parce que soit il contrevient à l'usage, soit il entraîne un usage aberrant.

En effet, *l'orthographe de principe* qui règle « les différentes terminaisons » par rapport aux genres et aux nombres a deux principes qui ne peuvent être appliqués à la fois :

- le premier, celui de la distinction des accords entre la catégorie des noms qui renvoient aux humains et animaux et celle des noms qui renvoient aux non animés (Dubois et Lagane : 1975), est un principe qui constituait un usage morphologique déjà appliqué en latin.

- le deuxième, celui de la distinction des accords au pluriel en fonction du genre masculin ou féminin quand les deux genres sont concernés à la fois et qui renvoie dans la langue française aussi bien à la catégorie des animés que des non-animés, a été édicté sous Richelieu qui a créé l'académie française. Ce nouveau principe était que lorsque deux mots, ou plus, de genre féminin et masculin devaient être accordés à la fois, c'était le masculin qui prévalait. Il s'est donc imposé comme un principe pour remplacer l'usage de l'accord dit « de proximité » qui faisait accorder à la fois au pluriel (nombre) et au féminin ou masculin (genre), deux mots, ou plus, dont le genre était différent, selon la marque du genre du dernier mot : « *Des jours et des nuits entières* », *des garçons et des filles sérieuses*, etc...

Ce principe de la prévalence du masculin a mis du temps à s'imposer car il venait contrecarrer le premier principe de l'accord différent en fonction du sexe. Cette nouvelle règle s'est également accompagnée d'une imposition du masculin comme genre premier, assimilant le masculin à l'indéfini d'une part et transformant les accords attributifs concernant la personne humaine dite au féminin à un accord avec la chose énoncée, ce qui a pour corollaire de faire disparaître la notion d'identité féminine dans la langue.

L'anecdote rapportée par Sneyders de Vogel et qui est reprise par Grevisse dans le Bon usage donne une idée des conflits soulevés par cette règle à la fois contraire à l'usage et surtout contraire au principe d'accord en fonction du sexe : C'est le poète Ménage qui rencontre Madame de Sévigné à qui il dit : « je suis enrhumé », ce à quoi Madame de Sévigné répond : « Je la suis aussi » et Ménage de la reprendre en ces termes : « il me semble, Madame, que, selon les règles de notre langue, il faudrait dire « je le suis », à quoi Madame de Sévigné répond :

« Vous direz comme il vous plaira. Mais pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement. »²⁰³

Anne-Marie Houdebine²⁰⁴ rapporte qu'enfant, dans les années « 1952 ou 1953 » elle a entendu l'écrivaine Colette prononcer une phrase semblable en réponse à une question qui lui était posée publiquement. Si ce « je la suis » a frappé l'auditrice c'est qu'une autre forme était attendue, la forme énoncée étant entendue « comme une transgression linguistique » qui a « rempli de bonheur » l'enfant en question et l'a marquée à jamais.

Notons que l'homophonie et l'homographie des premières personnes du verbe *être* et *suivre* en français permettent de mesurer l'enjeu de cette transformation déictique.

²⁰³ P. 551 *Le Bon Usage*

²⁰⁴ Colloque sur genre et langage à Montpellier, Université Paul Valéry, jeudi 20 novembre 2014

Ce pronom attribut est devenu un masculin semblable à l'impersonnel de « *il y a* » ou « *il pleut* » semblable à l'indéfini de *ceci* ou *cela*²⁰⁵, ou au neutre qui ne renvoie plus à la personne mais *au fait d'être enrhumée*.

C'est le troisième masculin, qui permet à l'adjectif de devenir un adverbe : « y voir clair », « frapper fort », face à « une vue claire » « un dessein clair », « une forte frappe », « un coup fort ». Je le dis troisième en considérant qu'il y a deux féminins et deux masculins : le masculin et le féminin qui renvoient aux référents sexués et les féminin et masculin arbitraires, qui sont donnés par la langue dans son histoire précédant notre arrivée individuelle au monde.

J'ai appelé « ecclésiastique » le principe du masculin qui prévaut car il correspond à la hiérarchie masculine qui existe, y compris de nos jours malgré les demandes à l'intérieur même des Eglises, dans les religions monothéistes. Le mot anglais *clergyman*, introduit en français, en signale le trait sexué. Et le rapprochement s'impose entre le mot biblique de Yavé :

« Tu seras avide de ton homme et lui te dominera »²⁰⁶

et la formulation laïque du « sexe masculin » comme étant « le plus noble », reprise par Vaugelas, Bauhours et Beauzée, même si cette formulation semble en contradiction avec ce qui est dit, toujours dans le même texte, au serpent dont il est difficile d'ignorer la similitude morphologique avec le sexe masculin²⁰⁷ :

« [...] tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai l'hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance. »²⁰⁸

Mais comme la descendance de la femme, c'est non seulement la femme mais aussi l'homme, voici que nous nous retrouvons encore une fois avec des principes qui font de l'homme un problème à soi tout seul, le serpent pouvant symboliser à la fois le sexe masculin et le cordon ombilical.

Si nous considérons le serpent dans sa seule symbolique de « sexe masculin », la descendance de ce « sexe masculin » est aussi bien la femme que l'homme. Poser la distinction des deux descendance revient à introduire la notion de « race ».

« (...) - et qui a jamais compris tout à fait à quel point l'homme et la femme sont étranger·es l'un·e à l'autre ! »

Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, ibid. p.178

²⁰⁵ « Neutre » également si nous suivons Fiala et Varro : « les trois genres actuels : féminin, masculin et neutre (*ce, cela, ça*) »

²⁰⁶ La Bible, Ancien Testament I, traduction œcuménique de la Bible, Société Biblique Française, 1977, et Éditions du Cerf, Paris, 1972, 1975 et 1978, Brepols S.A., Thurnout, Belgique, 1969 et 1977 Librairie Générale Française, Paris, 1979, Abbaye de Maredsous, Belgique, 1978, Le livre de Poche, 3^e trimestre 1979, p.7

²⁰⁷ L'idée m'a été suggérée par un voisin de la campagne aveyronnaise où j'ai un refuge et à qui je racontais que j'avais vu un serpent dans le jardin : « il n'était donc pas dans votre lit ! ». Pour brutal et impertinent (du point de vue du respect de l'intimité) que fut l'énoncé, il m'a fait prendre conscience de l'analogie que voyait cet homme entre un serpent et le sexe masculin. C'est d'ailleurs ce qui me mit sans doute sur la piste de cette interprétation possible du serpent dans la Genèse. Je connaissais en effet l'écrasement du serpent par la mère de Jésus depuis bien longtemps mais je ne pouvais pas à l'époque faire le lien avec le sexe masculin que j'ignorais lui ressembler. Le premier sexe masculin que j'avais vu étant celui de mon voisin d'*asile* (c'était le nom pour ce qu'on appelle, je crois, *la maternelle* à présent) dont l'impudeur m'avait surprise alors qu'il était fier de me montrer ce que je vis comme un abcès dont je m'étonnai qu'il en semblât heureux.

²⁰⁸ Ibid. p. 7

A. Le problème de l'homme

« HE ! DIEU, C'ETAIT UN PEDE : IL A FAIT L'HOMME A SON IMAGE ! »

Réplique entendue de la bouche d'un jeune-homme qui parlait à un plus âgé sur le parvis de l'église Saint-Sernin à Toulouse un matin de 2010.

« *CE QU'IL Y A DE GRAND DANS L'HOMME, C'EST QU'IL EST UN PONT ET NON UN BUT : CE QUE L'ON PEUT AIMER EN L'HOMME, C'EST QU'IL EST UN PASSAGE ET UNE CHUTE.* »

Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduction Marthe Robert, 1958, Le Club Français du Livre, Union générale d'éditions, Paris, p.14

Le problème de *l'homme*, c'est d'abord sa traduction : l'acceptation du terme.

La première citation, mise ici en exergue, est à rapprocher du commentaire d'un interviewé à mon enquête de 2002 à questions fermées. L'une d'entre elles portait sur le sens du mot « homme » entendu hors contexte à laquelle deux réponses seulement étaient possibles, lesquelles correspondent aux deux acceptions données par les dictionnaires généraux unilingues, à savoir « être humain masculin ou féminin » ou bien « être humain non-femme ». Ce commentaire, à rapprocher de la citation, est : « Mais *homme* n'a jamais inclus le sens de *femme* ! ». J'ai dû ouvrir un dictionnaire à l'entrée *homme* pour convaincre mon informateur.

Mais j'étais en droit de me poser la question : « qui a raison du dictionnaire ou de mon informateur ? »

Poser « le problème de l'homme » revient à poser plusieurs problèmes en une seule formulation.

Le problème de *l'homme* dans le syntaxème²⁰⁹ « problème de l'homme » c'est sa fonction d'objet ou de sujet : a-t-il un problème ou est-il un problème ?

Pour savoir s'il a un problème, il faudrait d'abord que nous puissions l'identifier. Or rien ne semble plus flou que son identification.

Pour les unes, c'est leur mari. Pour les autres, c'est un mythe (Voir publicité d'un parfum). Et pour moi, au moment précis où je posais la question en 2001, je me disais « homme » (un texte en annexe l'atteste). Or j'avais été dite « femme par excellence » par une relation

²⁰⁹ J'emploie le mot « syntaxème » parce que je n'en connais pas d'autre qui veuille dire la même chose et il me semble que sa définition est transparente dans la phrase. Précisons-la cependant selon les mots de Conrad Bureau : mot ou groupe de mots qui occupe une fonction syntaxique dans la phrase, ici la fonction du groupe de mot « le problème de l'homme » est prédicative puisqu'elle est un titre, elle est donc de niveau 1. *L'homme* en tant que syntaxème à l'intérieur du premier groupe est de niveau 2 parce qu'il est syntaxiquement dépendant du noyau « le problème ». Mais c'est par l'articulation du mot de liaison « de », qui a la plus large polysémie dans la mesure où il prend son sens à partir des mots qu'il lie et, par conséquent, est tributaire non seulement du sens de ces mots-là mais surtout de l'interprétation des sujets émetteurs et récepteurs qui peut être différente de l'un à l'autre et qui fait tout l'intérêt de la recherche dans sa différence. Je profite de l'occasion pour faire une digression à ce propos, de l'ordre de l'épistémè : à mon sens l'intérêt de la recherche n'est pas de monter en généralité pour établir de grandes vérités qui devront attendre une nouvelle montée en généralité pour être bousculées, c'est le principe du conflit qui génère bien des dégâts avant d'aboutir, mais de creuser le détail pour y découvrir des richesses à mettre au jour, c'est le principe de la création. Il me semble que je me rapproche là de l'idée de l'acteur-réseau.

rencontrée en 1971, et c'était en référence à un comportement que je qualifierais tout simplement d'humain.

Et je ne me considérais absolument pas comme un être humain mâle. Il fallait donc que je clarifie ce sens du mot « homme ». Et je devais en appeler à mes congénères et non au dictionnaire qui dit une chose et son contraire à ce propos.

C'est pourquoi j'ai élaboré une nouvelle enquête sur le sujet en me concentrant cette fois-ci sur le sens du mot en contexte de titres de livre. Or il apparaît que même en situation contextuelle, le sens du mot ne dégageait aucun consensus, que ce soit au singulier comme au pluriel²¹⁰.

C'est donc le mot lui-même qui est un problème comme vient de nous le rappeler Le Goff.

Ainsi La Maison des Sciences de l'Homme comme la Déclaration des droits de l'homme sont sources de toutes les confusions, discriminations et violences symboliques. Quand il est question de l'être humain, il est possible de le dire autrement qu'en employant cet *homme* qui existe en face de *femme*. *L'humain* peut être entendu comme un abrégé de « être humain », en s'accordant au masculin. La *personne* désigne également *l'être humain* en s'accordant au féminin.

Les désignations juridiques qui avalisent le terme « homme » au singulier ou au pluriel comme désignation de l'être humain placent définitivement les femmes dans l'ombre ou la tombe.

Par ailleurs, nous relevons la légèreté avec laquelle est employé le terme « homme », distinct de « femme » sur des radios qui semblent ainsi réservées aux hommes et qui sont par ailleurs écoutées comme des références de la langue française et de son usage par les lexicographes chargés d'élaborer certains dictionnaires unilingues. Ainsi, pourra être décodée la raison de la criante dissymétrie dans le traitement des femmes et des hommes dans le dictionnaire, dissymétrie relevée de façon humoristique par Françoise Leclère dans Le Petit Robert, qu'elle appelle Bob (2014), dissymétrie relevée en étude de fond par Fabienne Baidier (2002), et de façon ponctuelle par moi-même (2010), dans plusieurs dictionnaires comparés, dissymétrie encore relevée par Caroline Courbières (2013).

Il est clair que s'impose la nécessité de refonder un dictionnaire affranchi de l'énorme norme du masculin considéré comme premier. C'est une dépense qui serait bénéfique à la connaissance de la langue et sa reconnaissance.

Pour illustrer le problème de « l'homme », voici l'annonce des différents points que deux hommes allaient traiter dans le Talmud, le 27 avril 2014 à 9h17 sur France Culture. Il s'agissait du « rapport :

- de l'homme au temps
- de l'homme à la société
- de l'homme à l'étude
- de l'homme à la femme, »
- etc.

L'auditrice attentive ce matin-là pense naïvement qu'elle est incluse dans le rapport de « l'homme au temps », de même que dans celui de « l'homme à la société » ou encore dans celui de « l'homme à l'étude » par « le besoin de se considérer comme incluse dans ce type de déclarations, phénomène psychologique » (Khaznadar).

Et c'est quand arrive le rapport de « l'homme à la femme » qu'elle comprend qu'elle a été bernée jusque-là. Non, elle n'était finalement pas incluse, « l'homme » en question était bien pris dans son sens restrictif. Il faut qu'elle efface ce qu'elle a pris en mémoire. Quel temps perdu ! C'est ce qui s'appelle la « loi de l'effort à sens unique ». Ou « loi du temps perdu » ! ou encore « loi du gaspillage d'attention et d'information » ou encore « loi de la confusion et

²¹⁰ Enquête présentée dans « Homme, hommes, homme », *Intersexion Langues romanes, langues et genre*, Baidier et Elmiger (éd.), Lincom Europa, p. 121-129, et reprise dans « L'homme et son genre », *La Linguistique*, vol.48, 2012-2

de la désinformation » et « loi du déni » quand n'est pas prise en compte cette restriction de sens dans le discours radiophonique.

« La précision n'est rien d'autre que la fidélité au réel » nous dit Pierre Montebello dans ses commentaires de Bergson.

N'est-il pas temps que France-Culture offre une émission qui traiterai du rapport :

- de la femme au temps
- de la femme à la société
- de la femme à l'étude
- de la femme à l'homme, etc. ?

Mais ce ne serait certainement pas à partir du Talmud ni de la Bible, où les femmes, quand elles sont nommées, le sont toujours par rapport à un homme et ne sont jamais considérées comme des êtres à part entière, indépendamment des hommes, ainsi qu'il apparaît dans l'article de Michael D. Marlowe, revu en 2005, mais ainsi qu'il apparaît tout simplement à la lecture de la bible dont nous avons déjà cité un passage dans la « présentation de l'étude », ci-dessus.

Le problème n'est pas que le mot « homme » soit employé pour désigner l'être humain mâle, mais qu'il soit avalisé par les dictionnaires et la doxa « bien-pensante » comme ayant pour acception « l'être humain en général », acception que nous retrouvons dans « La Maison des sciences de l'homme²¹¹ » ou encore « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » d'où non seulement les femmes, mais également les citoyennes, sont implicitement exclues.

Le problème est ici clairement posé de la « linguistic vagueness » qu'a essayé de préciser Neustupný dans son article « on the analysis of linguistic vagueness » en citant ses prédécesseurs :

« Black quotes Peirce's definition of vagueness : « A proposition is vague when there are possible states of things concerning which it is intrinsically uncertain whether, had they been contemplated by the speaker, he would have regarded them as excluded or allowed by the proposition. By intrinsically uncertain we mean not uncertain in consequence of any ignorance of the interpreter, but because the speaker's habits of language were indeterminate ».

Nous notons que Peirce utilise le pronom masculin en anaphore de « speaker ». C'est bien d'un locuteur dont il est question et non d'une locutrice. Ici la langue anglaise pourrait avantageusement utiliser le point d'altérité à l'écrit, s/he, afin que chaque sujet lecteur choisisse sa représentation. Fabienne Baidier me signale que le slash est parfois utilisé de la sorte (s/he) mais le slash, comme les deux points, a des utilisations de « chemin » en informatique que nous sommes obligé-es de considérer et qui rendent inapte son utilisation en tant que graphème.

En outre, si le sens du mot « homme » lui-même pose problème en effet, c'est que non seulement il a deux acceptions différentes mais que l'une d'entre elle est mythique et statuaire sinon divinisée :

« L'Homme est l'avenir de l'Homme, le dynamisme de l'individu pensant juste. Il n'y a pas d'Homme, mais seulement des humains qui forment le projet d'être des Hommes. L'Homme est un (sic) fin, un rêve peut-être, mais ce rêve qui se croit responsable de soi, c'est déjà ce que j'appelle l'Homme. » (Vincent Citot 2006 : 72)

Cette vision saturée d'idéal a pu contaminer le « générique masculin ». C'est du moins l'hypothèse que je propose pour expliquer les résultats de « l'étude de Chatard et al. (2005) », mentionnée par Brauer et Landry, qui « montre que les élèves de 13 et 14 ans ont moins de confiance pour réussir des études leur permettant d'exercer certaines professions si celles-ci sont décrites avec un générique masculin. » (2008 : 269)

²¹¹ Notons qu'une université a pu changer de nom sans changer son contenu et un IUFM se transformer en ESPE alors que les appellations « Maison des sciences de l'Homme » ou « droits de l'homme » semblent inamovibles.

Je propose en effet deux hypothèses pour expliquer ces résultats :

- 1- Le masculin serait assimilé à l'homme idéalisé et donc difficilement accessible pour s'identifier à lui.
- 2- Le masculin avec sa valeur de générique empêche une identification concrète.

B. Le problème de la femme

Pour ce qui est de la *femme*, nous poserons les questions dans les mêmes termes que pour l'*homme*.

Le problème de son acception existe aussi, bien qu'il soit levé plus aisément par le contexte.

La femme peut être l'épouse. Et *la femme* peut être un mythe.

J'ai posé l'hypothèse que la construction du mythe de l'homme avait été élevée par les femmes et la construction du mythe de la femme élevée par les hommes, l'un et l'autre étant formulés en « éternel masculin » et « éternel féminin ». Mais ce serait à vérifier.

Cependant bien que « les femmes » soient dans l'ombre ou la tombe, elles existent moins confusément que « les hommes » au moins pour ce qui est de l'identification des adultes. Même si l'apparence de certaines personnes permet mal de les identifier en tant qu'homme ou femme²¹², c'est au moins entre l'un et l'autre de ces termes que l'on hésitera, et non pas entre deux acceptions différentes du mot « homme », du genre « êtes-vous un homme, être humain, ou un homme tout court ? » qui n'est pas pour autant un « être inhumain », quoique...

Le problème ici est plutôt de l'ordre de la parole confisquée. Les femmes sont parlées plus souvent qu'elles ne parlent : nous l'avons vu avec « Femme j'écris ton nom » mais nous l'avons entendu également²¹³ quand Michèle Perrot, animant une émission intitulée « Histoire des femmes », lut plusieurs passages de « Emma Bovary » en guise de témoignage, confondant ainsi non seulement fiction et réalité mais surtout prenant une parole masculine pour une parole féminine, et la chose est d'autant plus flagrante quand l'on sait que Flaubert a dit : « Emma Bovary c'est moi ». Toute œuvre romanesque est intimement liée à son auteur. Confondre documentaire et fiction constitue une fraude puisque c'est présenter l'invention d'un être au même titre que la réalité du monde.

Mais c'est aussi ce que fait Simone de Beauvoir dans « le deuxième sexe » quand elle met en exergue une phrase de Kierkegaard sur le malheur d'être femme ! Que peut savoir en effet Kierkegaard du fait d'être femme, à moins qu'il en soit une lui-même, mais alors son malheur lui est propre et sa généralisation est une aberration.

A contrario, Marguerite Yourcenar nous fait goûter dans ces Carnets de notes des Mémoires d'Hadrien, le travail de l'écrivaine qui essaie de reconstituer une vie qui a existé, à partir de ses propres sensations :

« Pour que je puisse utiliser ces souvenirs, qui sont miens, il a fallu qu'ils devinssent aussi éloignés de moi que le II^e siècle »

ou encore :

« Expériences avec le temps : dix-huit jours, dix-huit siècles... »

²¹² Cette situation m'est arrivée dans les années 70 – 80 à Toulouse dans une boîte de nuit dite « gay » où je regardais danser un groupe de personnes dans lequel une d'entre elles me paraissait de sexe indéterminé. Je fus doublement perplexe quand celle-ci vint s'asseoir à côté de moi pour me demander si j'aimais les femmes ? Etant une femme moi-même, je m'imaginai mal répondre « non », mais avant que je lui dise que nous ne mettions sans doute pas le même sens sous le mot « aimer », elle continua face à mon silence : « Si tu aimes les femmes, j'en suis une. Et si tu aimes les hommes, j'en suis un. » Quoi qu'il en soit, je ne désirais cette personne ni en tant qu'homme ni en tant que femme et l'insistance de mon regard sur elle, qu'elle avait peut-être perçue, n'était qu'un regard réflexif sur l'âge et le milieu de cette personne, âge et milieu que je percevais différents si elle était un homme ou une femme. C'est dire que son intervention ne m'éclaira en rien, mais obscurcit en revanche ma réflexion. Le fait que je fusse pensée comme objet de désir par cette personne empêcha non pas que je lui pose la question de son sexe, qui désormais était en quelque sorte résolue, mais la question de son âge et de son statut social.

²¹³ 21 janvier 2008 au matin sur France-Inter dans « Les lundis de l'histoire »

Cependant cette même Marguerite Yourcenar en réponse à Matthieu Galey qui lui pose la question de ce qu'elle pense du viol n'hésite pas, après avoir dit que c'était « un crime (...) des plus révoltants », à ajouter

« Il arrive aussi pourtant qu'ils soient motivés par une provocation sexuelle féminine, consciente ou non. »²¹⁴

Nous noterons ici que c'est dans la partie « Et le féminisme ? »²¹⁵ que cette question est posée et que le viol à l'encontre des jeunes hommes n'est donc pas envisagé. Quant à évoquer de la « provocation sexuelle » où il y a viol, c'est tout simplement se contredire et c'est utiliser précisément l'argument des violeurs.

Or quand Matthieu Galey commente : « voilà un argument qui rejoint celui des hommes le plus « machistes », elle répond :

« En ce qui me concerne, je ne l'ai jamais entendu que sur des lèvres féminines, mères, sœurs ou parentes qui avaient constaté, à regret, l'imprudence de la victime. »

Et, en effet, en dehors des violeurs eux-mêmes, ou des violeurs potentiels, ce ne sont que des femmes qui tiennent ce genre de propos. Le « à regret » qui tempère l'acte de constatation est la seule nuance avec l'argument des violeurs. Ceux-ci ne font finalement que se conformer à ce qu'attendent les garantes de l'ordre viriarcial, « gardiennes de la *doxa* » selon l'expression de M-J Bertini²¹⁶.

²¹⁴ Yourcenar Marguerite, *Les yeux ouverts*, p. 269

²¹⁵ P.265-272

²¹⁶ *Femmes. Le pouvoir impossible*, p.78

C. La langue comme objet de problématique

Dans un article intitulé « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans *Questions de Communication*, Patrick Charaudeau évoque les « outils transversaux » dont il dit qu'ils ne sont pas « porteurs d'une problématisation particulière ».

Or c'est justement l'outil langue française dans ses contraintes systémiques de genres qui est l'objet de notre « problématisation » ici présente. Mais cette problématisation, qui a déjà été traitée en linguistique par Jackie Schön, Edwige Khaznadar et Julie Abbou, en didactique langue et culture par Véronique Perry, en histoire par Eliane Viennot, ne l'a pas encore été, à ce que j'en sais, dans le champ de l'information et de la communication alors qu'elle est épistémologique. Car ce n'est pas tant la contrainte systémique elle-même qui pose problème que l'imposition d'un point de vue sexué hiérarchisant qui interdit l'accès à l'information et biaise la communication.

Or, ce point de vue sexué hiérarchisant se manifeste de façon caricaturale et symbolique dans la langue, avec le masculin adopté comme un « universel », et de façon souvent explicite dans le discours, avec une dévalorisation et une spécification des femmes en général, discours et langue s'entretenant et se nourrissant réciproquement (Baider : 2004), (Pradalier :2010 et 2012). Nous n'ignorons pas que ce point de vue sexué hiérarchisant, dont les critères sont développés culturellement, est enseigné par certain·es et nous avons déjà dit qu'il est à la base des écrits religieux monothéistes, lesquels ne s'adressent qu'aux hommes et ne sont écrits que par des hommes, mais sont transmis tout autant par des femmes.

Sous le prétexte d'une économie de moyens, le discours laïc leur a emboîté le pas dans la forme. Si le discours laïc public peut sommairement se diviser en discours intellectuel, discours commercial, discours informatif et discours juridique, l'absence d'une moitié de l'humanité dans sa représentation en langue rend bancales toute information, toute réflexion, toute publicité généraliste et enfin la loi elle-même. La réappropriation de l'espace public et de la parole publique par les femmes passe donc par la réappropriation de la langue, à la fois en tant que sujet du discours et objet de discours²¹⁷.

Autrement dit le travail de masculinisation (Viennot : 2014) qui a été fait sur la langue française doit être déconstruit pour trouver les moyens d'atteindre une reconstruction qui inclurait les femmes et les hommes au même titre dans la parole publique. C'est ce que nous appelons le genre grammaticalement « commun ». Mais pour instaurer ce « genre commun » de façon officielle, il faut toucher à l'orthographe de principe, du moins au principe imposé par Vaugelas.

« On peut diviser l'*orthographe* en *orthographe* de principe et en *orthographe* d'usage.

L'*orthographe* de principe est celle [...] dont on peut donner des règles générales ; telle est l'*orthographe* des différentes *terminaisons des noms* par rapport aux genres et aux nombres, et des *verbes* par rapport aux temps et aux personnes.

[...]

L'*orthographe* d'usage est celle pour laquelle on ne peut guère donner de règles générales, et suivant laquelle les syllabes des mots s'écrivent d'une manière plutôt que d'une autre, sans autre raison que celle de l'*usage* ou de l'*étymologie*. » (GGGF : 147)

Le principe sur lequel le « genre commun » oblige à revenir est, bien entendu, celui selon lequel « le masculin l'emporte sur le féminin dans l'accord au pluriel » puisque, c'est en fonction de ce principe, de l'avis de la Commission de terminologie, que la généralisation « singulière » se fait au masculin. Et c'est bien cette généralisation qui organise non seulement l'invisibilité des femmes, mais aussi la non pertinence de l'information, si ce n'est de la réflexion.

²¹⁷Ainsi de l'anecdote événementielle rapportée au 12/10/14

L'économie du genre commun tente de se manifester à l'écrit dans l'affichage. Nous en avons relevé quelques exemples. Mais c'est une marque en recherche d'elle-même et qui souffre d'une méconnaissance de la langue et de son fonctionnement. C'est à cette explicitation que nous nous sommes livrée dans la partie « genre en langue ».

D. Courage et compétence

Les questionnaires portaient simplement sur le « courage » et la « compétence » comme des « qualité(s) plutôt féminine(s) », « plutôt masculine(s) », « essentiellement féminine(s) », « essentiellement masculine(s) », ou « ni féminine(s) ni masculine(s) », « selon (l')expérience personnelle » du sujet répondant.

Bien entendu, les questions étaient posées de façon séparée, même si c'était sur la même feuille. Un espace libre était laissé à disposition pour expliquer, si besoin, l'éventuelle préférence.

Cinquante questionnaires ont ainsi été remplis par 29 femmes et 21 hommes né·es entre 1940 et 1994, c'est-à-dire ayant de 20 à 74 ans en 2014. Un peu plus d'une vingtaine d'entre eux a été rempli par une classe de master en Art et Com en préalable d'une intervention que j'allais faire. Une autre vingtaine a été remplie par la clientèle du café associatif Le Caméléon à Toulouse, que je remercie pour son aimable collaboration. Les feuilles étaient à la disposition de la clientèle qui souhaitait répondre. Un numéro de téléphone était demandé pour vérification. Le reste des questionnaires a été rempli par moi-même ou devant moi selon la réponse que donnaient les individus, connus ou inconnus, que je croisais au hasard de mes déplacements, durant les quelques semaines où je m'en suis occupée.

Aucune caractéristique ne se détache en fonction du sexe des individus. Nous donnons les résultats en pourcentage pour une lisibilité plus facile.

Pour la question du *courage* comme de la *compétence*, la réponse majoritaire est que ce ne sont des qualités *ni féminines ni masculines*, à 74 % pour le *courage* et à 88 % pour la *compétence*. Nous avons eu une non réponse cependant à cette dernière question de la part d'une jeune femme, née en 1993, qui écrit que « la compétence suggère quelque chose de différent pour l'homme et pour la femme ». Nous n'avons pas eu l'occasion de lui demander des exemples.

« Courage » et « compétence » ne sont en effet pas tout à fait traité·es de la même façon par nos différents sujets informateurs. Le courage par exemple est considéré comme une qualité « plutôt féminine » par 18 % et même « essentiellement féminine » par 4% alors que 4 % seulement la considèrent comme « plutôt masculine » et aucun ne la considère comme « essentiellement masculine ».

Il est à noter qu'une informatrice, de 56 ans, qui la considère comme « plutôt féminine » donne son expérience en exemple : « sur 22 licencié·es sans cause réelle », elle était la seule femme mais aussi la seule « à avoir poursuivi (son) employeur aux Prud'hommes » Et oralement, elle continue en me disant qu'elle avait été félicitée par un collègue selon qui « elle était la seule à avoir des couilles », formulation qui situe précisément le paradoxe, qui n'a pour autant pas semblé sauter aux oreilles de celle qui l'a prononcé. Mais nous rejoignons là un autre commentaire qui, bien qu'ayant coché comme « ni féminine ni masculine » la qualité « courage », développe :

« Beaucoup de mâles pensent qu'ils en ont le monopole mais en réalité il me semble que les femmes, plus discrètes, ne s'en vantent pas mais en ont souvent plus que nous, (*c'est donc un homme qui écrit*) le courage comme l'intelligence. »

Un autre, de 37 ans, qui a également coché « ni féminine ni masculine » la qualité « courage », commente : « face à deux personnes qui vont se battre une femme s'interpose. Où est le courage ? »

Il semble faire référence à une expérience dont il a été témoin sans pour autant la généraliser à l'ensemble féminin, mais cette expérience est sans doute mise en avant pour contrebalancer l'équation « avoir du courage » = « avoir des couilles » parfois euphémisée par l'expression « en avoir ». Mais, en dehors du dessin qui renvoie à l'endroit précis, telle cette caricature de Ségolène Royal dessinée avec une main à son pubis et commentée par la phrase « Elle en

a ! »²¹⁸, rien ne permet de savoir quel mot remplace ce « en ». Ainsi, selon l'expérience de chacun-e, les interprétations varient²¹⁹.

Un homme de 65 ans qui a coché le *courage* comme une valeur « plutôt masculine » commente :

« J'ai le courage de régler un problème sentimental alors que les femmes sont plus dans le dire ».

Mais, du point de vue sentimental, est-il possible de se situer ailleurs que dans sa propre position et peut-on généraliser son point de vue ?

Le même coche la *compétence* comme « plutôt féminine » et commente :

« Au travail, mes collègues femmes ont montré plus de rigueur et compétence (sic) que les hommes ».

Pour ce qui concerne les réponses sur « la compétence », 88 % la considèrent comme étant « ni féminine, ni masculine », 4 % la considèrent comme « plutôt masculine », 4 % comme « plutôt féminine » et 2 % comme « essentiellement masculine ». Ici aucune réponse pour « essentiellement féminine ».

En plus des commentaires que nous avons déjà cités il en est un d'une femme de 49 ans qui ne renvoie pas à l'expérience personnelle mais semble vouloir justifier sa notation de la *compétence* comme qualité « plutôt masculine » en renvoyant à l'espace public : « Les chefs cuisiniers, les peintres, les poètes sont beaucoup des hommes et non des femmes »

Nous touchons ici à la place réservée aux femmes et aux hommes dans l'espace public et le discours médiatique, et à la littérature comme terreau du sexisme qui écrase dans l'œuf les compétences à développer. Les études concernant le meilleur emploi des subventions par les femmes restent en effet confidentielles comme si quelque chose de l'ordre du divin était touché quand il s'agit de faire descendre l'homme de son piédestal. Le piédestal de la *compétence* semblant légèrement plus indéboulonnable que celui du *courage*, selon notre échantillon. En effet, puisque la très grande majorité a la réponse politiquement correcte du *ni... ni...*, c'est la différence entre les extrêmes qui informe.

J'apprends²²⁰ que la langue grecque nomme *andreia* le « courage », c'est donc en effet qu'elle l'attribue à l'être humain mâle qui, lui, est nommé *andros*. Or le mot français « courage » fait entendre son étymologie de cœur²²¹. Ainsi le mot a beau avoir les mêmes premiers phonèmes que la désignation vulgaire des attributs mâles, sa parenté avec l'organe vital de l'être humain mâle comme femelle lui permet une virtualité que l'observation du monde peut actualiser.

En revanche la compétence étant l'objet d'une reconnaissance sociale rémunérée, l'inégalité salariale dont souffrent les femmes, suite à l'opinion faussement entretenue qu'elles ne sont pas les pourvoyeuses économiques du foyer, pèse sur l'attribution de cette qualité aux deux sexes à égalité.

C'est l'explication que j'avance à la différence entre « compétence » et « courage » relevée dans les résultats.

Cependant je note que ce sont les hommes qui évoquent le plus sincèrement, dans nos questionnaires, leur égalité ou même leur manque par rapport aux femmes. Les préjugés ont, semble-t-il, la dent d'autant plus dure qu'ils sont intégrés et transmis par les femmes !

²¹⁸ Charlie Hebdo

²¹⁹ Un ami me racontait que, pour lui, ce « en » remplaçait « les seins » parce qu'il entendait son père dire « si ta tante en avait, c'est ton oncle qui serait content » et il n'imaginait pas autre chose qu'une grosseur de seins qui pourrait manquer à sa tante, mais qui dit que, dans l'esprit du père, il n'était pas question d'une homosexualité non avouée ?

²²⁰ Dans *Femme. Le pouvoir impossible*, p. 93. Merci à M-J. Bertini pour cela.

²²¹ « Courage 1080, *Roland* ; dér. anc. de *cœur*, au sens fig. ; il avait aussi le sens de « disposition du cœur », et « cœur » jusqu'au XVIIe s. » Dictionnaire étymologique et historique du français, p. 192

Alexia Ducros me fait judicieusement remarquer que mes questionnaires sont rédigés de sorte qu'ils obligent à réfléchir.

Je confirme en effet que c'est le deuxième objectif après la récolte d'informations sur l'opinion de mes contemporaines et contemporains.

E. Le Genre comme « méthodologie traversière »

Enfin, d'un point de vue institutionnel, nous ne pouvons ignorer à présent « Le Genre » comme une « méthodologie traversière » qu'a définie Marlène Coulomb-Gully et qui consiste à avoir à l'esprit la différenciation sexuée qu'impose une société hiérarchisée selon des critères au moins aussi bourgeois qu'ancestraux.

Ici nous pouvons dire que Stendhal appliquait déjà cette méthodologie traversière du Genre qui a présidé à son écriture du roman « Le rouge et le noir » si l'on s'en tient à la lecture de son « Projet d'article sur le Rouge et le Noir » qui est publié en appendice du roman dans la collection Bouquins de l'édition Robert Laffont. Il y énonce les effets d'une police des mœurs « si vigilante » dont « les punitions infligées » « sont terribles » et que, "dans les intérêts de son despotisme, Napoléon a fondé (e) ».

« Chaque femme surveille sa voisine et Dieu sait qu'il n'y eut jamais de police mieux faite. »

« Or le caractère français peut tout supporter excepté le *mépris exprimé en public*, et l'on voit chaque année quelqu'une de ces malheureuses femmes de province que l'amour a un peu compromises aux yeux de leurs voisines, mettre fin par le *suicide* à une existence désormais insupportable. » (C'est l'auteur qui souligne)²²²

Aujourd'hui cette « police des mœurs » perdue dans une officialisation des distinctions de sexe imposées ou fortement conditionnées par une société du spectacle et de la consommation que vient laborieusement conforter une morale napoléonienne non remise en question.

La remise en cause de ces critères est pour nous chose acquise. Les stéréotypes qui consistent à classer les individus femelles du côté de la maternité exclusive et les individus mâles du côté de la force exclusive, qu'elle soit physique, économique, intellectuelle, morale ou politique ont fait long feu et pourtant sont caricaturalement présents dans les discours non assignés qui nous entourent y compris de façon explicite.

Autrement dit, la hiérarchisation persiste et elle est symboliquement représentée par l'usage du masculin généralisateur dans la traduction d'une langue à l'autre. Par exemple, le mot « reader », qui est d'un genre commun aux femmes et aux hommes en anglais et que nombre d'auteurs ou autrices pratiquent dans leurs écrits pour interpeller le sujet lecteur, est régulièrement traduit en français par « lecteur » et non « lectrice », ce qui ne place pas les hommes et les femmes au même titre dans leur lecture.

C'est une expérience de lectrice que j'avais développée dans une séance organisée par l'association des jeunes doctorants et doctorantes en science de l'information et de la communication, sous le titre : « Obstacles à l'entrée dans un texte : point de vue d'une lectrice ». Et c'est ce point de vue que je me permets de faire vivre ici.

²²² Stendhal, Appendice « Projet d'article sur le Rouge et le Noir », dans *Le rouge et le noir, La chartreuse de Parme, Lamiel, Armance*, Robert Lafond édition, collection Bouquins, p. 344

F. Point de vue d'une lectrice

J'avais été perturbée à ma première lecture de *Tristram Shandy* en français par un *Madame* dont je me demandais bien à qui il renvoyait quand je compris enfin que c'était à moi et que j'avais été trompée dès le départ par le traducteur qui, à aucun moment, n'avait traduit *reader* par *lectrice*.

Un jeune homme auprès de qui j'argumentais la nécessité du genre commun, en donnant cet exemple, se targua de son expérience de traducteur pour prendre de haut mes considérations et avancer que ce *Madame* n'était peut-être qu'une erreur du traducteur.

Nous avons là une réflexion caricaturalement conditionnée par l'androcentrisme que des générations d'instituteurs et d'institutrices ont imposé et se sont imposé à elles-mêmes dans l'apprentissage de la langue. J'admis, bien entendu, qu'une erreur pouvait toujours être possible et d'autant plus que la traduction est toujours création si l'on suit Yigit Bébert, auteur turc parfaitement bilingue qui écrit soit en turc soit en français et ne se traduit pas lui-même parce que, dit-il, « toute traduction est une création » qu'il laisse donc entre les mains des traducteur-ices²²³. Cependant, même si ce *Madame* fut une erreur de Charles Mauron qui aurait traduit ainsi un *Sir*, ce dont je doute, et même si c'est une erreur de ma propre lecture, car il est vrai que je ne retrouve plus ce passage, l'hallucination éventuelle m'aura permis de faire une réflexion dont la justesse ne peut être remise en question, y compris par un traducteur très sûr de lui. Mais « tout bon raisonnement offense »²²⁴, dit²²⁵ Stendhal.

En français en effet, nous n'avons aucun doute sur la désignation masculine de « lecteur » qui ne peut renvoyer qu'à un individu masculin, homme ou garçon, car nous avons le terme de « lectrice » qui ne peut renvoyer qu'à un individu féminin, femme ou fille. La relecture de Stendhal, qui m'accompagne dans ma rédaction, me confirme dans ce propos.

Dans *Le rouge et le noir*²²⁶ en effet, la lectrice que je suis, si elle a pu être intégrée au premier « on » (« A peine entre-t-on dans la ville ») est, tout de suite après, placée en spectatrice d'un éventuel « voyageur » qui « demande à qui appartient cette belle fabrique de clous » puis qui « s'arrête quelques instants dans cette grande rue de Verrières » où « il verra paraître un grand homme à l'air affairé et important ». Ce « voyageur », quelques lignes plus bas, est spécifié, il est « parisien ». Et nous entrons dans le roman, la connaissance des lieux et des gens, par l'intermédiaire de ce « voyageur parisien » qui a senti « l'atmosphère empestée des petits intérêts d'argent dont il commence à être asphyxié. »

Le troisième paragraphe, après cela, débute par « Ne vous attendez point à trouver en France [...] ». Ce « vous » s'adresse donc aux lectrices et aux lecteurs que nous sommes. Cependant, le retour en arrière dans le temps de la narration que nécessite le rappel de l'achat « de petits morceaux de terrain » par « M. de Rênal » s'accompagne d'un retour dans l'espace du « voyageur » et dans le temps de l'énonciation :

« cette scie à bois, dont la position singulière [...] vous a frappé en entrant à Verrières, et où vous avez remarqué le nom de SOREL »²²⁷.

Ici, la lectrice, interpellée comme telle en ce début de paragraphe, est prête à quitter sa position de spectatrice en étant assimilée au « voyageur » ou à une voyageuse qui a été « frappé(e)²²⁸ » et qui a « remarqué », bien que l'accord ne soit pas proposé au féminin.

²²³ Le style indirect libre me rend libre d'écrire un terme qu'il ne peut pas avoir dit ainsi puisque c'est encore un néologisme. Cependant c'est ma traduction d'un discours qui m'a été rapporté et dont je n'ai pas été témoin

²²⁴ Stendhal, *Le rouge et le noir*, Éditions Gallimard, folio, 1972, p. 226

²²⁵ Ici je pourrais écrire « écrit » aussi bien que « dit » et donc « dit et écrit Stendhal » dans la mesure où « Stendhal » est un pseudonyme créé pour l'écriture. Mais c'est un développement de réflexion que je préfère laisser ici, en note, à la marge en quelque sorte, ce qui permet de tisser une autre dimension du texte – une « pliure » ou une strate, pliure et strate à la fois.

²²⁶ Ibid. p. 24 et 25

²²⁷ Ibid. p.25

Serait-ce que les parenthèses feraient trop administratif²²⁹ ? Ou que Stendhal ne penserait pas aux lectrices ? Ou que, décidément, c'est le « voyageur parisien » qu'il souhaite conserver comme unique interlocuteur ? Nous savons en effet, de la propre plume de Stendhal que « Toutes les femmes de France lisent des romans » (Projet d'article sur le Rouge et le Noir, 1832 : p. 345)

Enfin l'auteur, ou plus justement le narrateur, se met en scène, (« Combien de fois [...] mes regards ont plongé ») et pourrait bien se découvrir sous le « voyageur parisien » car c'est en « songeant aux bals de Paris abandonnés la veille » que ses « regards ont plongé dans la vallée du Doubs ». Quelques lignes plus bas le personnage de « M. le maire » et le narrateur sont comparés dans leurs opinions « (quoiqu'il soit ultra et moi libéral, je l'en loue) », ce qui nous rappelle le sous-titre « Chronique de 1830 » et l'ancrage du roman dans l'actualité de l'époque. Ce qui nous permet aussi de réaliser les étapes du dédoublement et d'un jeu de « miroir » qui commence ici : dédoublement auteur/narrateur, dédoublement voyageur/narrateur, dédoublement entre lui et je, dédoublement de moi-même et de lui, présence enfin de lui-même par notre propre présence (« vous »).

La lectrice découvre alors le plaisir d'entendre parler l'auteur, ou plutôt le narrateur, en son nom propre, et un véritable arrière-plan se dessine ainsi d'un tissu complice, qui se plisse et se tend, entre lecture et écriture. Un tissu commun où l'histoire s'ancre et se raconte, et se dessine, par encre interposée.

« Mais, quoique je veuille vous parler de la province pendant deux-cents pages, je n'aurai pas la barbarie de vous faire subir la longueur et les *ménagements savants* d'un dialogue de province. » (p.30)

L'écriture a passé le temps pour atteindre sa lectrice qui pourra revenir à sa guise sur tous les chemins tracés des caractères. Nous sommes dans l'acte d'amour intellectuel, et physique à la fois par la matérialité²³⁰ du papier et de l'encre, celui qui naît de la « solitude essentielle » dont parle Blanchot.

Et nous continuons de loin en loin à entendre le narrateur dans le portrait qu'il fait, par exemple, d'un « de ces êtres grossiers, effrontés et bruyants, qu'en province on appelle de beaux hommes » et que M^{me} de Rênal évite. Ou encore dans la description des hommes que celle-ci se fait sur le modèle de son mari et de ses fréquentations :

« La grossièreté, et la plus brutale insensibilité à tout ce qui n'était pas intérêt d'argent, de préséance ou de croix ; la haine aveugle pour tout raisonnement qui les contrariait, lui parurent des choses naturelles à ce sexe, comme porter des bottes et un chapeau de feutre. » (p.62)

Y compris en utilisant parfois le pluriel de modestie que nous avons marqué en gras ci-dessous :

« Comme **notre** intention est de ne flatter personne, **nous** ne **nierons** point que [...] » (p.75)

Et en laissant ce pluriel inclure le narrateur et les différents lecteurs, peut-être plus que les lectrices car il s'agit des soins qu'apporte M^{me} de Rênal à sa toilette :

« Une chose singulière, qui trouvera peu de croyance, parmi **nous**, c'était sans intention directe que M^{me} de Rênal se livrait à tant de soins. » (p.75)

Enfin, c'est seulement à la page 219 que le mot « lecteur » est écrit, et c'est un lecteur spécifié, celui « qui sourit peut-être », et que le narrateur renvoie à des souvenirs que l'on

²²⁸ Frappée de monnaie ici (!), en voulant ajouter le e entre parenthèses puisqu'il n'y est pas dans le texte de l'édition Gallimard. C'est le signe € qui a surgi quand j'ai frappé la deuxième parenthèse.

²²⁹ Ici, mon logiciel ne semble pas connaître le masculin adverbial.

²³⁰ En me relisant aujourd'hui j'ai eu un lapsus de lecture en voyant « maternité » où était « matérialité », et j'en assume l'expression qui se justifie d'autant plus à mes yeux que j'étais dans l'univers stendhalien de « Le rouge et le noir » qui fut apparemment ma matrice *intellectuelle* (ou peut-être *culturelle*, ou encore *littéraire*, à moins que ce ne fût « *communicationnelle* »)

suppose communs aux contemporaines de l'auteur. Autrement dit, la lectrice ne se sent pas exclue, mais accompagnée par de possibles lecteurs, hommes ou garçons qui ont la même occupation qu'elle et peuplent l'univers du roman.

La deuxième mention du *lecteur* est au début du chapitre suivant :

« Le lecteur voudra bien nous permettre de donner très peu de faits clairs et précis sur cette époque de la vie de Julien. Ce n'est pas qu'ils nous manquent, bien au contraire ; mais, peut-être ce qu'il vit²³¹ au Séminaire est-il trop noir pour le coloris modéré que l'on a cherché à conserver dans ces feuilles. Les contemporains qui souffrent de certaines choses ne peuvent s'en souvenir qu'avec une horreur qui paralyse tout autre plaisir, même celui de lire un conte. »²³²

Ici, la lectrice, sans se sentir exclue pour autant, n'est pas concernée. Elle pourra comprendre la dernière phrase et la prendre à son compte en tant que vérité psychologique ; mais, pour ce qui est de la réalité des faits, ils renvoient à la vie au Séminaire, ce qui y est vu et vécu, un univers d'hommes et de jeunes hommes, un univers exclusivement masculin et qui est noté comme tel : « le lecteur », « les contemporains ».

Enfin, la troisième mention, vers la fin du chapitre :

« Nous craignons de fatiguer le lecteur du récit des mille infortunes de notre héros. »²³³

exclut avec bonheur la lectrice infatigable qui se reconnaît ainsi le privilège de n'être pas de ceux-là, forcément masculins. Elle peut continuer sa lecture avec d'autant plus d'ardeur et recevoir au passage les confidences de l'auteur sur Julien, comme elle avait déjà reçu celles de ses opinions politiques. Les parenthèses en sont le signe :

« (c'était un mauvais mot qu'il tenait du vieux chirurgien.) »

C'est à propos de l'expression « à lui le pompon »²³⁴. Les parenthèses entourent aussi la traduction des répliques ou des titres latins. Ainsi l'auteur est médiateur, non seulement entre un monde et un autre mais entre une langue et une autre.

Cependant, un « monsieur » est inséré bientôt qui ne peut qu'exclure la lectrice. C'est, dans le livre second, quand Julien se fait conduire à Paris, précisément à la Malmaison. Une réplique d'étonnement est supposée émise par le sujet lisant auquel l'auteur s'assimile. La réponse, « Oui, monsieur », est cinglante pour la lectrice qui est, cette fois-ci, objectivement exclue. Car nulle « madame » ne viendra plus loin proposer l'éventualité d'une lectrice, comme ce fut le cas pour Tristram. Voici le passage :

« Je me garderai de raconter les transports de Julien à la Malmaison. Il pleura. Quoi ! malgré les vilains murs blancs construits cette année, et qui coupent ce parc en morceaux ? – Oui, monsieur : pour Julien, comme pour la postérité, il n'y avait rien entre Arcole, Sainte-Hélène et la Malmaison. »²³⁵

A partir de là, la lectrice a tout loisir de se donner un rôle autre que celui qu'elle avait choisi et qui est le sien dans la vraie vie.

Elle peut hésiter entre celui de spectatrice d'une histoire racontée entre hommes, voyeuse donc, et celui de véritable et seule destinataire dont les apparences sont cachées pour tromper l'adversaire (mais quel adversaire ?). D'autant que Stendhal permet cette suggestion en

²³¹ Notons qu'ici ce verbe peut aussi bien être entendu et interprété comme le verbe « voir » au passé simple que le verbe « vivre » au présent de narration. Et d'autant plus que « noir » renvoie à la vue aussi bien qu'à la symbolique de l'expérience négative.

²³² Ibid. p. 223-224

²³³ Ibid. p.227

²³⁴ P. 231 Pour ma part, en relisant ce mot, je ne peux m'empêcher de revoir ma mère, à présent morte et dont c'était aussi une expression, et entendre sa voix rire en disant « c'est le pompon ! » Pardon pour cet afflux de mon intimité ! C'est de la « matérialité maternelle ».

²³⁵ P. 278-279. Nous pouvons en déduire que les pleurs sont larmes d'émotion à la pensée de Napoléon Bonaparte.

donnant des exemples avec les lettres que Julien reçoit au Séminaire : que ce soit celle qui est signée du nom fictif de Paul Sorel²³⁶ et que Julien croit être de Mme de Rénal ou que ce soit celle de l'abbé Pirard qui a signé d'un autre nom mais a pris soin de glisser cette « feuille d'arbre » qui tombe de la lettre selon un « signe [...] convenu »²³⁷ entre eux.

Mais quand rien n'est convenu entre auteur et lectrice, les plus fantaisistes interprétations président aux échanges d'un côté comme de l'autre. Et c'est bien d'un soliloque en effet qu'il s'agit. Ou d'un dialogue énigmatique entre univers parallèles.

²³⁶ P. 240

²³⁷ P. 254

G. Culte ou culture ?

Ce que « Les Anciens » appelaient « l'âme » est ce qui peut s'appeler aujourd'hui « inconscient collectif » (le « on » de Sartre) et qui se forge avec les lectures multiples des différents réseaux de codes que nos sens enregistrent et auxquelles ils donnent sens.

Et la narration nous fait entrer dans un univers imaginaire qui donne une autre réalité à ce qui peut ailleurs s'actualiser différemment : il en est ainsi de la virtualité du mot « *homme* » et de toutes les désignations de l'humain au masculin qui nous entraîne dans un chemin différent selon que l'on est une fille ou un garçon. Le paragraphe « point de vue d'une lectrice » donne l'exemple d'un chemin que peut ouvrir la narration dans sa différence sexuée.

Si nous acceptons l'idée de Ward Goodenough selon laquelle :

« la culture d'une société consiste en tout ce qu'il faut savoir ou croire pour se conduire d'une manière acceptable pour les membres de cette société, et ce dans tout rôle qu'ils accepteraient pour chacun des leurs » (Winkin : 1957/1964 : 36),

nous considérons que chaque membre est sous le contrôle d'un jugement collectif dont l'intériorisation interdit la remise en question. Nous imaginons également qu'il y a une homogénéité de formation du savoir et des croyances. Nous éliminons donc la possibilité que, dans une même famille, des croyances et des savoirs s'opposent. Or la réalité nous oblige à abandonner cette idée. Sauf à dénucléariser le mot *famille* et à désolidariser « *famille* » et « *société* ».

Nous enfermons enfin la personnalité dans un rôle, et qui dit « rôle » dit spectacle déjà écrit, même si c'est dans les grandes lignes, comme celles de la *commedia dell'Arte*. Nous renvoyons donc à un déterminisme paralysant que maintiennent en place ceux et celles qui jouissent du pouvoir rassurant de cet ordre.

Or, même si le regard d'autrui est en effet structurant et déterminant, les sociétés évoluent. Et elles évoluent grâce aux membres de la société qui ont justement remis en question leurs connaissances et leurs croyances. C'est pourquoi, je préfère définir la culture d'une manière générale comme étant ce que chaque membre choisit de cultiver dans les connaissances, traditions et croyances qui lui sont transmises, en reconnaissant que les dispositifs de transmission sont de deux ordres : l'exemple et le discours. J'entends par « exemple » ce qui relève du comportement, qu'il soit incitatif ou rébarbatif, j'entends par « discours » ce qui relève de la parole écrite ou dite, l'exemple pouvant être possiblement traduit en discours.

Ainsi quand les stéréotypes s'inscrivent dans les gestes c'est-à-dire les comportements et qu'ils sont en phase avec les discours, nous sommes dans une société inamovible et totalitaire. Mais une société inamovible, existe-t-elle ?

Dans la mesure où l'idée de société au singulier a été abandonnée pour envisager des sociétés, au pluriel, même si c'est dans une volonté ou un désir d'inamovibilité, nous sommes forcés de considérer impossible une société inamovible puisque la technicité des communications et la liberté humaine rendent l'étanchéité impossible.

Cependant, quand les stéréotypes de différenciation des sexes qui s'appuient sur des données biologiques primaires sont confortés par des lois civiles et/ou religieuses, ils construisent un terreau économique et linguistique qui nourrit à son tour ces stéréotypes.

Ainsi, ce sont bien les lois et les religions qui doivent être questionnées, débattues, et, si besoin, transformées ou abandonnées. Or, pour ce qui est de la différenciation des sexes, quand un seul d'entre eux est représenté dans l'organisation de ces institutions, la remise en question du stéréotype ne peut pas avoir lieu puisque celui-ci apparaît comme la raison d'être de l'institution en cause.

L'hypothèse d'une société primitive où la femme était vénérée comme l'élément hiérarchiquement supérieur est émise par certains comme une explication de l'entreprise de domination patriarcale qui s'est muée en l'actuelle domination viriarcale. Cependant, les

vestiges de cette société sont difficilement reconstituables à partir d'inscriptions dont les traces ont subi un saccage qui semble systématique.

S'il est avéré cependant qu'une telle civilisation a existé, la mise en œuvre de son opposée est allée très loin dans la réduction de l'autre. Et c'est l'héritage que nous continuons à transmettre en n'accordant pas la même importance aux deux sexes et en interdisant de la sorte que se déploie la potentialité humaine.

La prise de conscience d'une inégalité installée officiellement, qui gagne de plus en plus la langue française avec la masculinisation réaffirmée par l'Académie française, fait émerger a contrario des résistances qui s'organisent dans la francophonie.

Etant nous-même dans la situation de la partie non prise en compte par le discours officiel, et ne doutant pas de notre importance égale à quiconque de la partie prise en compte, nous avons voulu relever les marques visibles de ce déni, pour en mesurer l'enjeu en pratiquant la permutation possible du genre. C'est notre partie action.

Enfin, pour qu'une société change dans l'intérêt de tous·tes, il faut que tous ses membres soient encouragé·es à la remettre en question, ce qui ne peut passer que par l'éducation, qu'elle soit populaire, permanente, scolaire ou universitaire.

H. Ancre(s) de discipline(s)

Prendre la langue française pour objet d'étude pourrait nous situer en lettres modernes ou en linguistique autant qu'en sciences de l'information et de la communication et je me reconnais dans chacun de ces trois domaines. Mais la soutenance d'une thèse nécessite une direction humaine.

Le hasard et la nécessité se sont allié-es pour me faire rencontrer Marlène Coulomb-Gully dont j'ai reconnu les préoccupations comme faisant écho aux miennes, mais sur un versant plus éclairé, celui de l'actualité²³⁸. Or, c'est précisément dans ce champ de l'information publique que je souhaite inscrire mon travail puisqu'il a été le lieu d'émergence de la problématique que l'on pourrait très grossièrement définir comme étant celui du genre dans la langue française.

Et cette problématique du genre dans la langue française ne m'a jamais interpellée en tant que créatrice, comme par exemple ce fut le cas pour Michèle Causse, Monique Wittig, Pierrette Fleutiaux, Christophe Pulci mais aussi pour Véronique Perry dans son enfance, et bien d'autres sans doute.

L'identification au masculin dans la langue ne me posait aucun problème puisque je vivais mon identité féminine dans la vie comme une supériorité intellectuelle.

La comparaison entre garçons et filles dans mon enfance était toujours au bénéfice de celles-ci et, depuis, les statistiques prouvent en effet que les filles réussissent mieux que les garçons en classe. J'ai dû rapidement conclure que les garçons étaient génétiquement déficients mais comme l'on nous apprenait à être charitables envers autrui et que l'égalité était un principe républicain, je pratiquais la même humanité avec chacun-e.

Je crois même avoir imaginé que le masculin dans la langue compensait cette infériorité de nature. L'idée que le masculin avait été pensé plus noble par ces messieurs m'aurait, je pense, paru totalement incongrue.

Ce n'est donc pas en « lettres modernes » que ma problématique pouvait s'inscrire, même si je considère qu'à présent c'est justement dans ce « champ » que le travail de réinterprétation des textes doit se faire, associé à celui de l'écriture, de la traduction et de l'invention. C'est précisément celui auquel je m'applique actuellement dans mon travail non universitaire, c'est-à-dire l'artistique, dans les scènes slam auxquelles je participe. Ainsi, je suis actuellement à la cinquième version publique²³⁹ d'un texte écrit avant 1993 et que j'utilise comme corpus témoin pour mon apprentissage personnel du « genre commun ».

Quant à la linguistique, je dois dire que c'est elle qui, si la vie est une guerre, m'a donné des armes, sinon des outils, pour comprendre. C'est en effet l'étude non pas tant de la comparaison des langues que du fonctionnement de celles-ci selon les trois niveaux de la matière sonore, de la matière syntaxique (celle du discours) et de la matière sémantique (celle du monde) qui a donné corps à cette perception que j'avais appréhendée dans mon jeune âge comme un jeu solitaire : déshabiller un mot de son sens pour n'en conserver que la face phonique à son tour désarticulée pour être désintégré de son utilité.

C'est le mot [dezɔrmɛ] auquel j'avais fait subir ce sort. Fondu qu'il était dans l'espace, j'ai voulu le rappeler pour le reconnaître en l'habillant de ses lettres, mais il était définitivement mort au sens. « Définitivement » tant qu'il n'allait pas ressusciter de lui-même, intégré dans la nécessité d'une phrase où il réapparaîtrait avec le sens qui m'avait été familier avant sa désintégration opératoire. Opération quelque peu vertigineuse qui oblige, une fois réalisée, à faire confiance au monde du discours pour récupérer un sens essentiel. « Désormais » marque

²³⁸ C'était à Ombre Blanche, librairie toulousaine, lors de la présentation par Brigitte Grézy de son ouvrage « Contre le sexisme ordinaire »

²³⁹ 1^{ère} version publique en 2009 à Toulouse, deuxième version le 12 juillet 2012 au Bazacle à Toulouse, troisième version à Ombres Blanches et au Caméléon (Toulouse), en 2014, quatrième version à La Pizzeria de La Fontaine (Toulouse), cinquième version à St Giron (Ariège) le 9 janvier 2015.

en effet une étape, un commencement, un pari sur l'avenir. Ne plus l'avoir en stock, c'est ne plus pouvoir énoncer son appropriation du temps à venir. Mais tout cela ne se sait qu'une fois le mot retrouvé.

L'expérience inverse me fut donnée de vivre également. Une écrivaine autrichienne, rencontrée en Espagne, m'offrit un collier de deux grosses perles tenues ensemble par un lacet. Bien qu'elle enseignât le français en Autriche, elle ne connaissait pas le nom français de la matière et, l'assemblée autour de nous, composée d'un Anglais et d'un Portugais qui s'exprimait en espagnol, attendait que je le dise à partir des indications qu'elle et eux me donnaient en anglais et en espagnol, à savoir le mot lui-même, [ambər] [sebia] et sa définition « sève fossilisée de l'arbre ». Toutes ces indications pourtant si parlantes me laissaient toujours aussi ignorante. Cette accumulation d'informations souhaitait faire émerger l'expression d'une information dénotative.

Or quand, bien plus tard, j'appris que c'était le mot « ambre » la solution, je réalisai que c'était un mot qui m'accompagnait depuis mon jeune âge sans que je n'en connaisse la signification : dans un de mes textes, j'avais écrit « l'ambre de la vie » et peut-être, l'avais-je utilisé aussi dans un autre. La consonance et la graphie du mot me parlaient suffisamment pour que je l'emploie en espérant qu'elles parleraient de la même façon aux autres bien que, l'écrit poétique de jeunesse étant d'abord pensé pour être dit à soi-même et faire du bien à son « âme », il soit possible qu'aucune pensée de lectrice ou lecteur autre ne m'ait alors effleurée.

Cependant, si j'avais le mot dans mon stock phonétique et graphique sans l'avoir dans mon stock référentiel, c'est que je l'avais déjà rencontré et qu'il m'avait donné une partie de sa signification, du moins la partie que l'auteur (ou l'autrice) avait su faire passer dans la phrase où il avait été employé. C'est dire que le mot avait alors une telle richesse de connotation qu'elle suffisait à elle seule à remplacer la dénotation. Il n'avait qu'une « fonction poétique » selon Jakobson. Et comme je pratiquais alors plutôt l'écriture automatique, il a dû venir sous ma plume comme un automatisme graphique et phonétique.

Mais le mot était peut-être d'autant plus impossible à trouver au moment de la recherche en Espagne: je ne pouvais pas l'assimiler à un mot du monde des autres parce que justement il m'avait habitée de l'intérieur sans aucun lien avec un objet du monde extérieur. Je ne pouvais pas non plus l'assimiler au monde de l'oral parce qu'il avait d'abord jailli de l'écrit et était retourné à l'écrit sans être passé par la verbalisation. Seul le mot anglais écrit, amber, aurait eu une chance de me mettre sur la voie pour lui donner ma voix ! Cet *ambre*, n'est-ce pas la mémoire et la sève inspirante à la fois ? L'anecdote me permet de distinguer nettement la fonction informative (la définition), selon Jakobson, de la fonction expressive (où la connotation a autant de part que la dénotation), de la fonction uniquement poétique (connotation phonique et graphique), qui est de l'ordre du performatif que l'on peut appeler peut-être ici « noétique ». La frontière est ténue entre la sensation et la connaissance.

La linguistique est pour moi cette discipline qui s'étend à l'infini parce qu'elle touche l'émission sonore autant que la trace graphique, elle m'a permis d'entrer dans Saint-John Perse par l'abstraction mais je souhaite couper un peu les ponts avec cette compagne assidue.

Je souhaite en effet ne considérer la langue que dans son utilité pratique, en envisageant des œuvres qui ont été conçues pour se montrer au public. C'est ici le rapport au lectorat qui m'intéresse et non à la langue.

Et c'est encore dans un quiproquo de sens et de sons issu de l'enfance que résident peut-être la compréhension et la justification de mon inscription institutionnelle en sciences de l'information et de la communication.

Et si notre actuel n'était pas le leur

« A l'heure actuelle » est une expression de l'oralité qui ne se trouve pas (ou exceptionnellement) dans les romans. Je m'en suis rendu compte quand j'ai dû transcrire un entretien où l'informatrice répétait souvent « à l'heure actuelle » que j'écrivais « à leur actuelle ». La rectification faite par Paul Rivenc m'a resituée dans la légèreté de l'heure, celle

qui est à tout le monde et change à tout moment, en lieu et place de l'univers qui n'appartient qu'aux autres et dont il faut tenir compte comme d'un roc imperturbable²⁴⁰.

Pour avoir tenté d'analyser le processus de cette mise en place de sens, je retiens plusieurs éléments qui tiennent tous au contexte familial d'éducation, que je peux appeler premier contexte communicationnel. Ils sont de deux ordres: formel (de l'ordre du « dispositif » selon Agamben ou de « l'outil transversal » selon Charaudeau) et situationnel (mise en place de règles et de consignes structurantes), les deux présidant à la lecture du monde, au déchiffrement du sens.

Pour ce qui est des éléments d'ordre formel, c'est en particulier le bain graphique de la langue dont la connaissance s'est faite par l'écrit plus que par l'oral (comme on l'a vu avec l'anecdote de *l'ambre*) et dont une des conséquences est la mise en place d'une orthographe première. Ainsi [lør] peut s'écrire *l'heur*, *l'heure*, *leur*, *leurs* et même *leurre(s)* dans une prononciation propre à l'émettrice génitrice qui avait passé son enfance et sa jeunesse à Paris (d'après William Labov c'est avant l'âge de sept ans que s'acquiert ce que l'on appelle « l'accent »).

Pour ce qui est des éléments d'ordre situationnel et structurant, une frontière relativement étanche séparait l'univers familial de l'univers social.

A l'intérieur de la famille, il nous était en effet interdit de médire comme de mentir. Ainsi nous ne pouvions pas rapporter un fait véridique dont nous étions « victime » puisqu'il aurait fallu dénoncer un·e coupable. Ce qui nous mettait aussi dans l'obligation de ne compter que sur nous-mêmes pour nous défendre. Et les règles valables pour les enfants étaient aussi respectées par les parents. *Mentir* voulait dire « affirmer pour vrai ce que l'on sait être faux ». L'exemple manifeste était la croyance en l'existence du père Noël. Ainsi nous n'avions rien à lui demander²⁴¹ puisque nous savions qu'il n'existait pas.

L'existence de Dieu, du diable et de l'incarnation divine était d'un autre ordre car les personnes qui nous y faisaient croire y croyaient elles-mêmes.

Cette frontière entre « univers familial » et « univers social » est peut-être aussi la prise de conscience d'une première triade : l'égo forcé de prendre sa distance avec les deux univers dans un triangle qui le construit.

Elle donne à voir le mouvement dans ses différents instants et lieux à partir de l'insaisissable présent bouillonnant ou vide selon les points de vue, mais dont le vide exerce attraction.

« N'oublions pas que l'attribut d'« être présent-e » est confiné à chaque « ici-maintenant » particulier et qu'on ne peut jamais l'étendre au-delà de ses limites pour le transformer en « partout-maintenant », en « maintenant universel »²⁴², nous rappelle Milic Capek.

Et enfin, qui sommes-nous²⁴³ sinon des êtres de passage dont l'expérience vécue permet que se réalise le futur ?

²⁴⁰ Je donne ici l'idée dont je crois me souvenir quand j'entendais ma mère parler de « leur actuel ».

²⁴¹ Etrangement le logiciel orthographique propose une correction avec le participe passé !!!! La préposition « à » n'est donc pas prise en compte de même qu'il n'y a pas d'analyse effectuée selon les différents niveaux syntaxiques qui ferait apparaître « demander » à deux niveaux hiérarchiques au-dessous de « avions ».

²⁴² Capek Milic, *Temps-espace plutôt qu'espace-temps*, Diogène 123 Gallimard 1983, p.37, j'ai aménagé la traduction de Marc-André Béra, en introduisant le genre commun qui permet de rendre visible l'idée d'attribut que la phrase suivante précise, dans le texte de Milic Capek, avec la référence au « sens étymologique de *prae-esse* »

²⁴³ Ici mon logiciel souligne en vert et, vu sa proposition d'écrire « est », il ne connaît pas le sujet inversé pourtant relié au verbe par un tiret !!!

I. À la chasse au signe

Ce sont les désignations sexuées auxquelles j'ai appliqué mon attention dans l'utilisation du français - sachant qu'elles se manifestent par l'accord, par l'article et/ou par le suffixe ou le mot entier.

J'appelle « désignation sexuée » toute désignation de l'être humain en français qui est morphologiquement marquée au féminin ou au masculin. La forme féminine ou masculine peut apparaître dans le mot lui-même, hors contexte syntaxique, tels *femme*, *homme*, *épouse*, *époux*, *filles*, *fil* ou *garçon*, *instituteur*, *institutrice*, *chômeur*, *chômeuse*, *salarié*, *salariée*. Notre partie « Genre en langue » se consacre à ces différentes formes féminines et masculines en français, au regard de ce qu'en disent partiellement les grammairiens²⁴⁴ et les linguistes avec lequel·les nous sommes en phase, et dans la posture où nous rencontrons ces féminins et surtout ces masculins sur notre route comme source d'interprétations et de commentaires croisés²⁴⁵.

Le dispositif²⁴⁶ auquel je consacre mon attention est la langue française écrite²⁴⁷ donnée à voir dans l'agglomération toulousaine au gré de mes itinéraires, quand elle porte sur la désignation de l'humain.

²⁴⁴ Nos masculins sont des masculins exclusifs.

²⁴⁵ Accord économique : le féminin pluriel du participe indique que le croisement est fait entre les interprétations et les commentaires et pas uniquement entre les commentaires. J'aurais pu certes intervertir les termes et en plaçant le masculin « commentaires » en premier, poursuivre avec le mot féminin et clore avec l'accord masculin pluriel. Comme je le faisais autrefois du temps où je ne m'étais pas encore libérée de la pensée du masculin économique. Cependant, j'ai placé le mot « interprétations » avant « commentaires » parce qu'il est ainsi venu *sous ma plume* (c'est une image car j'écris directement à l'écran, *sous mes doigts* serait plus juste) par nécessité sémantique autant que stylistique. Je ne sacrifie donc plus le style à la règle économique comme je le faisais autrefois où je plaçais le sens en priorité sans remettre en question cette règle du masculin qui l'emporte. A présent que je m'en suis affranchie, je suis libre d'utiliser le masculin économique, le féminin économique ou le genre de proximité quand il est question des non animés. Une anecdote à ce propos me reste en mémoire et mérite d'être rapportée ici parce qu'elle est symptomatique d'un traitement scolaire et même universitaire plus soucieux d'uniformité que de rigueur. C'était au temps où je préparais l'agrégation de Lettres modernes par correspondance, en 1985 à peu près. J'ai souvenir d'une remarque de ma correctrice qui m'avait choquée sur un devoir de français. Que ce soit de littérature comparée ou de littérature française, il est demandé de disserter sur des auteurs précis qui sont au programme. Je n'avais pas encore idée que l'on pouvait juste se faire plaisir en parlant des autres, ce que je reconnais à présent comme étant la pratique des « littérateurs ». En ce temps-là je prenais encore ces choses-là au sérieux, c'est dire que j'argumentais, donnant des exemples, extrapolant éventuellement, mais toujours dans un respect très strict de l'écriture grammaticale pour tenter de ne laisser passer aucune ambiguïté. Et c'est pour éviter toute ambiguïté que, coordonnant deux mots au pluriel et de genre différent auxquels je donnais un qualificatif commun, je pris soin de placer le masculin en premier dans la mesure où l'accord de l'adjectif allait être au masculin pluriel. C'est donc par souci d'exactitude sémantique que j'avais placé en deuxième le mot féminin qui se trouvait de la sorte dans la proximité de l'adjectif masculin. Or je reçus, en retour, mon devoir corrigé avec une flèche qui plaçait le mot masculin à côté de l'adjectif masculin. Je m'étonnais à double titre, car de la sorte le sens de ce que j'avançais en était changé, du moins obscurci, et j'apprenais là que l'accord de proximité était donc en vigueur. L'ancienne règle existait donc toujours chez les littéraires, elle s'était juste adaptée, et donc ajoutée, à la règle du masculin qui l'emporte. Seul, le sens était perdant dans l'histoire ! Ainsi, je m'étonne qu'actuellement des pétitions réclament la règle de proximité, dans la mesure où elle existe déjà. Ne serait-il pas plus judicieux d'abolir la règle du masculin tout-puissant pour remettre nos pendules à l'heure d'un avenir égalitaire ? Proximité, féminin économique, masculin économique et accord commun prendront alors leur place au gré de notre besoin et de notre désir.

²⁴⁶ « (...) j'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Pas seulement les prisons donc, les asiles, le panoptikon, les écoles, la confession, les usines, les disciplines, les mesures juridiques, dont l'articulation avec le pouvoir est en un sens évidente, mais aussi, le stylo, **l'écriture, la littérature**, la philosophie, l'agriculture, la cigarette, la navigation, les ordinateurs, les téléphones portables et, pourquoi pas, **le langage lui-même**, peut-être le plus ancien dispositif dans lequel,

Le travail que je me suis proposé est à rapprocher de celui de Victor Klemperer sur l'émergence de ce qu'il a appelé la LTI, la langue du troisième Reich :

« Je moissonnais sans plan préconçu tout ce qui passait à ma portée »

Un peu plus d'une centaine de clichés ont été faits à partir de publicités, d'annonces, d'enseignes ou de graffiti visibles dans les rues ou le métro entre 2010 et 2014. Une moitié d'entre eux servira de trame aux parties suivantes qui développeront la perception d'un point de vue différencié en genre sur la face visuelle de la langue affichée et proposeront des procédures d'analyse et de mesure.

L'écrit « présente en réalité de façon indissociable deux faces différentes, l'une tournée vers l'oralité, l'autre vers le visuel. » (Catach : 1994 : 5) C'est à la face tournée vers le visuel que je m'intéresse et particulièrement le visuel qui s'inscrit subrepticement dans nos rétines. Le regard conscient que j'y porte permettra de s'attarder sur une pratique biaisée de la langue et respectée comme telle.

Un chapitre sera consacré à l'étude textuelle d'une affiche de métro signé Tisséo, compagnie de gestion du métro toulousain. Cette première analyse de signes nous permettra de classer d'un point de vue quantitatif et d'un point de vue qualitatif les occurrences qui renvoient aux femmes et filles d'une part et aux hommes et garçons d'autre part sur une portion de papier de 41cm x 30cm. Nous verrons comment les mots épiciens ou de genre commun sont à leur tour contextualisés pour perdre peut-être leur capacité à exprimer les deux genres et n'être plus que des outils à inscrire plus profondément une « valeur différentielle des sexes », selon la formule de Françoise Héritier, dans la société contemporaine et l'inconscient collectif.

Déjà présenté oralement²⁴⁸ sous le titre « Etude d'une pub ou Comment être Persane ? », ce chapitre nous permettra de poser notre approche de la langue totalement inspirée de l'analyse fonctionnelle mais également de celle qui guida nos premiers pas dans l'apprentissage de la maîtrise du français, à l'époque où la scolarité faisait la distinction entre « analyse logique » et « analyse grammaticale ». C'est par l'analyse grammaticale que nous commencerons, celle qui pèse chaque signe graphique pour déterminer à quel élément il est plus intimement lié, éclairant ainsi le sens de l'ensemble, de l'intérieur.

Cette première étape élimine en quelque sorte le sens ou plutôt la « signification » car nous conservons le sens en tant que « direction », et en particulier direction d'interdépendance, direction d'aller-retour, c'est pourquoi nous utiliserons volontiers le mot « axe ». Ce n'est pas tant l'axe diachronique et l'axe synchronique qui nous intéressent ni précisément l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique même si toutes ces notions peuvent être convoquées, mais les axes que nous prendrons en compte dès le départ, et dans ce chapitre en particulier, seront l'axe arbitraire/motivé et l'axe du genre. Ces deux axes ne sont pas des axes qui évolueraient à l'infini mais au contraire des axes qui tracent une tension définie entre deux pôles. Deux pôles sous-tendus par l'absence/présence du sème de l'humain en lien ou non avec le genre grammatical.

plusieurs milliers d'années déjà un primate, probablement incapable de se rendre compte des conséquences qui l'attendaient, eut l'inconscience de se faire prendre. » (p.31-32, c'est moi qui souligne)

« Ce problème [de la profanation des dispositifs] ne sera jamais posé correctement tant que ceux [j'ajoute : et celles] qui s'en empareront ne seront pas capables d'intervenir aussi bien sur les processus de subjectivation que sur les dispositifs pour amener à la lumière cet Ingouvernable qui est tout à la fois le point d'origine et le point de fuite de toute politique. » (Giorgio Agamben : Qu'est-ce qu'un dispositif ? 2007 : p.50)

« Le fait est que, selon toute probabilité, les dispositifs ne sont pas un accident dans lequel les (...) [êtres humains] se trouveraient pris par hasard. Ils plongent leurs racines dans le processus même "d'humanisation" qui a rendu humains les animaux que nous regroupons sous la catégorie de l'*homo sapiens*. » (2007 : 35)

²⁴⁷ Et l'on verra qu'à l'intérieur de ce premier dispositif, je me focalise sur le dispositif plus précis du genre grammatical mais toujours en français.

²⁴⁸ Médiapolis (2013), intervention en master art et com (2013 et 2014), communication aux journées doctorantes Arpège à Toulouse (26 février 2014) et au séminaire de Effigies à Paris le 31 mars 2015 (titre transformé pour l'occasion en « comment être Toulousaine ? »)

Les deux pôles du premier axe sont d'une part la langue et son signe arbitraire, d'autre part la réalité du monde et sa motivation en langue. Entre les deux, nous mesurerons les traces que l'humain inscrit en jouant de sa liberté.

Les deux pôles du second axe sont le féminin et le masculin, en tant que contraintes systémiques de la langue française.

Aucune priorité dans le classement des axes. Le premier pourrait être appelé second et réciproquement. C'est d'ailleurs celui que nous avons appelé « second » qui est repérable en premier.

Cet axe qui va du féminin au masculin sera notre principale préoccupation dans la partie intitulée « Le genre en langue (française) ». Nous nous consacrerons là à la morphologie dans une perspective synchronique puisque notre corpus témoin est actuel, en essayant de figer notre regard sur quatre années, avec la conscience que notre point de vue est une goutte dans l'océan humain, notre objectif étant la fixation de cette goutte et sa maîtrise.

L'accord grammatical de la catégorie genre, selon l'écrit en référence à l'oral, sera également au cœur de notre propos dans cette partie où nous sommes constamment accompagnée par La Grammaire générale des grammaires françaises de Napoléon Landais, revue et corrigée par MM L. Barré et D. Chésurolles, édition Didier 1856. Je suis redevable à cette grammaire d'avoir confirmé l'acception de « genre commun » que j'avais utilisé dans plusieurs communications déjà et que je ne savais pas alors être le *genre* dont la création fut souhaitée par Nicolas Beauzée.

J. Précision complémentaire

C'est d'abord en tant que diffuseuse d'informations et, par là-même, productrice dans la forme, que la réalité du monde m'est apparue trahie si j'appliquais l'automatisme des règles grammaticales concernant le rapport entre masculin et féminin dans la langue française.

J'ai donc été amenée, par souci déontologique, à casser cet automatisme d'un masculin pensé comme base linguistique, ce qui me fut aisé car, dans mon apprentissage de la langue écrite, c'est le féminin qui nous était donné comme base orthographique.

Le masculin et le féminin étant dans un rapport primordial en langue française, la question du biais hiérarchique a été rapidement identifiée comme étant celle de la prévalence du sexe masculin qui s'était culturellement construite parce que tyranniquement imposée²⁴⁹ et dont la plus visible des manifestations toujours vérifiées en 2013 et en Europe en est la papauté, élection d'une personnalité obligatoirement mâle à la tête d'un territoire et d'une religion par des individus exclusivement mâles eux-mêmes désignés à l'intérieur d'une communauté mâle hiérarchisée et dont la base, bien que géographiquement répandue sur tous les continents, est elle-même exclusivement composée de mâles qui recueillent les confidences et s'assurent les services d'une population féminine vouée à leur cause. Le sujet masculin se réserve ainsi l'exclusivité du pouvoir sur les consciences dans une immunité totale.

Mais pour ce faire, il faut l'assentiment d'une partie suffisamment large et/ou représentative des sujets féminins (je pourrais citer ici une internaute qui se présente comme autodidacte ayant construit sa culture, son savoir intellectuel et sa connaissance, à partir de lecture d'auteurs et qui revendique l'infériorité féminine par rapport à la masculine)

Ma formation à la logique et la rigueur intellectuelle qui furent mes premières directrices de pensée ont aussi guidé mon apprentissage de l'écriture. Mais si j'ai accepté l'automatisme de l'écriture comme chemin à capter l'inconscient et comme création ludique, je n'ai jamais voulu abandonner la maîtrise de sa forme. Il était donc juste que je la soumette aux transformations exigées pour une plus grande clarté.

Cette transformation s'opère par l'affranchissement de l'asservissement au masculin généralisateur, ce qui limite l'emploi du masculin et du féminin dans mon propos à leur seule dimension grammaticale. Ainsi : quand il sera question de *locuteur* ou de *locutrice*, d'*auditeur* ou d'*auditrice*, de *récepteur* ou de *réceptrice*, d'*actants* ou d'*actantes*, plutôt que d'écrire *locuteur-ices*, *auditeur-ices*, *récepteur-ices* ou *actant-es* - ce qui serait une anticipation de l'éventuelle forme d'un *genre commun* à l'écrit et une imposition trop brutale pour les lectrices et les lecteurs éventuels d'une écriture encore hors-norme²⁵⁰ - j'emploierai le terme « sujet » en tant que substantif qualifié alors par les termes *locuteur*, *récepteur*, *auditeur*, *actant*, *etc.* qui, en tant qu'adjectifs, prendront la marque du masculin, pour suivre l'accord grammatical avec le masculin lexical du substantif *sujet*.

Il est vrai que prendre position sur l'expression de la diversité sexuée est un acte politique, mais pas plus, ni moins, que l'application du diktat imposé. Par ailleurs, aucun diktat n'impose le masculin comme généralisateur, ce n'est qu'un usage qu'il nous est loisible d'inverser comme le font déjà certain·es²⁵¹ en le signalant, ou non dans la mesure où la signification en est évidente. Pour ma part, je ne me situe ni dans l'inversion ni dans la soumission, mais dans le questionnement confiant de la langue française elle-même. Et c'est ma position nietzschéenne. Ni la soumission de la chamelle sous son fardeau, ni la révolte de la lionne mais la confiance de l'enfant dans l'acceptation joyeuse de ce qui est, « joyeuse » parce que créatrice d'un nouvel être, ou tout simplement du lendemain.

²⁴⁹ Olympe de Gouge en a eu la tête coupée

²⁵⁰ Bien que déjà présentée dans Abbou Julie, « Pratiques graphiques du genre », octobre 2013

²⁵¹ Un témoignage vient de m'être rapporté d'un compte-rendu écrit faisant suite à un compte-rendu oral qui avait assumé une généralisation au féminin. L'écrit ayant imité la généralisation avait poussé jusqu'au bout le principe en signant « Patrice, la coordinatrice », ce qui, somme toute, n'est ni moins ni plus étonnant qu'une signature du genre « Fleur, le coordinateur »

De même que la disparition d'une langue est un appauvrissement de la diversité humaine dans l'analyse de son expérience, de même, et plus encore, la négation d'une partie de l'humanité dans l'expression de la pensée est une automutilation de cette humanité-même et donc de sa propre pensée.

K. Triade communicationnelle

Ce que j'appelle « triade communicationnelle » rappelle sans doute le triangle sémiotique de Pierce mais s'étend concrètement aux individus.

Ici, je mets en regard deux affirmations qui semblent s'opposer et qui me permettront de procéder à l'opération de logique scolaire « thèse-antithèse-synthèse », cette étape en trois temps du raisonnement que développe une pensée « à la française » ; rien de péjoratif à cela, ni de mélioratif d'ailleurs ; simple référence à une conversation entre William Labov et Jackie Schön qui portait sur la comparaison des structures de l'exercice intellectuel attendues par l'Education en France et aux Etats-Unis. En France : thèse, antithèse, synthèse. Aux Etats-Unis : un sujet que l'on déroule.

Et si je mets en regard ces deux affirmations, l'une de l'anthropologue Hua CAI et l'autre du linguiste André MARTINET, c'est qu'elles me permettront, en les analysant et en essayant de les expliquer, de me situer en retour, ce qui sera le troisième temps du raisonnement.

Ainsi sera peut-être démontrée que la vérité est de l'ordre de la parole, alors que la réalité est de l'ordre du monde.

Voici ce qu'écrit Hua CAI²⁵² : « dans toute langue, des termes naturels ont été créés afin de rendre la vie sociale possible ou en fonction des besoins de cette dernière, et non dans le but de l'analyser »

André MARTINET écrit que la langue est un « instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse »

Ces deux phrases ont en commun d'utiliser le verbe « analyser » et de thématiser la langue pour en faire deux énoncés apparemment opposés. Pour Hua CAI, les « termes naturels » des langues n'ont *pas* « été créés » pour *analyser* « la vie sociale ». Pour André MARTINET la langue est un « *instrument* de communication selon lequel l'expérience humaine s'*analyse* ».

Il me semble que deux éléments supplémentaires pourraient éclairer les divergences. D'une part chacun parle dans une discipline différente, H. Cai en ethnologue, A. Martinet en linguiste. Autrement dit H. Cai fait l'étude d'un groupe humain, ses éventuels déplacements, son histoire, ses coutumes, il retient de la langue ce qui est caractéristique du groupe en question. A. Martinet étudie le système de la langue, il est attentif aux variations linguistiques d'un groupe d'individus à un autre et, en amont, aux comparaisons de langues, il est donc amené à vérifier le découpage différent de la réalité selon les langues et à repérer dans les variations la pertinence des traits communs pour analyser l'expérience. On pourrait dire que chacun parle de sa vision et non de la réalité. Cependant leurs deux visions apparemment opposées peuvent permettre de cerner une réalité commune, celle de la langue qui sert à nommer et qui permet en retour d'analyser cette réalité selon une grille qu'elle-même a mise en place.

Par ailleurs, l'un et l'autre viennent d'un univers linguistique dont l'écriture encode le monde de façon quasi opposée : à l'abstraction alphabétique de la langue française correspond la symbolique des idéogrammes des langues chinoises. Ainsi les « termes naturels » qu'évoque H. Cai ont quelque chance de désigner des objets, des notions, des concepts créés pour les « besoins » de « la vie sociale ». Il envisage ces besoins en amont, au moment de la création des termes pour les désigner. A. Martinet les considère en aval. La langue est envisagée comme un instrument déjà là. Si elle n'a pas été créée pour analyser, c'est cependant ce qu'elle permet de faire. Les opérations logiques de l'esprit ont leur correspondance en langue et réciproquement.

Et enfin, il est question pour H. Cai de « vie sociale », pour A. Martinet d'« expérience humaine », cette expérience peut donc être individuelle. La communication dont il est

²⁵² Hua Cai, *L'homme pensé par l'homme, Du statut scientifique des sciences sociales*, collection « Ethnologie-controverses », PUF, Paris, 2008, p. 37

question peut n'être que celle d'une transmission, y compris différée. Entre « vie sociale » et « expérience humaine » il y a la distinction du collectif et du singulier.

Pour ma part, je me situe encore ailleurs, mais c'est bien l'outil langue qui m'intéresse à la fois dans la création de « termes naturels » pour répondre à des « besoins de vie sociale » et à la fois dans l'utilisation des termes et de l'organisation syntaxique de ceux-ci pour « l'analyse de l'expérience humaine ». Historiquement au début du XXIème siècle, géographiquement en France, même si je suis amenée à me déplacer, c'est la langue française contemporaine qui est mon objet d'étude dans sa capacité communicante d'information. Mais c'est aussi cette langue qui est mon outil d'analyse et de transmission à la fois.

Nous avons là deux mots-clés : sens et mot(s)

Si la culture se lexicalise, chaque lexie entraîne avec elle des alluvions qu'il est indispensable d'identifier à la loupe avant de donner notre consentement²⁵⁴ à cette culture, car « dans notre société le mot est devenu clarification, pétrification, carcan : il cerne, il ossifie, il termine. » (Kristeva)

Je dois donc commencer par m'intéresser au lexique afin de « définir un emplacement singulier par l'extériorité de ses voisinages » (Foucault).

1. LE MOT « SENS »

Le mot « sens » est lui-même lourd de ses signifiés qui vont de :

la notion de direction :

- Direction d'amont en aval et réciproquement, indication de relief par rapport à un point donné sur une oblique obéissant à un conditionnement sismique et atmosphérique. *L'eau coule d'amont en aval* (du *mont* vers le *val*), je peux me situer *en amont ou en aval d'un raisonnement*, permettant ainsi de figurer le *raisonnement* comme un *point* en *chronologie* (autre expression imagée : *sur l'échelle du temps*) où l'analogie est faite entre *espace* et *temps* par l'image du mouvement que je donne à voir en employant *amont* et *aval*. *Espace* et *temps* sont des *catégories du réel* mesurable, le *temps* lui-même ayant trois acceptions, dont l'une d'entre elles diffère des deux autres, que la traduction en anglais nous permet de cerner :
 - le *temps* (*time*) mesuré en durée quantifiable et qualifiable (*longue, courte, moyenne, infinie, etc.*), à l'intérieur d'une vie, selon sa teneur possiblement objectivée par le chronomètre (*heure, minutes, seconde*), le sablier, l'ombre portée du soleil, un temps planétaire quadrillé mathématiquement, et au-delà d'une vie, mesuré alors selon un calendrier qui nous inscrit dans une culture, assimilée à un culte personnalisé, dont l'une d'entre elles a été acceptée comme mesure d'information terrestre
 - le *temps* (*weather*) mesuré en variation atmosphérique dans un espace défini, mais ressenti par le corps humain et ayant des effets sur lui et son environnement, *traces* et *découpages* pouvant être l'unité à deux faces du temps conçu dans ses deux sens objectivables d'espace et de durée dans le cadre d'une sémiologie de l'information.
 - Le *temps* grammatical (*tense*)²⁵⁵ n'est pas une catégorie du réel, mais une catégorie de l'énonciation. Il n'est donc pas mesurable car il est lui-même mesure de situation.

²⁵³ Relisant « Sémantique structurale » de A.J. Greimas, je comprends a posteriori la motivation de cette section et en particulier la nécessité de définition du mot « sens ». « On connaît la fameuse définition du signe linguistique donnée par Bloomfield (*Language*) : celui-ci est « une forme phonétique qui a un sens » (p.138), « un sens dont on ne peut rien savoir » (p.162) [...] Et pourtant comme le remarque justement Jakobson en parlant de ceux qui disent « que les questions de sens n'ont pas de sens pour eux : quand il disent « pas « de sens », de deux choses l'une : ou bien ils savent ce qu'ils veulent dire, et par le fait même la question du sens prend du sens, ou bien ils ne le savent pas, et alors leur formule n'a plus de sens du tout » (*Essais*, p.38-39) », *Sémantique structurale*, p.7 Cependant je relis à nouveau Jakobson pour y chercher ce passage et j'en extrais cette phrase qui justifie mon objet d'étude : « Les problèmes imposent leur propre calendrier ». (*Essais*, p.38)

²⁵⁴ Geneviève Fraisse : de la notion de consentement

²⁵⁵ Ce troisième temps m'est apparu grâce à la note de Marc-André Béra, traducteur de Milic Capek (Boston University) et de son article « Temps-espace plutôt qu'espace-temps », dans *Diogène* 123, Gallimard 1983, p. 46

- Direction de *la poupe à la proue* et réciproquement, indication de mouvement par rapport à deux points donnés sur l'axe horizontal,
- Direction de *bas en haut* et de *haut en bas*, indication de mouvement sur l'axe vertical
- Direction de *gauche à droite* et réciproquement, indication de position, ou de mouvement pour l'écriture, qui se réfère à l'unique sujet. *Gauche* et *droite* ne sont pas objectivables. C'est pourquoi, cette notion peut ne pas exister dans une langue. Elle est chez nous le signe d'une culture (si ce n'est d'un culte) de l'individuel,
- Direction de soi-même à l'autre et réciproquement, l'autre pouvant être un sujet ou un objet, la langue française, en ne faisant pas de distinction entre l'être animé et l'inanimé dans la détermination, permet de rendre l'insaisissable de cet aller-retour entre l'autre et soi-même. Dans l'exemple « *sa vue lui permettait d'imaginer son goût* », est-ce de la vue de l'objet vu dont il est question ou de la vue du sujet voyant ? Quant à « *son goût* », est-ce le goût de l'objet vu ou est-ce le goût du sujet voyant ? S'il n'avait été de langue française, Lamartine aurait-il pu écrire :
 - « Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer » ?
- Direction d'un point cardinal à un autre, indication de position ou de mouvement sur la terre par rapport au soleil.

à la notion de signification (meaning) : il peut s'agir d'acception ou de signe. Un signe peut faire sens et un sens peut faire signe. La signification s'inscrit à l'intérieur d'un cadre, ou d'un champ, dont les limites doivent être annoncées. Quoi qu'il en soit, le sens implique ici deux sujets au moins : le sujet encodeur et le sujet décodeur et aucun des deux ne peut avoir de certitude sur l'adéquation du sens avec la réalité de l'autre et d'autant plus quand nous sommes dans une communication différée ou indirecte comme est celle de l'écrit public.

en passant par la notion de sensation : chacun de nos sens peut repérer des signes qu'il interprète selon ses attentes, ses connaissances, ses désirs.

Cependant, si nous intégrons le sens directionnel (en aller-retour) à celui de la signification autant qu'à celui de la sensation (par l'intermédiaire d'un ou plusieurs des cinq sens²⁵⁶) nous obtenons la mise en œuvre du processus de création.

Le sens que nous avons utilisé dans notre recherche est celui de la vue. Et le signe que nous avons traqué est celui du signifiant grammaticalement genré qui renvoie à un signifié sexué dans les écrits qui se présentent à nos yeux sur la voie publique.

Nous éliminons cependant les écrits sur les corps en mouvement, par respect de la vie privée, car nous les considérons comme de la pure expression personnelle et non de l'information, nous ferons la distinction plus loin entre ces deux notions, qu'il s'agisse de tatouage ou de message sur des vêtements. Par ailleurs, si nous photographions les messages fixes c'est qu'ils s'adressent effectivement aux passantes et passants. Nous en sommes donc simplement une parmi d'autres. Et dans la mesure où notre préoccupation a porté depuis plus de 12 ans sur l'information véhiculée par la contrainte grammaticale du genre en français dans l'écriture, nous inaugurons à présent une posture de lectrice qui porte une attention exclusive à ces marques afin de repérer en retour l'existence ou non de cette problématique dans l'écriture des autres, sachant qu'en 2009 à Toulouse, j'avais remarqué une affiche dont un mot écrit en capitales, MOTARD(E)S, en signalait la conscience dans l'écriture communicante. C'est même le déclic du travail actuel et la justification de son inscription en sciences de l'information et de la communication.

2. Le mot « mot »

Outre qu'en français, il est homophone de « maux » lui-même pluriel de *mal*, celui-ci pouvant encore être entendu, dans certains idiolectes, comme homophone de *mâle*, antonyme

²⁵⁶ Qui font le sixième

de *femelle*, la difficulté de sa définition trop générale l'a fait abandonner comme concept opératoire au profit de *lexie* ou *lexis* suivant que la base est française ou non, dans le domaine du *lexique*. Le rapport à la lecture et donc à la vue est ici tangible quand celui de *vocabulaire* se réfère à la voix et par conséquent au sens de l'ouïe, où le mot sera alors défini comme *vocable* (du latin *vocare* : parler).

Cependant pour faire la distinction entre les formes dont le signifié renvoie à un référent et celles qui n'indiquent qu'un lien entre les signifiants en présence, André Martinet avait proposé la distinction entre *monème*, unité distinctive de sens et *morphème* unité distinctive fonctionnelle. Mais l'ouvrage de Bloomfield « La linguistique » a popularisé le morphème [mɔ:fim] anglais qui recouvrait à la fois le sens de *monème* et de *morphème* et rendait par là-même la distinction d'autant plus difficile que le mot anglais prononcé à la française le rendait synonyme de *monème* !

Cependant pour nous défaire de toute attache à un vocabulaire spécialisé, nous utiliserons le terme²⁵⁷ « mot » dans son acception, à présent informatiquement répandue à l'écrit, de signes ou groupement de signes entre deux blancs, dits « espaces ». Est appelé « blanc » en typographie l'espace (au masculin) qui sépare un « caractère » d'un autre, ce qui n'existe pas dans l'écriture manuscrite cursive. Est appelé « espace », au féminin, le plus grand blanc qui sépare un groupement de « caractères » ou une lettre seule d'un groupement ou d'une autre lettre seule. Cette « espace » qui facilite la lecture en séparant les unités minimales de sens est souvent appelée « blanc » dans l'écriture manuscrite cursive parce qu'elle est l'endroit du blanc sur la page blanche, créé par l'outil scripteur qui se détache un moment du papier, à la fin du mot, avant de toucher l'endroit suivant, au début du mot qui suit.

Nous avons vu plus haut que chaque mot peut être un mal ou un bien, ou plutôt qu'aucun n'est un mal ni un bien en soi mais qu'il peut en revanche être un outil de défense, de défiance, de confiance ou d'attaque ! C'est alors le mot pris avec sa charge de sens, qui ne tient pas plus à lui qu'à sa reconnaissance par le sujet récepteur. Que m'importe d'être insultée dans une langue que je ne connais pas ! sachant que le geste qui peut accompagner l'insulte peut ne pas être interprété comme m'étant adressé. Par ailleurs ce qui peut être envoyé comme une insulte peut ne pas être reçu comme telle, de même que ce qui peut être envoyé comme un compliment peut être reçu comme une insulte. Le jeu vidéo conçu par Suyin en est l'illustration. C'est un jeu qui met en scène un « dragueur » possiblement identifié à un harceleur et la joueuse (ou le joueur) répond par un tir meurtrier ou un remerciement.

Pour décliner le mot dans son contexte énonciatif, l'expression « un bon mot » renvoie à l'énonciation, à l'effet produit sur les autres par l'expression concise et souvent amusante d'une pensée (dans « amusante » nous avons « muse », l'inspiratrice). « Un bon mot » est généralement composé de plusieurs mots ; alors que « trouver *le* bon mot » renvoie à une recherche d'exactitude. Marie-Agnès Palaisi me disait que étudiant-es et enseignant-es « sont tellement dans la rapidité que trouver le mot juste devient une quête secondaire »²⁵⁸

Or, notre travail de recherche ne doit-il pas être celui de trouver justement le bon mot pour exprimer l'idée ou la pensée juste, au point que, si le bon mot n'existe pas, il faudra l'inventer ? C'est pourquoi André Martinet enjoignait ses disciples à se méfier des néologismes faciles avant d'avoir examiné le vocabulaire existant déjà et qui pouvait être utilisé et au besoin réactualisé.

Et je termine ce passage en donnant la parole à l'avocate Gisèle Halimi :

« Les mots, seule arme, mais arme absolue. Pour qu'ils expliquent, frappent, l'emportent, ou, à défaut, sauvent la liberté ou l'honneur de l'accusé-e²⁵⁹, les mots doivent dire, se mouvoir, se nouer, courir, s'appesantir, s'arrêter, se répéter. Le tout dans la plus absolue liberté. Dans

²⁵⁷ Encore un « mot » pour dire « mot ». Celui-ci met l'accent sur la limite du sens.

²⁵⁸ Conversation du 1^{er} juillet 2014 à l'université nouvellement nommée Jean-Jaurès.

²⁵⁹ C'est moi qui adapte l'accord.

l'irrespect total des tribunaux, des institutions. Dans le rejet de ce fatras qu'on veut nous contraindre à intérioriser comme une limite, une autocensure. »²⁶⁰

²⁶⁰ Halimi Gisèle, *Avocate irrespectueuse*, Plon, 2002, p. 131.

M. Historique méthodologique

Issue d'une formation, à partir de 1975 à Toulouse, en lettres modernes et art, y compris théâtre, puis linguistique (acoustique, phonétique, linguistique générale et linguistique fonctionnelle) et sciences du langage avec sémiologie, analyse de discours, didactique des langues et informatique, je n'ai pas saisi, en 1978 ou 79, l'occasion d'intégrer la compagnie du théâtre de l'Acte dont j'ai reçu la formation parce que je souhaitais découvrir des formes plus classiques. Je n'ai pas saisi non plus, en 1988, l'occasion d'intervenir en université à Pau avec mon travail de maîtrise sur « les auto-reprises dans le discours oral spontané » parce que j'avais d'autres parties du monde à découvrir et que je ne pensais pas avoir la maturité suffisante pour comprendre l'intérêt de mon travail.

En revanche, j'ai accepté un remplacement d'une semaine en 1980 d'une professeur de français auprès de ses classes de 5èmes, et j'ai pu observer à cette occasion la dynamique de groupe à l'œuvre dans une classe. J'en avais étudié la théorie en 1971-72 en 1^{ère} année d'IUT.

J'ai découvert aussi le potentiel d'enthousiasme d'un groupe pourtant jugé « pénible » par les enseignant-es en place et le pouvoir de manipulation d'un enseignement pensé et bien construit dont l'effet dépasse l'attente²⁶¹.

J'ai également eu l'occasion de découvrir, à l'inverse, l'impuissance d'un enseignement dans un cadre où la supériorité hiérarchique empêche la connaissance alors même qu'elle prétend l'encourager²⁶².

²⁶¹ J'avais alors mis en œuvre une proposition de cours des fichiers de l'instituteur et conseiller pédagogique B. Girbal qui m'avait suggéré d'utiliser une fiche élaborée pour le cours de CM2 mais qui pouvait, disait-il, être avantageusement entrepris auprès d'élèves de 5^{ème} (séparé-es de deux ans seulement des premier-es). Le cours portait sur la poésie. Il consistait à comparer deux textes : l'un de Paul Verlaine « Chanson d'automne », l'autre de Maurice Carême (auteur de poèmes qui figuraient dans les calendriers de l'Action catholique) « La pluie ». J'avais suivi les conseils du pédagogue qui me suggérait de trouver une musique pour illustrer chacun des textes selon mon ressenti. Les textes eux-mêmes devaient être reproduits en grosse écriture sur deux grands papiers que j'afficherai sur le mur du tableau. Je demanderai aux élèves de lire, en silence et chacun-e pour soi, les deux textes et de dire lequel elles et eux préféraient, puis de fermer les yeux pour écouter les deux musiques. Opération stratégique qui permettait d'unifier l'attention. Fermer les yeux met dans un état de concentration et de sérénité qui participe de la découverte et du plaisir. L'écoute en est meilleure et l'activité aussi. Puis leur est demandée quelle est la musique qui correspond le mieux à chacun des textes. Dans les deux classes il y a eu unanimité pour déterminer musique et texte en accord avec le choix fait en amont. Un rythme de cymbale pour M. Carême, un orchestre de violons pour P. Verlaine. Puis vient l'étude proprement dite des textes : lecture, repérage de la construction sur la page, étude des assonances, du rythme dans le vers, des retours à la ligne, des syllabes, des sons, des images, des correspondances... Quelques termes techniques et leur définition sont donnés au passage, rappelés pour certain-es, découverts pour d'autres : alexandrin, versification, rimes... et jusqu'à diérèse et synérèse puisque « *Les sanglots longs*

Des violons » nous en donnent l'occasion... La proposition est faite ensuite d'apprendre le poème que chacun-e préfère. Et voilà que, dans les deux classes également, alors que la première préférence était allée à « La pluie » de Maurice Carême, c'est « La chanson d'automne » de Paul Verlaine qui recueille l'approbation finale et c'est elle que chaque élève veut apprendre. Mais c'est la classe réputée la moins agréable qui s'en donne à cœur joie à déclamer le texte qu'un élève commence et que les autres poursuivent en chœur en se rangeant dans la cour de récréation avant d'entrer en classe.

²⁶² C'était en 1988 en région parisienne. Je venais d'apprendre que, contrairement à ce qui m'avait été dit par mon ANPE locale de Rodez, mon inscription à l'ANPE de Toulouse en tant que « comédienne » ne me valait pas une inscription automatique à l'unique agence du spectacle alors nationale située à Paris. Je devais me rabattre sur celle des cadres. J'eus alors l'opportunité de bénéficier des stages de formation offerts par la mairie de Paris et payés suffisamment pour pouvoir manger et se loger. C'était un stage de formation de « concepteur en micro-édition » (aujourd'hui nous pourrions dire « concepteur-ice » ou « concepteuse »). Il y avait des cours de micro-informatique mais c'était de la manipulation de données sur écran selon ce qui s'appelait la « philosophie mac » dite wyswyd (What You See is What You Do) qui s'occupait de traitement de texte, de mise en page et de graphisme et la « philosophie PC » où régnaient les tableurs avec écrans noirs et chiffres jaunes. Nous avions des

Ces différentes expériences m'ont placée au cœur d'une « anthropologie de la communication » pour emprunter l'expression à Dell Hymes via Yves Wikin, mais n'est-ce pas l'anthropologie tout court ou l'anthropologie en synchronie?

Ces expériences m'ont également sensibilisée à la transmission pédagogique et c'est pourquoi je ne pourrai finir mon étude sans élaborer plusieurs séquences didactiques en rapport avec l'objet « genre commun » que ce soit dans le cadre d'atelier d'écriture ou d'étude de langue.

cours de typographie aussi et un cours de français dont l'intervenant fut bien embarrassé quand il réalisa qu'il se trouvait face à une population très hétérogène qui allait du certificat de fin d'études primaires au DEA, de linguistique qui plus est. Lui-même était titulaire d'un DEA de linguistique. Ainsi le cours se réduisit rapidement en un échange entre nous deux qui venions d'école différente, c'était un générativiste-transformationaliste, j'étais fonctionnaliste. Il commença par la ponctuation et justifia son choix par l'hétérogénéité du public. Ce que je trouvais judicieux fut très mal reçu par la partie du public qui se sentait de la sorte infantilisée. Et j'eus l'occasion ici encore d'observer la dynamique de groupe en action. Mes interventions en cours qui donnaient lieu à débat de spécialistes entre nous, tel le tréma sur ambiguïté dont mon interlocuteur admit la justesse, furent prises par les autres membres du groupe comme signes de rapport de force en leur faveur. La configuration du groupe classe éveillait l'inconscient de la loi du nombre et de sa force brute dans une configuration de conflit vécue ainsi par certain·es. Je devins rapidement la réceptionnaire de toutes les revendications qui n'étaient que blessures d'amour propre dont je ne pouvais guère me sentir solidaire. Devant l'insistance du groupe à me vouloir à la tête d'un mouvement de contestation, je pris le parti d'en parler à l'intervenant qui fut sensible à ma démarche et dut insister auprès du directeur, mal préparé à cette éventualité et que nous étions allé·es voir ensemble, pour que je sois dispensée du cours afin d'assurer la bonne marche de la classe. Et puisque je venais de l'école fonctionnaliste, mon nouveau collègue me suggéra d'intervenir en alternance avec lui, auprès d'un public de syndicalistes que le comité d'entreprise d'EDF souhaitait former à la prise de parole. Les adultes formé·es recevraient ainsi un autre regard que celui qu'il apportait de générativiste, il argumenterait auprès du comité employeur pour présenter l'intérêt de la syntaxe fonctionnelle qui optimiserait la formation.

Je commençai la semaine suivante. Mais je n'eus l'occasion de ne donner qu'un cours. Le commanditaire étant resté dans l'allée du petit amphithéâtre où le cours avait lieu, quand une des participantes demanda confirmation de sa bonne compréhension en résumant magistralement en une phrase courte et très compréhensible la teneur entière de mon cours, l'homme dans l'allée se permit de prendre la parole pour répondre à ma place. Il commença son intervention par un « Non ! » puis il poursuivit par une logorrhée qu'il était seul à comprendre où il s'expliquait à lui-même le cheminement qu'avait pris sa propre pensée en suivant le cours de la mienne. Mais sa pensée avait démarré à l'endroit où était resté son questionnement de possible « ingénieur en physique nucléaire » (d'après ma déduction de la teneur de ses propos et de la place qu'il occupait dans le dispositif que j'intégrai « à l'essai»). La surprise de son intervention pour moi était telle que je n'ai pas eu la présence d'esprit de reprendre la parole pour expliquer au groupe que ce que venait de dire l'intervenant en question n'était pas faux puisque c'était sa compréhension du cours, et sa vérité à lui, mais que la phrase de la participante était bien plus juste en ce qu'elle résumait en effet le propos de façon simple et compréhensible. Ce n'était pas à l'ingénieur en effet de donner son avis sur la justesse de la compréhension de mon propos, mais à moi-même. Il avait là usurpé un rôle et de la sorte m'avait fait comprendre que son objectif n'était pas d'aider le personnel syndiqué à s'exprimer, contrairement à l'objectif officiel, mais d'éviter tout débordement des situations de communication par le haut ou par le bas, d'en garder finalement la maîtrise socialement parlant et peut-être andrologiquement parlant aussi. Il me reste à espérer que la participante éclairée ait pu lire, dans mon expression à l'écoute de l'homme sur le bas-côté, les signes de mon désappointement qui lui auront permis de comprendre que c'est elle qui avait la solution. En l'occurrence, l'intervention de cet homme à cet instant du cours et sous cette forme ne s'inscrivant pas dans mon horizon de probabilité, je n'étais pas préparée à remettre l'homme à sa place dans une phrase conclusive qui n'aurait vraisemblablement rien changé à la non acceptation de mes interventions rémunérées mais qui aurait eu le mérite de faire comprendre à l'assistance qu'elle avait les moyens intellectuels de comprendre et de s'exprimer pourvu qu'elle ne se laisse pas intimider par l'assurance de ceux (ou celles) qui détenaient le pouvoir économique de leur point de vue.

N. Jaillissement d'une problématique

Les codes s'apprennent et se découvrent comme les modes. Et un nouvel environnement peut dévoiler sous un jour nouveau l'emploi d'un mot par exemple dont l'énonciation avait paru jusque-là aussi naturelle que la respiration. Il s'est agi pour moi du mot « homme » et, dans son sillage, de tous ceux qui étaient marqués au masculin. Mais si je devais faire œuvre scientifique à partir de là, je me devais de découvrir dans quelle mesure et sous quel angle le problème pouvait être posé. Et d'abord, qu'en pensaient mes congénères ?

Je n'avais pas les moyens d'entreprendre des enquêtes de grande envergure. Cependant mes expériences précédentes m'avaient appris que la quantité est parfois judicieusement compensée par une réflexion menée en amont et qui s'étoffe au contact du terrain.

Il se trouve qu'ici mon questionnement sur le sens du mot « homme » a croisé d'une part mes préoccupations grammaticales sur la nécessité d'inscrire le féminin informationnel à l'écrit et d'autre part la résurgence d'un précédent travail de sociolinguistique effectué avec William Labov à Toulouse qui portait sur les caractéristiques phonétiques du français toulousain dont la prononciation des *e*, qui sont dits *caducs* dans le français dit « standard », avait ici une place de choix, mais peut-être pas plus que toutes les autres lettres qui, en Midi-Pyrénées et peut-être plus largement dans l'ancienne Occitanie, tout simplement prennent le temps d'être prononcées.

Autrement dit, quand un *e* est ajouté à l'écriture en fin de mot, c'est une syllabe supplémentaire que l'œil enregistre et que l'oreille occitane attend. Et le *e* final en français est certes la marque grammaticale du féminin mais **elle n'en est pas la marque lexicale**.

C'est pourquoi je ne me résignerai pas à ajouter un *e* à *professeur*²⁶³ comme je n'en ajoute pas à *peur*, à *rancœur* ou à *sueur*. D'autant que toutes mes premières²⁶⁴ professeurs ont été des femmes, c'est dire que, pour moi, *professeur* est féminin avant d'être masculin. De même que je ne me résignerai pas à ajouter un *e* à *auteur* pas plus que je n'en ajoute à *hauteur*. En revanche j'accueille avec enthousiasme la renaissance d'*autrice* dont je me vêts avec délice, renouant ainsi avec les origines latines du mot *auctrix* que son frère *auctor* n'avait pas oubliées (Evain : 2008).

Les nouveaux signes graphiques du féminin en francophonie me donnent des indications sur la nécessité impérieuse pour mes congénères d'inscrire le féminin en langue mais toujours pas sur leur conscience du problème de l'*homme* et du masculin. Il m'a fallu donc rédiger mes propres questionnaires pour prendre connaissance d'une éventuelle pensée non formulée. Et là, il n'était plus question d'interroger un discours déjà construit mais de provoquer une interrogation par mes propres formulations. Mes expériences antérieures en sondage d'opinion ont sans doute été déterminantes dans la conception de mes questionnaires.

J'avais déjà fait connaissance en effet sur le terrain avec les enquêtes, les sondages et les traitements des données. « La formation à l'analyse de contenu se fait par la pratique » (1980 : 49) confirme Laurence Bardin qui ajoute en note : « dans la pratique pédagogique, noter une copie d'élève est souvent une analyse de contenu élémentaire ». Or, l'analyse de contenu sensibilise à la distinction entre implicite et explicite. C'est en fonction de cette connaissance que j'ai élaboré mes questionnaires. J'ai souhaité diminuer l'implicite en traquant l'explicite. Mais l'apprentissage méthodologique s'est fait en plusieurs étapes.

²⁶³ Cependant, je me rends compte, en lisant un rapport d'activité qui m'avait été demandé par le rectorat de Toulouse en 2003, que j'utilisais alors la graphie « professeure ». Mon environnement professionnel avait alors une influence dont je ne maîtrisais visiblement pas tous les effets.

²⁶⁴ Et là, le soulignement vert de mon logiciel semble m'obliger à plier mon écriture à la nouvelle norme qu'a en effet intégrée l'Education Nationale dans la désignation du corps professoral féminin. Mais je résiste car c'est la mise en place de la morphosyntaxe qui prime et doit mettre au second plan une évolution lexicale possible. Une nouvelle orthographe dans tous les cas doit pouvoir laisser en place le respect de l'ancienne.

Il y eut d'abord les enquêtes sociolinguistiques menées avec William Labov qui m'ont inspirée pour celles que j'ai menées de mon côté²⁶⁵ à Toulouse sur les mots ou les syllabes, voire les sons, qui, dans le discours oral spontané, ne sont pas porteurs d'information, du moins pas d'information conscientisée²⁶⁶.

Puis il y eut les sondages d'opinion²⁶⁷ menés auprès de la population française à partir d'appels téléphoniques dont je n'étais qu'exécutante parmi d'autres et dont les résultats publiés dans les journaux m'ont permis d'élaborer une hypothèse méthodologique.

Il y eut enfin le traitement de données écrites que des sujets enquêteurs avaient d'abord recueillies auprès des sujets virtuellement consommateurs pour lesquels une mise en scène avait été préparée en amont. Ces données écrites étaient analysées et codées²⁶⁸ selon une grille sémantique portant sur le packaging, la marque et le contenu quand il s'agissait de produits alimentaires, ou d'hygiène²⁶⁹.

L'objectif de ces différentes enquêtes était de prévoir un certain avenir en rapport avec l'objet traité. C'en était du moins l'objectif affiché. Celles de William Labov sur l'évolution du français toulousain. Celles d'Action Hexagone sur les conditions pour optimiser les ventes de leurs client·es. Celles de CSA pouvaient avoir un objectif double : si elles paraissaient plutôt mesurer l'opinion publique sur un sujet ou un autre, une personnalité ou une autre, elles permettaient aussi de conditionner l'opinion aux cadres restreints qui étaient posés. Aucune question en effet n'était ouverte. Et les résultats étaient publiés dans un magazine à audience nationale et internationale.

C'est à ce moment-là que je pris conscience de la performativité d'un discours qui ne se donnait pas pour tel. Mais je découvrais aussi le moyen de se rapprocher de la validité des enquêtes quantitatives.

²⁶⁵ Pradalier Nicole *Auto-reprises dans le discours oral spontané* (non publié) : c'est une analyse de trois enregistrements, deux Toulousaines et un Toulousain, dont les hésitations et reprises sont analysées en référence aux *Mots du discours* d'Oswald Ducrot.

²⁶⁶ Ceux que Conrad Bureau a nommés « phatème » dans une communication à Elsenour (Danemark) au XIV^e colloque SILF

²⁶⁷ Réalisés pour l'Institut de sondage CSA

²⁶⁸ Analyse et codification étaient mon travail de « codificatrice » à l'entreprise Action Hexagone, les données étant traitées par l'entreprise Concret International, à l'étage au-dessus où j'allais de temps en temps « cleaner » les anciennes données, « faire du cleaning » c'est-à-dire « nettoyer » ou plutôt supprimer des colonnes de chiffres pour permettre l'enregistrement de nouveaux nombres.

²⁶⁹ Loréal était client, parmi d'autres, mais il y eut aussi une étude de marché pour une nouvelle télévision qui se consacrerait au sport, des laboratoires demandaient à tester des noms de médicaments. Enfin Mercédès et Benson and Hedge étaient aussi nos clients. J'avais accepté de remplacer pendant le mois d'août la direction en vacance pour clôturer une étude que finissait sur le terrain un étudiant dont je comptabilisais chaque jour les heures. Ni lui ni moi n'avons été payé·es pour la totalité du travail fait. C'est ce qui m'a déterminée à quitter cet·te employeur·euse. Je ne suis pas plus payée aujourd'hui mais, du moins, je suis libre d'enquêter selon mes intérêts et motivation.

O. Matérialité des enquêtes

Si je m'attarde quelque temps sur la matérialité des enquêtes, c'est qu'elles font partie d'un matériau dont je ne saurais me passer, sachant que je suis perpétuellement à l'écoute et, éventuellement à l'initiative, d'un discours qui porte sur l'objet de ma recherche. Ainsi mes relations deviennent souvent informatrices d'un matériau auquel je n'aurais pas eu accès sans elles.

Les enquêtes sociolinguistiques avec William Labov sur l'évolution phonétique possible du français toulousain par rapport au français parisien consistaient en interviews que l'on enregistrerait et dont on traitait la matière phonique. Nous étions un groupe d'étudiantes françaises qui notions pour W. Labov, qui avait besoin de nos oreilles exercées à la reconnaissance des sons de cette langue, les différentes longueurs des [ə] (le chva qui va devenir le « choix » toulousain !) et les degrés de vélarisation des nasales, caractéristiques qu'il avait retenues de la différenciation entre un français toulousain et un français parisien. Il mettait ensuite les résultats qu'il comptabilisait au moyen du traitement informatique en rapport avec le contenu sémantique des entretiens dont la question initiale portait sur la préférence entre Paris et Toulouse. Cependant les interviewé-es s'étendaient sur leurs conditions de vie, éventuellement leur histoire ou celle de leurs proches et Paris n'était pas leur préoccupation, soit parce qu'elles ou eux n'y étaient jamais allé-es, soit que Paris était vue comme une ville touristique ou un lieu de résidence pour les autres.

La comparaison Toulouse/Paris était un point de vue d'Américain. D'ailleurs W. Labov se présentait en effet comme Américain quand il commençait ses enregistrements et j'ai souvenir de la journée passée avec lui où il a voulu s'adresser à un groupe d'étudiant-es sur les marches du lycée Saint-Sernin en leur parlant de Bob Dylan. Or, personne dans le groupe ne connaissant le chanteur, la tentative de contact fut un échec.

Son hypothèse de travail était que, plus les gens étaient attachés à une région, plus les particularités phonétiques de l'accentuation locale avaient²⁷⁰ des chances de se maintenir. Mais fallait-il pour cela faire des analyses quantitatives ?

Dans cette même journée passée ensemble, nous sommes rentré-es dans un café pour en interviewer le patron qui a tout de suite interdit l'utilisation de l'appareil enregistreur²⁷¹. Nous ne pourrions donc pas travailler sur la matière phonique de son parler mais l'entretien eut lieu quand-même. Après la présentation personnelle de W. Labov en tant qu'Américain du pays de Bob Dylan, la question a porté sur Paris. Et là, une exclamation sortie du cœur s'est élevée face à nous : « Ah non ! Toulouse et un quignon de pain plutôt que Paris et des millions ! »

Mais cette phrase n'avait pas été retenue par W. Labov qui, ne maîtrisant pas suffisamment la langue, n'en avait pas entendu le sens ni évalué le poids²⁷². Ce n'est que lorsque nous fûmes sorti-es du lieu et que vint le moment de noter la substance de l'entretien, puisqu'il n'avait pas été enregistré, sur le journal de bord qui servait à noter le lieu, l'heure et les particularités des interviews habituels, que je rapportais précisément la phrase. Labov alors s'exclama : « Vous êtes mieux qu'un ordinateur ! »²⁷³

Cette phrase a été déterminante pour me faire comprendre le fonctionnement en jeu. L'ordinateur permet en effet les calculs quantitatifs dont les résultats sont présentés comme

²⁷⁰ Ici mon logiciel souligne en vert pour me proposer d'ajouter une négation au verbe. La parataxe « plus... plus » n'a donc pas été intégrée.

²⁷¹ J'ai utilisé cette anecdote pour camper le personnage de la « mère Froissard » dans ma nouvelle inédite « Violette » écrite sous le pseudonyme de Julie Saoûtél.

²⁷² « Sens » et « poids » renvoient à l'intérêt informationnel de la grammaire et de la ligne mélodique!

²⁷³ Aveu explicite de la part de William Labov de la supériorité de la méthode qualitative sur la méthode quantitative. Cependant, si la méthode qualitative permet en effet de connaître, c'est la méthode quantitative qui permet de convaincre ! Parce que la quantité pèse où la qualité fait sens.

une approximation photographique de la réalité. Or une seule expression imagée a plus de force que des milliers d'implicites qui nécessiteront des milliers de données à analyser.

Mais c'est aussi que nous nous étions trouvé·es face à un individu qui souhaitait conserver la maîtrise de son dire. Le refus de l'enregistrement pouvait être interprété moins comme méfiance envers l'objet que méfiance envers son utilisation, et sans doute refus de permettre à d'autres l'enregistrement, et donc la diffusion, d'une parole qui se voulait expressive dans sa spontanéité.

Dans la mesure où les enregistrements déjà pratiqués donnaient bien peu d'informations sur le rapport des sujets informateurs à la ville de Paris, parce qu'elle n'était l'occasion d'aucun investissement personnel de leur part, cette déclaration péremptoire de notre informateur allergique à l'enregistrement était une aubaine pour l'Américain venu mesurer l'attrance ou le rejet de Paris sur le territoire toulousain. Ainsi la quantité des données difficilement récoltées pour faire l'objet d'une étude de contenus était soudain compensée par une seule phrase dont le raccourci percutant permettait de mesurer à lui seul la force de l'attachement à un lieu.

Je rapproche cette situation de ce qui, en étude de réseaux sociaux, s'exprime en termes de leader d'opinion.

Pour rester sur Toulouse et dans la mesure où j'y suis revenue, après la tentative, bien vaine, de conquérir Paris (tel Don Quichotte et les moulins à vent ou Julien Sorel et la cure), j'ai toujours à l'esprit cette étude qu'avait entreprise William Labov. Le résultat ne nous en a pas été communiqué mais c'est aujourd'hui, trente-cinq ans plus tard, que se dessine une autre configuration à mesurer, me semble-t-il, et toujours du point de vue de la langue toulousaine.

Elle ne se situe pas tant entre français parisien et français toulousain qu'entre français, occitan et américain justement, ou anglais. Et à l'intérieur de ce triangle se joue la conscience d'une lettre qui fait entendre la consonne qu'elle accompagne, cette consonne que l'on entend à la fin des mots occitans masculins ou féminins comme à la fin des mots français féminins et dont la langue américaine ne connaît pas la portée informative et communicationnelle puisque « féminin » ne renvoie pour elle qu'à *femme* et pas à *langue*. C'est pourquoi, je n'ai pas encore saisi l'occasion qui m'a été offerte de publier mes travaux en langue anglaise. La problématique n'y est pas transposable.

Il semble même que s'ouvre, à l'intérieur du champ de la francophonie dont la francographie est le support, une brèche entre les tenant·es d'un ordre ancien et qui sévit toujours, celui de la domination masculine symbolisée dans la langue par le masculin générique dont le nouvel ordre est gêné par les bases structurales de la langue²⁷⁴, et ce malgré le déni de l'Académie, et les découvreurs et découvreuses²⁷⁵ d'une capacité génétique de la langue française à nommer la diversité et inclure l'altérité dans son expression, ce que nous identifions comme l'émergence d'un genre commun qui se manifeste grammaticalement et lexicalement. C'est précisément ce « genre commun » que nous souhaitons comprendre, analyser et transmettre puisque nous l'utilisons et en reconnaissons non seulement l'utilité fonctionnelle pour ce qui est de l'information mais la performativité dans l'enrichissement de la pensée.

Ici la langue française est redécouverte dans ses compétences qu'une tyrannie institutionnelle et philosophique de l'unique avait enfouies. Mais pour en comprendre le mécanisme, il faut analyser la langue dans son fonctionnement. La lecture attentive des messages découverts sur notre itinéraire toulousain depuis l'année 2011 nous permettra de faire ce travail avec la conscience toujours présente de l'existence d'un « genre commun » qui voudrait exister, qui pourrait exister, qui se cherche et souffre de n'être pas désiré ou d'être inconnu.

Cependant, avant d'aborder véritablement le sujet, je veux rendre compte de l'hypothèse méthodologique que mon travail en institut de sondages d'opinion m'a permis d'émettre.

²⁷⁴ Yannick Chevalier représente cet ordre ancien qui se rallie à l'Académie : « S'il n'est pas faux de considérer que le genre masculin, lorsqu'il désigne les êtres humains, l'emporte sur le féminin par sa capacité à exprimer la généralité, c'est très contestable pour le genre des mots désignant des objets inanimés et non sexués, comme couteau et fourchette. » entretien publié dans Libération du 26 novembre 2012.

²⁷⁵ Risquons-nous le néologisme de genre commun « découvreuses » ?

Et c'est tout simplement la possible validité d'un échantillon réduit au même titre qu'un très vaste panel représentatif.

Je décris ci-après la démarche qui m'a conduite à la conclusion énoncée :

Les sondages que nous effectuions sur la population se faisaient à partir des annuaires téléphoniques. Les appels se comptabilisaient en plusieurs centaines sinon milliers et ils devaient correspondre à une représentativité socio-professionnelle. Les gens au chômage étaient comptabilisés dans le cadre socio-professionnel pour lequel ils postulaient. Nous étions une vingtaine d'enquêteurs et enquêtrices qui nous tenions au même poste téléphonique plusieurs jours d'affilée. Les questions pouvaient porter sur la popularité de personnalités données ou sur des classements de sujets de société dont la liste était prédéfinie. Ces enquêtes nous faisaient rentrer dans l'univers de personnes inconnues dont la voix était la seule matérialité tangible. La prise de contact est un moment délicat qui détermine la qualité de l'entretien. En général, les gens appréciaient que l'on s'intéresse à leurs opinions et d'autant plus que les items étaient donnés, mais une écoute attentive de la voix, dans sa force, ses hésitations, ses retours, sa gradation, permettait de se faire une idée de la position des personnes plus nettement que ne pouvait le fournir un chiffre des réponses.

Ainsi, quand les données d'une journée ou deux étaient récoltées, une configuration de résultats se dessinait. Il était intéressant de la comparer avec les résultats globaux quantitatifs donnés sous forme de statistiques dans les journaux qui les publiaient, à la fin de l'étude.

Comme j'ai noté qu'à chaque fois mon résultat prévisionnel correspondait dans les grandes lignes aux résultats comptabilisés, j'en ai conclu que, pour mesurer une opinion dans la population, il n'était pas tant nécessaire de faire une étude de grande envergure que de conserver dans son entourage un échantillon suffisamment large de population diversifiée du point de vue socio-professionnel et d'être à l'écoute de chacune d'entre elles, avec la même attention. Ce qui nécessite de ne jamais restreindre ses connaissances à un même horizon professionnel, pour qui veut être à l'écoute des pulsations du monde.

Le deuxième enseignement que j'en ai retiré est celui que j'ai déjà évoqué de la performativité du discours énoncé.

Vient à présent le moment d'aborder la problématique de l'outil « langue française ».

V. LA LANGUE FRANÇAISE DANS SES CONTRAINTES SYSTEMIQUES DE GENRES.

Le pluriel de genres renvoie ici aux contraintes systémiques qui s'exercent sur trois niveaux dans la langue française:

- Le niveau grammatical,
- Le niveau lexical,
- Le niveau référentiel.

Niveau grammatical

Le genre grammatical, possiblement traduit en anglais par « agreement » se lit dans le discours ou énonciation orale ou écrite comme indice de compréhension. Il s'apparente aux déclinaisons dans les langues à déclinaisons, il s'apparente aussi aux terminaisons de verbe et en a parfois la même redondance indicielle à l'écrit, mais il permet aussi de lever de possibles ambiguïtés, ce qui lui donne une fonction informative.

Niveau lexical

Le genre lexical est du domaine de la langue, possiblement évolutif en fonction des usages, eux-mêmes mis en place par des habitudes pouvant engendrer des conflits sociaux de même qu'elles peuvent être engendrées par eux en lien justement avec le genre référentiel.

Niveau référentiel

Le genre référentiel que Meillet appelle « genre objectif » a pu être dit « genre naturel » avec le danger de débordement conceptuel d'un tel adjectif. Ce troisième genre, que l'on pourrait dire premier chronologiquement parlant dans l'apparition de l'espèce humaine, renvoie aux différents sexes du genre humain.

Les animaux peuvent être également considérés dans la mesure où ils sont présentés avec des attributs humains, mais, quoi qu'il en soit, c'est le signe linguistique qui nous intéresse. Plus de précision sera donné à ce sujet dans la partie « Corpus ».

Enfin, si nous nous intéressons au contenu informatif que peut véhiculer un affichage urbain c'est que nous avons été interpellée en amont, comme on l'a vu, en tant que productrice d'informations, par l'utilisation de notre outil langue française qui ne pouvait pas servir notre rigueur déontologique si nous appliquions pour le genre humain la même règle d'accord que pour les objets avec son masculin économique.

Parler des hommes et des femmes suppose en effet les mêmes contraintes de genre au niveau grammatical et lexical et dans la mesure où les deux peuvent avoir des désignations communes, une moitié d'information est perdue et l'autre moitié est dévoyée quand est appliquée la « règle du masculin qui l'emporte ».

Notre lectorat étant plus important à nos yeux que la sacralité, de quelque religion qu'elle vienne, nous avons mis notre énergie, notre temps et nos connaissances au service d'une recherche qui permettrait d'utiliser toute la potentialité de la langue française dans l'élégance et la clarté dont nous la savons capable, pour qu'elle devienne un outil performant de communication et d'information.

A propos de ces outils transversaux que Charaudeau évoque, « informatique et calcul statistique », il poursuit :

« L'utilisation de ces outils s'inscrit dans une démarche inductive cherchant à recueillir, décrire et classer les données observées dans différents objets et phénomènes, selon des critères de forme, avec un idéal d'exhaustivité. »

Il se trouve que le recueil de données fait durant ces quatre années à partir de ma focale oculaire ne pourrait pas l'être par ordinateur mais son étude permettra peut-être de construire un logiciel de reconnaissance de mesure de genre en français. Ce serait en quelque sorte un prolongement et une réorientation de mon premier projet d'informatisation linguistique.

Mais pour considérer la mesure du genre en français il faut lui accorder toute l'attention qu'elle mérite sans a priori et se dégager des carcans du masculin totalitaire, en considérant la langue comme un outil d'information : le masculin comme le féminin étant soit des indices grammaticaux, soit des indices référentiels.

Ainsi, lorsque nous serons face à un masculin dans la désignation de l'humain, nous le prendrons pour un masculin à part entière, un masculin qui exclut le féminin comme le féminin exclut le masculin, sauf dans les cas d'épicénie, un mot épïcène est un mot dont le genre grammatical unique permet malgré cela de désigner les deux sexes, par exemple : *une personne, un individu, un être humain*, dans les trois cas il peut s'agir d'un homme ou d'une femme²⁷⁶.

Ici, il ne s'agit pas de décider qu'il n'existe pas d'intermédiaire sexué entre les hommes et les femmes dont les caractéristiques permettent, en s'accouplant, la continuation de l'espèce humaine. Il s'agit de décider que la hiérarchie historique qui a pu s'instaurer entre les hommes et les femmes n'est plus d'actualité, même si elle empoisonne toujours non seulement le quotidien des unes et des autres mais aussi l'épanouissement de la société.

Quand bien même il existe des individus qui, dans les deux camps, celle des dominant-es et des dominé-es, souhaitent conserver cette hiérarchie, nous nous situons du côté du discours public qui affirme l'égalité des êtres humains entre eux, même si cette égalité a été formulée de façon particulièrement maladroite en s'appelant « Déclaration des droits de l'homme » dans la mesure où « homme » peut être entendu comme « non femme ». C'est pourquoi, nous comprenons bien mieux la traduction en francophonie qui se dit « Déclaration des droits de la personne ».

²⁷⁶ Nous verrons plus loin que ce n'est pas la position du Petit Robert.

A. Constitution d'un corpus

Si j'étudie la langue française en tant qu'outil d'information et de communication c'est dans la trace visible qu'elle laisse.

L'écriture se lit à l'arrêt comme une chorégraphie dans l'espace, et d'autant plus quand elle s'étale aux vitrines, sur des panneaux, des plaques ou des affiches, en bref dans l'espace public où circulent les sujets passants qui lisent, ou pas, mais dont la rétine aura pu enregistrer certains types de message.

Les messages, publicitaires ou/et informatifs, qui composent mon corpus ont été pensés ainsi. Chacun d'eux est issu d'une volonté différente. Ce n'est pas cette volonté que j'analyse même si je suis parfois amenée à essayer de la comprendre à travers différentes interprétations. Ce qui fait l'unité de mon corpus c'est la présence d'un ou plusieurs mots qui renvoient à la désignation de l'humain, soit sous forme adjectivale soit sous forme nominale. Quand ces mots-là sont accompagnés d'une représentation physique d'humain, ils sont traités dans les différentes interactions possibles entre l'humain représenté et la désignation lexicale. Je ne pourrai pas non plus empêcher mon œil de repérer un mot qui ne renvoie pas à la désignation de l'humain mais qui s'inscrit dans un changement épistémologique en rapport avec la désignation d'une profession qui contient le mot « femme » : c'est le mot de « maïeutique » photographié en 2013 sur une affiche où paraissait celui d'*étudiants*, lequel avait déterminé mon instantané.

Cette affiche étant restée l'année universitaire entière à la station de métro « Faculté de pharmacie », que j'emprunte régulièrement, le mot de « maïeutique » associé au champ lexical de médecine et pharmacie a heurté régulièrement ma rétine et mon intellect à la fois dans la mesure où ce contexte le déshabillait, pour employer une métaphore, de son sémantisme premier associé à la philosophie, et à Socrate en particulier, celui qui n'a jamais écrit mais que Platon a fait parler, pour l'installer officiellement, au regard de tout individu, dans le champ du médical dont personne n'ignore les enjeux financiers, dans la mesure où chacun et chacune d'entre nous devons payer notre tribut à la santé, de façon collective ou individuelle et, de plus en plus, les deux à la fois, alors que le champ de la philosophie, éloigné dans le temps et également éloigné des préoccupations quotidiennes de la masse humaine agissante, n'a personne pour le défendre.

Quelques dinosaures de la pensée, auquel·les j'appartiens peut-être, s'étonnent et souhaitent questionner leurs congénères sur le déplacement disciplinaire ainsi opéré. Ce cliché m'est précieux en ce qu'il me permet de rendre compte d'une évolution en cours qui plonge ses racines dans une culture antique.

Autrement dit je rends compte d'une lecture qui essaie d'être la plus naïve possible, en tant que rescapée d'un autre âge, en espérant que mes surprises servent d'éclairage, à celles et ceux qui souhaitent construire l'avenir.

Pour la cohérence de l'exposé et la compréhension de ma démarche, je me dois de rendre compte de l'état de ma réflexion au moment où j'ai entrepris l'étude actuelle en sciences de l'information et de la communication sous le titre « Femmes, hommes et parité communicationnelle » et d'autant plus que cette réflexion a fait l'objet de publications sur lesquelles je souhaiterais revenir sur la forme plus que sur le fond, dans la mesure où la matière de ma réflexion a des incidences sur la forme de la matière.

Je conserve le titre que j'avais donné dans un premier temps à ce compte-rendu, à savoir : Préalable.

B. Préalable

Je me suis imposé le devoir de consigner selon un ordre dynamique et logique qui puisse être compris par le sens commun l'évolution d'une réflexion dont la première trace a été publiée, en 2002, sous le titre : « Structuration de l'imaginaire à partir d'éléments lexico-sémantiques préexistant dans le domaine de la différenciation sexuelle en langue française »²⁷⁷.

Pour être claire et précise, je reprends ici les 6 derniers paragraphes de l'article en question et je donnerai au-dessous les corrections orthographiques et lexicales que j'imposerais à ces lignes si elles devaient être reprises aujourd'hui. J'en profiterai pour supprimer une courte phrase qui embrouillait le propos plus qu'il ne l'éclairait, celle où il est question d'un « neutre » qui est une aberration pour le genre humain, aberration introduite, par les tenants de l'ordre établi, dans le sens commun, aberration à laquelle peut se laisser prendre une pensée en construction, telle qu'était alors la mienne, où le mot « neutre » devrait être remplacé par « commun ».

Je pourrai ensuite synthétiser la recherche et sa conclusion.

Si je me contrains à utiliser un corpus qui est le mien dans ces prolégomènes, c'est en tant que matière de langue, et uniquement cela. Sachant qu'il me servira de mesure de traduction, il est le seul dont je puisse assurer la non-trahison. Cette écriture ayant été mon outil de laboratoire, je la mets à la disposition des sujets lecteurs comme un exemplaire à disséquer. Il est de deux sortes : une écriture à fonction argumentative et explicative et, en annexe, une écriture à fonction expressive et poétique.

1. Citation selon l'ancienne écriture (2002 : 81-82), extraite de l'article cité ci-dessus :

« [...] l'objectif de mon questionnaire était double. Il servait d'une part à vérifier s'il existait une distinction et une évolution dans l'acception des termes désignant la différenciation sexuelle selon les variables d'âge et de sexe, d'autre part, il permettait de faire émerger une certaine conscience linguistique auprès des usagers interviewés. Ce qui n'a pas manqué d'être.

« Mais puisque la féminisation des noms de métiers est dorénavant chose établie, on peut souhaiter que les filles (et les garçons) puissent recevoir d'autres images de l'identité féminine que ceux de mère, ménagère ou sage-femme. Car, si la langue est en effet un « instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse », n'est-elle pas aussi un instrument selon lequel l'imaginaire social en particulier se construit ?

« Et comment un androgyne peut-il analyser son expérience s'il n'a pas de terme pour se désigner ? Est-ce cette lacune dans la langue qui explique l'impossibilité manifeste, pour les parents confrontés au problème, d'accepter la double sexualité ou l'indifférenciation sexuelle de leur enfant ?

« Quoi qu'il en soit, puisque le linguiste peut être entendu par le législateur, n'y aurait-il pas intérêt à identifier les « cases vides » en syntaxe ? Je pense au neutre par exemple en français.

« Et dans la foulée des féminisations, est-il envisageable de concevoir la transformation du lexème homme en épïcène, ce qui permettrait de remplir la « case vide » correspondant au féminin du syntagme *grand homme* par *grande homme*.

« Pour finir, je dirai que l'objet de mon intervention était surtout de mettre l'accent, sinon sur une réalité linguistique quotidienne quelque peu monstrueuse, du moins sur un conditionnement sexiste de certaines langues et de poser des questions pour susciter des études orientées autant en psycho- qu'en sociolinguistique. »

²⁷⁷ Dans *L'Imaginaire linguistique* sous la direction de Anne-Marie Houdebine-Gravaud à L'Harmattan, collection Langue et Parole, 2002

Il va de soi qu'à partir de là, j'ai continué à chercher activement des solutions au problème du conditionnement sexiste. L'une d'entre elles s'est trouvée dans l'orthographe ou plutôt dans l'application du système linguistique français utilisé dans sa potentialité égalitaire. Les corrections qui suivent, appliquées au texte de 2002, en sont une proposition.

2. Texte avec corrections orthographiques (lexicales et grammaticales):

« [...] l'objectif de mon questionnaire était double. Il servait d'une part à vérifier s'il existait une distinction et une évolution, selon les variables d'âge et de sexe, dans l'acception des termes désignant la différenciation sexuelle, d'autre part, il permettait de faire émerger une certaine conscience linguistique auprès des **usagers et usagères interviewé·es**. Ce qui n'a pas manqué d'être.

« Mais puisque **l'homologation au féminin** des noms de métiers est dorénavant chose établie, on peut souhaiter que les filles (et les garçons) puissent recevoir d'autres images de l'identité féminine que ceux de mère, ménagère ou sage-femme. Car, si la langue est en effet un « instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse », n'est-elle pas aussi un instrument selon lequel l'imaginaire social en particulier se construit ?

« Et comment **un·e androgyne peut-il ou peut-elle** analyser son expérience si **elle** n'a pas de terme pour se désigner ? Est-ce cette lacune dans la langue qui explique l'impossibilité manifeste, pour les parents confrontés **à la situation**, d'accepter la double sexualité ou l'indifférenciation sexuelle de leur enfant ?

« Quoi qu'il en soit, puisque **la (ou le)** linguiste peut être **entendu·e** par **l'autorité législatrice**, n'y aurait-il pas intérêt à identifier les « cases vides » en syntaxe ?

« Et dans la foulée des **homologations au féminin**, est-il envisageable de concevoir la transformation du lexème homme en « **genre commun** », ce qui permettrait de remplir la « case vide » correspondant au féminin du syntagme *grand homme* par *grande homme*.

« Pour finir, je dirai que l'objet de mon intervention était surtout de mettre l'accent, sinon sur une réalité linguistique quotidienne quelque peu monstrueuse, du moins sur un conditionnement sexiste de certaines **pratiques de langues** et de poser des questions pour susciter des études orientées autant en psycho- qu'en sociolinguistique. »

3. Explications :

« *Usagers et usagères interviewé·es* » :

les deux sexes en effet étaient présents, « sexe » étant entendu dans le sens de « genre », l'accord commun s'impose. Le pluriel étant à son tour marqué par une même lettre pour les deux genres, point n'est besoin de séparer cette marque de la marque du genre le plus proche.

« *Un·e androgyne peut-il ou peut-elle analyser son expérience si elle n'a pas de terme pour se désigner ?* »

Ici, le mot « androgyne » porte en lui-même le double genre correspondant chacun à un sexe, /andro/ mâle et masculin, /gyne/ femelle et féminin, le déterminant de l'ensemble est donc porteur aussi des deux marques, le masculin et le féminin. Le pronom de reprise étant cependant spécifique à chaque genre en fonction « sujet », c'est la raison du verbe répété avec un sujet différent qui renvoie aux deux sexes puisque l'apparence de l'androgyne peut être assimilée pour certain·es à un homme, pour d'autres à une femme de même que la catégorie féminine ou masculine peut être intégrée ou revendiquée par la personne androgyne elle-même - choix et revendication d'alternance que certains pays (tel le Brésil, mais la France aussi à présent) permettent de rendre officielles pour un même individu.

Enfin le pronom féminin de la deuxième partie de la phrase obéit à l'accord de proximité avec le dernier pronom cité, dans la mesure où ils ont le même référent auquel on peut remonter par ricochets dans la phrase.

« *Les parents confrontés à la situation* »

Ici la correction a porté sur le changement lexical et non plus grammatical. Le mot « situation » a remplacé le mot « problème ». C'est une correction motivée par la nécessité d'actualiser un discours en l'objectivant. Mais cette actualisation et cette objectivation répondent à un souci d'ordre épistémologique. En effet, en utilisant le mot « problème » je subjectivise une situation. Or, ce n'est pas à moi de décider que cette situation est un problème car elle peut non seulement ne pas en être un pour les parents ou le sujet concerné mais être vécue au contraire comme un privilège selon l'histoire.

Quant à la correction grammaticale encore possible, elle porterait sur « confrontés » qui pourrait, par syllepse, être écrit « confronté-es ». En effet bien que le mot « parents » soit du genre grammatical masculin, il fait traditionnellement référence à deux personnes de sexe différent. Cependant il peut aussi faire référence à un seul parent ou à plusieurs du même sexe ou non. Dans la mesure où c'est un sujet qui fait actuellement débat dans la société française, je conserve l'ancienne orthographe par souci diplomatique.

« **La (ou le) linguiste peut être entendue par l'autorité législative** »

Dans cette partie de phrase, il y a eu trois corrections sinon quatre. La première porte sur la détermination du mot « linguiste ». Dans la mesure où « linguiste » est un mot commun aux deux genres, sa forme le rapprochant plus d'une forme féminine que masculine, ce n'est pourtant pas cette dernière raison qui a motivé le premier déterminant féminin mais tout simplement le fait que j'ai pensé à moi en l'écrivant, comme la plupart des hommes ne pensaient peut-être qu'à eux jusque-là en l'écrivant au masculin. A la différence de ces derniers, j'ai envisagé entre parenthèses l'éventualité de l'autre sexe (correspondant à l'autre genre). C'est aussi pourquoi le participe passé est accordé avec le point d'altérité pour signifier les différentes éventualités du genre humain qualifié de « linguiste ».

La dernière correction est une correction lexicale qui rectifie le sexisme masculiniste et autocratique du terme « législateur », celui-ci ne renvoyant non seulement qu'à un homme mais encore qu'à une toute puissance masculine qui légifère.

« *Et dans la foulée des **homologations au féminin**, est-il envisageable de concevoir la transformation du lexème homme en « **genre commun** »* »

« **Homologations au féminin** » a remplacé « féminisation », par souci de rigueur. « Féminiser la langue ? Non, mettre un terme à sa masculinisation »²⁷⁸ Oui. Employer le mot « féminisation » pour évoquer la forme féminine des noms qui peuvent avoir une forme masculine laisse entendre que ce serait un processus nouveau. Or les formes féminines et masculines sont intrinsèques à la langue française, que ce soit dans la continuité ou dans l'alternance, puisque l'accord en particulier oblige à faire varier la forme selon le genre. Cependant les formes féminines pour les substantifs en particulier ont une diversité diachronique et synchronique que n'ont pas les masculins. C'est pourquoi, il a été nécessaire en effet de réfléchir à l'homologation des formes officielles du féminin, en essayant de découvrir un système de règles applicables en fonction de l'étymologie ou de l'usage. L'étude de « La féminisation des noms de métiers » dirigée par Houdebine-Gravaud remplissait cet objectif. En revanche le travail de la commission dite de « féminisation » tant décriée par l'Académie française devait donner lieu à une homologation de certains féminins de préférence à d'autres.

Pour ce qui est de « **genre commun** » en remplacement de « neutre », la rectification est à la fois technique et épistémologique. Une telle confusion s'est installée dans l'utilisation du terme / épïcène / que celui-ci a donné lieu à plusieurs polémiques auxquelles j'ai assisté ou dans lesquelles j'ai été prise à partie.

Pour ma part, j'avais jusque-là, et particulièrement en 2002, considéré le terme dans la double acception que lui donne le Petit Larousse illustré et que j'ai reprise, me semble-t-il, dans mes articles publiés jusqu'en 2013. Selon cette double acception le qualificatif « épïcène » peut désigner un mot dont la catégorie grammaticale est exclusive, qu'elle soit

²⁷⁸ Viennot Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*, p.13

féminine ou masculin, mais dont la signification renvoie aux différents sexes de l'humain ou de l'animal, ainsi de :

« personne » (féminin en tant que nom et masculin en tant que pronom mais renvoyant dans l'un et l'autre cas aux femmes comme aux hommes)

« individu » (grammaticalement masculin mais désignant une femme ou un homme),

« être humain » (également masculin en tant que verbe substantivé mais renvoyant à la partie féminine comme masculine de l'humanité),

« souris », « baleine », les deux étant grammaticalement féminins mais désignant le mâle comme la femelle,

« animal » (masculin en tant que substantif mais renvoyant aussi bien aux animaux mâles que femelles)

« bête » (féminin en tant que substantif mais renvoyant également aux bêtes mâles ou femelles), etc

Mais il désigne aussi ce qui a été appelé « commun » par Nicolas Beauzée comme on le verra dans la deuxième partie et ce sont tous les mots qui, bien que désignant un être humain, ont une forme commune pour désigner un homme ou une femme. Et c'est la détermination par l'article ou par l'accord grammatical qui apporte l'indice de sexe.

Ex : journaliste, ministre, secrétaire, juge, poète, notaire... Tous ces mots peuvent se retrouver avec un déterminant féminin ou masculin selon qu'ils réfèrent à une femme ou un homme.

C'est parce que nous avons appelé « loi d'épicénie » cette capacité de la langue française de faire varier accord et détermination en fonction du sexe que nous avons, quelque peu abusivement peut-être, utilisé le mot /épicène/ pour qualifier ces mots dont le genre grammatical variait en fonction du sexe référentiel. Mais c'est aussi ce que faisaient André Martinet et le dictionnaire Larousse. Et c'est Julie Abbou qui a jeté le trouble dans ce bel ordonnancement quand en 2011, se situant d'un point de vue rhétorique, elle introduisit la notion d'hyperonyme pour qualifier les épicènes de la première catégorie, ceux qui ont un « genre grammatical fixe », qu'elle propose aussi d'appeler « épicène sémantique » alors qu'elle réserve l'appellation d' « épicène morphologique » à la deuxième catégorie celle que nous disons appartenir au « genre commun » dans la continuité de Beauzée et selon le schéma de Patricia Violi. Par ailleurs d'autres termes étaient venus remplacer sous différentes plumes les notions d'épicènes : d'ambigène utilisé par Kerbrat-Orecchioni et repris par Perry à bivalent utilisé par Khaznadar, sans que la distinction soit faite visiblement entre les deux sortes d'épicénie dont rend compte J. Abbou.

Encore une fois, la multiplicité des termes n'éclaire pas le propos pour autant sinon l'obscurcit. Ainsi, nous avons choisi dans le travail présent de mettre nos pas dans ceux de Beauzée, plutôt que d'emprunter les chemins ouverts par l'un·e ou l'autre de nos contemporains, car il faudrait encore y rajouter la notion d' « accord mixte » qu'introduit Pierre Fiala.

Or, nous souhaitons partir à la fois de plus loin dans le temps et de plus près géographiquement parlant, au plus près de notre propre plume avec cette injonction de Martinet toujours présente à nos oreilles : inutile de créer des mots où ils existent déjà !

Ainsi la transformation du lexème « homme » en genre commun se manifesterait avec la possibilité de l'accord féminin des différents déterminants ou qualificatifs. Mais alors le terme « femme » n'aurait plus de raison d'exister. Or le mot existe.

« (...) *conditionnement sexiste de certaines pratiques de langues* »

Ici la correction porte sur la responsabilité des sujets locuteurs et rompt avec l'idée que le langage viendrait uniquement « d'en haut » ou « des autres ».

Enfin j'ai remplacé « féminisation » par « homologation du féminin » dans le deuxième et l'avant dernier paragraphes par souci de cohérence. Cependant l'assertion première « la

féménisation des noms de métiers est dorénavant chose établie » ayant étonné Véronique Perry, je précise ici la contextualisation de ce dire.

4. Qu'est-ce que « Féminisation » veut dire ?

Dans l'optique d'un féminin oral fondateur de l'orthographe et donc des signes de l'écrit (le t du masculin *candidat* est motivé par le féminin *candidate*), **la féminisation n'est pas un problème linguistique mais un problème politique.**

D'ailleurs l'emploi du terme *féménisation* n'a jamais renvoyé à la langue avant la commission de 1984. Evoquer la féminisation c'était jusque-là évoquer la présence des femmes dans certains métiers sinon dans tous. Dans les sociétés traditionnelles, quand les hommes sont occupés à s'entretenir, il faut bien entretenir le fonctionnement vital de la société, dont le rôle est réservé aux femmes.

La commission présidée par Yvette Roudy n'a jamais voulu qu'officialiser un état de fait qui s'est manifesté depuis le droit de vote reconnu aux femmes et la présence de celles-ci dans toutes les fonctions institutionnelles. Un Etat autoritaire aurait imposé à son administration l'inscription systématique de l'alternance féminin/masculin dans tous les décrets, textes de loi et notices administratives, en se référant à ce qui existait déjà au Moyen-Age par exemple. Mais, même un Etat autoritaire doit décider des termes exacts et univoques à faire figurer dans les textes.

Or, nous reconnaissons avec Béatrice Fracchiolla la « diversité morphologique du féminin »²⁷⁹ peut-être parce que le féminin des individus a en français, et depuis Napoléon en particulier, une vie essentiellement orale si l'on exclut les registres où est consigné leur métier auprès de leur nom. Le code napoléonien ayant placé les épouses sous la tutelle de leur mari et les filles sous celle de leur père leur désignation officielle passait par celle des maris ou des pères. Et enfin, les femmes de l'aristocratie étaient exclues, depuis la loi appelée « salique »²⁸⁰ en particulier, du pouvoir exécutif autant que législatif.

Deux exemples francophones aux parcours opposés permettront de mieux cerner la situation. Celui de *demanderesse* et de *Suisseuse*.

Mais ayons d'abord à l'esprit que le français ne s'est imposé à l'écrit de façon généralisée qu'à partir de décisions politiques qui faisaient force de loi, c'est-à-dire à partir d'un moment déterminé par une date. C'est ainsi que le terme *demanderesse* fut inscrit dans les arrêtés judiciaires au moment où le suffixe -esse était « à la mode » pour désigner la population féminine sur le modèle de *altesse* (voir *prêtresse*, *papesse*, *doctoresse*, *maîtresse*). Et c'est ainsi que ce terme est toujours employé dans le langage juridique en France alors qu'il n'a plus d'existence vivante, c'est-à-dire dans la langue orale. C'est le mot *demandeuse* qui a prévalu en diachronie par une reconfiguration structurale du féminin, et du masculin par la même occasion, et cela dans la mesure où féminin et masculin sont en français les catégories systémiques de la langue.

Le terme *Suisseuse* est au contraire un terme qui désigne les femmes citoyennes du pays suisse et qui n'a pas été inscrit en tant que tel dans la Constitution suisse. La forme commune aux deux genres de l'adjectif *suisse* a entretenu la confusion un peu comme l'épicénie du terme *homme*, dérivé de l'*homo* latin, entretient toujours la confusion en français alors qu'il a pris la place du *vir* latin et ne devrait donc plus désigner les hommes et les femmes puisque, de la sorte, il présente les *femmes* comme une sous-catégorie d'*hommes*. Il se trouve que, pour ce dernier cas, le problème persiste parce que cette croyance corrobore des écrits religieux

²⁷⁹ Fracchiolla Béatrice (2008) « Anthropologie de la communication : la question du féminin en français ». CORELA – Volume 6 (2008) Numéro 2, publié en ligne le 15 décembre 2008, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=286>, consulté le 10/07/2014

²⁸⁰ Loi qui, selon les recherches d'Eliane Viennot, « est enfin au point » dans les années 1640, in Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin, p.

dont la prégnance s'exerce dans l'éducation de plusieurs franges majoritaires de la population occidentale si ce n'est mondiale²⁸¹.

Pour revenir à *Suisse*, le problème a été soulevé politiquement quand il s'est agi d'officialiser législativement la participation électorale de la population féminine suisse.

Le terme *Suisse* n'ayant pas été enregistré dans les textes et perdurant dans la langue orale, l'acceptation du droit de vote des Suissesses en a été d'autant retardé, de la même façon que ce qui s'est passé en France avec « l'interprétation que fit le Conseil d'Etat de l'incapacité électorale des femmes, dans ses arrêts des 15 et 22 novembre 1935, suite à la requête de Louise Weiss. Le Conseil avait considéré que [l'autorité législative], en donnant le droit de vote « à tous les Français », n'avait pas pensé aux femmes, bien qu'[elle] n'ait jamais explicitement mentionné leur incapacité politique dans aucune loi. »²⁸²

D'un point de vue strictement linguistique, tous les mots qui désignent l'humain peuvent prendre, en français, la marque du féminin ou du masculin grâce à l'article qu'ils s'adjoignent au singulier (*la, le, un, une*) du moins quand le mot commence par une consonne. Pour ce qui est de l'alternance des suffixes, des règles d'usage se sont installées dans la mesure où les adjectifs sont soumis à cette alternance sans état d'âme. Ce qui fonctionne pour les adjectifs peut fonctionner stricto sensu pour les noms qui désignent les humains, sauf lorsqu'un autre usage est en cours comme il peut arriver à l'intérieur de la francophonie. Mais c'est une concurrence qui ne doit pas mettre en péril la fonction informative de la langue qui peut faire force de loi, comme on vient de le voir.

5. Une affaire d'Etat

En fait, ce qui ne devait être qu'une régularisation de routine pour la mise en concordance des usages oraux avec les usages administratifs est devenu une **affaire d'Etat** qui a permis de révéler les blocages et les verrouillages de la pensée qu'avait entraînés la fossilisation de l'usage du masculin dominant.

La division sexiste du travail étant un de ces blocages, l'on peut dire à présent que la féminisation comme la masculinisation sont des problèmes politiques et sociétaux et non pas linguistiques.

Régulariser pourtant la pratique linguistique est envisagé comme un levier pour aider la résolution du problème sociétal. C'est pourquoi ont fleuri des manuels de conseils pour une rédaction non sexiste.

Mais lorsque ces manuels conservent le respect anachronique d'une généralisation au masculin, non seulement ils ne résolvent rien mais ils accentuent le problème puisqu'ils font croire à une subordination du féminin au masculin alors que ce qui est devenu une économie linguistique pour l'écrit avec le masculin au pluriel peut se faire de la même façon avec le féminin au pluriel²⁸³ et, quoi qu'il en soit, n'est une économie que pour le genre des inanimés. Pour la désignation des humains, cette économie est contre-productive puisqu'elle ne répond pas à la fonction informative et référentielle de la langue.

6. MAIS TOUT PROBLEME A UNE SOLUTION...

Après avoir observé que cette masculinisation était aussi un problème épistémologique parce qu'elle révèle le monopole d'un point de vue masculin sur la connaissance qui considère le genre humain féminin comme une extension du genre humain masculin, il apparaît comme une évidence à présent que c'est en laissant parler l'égalité dans la langue française, dont le féminin oral est la référence pour l'écriture, que la rédaction égalitaire doit être pensée.

²⁸¹ Ici le soulignement en vert de mon logiciel qui propose un masculin est encore un symptôme de la non prise en compte des hiérarchies syntaxiques dans la langue française.

²⁸² Commission générale de terminologie et de néologie, Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, octobre 1998, p. 46, note 68

²⁸³ Une utilisation économique de ce féminin est faite page 111, avec commentaire note 260.

Les termes ne sont pas neutres car chargés de connotation, c'est pourquoi au terme d'*androcentrisme* auquel l'étymologie grecque confère une respectabilité scientifique, j'utiliserai le terme de *nombrilisme* qui renvoie plus simplement à une corporalité infantile plus proche de ce que me semble être cette affirmation capricieuse de revendication autoritaire. En fait, l'*androcentrisme* est une pratique féminine et le *nombrilisme* une pratique masculine pour qualifier le même type d'usage linguistique.

Ainsi ma formulation de 2002 (p.82) selon laquelle « *la féminisation des noms de métier* (était) dorénavant chose établie » ne renvoie qu'à la reconnaissance officielle du féminin professionnel. J'avais en exemple à l'esprit un numéro du bulletin officiel (B.O.)²⁸⁴ qui recommandait à l'Education nationale, à laquelle j'appartenais aussi, l'écriture du féminin *rectrice*, pour désigner la personne qui est à la tête d'un rectorat, le masculin étant *recteur*.

Entre temps, la rédaction mensuelle du périodique que j'ai déjà évoqué m'a permis d'évoluer dans ma pratique de la langue pour répondre à une rigueur informationnelle qui me semblait inconditionnellement relever de la déontologie journalistique.

C'est pourquoi j'ai été amenée à proposer cette « actualisation de l'accord en français » lors du XXXI^e colloque de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, où je suggérai de considérer deux pôles: « *celui des noms dont le genre est arbitraire* » et « *celui des noms dont le genre est motivé par le sexe* » (2008 : 414). A la suite de cette intervention²⁸⁵, il m'a été conseillé par un professeur d'IUFM qui souhaitait introduire cette perspective dans la formation des maîtres de proposer mon point de vue à l'Inspection générale de l'Education nationale. Ce que j'ai fait sans jamais recevoir de réponse à ma demande de rendez-vous.

Il m'a également été confirmé par une linguiste roumaine que le neutre dans les langues où il existe ne correspond pas à l'humain. Elle pensait, j'imagine, à ce que Véronique Perry nomme « *le tiers* ». Et enfin, c'est là que Colette Feuillard m'a demandé l'article où elle souhaitait que j'insiste sur ce point de vue informationnel pour la revue *La Linguistique*.

Une première rédaction en a été refusée parce que jugée « trop anecdotique » par le comité de rédaction de la revue. Elle était intitulée *Féminin, masculin, impersonnel, indéfini*.

Dans la mesure où cette version avait été lue devant un public non initié lors d'un débat hebdomadaire dans une association qui a la double casquette de « Maison de chômeur-euses » et de « Centre social » en milieu urbain et que la personne qui avait souhaité me faire

²⁸⁴ Extraits de : Impact de la féminisation de la langue française au Premier Forum Mondial à Québec
« M. Lionel Jospin, Premier ministre en son temps a souhaité que la féminisation des appellations professionnelles soit entrée dans les us et coutumes et a demandé aux administrations, par sa circulaire du 6 mars 1998, « de recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre pour les termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant (par exemple, la secrétaire générale, la directrice, la conseillère) ». Il a également demandé à la commission générale de terminologie de faire le point sur l'état de la question et à l'Institut national de la langue française (INaLF) d'établir un guide pour les usagers contenant des recommandations sur les formes féminines les mieux adaptées aux usages.

Le Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°10, du 9 mars 2000, est consacré aux appellations professionnelles, plus particulièrement à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Le texte est adressé à tous les directeurs et directrices de services et d'administrations du ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie. Le ministre de l'époque, Monsieur Allègre, rappelle que la suppression de toute discrimination entre les sexes constitue un principe général du droit, et que l'un des moyens de parvenir à la réalisation concrète de cet objectif consiste à féminiser les appellations professionnelles. »

« **Quelques dates à retenir:** **11 mars 1986** : [Circulaire du Premier ministre](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre ; **6 mars 1998** : [Circulaire du Premier ministre](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre ; **Octobre 1998** : [Rapport de la commission générale de terminologie et de néologie](#) sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre; **2^e trimestre 1999** : [Guide d'aide à la féminisation](#) des noms de métier, fonction, grade ou titre de l'institut national de la langue française, préfacé par Lionel JOSPIN ; **6 mars 2000** : [Note du ministère de l'éducation nationale](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (B.O.E.N. du 9 mars 2000) »

²⁸⁵ « Proposition d'actualisation de l'accord en français » dans *La Diversité linguistique*, Alexandre Veiga et Maria Isabel González Rey (Eds), Axac, Lugo, 2008.

intervenir a beaucoup regretté que cet article ne soit pas publié dans l'état parce qu'il avait eu un succès, notamment auprès des jeunes hommes du quartier, qu'aucun débat qu'elle avait initié jusque-là n'avait eu, j'ai décidé de le publier en l'aménageant en fonction des réactions de l'auditoire qui ont été intégrées à cette version internautique²⁸⁶ sur mon blog sous le titre « *Génie bafoué de la langue française* »²⁸⁷.

Une nouvelle version a donc été rédigée pour *La linguistique*. Pour être sûre de respecter l'esprit scientifique de la revue, j'ai utilisé comme base de ma démonstration l'article qu'André Martinet, créateur de la revue, avait publié sur le sujet, celui-ci étant intitulé *Genre et sexe* (1999 :5-9). J'ai intitulé le mien *Sexe et genre en français*²⁸⁸ en reprenant précisément les exemples qu'André Martinet avait utilisés 11 ans plus tôt²⁸⁹.

C'est la considération du « savoir situé » qui a motivé à la fois le renversement des termes du titre et la précision « *en français* ». En effet, comme écrit dans l'introduction de l'article, « le point de vue de l'être humain qui est naturellement homme ou femme (exceptionnellement androgyne) détermine sa réflexion (dans tous les sens du terme) sur l'objet. » (2010 : 113)

Nos conclusions s'en sont trouvées opposées.

J'ai pourtant appliqué la rigueur martinétienne de l'analyse dans le cadre fixé par lui mais j'étais libérée de la subjectivité masculine et des œillères qu'elle s'est forgées en contraignant l'usage de la langue selon son unique perspective.

Je cite ici le dernier article où j'étudie l'article d'André Martinet :

« André Martinet avait commencé à s'intéresser au sujet à la fin de sa vie. C'est l'année-même de sa disparition qu'il avait préparé l'article intitulé *Genre et sexe* où, à partir d'un article de journal, il comptabilise l'emploi informatif du genre. Cependant, dans la comparaison qu'il fait, au préalable, entre la langue française et la langue anglaise, il dit, à propos de celle-ci, qu'elle « a su se débarrasser des genres ».²⁹⁰

Nul doute que s'il avait eu l'occasion de prolonger son travail, il serait revenu sur cet implicite à la fois subjectif, pour ce qui est du jugement porté sur la langue, et quelque peu caricatural, pour ce qui est de la notion de « genre ». En fait, dans le développement qui suit, nous verrons que le jugement négatif est porté uniquement sur le genre grammatical dans sa manifestation orthographique. Voici les deux extraits qui attestent de ce jugement :

« (...) l'arsenal formel qu'entraîne le *genre* masculin est superfétatoire. »²⁹¹

« L'arsenal des accords est donc inutile dans le cas des féminins. »²⁹²

Cependant, notre auteur et maître reconnaît la « valeur distinctive » du genre « dans le cas de l'homonymie orale, *le père, la paire* », « comme dans *le voile, la voile* ».

Et son objectif était plutôt de questionner la valeur distinctive de l'accord des participes passés et leur respect dans l'usage oral en rapport avec les « prescriptions orthographiques ».

²⁸⁶ j'utilise l'adjectif internautique sur le modèle de l'adjectif « nautique » en français qui fait référence à la navigation maritime, pour réserver « internaute » à la désignation épicienne de l'humain qui fait également référence à la navigation maritime mais dans son caractère de sujet acteur : la navigatrice ou le navigateur.

²⁸⁷ <http://contre-la-precarite-et-le-sexisme.blogspot.com>

²⁸⁸ In *La linguistique*, PUF, vol 46, 2010-1, Paris, p.113-120

²⁸⁹ Dans la note 1 de mon article *Sexe et genre en français*, p.113, j'ai malencontreusement daté de 1985 l'article de Martinet auquel je renvoie et dont il faut corriger la date qui est 1999, l'année-même de sa mort.

²⁹⁰ A. Martinet, *Genre et sexe*, p.6

²⁹¹ L'article ayant été publié après la mort d'André Martinet, je n'ai pas eu l'occasion de lui demander quel est « cet arsenal formel » auquel il fait allusion. Il est possible que ce soit toutes les lettres muettes qui terminent les mots masculins, le *s* de *soumis* le *t* de *dit* et de *président*, qu'il faudrait alors écrire *présidan*, mais le masculin vu et entendu risque alors de créer une *présidane*. Il est plus probable cependant qu'il ait pensé alors à tous les accords irréguliers du masculin pluriel, en particulier tous ceux qui se présentent en *aux* plutôt qu'en *als* face au *ales* du féminin pluriel (« infernal·e, infernales, infernaux ; médical·e, médicales, médicaux »).

²⁹² *Ibid*, p. 8

Notre point de vue ne pouvait que différer de celui du maître puisque nous appartenons au sexe qui est effacé dans la désignation du pluriel (y compris adjectival ou participial) quand il est en présence de l'autre sexe. Et nous avons bien conscience que l'information sur le sexe donnée par l'accord est perdue dans bien des cas. C'est précisément la base de notre réflexion débouchant sur la mise en acte d'une expression sinon égalitaire, du moins paritaire, qui nous a finalement conduite à découvrir la richesse non exploitée de la langue française dans sa dimension grammaticale.

Ainsi, nous dirions plutôt de notre côté : « La langue française a la chance d'avoir conservé les genres ».

En effet, André Martinet a fait l'étude sur 261 substantifs qui apparaissaient dans « un article paru dans le supplément Télévision du Monde du lundi 12 avril, p. 4 et 5, intitulé « Laure Adler impose son style » et consacré à sa désignation à la direction de France-Culture par Jean-Marie Cavada, président de Radio-France. »²⁹³ Sur ces 261 substantifs, 129 sont masculins et 132 féminins. Parmi ceux-là, écrit-il,

« on en compte 5 qui désignent un homme ou un mâle et 7 qui désignent une femme, dont 3 fois *directrice* en référence à Laure Adler, donc au total 12. »

Il continue ainsi :

« Les masculins sont *président, homme, adjoint, singe* et *père*. Parmi eux, *homme, adjoint* et *singe* désignent nécessairement des mâles »²⁹⁴.

Pour ma part, je n'aurais pas été aussi catégorique dans l'assertion, sachant que le mot *singe* est un générique employé pour désigner indifféremment une femelle ou un mâle. En revanche, j'aurais classé *père* dans la liste de ceux qui « désignent nécessairement des mâles ». L'article ayant été écrit en 1999, la notion de père féminin (renvoyant au statut de géniteur tenu par une femme, ou l'inverse) ou de mère masculine (renvoyant au statut de génitrice tenu par un homme, ou l'inverse) qui pourrait s'immiscer dans l'actualité médiatique d'aujourd'hui n'avait pas encore cours. A moins que « père » ait eu, dans le texte, une dimension métaphorique, comme me le suggère F. Baider.

Or c'est la référence à l'oral qui est ici convoquée par André Martinet. *Père* se disant comme *paire*, c'est le genre qui fait la différence. Mais c'est au singulier seulement. Et, comme il le dit lui-même, « les contextes pourraient, sans doute, suffire à maintenir la distinction. » Par ailleurs *père* et *pair* sont tous deux masculins et ici c'est l'écriture qui fait la distinction, de même qu'entre *la maire* et *la mère*.

Quoi qu'il en soit, ce conditionnel ou irréel du présent, « *pourraient* suffire », renvoie à une virtualité du français où n'existeraient plus les genres. Or, ce ne serait plus du français. Le masculin et le féminin sont consubstantiels à la langue française en tant que langue romane, la répartition quasi égalitaire des féminins et masculins relevés dans l'article en question en est une illustration.

Quant à *président* qui est aussi enlevé de la liste, c'est parce que certain·es « emploient *le président* en référence à une dame », selon le même auteur, ce que l'on ne conteste pas en effet, mais alors, l'on peut enlever aussi *adjoint* qui peut renvoyer d'autant plus facilement « à une dame » que l'article déterminé s'élide devant ce mot, et nous pouvons attester de cette pratique dans certaine(s) commune(s). Nous sommes là, en effet, dans le cadre des fonctions officielles pour lesquelles les hommes se sont longtemps réservé le monopole et auxquelles certaines femmes accèdent tout en craignant d'y imposer leur sexe avec la même légitimité que les hommes y ont imposé le leur²⁹⁵. Nous renvoyons à l'actualité traitée ici-même à propos de la joute Mazetier-Aubert à l'Assemblée nationale.

²⁹³ Ibid, p.7

²⁹⁴ Ibid, p.8

²⁹⁵ Selon Cerquiligni, les féminins attestés depuis le Moyen âge dans la langue française ont été relégués à l'inexistence suite à l'éviction par le pouvoir politique des femmes dans la vie publique. Ayant été assignées à un statut marital, les femmes se sont retrouvées nommées sous le titre féminisé du mari, ce que Cerquiligni appelle le « féminin conjugal ». Il explique de la sorte le comportement de celles qui, au xx^{ème} siècle, ont tenu à

« Mais, encore une fois, c'était un début de réflexion de la part d'André Martinet et nous nous devons de la poursuivre en reconsidérant d'une part la distinction écrit/oral ou graphie/phonie, ce qui nous a conduit à la distinction genre apparent/genre non apparent, d'autre part la distinction pôle arbitraire/pôle motivé et enfin celle des points de vue qui peut transformer du tout au tout la lecture du monde.

Et c'est par cette mise en avant du point de vue que nous avons commencé en inversant les termes du titre dans l'article demandé. *Sexe et genre en français* place en effet le *sexe*²⁹⁶ avant le *genre*. La précision *en français* est également indispensable dans la mesure où elle donne à *genre* la dénotation grammaticale qui est alors la sienne en tant que contrainte morphosyntaxique. »²⁹⁷

A partir de là, utilisant mon privilège intellectuel d'être femme, privilège²⁹⁸ parce que permettant un regard critique sur la langue de l'autre, j'ai pu faire intervenir ma vigilance sur ma propre langue. Et j'ai donné régulièrement le bilan de l'avancée de ma réflexion et de ma pratique à la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle dont deux membres ont été mes premières maîtres en Sciences du langage.

C'est pourquoi au colloque de Minsk, Biélorussie, en 2009, j'ai présenté ma réflexion sous le titre *Sexe et genre* d'où j'extrait un passage commun aux deux articles, les seuls éléments qui changent sont les connecteurs logiques : « Or » dans l'article de La linguistique, « En effet » dans la communication des Actes, ce sont les éléments qui correspondent aux trois points à l'intérieur des parenthèses :

« (...) autant le genre déterminé par le nom s'inscrit dans une diachronie évolutive plus ou moins stable, autant le genre déterminé par le sexe véhicule une information qui renvoie à un élément de l'expérience humaine dont la langue est le vecteur communicatif. » (2010 : 115 et 2010 : 282)²⁹⁹

La figure qui paraît dans l'article « L'homme et son genre » (2012) est une schématisation de l'idée présentée dans cette phrase.

conserver le masculin d'un titre, pour ne pas être confondues avec des épouses. L'émergence de l'identité pourrait être ici convoquée pour élargir la réflexion.

²⁹⁶ Le *sexe* en question n'est pas celui de l'objet énoncé mais du sujet énonciateur.

²⁹⁷ Pradalier N Du rébus au point d'altérité, publication en cours

²⁹⁸ Voir Donna Haraway : « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », et Marlène Coulomb-Gully « Inoculer le Genre » 2014

²⁹⁹ Ibid et *Sexe et genre* dans *Prosodie, traduction, fonctions*, Liliya Morozova et Erich Weider éd., E.M.E (Editions Modulaires Européennes) & InterCommunications, 2010, Bruxelles-Fernelmont, p. 281-284

Un premier schéma, que je donne ci-dessous, a été simplifié suite à l'explication qui m'a été demandée de « submorphémique ». En effet, je venais de découvrir moi-même le terme à l'occasion d'un colloque à la Maison de la Recherche de Toulouse Mirail et je me jugeais peu qualifiée pour en expliquer la teneur à des linguistes qui m'avaient largement précédée dans la connaissance. J'ai préféré enlever tout simplement l'indication qui, somme toute, n'était pas indispensable et faisait simplement le lien entre ce qui m'avait apparu être le domaine de recherche d'une protolangue (ou prélangue ?) et la dynamique synchronique à l'œuvre en ce XXIème siècle.

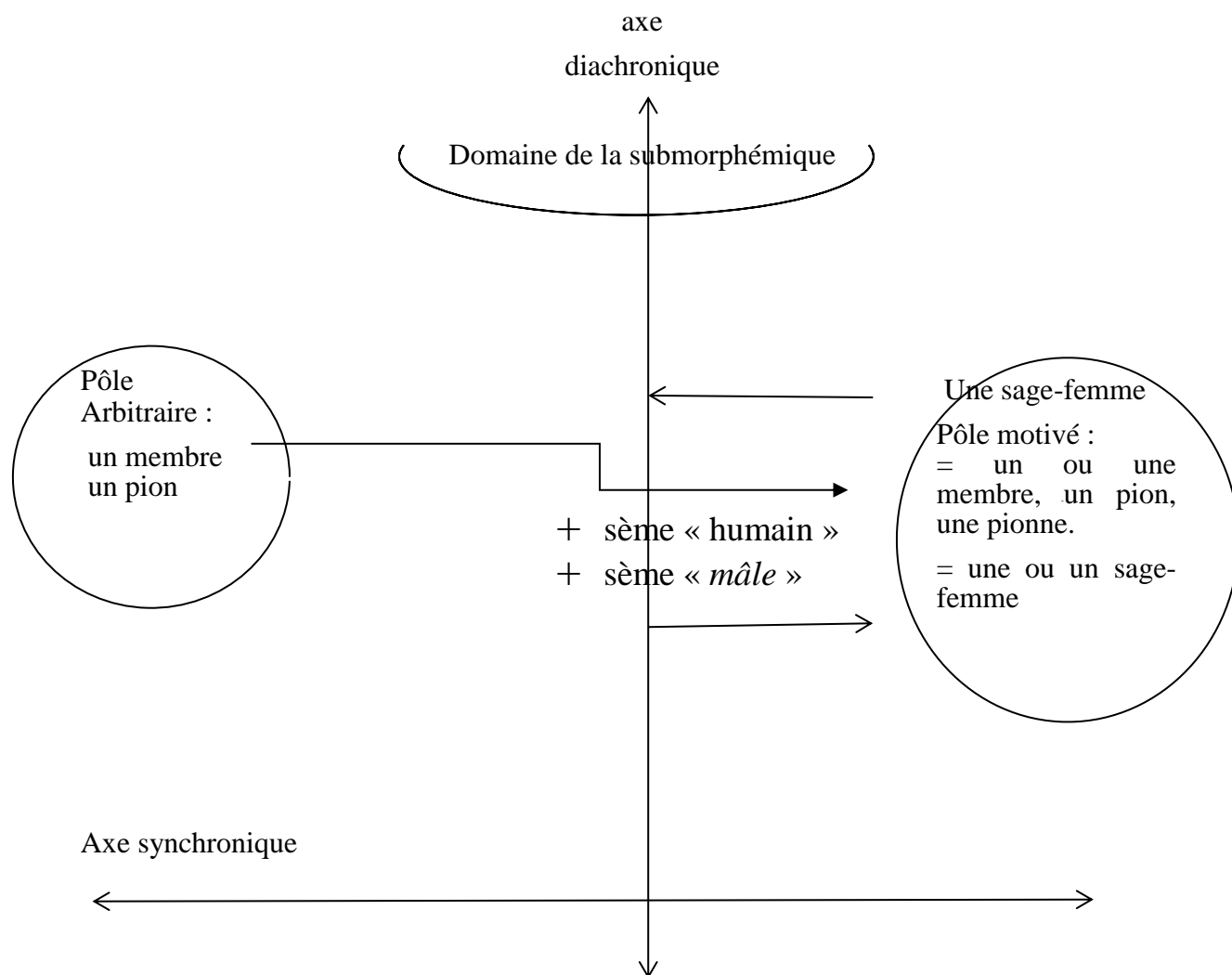


FIGURE 2 : DYNAMISME DU GENRE

7. Pratiques d'écriture

Suite à mon intervention de 2007, j'ai demandé un entretien à l'inspecteur Général qui m'avait octroyé le CAPES, mais je n'ai pas eu de suite à mon courrier. Ainsi, puisque l'Institution faisait la sourde oreille à mes propositions, j'ai poursuivi mes recherches dans le domaine de l'unique expression écrite, dans la mesure où celle-ci m'était nécessaire pour ma pratique communicationnelle.

Les signes graphiques permettant de manifester la présence des deux sexes (ou plus) qui composent le genre humain ont donc été mes objets de recherche durant les années qui ont suivi ma contribution au colloque de Lugo.

Pour situer le début de ma réflexion je me permets de citer deux passages de l'article publié dans les Actes *La diversité linguistique* :

« Dans une communication immédiate devenue planétaire et accessible à tous publics sans formation préalable, contrairement aux lettré(e)s des siècles passés, il est d'autant plus important de soigner le sens directement transmissible. » (2008 : 414)

Ici, la parenthèse qui entoure la « voyelle grammaticale » pourrait se justifier si l'on pense en effet que la référence académique renvoyait aux lettrés bien plus qu'aux lettrées puisque celles-ci ont été consciemment et volontairement éliminées des références depuis la création de l'Académie française.

Mais le passage qui suit montrera précisément le début d'une réflexion, celle qui est entre parenthèses, sur la pratique de la *diversité sexuée*, pour reprendre les termes du titre du poster présenté à Corfou deux ans plus tard :

« Si je suis particulièrement sensible à cet aspect de la réalité, c'est que je rédige moi-même un périodique d'actualités locales et que je me retrouve, par là-même, dans la position de celle qui rend compte par écrit d'une information publique. J'ai donc adopté pour ce faire, à l'exemple d'un journal que j'avais eu l'occasion de feuilleter, une règle d'accord distincte en genre quand il s'agit d'êtres humains, avec la marque du féminin entre parenthèses au pluriel comme au singulier (d'autres l'écrivent entre tirets, ou entre barres obliques, ce qui peut paraître moins hiérarchisant) quand il y a présence attestée ou éventuelle d'individus féminins. Car, encore une fois, c'est de la fonction informative du langage dont il est question. Pour obéir en effet à la loi du moindre effort³⁰⁰, l'apparente économie que représente l'uniformisation de la forme masculine fait perdre à la langue sa fonction informative puisqu'elle empêche de faire la distinction entre un groupe exclusivement composé d'hommes et un groupe mixte. Cette fonction n'est conservée que dans le cas où un groupe est formé exclusivement d'individus féminins puisque, dans ce cas, la marque du féminin coexiste avec celle du pluriel. » (2008 : 414-415)³⁰¹

Le bilan de ma réflexion sur les signes graphiques intitulé « *Expression de la diversité sexué* » a été présenté à Corfou en 2010 et c'est à cette occasion que m'a été signalé, comme je l'ai déjà dit, un signe que je ne connaissais pas encore, le point au milieu de la ligne, « point médian » : [·] et qui paraissait dans la thèse que Daniel Elmiger venait de présenter où il faisait un inventaire des signes qui servent à l'expression du genre commun, qu'il n'appelle pas ainsi puisqu'il parle de « féminisation ».

³⁰⁰ Notons que la « loi du moindre effort » s'exerce aussi bien dans la réception que dans l'émission, ce qui la rend inapte à expliquer une quelconque règle linguistique, à moins qu'elle explique l'incommunicabilité et la violence des rapports entre êtres humains.

³⁰¹ J'ai corrigé une coquille du texte publié où « où » était écrit sans accent. Et je pourrais également corriger le contenu du propos qui est une vision idéalisée du respect des règles grammaticales dans le discours. De plus en plus, à ce qu'ont noté plusieurs de mes informatrices qui y sont sensibles, la généralisation du pronom masculin est appliqué aussi à un groupe féminin. J'ai noté, de mon côté, que dans tous les discours où j'ai entendu le mot « personnes » employé, il est repris systématiquement par le pronom masculin pluriel « ils » alors que le respect de la grammaire demande un pronom féminin pluriel !

C'est celui-là que j'ai désormais adopté dans mon écriture et que je nomme « point d'altérité » car sa discrétion, son originalité et sa fonctionnalité le rendent à présent indispensable. Il va de soi qu'il est essentiellement utilisé dans l'accord grammatical, singulier ou pluriel et à toutes les personnes, y compris à l'indéfini « on ».

Il restait ensuite à m'intéresser au lexique lui-même et aux connotations négatives, infériorisantes et méprisantes dont sont affublés les termes désignant l'humain féminin, en me proposant de « débusquer les habitudes sexistes qui conditionnent l'usage de la langue »³⁰². C'est précisément l'objet de l'ouvrage³⁰³ de Fabienne H. Baider publié en 2004.

La fabrication des dictionnaires, dans l'ordre et l'importance qu'elle accorde aux deux sexes, est à revoir dans un principe d'égalité avec la permutation comme outil de vérification et la symétrie comme proposition de correction. Une comparaison entre plusieurs dictionnaires a montré également qu'**aucun** exemple littéraire utilisé pour illustrer une soi-disant vision négative des femmes **n'était probant**. Autrement dit, nous prouvons que les grands auteurs n'ont pas la misogynie que leur prêtent les fabriquant-es de dictionnaires, dit-es lexicographes.

L'étude porte sur la comparaison de traitement des lexies *mâle* et *femelle* dans plusieurs dictionnaires français (2012 : 103-109). Je ne me suis intéressée à ces deux lexies que dans leur désignation de l'humain. Mais la recherche de F. Baider, qui porte sur les mêmes termes et va plus loin en incluant la botanique et la technologie, me permet de formuler une proposition pour la définition des pièces que l'on appelle mâle et femelle. A partir des définitions qu'elle a relevées (2004 : 161) dans le Petit Larousse Illustré de 1959 à 1978 et qu'elle met en face à face :

TABLEAU 1 : HOMMES GALANTS FEMMES FACILES, P.161, FABIENNE BAIDER

« PIÈCE MÂLE	PIÈCE FEMELLE
Se dit	Se dit
d'une partie	d'un instrument
d'un instrument	d'un outil
d'un organe	
qui entre dans un autre	qui est creusé
	pour en recevoir un autre
	appelé mâle »

Nous pourrions proposer un type de définition dépolluée des connotations hiérarchisantes dont l'assymétrie est manifeste dans la présentation en tableau où « le principe mâle » est présenté comme « l'actant » (Baider 2004 : 161). Ce traitement n'est cependant pas propre aux dictionnaires, il contamine aussi les romans où la femme est régulièrement présentée en second³⁰⁴ même si dans le cadre de la perspective c'est elle qui est vue en premier. C'est aussi le traitement syntaxique réservé aux mâles dans plusieurs publications, comme l'ont noté Natacha Chetkuti et Luca Gréco³⁰⁵ dans la continuité de ce qu'avait largement étudié Claire Michard en 1988. C'est aussi un point de vue qui s'entend dans une analyse critique supposée dénoncer le sexisme mais qui l'intègre à son tour en présentant par exemple une candidature de femme comme mise en avant par un « ils » censé renvoyer à un groupe d'hommes comme

³⁰² Pradalier N. « Pour une dénotation objectivée », *Lexiques Identités Culture*, QuiEdit, Vérone, Italie, 2012, p.105

³⁰³ Baider Fabienne H. *Hommes galants, femmes faciles*, Étude socio-sémantique et diachronique, L'Harmattan, novembre 2004

³⁰⁴ Exemple dans *Le livre du voyage* de Bernard Werber, p. 28 « l'appartement de ton voisin du dessus, et son corps, son chien, sa femme, son réfrigérateur, son plafond (...) »

³⁰⁵ Chetkuti, Natacha et Gréco, Luca, *La face cachée du Genre*, 2013

si une femme ne pouvait elle-même se mettre en avant en tant que « sujet actant », comme si elle ne pouvait pas ne pas se penser sans être pensée « objet ». ³⁰⁶

Voici ma proposition de symétrie dictionnaire :

TABLEAU 2 : SYMETRIE FEMELLE MALE N. PRADALIER

PIÈCE FEMELLE	PIÈCE MÂLE
Se dit	Se dit
de la partie concave, ou creusée	de la partie convexe, ou proéminente
d'un instrument	d'un instrument
qui s'ajuste à la partie convexe	qui s'ajuste à la partie concave
appelée « pièce mâle »	appelée « pièce femelle »

Après cette intrusion dans l'actualité de mon travail, je reviens à l'étape maîtresse qui a guidé ma recherche sur le terrain de l'éducation.

Il restait en effet à introduire l'égalité dans l'enseignement de la langue. J'ai suggéré, au colloque pour la formation des enseignant·es à l'égalité fille/garçon (Toulouse 2010), un travail sur des textes littéraires et en particulier sur le début des Confessions de Rousseau que je présenterai dans la partie « Didactique ».

Enfin, le point d'altérité et une nouvelle revue qui est le versant pratique de la thèse ont été présentés au XXXIII^e colloque de la SILF à Oaxaca au Mexique en octobre 2012. Cette présentation sera consultable dans les Actes.

Ces différents points seront, bien entendu, repris et développés dans mon travail actuel. Je souhaite à présent revenir sur la comparaison des deux rédactions de la même pensée présentées ci-dessus et que l'on peut considérer comme deux états de langue. Le premier pouvant être appelé traditionnel ou archaïsant suivant le moment où l'on se place sur l'axe diachronique, le second pouvant être appelé « moderne » ou « à venir » selon notre degré d'optimisme.

8. Argumentation pour la réécriture du texte de 2002

Nous avons eu affaire ici à un texte explicatif, informatif et argumentatif soumis à l'analyse de discours. L'autrice du texte d'origine et l'autrice de l'analyse étant la même, la légitimation du texte d'arrivée en est validée, puisque non susceptible de trahison du sens.

Les dix ans qui séparent les deux versions permettent de voir à l'œuvre le travail de réflexion qu'entraîne un discours prônant l'égalité des sexes.

Le discours prônant l'égalité des sexes étant officiel, public et injonctif, y compris de la part de l'Europe ³⁰⁷ qui reconnaît le poids négatif de certaines administrations nationales entravant cette égalité, c'est un travail de citoyenneté active auquel je me suis astreinte pendant dix ans dont je présente le résultat.

Consciente de la révolution linguistique et philosophique qui est ici à l'œuvre, nous sommes conforté·e dans notre position par la conscience non moins prégnante de la vitalité de la langue française dont l'existence est en jeu puisque liée à la dynamique synchronique qu'elle génère et qui la régénère.

³⁰⁶ Relevé lors de la présentation de l'ouvrage de Aurélie Olivési « Implicitement sexiste » à la librairie Ombre blanche, Toulouse, 2013

³⁰⁷ L'Europe semble avoir régressé sur le sujet puisqu'elle a refusé l'égalité femmes hommes proposée par le rapport Zuber le 11 mars 2014.

9. Déduction

Nous pouvons voir que le passage d'un texte à l'autre correspond à une véritable traduction. Deux états de langue sont en effet en contact.

1 - Etat 1 de la langue : français dit « traditionnel » ou « archaïque »

Celui-là est hérité d'une tradition académique, puisque mis en place par cette même Académie, laquelle a été créée pour cela par Richelieu : l'objectif de soumettre le « potentiel de pouvoir de la langue » au « contrôle de l'Etat » s'est doublé de la volonté d'en exclure les femmes « selon la conviction du cardinal de l'influence nuisible des femmes sur la politique » (Hergenham : 2012). Cette volonté se concrétise par la règle encore apprise de nos jours dans les écoles d'un « masculin qui l'emporte sur le féminin » suivant la formulation de Vaugelas :

“le genre masculin estant plus noble, [il] doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble.”(Vaugelas 1647/ 1934 :83)

Réactivation du « *Maiores dignitas est in sexu virili* » de Domitius Ulpianus (env.170-223) cité par E. Burr qui démontre

« que le soi-disant caractère générique du masculin n'est pas un fait du système de la langue, mais une construction qui a été (ré)élaborée consciemment à travers les siècles jusqu'à ce qu'elle soit devenue une doctrine. » (Burr : 2012)

C'est bien cette doctrine qui a été respectée dans la première version publiée en 2002, fidèle en cela aux consignes académiques et correspondant à cet état de langue encore pratiqué majoritairement en France. La rédaction du passage *auprès des usagers interviewés* est en effet l'application du masculin qui prédomine, de même que le masculin appliqué à *androgyné* est explicable à partir de Vaugelas,

« à cause de la règle qui veut que les mots indeclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'associent toujours d'un adjectif masculin, comme de celui qui est le plus noble » (Burr : 2012 :36).

Pour ce qui est de la formulation *le linguiste et le législateur*, c'est toujours le respect de cette doctrine qui prévaut et que la commission gouvernementale de 1998 a réaffirmé, y compris en exprimant sans vergogne des contre-vérités dont le passage suivant est un exemple :

« Héritier du neutre latin, le masculin se voit conférer une valeur générique, notamment en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres »³⁰⁸.

Non seulement le *masculin* n'est pas plus « héritier » que le *féminin* « du neutre latin », mais encore « *neutraliser les genres* » est un non-sens puisque *le neutre* en soi est *un genre*. En revanche si le verbe « *neutraliser* » est entendu dans le sens de « éliminer », c'est bien le seul *genre féminin* qui est *éliminé*.

Et enfin, l'on a vu que la règle du pluriel qui attribuerait au masculin « *la capacité de désigner les individus des deux sexes* » est une construction dont le nombrilisme masculin est responsable. Pour oser une expression quelque peu triviale je dirai ici que « c'est le serpent qui se mord la queue ». Nous pouvons lire d'ailleurs un peu plus loin dans le même texte

« Cette valeur générique du masculin est absolue au pluriel et les règles de l'accord se conforment à ce principe sans exception »³⁰⁹

Ainsi, c'est parce que des hommes d'Eglise et de pouvoir ont décidé que le masculin l'emportait au pluriel qu'il devenait généralisateur au singulier. Et c'est finalement parce qu'il est généralisateur au singulier qu'il l'emporte au pluriel. C'est bien la spirale d'un nombril qui se dessine ici, ou « la signification fermée sur elle-même » qu'énonce Irigaray.

Mais tout le chapitre sur la généralisation au masculin mérite un commentaire qui pourrait faire l'objet d'une comédie tant les contradictions, les retours en arrière et les incohérences y

³⁰⁸ Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, 1998, p.2

³⁰⁹ Ibid, p.31

abondent et d'autant plus que la Commission préfère se ranger du côté d'un humoriste pour ce qui concerne la langue française plutôt que du côté de l'homme d'Etat qui a incarné la France au moment le plus critique de son histoire, et qui, comme tout-e rhétoricien-e connaissant le pouvoir des mots et comme tout-e responsable politique conscient-e de ses responsabilités, se devait de s'adresser autant aux femmes qu'aux hommes en utilisant la langue qui permettait cela.

La linguiste Edwige Khaznadar a fait une excellente analyse de ce rapport dans son article *La pertinence linguistique du rapport de la commission générale de terminologie sur la féminisation*, dont le titre est ironique puisqu'elle en relève en effet les impertinences, du moins une partie, tant le texte en est truffé, article accessible sur le site *Edwige Khaznadar et les avatars linguistiques du féminin et du masculin*.

Cependant comme le rappelle cette commission :

“ La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ”.

Comme il est entendu que, selon cet état de langue, « homme » veut dire aussi « femme » et que « citoyen » veut dire aussi « citoyenne », je me prévaux de ce rappel de la Constitution pour présenter un nouvel état de langue qu'il appartient à l'usage de valider même s'il contrevient à la doctrine gouvernementale issue d'un pouvoir que l'on peut dire usurpé puisque s'étant attribué lui-même une noblesse supérieure.

Et je me range aux côtés d'Edwige Khaznadar quand elle écrit :

« Dans un monde où la mentalité binaire primitive infériorisant la femme est toujours dominante, et factrice du concept de l'inégalité entre les êtres humains par imprégnation dès le berceau de la supériorité d'un individu sur l'autre, la lutte contre ces inégalités doit être accompagnée d'une symbolique puissante. Le monde francophone possède les moyens linguistiques de cette symbolique. Fondant en droit les mesures de lutte contre les inégalités, la parité hommes-femmes doit être inscrite nommément tout au long des grands textes institutionnels. »

C'est ce qu'ont fait la Suisse et le Venezuela dans leur Constitution.

2 - Etat 2 de la langue : français moderne ou à venir.

La deuxième version est une langue saisie dans son avènement. Elle relève d'une volonté d'information tout aussi exigeante que d'une éthique de l'expression qui permette à chacun-e non seulement de se défendre avec les mêmes armes mais aussi de penser l'autre comme aussi important-e que soi-même.

Son principe est de se libérer de la contrainte d'un masculin faussement « généralisateur ».

Il implique la reconnaissance des deux pôles du genre et la nécessité de respecter les règles syntaxiques du français.

Pour rappel, la règle d'interdépendance sujet-verbe et la règle de dépendance des adjectifs, articles et participes, aux noms qu'ils déterminent sont morphosyntaxiques.

La règle grammaticale de l'accord de proximité qui a prévalu jusqu'à l'imposition de la règle grammaticale du masculin « qui l'emporte » fait que les deux règles se retrouvent aujourd'hui encore en concurrence quand il s'agit des noms d'inanimés.

Il en est qui choisissent d'invertir les termes d'une coordination dont les membres appartiennent à un genre différent pour pouvoir respecter à la fois la règle de proximité, descendante d'une langue à prééminence orale, et la règle du « masculin économique » qui devient alors source d'ambiguïté. Pour ma part, je choisis la règle du masculin économique à l'écrit quand il permet de lever une ambiguïté possible, à l'instar de ce qui est écrit sur les briques de jus de fruit : « jus et purée concentrés ».

Mais il est possible aussi d'invertir les termes et de considérer le féminin comme économique, (« purée et jus concentrées ») surtout si l'on considère que la forme du masculin est incluse dans la féminine.

En revanche cette règle d'un masculin économique qui redevient une règle du « masculin qui l'emporte » pour ce qui concerne l'humain est abandonnée dans le « français moderne » puisqu'elle pose la prééminence d'un sexe sur l'autre et va donc à l'encontre du principe républicain d'égalité entre les individus.

Par ailleurs, les termes désignant l'humain en français ayant parfois la même forme pour les femmes et les hommes, et l'article pluriel étant aussi commun aux deux (*les, des*), c'est la marque de l'accord possible de l'adjectif ou du participe qui sera porteuse d'information référentielle. Le masculin « qui l'emportait » jusque-là apportait aussi avec lui une cécité de langue qui a fini par aveugler la raison³¹⁰.

Il est par ailleurs essentiel de faire, d'une part, la distinction entre l'oral et l'écrit, d'autre part, la différenciation des contextes communicationnels de l'écrit et de l'oral.

Ce dont il est question ici ne concerne que la communication publique, dans la mesure où, en contexte conversationnel privé, les sujets interlocuteurs ont la possibilité du recours au métalangage pour s'expliquer, demander des précisions.

C'est l'écrit institutionnel qui est en jeu, mais c'est aussi l'écrit scientifique et l'écrit informationnel, dans la mesure où chacun d'entre eux doit obéir à la rigueur de l'information pour atteindre l'intercompréhension la plus juste.

Mais, comme il existe des villes et des villages dits « de transition », il existe une langue « de transition ». Les villes et les villages « de transition » sont des villes et des villages où un certain nombre de gens s'est regroupé³¹¹ pour prendre, en quelque sorte, leur destin en main, sans attendre que « la solution des problèmes vienne d'en haut » selon la formulation de l'une d'entre eux. L'expertise de chacun·e, élu·e compris·e, est mise en commun pour permettre une meilleure gestion du potentiel énergétique en particulier et de l'économie réelle.

De la même façon que cette initiative de responsabilisation citoyenne permet de déconstruire le modèle mortifère de l'économie de profit pour mettre en place localement une économie éthique, la langue « de transition » essaie de déconstruire le modèle androcentré pour chercher son expression éthique d'égalité entre les humains.

³¹⁰ C'est le constat que nous faisons à la lecture des écrits de l'Académie sur sa conception des genres en langue, mais aussi à la réception non discutée de ses écrits, y compris par un certain nombre de lettré·es.

³¹¹ « se sont regroupé·es » si je fais l'accord par syllepse

C. De l'anglais au français

Il a pu sembler que la langue anglaise avait, plus rapidement que la française, trouvé sa nouvelle forme parce que la déconstruction de l'androcentrisme a été facilitée par la moindre inscription dans son système linguistique de la présence masculine.

Il lui a suffi de remplacer l'alternance *man* et *woman*, dans les mots composés, par l'unique *person*, de même qu'elle a intégré le pronom *they* pour la désignation de l'humain au singulier et à l'oral, quand elle ne souhaite pas désigner la sexuation de l'humain. Cependant Fabienne Baider me signale qu'il existe toujours une reprise de « *person* » au masculin. Nous pouvons remarquer qu'en France également et principalement à l'oral, c'est souvent le pronom *il* ou *ils* qui reprend la désignation de « la personne » ou des « personnes » comme si le masculin était un automatisme de diction. Pour régler le problème de la parité communicationnelle en anglais, l'introduction du « point incluant l'altérité », viendrait offrir à *wo-men* sa potentialité représentative de l'humanité.

Actuellement, les écrits législatifs et les communications publiques présentent les deux pronoms mentionnés ensemble, *she or he*. Cependant, dans la mesure où les transformations sociales et les connotations discursives ne se sont pas libérées d'une discrimination sexiste, l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes n'est toujours pas atteinte.

Les traductions françaises continuent de trahir cette tentative de modernité dans les sous-titres de film.

J'en ai relevé un exemple manifeste dans « *The Wire* » où *my people* a été traduit par *mes hommes* alors que, dans le contexte, *mes troupes* ou *ma troupe* aurait été plus judicieux car dans *la troupe*, il y avait au moins une femme. Cette traduction était d'autant plus incongrue que la séquence en question permettait une lecture intéressante des rapports sociaux de sexe. La traduction en français a réduit celle-ci à des clichés archaïques.

De même dans le film anglais qui présente les villes et villages en transition, le sous-titrage utilise l'accord au masculin quand c'est une femme qui parle. Un tel déni de la présence des femmes dans la langue ralentit³¹² la diffusion de ce type de film qui, à l'origine, n'est pas discriminatoire mais qui le devient dans son sous-titrage en français.

Par ailleurs, l'anglais étant utilisé comme deuxième langue de communication officielle sur les autoroutes par exemple, j'avais été étonnée de la mention « *Careful to yellow men* » sur une autoroute d'Espagne. Je me suis posée la question de savoir si les femmes étaient interdites de travail sur les autoroutes puisque ce sont ces personnes-là qui portent des gilets jaunes. Cependant, les conductrices que nous sommes doivent aussi porter des gilets jaunes quand elles sont en panne sur l'autoroute. En français nous avons l'expression « *rire jaune* ». Je l'ai trouvé bien venue en la circonstance et me suis promis de ne pas tomber en panne sur l'autoroute pour ne pas être écrasée par inadvertance puisque ma qualité de femme m'excluait des personnes en jaune auxquelles il fallait faire attention.

Mais, récemment, sur une autoroute de France, j'ai lu « *Attention aux hommes en jaune* ». L'on conviendra avec moi qu'un implicite possible de cette phrase est « *Ne faites pas attention aux femmes en jaune* ». Un autre implicite peut être, j'en conviens, « *ne faites pas attention aux hommes qui ne sont pas en jaune* ».

Autrement dit, ce peut être une injonction détournée pour vêtir le gilet jaune quand on est à pied sur l'autoroute. Mais les femmes en sont exclues dans tous les cas quand l'on n'enregistre que l'acception masculine pour *homme*.

Les personnes qui considèrent que « *homme* » veut dire dans tous les cas « être humain » excluent la possibilité de désigner les humains mâles avec ce terme et proposent la réactualisation du *vir* latin. C'est le cas d'un pasteur canadien sur son site internet. Mais il se trouve que l'espéranto a déjà réintroduit le mot *y* compris pour la traduction du mot *femme*

³¹² L'on peut en effet en boycotter la diffusion pour cette traduction erronée.

qu'il a formé sur *viro* (homme) en *virino*. C'est dire que la notion de « Eve tirée de la côte d'Adam » selon une traduction erronée de l'hébreu a fait son chemin dans la conception nombriliste masculine.

« Alors Yahvé Dieu fit tomber une torpeur sur l'homme, qui s'endormit. Il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. Puis, de la côte qu'il avait tirée de l'homme, Yahvé Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme. Alors celui-ci s'écria :

« Pour le coup, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair !

Celle-ci sera appelée « femme³¹³ », car elle fut tirée de l'homme celle-ci³¹⁴ ! »³¹⁵

Et c'est pourquoi Proust peut écrire :

« Quelquefois, comme Eve naquit d'une côte d'Adam, une femme naissait pendant mon sommeil d'une fausse position de ma cuisse. »³¹⁶

Pour revenir à une notion d'égalité entre les êtres humains, nous sommes donc dans l'obligation de reconsidérer le sens de « homme » en synchronie. C'est pourquoi, après la première mini-enquête dont les résultats ont été commentés dans l'article dont une partie est le corpus de ce préambule, une deuxième enquête a suivi portant sur le sens de « homme » dans des contextes de titres d'ouvrages. Il en ressort que les interprétations du mot ne font non seulement nullement consensus mais que les acceptions opposées se trouvent en concurrence dans presque tous les cas³¹⁷. La langue n'exerce plus sa fonction de communication quand, dans un même contexte, elle véhicule une information et/ou son contraire suivant les individus récepteurs.

J'ai employé le mot « égalité » entre les êtres humains et non pas « équité » comme plusieurs personnes³¹⁸ le revendiquent actuellement. Qui dit « équité » renvoie à une notion de justice et non pas de valeur.

Le dictionnaire Larousse 2008 nous donne comme définition :

« Vertu de celui (sic) qui possède un sens naturel de la justice, respecte les droits de chacun (sic) ; impartialité »

Autrement dit, il n'est pas possible de parler d'équité entre les individus. L'équité vient de l'extérieur de l'individu. Elle fait référence à une nature ou à un Dieu qui répartirait sa grâce équitablement entre les humains : peut-être donnera-t-il au plus pauvre un peu moins et au plus riche un peu plus en fonction de l'idée qu'il a de la justice, à l'instar d'une de mes anciennes professeurs qui justifiait son treizième mois parce que son salaire était plus élevé que le mien. A petit salaire, plus petit nombre de mois, a plus gros salaire, plus grand nombre de mois. C'était son sens de l'équité. C'est ainsi que notre monde fonctionne très équitablement en agrandissant la distance entre les plus riches et les plus pauvres ! La deuxième définition de mon dictionnaire va bien dans le même sens :

³¹³ En hébreu : Ish (homme) et Isha (femme) que l'espéranto a romanisé en *viro* (homme) et *virino* (femme) !

³¹⁴ Par opposition aux « bestiaux » précédents que « Yahvé Dieu » avait « model(és) du sol ».

³¹⁵ *La Bible de Jérusalem*, traduite en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Desclée De Brouwer, Paris, 1975

³¹⁶ Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, tome I, *Du côté de chez Swann*, Première partie, Combray, p.4, Editions Gallimard, 1954, NRF, Bibliothèque de la Pléiade

³¹⁷ Les résultats figurent dans les articles « Homme, homme, hommes » *Intersexion, Langues romanes, langues et genres*, 2012 et « L'homme et son genre » *La linguistique*, vol 48, 2012-2

³¹⁸ La première à refuser de parler d'égalité mais d'équité fut une jeune femme qui avait un discours différencialiste entre les hommes et les femmes, à quoi je répondais qu'il y a souvent plus de différences entre deux hommes ou entre deux femmes qu'entre un homme et une femme, ce dont elle ne convenait guère car la catégorie hommes et la catégorie femmes étaient essentielles pour elle. La deuxième fut un jeune homme qui gardait à l'esprit l'aspect physique prévalant sur toute autre considération mais il n'expliquait pas plus que la première en quoi consistait cette équité qu'il mettait en avant. La troisième enfin est une jeune femme, plus âgée que la première qui, d'autorité, me dit qu'elle ne parlait pas d'égalité, elle, mais d'équité. Cependant, je puis dire à quelqu'un que je suis son égale mais aucun mot n'existe pour parler des humains équitables, car ce ne sont pas les êtres mais la répartition des choses qui est équitable.

« Justice naturelle ou morale considérée indépendamment du droit en vigueur ».

La justice naturelle fait que le plus fort détruit le plus faible. Si le droit a été mis en place c'est pour contrer cet effet pervers qui annihile la potentialité du divers, du différent.

Sous prétexte d'équité en effet, la voie est ouverte à toutes les interprétations. Ainsi, un homme considérant que les femmes ont tout, parce que ce sont elles qui font les enfants, pourra trouver équitable de les réduire à rien.

C'est pourquoi je maintiens la notion d'égalité dont je donne la définition issue du même dictionnaire et dont je corrige, par des crochets, la partialité :

« Rapports entre individus, citoyens [et citoyennes] égaux [et égales] en droits et soumis[·es] aux mêmes obligations. *Égalité civique, politique, sociale.* »

D. Homme l'objet insaisissable

« A FORCE DE VOIR DIEU REPRESENTE SOUS LA FIGURE D'UN HOMME, ON S'ACCOUTUME A LE CONCEVOIR COMME AYANT QUELQUE CHOSE QUI EN APPROCHE. »

Poulain de la Barre, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, p.320

« Le terme « Homme » en tant que catégorie générique pour désigner les hommes et les femmes est utilisé depuis fort longtemps en anglais et en français, mais cela ne va pas sans inconvénients évidents. Le langage masculin et les images masculines, quand ils servent à représenter l'espèce humaine dans son ensemble, ont tendance à gommer l'existence des filles et des femmes.

Lorsque les filles voient des termes comme « Homme » [...] ou des images comme *L'Homme de Vitruve* de Léonard de Vinci ou *Le Penseur* de Rodin, cela ne les renvoie en rien à elles-mêmes »

d'après M. Yalom³¹⁹, professeur de littérature comparée. Mais c'est aussi l'être humain qui ampute de la sorte sa pensée. Ainsi, quand J. Le Goff³²⁰ fait remarquer qu'il emploie autant que possible l'expression « hommes et femmes du Moyen Age », il poursuit :

« Les historiens (sic) ont longtemps eu tendance à négliger ces dernières. Suivant en cela une tendance générale, accentuée en France par un mot, « homme », qui désigne tout être humain de l'un ou l'autre sexe – un handicap de pensée, selon moi »

ajoute-t-il. Et nous le suivons totalement sur ce point, en considérant tout de même que, dans son énoncé, le cas des « historiennes » n'est pas traité. C'est que, bien qu'il reconnaisse le handicap de l'acception généraliste pour « homme », il ne fait pas le lien avec le masculin grammatical qui désigne le sexe. Et pourtant c'est tout un. C'est parce que l'*homme* singulier se reconnaît dans l'*homme* général que la femme est exclue. Et l'analyse de tout discours intellectuel qui utilise le mot *homme* sans le penser *non-femme*, donc sans la contrepartie du mot « femme », met en exergue l'impossibilité d'une interprétation commune et, très souvent, un dérapage sémantique qui invalide a posteriori le discours en entier. Nous l'avons entendu très précisément un matin sur une radio nationale où les titres des différents chapitres d'un livre étaient présentés comme traitant « du rapport de l'homme au temps, de l'homme à la société, de l'homme à l'étude, de l'homme à la femme, etc » comme nous l'avons déjà mentionné dans notre partie « le problème de l'homme ».

Je suis parfois étonnée de l'idée des psychologues ou psychanalystes selon laquelle il y aurait une relation fusionnelle entre la mère et l'enfant, mais c'est un discours qu'il faut sans doute rapprocher de cette peur qui semble les prendre de couper définitivement le masculin du féminin dès la conception, autrement dit dès la conception du mot. C'est un peu comme si cette relation dite « fusionnelle », qui, selon moi, est une construction de l'esprit, se manifeste dans ce masculin qui ne veut pas abandonner la « fusion » avec lui-même, créant ainsi la *confusion* perpétuelle.

C'est pourquoi le travail d'abolition du masculin généralisateur est un travail de libération de la pensée. Et enfin cette utilisation du terme « homme » pour désigner l'être humain empêche de saisir l'objet *homme*. Ainsi Dewey ou Library of Congress font des classements avec le mot *femme*, mais pas avec le mot *homme*, me signale F. Baider.

³¹⁹ *Sciences et avenir*, Hors-série, janvier/ février 2012, p.85. Je dois à l'amie Irène la connaissance et l'utilisation de ce hors-série intitulé *Qu'est-ce que l'homme ?* Merci à elle qui a su comprendre que j'en ferai mon miel.

³²⁰ *ibid*, p.35

E. Traduction d'un français traditionnel en nouveau français

Il restait à penser la traduction d'anciens textes en nouveau français. C'est, visiblement, le travail qui a également été tenté par plusieurs traductions de la Bible en anglais pour produire des « gender-neutral versions »³²¹ mais il s'agissait moins alors de transformer les accords grammaticaux que de transformer l'énoncé lui-même puisque, comme il est déjà apparu à propos de la Bible, l'écriture est énoncée en direction des hommes et selon un point de vue masculin. Transformer ce point de vue, c'est transformer la religion et l'amputer de sa base dogmatique, puisque c'est introduire la relativité dans une croyance à l'unique.

Pour ma part, je n'avais pas imaginé que ce fût une nécessité dans la mesure où les textes anciens ont leur qualité littéraire et qu'ils ont été élaborés par des auteurs qui les ont pensés tels, y compris dans la longueur syllabique et le rythme de la phrase. Cependant comme c'est une éventualité qu'un collègue avait soulevée, même si c'était pour en dire l'impossibilité, l'idée a fait son chemin et je l'ai d'abord appliquée à mes propres textes.

Là encore, point de trahison, puisque je suis l'autrice de la première version comme des suivantes. Et dans la mesure où les anciennes versions n'étaient pas publiées, je pouvais d'autant mieux assumer les nouvelles. Un texte en particulier me posait problème dans l'inventaire de ceux dont j'assumais l'idée mais dont la forme ne correspondait plus à ma conscience sémiologique. C'est justement celui où revient le terme « homme » où je suis incluse, puisqu'il est repris par un « nous », ce qui prouve d'ailleurs que ce qu'avance M. Yalom n'est peut-être pas valable pour toutes les filles et qu'il faut envisager le type d'éducation, la précocité ou non d'un bain littéraire et la prégnance du bain télévisuel.

Quoi qu'il en soit, il devenait impossible pour moi d'assumer mon discours intellectuel si ma pratique poétique ne suivait pas.

Comme j'ai intégré les réseaux de poésie orale qui permettent la diffusion des textes de jeunesse sans que leur publication soit nécessaire, j'ai donné en public une nouvelle version dont j'ai pu mesurer l'impact bien supérieur à celui de la première version.

Il se trouve que l'un des artistes présents venait de me transmettre l'information qu'il venait d'apprendre et selon laquelle, du temps de la reine Victoria, les ouvrages écrits par des hommes et les ouvrages écrits par des femmes étaient dans des lieux distincts sur les étagères de la bibliothèque royale. Ma version « bisexuée » ne pouvait avoir discours contextuel plus approprié. Mais, depuis, j'ai élaboré de nouvelles versions dont chacune, guidée par une nouvelle motivation, me permet de mesurer les étapes par lesquelles il faut passer pour venir au plus proche de soi.

Je présente le texte dans les cinq versions en annexe.

C'est là qu'une autre dimension s'impose, celle de l'oral, celle de la déclamation où le rythme est essentiel et c'est le ternaire non-dit qui jaillit de l'énonciation binaire.

Pour conclure ce préalable, je me réjouis que mes deux directrices de thèse aient précisément écrit sur le sujet de la langue selon les deux optiques dans lesquelles je m'engage : la parité linguistique et le potentiel créatif du langage.

Dans l'introduction au dossier sur *Les enjeux de la parité linguistique*, dans la revue *Nouvelles Questions Féministes*, Fabienne Baider s'associe à Edwige Khaznadar et Thérèse Moreau pour écrire, à propos du lexique des professions :

« L'utilisation du masculin dit générique biaise la représentation sociale des genres en défaveur des femmes et ceci de façon systématique, alors que l'utilisation des vocables au féminin et au masculin permet aux filles comme aux garçons de s'investir émotionnellement et intellectuellement dans la profession. »

³²¹ Michael D. Marlowe, 2001, The Gender-Neutral Language Controversy, <http://www.bible-researcher.com/inclusive.html> [20/03/2014] Je remercie Fabienne Baider pour m'en avoir signalé l'existence.

Et plus loin :

« La parité linguistique, la nomination au féminin et au masculin pour toutes les dénominations humaines, la représentation effective des femmes dans le discours social, sont des instruments essentiels dans la conquête d'une réelle égalité. » (2007)

Pour ma part, comme on l'a vu, je considère que ce n'est pas tant « la nomination au féminin et au masculin pour toutes les dénominations humaines » que l'utilisation simplement de la langue française dans toute sa potentialité qui permettra « la conquête d'une réelle égalité ». Ce qui inclut, et c'est tout de même la base, d'en finir avec un diktat selon lequel le masculin aurait un pouvoir globalisateur que le féminin n'aurait pas. Ce qui inclut donc d'en finir avec le masculin « qui l'emporte ».

Dans Féminin/ masculin : question(s) pour les SIC, Marlène Coulomb-Gully conclut :

« Ne considérer la langue que comme un instrument de contention, c'est faire l'impasse sur l'inventivité créatrice et libératrice du langage, qui peut aussi autoriser la subversion des identités, y compris dans le langage des médias. Et c'est bien dans cette tension entre contention et libération, conservatisme et évolution que doit selon nous s'effectuer cette approche. »³²²

Je les remercie pour la confiance qu'elles m'ont témoignée en acceptant de me diriger et pour leur soutien dans cette entreprise que je reconnais titanesque, mais, somme toute, de l'ordre de la quotidienne nécessité.

³²² Marlène Coulomb Gully, **Féminin/ masculin : question(s) pour les SIC** dans *Questions de communication*, n°17/2010, p.194

F. Termes (notions) clés :

Après avoir clarifié mon usage grammatical du français, je me dois à présent de définir précisément certains termes clés dans l'acception que je leur donne et qui peut ne pas correspondre à l'usage qu'en font certaines autres.

1. Parité communicationnelle

La parité est définie comme la représentation quantitativement égalitaire de groupes existants. La quantité de référence étant constituée par le comptage réel de la population existante, la parité communicationnelle est, en conséquence, la représentation égalitaire des groupes que la langue permet d'identifier dans l'acte de communication.

L'acte de communication³²³ est défini comme l'acte qui engage la représentation symbolique du monde dans l'émission d'un message visuel, auditif, tactile ou olfactif³²⁴ dans le but, conscient ou non, d'agir sur ce monde par l'intermédiaire des récepteurs de l'acte qui, à leur tour, peuvent être sujets émetteurs d'un nouvel acte de communication, en prolongement ou non du précédent.

La **langue française**, comme bien d'autres langues, identifie dans le groupe humain deux groupes distincts comme sujets ou objets du discours : le groupe féminin (composé des femmes et filles) et le groupe masculin (composé des hommes et garçons) à ne pas confondre avec le groupe « femelle » et le groupe « mâle » qui, eux, regroupent toute la catégorie animale doublement sexuée dont seule la partie animale humaine nous intéresse comme productrice de discours sur les autres et sur elle-même.

La parité communicationnelle sera donc l'égalité représentation des deux groupes dans le discours.

La configuration systémique de la langue française (de l'espagnole aussi dans une mesure comparable) nous contraint d'envisager à tout moment de notre énonciation la catégorie morphosyntaxique du féminin et du masculin comme tissu de notre existence langagière sans rapport avec une quelconque identité sexuée qui n'a pas lieu d'être. Cependant, l'enseignement transmet une hiérarchie qu'il nous oblige à appliquer et que le système économique et législatif impose à son tour, avec les violences qu'elle implique.

Quand le groupe qui a pris le pouvoir politique et juridique, incarné par Richelieu (1585-1642), a décidé d'utiliser la langue française comme outil international de communication, il a transformé la règle d'accord de proximité en usage dans cette langue par l'écriture d'une règle idéologique qui instaurait la supériorité du masculin sur le féminin, interdisant ainsi l'aléatoire

³²³ Cette définition de « l'acte de communication » ayant soulevé objection de la part de ma directrice Marlène Coulomb-Gully, je signale ici que c'est une définition opératoire pour mon propos qui porte sur la langue française en particulier. Cette définition s'inscrit cependant dans le cadre de la « communication » au sens large qui relève de l'étude sémiologique et non plus précisément linguistique. Cependant toute « communication, au sens large » peut être formulée ou explicitée y compris à l'aide du mot « indicible » lui-même différent de « ineffable » bien que donné comme équivalent du premier dans un registre différent (« littéraire ou poétique » pour le second, « courant » pour le premier). Cependant « indicible » a comme corollaire « dicible » alors que « ineffable » n'a pas son opposé sinon l'explicitation « des mots pour raconter ». « Indicible » peut être donc synonyme de « ineffable » quand il a le sens de « pas de mots pour le dire ». Mais « indicible » peut avoir le sens de « pas possible d'être dit dans une certaine situation de communication, en présence de certaines personnes ou même en fonction de la situation du sujet émetteur aux prises avec son outil d'analyse ». Pour donner un exemple prosaïque et forcément réducteur, un élément linguistique pourra être pensé comme « indicible » dans une langue alors qu'il est « dicible » dans une autre. Mais la possibilité de forger un mot nouveau existe encore. Le terme « ineffable », lui, persiste et je peux parler de « communication de l'ineffable ». L'ineffable se situe au-delà des mots et souhaite y rester. C'est pourquoi il n'est pas explicitable non plus.

³²⁴ Le gustatif étant mis à part dans la liste car il renvoie à une perception individuelle dont le sujet est émetteur et récepteur au même moment, il ne s'inscrit donc pas dans l'acte de communication qui nécessite, a minima, deux pôles formellement distincts.

et créant une dictature de la pensée, un sens unique, qui rendait la **parité communicationnelle impossible**. Peut-être puis-je dire « parité discursive » mais l'objet serait alors plus complexe.

La parité communicationnelle nécessite donc l'abolition de l'institution du masculin dominant, ce qui détermine la création d'un nouveau paradigme dans la langue française.

2. Nouveau paradigme

Pour concevoir ce nouveau paradigme, nous définirons le fonctionnement de la langue selon **son axe paradigmatique et son axe syntagmatique**.

L'axe syntagmatique étant en quelque sorte l'axe visible et/ou audible, c'est donc l'axe syntagmatique qui est perçu par le sujet récepteur. L'opération de décryptage du sens se fait à partir de l'observation syntagmatique. Ce que j'appelle « observation syntagmatique » est l'observation de ce que Martinet a nommé prosaïquement et métaphoriquement la « chaîne parlée ».

Cette « chaîne parlée » est linéaire³²⁵ à l'oral mais rarement linéaire à l'écrit, ou plutôt susceptible d'une reconstruction linéaire différente suivant chaque sujet lecteur, sachant que la lecture strictement linéaire n'existe pas, de même que le sujet émetteur de l'écrit peut jouer sur plusieurs trajets consciemment concomitants. « Le coup de dé » de Mallarmé en est l'exemple type. Mais l'utilisation de polices de caractères différentes, en taille, en forme et en empâtements a précisément pour but de hiérarchiser un propos, d'introduire différents niveaux de lecture dans la linéarité obligée de l'outil traitement de texte.

L'axe syntagmatique est le résultat visible et/ou audible d'une série de choix opérés sur l'axe paradigmatique.

L'axe paradigmatique relève du domaine de la « compétence linguistique ». L'axe syntagmatique relève de la « performance linguistique » pour employer des termes chomskiens. Mais nous pourrions parler aussi de *virtualité* pour l'axe paradigmatique et d'*actualisation* pour l'axe syntagmatique. Cependant l'axe syntagmatique peut laisser affleurer la conscience de l'axe paradigmatique. La publicité et le langage poétique sont spécialistes de cet affleurement puisque l'une et l'autre en jouent.

Certains choix sur l'axe paradigmatique entraînent des contraintes morphologiques discontinues sur l'axe syntagmatique. Le choix des personnes, le nombre, la catégorie de genre des substantifs sont en français des choix qui entraînent des contraintes morphologiques souvent discontinues sur l'axe syntagmatique.

Le nouveau paradigme dont il est question va devoir offrir un troisième choix pour la mise en discours de la catégorie des personnes et, ce faisant, va élargir le champ des possibles dans un nouveau déploiement sur l'axe syntagmatique. Ce troisième choix pourrait même être considéré comme *choix par défaut* pour les humains, le masculin et le féminin relevant alors du domaine de la spécificité.

3. Sexisme

« Faut-il voir dans la haine des femmes commune au judaïsme, au christianisme et à l'islam, la conséquence logique de la haine de l'intelligence ? »

demande Michel Onfray dans son *Traité d'athéologie*, p.134.

« Quand l'égalité des deux sexes sera reconnue, ce sera une fameuse brèche dans la bêtise humaine », pour paraphraser Louise Michel qui, en 1886 dans ses *Mémoires*, écrivait cette phrase au conditionnel (Si..., ce serait...) c'est-à-dire à l'irréel du présent, mon optimisme préfère adopter la pensée réelle d'un futur que je souhaite le plus proche possible.

³²⁵ C'est le paradoxe de l'image : une ligne ne peut être identifiée que visuellement, mais son abstraction permet de l'imaginer de façon auditive si bien que l'on peut évoquer aussi la ligne continue ou discontinue, y compris ligne de silence qui fait la structure du morse.

L'égalité est aujourd'hui reconnue, hors la sphère des religions, même si certaines s'accrochent à la complémentarité plus qu'à l'égalité, tenant aux caractéristiques stéréotypées de la bourgeoisie qui leur servent de garde-fous, y compris dans le cadre des recherches en anthropologie où l'on décrète une nature archaïque qui serait une base sociologique de comportement sexué alors que c'est le comportement sociologiquement sexué de la classe au pouvoir qui a conditionné le point de vue androcentré et occidental pour déterminer la description d'une nature archaïque qui ne correspond pourtant en rien à ce qui peut être observé dans la nature animale beaucoup plus complexe et diverse qu'une lecture androcentrée la détermine.

Et si l'on accepte le schéma darwinien de l'évolution, ne serait-il pas plus judicieux pour comprendre l'anthropos et spéculer sur sa future évolution de considérer les mœurs génétiques des poissons et des différents mammifères plutôt que de vouloir trouver justification des comportements humains par l'observation des mammifères dont on a au préalable décrété la parenté avec l'être humain et dont on décrypte les attitudes en fonction des préjugés conditionnés par un point de vue anthropocentré, sinon androcentré, occidental ?

C'est ce préjugé sur un comportement qui serait caractéristique en fonction du sexe que j'appelle « sexisme ».

En effet, la complémentarité homme-femme n'est effective que dans l'acte sexuel reproducteur et ce n'est donc pas tant la complémentarité homme-femme que la complémentarité ovule-spermatozoïde qui dans ce cas est effective.

Chaque être humain étant issu d'un ovule et d'un spermatozoïde intégré, les gènes d'un homme et d'une femme sont forcément répartis dans chaque nouvel être humain. La conformation finale est un résultat unique que la législation décide de regrouper selon des caractéristiques sexuées bi-catégorielles correspondant au schéma procréateur de l'humain « Ovule-Spermatozoïde ». Il faut une femme pour produire un ovule humain, il faut un homme pour produire un spermatozoïde humain. C'est à partir des caractères sexuels extérieurs identifiables à la naissance que l'enfant a été dans un premier temps identifié mâle ou femelle, c'est-à-dire fille ou garçon. Les groupes sont ainsi répartis en sexe féminin et sexe masculin. La reconnaissance des chromosomes et de leur nombre pour détecter une possible anomalie non acceptée par les parents ou futurs parents permet de détecter avant la naissance le type de chromosomes qui détermine le sexe de l'enfant à venir.

L'éventualité d'une catégorie non productive d'ovules ni de spermatozoïdes n'a pas été envisagée.

Il apparaît cependant que la nature est plus complexe que ce qu'en retient l'être humain : les chromosomes x et y ne se répartissent pas systématiquement selon les attentes des généticiens³²⁶. La législation n'ayant pas prévu une catégorie pour les enfants dont on ne peut prédire la future production ou non production d'ovules ou de spermatozoïdes, c'est la médecine qui tranche avec l'accord des parents pour le choix d'un des deux sexes. Le premier sexisme s'exerce donc ici, dans l'impossibilité pour le troisième sexe de se reconnaître et d'être reconnu à égale valeur que les deux sexes complémentaires procréateurs.

Mais le mot « sexisme » est né, selon la doxa critique, à partir du terme de « racisme » qui, en 1972, est devenu un délit en France avec la « loi Pleven ». Or dans le racisme, le problème n'est pas tant de considérer que tel groupe d'individus qui ont des caractéristiques physiques communes auraient aussi des caractéristiques comportementales communes que de considérer qu'un groupe humain, quel qu'il soit, est génétiquement supérieur ou inférieur à un autre.

Dans le racisme comme dans le sexisme, le problème vient de l'identification de la race ou du sexe qui a pris le pouvoir. Mais « prendre le pouvoir » nécessite un accaparement. Il peut y avoir, peut-être, des situations où le pouvoir n'a pas été pris mais accepté.

(L'Histoire ne s'intéresse guère qu'aux « prises de pouvoir » parce qu'elles ont une potentialité narrative à suspense et qu'elle détermine donc une situation instable à surveiller. **Surveiller** renvoie à « veiller sur » et place donc l'Histoire au-dessus de la situation. Or

³²⁶ Fausto-Sterling Anne, « Les cinq sexes »

l'Histoire est écrite par un, une ou plusieurs auteur(s) dont chacun, chacune a un point de vue. Ce qui place une grande partie du pouvoir entre les mains des sujets scripteurs et/ou interprètes. La nécessité de l'instant me fait rencontrer par hasard un fichier que j'ouvre et dont le contenu vient judicieusement illustrer la phrase précédente. C'est une note manuscrite de mon père qui demande :

« Qui est chargé dans notre pays, de choisir dans les tranches de l'histoire, celles que l'on apprend aux enfants et celles que l'on étouffe ? »³²⁷)

Quoi qu'il en soit, que le pouvoir ait été pris par les uns ou donné par les autres (comme dans le cas des disciples qui font les maîtres), c'est la façon de l'exercer qui détermine sa qualité. Quand le groupe qui a le pouvoir établit une hiérarchie dans la lecture et l'écriture du monde à partir d'une vision unique qu'il considère comme supérieure et qui est la sienne, il instaure le totalitarisme.

C'est ainsi qu'un totalitarisme culturel s'est installé en France si ce n'est en occident, voire plus largement, instaurant une culture explicitement sexiste.

Forgeant à mon tour un mot sur le modèle de « sexisme » et « racisme », je suis en train d'observer qu'un « classisme » est également à l'œuvre dans nos sociétés intellectuelles, correspondant à un élitisme auto-proclamé et surtout à un mépris pour qui ne partage pas les mêmes codes de savoir.

4. Des disciples et des maîtres

J'emploie « maître » dans son usage épique.

Une partie de la présente étude est consacrée au lexique et aux dictionnaires actuels comme caution et instrument d'une vision androcentrée de la langue et de la société, autrement dit d'un nombrilisme masculin transmis par voie hiérarchique y compris féminine. Ce sera l'occasion de proposer l'utilisation des ressources de la langue elle-même comme moyens de neutraliser ce poison inconscient, l'alternance féminin- masculin traduite par le lexique et/ou la grammaire en français étant un de ces outils de conscientisation sémantique et lexicale. Ainsi dans l'exemple « maître ». Et, pour le coup, le titre « Des disciples et des maîtres » peut être en effet un « exemple maître ». Qu'est-ce qu'un « exemple maître » ? Réponse : un exemple qui guide.

L'emploi du mot en tant qu'adjectif nous permet de retrouver le fonctionnement syntaxique qui entraîne un accord grammatical systématique. Ainsi, il peut être question d'une « ressource maîtresse ». Qu'est-ce qu'une « ressource maîtresse » ? Ma réponse : une ressource primordiale. C'est-à-dire une « ressource » dont l'utilisation est hiérarchiquement première. Il peut y avoir plusieurs « ressources maîtresses » comme plusieurs « exemples maîtres ». Et le sens différent que j'ai attribué à « maître » et « maîtresse » (pour le premier « qui guide » pour le second « primordiale ») ne renvoie en aucun cas à une distinction sémantique du féminin et du masculin mais au sens du mot qualifié, dans un cas « ressource » dans l'autre « exemple ». Ajoutons que si je pense à l'outil « langue française » comme « ressource maîtresse », le sens alors de « ressource maîtresse » sera « ressource guide ».

Ces différentes acceptions tiennent en effet aux sens de l'étymon « maître » comme :

- 1- personne qui détient l'autorité du savoir (d'où le sens de « guide)
- 2- personne qui détient le pouvoir (d'où le sens de « premier, primordial ou chef, c'est-à-dire tête », à savoir l'instauration d'une hiérarchie³²⁸)

³²⁷ J'ai recopié l'orthographe et la ponctuation d'origine. La question porte sur les combats du 18 juin par un acteur victime à un endroit précis qui suppute une ou plusieurs raisons (« obscures ») pour que cette géographie de l'Histoire ne partage pas les honneurs de la reconnaissance.

Ainsi, le fait de qualifier un nom abstrait par un substantif adjectivé, lequel substantif est étymologiquement réservé à la désignation de l'humain, relève d'un processus de personnification que la langue française rend possible, y compris à l'insu du sujet émetteur. Ici nous retrouvons le lien entre personnification et allégorie. Dans le cas cité, la personnification est effective sans pour autant être volontaire ni consciente alors que l'allégorie implique la volonté de représentation concrète avant sa formulation.

La personnification, comme un des cas de l'allégorie, passe par une identification sexuée en vertu du système grammatical français dont les catégories « féminin/masculin »³²⁹ sont indissociables de la langue. Mais la même chose peut être dite de l'allemand et c'est ce qui explique qu'en français l'allégorie de la mort est une femme alors qu'en allemand elle est un homme.

Ici je dois faire une digression à partir du signalement du soleil, grammaticalement féminin en allemand et qui serait un principe masculin, et de la lune, grammaticalement masculin en allemand et qui serait un principe féminin. Je suis d'accord pour dire que le soleil est chaud, actif, énergétique et sec mais je récusé qu'il soit un principe masculin. Cela fait partie des catégories sexistes mises en place par des cultures qui n'ont pas intégré la puissance du féminin ou qui, l'ayant trop intégré, se révoltent contre elle pour lui assigner un rôle opposé.

C'est une culture du conflit et du ressentiment.

Quant à la lune, elle n'a rien de moite ni de passif. Elle tourne autour de la terre et elle détermine les marées. Elle exerce donc une attraction et elle a bien des effets que la population paysanne savait écouter autrefois.

Je récusé, comme dit en I-B, un principe féminin tout autant qu'un principe masculin. A chacun et chacune de voir son principe masculin ou son principe féminin en fonction de ses père et mère.

En revanche, quand je parle de personnifications ou d'allégories, c'est autre chose, c'est de l'ordre de la poésie, de l'invention donnée par la langue justement avec ses références grammaticales. Et c'est une illustration de l'intérêt des langues comme ciment de relativité !

Pour revenir plus précisément à notre emploi épïcène de « maître », un schéma permettra de figurer les différentes directions et convergences de sens dans l'emploi uniquement féminin, dans l'emploi alternativement féminin et masculin et dans l'emploi épïcène, ce dernier pouvant recevoir la marque grammaticale du masculin uniquement ou du masculin et du féminin, ce qui le fera intégrer le « genre commun ».

Notre base lexicale sera celle de la forme adjectivale déjà citée, à savoir « maître/maîtresse », *maître* étant l'emploi masculin, *maîtresse* l'emploi féminin.

Du point de vue sémantique, les deux pôles de « maître-maîtresse » sont :

- 1 – qui détient le pouvoir (de vie, de mort et de survie de l'autre)
- 2 – qui détient le savoir

³²⁸ Et n'oublions pas que chacun·e d'entre nous avons une *tête* qui a donc pouvoir sur l'ensemble que nous sommes et qu'il serait judicieux d'apprendre donc à connaître d'abord avant de laisser notre *tête* seule dans les *mains* des autres.

³²⁹ Ici les mots *féminin* et *masculin* sont employés au masculin parce qu'ils renvoient au « genre » (mot masculin) comme catégorie grammaticale.

TABLEAU 3 : MAITRE MAITRESSE/POUVOIR SAVOIR. N. PRADALIER

Pouvoir Maître-Maîtresse	Savoir Maître-Maîtresse
Maître ou maîtresse d'un-e domestique, d'un-e esclave	Maître ou maîtresse d'un-e élève, d'un-e disciple
Maître ou maîtresse d'un animal	Maître ou maîtresse de son véhicule = du pouvoir de son véhicule
	Maître ou maîtresse d'école, de conférence ³³⁰ , de maison

Maître : épïcène, ou plutôt de « genre commun », ³³¹ titre de magistrature³³²,

Titre de maîtrise, y compris non officielle, ex : un ou une maître à penser

Maîtresse d'un homme : est peut-être à placer à mi-chemin des deux pôles. Sens à préciser après enquêtes. Le sens attribué par les femmes et par les hommes peut être différent, de même qu'il peut être dépendant des situations vécues par les uns, les unes et les autres. Son masculin sémantique est *amant*.

Maître d'une femme est dit avec moins de facilité et moins de complaisance.

Cependant, j'ai précisé, en commençant cette partie, que j'employais le terme « maître » dans le titre en tant que « genre commun » de la même façon que « disciple » est du « genre commun ». « Disciple » et « élève », tous deux de « genre commun », se distinguent en ce sens qu'être « disciple » est un choix alors qu'être « élève » est un statut, l'un et l'autre relevant du même champ de l'éducation.

« L'élève n'est ni fille ni garçon ; l'élève est un individu qui par l'instruction peut se situer dans son groupe et sait qu'il peut accéder à la « mobilité » sociale » (Pujolle)³³³ et, j'ajoute, à la découverte d'autres univers, celui de l'écriture en particulier et, via celui-ci, à la découverte de soi-même et à la création d'autres potentialités.

Je reformule maintenant la phrase de Pujolle pour mettre en valeur l'anaphore grammaticale dont le genre est déterminé par le genre lexical du terme employé : « L'élève n'est ni fille ni

³³⁰ Avec des distinctions entre les deux : alors que maître et maîtresse d'école sont toujours employés dans le discours en fonction du sujet référentiel sexué, y compris dans la désignation de lui-même, maître et maîtresse de conférence ne font pas l'objet d'un même consensus. Maître de conférence pourra désigner une femme, y compris avec reprise pronominale au féminin (genre commun). Jusqu'à présent l'inverse ne semble pas attesté, à savoir « maîtresse de conférence » pour la désignation d'un homme.

³³¹ Nous reprenons la distinction (développée dans la deuxième partie) que fait Nicolas Beauzée entre « genre épïcène » et « genre commun ». Les deux genres qualifient les animés mais alors que le *genre épïcène* qualifie un mot *qui n'a qu'un genre grammatical* alors qu'il peut désigner les deux sexes (tel : *une personne, un moineau*) le *genre commun* est celui d'un nom qui, sous la *même forme lexicale*, s'accordera *au féminin ou au masculin en fonction du sexe* désigné par ce nom en discours (exemples : journaliste, ministre). Il semble que le genre épïcène est plus souvent attribué aux animaux (baleine, souris, méduse, hippopotame ...) et le genre commun aux êtres humains, je n'ai pas trouvé en français d'exemple de « genre commun » pour les animaux comme il en existait en revanche en latin.

³³² Gisèle Halimi raconte que, lorsqu'en tant qu'avocate, elle rencontra le général De Gaulle, celui-ci lui demanda : « Madame ou Mademoiselle ? » à quoi elle répondit : « appelez-moi « maître ».

³³³ Thérèse Pujolle *La femme pauvre en Afrique subsaharienne*, p. 325 La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Edition la Découverte 1995, Paris

garçon ; l'élève est [une personne] qui par l'instruction peut se situer dans son groupe et sait qu'[elle] peut accéder à la « mobilité » sociale »

On ne choisit pas ses premiers maîtres. Mes premiers maîtres à penser ont été mes parents et la femme qui nous apprenait la vie en collectivité et le plaisir de la découverte. Ces trois personnes-là ont guidé mes premiers pas de façon décisive. La dernière citée fut elle-même déterminante.

Puis certains auteurs ont pris autant d'importance que mes maîtres vivants : Corneille pour sa mise en scène des dilemmes tragiques et Nietzsche pour sa théorie du « surhomme » plus justement traduit par « surhumain », l'être humain à faire advenir.

Enfin, plus que des maîtres en tant que tels, ce sont plutôt certaines phrases de plusieurs de mes maîtres qui ont été des phares ou plutôt des amers, des repères qui signalaient ma route et la balisaient. L'une d'entre elles, peut-être la plus ancienne dont je me souviens, est de mon professeur de latin en terminale, l'abbé Gayraud :

« La connaissance est un point. Plus le point grossit, plus la circonférence s'agrandit, plus s'agrandit donc à nos yeux ce qu'il reste à connaître. »

Et il dessinait le point au tableau et nous voyions bien cette circonférence qui s'agrandissait. Ainsi, nous étions condamnés à avancer toujours. Autant y trouver de la jouissance !

Une autre formulation de la même idée, mais cette fois-ci exprimée d'un point de vue régressif, se retrouve chez B. Cyrulnik : « moins on a de connaissance, plus on a de certitudes » (2012 : 205).

« Je ne veux pas vous apprendre, nous disait aussi ce pédagogue, je veux vous apprendre à apprendre ».

Puis la vie fut un terrain d'apprentissage où j'ai dû mettre en pratique les leçons apprises : observation et expérimentation, découvertes incessantes et parfois paralysantes, apprentissage de l'humain, de sa mâtitude et du pouvoir des mots, l'arme pour s'en protéger quand on est une femme. Et je devins une disciple de la liberté.

Ainsi la liberté est ma dernière maîtresse choisie, elle a à la fois le pouvoir sur moi et c'est par elle que j'apprends chaque jour un peu plus... Mais ce que je ne sais pas, chaque jour, grandit aussi et c'est l'avenir.

5. Des disciples et des disciplines

« Ce sont les disciples qui font les maîtres, et non l'inverse » me dit une amie pédagogue. Les disciples peuvent devenir maîtres à leur tour en apportant leur(s) pierre(s) à l'édifice de la connaissance. Et l'émergence de nouvelles disciplines tient à un nouveau point de vue dont la théorisation fait consensus à partir d'une ou de plusieurs disciplines anciennes.

Ainsi, de l'ancienne philosophie, mère de connaissances, ont émergé la physique et la mathématique. Mais la philosophie perdure en reconstituant son discours sans perdre de vue sa source, l'interrogation de l'être humain sur lui-même : son être, sa raison et son devenir.

Ainsi de l'ancienne philologie d'où la linguistique a émergé. Cette formulation qui peut sembler satisfaisante est pourtant l'illustration même d'un raccourci digne de la pomme et du serpent. La pomme étant l'objet, le serpent est le sujet. Mais le serpent est lui-même aussi symbolique que la pomme. « Pomme » et « serpent » sont des symboles médiateurs de connaissances. Et la connaissance passe d'un être humain à l'autre, chacun représentant un point de vue possiblement créateur d'un nouvel objet de connaissance.

Le lien entre disciple et discipline passe par là.

Pour définir une discipline,

« il y a deux façons, classiques, de faire : d'un côté une discipline peut se définir par des concepts fondateurs ; de l'autre, par son territoire d'études (ce qui pose immédiatement la question politico-épistémologique de la frontière) [...] La définition par le concept fondateur peut s'enrichir d'une autre notion, capitale dans la hiérarchie

des disciplines, celle de canon et de textes fondateurs. Sachant que les auteurs canoniques peuvent être revendiqués par des disciplines différentes. [...] Notons aussi que toutes les disciplines ne peuvent revendiquer un canon bien établi. [...] L'axe qui va du primat de la conceptualisation au primat de la description des objets est certainement le plus fécond pour comprendre les oppositions entre disciplines. »

Mais

« il y a un troisième élément dans la définition scientifique de la discipline : la ou les méthodes. » (J. Bourdon : 2011)

Ces extraits d'un article de Bourdon intitulé *L'interdiscipline n'existe pas* me permettront de préciser le lieu de tension entre disciplines où je me situe, qui est peut-être moins d'ailleurs un lieu de tension qu'un lieu de convergence, à moins que ce n'en soit un d'émergence. Je ne suis pas encore suffisamment assurée dans mon propos à ce sujet pour formuler une quelconque certitude. C'est aussi l'objet du présent travail de m'y conduire.

Mais avant de préciser ce lieu en déterminant concepts, objet(s) et méthode(s), je poursuis la lecture de Bourdon :

« Il faut se battre pour des postes, des programmes, des subventions (on pourrait faire l'histoire des sciences sociales à travers la distribution des crédits de recherche et voir ainsi monter et descendre la cote des concepts) »

S'il me semble intéressant de citer ce passage, c'est que l'expérience de mes débuts en linguistique et celle de ma conduite professionnelle m'ont sensibilisée à ces aléas de notoriété où l'économie a partie liée. Se faire une place dans la société peut être l'objet de toute une vie, et je n'ai pas dit « le but ». L'analogie peut se faire avec l'émergence d'une discipline. C'est dire que je me situe dans un début, bien que ma première inscription en thèse date de 30 ans ! Et je dirais qu'il faut se battre pour exister « tout court ». Le jeu en vaut-il la chandelle ? C'est ce que nous ne saurions dire avant de commencer. Cependant nous ne saurions discerner notre chemin plus avant si nous n'allumons pas notre bougie pour éclairer le pas à pas que nous avons conscience de faire dans un enchevêtrement de données à la recherche d'une certitude posée comme hypothèse.

La citation suivante, toujours de Bourdon, me permet de recontextualiser le concept de liberté, dont je me suis revendiquée un peu plus haut, en le faisant résonner aux parois des disciplines.

Il est question alors de ce qu'il appelle le « concept flou par excellence » de société :

« il est impossible d'établir une définition consensuelle de société acceptable par toutes les disciplines ou sous-disciplines. Car une discipline a vocation à discipliner, à mettre de l'ordre dans le monde. Michel Foucault a insisté sur le fait que les disciplines scientifiques ont aussi vocation à mettre de l'ordre. Mais chacune cherche à imposer son ordre. Une discipline est un partage qui doit s'imposer aux autres, et aussi à ceux [et j'ajoute, à celles] qui le pratiquent. Après tout, on entre dans une discipline dont il devient quelquefois difficile de sortir. Quand on en sort, c'est de façon provisoire et stratégique, pour faire de l'interdisciplinarité. On peut risquer une sortie plus durable, débaucher quelques collègues, mais cette liberté aura pour but de créer un nouveau champ. Elle aura vocation à créer une nouvelle discipline [...] » (ibid)

Pour préciser encore cette liberté, j'emprunte à Jean-Paul Resweber sa définition :

« La liberté, c'est la capacité de se débarrasser des illusions et des idéologies, pour faire la vérité sur soi et sur les autres ».

Cependant, « faire la vérité sur soi » est plus facilement atteignable que faire la vérité « sur les autres ». Pour faire la vérité sur les autres, il faut avoir leur consentement. Notre travail sera justement, après nous être débarrassée(s) « des illusions et des idéologies », de pointer ces illusions et ces idéologies pour permettre aux autres de donner leur consentement dans la reconnaissance de celles-ci afin de s'en débarrasser et devenir libres de construire un nouveau réel.

Et puisque nous en sommes aux concepts, dont nous ne sortirons pas d'ailleurs avant la fin de ce travail, je saisis l'occasion pour citer Leleu-Merviel qui cite elle-même la physicienne Mioara Mugur-Schächter dont je souhaite prolonger l'analyse en ce qui concerne la conception du réel dont elle dit :

« Il ne peut que, soit être tout court, caché dans une stricte absence de toute apparence, donc de toute connaissabilité, soit paraître tel ou tel, à travers telle ou telle grille de perception ou de représentation et donc être connu à travers cette grille. »

Il n'y a pourtant pas incompatibilité entre « être » et « paraître ». Le réel peut bien « être », étant « caché dans une stricte absence de toute apparence » et se laisser saisir ponctuellement pour se reconfigurer, sachant que toute « grille de perception ou de représentation » n'est qu'une tentative de stabiliser l'informe.

Dire que le réel est « caché dans une stricte absence de toute apparence » est en effet un postulat invérifiable et qui, donné comme tel, permet toutes les élucubrations de l'imagination mais aussi la sensation troublante de l'absurde étrangeté. Je laisse ici la parole à Maurice Blanchot :

« Le « réel » est ce avec quoi notre relation est toujours vivante et qui nous laisse toujours l'initiative, s'adressant en nous à ce pouvoir de commencer, cette libre communication avec le commencement qui est nous-mêmes ; et tant que nous sommes dans le jour, le jour est encore contemporain de son éveil. »³³⁴

Vérité et réalité ne sont pas du même ordre. La vérité est de l'ordre de la parole. La réalité est de l'ordre du monde.

Les grilles de perception et/ou de représentation participent de la parole qui permet d'appréhender le réel. Nous nous mouvons dans ce réel et nos grilles de perception et/ou de représentation dès lors participent de ce réel.

Quand Boris Cyrulnik écrit :

« à l'âge où les petites filles adorent les histoires de princesses, c'est une histoire d'horreur que Valérie entendait » (2012 : 46),

Il pose des grilles de lecture sur le monde des autres et, ce faisant, il n'atteint pas le réel de ces autres mais nous fait découvrir son propre réel. Dans son réel, « les petites filles adorent les histoires de princesses » et, pour lui, les histoires de princesses sont distinctes des « histoire(s) d'horreur ».

Je ne résiste pas au désir de commenter la formulation « histoire de princesses » car, faite par un homme qui évoque son enfance dans l'ouvrage où a été relevée cette citation, comment ne pas entendre « histoire de princes » ? Or, dans la représentation de nos civilisations, les princes succèdent aux rois, et/ou aux reines quand celles-ci ont le pouvoir, ce qui est moins sûr pour les princesses. Autrement dit, on peut comprendre que les petits garçons adorent les histoires de princesses dont le chemin est semé d'embûches pour que se lise en creux l'histoire des princes dont l'accession au pouvoir se fait tout naturellement (l'adverbe renvoyant ici à du culturel donné comme irréversible) ou en sus d'une possession amoureuse. La princesse a en charge tous les malheurs pour permettre à un petit garçon qui est son « prince de cœur » d'accéder au pouvoir non seulement sur elle mais sur son peuple. C'est, par exemple, l'histoire d'Aladin.

B. Cyrulnik aurait pu employer l'expression « contes de fées ». Mais le neuropsychiatre aurait pu être alors piégé par les mots. Obligé de faire ses comptes... et de se rendre compte, peut-être, que la baguette des fées est l'instrument d'un pouvoir que son phallocentrisme ne pouvait pas envisager externe au mâle, alors que les fées ne sont jamais des hommes, dans les contes du moins, et jusqu'à présent.

Il nous donne en effet un peu plus loin l'illustration de cette pensée selon laquelle « l'anatomie de l'homme est le destin sexuel de la femme » (Bruckner Finkielkraut, 1977, 8)

³³⁴ Blanchot Maurice, *L'espace littéraire*, Éditions Gallimard, 1955, collection Folio/essais, p. 343

en proposant encore une fois, et j'hésite à dire avec une naïveté touchante ou avec une perversité consommée, de commenter selon sa grille de lecture l'indignation d'un enfant de 7 ans qui s'insurge contre l'individu qui a parlé de « sexualité des plantes » car dit l'enfant « ça n'existe pas une marguerite enceinte ». On peut y voir une représentation anthropocentrée qui répond logiquement à la suggestion « génitocrate », pour emprunter le terme à Bruckner et Finkielkraut, de l'emploi du terme « sexualité » pour évoquer la reproduction des plantes.

Mais B. Cyrulnik nous propose une toute autre grille de lecture que voici :

« Agée de 7 ans, la jeune philosophe avait parfaitement compris que, n'ayant pas de zizi, elle était vouée, quand elle serait grande, à devenir une maman, ce qui lui paraissait un merveilleux destin. »

Voilà un préalable qui relève du merveilleux effectivement, en ce sens où le merveilleux est ce qui n'existe que dans la parole ou l'imaginaire et n'a pas de réalité référentielle. L'absence de zizi ne peut exister en effet que pour un garçon, puisqu'une petite fille a un sexe qu'elle n'a aucune raison d'imaginer autrement que tel qu'il est. La référence au manque de zizi est donc typiquement une référence d'analyste masculin dont je m'étonne toujours qu'elle puisse être acceptée comme universelle et donc pensée par le féminin aussi. C'est en quoi je m'éloigne fondamentalement de S. de Beauvoir.

Et enfin, comme on peut le comprendre d'après la réaction de cette enfant, c'est le fait d'être enceinte qui, pour elle, révèle une sexualité et rien ne dit qu'elle trouve merveilleux d'être une maman, en tout cas pas plus que d'être une marguerite.

Est-ce donc « naïveté », que j'ai qualifiée de « touchante » par condescendance osée, que cette proposition qui ne sait pas envisager une autre vue que celle de sa propre enfance de garçon et qu'a peut-être entretenue une lecture trop assidue des « histoires de princesses » ?

Ou est-ce « perversité consommée » cette manière d'imposer une image des filles comme handicapées de n'être point garçons et n'ayant point d'autre avenir que la maternité qu'elles sont, en outre, sommées de juger merveilleuse ? Perversité consommée puisque c'est une image qui pourra s'imposer au lectorat, aux lecteurs dont l'appareil critique n'a pas de raison d'être alerté, aux lectrices dont une partie pourra considérer que son jugement différent la situe à la marge de ce qu'est censée être la norme puisqu'écrit par un scientifique de la psyché.

Et il continue en nous donnant la représentation qu'il se fait de la représentation de la jeune enfant :

« Pour elle, dit-il, la beauté de la sexualité consistait à rencontrer un prince charmant, puis à porter un enfant et non pas à fusionner les gamètes. »

Quand je lis ensuite :

« Cette petite fille ne pouvait alimenter sa représentation qu'avec les connaissances dont elle disposait »

Il me vient l'idée de poursuivre et « vous ne pouvez vous-même alimenter la représentation de ses représentations qu'avec les connaissances dont vous disposez et dont une grande partie est alimentée par une doxa plaquée de l'extérieur sur une enfance inconnue ».

« Peut-être est-ce ainsi que nous raisonnons tous ? »

est la phrase finale du chapitre. Je vois dans ce masculin un exclusif auquel je veux bien rajouter un « toutes ». Et nous serons quittes pour dire que nous savons bien peu de l'autre. C'est pourquoi la première précaution est de poser l'altérité dans la langue pour donner à l'autre l'espace de sa virtualité. C'est ce que nous permet la langue française aujourd'hui que nous avons compris les ravages qu'a entraînés l'imposition d'un sexe donné comme dominant et universel.

Quand je lis, toujours sous la même plume :

« (...) les récits collectifs s'emparent d'une vérité partielle pour la généraliser abusivement au peuple juif. Ce qui est partiellement vrai devient totalement faux. C'est ainsi que galopent les chimères collectives »

Je peux remplacer « peuple juif » par « femmes » et l'énoncé aura autant de vérité. Et nous pourrions accumuler les citations des philosophes hommes en particulier, de Nietzsche à Kierkegaard, qui prennent une vérité partielle issue de leur expérience pour la généraliser à toutes les femmes, créant ainsi, du haut de leur autorité acquise sur de tout autre sujet, des « chimères collectives » que même les plus intelligentes des femmes pourront prendre à leur compte et transmettre à leur tour.

VI. LE CORPUS

Mon objet de recherche étant celui de l'adéquation la plus mathématique possible entre l'existence des femmes et des hommes et leur représentation en langue française, je me situe dans une perspective créatrice puisque l'idéologie dominante et transmise par les institutions interdit cette adéquation. Je me situe donc aussi dans la transgression.

Pour définir mon corpus, je prendrai en référence l'article de P. Charaudeau « Dis-moi ton corpus » à partir duquel je situe d'entrée ma différence puisque ce dont parle Charaudeau est un « corpus de discours » alors que le mien est un corpus d'images.

Il faut donc ici que je commence par préciser la notion d'image dont il est question.

Et puisque j'ai déjà évoqué les différents sens du sens, il s'agit d'images perceptibles par le seul sens de la vue. C'est pourquoi elles sont photographiées et se présentent sous forme de clichés photographiques.

Il n'est donc nullement question d'images acoustiques ni d'images rhétoriques, me démarquant ainsi de la définition qu'en donne Martine Joly pour qui

« Une image serait quelque chose de perceptible qui évoquerait une réalité concrète ou abstraite en raison d'un rapport de similitude, d'analogie, bref, de ressemblance »³³⁵.

Les images en question sont des constructions qui ont été produites pour faire sens.

Pour moi toute image est une réalité, du moment où elle est perceptible par plusieurs personnes. Le monde parallèle auquel renverrait une image est une construction idéologique à propos de laquelle je ne dirai rien de plus dans la mesure où ce n'est pas pour l'instant le lieu.

Ces images sont donc elles-mêmes la réalité, du moins un élément de la réalité d'un moment qui durera le temps de l'affichage, ce peut être un seul jour pour certaines affiches que je n'aurai alors pas eu le temps de photographier mais dont je garderai en mémoire l'élément percutant, ce peut être des années pour une enseigne, ce peut être jusqu'à effacement par le temps, la pluie ou une volonté humaine pour un graffiti. Ces images participent de la vie urbaine, comme les maisons, les voitures, les arbres, les passant-es qui y circulent, les cyclistes...

Cependant, les traces de ces images perdureront dans l'inconscient plus ou moins collectif qu'elles nourrissent.

Mais, pour l'instant, elles ont été fixées sur un fronton, collées sur un mur, peintes sur un trottoir, posées dans un emplacement qui leur est réservé pour être vues par toute personne bien voyante.

Il s'agit d'une matérialité visible par quiconque possède le sens de la vue normalement développé. Cependant ce n'est pas l'image qui sera l'objet de l'analyse. L'image n'existe qu'en tant que support de corpus.

La matérialité d'une image se décompose en couleurs et en formes inscrites sur une surface plus ou moins plane à l'intérieur d'un cadre.

Ce qui va déterminer que telle image appartient à mon corpus et que telle autre en est exclue, c'est la présence ou non de signes linguistiques qui renvoient ou pourraient renvoyer au « genre commun ».

Autrement dit, non seulement il faut que les formes et couleurs associées soient composées de sorte qu'elles forment une écriture reconnaissable linguistiquement, à quelque emplacement à l'intérieur du cadre, mais encore que cette écriture que nous appellerons donc *texte* puisse être

³³⁵ Joly Martine *Les trois dimensions de l'image* dans *Le monde de l'image*, hors-série n°43- Décembre 2003/janvier-février 2004, http://extra.ifa-rouen.fr/intrapeda/ressources_disciplinaires/BTS/doc, consulté le 11/07/2014

décodée par tout sujet lecteur francographe comme contenant un signifiant qui renvoie à l'humain soumis à la contrainte du genre.

Le corpus sur lequel je souhaite travailler est la langue française du XXI^{ème} siècle sous la focale du genre se référant à l'être humain.

Le genre dont il est question est le genre grammatical en tant que contrainte systémique qui est aussi un « dispositif »³³⁶ et que j'appellerai pour le différencier du « genre grammatical général » le « genre sexué ».

Etablir un corpus représentatif de la langue française au XXI^{ème} siècle nécessite un découpage dans le temps et dans l'espace. Chacun-e d'entre nous ne connaissons de la langue que ce que nous en appréhendons par nos propres sens : vue, ouïe, toucher. Je ne peux éliminer de ma mémoire ce que j'ai appris à en connaître. Cependant force me sera de limiter notre champ à une partie du monde reconnaissable par d'autres que nous pour avoir quelque chance de se comprendre.

Dotée d'une vue et d'une ouïe aussi performantes l'une que l'autre, j'ai choisi l'utilisation de la vue. C'est donc la langue écrite qui est retenue comme objet principal.

Les supports de la langue écrite sont multiples : écran d'ordinateur, de téléviseur, de cinémascope ...

Je m'en tiens aux supports qui sont perceptibles par quiconque chemine, circule ou stationne, à pied ou sur deux roues, trois, quatre (ou plus) dans l'espace public que j'emprunte moi-même. Il se trouve que c'est la ville de Toulouse que je sillonne, via son métro en particulier.

Je suis en quelque sorte d'abord le cobaye volontaire de laboratoire en plein ciel percuté par le dispositif du genre en français. Et c'est en deuxième temps que je serai l'analyste.

³³⁶ Ici le sens du mot restreint l'objet dans le « dispositif » plus général que j'ai déjà évoqué dans le sens d'Agamben

VII. CONCLUSION

Deux données me semblent à présent éclaircies. D'une part, la notion de Genre, utilisée comme une méthodologie à laquelle j'applique le principe rigoureux de réciprocité égalitaire ou permutabilité systématique, nous fera abandonner le terme « homme » pour adopter celui d'*être humain* quand il s'agira des *femmes* autant que des *hommes*, pour réserver ce dernier terme à l'*être humain mâle*, de même que la généralisation ne sera jamais sexiste mais grammaticale : l'accord féminin sera repris pour le terme de *personne* employé en substantif et c'est l'accord masculin qui présidera quand il sera question de *sujet*, les mots *sujet* et *personne* étant matériellement présents dans la phrase.

D'autre part, l'utilisation des questionnaires, servant à confirmer ou infirmer une opinion émise comme un universalisme par une autorité et allant à l'encontre de notre sentiment ou de notre observation, est faite dans l'objectif reconnu de faire réfléchir à la question. Autrement dit le premier objectif informatif est accompagné de l'objectif pédagogique et, plus précisément, maïeutique. J'avais en effet signalé cette dimension dans mon premier article en 2002 mais que je ne l'ai pas explicitement repris depuis.

Cet objectif s'inscrit dans une idée de la culture comme élément en effervescence et non comme règne figé d'une histoire passée. Pour ce qui est de la langue elle-même, c'est dans sa dynamique synchronique qu'elle est considérée.

Ce positionnement est par ailleurs commandé par une posture libérée de toute idéologie du sacrifice ou de la soumission, c'est pourquoi il ne peut déboucher que sur l'action car il est également né de l'action. Avant d'entamer la deuxième partie nous nous livrons à un intermède sur le *genre* qui situera le mot plus que la notion, afin de rappeler la diversité et l'étendue que peut recouvrir une émission sonore de deux syllabes, ou trois phonèmes.

INTERMEDE

LE GENRE ET SES ACCEPTIONS.

« *Genre*, il y a vingt-cinq ans, dans son opposition à *sexe*, ce ne pouvait guère être que la catégorie grammaticale » écrit Michel Arrivé en 2008 dans « Genre grammatical et sexe : quel(s) rapport(s) ? »

« C'est donc, poursuit-il un peu plus bas, que le nom *genre* a connu, depuis cette époque, une mutation sémantique considérable. »

On ne peut le nier en effet. Pour autant, même si son nouveau sens a envahi l'espace médiatique dans sa conception qui vient de la toute puissante anglophonie et de son « gender », particulièrement présent à partir des Gender-studies, le mot « genre » en français n'a perdu aucun trait de son sémantisme précédent. C'est à ce passage en revue que nous nous livrons ici avec une volonté de nous écarter par le sourire de l'actuelle omniprésence du « Gender sens » !

Nous nous devons de reconnaître le mot « *genre* » avec ses multiples acceptions. Du latin *genus, generis*, il signifie *l'espèce*. Le *genre humain* se traduit en anglais par *the human kind* ; et *a kind of...* se traduit en français par *une sorte de... une espèce de...*

Il tient du classement, du rangement et de l'ordonnement. Il peut donc désigner la classe ou la catégorie selon un point de vue qui diffère en fonction des époques et des objets concernés. Il est toujours masculin en français, puisqu'il commande ou il est commandé par l'article masculin *le* et entraîne l'accord et les substituts masculins (*il, lui, celui-ci*), et il se termine par la lettre que cette langue a dédiée au féminin - L'accord féminin se fait en effet avec la lettre *e* parfois accompagnée d'une nouvelle consonne, *v* ou il y avait *f* au masculin par exemple. Mais c'est l'accord des adjectifs ou des participes. Pour ce qui est des noms, des pronoms et des déterminants, l'alternance avec le masculin est toute différente - Et par ailleurs, la lettre *e* est loin d'être réservée au féminin, nous en avons la preuve avec le mot lui-même, *le genre*, où c'est la seule voyelle en présence, y compris dans le déterminant masculin.

Cependant, dans la poésie rimée où l'on distingue les assonances et les rimes riches ou pauvres en fonction du nombre de sons similaires en correspondance rythmique, l'on distingue aussi la rime *féminine* et la rime *masculine* et l'ordre classique veut que l'alternance se fasse entre rime *féminine* et rime *masculine*. Or la rime *féminine* qui doit revenir une fois sur deux, ou deux fois sur quatre, est identifiée par la lettre *e* qui termine le vers, mais c'est une lettre muette, une lettre pour l'œil seulement même si elle permet justement de faire entendre la consonne dont elle est accompagnée. Cette lettre en revanche doit être entendue à l'intérieur du vers, ou plutôt doit faire entendre sur une mesure supplémentaire le son consonantique qu'elle prolonge en l'accompagnant.

Il semble donc que cette voyelle soit consubstantielle de la langue française. La phrase précédente composée de 12 mots contient douze fois cette lettre. D'ailleurs, *eux*, qui désignent les hommes ou tout élément pluriel *masculin*, n'est que cette voyelle prononcée seule, même si, phonétiquement elle est traduite différemment puisqu'elle est un monème à soi tout seul, que l'on transcritra [Ø] alors que, en fonction de la prononciation qui la fait tomber ou non, *e* « muet » ou « caduc » sera transcrit [ə], dit *chva*, écrit aussi *schwa* que nous déciderions de prononcer [ʃwa] le bien nommé puisque nous assumons régionalement sa prononciation comme dans la poésie classique à l'intérieur du vers.

Or, il est possible d'écrire un roman en français sans employer une seule fois cette lettre. *La Disparition*³³⁷ de Georges Pérec en atteste. Mais Georges Pérec est-il encore identifiable si

³³⁷ Roman dont le titre renvoie au défi que l'auteur s'est donné pour l'écriture du texte : ne pas employer la lettre *e*. C'est donc *La Disparition* du *e*. Peut-on prolonger avec la disparition de *eux* ? et de *elles* aussi ? Ce roman est-il traduisible ? Toutes questions qui doivent être prises au sérieux, ne serait-ce que parce qu'il a été répondu à la première : c'est bien en effet la disparition de *eux* qui a motivé l'écriture du roman, cette disparition renvoyant à

nous enlevons les *e* qui composent son nom ? Gorgs Prc. Peut-être une signature est ainsi possible, mais pas sa verbalisation orale. Or, si nous sommes entré-es dans la civilisation de l'écrit, nous n'avons pas quitté celle de l'oral. Et ce sont les deux faces d'une langue qui se nourrissent ou se détruisent mutuellement, provoquant l'évolution de notre langue, en l'occurrence romane.

Vous avez lu *romane* d'où le *roman* est né. Encore un *genre*. Un de ces *genres* que l'étude des Lettres s'est donné pour objectif de déterminer quand la culture de l'écrit a peu à peu remplacé pour une large part et consolidé à la fois celle de l'oral dont la musique était la structure et la mémoire la condition.

« Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle³³⁸ au XIII^{ème} siècle lors de sa naissance durant le Moyen Age français ? » était la question dont m'avait chargée mon professeur Michel Zink³³⁹, actuellement au Collège de France et ce à partir de *La Fille du Comte de Ponthieu*, considérée comme la plus ancienne nouvelle, à comparer avec *Le Vair palefroi* de Huon le Roi et *Poème courtois* de Gautier d'Aupais. Il m'en avait donné le cadre :

La *nouvelle* portait avec elle le sens de *nouvelle* comme on l'entend actuellement dans *information*, *actualité*, *dernière nouvelle*, souvent anonyme, et elle était rédigée en langue *romane*. La brièveté du texte, que l'on distingue aujourd'hui de la longueur de celui du *roman*, n'était pas alors un indice du *genre* de la *nouvelle*. Cependant la nouveauté portait sur la langue. Une *nouvelle* écrite en latin eût été le paradoxe-même, une contradiction dans les termes. Car la *nouvelle* ne pouvait être écrite ou dite que dans une langue compréhensible par la multitude non érudite. Et, dans la France du XIII^{ème} siècle, c'était la langue romane. Et ce travail aurait été une reconstruction de l'origine de la nouvelle en lien avec sa langue.

Or, c'est de la langue *romane* que vient le nom de cet autre *genre* littéraire dont Marthe Robert a longuement disserté, à savoir le *roman*³⁴⁰.

Il vint un moment où l'un des deux *genres* se spécialisa du côté du contenu et de son rapport au réel quand l'autre travailla sa langue au service de l'imaginaire ou de l'expression individuelle dans la recherche de son propre style, - plus proche du « connais-toi toi-même » que du « apprends à connaître les autres », même si les deux se nourrissent réciproquement.

Il me plaît de reconnaître un autre fil conducteur depuis le genre de la nouvelle sur lequel m'a demandé d'enquêter le maître en médiévisme qu'est Michel Zink jusqu'au genre narratif de l'information médiatique dont ma maîtresse actuelle est la spécialiste.³⁴¹

Le mot « *nouvelle* » en effet a les deux acceptions : non seulement comme *genre* littéraire dont les caractéristiques à présent sont bien la brièveté et l'homogénéité du récit, mais aussi comme synonyme d'*information* qui n'est qu'un fragment du monde raconté après sa survenue effective. Le sujet narrateur d'*informations* s'efface derrière son récit. L'*information* devient anonyme alors qu'elle est issue d'un témoignage. Le colportage de ce témoignage pourtant suscite commentaires et variations démultipliées³⁴² par le nombre d'individus³⁴³ en

l'organisation méthodique de l'élimination d'une catégorie d'individus par le troisième Reich. Actuellement, il est procédé à l'élimination systématique, et avant leur naissance, d'une autre catégorie d'individus qui sont des *elles* sur une partie de la planète. Pour le repos des morts et des mortes qui furent vivantes un jour, l'économie familiale a besoin d'un représentant humain mâle et comme la technique permet l'identification sexuelle avant la naissance, le choix de l'enfant à venir peut se faire selon son sexe, en éliminant avant sa venue celle qui n'a pas les attributs souhaités, dans les familles qui peuvent s'offrir le coût d'une interruption volontaire de grossesse. Selon certaines sources, c'est le rapport qualité/prix des individus qui est l'enjeu, mais l'interdiction pour les femmes qui ont leurs menstrues d'entrer dans les temples en dit assez sur la considération portée à celles-ci.

³³⁸ La nouvelle qui n'était justement pas appelée ainsi puisque « le mot « nouvelle » a été repris au XV^{es}. de l'italien novella (récit d'un événement réel et récent) » (Pierre-Louis Rey « Le roman et la nouvelle »)

³³⁹ Que je salue et remercie pour m'avoir réconciliée avec le Moyen Age.

³⁴⁰ Mais la tradition anglaise « appelle le roman « novel ». Et « le roman défini par Littré se rapprocherait plutôt du « romance » qui est fondé sur l'imaginaire. » *Roman des origines et origines du roman*, p. 19, note 1

³⁴¹ Coulomb-Gully *La télévision* Que sais-je ?

³⁴² C'est l'accord de proximité qui est ici utilisé

³⁴³ La graphie employée pose ici problème dans la mesure où elle correspond à un sens différent selon les dictionnaires: je l'utilise dans l'acception donnée par le Petit Larousse et le Littré et non celle du Petit Robert.

charge de la parole rapportée. C'est en quoi le dispositif internautique³⁴⁴ concurrence, ou du moins relativise le pouvoir informationnel des chaînes télévisuelles qui, de leur côté, peuvent remplacer et/ou amplifier les discours ecclésiastiques et donc religieux qui étaient à l'époque médiévale les plus uniformisants. Une parole en chaire prononcée devant mille paires d'oreilles a mille fois moins de chance d'être transformée que la même parole rapportée mille fois d'oreilles en oreilles, toutes circonstances étant égales par ailleurs, ce qui, dans la réalité, est tout simplement impossible puisque l'impact de chaque parole est lui-même modifié par la relation des sujets en présence. Mais les yeux sont tout autant sollicités que les oreilles par l'abstraction du langage ; et des signes s'inscrivent dans nos rétines en lien avec les objets du monde dans une inconscience généralisée. Même si les sciences de l'information et de la communication ou celle de l'histoire moderne essaient de décrypter les mécanismes de cette « société du spectacle », elles sont elles-mêmes engluées dans le langage qu'elles utilisent, véhiculant des valeurs à remettre elles-mêmes en question. C'est donc le champ épistémologique qui est lui-même à travailler. Le langage est bien la source des outils de l'épistémologie comme de ceux de toutes sciences. Ainsi nous souhaitons labourer ce champ de la source en utilisant un point de vue peu usité, si ce n'est non usité.

Un point de vue nouveau qui se situe au cœur de la mouvance du langage, entre écrit attesté et principes énoncés, à la recherche d'une stabilité transmissible de sens, un peu comme la nouvelle naquit au XIII^{ème} siècle dans une langue qui faisait transition.

Il y a aussi, dans la saisie du sens de *nouvelle*, une notion de *fait avéré*. Mais quel que soit le fait, les mots changent de sens non seulement d'un temps T à un autre mais d'une énonciation à une autre, c'est pourquoi les signes écrits sont à la fois le lieu et la raison des controverses mais aussi le lieu et la raison des accords tangibles. Car enfin les mots ont aussi force de loi.

Ainsi quand, pour la désignation du *genre* humain, un mot unique est adopté et que ce mot correspond à la désignation d'une partie seulement de ce *genre* humain, l'autre partie est donc exclue de sa représentation. Quand cette partie exclue utilise au même titre que l'autre la non-désignation d'elle-même pour se désigner quand-même, elle intègre sa non-existence comme une existence ou son existence comme une sous-catégorie du *genre* humain.

Et nous abordons alors le nouveau sens du mot *genre*, celui que Marlène Coulomb Gully écrit avec une majuscule. C'est un mot qui traduit l'anglais *Gender* lui-même inspiré par le français *genre* et qui qualifie un type d'études, les Gender studies, portant sur la distinction de traitement et de représentation entre les femmes et les hommes dans l'histoire, dans les sociétés et dans l'imaginaire individuel ou collectif, déconstruisant les rôles et attributions plus ou moins définies³⁴⁵ d'une identité sexuée, au moment où la génétique, la médecine et la biologie font des découvertes qui ébranlent les anciennes certitudes - ce qui est, à notre avis, la raison d'être des sciences.

En France, ce type de questionnement a émergé en histoire en lien avec la sociologie sous l'appellation de « rapports sociaux de sexe », le mot *genre* en français étant réservé plus précisément à la linguistique et au champ littéraire, comme nous l'avons vu plus haut et comme nous le précisons ci-dessous.

L'école française, en effet, a intégré le mot *genre* dans l'apprentissage et la description de sa langue et des langues du monde. Nicolas Beauzée, cité par la Grammaire générale des grammaires françaises de l'édition 1856 (que nous abrègerons en GGGF), distingue les *genres déterminé, douteux, commun, épïcène* et *hétérogène*³⁴⁶ dans la description grammaticale du français, valables aussi pour la langue latine. Il est dit de l'anglaise qu'elle n'a qu'un *genre*³⁴⁷, mais il n'est pas dit si ce genre est « déterminé », « douteux », « commun » « épïcène » ou « hétérogène ». Pourtant la langue anglaise a trois sortes de pronoms et de déterminants possessifs pour l'instance 3 au singulier, celle dont « je » parle : l'une pour l'humain féminin (*she, her*), l'autre pour l'humain masculin (*he, his, him*), et une autre pour ce qui n'est pas

³⁴⁴ J'emploie internautique en tant qu'adjectif face à internaute qui désigne les individu-es (pour adopter la graphie dont il sera question plus bas)

³⁴⁵ J'ai utilisé ici l'accord de proximité

³⁴⁶ GGGF, p. 220 à 222

³⁴⁷ Ibid, p. 223

l'humain (*it, its*). L'animal étant d'un *genre douteux*, pour utiliser un mot de Beauzé, mais que nous pourrions dire *instable*, eu égard à son statut différent suivant la place qu'il occupe dans la sphère de l'humain. « *Je* » est l'instance 1 (I), et *tu* ou *vous* l'instance 2 (you).

L'espéranto se présente, lui, comme n'ayant pas de *genre* parce qu'il ne fait pas varier la terminaison des mots, mais il est caricaturalement représentatif de ce que Michèle Causse a appelé l'androlecte. Se présentant comme une langue de communication internationale qui serait libre d'une culture territoriale, elle est au contraire fortement marquée par le conditionnement culturel de son initiateur. Celui-ci, étant médecin homme, a pris le corps masculin (c'est-à-dire celui qui ressemble au sien) comme parangon de l'être humain, en utilisant, pour désigner la femme, un mot dérivé du *vir* latin ! *Viro* en espéranto désigne l'homme et *virino* la femelle de l'homme, autrement dit l'hommelette ou la mâlette, le corps sorti de la « cuisse de Jupiter » ou de la « côte d'Adam », Jupiter et Adam étant à la fois les *vir*, les *homines* et les *mâles* types. Cependant cette vision a le mérite de mettre à nu ce qui se passe dans l'utilisation de la langue française quand elle adopte la doctrine du « masculin, comme (étant) le plus noble³⁴⁸ des deux genres compris dans l'espèce³⁴⁹ ». Ainsi l'on comprend mieux la citation suivante où ce n'est pas la langue le sujet mais bien les individus mâles qui sont donnés comme représentants de l'espèce, citation encore extraite de la GGGF qui semble citer Duclos³⁵⁰: « *Les Grecs*³⁵¹ et *les Latins* avaient trois genres ; nous³⁵² n'en avons que deux ; et *les Anglais* n'en ont qu'un ». Mais journalistes et universitaires adoptent avec une quasi-égale unanimité cette façon de s'exprimer quand il est question pour les un-es des sondages effectués dans la population française, pour les autres de la population étudiante qui est restée *masculine* dans sa désignation comme elle l'était autrefois dans sa réalité. Notre corpus est là pour le vérifier : sur l'affiche ci-contre, par exemple, nous avons un « Cercle d'**Etudiants** Pour l'Etude du Langage ». (En gras le mot dont le genre est apparent)



CORPUS IMAGE 1 : ETUDIANTS

Pour être plus proche de ce qui semble être le sujet d'étude des dites « Gender Studies », il semble finalement que l'expression « Kind studies » eût été plus appropriée, car pour avoir évacué la distinction sexuée et animale qui est en effet au centre d'une hiérarchie à éclairer pour en discerner les origines et les mécanismes, il semble que la voie ait été ouverte pour une dictature du sexe qui s'officialise dans les Porn Studies où nous assistons à une fuite en avant dans la course à l'aliénation dont est capable l'humain.

Après réflexion et retour sur rédaction, il me semble impossible à l'évidence d'utiliser le mot « genre » pour traduire ce « Gender ». Et finalement, je me rangerai à la définition qu'en a donnée Maud Léguistin dans son introduction à l'atelier sur les préjugés sexistes et de genres à l'université populaire de philosophie de Toulouse, selon laquelle

« le concept de genre recouvre l'ensemble des caractéristiques psychologiques, des attitudes, des savoirs être et des savoirs faire attribué aux individus en fonction de leur sexe biologique et qui sert de support à une hiérarchisation des individus ».

Et, s'il fallait transposer en français les « Gender Studies », il me semblerait plus juste de les dénommer « étude du sexisme » car en effet, n'est-ce pas au système de construction et de déconstruction du sexisme que s'attaquent les « Gender Studies » ? Et, dans la foulée d'une « étude du sexisme », je proposerais une « étude du classisme » pour tenter de comprendre

³⁴⁸ Ici c'est moi qui souligne.

³⁴⁹ GGGF, p. 222.

³⁵⁰ Ibid. p. 223 : la citation en effet est entre guillemets mais le nom du sujet énonciateur n'est pas rapporté. Cependant, quelques lignes plus tôt, c'est l'académicien Duclos qui est cité.

³⁵¹ C'est moi qui souligne les noms propres.

³⁵² Ici, je me reconnais comprise dans ce « nous » que j'expliciterais comme étant les Françaises et les Français, plus justement synthétisé par les francophones et/ou les francographes

comment s'installent et se (re)construisent les représentations de classes, et comment elles peuvent se déconstruire.

Enfin, le mot *genre* est si commun en français qu'il est devenu récemment un phatème³⁵³ dans la langue des adolescent-es³⁵⁴, c'est-à-dire un mot vidé de son sens, employé comme une ponctuation à la fonction uniquement phatique, celle qui permet de garder le contact, de garder la parole aussi tout en se reconnaissant d'un groupe identifié par ce type d'expression, « *genre* » !

Il semblerait que la fréquence d'utilisation de ce phatème soit en régression, aux dires de mon informatrice. Celle-ci l'interprète comme la fin d'une mode. Mais toute mode a une origine et, comme une vague en mouvement, une hauteur quantifiable dans sa croissance et sa décroissance. Il serait intéressant de vérifier le moment de son acmé en relation avec le ou les sème(s) dont est porteur le signifiant.

En l'occurrence, pour *genre*, il est possible d'identifier une première utilisation du mot en relation avec la locution discursive « *ou du genre* » ou « *dans le genre* » pour exprimer une approximation de langage liée à une approximation d'idée ou de situation. Puis l'idée même de cette approximation s'atténue jusqu'à disparaître mais la locution réduite à son expression monosyllabique, [ʒâr], reste et se répand d'autant plus qu'elle s'est vidée de sens pour n'être plus qu'une émission phatique. Et c'est le moment de son acmé, que l'on ne peut cependant déterminer qu'une fois la décroissance de la courbe amorcée. J'envisagerais volontiers l'hypothèse que la courbe amorce sa descente au moment où une reconscientisation de sens est « inoculée », pour utiliser l'expression de Marlène Coulomb-Gully à propos du *Genre*, dans la population utilisatrice. En l'occurrence l'expression de « théorie du *genre* » très médiatisée dès le début de l'année 2014 en France, et qui a fait son apparition médiatique en 2011 lors de la publication d'un manuel scolaire de biologie a vraisemblablement eu son effet sur la fréquence d'apparition du mot, fréquence inversement proportionnelle à son remplissage sémantique, ce qui permet de décrire une des manières dont « les mots changent de sens » pour reprendre une partie d'un titre d'article de Meillet.

³⁵³ Conrad Bureau, les *Actes du XIV colloque SILF* d'Elseneur, Danemark

³⁵⁴ Dans la mesure où mon informatrice est une adolescente dont l'univers est peuplé de garçons autant que de filles, son langage est révélateur de tics communs aux deux sexes.

PARTIE II

« LE DESORDRE EST SIMPLEMENT L'ORDRE QUE NOUS NE
CHERCHONS PAS »

Henri Bergson, *La pensée et le mouvant*, p.108

« AU FUR ET A MESURE QUE LA REALITE SE CREE,
IMPREVISIBLE ET NEUVE, SON IMAGE SE REFLECHIT
DERRIERE ELLE DANS LE PASSE INDEFINI ; ELLE SE TROUVE
AINSI AVOIR ETE, DE TOUT TEMPS, POSSIBLE ; MAIS C'EST A
CE MOMENT PRECIS QU'ELLE COMMENCE A L'AVOIR
TOUJOURS ETE, ET VOILA POURQUOI JE DISAIS QUE SA
POSSIBILITE, QUI NE PRECEDE PAS SA REALITE, L'AURA
PRECEDEE UNE FOIS LA REALITE APPARUE. »

Henri Bergson, *La pensée et le mouvant*, p.111

UN BRIN D'HERBE NE RESSEMBLE PAS PLUS A UN AUTRE
BRIN D'HERBE QU'UN RAPHAEL A UN REMBRANT

Henri Bergson, *La pensée et le mouvant*, p.114

I. METHODOLOGIE

Selon la formule de Saussure pour qui « bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, », nous nous devons de présenter d'abord ce point de vue que nous avons déjà dit « peu usité, si ce n'est non usité ».

Ce point de vue est celui d'une locutrice ayant pour langue première la langue française érigée en norme intellectuelle de compréhension et idéalisée dans sa forme orale face à une langue régionale présentée à la fois comme véhicule de mépris dans son usage populaire³⁵⁵ et comme outil de comparaison linguistique dans son usage pédagogique, remplacé plus tard par le latin.

Ce point de vue s'étoffe de celui d'une lectrice de littérature très tôt initiée à la distinction de *genre* majeur et mineur. Le *genre* majeur correspondant à ce qui peut être appelé la littérature d'auteur-ice³⁵⁶ où le propos sert une pensée élaborée ou en train de s'élaborer, dans la construction même de l'œuvre, y compris dans le *genre policier*, et un *genre* mineur dont le style est transparent et ne présente donc pas l'intérêt de la découverte dans sa lecture. Ce dernier *genre* étant illustré, comme il a déjà été dit, par Delly dont il serait peut-être intéressant d'analyser aujourd'hui le contenu, centré autour de stéréotypes de situations amoureuses, à la lumière de l'identité établie de l'auteur qui était finalement double, puisque frère et sœur.

Et enfin, ce point de vue s'est construit dans l'élaboration d'une pensée égalitaire qui souhaitait se mettre en place au sortir d'une guerre mondiale provoquée par un individu qui a pu, en agitant les notions de supériorité et d'infériorité, convaincre une armée³⁵⁷ de la nécessité d'éradiquer plusieurs catégories d'êtres humains que sa paranoïa désignait comme dangereux.

Cette pensée égalitaire passait par l'éducation. L'égalité de traitement était son principe de base et se mettait en place malgré une société qui n'avait encore intégré cette égalité qu'entre les hommes, du moins dans les discours, et continuait à faire régner l'inégalité dans ses lois entre les femmes et les hommes, donnant à ceux-ci le pouvoir sur celles-là.

Je dois ajouter que, éduquée selon des préceptes humanistes, l'injonction de ne pas se conduire envers les autres comme l'on ne souhaiterait pas qu'ils, ou elles, se conduisissent envers nous a sans doute facilité la pensée de la permutabilité et commutation qui préside à ma conception du genre et que je propose comme outil de détection du sexisme.

Soixante ans plus tard, nous posons ici la question de savoir si, malgré quelques changements législatifs, l'accession à l'égalité femmes hommes ne se trouverait pas dans une impasse générée par des habitudes de penser que la langue nous permet de détecter parce qu'elle en a été et en est toujours l'outil privilégié utilisé au même titre par les femmes et les hommes, dans une conscience ou inconscience plus ou moins commune.

Dans la société qui est la nôtre aujourd'hui, à savoir celle du début du XXI^{ème} siècle de l'ère chrétienne que l'outil de communication internautique a validée comme terrestrement universelle, il est impossible d'envisager une langue hors de son contexte multilingue en synchronie comme en diachronie, y compris dans sa dimension mythologique même si la mythologie monothéiste est la plus répandue par l'intermédiaire des trois principales religions

³⁵⁵ Parce que les connotations moqueuses ou humiliantes de l'intonation ne sont pas tempérées par une approche écrite qui neutralise ces connotations péjoratives multi-individuelles

³⁵⁶ « Genre commun graphique » introduit à la relecture. Le travail de recherche ici présenté a accompli son œuvre sur la rédactrice.

³⁵⁷ Boris Cyrulnik témoigne dans *Sauve-toi, la vie t'appelle* de cette parole dite par celui « qui paraissait le chef : « Il faut faire disparaître ces enfants, sinon ils vont devenir des ennemis d'Hitler », éditions Odile Jacob, 2012, p.12

monothéistes (juive, chrétienne et mahométane) qui ont de multiples subdivisions mais qui ont toutes en commun le culte de l'unique comme principe³⁵⁸.

Cependant, pour faire œuvre transmissible, force m'est à la fois de restreindre mon objet de réflexion - et en conséquence son champ d'application - et d'utiliser ce même outil duquel je m'oblige à expurger le plus possible le mécanisme de pensée inégalitaire que je me propose de détecter et que la langue française, grâce au double pilier de la dualité féminin masculin, me permet d'identifier précisément.

Ainsi, je m'affranchis de la contrainte du masculin dit « généralisateur » non seulement parce que l'observation de cette contrainte « porte atteinte à la liberté d'expression dans l'enseignement et la recherche »³⁵⁹ mais, par souci de cohérence intellectuelle, dans la mesure où cette contrainte prend sa source dans une hiérarchie du masculin sur le féminin et va donc à l'encontre des discours prônés d'égalité et de laïcité. Or j'ai mis mon énergie et mes capacités au service des idées républicaines d'égalité, de liberté et de laïcité.

C'est donc un questionnement constant de la représentativité du masculin comme du féminin qui sera à l'œuvre ici, sans jamais accepter les données d'une culture discriminante. Rien ne sera donné pour acquis. Tout sera à interroger en utilisant les termes de la permutation entre femme et homme pour levier de compréhension mais aussi bases de propositions. Car notre travail s'inscrit dans l'action : un regard nouveau entraîne forcément un comportement nouveau et déstabilise les acquis antérieurs.

³⁵⁸ J'étais à deux doigts d'écrire « principe créateur » quand je réalisai à temps que c'était un pléonisme, *principe* en effet, de *princeps*, signifie *premier* ; point n'est besoin de lui ajouter un qualificatif qui, faisant référence à l'acte proprement humain de création, prive le terme qualifié de son sens de *source* et de son sens en contexte de *règle*. Le terme *origine* aurait peut-être pu être employé là, mais je ne suis pas sûre qu'il eût été scientifiquement juste. En revanche l'utilisation de *principe* me permet d'affirmer que si le sens d'*origine* peut éventuellement être contesté, celui de *règle* ne peut l'être car il est précisément et formellement exprimé dans un commandement donné comme premier et que respectent toutes ces religions à savoir selon la traduction française du Deutéronome : « Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » et, un peu plus loin « Ne suivez pas d'autres dieux, d'entre les dieux des nations qui vous entourent, car c'est un Dieu jaloux que Yahvé ton Dieu qui est au milieu de toi ». (*La Bible de Jérusalem*, édition Desclée De Brouwer, Paris, 1975)

³⁵⁹ Rapport de la commission de terminologie

« ENTRER CHEZ LES GENS POUR DECONCERTEUR LEURS IDEES, LEUR FAIRE LA SURPRISE D'ETRE SURPRIS·E DE CE QU'ILS FONT, DE CE QU'ILS PENSENT, ET QU'ILS N'ONT JAMAIS CONÇU DIFFERENT, C'EST, AU MOYEN DE L'INGENUITE FEINTE OU REELLE, DONNER A RESSENTIR TOUTE LA RELATIVITE D'UNE CIVILISATION, D'UNE CONFIANCE HABITUELLE DANS L'ORDRE ETABLI [...], C'EST AUSSI PROPHETISER LE RETOUR A QUELQUE DESORDRE, ET MEME FAIRE UN PEU PLUS QUE LE PREDIRE. »

Paul Valéry à propos des *Lettres persanes* de Montesquieu

II. LE GENRE EN LANGUE

La langue sera abordée du point de vue de la catégorie linguistique du genre puisque c'est la parité communicationnelle qui nous occupe.

La parité communicationnelle pourrait être définie comme la mise en condition à égalité entre les femmes et les hommes.

Nous nous intéressons particulièrement à la langue française avec un corpus composé des énoncés écrits publics récoltés par photographie au cours d'une trajectoire urbaine, et plus précisément toulousaine, qui s'étend de 2010 à 2014. La particularité des écrits sélectionnés est leur trait de sens « *genre humain* » dans leur marque apparente *féminine* ou *masculine*.

Dans cette langue en effet, la catégorie linguistique du *genre* est traditionnellement composée des uniques *féminin* et *masculin*. Un lien étymologique est visiblement établi entre *genre* grammatical et sexe biologique : *féminin* renvoyant à femme et *masculin* renvoyant à mâle.

Or en tant que distinction biologique, la femme et le mâle humain sont dans une distribution complémentaire³⁶⁰ qui permet la continuation de l'espèce. Je n'emploie à dessein ni le terme de reproduction ni celui de procréation pour éviter toute connotation qui renverrait à de l'industriel, du médical ou du « divin » (possiblement entendu *dit vain* mais dont le *féminin divine* lèvera l'équivoque³⁶¹).

Cette distinction première n'est donc pas hiérarchique. Il est même légitime de considérer qu'elle est l'origine des marques *féminines* et *masculines* de *genre* en langue, les deux pouvant être présentes dans la désignation de l'animé comme du non-animé. Et c'est le non animé qui s'est spécialisé en quelque sorte dans le « ni l'une ni l'autre », c'est-à-dire « neutre » alors que la désignation de l'animé pouvait être « et l'une et l'autre », c'est-à-dire « commune ».

Dans la construction a posteriori de l'indo-européen, nous pouvons en effet à la suite de plusieurs linguistes distinguer dans la catégorie *genre* deux grands ensembles qui sont *l'animé* et *le non-animé* dont la distinction est liée à des notions physiques et philosophiques d'autonomie et de libre arbitre, plus ou moins stables selon la remise en question des connaissances et selon les cultures.

Selon les groupes de langue, l'ensemble animé peut se subdiviser en *commun*, *duel*, *féminin* et *masculin*.

L'ensemble non-animé peut se subdiviser en *féminin*, *masculin*, *duel* et *neutre* en fonction, ou non, de l'appartenance.

Ainsi le *féminin* et le *masculin* peuvent se retrouver dans l'ensemble animé aussi bien que non-animé. Et c'est ce qui se passe pour la langue française.

Dans *La nouvelle grammaire du français*, Jean Dubois et René Lagane réservent un paragraphe à « La classe des noms animés et des noms non-animés » où ils écrivent :

« C'est sur la distinction entre les noms animés (humains + animaux) et les noms non-animés (objets + choses)³⁶² que se fondent certaines règles grammaticales. Ainsi les

³⁶⁰ Il semble que le terme de *complémentarité* souffre lui-même d'un contexte d'emploi dans un cadre utilitaire et gestionnaire financier (« assurance *complémentaire* ») qui recoupe la mythologie du un devenu la forme première puis principale d'où est extraite une seconde. Il va de soi que nous utilisons de notre côté le terme de *complémentarité* comme étant celui d'une *complémentarité permutable*, sachant que la « permutabilité » sera utilisée comme moyen détecteur de parité ou non parité discursive.

³⁶¹ Ainsi il est question d'une parole *divine* qui est, à notre connaissance, toujours une parole *masculine* (Moïse, Jésus et Mahomet sont des êtres mâles).

³⁶² Auxquels on peut ajouter « concepts ».

noms animés varient en général en genre selon le sexe de la personne (ou de l'animal), alors que les seconds ont un genre grammatical fixe »³⁶³

Pour les premiers, l'exemple donné par MM Dubois et Lagane est « *le paysan ; la paysanne* » mais *la journaliste ; le journaliste ; la ministre ; le ministre* ou *l'avocat ; l'avocate* sont aussi représentatifs. *Le témoin, la victime* et *la sentinelle* sont en revanche représentatifs des exceptions qui ne varient pas selon le sexe. Cependant la règle de la variabilité exerce sa pression et agit sur la langue dans le sens d'une variabilité qui sera enregistrée par les dictionnaires quand elle sera attestée durablement. Pour les dictionnaires, enregistrer la nouvelle variabilité consiste à ne plus préciser le genre. L'abréviation *f* pour *féminin* et *m* pour *masculin* n'apparaît plus dans ces cas. Mais nous avons déjà vu qu'une autre pression s'exerce, dont l'origine est doctrinale (Burr ; 2012), pour éradiquer l'humain féminin de sa représentation en langue, et le reléguer aux places accessoires si ce n'est d'accessoire.

Pour la classe des noms non-animés, l'exemple donné est « *le fauteuil ; la chaise* ». Mais *le tabouret* pourrait remplacer « *le fauteuil* » et venir en second non parce que le référent sémantique est plus petit et plus inconfortable mais parce le déterminant arrive en second par ordre alphabétique, *le* vient après *la*.

Pour préciser cependant la notion de *genre* en langue, je me permets de citer un passage de l'article paru en 2012 dans la revue *La Linguistique* sous le titre « L'homme et son genre »:

« le genre étant le fil conducteur de l'observation, il se manifeste sous trois formes qui peuvent se combiner entre elles : le genre grammatical, le genre lexical et le genre référentiel.

Et c'est dans l'observation de leur combinatoire qu'une dynamique se dégage, rendant perceptible le lien évolutif entre les niveaux lexical, syntaxique et sémantique, au croisement même des axes diachronique et synchronique. »

Mais la culture dite « dominante » tire l'évolution vers le bas pour conserver sa situation privilégiée au sommet de la pyramide. Cependant les outils de la culture ne sont pas l'apanage d'une minorité et la réflexion se nourrit de l'interaction communicationnelle qui n'a de frontières que passagères et mouvantes.

³⁶³ *La nouvelle grammaire du français*, Jean Dubois et René Lagane, éditions Larousse, 1975, p.42

A. GENRE ET APPARTENANCE

Contrairement à la langue anglaise qui fait dépendre la forme du possessif de l'identité sexuée du sujet possédant singulier en instance 3 (*her book, her pen, his book, his pen*), en français l'appartenance ne détermine pas le genre ; « *son livre et sa plume* » peuvent appartenir à une fille ou à un garçon. Aucun indice morphosyntaxique ne vient infirmer ou confirmer une appartenance sexuée.

L'indice morphosyntaxique d'appartenance varie en fonction de l'instance de discours sans lien avec l'identité sexuée de la personne. « *Mon livre et ma plume* » renvoie à la personne qui parle, que l'on désignera sous le terme d'instance 1, qu'elle soit fille ou garçon, femme ou homme aussi bien qu'intersexuée. De même que « *ton livre et ta plume* » renvoie à la personne à qui l'on parle, que l'on désignera sous le terme d'instance 2.

Il est cependant nécessaire de préciser ici que si la forme du vouvoiement est adoptée pour l'instance 2, le genre des noms est alors neutralisé par le déterminant *votre* qui est commun au féminin et au masculin (*votre livre et votre plume*, alors que *ton livre et ta plume*). Il arrive aussi, dans certains milieux ruraux et/ou régionaux, que l'on s'adresse à l'instance 2 avec la forme de l'instance 3³⁶⁴, comme par une difficulté de choisir entre le tutoiement et le vouvoiement, révélant une mise à distance à laquelle le vouvoiement s'impose en réponse. L'instance 3 désigne en effet le sujet tiers, commun aux instances 1 et 2, celle à qui réfèrent « *son* » et « *sa* », déterminants qui, comme tous les déterminants singuliers qui ne renvoient pas à une appartenance collective, prennent la marque du genre en fonction du déterminé, c'est-à-dire en fonction du terme désigné qui a toujours en français un *genre* lexical, réduit aux seuls *féminin* et *masculin*.

Le non-animé en français se partage en effet entre *féminin* et *masculin* et l'indice de *genre* (qui, en latin, était essentiellement donné par la terminaison du mot, lui-même se déclinant selon sa fonction dans la phrase) est porté par l'article singulier (*un, une, la, le*), l'adjectif démonstratif singulier (*ce, cette*), et l'adjectif possessif singulier (*ma, sa, ta, mon, son, ton*) désignés les uns et les autres sous le générique de « déterminant ».

Un exemple dans notre corpus illustre précisément la confusion volontairement introduite entre le genre grammatical français arbitraire et le sexe d'une personne. C'est une publicité parue dans le métro toulousain pour une émission de radio : « le 7/9 de radio Mouv ». Elle utilise la mise en page d'un dictionnaire pour transformer le *genre* d'un mot en son opposé avec le semblant d'autorité que confère sur la langue ce type d'ouvrage. Le nom, composé de deux chiffres, 7/9, est forcément masculin puisque les chiffres sont masculins. Son déterminant est donc masculin. Mais l'on pourrait raisonner inversement et dire que puisque le déterminant est masculin c'est que le mot est



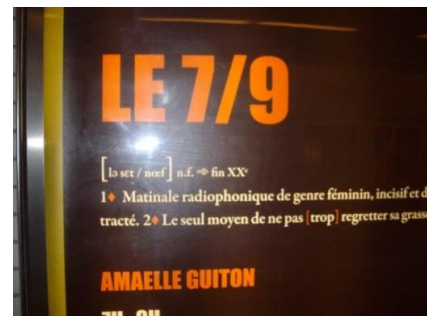
CORPUS IMAGE
CONFUSION
SEXE/GENRE

2 : masculin. Nous sommes ici dans l'arbitraire du genre.

La mise en page de la publicité est visuellement calquée sur une

entrée de dictionnaire avec :

- les crochets qui entourent la phonétique,
- l'abréviation pour la nature du mot et son genre,
- la flèche qui précède l'indication d'apparition du mot,



CORPUS IMAGE 3 :
ZOOM CONFUSION

³⁶⁴ Celle qui se retrouve dans « sa majesté » ou encore dans le parler « bébé », dit hypocoristique comme le rappelle F. Baidier, « elle a fait son rot, ma chérie ? »,

- et les définitions elles-mêmes numérotées comme celles d'un dictionnaire qui donnent les différentes acceptions d'un mot.

Nous devons noter cependant une différence notoire avec l'entrée d'un mot dans un dictionnaire et c'est la présence du déterminant.

- En effet les entrées du dictionnaire d'usage se font par les unités en langue, jamais en discours et c'est en quoi il a les moyens d'atteindre à une certaine objectivité. Nous verrons qu'il n'utilise pas ces moyens car il s'est imposé l'idéologie du masculin monothéiste qui donne à la forme masculine la potentialité hégémonique de représentation et de désignation de l'espèce humaine. Ainsi pour deux unités linguistiques dont l'unique différence réside dans le trait de sexe, il n'existe qu'une entrée et celle-ci correspond à l'ordre orthographique du mot dont le trait de sexe est masculin. Nous verrons que les définitions sont également entachées d'un subjectivisme redondant puisque là aussi le masculin est non seulement présenté comme la référence mais aussi comme valeur positive s'opposant au féminin.

Dans la publicité qui nous occupe, cette mise en page, telle une mise en scène, sert un détournement du genre grammatical. Le déterminant qui est intégré à l'entrée du mot est amalgamé à lui dans les crochets qui marquent la phonétique comme si il n'avait aucune autonomie lexicale. Et l'annexion lexicale se double d'une annexion grammaticale avec l'abréviation *f.* à côté de l'abréviation *n.* pour *nom* puisque le *nom masculin* est désigné comme un *nom féminin*. De *n.m.* qu'il aurait été dans un dictionnaire de langue, il devient *n.f.* sur l'affiche.

L'annexion lexicale suivie de l'annexion grammaticale se poursuit avec une annexion sémantique dans la définition qui évoque une « Matinale radiophonique de genre féminin, incisif et décontracté ». Ainsi, le genre grammatical féminin a totalement disparu puisqu'il est devenu « incisif et décontracté ». Le mot « genre » a donc rejoint la sémantique d'un éventuel synonyme que serait « style ». Et le lien est fait avec la notion d'appartenance qui préside à la féminisation ou la masculinisation des déterminants possessifs tiers dans la langue anglaise.

L'étude d'impact à laquelle j'aurais souhaité me livrer ici n'aurait pas porté sur l'écoute de l'émission mais sur la réception d'un tel affichage et la connaissance des sujets récepteurs de la catégorie « genre grammatical » en français. Deux questions auraient pu être posées. La première aurait porté sur une reconnaissance d'erreur. La deuxième sur l'identification de l'erreur. Ce sont des études de réception qui pourraient faire l'objet d'un travail à venir. Ce peut être également un support pour un cours sur le genre, à quelque niveau que ce soit, dans les classes de français, langue première comme langue seconde.

L'on pourrait croire à une entreprise de déstabilisation du genre grammatical qui signifierait une entreprise de déstabilisation de la langue française dont la particularité par rapport à l'anglaise (et à d'autres, mais c'est l'anglaise qui a conquis la reconnaissance internationale) est justement de conserver l'arbitraire des genres féminin et masculin comme base syntaxique.

Sur cette affiche pourtant le déterminant est bien entier dans sa forme masculine et visuellement séparé par une espace³⁶⁵ du terme qu'il détermine.

Parler d'*espace* renvoie à la typographie, donc à l'écriture, donc au visuel, ou au tactile. Nous n'oublions pas le braille en effet et les unités distinctives qui forment sa structure à savoir le point, l'espace et le trait.

Cependant l'oralité joue un rôle dans la neutralisation³⁶⁶, y compris visuelle, des marques du *genre* du déterminant.

³⁶⁵ Notre logiciel de traitement de texte manque de cohérence : Dans la fenêtre des statistiques, le mot « espace » est masculinisé « caractères (espaces non compris) » est-il écrit comme s'il ne s'agissait pas de l'espace typographique qui justement est un mot féminin. L'on pourrait donc penser qu'il a intégré la disparition du féminin pour « *espace* ». Or, le logiciel orthographique qui lui est associé ne souligne pas l'article *féminin* devant *espace*. On peut en déduire que *espace* au féminin est intégré dans les données lexicales. La cohérence orthographique commande donc l'écriture dans la fenêtre des statistiques : « caractères (espaces non comprises) »

B. GENRE ET NEUTRALISATION DE MARQUE

Quand le mot déterminé commence par une voyelle phonique³⁶⁷ les déterminants *la, ma, sa, ta, le* et *ce* se transforment. *La* et *le* perdent leur voyelle qui se trouve remplacée par une apostrophe à l'écrit parce que le *a* du déterminant s'élimine dans la prononciation comme le *e* devant une autre voyelle prononcée. C'est le cas de *l'ongle, l'ombre, l'âme, l'herbe, l'heure, l'hiver, l'été, l'automne*, etc. dont l'article défini devra permuter avec l'article indéfini *un* et *une* pour faire connaître le genre.

Ombre, âme, herbe et *heure* sont des mots dont le genre lexical *féminin* n'apparaîtra que par l'accord de l'adjectif, de l'article indéfini ou du participe éventuel qui les détermine en actualisation discursive. De même que *ongle, hiver, été* et *automne* ne seront reconnus *masculins* que par la marque de genre de l'article indéfini, de l'adjectif ou du participe éventuel qui les détermine.

Quant à *ma, sa* et *ta* qui se transforment en *mon, son, ton* (*mon ombre, son âme, ton herbe*), il ne s'agit pas d'une neutralisation puisque la forme employée existe déjà pour le *masculin*, celle que l'on retrouve dans *son hiver* comme dans *ton printemps* ; il s'agit d'un *masculin* phonique qui ne change pas le genre lexical toujours *féminin* des mots *âme, ombre, herbe*.

Le déterminant *masculin ce* se transforme également devant une voyelle phonique à l'initiale du mot déterminé en prenant la forme orale du *féminin* sans en avoir l'écriture entière « *cet arbre, cet automne, cet hiver, cet été* ». Ce *féminin* phonique empêche le hiatus de deux voyelles successives.

D'une manière générale la langue française n'aime guère les successions de voyelles prononcées. Contrairement à la langue anglaise qui émet souvent deux sons quand une seule voyelle est écrite (*bike* [baik], *rate* [reit]) la langue française n'émet plus souvent qu'un son pour un groupement de voyelles (*eau* [o], *roue* [ru], *taon* [tā]).

Nous n'avons évoqué ici que des noms qui n'avaient pas le trait de l'humain mais d'autres commencent par une voyelle et peuvent désigner des individus des deux sexes. Nous nous intéresserons à quelques-uns parmi eux, à savoir : *homme, individu* et *auteur*.

1. Homme

Nous avons déjà traité du problème de l'homme d'un point de vue sémantique, cet « objet insaisissable », nous l'abordons ici du point de vue morphologique de genre.

Quand nous lisons le titre « *Déclaration des droits de l'homme* » et que nous ne connaissons pas le genre du mot *homme*, nous pouvons penser qu'il est aussi bien *féminin* que *masculin*. L'article ne signale pas le genre puisqu'il est neutralisé par l'apostrophe. Nous pouvons penser que nous sommes face à un *genre commun*, (tels les adjectifs *jaune, rouge* ou *perspicace*) qui se déterminera ensuite en fonction du sexe concerné, devenant *une femme* pour désigner la femelle humaine et *un homme* pour désigner le mâle humain, c'est du moins ce que nous pouvons supposer si nous ne connaissons pas la langue mais seulement son fonctionnement virtuel. Cependant l'existence du nom « *personne* » qui ne connaît que l'article *féminin* et qui renvoie aux individus des deux sexes, qui est donc du *genre épïcène*,

³⁶⁶ La neutralisation est un terme de phonologie qui permet d'écrire un signe commun pour plusieurs réalisations phoniques différentes qui n'ont pas d'incidence sur le sens. Elle est notée par une capitale. Par exemple si le mot *laid* en français est prononcé [le] ou [lɛ], et que, pour une recherche d'efficacité, cette distinction de prononciation n'est pas opérationnelle, elle sera neutralisée par la notation [E], de même que la réalisation o ouvert, o fermé sera neutralisée par la notation [O]. En d'autres termes, c'est l'élimination d'une différence non pertinente du point de vue signifiant au profit d'un nouveau signe commun.

³⁶⁷ C'est-à-dire une voyelle qui se lie à la consonne précédente malgré la consonne muette h pourtant spécialisée dans le rôle de séparation syllabique (comparer *un heaume* et *un homme* : dans le premier cas la nasale reste dans la première syllabe, *un*, dans le deuxième cas la nasale est portée par la deuxième syllabe [no])

nous permet de considérer que le mot *homme*, de la même façon, pourrait ne connaître que l'article *masculin* et désigner les individus des deux sexes, être donc de *genre épïcène*.

Nous faisons ici la distinction entre *genre commun* et *genre épïcène* comme Nicolas Beauzée nous intime à la faire et que nous reconnaissons être d'une utilité incontestable dans l'analyse de la langue française et de notre corpus.

Quand nous lisons ensuite « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » nous changeons de perspective car « *citoyen* » est bien masculin. Nous en avons le signalement par l'article *du* - qui est une contraction de *de + le*, que la référence au féminin *de la* nous permet de reconnaître : « *citoyen* » n'est donc pas du *genre commun*. Il n'est pas non plus du *genre épïcène* (c'est-à-dire qui désigne les deux sexes sous une même forme, *féminine* ou *masculine*) puisqu'il existe le *féminin* « *citoyenne* ». Nous pouvons en conclure que *l'homme* dans ce titre est bien l'homme *masculin*. Pour que *homme* désigne les femelles aussi bien que les mâles humains, il eût fallu écrire : « *Déclaration des droits de l'homme, citoyen et citoyenne* » ou *citoyenne et citoyen*, ou *citoyen-e*, ou *citoyen-ne*. La graphie « *citoyène* » pour désigner les deux sexes à l'instar de la proposition canadienne « *professionnelles* »³⁶⁸ pour désigner les *professionnels* et *professionnelles* me semble quelque peu aventureuse dans la mesure où nombre de gens ne maîtrisent pas la graphie traditionnelle et risquent par conséquent de ne pas lire le nouveau sens.

En revanche, quand nous lisons « *Déclaration des droits de la personne humaine* », nous savons qu'il est question des deux sexes car le mot *personne*, au féminin, désigne aussi bien les hommes que les femmes. L'adjectif « *humaine* » et l'article « *la* » qui l'accompagnent sont une garantie en quelque sorte du *féminin* car l'effacement de l'article devant *personne* transforme le *genre* en même temps que le sens.

« *Personne*, substantif, est toujours féminin ; mais *personne*, pronom, est toujours masculin. »³⁶⁹ (1856 : 223)

Personne, en tant que pronom, est *masculin* en effet et, *épïcène* ici aussi, il indique l'absence d'hommes comme de femmes.

2. Brouillages sémantiques

Le terme « *homme* » a été identifié dans ma recherche comme le noyau où convergent et d'où émanent les brouillages sémantiques.

En effet, il n'est pas en langue dans un rapport binaire avec *femme* alors qu'il peut l'être en discours. Il a également une fréquence d'emploi beaucoup plus élevée et principalement à l'écrit. Et rien ne précise jamais dans son contexte scriptural s'il est employé dans le sens spécifique de *mâle* ou dans le sens générique d'*être humain*. Or, peu de scientifiques et encore moins de journalistes ne semblent en avoir conscience. Connaissances et informations souffrent en conséquence d'un brouillage originel quand il s'agit d'êtres humains.

Dans les dictionnaires, son acception « être humain » apparaît en premier mais dans une existence le terme désigne d'abord l'humain mâle. Le décodage de l'oral préexiste en effet à celui de l'écrit et le terme « *homme* » est souvent employé par les mères pour désigner les fils et le mari à la fois, ou les fils seulement, de même que le terme « *femme* » peut être employé par les pères pour désigner les filles et l'épouse à la fois.

C'est pour avoir assisté à une telle énonciation : une mère interpellant ses trois jeunes fils (de 5 à 10 ans) sous la forme « vous descendez, les hommes ? » que j'ai voulu étudier la perception du mot et son interprétation en langue selon les âges et les sexes. C'était en 2001 et le résumé de l'étude a paru dans l'*Imaginaire linguistique* (2002 : 79-82). J'avais élargi l'objet aux autres termes qui désignent la différenciation sexuelle selon les normes objectives définies par Anne-Marie Houdebine (1998 : 39).

³⁶⁸ Voir <http://www.fpcsn.qc.ca/>; CSN « site internet de la Fédération des professionnelles »

³⁶⁹ GGGF, p. 233

L'échantillon de sujets informateurs étant très réduit (55 jeunes adolescent-es et 10 adultes), le résultat de l'enquête ne pouvait pas servir de mesure représentative. Cependant les réponses des filles et des garçons étaient nettement différenciées, en particulier pour donner le premier sens à « *homme* ». Les garçons pensaient majoritairement d'abord « *être humain* ». Les filles le pensaient majoritairement en second. Enfin, une réponse d'adulte qui se différençait de toutes les autres a déterminé chez moi une nouvelle façon d'appréhender le masculin dans la langue. En effet, un interviewé m'a affirmé que « *homme* » n'avait jamais inclus le sens de « *femme* ». Autrement dit, quand il lisait ou entendait parler de la *déclaration universelle des droits de l'homme*, il entendait la *déclaration universelle des droits du mâle*.

Et je fus bien forcée de reconnaître qu'il était parfaitement légitimé dans cette interprétation puisque lui-même se reconnaissait comme « *homme* » et non comme « *femme* ». Pourquoi une femme se reconnaîtrait-elle comme « *homme* » ? Il fallait en effet à la fois être une femme et avoir une culture livresque et religieuse pour intégrer facilement le sens *être humain* sous le terme *homme*. De ce jour je regardai la forme masculine différemment.

Car, si la remise en question du sens devait se faire pour « *homme* », elle devait se faire aussi pour tous les termes masculins qui désignent l'humain.

C'est précisément à partir de là qu'en tant que responsable éditoriale j'eus à cœur de signifier explicitement, dans mes écrits informatifs, la forme féminine aussi bien que masculine des référents humains auxquels je m'adressais ou desquels je discourais. C'était un principe déontologique que je devais m'imposer si je voulais prétendre à une quelconque rigueur informative.

Mais, en tant que lectrice et auditrice, mon décodage devint aussi plus rigoureux et j'abandonnais peu à peu les auteurs ou les émissions radiophoniques d'informations qui me laissaient trop souvent sur ma faim de sens. De même que mes propres écrits doivent être revus à présent pour respecter la nouvelle écriture que je m'impose et dont l'effet est perceptible non seulement du côté de la réception mais aussi et surtout dans sa dimension heuristique émettrice.

Car s'occuper du genre au point de vue lexical entraîne de repenser l'accord grammatical pour chercher l'accord commun et sa possible écriture qui intègre la marque féminine au même titre que la masculine. Et s'occuper de l'accord commun oblige à un retour sur expérience qui fait prendre conscience de la réalité humaine à laquelle nous souhaitons alors faire référence.

C. Genre et points de vue

« Expression de la diversité sexuée » (2014 : 253-255) est l'intitulé que j'avais proposé au colloque de la SILF³⁷⁰ à Corfou en 2010 pour rendre compte des différents points de vue : androcentré, gynocentré et anthropocentré.

A chacun correspondait une écriture différente de l'accord en français. C'était le premier jet d'une réflexion que je me dois de développer plus en détail ici même.

1. Le point de vue androcentré

C'est celui qui préside dans l'enseignement. Il impose un accord unique et masculin quand il est question d'homme(s) et de femme(s) au pluriel comme au singulier. Il correspond à une idéologie du masculin premier qu'a mise en place l'écriture monothéiste dans ses narrations, c'est-à-dire son contenu, et son énonciation, c'est-à-dire la cible qu'elle considère être son lectorat, toujours et uniquement masculin. Il est consolidé par des siècles de pouvoir au masculin dans la sphère juridique et politique avec l'imposition de l'idée que le sexe masculin serait « plus noble » que le sexe féminin.

Aussi surprenante que puisse être une telle conception, elle a été retenue dans sa formulation latine

« Magnus dignitas est virili sexu » (Burr ; 2012)

et visiblement intégrée et soutenue à l'appui de l'accord masculin qui l'emporte « parce qu'il est », ou serait, « le plus noble des deux sexes » selon Vaugelas, Bouhours, Beauzée, pour ne citer que les plus célèbres au moment où l'Académie a été créée pour consolider et officialiser la langue française. En effet, jusque-là, l'accord se faisait avec le mot le plus proche, ce qui correspond à une oralité de fonctionnement et une économie de mémoire.

Cette pratique a été alors proscrite et transformée par l'académie en règle « du masculin qui l'emporte ». Et enfin, ce point de vue d'un masculin premier et tout-puissant a été réaffirmé par plusieurs académiciens dont les propos ont été repris et largement diffusés par la presse à gros tirage dans les années 1990 au moment où il a été question d'harmoniser les titres officiels des noms de métier et de fonction avec la pratique qui permettait que s'installent des femmes à tous les postes professionnels et statutaires.

C'est à cette occasion que la formulation « neutralisation des genres »³⁷¹ a été introduite sous des signatures de ministre, expert(e)s et académiciens pour avaliser la neutralisation des femmes. Une rhétorique qui taisait son origine monothéiste présentait ainsi le masculin comme un nouveau neutre en faisant croire qu'il était « héritier du neutre latin »³⁷².



CORPUS IMAGE 4 : NE DEBAT PAS AVEC LES FRANÇAISES

Et enfin un ultime détour tautologique fait écrire à la commission de terminologie en 1998 :

« Le masculin se voit conférer une valeur générique (...) en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres. »

Ainsi fleurissent des affiches publicitaires qui ne connaissent que le masculin pour désigner les humains. Telles ces publicités d'émissions radiophoniques qui ne peuvent cependant empêcher les femmes de les écouter ! Mais qui peuvent faire croire qu'elles ne dérident pas du tout les Françaises et que celles-ci ne sont pas admises dans les débats. Et c'est précisément du point de vue

³⁷⁰ Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle

³⁷¹ Rapport sur la Féminisation des titres, fonctions et autres grades, 1998

³⁷² Ibid.

informatif que ces règles idéologiques sont gênantes quand elles s'appliquent à la désignation de l'humain.

Les sociétés fonctionnant différemment et toutes ne donnant pas la même place aux hommes et aux femmes, l'information à ce sujet ne peut être que perdue ou déformée quand le masculin est employé pour désigner les seuls hommes comme pour désigner les hommes et les femmes. La langue française a justement le moyen d'indiquer cette information par la grammaire alors que d'autres langues n'ont pas cette possibilité et nous (nous) en sommes privé-es par décret académique !



CORPUS IMAGE 5 : NE DERIDE PAS LES FRANÇAISES

Or, ces règles du pluriel ayant été imposées comme on l'a vu plus haut par raison idéologique, la commission aurait pu prendre le contre-pied de cette idéologie et décider que le féminin aurait dorénavant valeur générique non pas parce qu'il serait plus ou moins « noble » que le masculin mais parce que, morphologiquement, il inclut le masculin (« pris » est inclus dans « prise », « français » est inclus dans « françaises ») et que, grammaticalement, *la personne* est de genre féminin et inclut les différents sexes. Nous savons qu'il n'en a pas été ainsi. Il est possible cependant que cette position arc-boutée sur la primauté d'un sexe ait généré son opposé ou du moins la conscience d'une subjectivité qui pouvait exister au même titre dans la gent féminine dont rien n'interdit qu'elle se pense détentrice de la nomination première. C'est ce que nous appellerons le point de vue gynocentré qui n'existe guère que virtuellement et seulement d'un point de vue littéraire. Il a fallu attendre janvier 2014 pour en avoir une représentation en affiche (cf section suivante).



CORPUS IMAGE 7 : PAS DE MARAICHÈRES

En revanche, les traces de l'androcentrisme affleurent à chaque détour de chemin dans nos villes, gravées sur des plaques en nom de rue : *des filatiers, des amidonniers, des tourneurs, des quêteurs, des marchands, des tisserands*, ou comme ici « *des maraîchers* » qui fait croire que les maraîchères n'existaient pas. Il se trouve que ce « chemin des maraîchers » avoisine un autre masculin : le « Couvent des dominicains », dont le titre



CORPUS IMAGE 6 : PAS DE DOMINICAINES

renvoie bien à un monde essentiellement masculin, même si des dominicaines existent. Mon souci d'exigence va m'obliger à entrer dans ce couvent pour poser la question de la présence ou non de femmes pour savoir si nous avons affaire à un masculin informatif ou un masculin idéologique. C'est en effet tout le problème : ce masculin est si envahissant qu'il interdit la connaissance du monde doublement genré.

2. Le point de vue gynocentré

C'est celui qui, a contrario du point de vue précédent, considérerait que « le sexe féminin est plus noble » ou bien, sans se déclarer ainsi, proposerait la généralisation au féminin. Ce que ne contredit pas la langue puisque, dans la plupart des cas, en français, le masculin se trouve morphologiquement inclus dans le féminin. Par ailleurs, la possibilité de faire jouer le féminin comme le masculin en déterminant d'un nom dont la forme est unique en français permet en

effet de poser le féminin à la fois comme générique et premier, tel qu'il apparaît dans l'affichage de la publicité ci-contre.

Ici, je dois corriger : ce serait un point de vue gynocentrique si ce texte était la définition donnée dans un dictionnaire de langue, définition donnée au féminin (n. f) et applicable à un homme ou une femme. Mais dans un autre endroit de la ville, quelques mois plus tard, j'ai vu une affiche similaire, et comme ce n'était plus une représentation de femme sur l'affiche mais une représentation d'homme et bien que la même définition soit donnée, le *f* s'était changé en *m* dans la parenthèse. En effet, si mon cadrage de l'image ci-contre cache l'essentiel de l'image, (il n'est pas sûr que le peu qu'on en voit soit un indice suffisant), c'est bien une femme en photo



CORPUS IMAGE 8 : LA CHEF

Mais nommer au féminin une femme et au masculin un homme est le premier principe de la langue française, régulièrement enfreint quand le masculin est posé comme générique.

3. Le point de vue paritaire

C'est le point de vue qu'envisage une autrice qui en joue dans son ouvrage de fiction, *A la gloire de Pollo*³⁷³. Elle propose un langage différencié pour les hommes et pour les femmes avec un dictionnaire différent. Bien que je n'aie pas encore saisi en quoi résiderait la différence dictionnaire, il se trouve que le traitement de l'accord dans l'ouvrage cité précédemment participe du scénario : son évolution de l'androcentré à une adoption du gynocentrique vers la fin du récit dans les répliques du policier détermine manifestement une évolution du personnage. Comme si la subjectivité des personnages était objectivée par le traitement grammatical.

C'est une recherche sur la langue qui mérite d'être exploitée pour en faire comprendre le fonctionnement, y compris dans ce qui peut sembler outrancier quand l'adjectival déborde et remplace le substantif. C'est le cas avec « *animales* » remplaçant le substantif « *animaux* »³⁷⁴ et « *parentes* » remplaçant le substantif « *parents* » pour signifier *la mère et le père*, ce qui, dans ce dernier cas, restreint le potentiel de la langue qui ne distingue plus *la parenté* de *la parentalité*. Dans l'ouvrage en question, de genre policier, l'accord générique se fait toujours au féminin chez tous les personnages sauf chez le policier qui passe de sujet déstabilisant à sujet déstabilisé. C'est pourquoi, plutôt qu'un « point de vue paritaire »³⁷⁵, il serait sans doute plus judicieux de l'appeler point de vue « différencié ».

4. Le point de vue différencié

Ce point de vue différencié se retrouve dans certains affichages qui adoptent un point de vue androcentré pour une partie du message et un point de vue anthropocentrique pour l'autre partie. Ainsi de cet exemple où le point de vue anthropocentrique, (« Les médiatrices et les médiateurs ») que l'on peut appeler aussi « point de vue mixte » ou « point de vue double » ou « point de vue commun », est adopté pour le sujet de la phrase qui est aussi l'agent, alors que le complément est traité du point de vue androcentrique (« les Toulousains et les usagers »). Une analyse qui envisage le référent peut conclure à



CORPUS IMAGE 9 : POINT DE VUE DIFFERENCIE

³⁷³ La Baronne, *A la gloire de Pollo*, RR Ecritures, Toulouse, 2007

³⁷⁴ C'est aussi le traitement qu'en fait Françoise Leclère dans *Le miso mis à nu*.

³⁷⁵ L'expression a été formulée telle quelle par l'éditrice elle-même qui m'a dit depuis le tenir de l'autrice.

l'androcentrisme pour traiter du grand nombre : les personnes toulousaines et usagères forment en effet la majorité alors que celles qui sont médiatrices sont forcément en nombre bien plus restreint. Ce point de vue différencié pourra nous permettre d'affiner une analyse en terme référentiel que nous exploiterons dans la troisième partie.

La prise en compte du nombre nous amène au quatrième point de vue que l'on dira « quantitatif ».

5. Le point de vue quantitatif

Comme son qualificatif l'indique, c'est celui qui donne la priorité au nombre. Il pratique l'accord féminin quand il est question d'hommes et de femmes et que la présence féminine est la plus importante. Il s'inscrit en quelque sorte dans la continuité d'une conception de l'accord masculin qui se serait imposé en fonction du nombre d'hommes majoritairement, si ce n'est exclusivement, présents dans les lieux essentiellement publics et de pouvoir dans les sociétés sexistes - J'entends par « société sexiste » une société qui attribue aux individus des rôles déterminés en fonction de leur sexe et non de leur compétence, de leur besoin ou de leur désir. Nous verrons plus loin que ce point de vue quantitatif, en s'inscrivant dans la langue, pèse de tout le poids de son inertie, sur l'évolution de la société elle-même quand elle veut se détacher de la gangue du sexisme.

Cependant c'est aussi parce que la société est composée d'individus autonomes que ceux-ci et celles-ci, en prenant à bras le corps l'outil langue à leur disposition, peuvent impulser des retournements qui n'attendaient qu'à être mis en œuvre. C'est précisément ce qui a lieu quand un-e professeur, homme ou femme, décide de parler au féminin pluriel quand elle ou lui se retrouve face à une classe composée majoritairement d'individus féminins. Or, dans la plupart des assemblées associatives et/ou estudiantines, la proportion des femmes est majoritaire, c'est donc l'accord féminin qui est alors mis en œuvre. Les personnes qui pratiquent cet accord signalent, avant de commencer leur exposé ou en en-tête de leurs écrits, qu'elles s'adressent aux hommes comme aux femmes et que le féminin grammatical et lexical de leur discours se justifie par la majorité féminine des réceptionnaires. Je peux donner trois exemples précis de cette pratique.

Le premier est celui d'une jeune femme française rencontrée dans un train en 2003, professeur au Canada, qui me disait avoir adopté ce comportement. Le deuxième est celui d'un professeur dont j'ai oublié le nom parce qu'il ne m'a été dit qu'une fois, dans la dernière décennie des années 1900 ou la première décennie des années 2000, par une personne qui avait assisté à un de ses cours, visiblement dans le cadre d'université « populaire » à Paris, et qui avait justement été impressionnée non pas tant par la pratique elle-même que par sa formulation en début de cours. Le troisième est celui d'un jeune homme qui, en ce début de printemps 2014, pratique ce qu'il appelle des « conférences gesticulées » sur ce qu'il appelle le « revenu libre » pour désigner le « revenu » découplé de la notion de « travail » entendu comme « emploi » et qui, dans le dernier courriel qu'il a envoyé pour dire l'avancement de son travail, écrit : « Bonjour à toutes ! Je pratique l'accord au féminin par respect pour l'assemblée de femmes plus nombreuses dans le public de mes conférences »

6. Le point de vue anthropocentré

C'est celui qui intègre la présence des différents sexes au même titre dans sa pratique. Une affiche encore présente en 2014 dans le métro toulousain et aux abords de l'aéroport de Blagnac manifeste ce point de vue : « Réussir sa vie d'homme et de femme ingénieur ». De même qu'une vitrine de salon de coiffure qui pratique des réductions étudiantes et s'adresse aux unes comme aux autres, ci-dessous. L'on aura l'occasion de comparer plus loin l'apparente clarté de cette vitrine avec une autre, de coiffure aussi.



CORPUS IMAGE 11 : VIE D'HOMME ET DE FEMME INGENIEUR

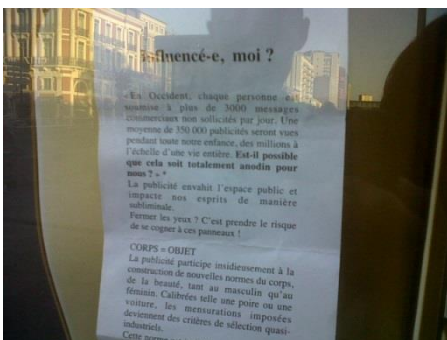
usagères n'étaient visiblement pas concernées. Du moins aucune pensée pour elles ne se manifestait !

Oralement, le point de vue anthropocentré s'exprime en s'adressant aux femmes et aux hommes de façon explicite. Le Général de Gaulle le pratiquait partiellement dans ses discours : « Françaises, Français » disait-il pour commencer. Mais l'écrit continuait à n'en pas tenir compte car il fallait pour cela utiliser un accord commun qui n'est pas pour autant un accord duel et que la langue française n'avait pas envisagé. C'est ici que nous situons le départ d'une conscience de genre qui travaille la langue après avoir été travaillée par elle. De même que se penser soi-même passe par la conscience de l'autre, du regard de l'autre sur soi, penser l'autre exige de se penser soi-même aussi. Et l'autre peut être d'un sexe différent que la langue française permet d'identifier.



CORPUS IMAGE 12 : LYCEEN-NE-S

s ») qui sont encore en recherche d'elles-mêmes, car encore proches des parenthèses avec le second tiret pourtant inutile, et qui pourront avoir une incidence sur l'évolution de l'oral quand celui-ci les intégrera. C'est aussi à cette prospective que nous nous livrons.



CORPUS IMAGE 13 : INFLUENCE-E,

Il faut cependant noter que, pour s'intégrer, ce point de vue s'arrête souvent à mi-chemin comme ce fut le cas avec les panneaux qui sont restés dans Toulouse tout le temps des travaux de voiries en 2012 et 2013.

Comme nous l'avons vu en effet, il était question dans la même phrase des « médiatrices » et des « médiateurs » mais uniquement des « Toulousains » et des « usagers ». Les Toulousaines et les



CORPUS IMAGE 10 : ETUDIANTES ETUDIANTS

La différence des sexes, correspondant à une différence d'écriture dans la langue française, oblige à une réflexion sur le fonctionnement de celle-ci. Or, même si la langue est la matière qui nous a formés-es, elle est aussi, quand nous en avons acquis la maîtrise, un outil à notre disposition que nous pouvons forger à notre tour en fonction de nos besoins et de nos exigences. C'est pourquoi ce point de vue anthropocentré, qui rompt avec la pratique androcentrée, doit avoir une motivation idéologique, politique ou commerciale, pour s'imposer. Mais, pour répondre à l'exigence de rentabilité d'espace, il s'oblige à des formes tronquées (telle ce « lycéen-ne-

C'est pourquoi nous observons tous les signes, y compris à peine émergents, de ce nouveau point de vue sachant que nous participons à son développement en argumentant et en expliquant son fonctionnement. C'est une double action qui se met alors en œuvre : D'une part, la redécouverte du fonctionnement orthographique et grammatical de la langue française, d'autre part la réappropriation de cette langue par ses usagèr-es qui peuvent alors se livrer à la jubilation créative.

Ce point de vue se manifeste logiquement dans une écriture qui sert un propos critique plus particulièrement vigilant sur le conditionnement marchand et consumériste, lui-même allié à la transmission et

l'imposition de stéréotypes sexistes en particulier, tel cet affichage (ci-dessus) dont le cliché m'a été offert par ma collaboratrice ponctuelle, son regard ayant été frappé par l'écriture de



CORPUS IMAGE 14 :
FAIT(E)

« influencé-e ». Ce cliché pourra être repris pour illustrer le « genre en discours » autant que le « genre en action ». Mais c'est aussi un point de vue qui fait son chemin dans tous les lieux de la francophonie. Et d'autant plus qu'il fait écho à une remise en question des catégories de sexes qui ne peuvent plus être pensées dans leur unique binarité procréative mais se présentent comme un continuum biologique du féminin au masculin. Ainsi les études en biologie (Fausto-Sterling) et en philosophie (Judith Butler), qui remettent en question les certitudes imposées par les pouvoirs religieux et juridiques, viennent à leur tour questionner l'utilisation de la langue dans ses catégories de genre et leur dimension écrite en particulier puisque la diffusion du savoir académique emprunte plus

précisément cette voie.

Mais ce point de vue anthropocentré peut être aussi un point de vue « anthropocentré différencié ». En effet, si le mot *anthropos* renvoie aux hommes comme aux femmes, il n'est pas pour autant un label d'égalité. Le point de vue anthropocentré peut aussi cacher un traitement différent pour chacune de ses composantes, et ce d'autant plus qu'il ne précède pas mais succède à un point de vue androcentré qui peut continuer à s'exercer de façon plus ou moins inconsciente, autant chez les femmes que chez les hommes, tant que chacun·e d'entre elles et eux ne sera pas passé·e par le point de vue gynocentré qui est le contre-point exact de ce premier point de vue dont la tyrannie s'exerce sur les sociétés. La manifestation la plus fréquente de cet anthropocentrisme différencié est celle des parenthèses qui entourent l'accord féminin dans les documents administratifs et que l'on retrouve également dans l'affiche ci-contre « Vous êtes fait(e) pour le monde de l'entreprise ? » écrit en haut de l'image en blanc même si la qualité de la photo ne rend pas les parenthèses très visibles.

Mais un changement au niveau administratif nécessite des décisions politiques qui ne se bercent plus d'un relativisme académique. C'est ce que nous verrons dans « Le genre en action ».

L'anthropocentrisme différencié s'exerce encore quand des tirets entourent l'accord féminin au pluriel. Le deuxième tiret, qui n'a pourtant pas lieu d'être linguistiquement et techniquement parlant, semble traîner avec lui un rappel des parenthèses et comme une difficulté de se libérer du masculin considéré premier dans une analyse masculine intégrée par nombre de féministes dans la continuité de Simone de Beauvoir en philosophie, de Bourdieu en sociologie ou de Claire Michard en linguistique. Ces tirets sont là pour indiquer la particularité que représenteraient les femmes dans une société qui se vivrait comme essentiellement ou universellement masculine.

Pour mieux comprendre ce mécanisme, je me permets de rendre compte d'un échange qui s'est passé à Nîmes le 6 mai 2014, au Congrès de la société *Langages et communications*, à la suite de la présentation de la revue issue de mon travail de thèse et que j'avais intitulée « Du rébus au point d'altérité ». Une participante raconte comment un de ses élèves n'arrivait pas à comprendre l'évolution de l'espèce humaine à partir du tableau bien connu qui va de l'homo ramapithèque à l'homme moderne. L'image donnée à voir était incompréhensible pour l'enfant qui savait qu'un homme ne peut pas être issu d'un autre homme.

Il manquait en effet l'image de la femelle à la femme pour que s'éclaire la chaîne de l'évolution.

Je proposai alors le tableau imaginé par Edwige Khaznadar³⁷⁶ dont j'avais la reproduction via l'ouvrage *Intersexion, genre et langues romanes*. C'est un dessin³⁷⁷ qui donne à voir une

³⁷⁶ Khaznadar Edwige, « De l'homme abstrait à l'homme concret : la faille. Résultats d'un sondage », dans *Intersexion. Langues romanes ; langues et genre*, Fabienne H. Baider et Daniel Elmiger (ed), Lincom Europa, 2012, p. 107-120

femme à la place d'un homme, dans le cadre évolutif du faciès animal à l'humain (2012 : 111).

Si une telle image avait été présentée à l'enfant, aurait-il mieux accepté la démonstration ? N'aurait-il pas été aussi réfractaire au sens qui lui était imposé ? Les enfants d'aujourd'hui apprennent très tôt le fonctionnement procréatif. Elles et eux n'ignorent pas qu'un spermatozoïde est aussi nécessaire qu'un ovule à la conception d'un·e enfant. Cependant, l'insémination artificielle existant chez les animaux comme chez les humains, il est possible que l'enfant en ait eu également connaissance pour lui faire accepter le schéma au féminin de l'évolution. Dans ce cas, il manquait tout de même la projection de ce petit garçon qui regarde le dessin et ne se retrouve pas dans le schéma.

Mais le débat n'a pas été jusque-là et c'est un autre échange qui a eu lieu avec un autre participant. Nous avons à présent les deux schémas sous les yeux.

Mon partenaire de discussion me fit remarquer que l'homme était toujours présenté dans la position de la marche, jambe droite en avant afin qu'elle cache le sexe masculin qui, disait-il, devait être caché aux yeux des enfants dans l'éducation entendue comme puritaine.

N'empêche que l'enfant en question avait bien vu un homme, du moins un homme seul.

En revanche, cette image d'un homme qui représenterait l'humanité par le seul fait qu'une partie de son anatomie n'est pas visible laisse entendre que l'humanité n'est reconnue qu'aux poitrines plates et aux épaules larges.

Les parties génitales sont cachées comme est cachée l'autre partie de l'humanité. De là à ce que le sexe masculin soit assimilé à la femme et la femme au sexe masculin, c'est un pas qu'ont franchi sans sourciller certaine analyse et certains discours qui appellent les femmes « les personnes du sexe ». Nous voici prisonnières du phallus, si bien que nous sommes dites phalliques et le phallus lui-même est dit épïcène, selon une thèse récemment parue en psychologie³⁷⁸. Le phallus serait donc le tronc commun auquel les femmes et les hommes s'accrochent, ce tronc qui ne doit pas débâter sous peine de réduire à néant une civilisation construite autour de lui et de son illusion entretenue.

Ainsi nous dit la commission de terminologie, qui a rendu son rapport sur la « féminisation » en 1998 :

« Héritier du neutre latin, le masculin se voit conférer une valeur générique, notamment en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres. Pour nommer le sujet de droit, indifférent par nature au sexe de l'individu qu'il désigne, il faut donc se résoudre à utiliser le masculin, le français ne disposant pas du neutre. »

Or le neutre latin n'a jamais eu de « valeur générique » puisqu'il n'est qu'un genre parmi d'autres, et qu'il se définit même par le fait qu'il n'est ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire ni le féminin, ni le masculin. Le masculin ne peut donc pas en être un héritier plus que le féminin. Et quand bien même il le serait, ce ne serait pas parce que le neutre latin deviendrait masculin en français que le masculin deviendrait neutre !

L'on pourrait donc « se résoudre à » utiliser le féminin, pour parler de façon générique des humains, et d'autant plus que le mot personne, quand il est substantif, est au féminin. Mais je propose plutôt d'utiliser le genre commun que l'on pourrait dire « alter » en amalgamant les formes suffixales des masculin et féminin, ou en introduisant uniquement le point d'altérité à l'intérieur de la forme féminine qui inclut la masculine.

Par ailleurs, il n'y a pas plusieurs « règles du pluriel » mais une seule qui a été imposée par l'Académie à sa création et qui veut que lorsque les deux genres sont en présence au pluriel c'est « le masculin qui l'emporte ». C'est précisément cette règle dont on voit les effets

³⁷⁷ Le trait caricaturalement stéréotypé du dessin pourrait être avantageusement gommé mais c'est un premier pas dans le crayon !

³⁷⁸ Génuit Philippe, *la criminalité féminine, une criminalité épïcène et insolite. Réflexion d'épistémologie et d'anthropologie clinique*, 2007 ; thèse consultée sur Internet.

dévastateurs sur l'information et la conduite des affaires humaines. Cette règle attribue donc au masculin en effet « la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc » non pas « de neutraliser les genres », mais de neutraliser le sexe masculin et le genre féminin, c'est-à-dire de faire croire que le masculin n'est pas un sexe et d'éradiquer toute la population féminine de la représentation en langue.

Enfin le parallèle entre le dessin de l'homme dont le sexe est caché et l'illusion entretenue d'un « neutre masculin », véritable oxymore s'il en est, trouve sa formulation dans la phrase du rapport de féminisation (1998 : 31) selon laquelle il est dit à propos du masculin :

« Ce dernier ne conquiert pas l'autre sexe mais efface le sien parce que c'est là un moyen grammatical simple d'éviter des longueurs quand il s'agit de désigner une classe comprenant des individus féminins et masculins. »

Si le terme de conquête se trouve convoqué ici (« ne conquiert pas »), c'est qu'il renvoie à la formulation de la règle du « masculin qui l'emporte » que ce même rapport vient d'utiliser à propos de la langue italienne :

« La règle générale veut, comme en français, que le masculin l'emporte sur le féminin lorsqu'on désigne un groupe composé d'hommes et de femmes » (1998 : 28).

Ainsi pour introduire la cohérence en didactique et ne parler ni de guerre ni de conquête à propos du masculin qui neutraliserait son propre sexe pour avoir la capacité de désigner les femmes aussi bien que les hommes, faudrait-il évoquer un « effacement du sexe ».

Mais pour effacer un sexe, il faut d'abord que celui-ci ait été dessiné. Ainsi nous rejoindrons l'interrogation de l'élève qui fut à l'origine de notre réflexion et proposerons volontiers que l'évolution humaine soit imagée par la transformation de la femelle et du mâle primitifs (ou primitif-ves) jusqu'à la femme et l'homme d'aujourd'hui.

A notre avis en effet un point de vue anthropologique est celui qui, digne de ce nom, ne doit plus admettre de hiérarchie entre le féminin et le masculin, considérés comme la double origine de l'humain.

Cependant, dans la mesure où ce point de vue instaure une rupture manifeste avec l'enseignement actuel de la langue qui émane d'une société sexiste, il peut être appelé « point de vue antisexiste ». C'est pourquoi une recherche s'est instaurée en langue comme en communication pour traduire par la graphie ce nouveau point de vue.

La thèse de Julie Abbou, soutenue en 2012, s'est intéressée à « l'écriture antisexiste dans les publications anarchistes ». Elle y repère la diversité des formes qui traduisent toutes une remise en cause commune du pouvoir centralisateur et masculin.

La philosophe Annie Barac terminait sa conférence du 14 avril 2014 à Toulouse en annonçant qu'elle cherchait un moyen de traduire par l'écrit les « sexes de la langue », pour reprendre en le détournant le titre de sa conférence.



CORPUS IMAGE 15 : POINT D'ALTERITE

La sociolinguiste Maria Candéas terminait également sa conférence du 16 avril 2014 à Toulouse en présentant quelques graphies qui faisaient émerger le féminin auprès du masculin.

Il y eut dans le public des voix pour réclamer la présence du « point d'altérité » que nous appelons ainsi à Toulouse parce qu'il a été introduit en français pour cette unique emploi : celui de la polarité sexuée, et qu'il permet d'avoir à la pensée l'existence de l'autre, quel que soit cet·te autre. C'est le point surélevé qui a été placé dans l'image ci-dessous avec un logiciel graphique pour indiquer le jour de la séance qui s'adresse aux débutantes comme aux

débutants, et pour n'exclure personne tout en économisant de l'espace. Ce point permet de

pratiquer l'accord commun mais également, comme ici, d'intégrer la présence virtuelle des hommes et des femmes dans un même mot.

Comme je l'ai déjà mentionné, c'est à Corfou, lors de ma présentation du poster sur les différentes graphies et les différents points de vue, que Anne-Marie Houdebine m'a signalé l'existence de ce point que son laboratoire pratiquait désormais depuis qu'elle l'avait découvert à la présentation de la thèse de Daniel Elmiger sur l'écriture du féminin dans les langues française et allemande.

D. Langue en discours et en action

Enfin, pour revenir au sens du mot « homme », quand il a été employé pour se qualifier soi-même alors qu'on est femme, c'est une course d'étapes à laquelle il faut se livrer pour réintégrer le sens premier, celui d'être humain féminin. Et nous touchons ici au « Genre en action ».

Cependant, puisque j'évoque une course d'étapes, la lectrice et le lecteur me pardonneront j'espère si je prends la liberté de raconter une histoire en images où il est question de boutiques de vêtements, d'homme, de femme, et de jours dédiés aux unes et à l'autre, entre Moissac et Toulouse.

C'était la veille du 8 mars et les aléas de l'existence m'avait conduite à Moissac où j'avais quelques jours plus tôt pris ce cliché :

Et voilà que le magasin était ouvert. Je découvris que c'était une boutique de vêtements.

Interpelée par cette enseigne, j'imaginai que la patronne ou le patron du magasin était peut-être un·e militant·e de la « cause des femmes ». C'était une femme et je m'enhardis à lui offrir une invitation pour un « appel du 8 mars » qui avait lieu à Toulouse le lendemain. Je lui dis que son enseigne avait attiré mon attention pour le lien que je voyais entre l'histoire avec un H majuscule et son « Histoire de Femme » comme il y avait un lien entre cet « appel du 8 mars » et « l'appel du 18 juin » signé du Général De Gaulle. Alors, je la vis se transformer, blêmir et gémir : « Ouh ! ça me stresse ! ». J'interrompis aussitôt son supplice en la quittant.



CORPUS IMAGE 16 : HISTOIRE DE FEMME

Ici je me dois de signaler le titre de Geneviève Fraisse « Les femmes et leur histoire » et celui d'Alain Decaux « Histoire des Françaises ». Nous entrons ainsi dans la narration qui pourra devenir notre objet dans « Genre en discours et en action ». Mais revenons à mon itinérance vagabonde.

Quelques jours plus tard, j'eus l'occasion de prendre cet autre cliché à Toulouse :

Et je ne pense pas faire ici une erreur d'interprétation si j'envisage « les jours de l'Homme » comme un clin d'œil (malicieux ? provocateur ?) au « jour de la femme » dont l'unicité apparaît soudain dans une cuisante solitude ! Nous notons aussi la majuscule à « Homme » comme à « Jours » même si le premier est spécifiquement mâle et les seconds de solde uniquement.

Mais nous n'en avons pas fini avec les histoires d'hommes qui se poursuivront dans la troisième partie.



CORPUS IMAGE 17 : JOURS DE L'HOMME

Langue, discours et action sont parfois consubstantiels³⁷⁹ en effet, et en particulier, dans l'acte d'écriture. Ainsi nous faisons ici une incursion dans l'entremêlement des trois grâce à cette

³⁷⁹ Ici, je pratique la règle du masculin économique, sachant que ni *langue* ni *action* ne se vexeront (!) et surtout qu'aucune ambiguïté ne se présente puisque *discours* est le seul masculin et qu'il est placé au milieu des deux autres féminins, ce qu'un féminin pluriel aurait permis aussi puisqu'il aurait entraîné dans son pluriel le *discours*

vitrine de coiffure qui vient de disparaître en cette fin de mai 2014 mais qui était restée intacte depuis sa création il y a 12 ans, dixit le patron lui-même. Une vitrine qui illustre assez bien « l’anthropocentrisme différencié » et ses conséquences d’un point de vue économique ou commercial comme d’un point de vue linguistique ou orthographique.

C’est une vitrine qui souhaite s’adresser aux jeunes et aux très jeunes sans exclure les autres. Avec des réductions différentes suivant le statut : - 40% aux étudiant·es et scolaires, - 50% aux autres mais une fois sur deux seulement.

Or, la coiffure a longtemps été, et est encore, traitée différemment selon les sexes. Les barbiers s’occupant encore récemment des seuls hommes disparaissent peu à peu pour intégrer le métier de coiffeur et coiffeuse. La barbière elle-même, comme le barbier, s’occupait essentiellement des barbes, ou plutôt du rasage de visage, et pouvait utiliser aussi le rasoir pour dégarnir un crâne ou désépaissir une chevelure. Des femmes pouvaient donc demander une coupe chez un barbier.

C’était à celui-ci de s’assurer que l’éventuelle cliente souhaitait bien une coupe et non une coiffure. Parallèlement, un homme peut demander à un coiffeur ou une coiffeuse de le raser. C’est à cette dernière de préciser si elle ne s’occupe que de cheveux ou si elle traite aussi les barbes. D’où la nécessité d’indiquer sur les vitrines des salons de coiffure si ceux-ci ne s’adressent qu’aux hommes, qu’aux femmes ou aux deux. Le masculin devient alors informatif. Il perd son statut idéologique.

Dans la vitrine qui nous occupe, le souci est aussi, visiblement, d’attirer une première clientèle et d’en fidéliser une autre.



CORPUS IMAGE 18 : NON ETUDIANT

A cette occasion nous voyons à l’œuvre cette transformation d’un premier masculin idéologique passant au masculin informatif. Ainsi il est question d’une population non étudiante qui est d’abord désignée au masculin sur un premier panneau : ci-dessus, image 18.

Puis la diversité des âges semble avoir occupé l’esprit de la rédaction : du collègue à l’université en passant par le lycée. « Etudiants » écrit en capitales ne semblait pas suffisamment représentatif d’un point de vue générique. « Scolaires » a été ajouté au-dessous en petites majuscules. Mais « scolaires » est encore un générique. Pour que les jeunes se sentent concerné·es en fonction de leur statut, encore fallait-il préciser celui-ci : « lycéens » et « collégiens » ont donc été rajoutés en petites majuscules. Et comme il faut bien préciser que le salon de coiffure n’est pas ouvert qu’au sexe masculin, les minuscules « es » entre parenthèses permettent aux filles d’apprendre qu’elles sont également concernées. Il semble que la diversité des âges ait entraîné la conscience de la diversité des sexes sans remettre en question une hiérarchie établie du masculin sur le féminin, hiérarchie qui se lit dans la taille des lettres réservées à l’un et à l’autre (image 19).



CORPUS IMAGE 19 : DIVERSITE HIERARCHISEE

du milieu. Je signale donc mon « classicisme économique » à cette occasion. Par ailleurs l’oralité de « consubstantiels » peut laisser entendre un féminin non méridional comme un masculin.

Au singulier cependant, la même taille est respectée quand a été incluse la présence du féminin, comme on le voit sur la photo ci-contre. Les parenthèses qui entourent le E sont celles que l'on retrouve dans les administrations, et l'enseigne, qui date d'une dizaine d'années, aurait été à l'avant-garde d'une graphie qui se cherche encore si elle avait inclus un autre signe que les parenthèses. Cependant l'espace qui semble présente entre le T de ETUDIANT et la première parenthèse qui suit laisse à penser qu'elle pourrait être remplie différemment : le tiret en effet, la barre oblique, le point médian ou même l'apostrophe y aurait une place.



CORPUS IMAGE 20 : ETUDIANT(E)

En revanche le resserrement des lettres pour NON ETUDIANT(E) renvoie à cette économie d'espace qui se veut l'argument non idéologique du masculin générique, auquel pourrait être opposé l'argument aussi économique et non idéologique du féminin générique qui inclut dans sa forme l'écriture du masculin. ETUDIANTE inclut en effet les lettres de ETUDIANT.



CORPUS IMAGE 21 : COIFFURE POUR ELLE ET POUR LUI

Mais puisque nous en sommes à l'économie marchande, nous lisons alors la liste des tarifs, elle-même subdivisée en deux. Ici, point d'économie d'espace mais répétition au contraire des mêmes tarifs, deux fois : « Pour elle » et « pour lui ».

L'enseigne de cette boutique ayant été totalement effacée aujourd'hui, je ne peux proposer une nouvelle photo qui aurait zoomé sur les tarifs mais ce que l'on peut en lire dans la présente photo est une indication suffisante pour conclure qu'une seule liste aurait suffi et qu'elle aurait économisé l'espace utile à écrire en toutes lettres, collégiennes, lycéennes et étudiantes ou non étudiante(s).

En effet, les tarifs apparents sont les mêmes pour les deux : le shampoing « POUR LUI » comme « POUR ELLE » est à 2,50 € mais il est écrit deux fois. La coupe mode ou stylisée est à 20,00 € pour les deux, le flash est à 10,00 € pour les deux également. Seule la coupe classique apparaît pour lui et pas pour elle, ce qui revient à une discrimination envers les filles.³⁸⁰

En somme, une seule liste permettait non seulement une économie d'espace et de temps mais une communication plus pertinente et égalitaire.

Après cet écart par le chemin buissonnier de la coiffure dans le paysage urbain nous revenons à la neutralisation des marques qui nous occupe dans le genre en nous intéressant à l'*individu*.

1. Individu

Il est un autre terme pour désigner la personne ou l'être humain, c'est *individu*. En tant que mot commençant par un son vocalique, il est précédé de l'apostrophe neutralisante de *genre*. Cependant il est reconnu grammaticalement *masculin* par les dictionnaires consultés, du Littré au Robert en passant par le Larousse, mais il n'est plus *épïcène* pour le Nouveau Petit Robert de la langue française (2008).

³⁸⁰ Il est difficile ici de ne pas évoquer le scandale récemment soulevé par la différenciation de prix des mêmes produits présentés dans les rayons d'hygiène Femmes et Hommes. Ce que notre coiffeur a l'honnêteté de ne pas pratiquer : la discrimination chez lui s'en tient à un seul de ses services qu'il ne propose qu'aux hommes. Mais « la coupe classique » chez les femmes n'existe tout simplement pas si l'on s'en tient aux modes des siècles passés où c'est plutôt une non-coupe classique qui prévaut. C'est pourquoi l'émergence de la coiffure féminine aux cheveux courts a été appelée « à la garçonne ».

La définition que je retiens est la première du dictionnaire de la langue française de Littré abrégé par A. Beaujean aux éditions universitaires de 1963, à savoir : « *Tout corps considéré comme un tout distinct par rapport à l'espèce à laquelle il appartient* ». Ce qui permet de ne le considérer comme synonyme de *la personne* ou *l'être humain* que dans un sens restreint, qui arrive en effet en second dans le petit Larousse illustré (1994 et 2008). C'est dans ce sens qu'il sera dit *épïcène*, puisque, bien que prenant l'accord *masculin*, il désigne les deux sexes de l'humain.

Enfin l'on peut considérer qu'il est plus restrictif d'un point de vue sémique que le substantif *épïcène* « *personne* » avec lequel il peut alterner sur l'axe paradigmatique. En effet, *individu*, du champ lexical de l'*indivision* (unité insécable), recouvre un espace sémique plus homogène que *personne* qui, du champ lexical de la *personnalité*, a une extension dont l'origine et l'image sont représentées par son étymon « *persona* » en tant que masque du théâtre antique qui servait non seulement à caractériser visuellement les personnages mais à faire porter (*sonner*) loin la voix humaine ainsi amplifiée. Le masque est donc plus large que le visage individuel qu'il englobe mais à la taille duquel il n'est pas restreint.

Cependant, et je m'en avoue étonnée, le *Nouveau Petit Robert de la langue française* décide que ce terme, « *individu* », ne peut renvoyer qu'à un *homme*, et non pas « *homme* » en tant qu'*être humain* mais « *homme* » en tant que *mâle de l'espèce humaine*. Parler d'*individu* pour évoquer une *femme* est soudain donné comme incongru. Considérant pour ma part que l'incongruité résidait dans cette assertion, j'ai cherché à comprendre. Et j'ai découvert, dans certains textes contemporains, la graphie « *individues* » que le *Nouveau Petit Robert* ne mentionne pourtant pas mais qui oblige en effet à donner un nouveau sens à *individu*, mais seulement dans la mesure où la nouvelle graphie est introduite officiellement. Sinon, c'est retirer de la langue un sens qui lui appartenait. C'est faire main basse sur l'énonciation des masses. C'est un abus de pouvoir.

Cette nouvelle graphie est utilisée pour parler de femmes. Il est donc raisonnable de considérer que le *genre* grammatical change en conséquence. Mais dans la mesure où les déterminants du pluriel *les* et *des* sont communs aux deux sexes et aux deux *genres*, il ne m'a pas encore été loisible d'apprendre si le *genre* était concerné par le changement, autrement dit si le mot s'accompagnait au singulier de *un* ou de *une*.

Il faudrait entendre oralement et au singulier le mot prononcé. Mais entendre [ynèdividy] ne donne pas forcément d'indication sur l'orthographe du mot *individu(e)*³⁸¹. Je peux en effet décider³⁸² d'employer l'article au féminin sans changer l'orthographe du mot. Ce serait une façon de préciser que l'individu concerné est une femme. Pour utiliser « *commun* » et « *épïcène* » selon l'acception qu'en donne Beauzée, et dont nous citons le développement p. 40 et 41, ce serait faire passer le *genre* de *individu* de *épïcène* à *commun*.

Cependant le mot *individu* perd alors deux de ses sèmes :

D'une part celui qui lui permet de désigner « tout corps considéré comme un tout distinct par rapport à l'espèce à laquelle il appartient » et qui n'est donc pas réservé à l'humain,

D'autre part celui d'*indivision* par opposition à *l'homme* dans son premier sens *homo*, *l'être humain* qui, lui, se divise en mâle et femelle. Mais encore, quand *homme* en vient à signifier en effet l'être humain exclusivement mâle, c'est en quelque sorte se prémunir contre l'abus d'un dictionnaire qui décide qu'*individu* à son tour est réservé à l'être humain mâle que de manifester une détermination *genrée* à l'écrit et à l'oral, non seulement en lui donnant l'article féminin mais en lui ajoutant le *e* de la terminaison féminine valable pour le sexe. Ainsi la création peut se faire d'un *genre commun* qu'il faudrait désormais écrire *individu-e*³⁸³

³⁸¹ Ici mon clavier affiche le symbole de l'euro, alors qu'une touche du clavier est dédiée à ce symbole et que je souhaite utiliser les touches comme simple commande de l'information écrite sur ces mêmes touches, ce qui m'oblige à taper deux fois le même ensemble de signes pour que ce soit cet ensemble qui apparaisse sur mon écran. Je découvre ainsi que les parenthèses pour entourer la marque du féminin prennent autant de temps que l'écriture du point médian.

³⁸² Ici mon logiciel de traitement de texte me suggère un participe passé masculin !

³⁸³ Ici mon traitement de texte se contente d'avouer son ignorance.

puisque *individu* ne serait plus épïcène selon *le Petit Robert* et selon les auteurs et/ou autrices qui écrivent *individue*. « La valeur d'un terme peut être modifiée sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons, mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification » écrit justement Maryvonne Longeart.

Pour résumer et conclure à propos de l'individu³⁸⁴ « *individu(e)* », dans la mesure où l'écriture *individue* est attestée, c'est qu'un changement sémantique s'est produit qui occasionne une reconfiguration du système³⁸⁵. Par ailleurs, ce n'est pas parce que l'exemple « *un triste individu* » est présenté au masculin qu'il suffit à exclure la virtualité d'*une triste individu*, possiblement écrit *triste individue*. En revanche cette dernière écriture fera passer « *individu(e)* » du *genre non apparent*³⁸⁶ au *genre apparent*. Cependant, il est possible de conserver la première écriture au *genre déterminé* à la forme masculine pour désigner « tout corps distinct considéré comme un tout par rapport à l'espèce à laquelle il appartient, hors espèce humaine » et l'écriture *individu*, *individue* et *individu-e* pour « corps distinct considéré comme un tout par rapport à l'espèce humaine », auquel cas l'écriture du *genre commun* permet non seulement d'écrire le pluriel mais de désigner la virtualité d'un sexe *commun*.

Une dernière remarque en contexte : *individue* est souligné en rouge par mon logiciel orthographique qui me propose non seulement l'écriture *individu* mais aussi la transformation syntaxique et lexicale *individué*, *individuée*. Ces deux dernières propositions, que Le Petit Larousse 2008 ne connaît pas encore, sont faites aussi pour remplacer l'écriture de ce que nous pouvons appeler dorénavant le *genre commun* : *individu-es* dont la machine n'a pas intégré l'écriture et dont les fabricant-es de logiciel n'ont pas intégré le concept. En revanche, après avoir buté une première fois sur l'introduction des parenthèses pour entourer la lettre *e* en transformant le tout en symbole de l'euro, ce même logiciel accepte en un deuxième temps l'écriture de la lettre *e* entre parenthèses à la fin d'un mot. C'est encore ce que l'administration française pratique aussi dans ses formulaires.

Mais, étonnamment (ou pas !)³⁸⁷, notre logiciel de traitement de texte nous oblige à assimiler la finance, ou la monnaie, à la conscience d'un accord féminin possible en français.

Pour contourner cette imposition de pensée, il est possible d'adopter l'écriture du tiret avant le *e*. Cette solution, si elle était adoptée par l'administration, permettrait aux utilisateurs de prolonger le tiret sur le *e* pour signaler qu'ils ne sont pas concernés par cette graphie, alors que les autres, qu'elles ou eux soient femme(s) ou intersexué-e(s) n'auraient rien à effacer. Elles pourraient, si elles le souhaitent, barrer d'un trait vertical le tiret, ce qui transformerait celui-ci en un signe additionnel. La liberté de s'exprimer du point de vue du genre serait au moins sauvegardée.

Avec les parenthèses nous ne pouvons jamais écrire selon la juste graphie puisque barrer les parenthèses revient à les amplifier.

Cependant le tiret n'a pas non plus été intégré par mon logiciel orthographique comme marque d'une éventualité grammaticale. Et la gente universitaire s'érige comme un·e seul·e *individu-e*, ou presque, contre le principe dans ses écrits. Nous souhaitons modestement

³⁸⁴ J'emploie ce terme selon le premier sens qui renvoie à « tout corps distinct considéré comme un tout par rapport à l'espèce à laquelle il appartient » ce qui correspond en l'occurrence au *substantif* de l'espèce « *signe linguistique* ».

³⁸⁵ Dans son excellent article « *Enfances de l'Individu*, entre l'Ecole, la Nature et la Police » Anne Viguier signale qu'« *individu* fonctionne aux 13^e et 14^e siècles en positions d'adjectif comme de substantif, apparent décalque du latin. » Elle poursuit : « Mais au 17^e siècle, la figure adjectivale n'intervient plus guère que dans les locutions figées théologiques ou juridique (« la Sainte et individue Trinité »). » La nouvelle forme substantive serait donc une réactivation d'une ancienne forme adjectivale. Il serait alors intéressant d'en prolonger l'analyse à partir de cet article que je ne découvre, hélas, qu'aujourd'hui (28/04/2015).

³⁸⁶ Voir section suivante.

³⁸⁷ Le député européen (devenu Directeur du mécénat chez Véolia) qui était en charge de la commission des finances européennes quand la monnaie unique a été décidée avoue s'être laissé inspirer, sans réflexion de sa part, par un E dessiné qu'une femme (dont il n'a pas précisé la qualité ou le statut - assistante, secrétaire, collègue ou stagiaire ? nous l'ignorons) était venue lui poser sur son bureau et qu'il avait négligemment rangé dans un tiroir.

introduire une faille dans l'unanimité. La GGGF nous aide grandement qui fait la distinction entre orthographe d'usage et orthographe de principe.

L'exemple suivant nous permettra de développer plus avant le lien entre écrit et oralité. Il nous permettra aussi de nous attarder sur la restructuration sémantique qu'un usage entraîne et le principe qu'elle interpelle.

2. Auteur, auteure, autrice

Voici trois écritures et deux, ou trois, formes phoniques en fonction des régions, pour désigner *une personne qui est à l'origine d'un écrit* dans le français du XXI^{ème} siècle.

Seule la première des trois écritures est mentionnée dans la GGGF qui signale *auteur* et *hauteur* dans la liste des homonymes (1856 : 103) dont le genre est différent. En l'occurrence ici le premier est *masculin*, le second *féminin*.

Cependant d'autres différences sont à mentionner entre ces deux termes dont l'homonymie disparaît dans leur utilisation discursive. En effet l'article neutralisateur de *genre* (l') et la liaison avec le déterminant pluriel ne sont possibles qu'avec *auteur*. La lettre *h* à l'initiale de *hauteur* fonctionne comme une barrière consonantique. L'homophonie des deux mots s'arrête en quelque sorte avant leur utilisation.

Il est aussi une différence essentielle entre les deux termes : l'un a le trait sémantique de l'humain, l'autre ne l'a pas. Par conséquent, le contexte d'utilisation ou l'entourage lexical a peu de chance d'être commun.

Et enfin hauteur a un genre relevant du pôle arbitraire. Il s'est fixé au féminin comme *valeur*, *minceur*, *pâleur*, *raideur*, *teneur*, *rigueur*, etc.

Auteur est d'un genre relevant du pôle motivé : en 1856, la GGGF le signale comme faisant partie, avec d'autres dont nous signalerons certains, « des substantifs qui désignent les deux sexes, sous le même genre et sous la même inflexion (...) [et] se disent également des hommes et des femmes », autrement dit, qui se trouvent être *épiciens* et non pas *communs*, selon l'acception de Beauzée pour chacun de ces termes. Mais ce même genre et cette même inflexion se retrouvent masculines³⁸⁸ non pas pour une raison qui tiendrait à l'étymologie mais pour une raison sociologique. Selon l'auteur du passage,

« Cette règle d'usage vient de ce que ces mots ne dépeignent que des professions d'hommes auxquelles il est rare que des femmes se livrent. » (1856 : 249).

C'est donc un point de vue quantitatif qui est ici mis en avant pour la motivation du masculin grammatical.

Nous pourrions nous attarder ici sur le sens de « professions d'hommes » en contexte car, dans les substantifs cités avec *auteur*, nous trouvons « *assassin*, *détracteur*, *imposteur*, *charlatan*, *borgne*, *témoin* et *vainqueur* », les autres étant plus proches de ce que l'on appellerait aujourd'hui une profession, tels « *artisan*, *censeur*, *artiste*, *graveur*, *imprimeur*... ». Ainsi nous est donnée une représentation de la société masculine française jusqu'au XIX^{ème} selon certains de ceux qui la composaient.

Cependant les rédacteurs de la GGGF écrivent en note :

« Pourquoi ne dirait-on pas *artisanne* comme on dit *paysanne* ? ».

Avant de répondre à cette question rhétorique, deux-cents ans plus tard, je remarque qu'il est bien question d'usage oral (« pourquoi ne **dirait**-on pas ... ? »). Et la transcription écrite est logiquement proposée sur le modèle de *paysanne*, avec redoublement de la consonne finale du masculin. Or c'est *artisans* qui a été retenu selon mon logiciel orthographique, sans pour autant qu'il régularise a contrario la forme *paysanne* sur le modèle de *persane*, *assassine*, *charlatane*, etc. en adoptant *paysane* qui nous permettrait d'écrire plus économiquement le genre commun : « *paysan·e* ».

³⁸⁸ Je me permets ici la règle d'accord de proximité qui se trouve reprendre de l'usage à l'écrit pour le confort de l'oreille et sans inconfort pour l'œil grâce à l'acceptation de mon logiciel orthographique.

Nous retiendrons également le terme « *règle d'usage* » qui met en rapport le *genre* des mots avec la répartition sexuée des usages. Autrement dit, quand une société évolue, soit idéologiquement en se débarrassant des stéréotypes de *genre*, soit fonctionnellement et économiquement en essayant d'utiliser tout son potentiel humain, les femmes et les hommes se livrent aux mêmes professions selon les compétences développées à partir des motivations encouragées et les termes qui les désignent se développent selon l'alternance que la langue propose à moins qu'ils ne conservent leur forme initiale qui devient alors commune.

Dans la deuxième hypothèse le *genre* devient *non apparent*. Dans la première hypothèse, le *genre* devient *apparent*. Ainsi *auteur* ne sera reconnu *féminin* ou *masculin* que par l'article singulier et l'accord : *une auteur reconnue, un auteur méconnu*.

Mais voilà que mon logiciel orthographique se manifeste : quand j'écris *une auteur*, il souligne *une* mais ne souligne pas *auteur* et ne souligne pas non plus *reconnue*. Or, s'il a enregistré l'écriture *auteure* comme cela apparaît en effet dans le fait qu'il ne souligne pas ce mot-ci, c'est le nom qu'il devrait souligner et non l'article qui définit justement le féminin à l'oreille et qui arrive en premier dans l'écriture. Et s'il souligne *une* pourquoi ne souligne-t-il pas *reconnue* dont le féminin est aussi *apparent* ? La nécessité d'une reconfiguration des logiciels de traitement de texte en français et pour la traduction, (au moins avec l'anglais) semble s'imposer. Elle nécessite l'introduction de la catégorie *genre* selon les pôles *arbitraire* (celui des noms non-animés) et *motivé* (celui des noms animés et plus précisément qui ont le trait de l'humain), mais également selon l'*apparence* ou *non-apparence* de *genre*, la *non-apparence* correspondant au *genre commun* et entraînant un accord grammatical différent suivant le sujet référent, accord qui peut être neutralisé par l'introduction du *genre grammatical commun*, élaboré pour l'écrit français avec le tiret ou le point surélevé que nous appelons, à Toulouse, « point d'altérité ». Mais il faut pour cela ne plus enseigner que le « *masculin* l'emporte sur le *féminin* » sans pour autant enseigner que le « *féminin* l'emporte sur le *masculin* ». Le *féminin* et le *masculin* sont les deux piliers de la langue française. Et l'altérité est indispensable à la naissance et la reconnaissance du tiers.

Et nous voilà dans l'œil du cyclone de la dynamique synchronique.

L'écriture *Auteure* fait apparaître le *féminin* à l'écrit mais pas à l'oral, ce qui crée une nouveauté dans la langue française pour ce qui concerne les noms.

En effet, la terminaison *e* de l'accord féminin n'est visible qu'à l'écrit pour les seuls participes passés terminés par une voyelle au *masculin* (*reconnue, venue, noyée, choisie*) et pour les terminaisons adjectivales la plupart du temps en [iɛlə] ou [ɛlə] (artificielle, professionnelle) et en [iəɾə] (meilleure, supérieure), ces dernières étant cependant audibles dans le parler français d'Occitanie.

Dans tous les autres cas, la terminaison *féminine* fait entendre la consonne muette du *masculin*. Elle est en quelque sorte un support technique d'orthographe. En ajoutant un *e* après un *r* sans que la prononciation ne change, nous éliminons en quelque sorte la fonctionnalité grammaticale et orthographique de la terminaison *féminine* qui était la référence pour la langue française. Nous savions qu'il fallait *s* ou *t* à la fin des participes parce que c'est la lettre que nous entendions au féminin : *dit* parce que *dite*, et *mis* parce que *mise* ; en revanche *lu, nu* ou *ému* parce *lue, nue* et *émue*. « *Favorite* » est l'exception, qui donne « *favori* ». Citons Nina Catach à ce propos :

« E « féminin », c'est ainsi que l'on a, durant des siècles, appelé l'*e* « muet » ou « caduc ». [...] Sans lui [...] la consonne devient d'un coup « muette » pour de bon : ôtez son *e* final à *petite*, et vous verrez. Il marque souvent le genre féminin, c'est vrai, mais il déborde largement sur le sexe opposé, qui est, lui « marqué » par l'absence d'*e*. »³⁸⁹

Or si l'on ôte le *e* de *auteure* on entend toujours le *r*. La consonne ne devient pas muette. De même pour *docteure* et *professeure*. *Auteure, docteure* et *professeure* sont d'un *genre apparent* à l'œil et non à l'oreille qui écoute les radios nationales. Mais pourquoi le féminin

³⁸⁹ Nina Catach, *Les délires de l'orthographe*, Plon 1989, Paris p.214

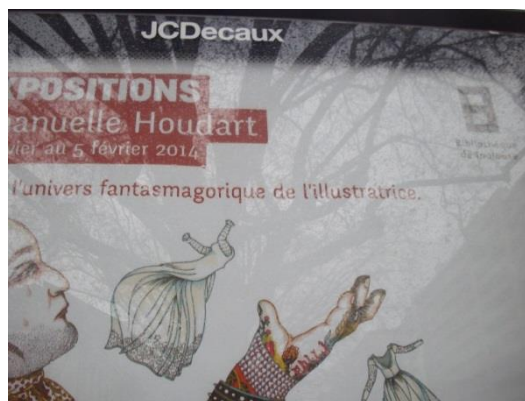
ne serait-il introduit qu'à l'écrit ? Pour Maria Candéas, il s'agirait d'une timidité en quelque sorte, d'un désir de ne pas aller trop loin ou de ne pas choquer. En l'occurrence c'est l'œil méridional qui est mal à l'aise, mais aussi le sujet utilisateur qui a toujours utilisé *auteur*, *docteur* et *professeur* souvent abrégé en *toubib* et *prof* pour désigner les femmes qui ont été *ses professeuses*, *ses médecins* et *ses auteuses* favorites.

Autrice en revanche est d'un genre apparent, mais, si c'est l'option choisie, *auteur* devient aussi de *genre* apparent, et, pour désigner les deux sexes, force nous sera de parler des *autrices* et des *auteurs*. Et si nous voulons contracter en un seul mot nous devons créer la forme commune *auteur-ice* (s). Quelqu'un vient de me souffler « *auteuses* » pour la désignation commune des hommes et des femmes juste après que je lui eus expliqué l'aventure des mots « *autrice* », « *auteuse* », « *slameurs* », « *slameuses* » et « *slameureuses* ». Nous y reviendrons dans la troisième partie. En effet le suffixe masculin « eur » alterne avec trois suffixes féminins différents selon les époques et les écrits :

- « *eresse* » le plus ancien et qui est resté sous cette forme dans le cadre juridique (*demanderesse*) en voie de disparition au moment où apparaît le suffixe « *eure* » de *auteure* et *professeure*.

- « *euse* » de *demandeuse* ou *vendeuse*, suffixe commun avec celui qui alterne avec la forme masculine « *eux* » plutôt dédiée aux adjectifs. Ainsi *heureuse* et *peureuse* font *heureux* et *peureux* alors qu'*allumeuse*, *pleureuse* et *batteuse* font *allumeur*, *pleureur* et *batteur*. Mais la frontière entre nom et adjectif est étanche. Il suffit d'employer certains adjectifs seuls avec un déterminant pour qu'ils deviennent des substantifs de même qu'un substantif peut jouer le rôle d'adjectif.

- « *rice* » de *créatrice* et *illustratrice* (image 22) par exemple qui font *créateur* et *illustrateur*.



CORPUS IMAGE 22 : ILLUSTRATRICE

Utiliser les deux suffixes les plus consensuels en quelque sorte : *eur* au masculin et *euse* qui relie *eux* et *eur* en nom ou adjectif pour les coller ensemble sous la forme du suffixe *eureuse*(s) afin d'établir cette forme commune que souhaitait déjà Nicolas Beauzée me semble une solution heureuse.

Je note également que *Le Petit Larousse illustré* 2008 a entériné un possible ajout d'un *e* terminal (*AUTEUR, E*) et a supprimé la notation de *genre* mais a gardé la classification de substantif (n.), quand *Le Petit Larousse Illustré* 1994 ne fait apparaître que l'écriture « *auteur* » et le présente comme un nom masculin (n.m.) alors qu'il était utilisé au féminin. Les femmes ne sont pourtant pas arrivées sur le marché de la production littéraire en 2000 : Marguerite de Navarre et Marie de France étaient des auteurs, ou plutôt des autrices.

Cependant, je note aussi que toutes ces éditions de dictionnaires, ayant enregistré la possibilité d'un *e* en finale, comme si *auteur* devenait un adjectif, ne donnent aucun exemple avec cette écriture dans leur définition et conservent exactement les mêmes phrases définitives que lorsqu'elles n'avaient pas intégré la nouvelle possibilité d'écriture.

Et enfin, pourquoi « *auteur* » n'a-t-il pas reçu le même traitement que « *ministre* », dans les parutions comparées de ce même dictionnaire ?

En 1994 en effet *ministre* était présenté comme un nom masculin (n.m.)³⁹⁰ mais, en 2008, il est présenté comme un nom sans précision de genre (n.). *Auteur* aurait pu être noté selon la même évolution. Rien ne s'oppose en effet à ce qu'un nom féminin soit terminé par *eur*. On



CORPUS IMAGE 23 : PREMIERE MINISTRE

l'a vu avec *hauteur* et d'autres. Les marques de *genre* en français sont essentiellement des marques de *genre* grammatical. Elles sont donc visibles sur l'article et les accords, adjectifs et participes passés, comme ici dans la légende de la photo « ancienne Première ministre ». Et elles ont un rapport plus étroit avec le sujet qu'avec l'objet. Ce ne sont des marques lexicales que pour un nombre réduit de mots, ceux qui ont une alternance de suffixe *féminin* et *masculin*.

Pourquoi avoir ajouté un *e* à *auteur* alors que, si l'on voulait visualiser et faire entendre le féminin, *autrice* était possible ? Puisque *auteur* vient de *auctor*, *autrice* découlera légitimement de « *auctrix* ».

Aurore Evain, dans « Histoire d'*autrice*, de l'époque latine à nos jours », évoque l'emploi de « l'*auctrix* latin par les premiers auteurs chrétiens. » Elle écrit :

« En 1600, Saint François de Sales n'hésitera pas d'ailleurs à recourir au français *autrice* pour traduire le terme latin dans un texte de Tertullien. La tradition médicale poursuivra également dans cette voie, et les traités scientifiques de l'Ancien Régime recourront souvent à *auctrix*, ou à son équivalent français *autrice*, pour décrire l'origine d'un mouvement ou d'une action. »

La recherche d'Aurore Evain « s'appuie sur un corpus, non exhaustif, de cent cinquante occurrences des termes *auctrix* et *autrice* entre le I^{er} et le XXI^e siècle. » Ainsi, ce terme qui a toute sa légitimité en français a subi un déni de la part d'une élite qui s'est arrogé le privilège de statuer sur la langue au XVIII^e siècle. Aurore Evain peut alors conclure :

« En moins d'un siècle, avec la normalisation et la politisation de la langue, disparaît donc *autrice* au moment même où son emploi est le plus justifié, alors que de nombreuses femmes aspirent à faire carrière dans les Lettres. »

Cette situation est assez comparable à celle de tous les féminins qui existaient en langue au moment où il s'est agi de les inscrire officiellement en tant que fonction reconnue institutionnellement, de *commandante* à *doctoresse* en passant par *sénatrice*, *présidente* ou *metteuse en scène*. Ainsi, en 2014, les avocates sont plus nombreuses que les avocats mais elles arborent leur fonction au masculin. Les pharmaciennes portent des blouses où est écrit « *pharmacien* » dans une officine toulousaine où le personnel masculin n'est pas le plus représenté. C'est qu'en 1998, l'Académie s'est souvenue qu'elle avait été mise en place non seulement pour porter une parole exclusivement masculine, mais aussi pour éradiquer la puissance du féminin. Elle a donc réitéré ses positions misogynes à coup d'arguments fallacieux que la presse « servile »³⁹¹ s'est empressée de reproduire.

En relisant *La féminisation des noms de métiers, En français et dans d'autres langues*³⁹² sous la direction de Anne-Marie Houdebine-Gravaud, je note que la forme *autrice* ne se retrouve qu'une fois face à 98 fois pour *auteure* dans le corpus examiné par Geneviève Prévost, corpus composé de 32 200 documents provenant de la presse canadienne (4 quotidiens, un hebdomadaire et un semi-mensuel) parus entre le 1^{er} mai 1996 et le 30 avril 1997. La référence renvoie donc à de l'écrit. Mais la prononciation du français est hétérogène. Elle

³⁹⁰ En 1994, il y avait eu pourtant en France plus d'une femme ministre et même une Première Ministre

³⁹¹ C'est une appréciation que Maupassant déjà nous a permis de comprendre dans *Bel ami* par exemple.

³⁹² Selon sa quatrième de couverture « l'ouvrage présente les travaux de la commission qui a produit la circulaire de féminisation des noms de métiers, titres et fonctions, proposée le 11-3-1986, et l'état des lieux de la féminisation en français, dix ans après, dans les usages oraux et les discours écrits »

dépend des régions et de la revendication identitaire face à un français aseptisé. Or les e [ə, œ, ø] dans la langue française sont aussi divers que les acceptions du mot « *genre* » puisqu'ils vont du sens *eux* (la pluralité masculine) à *heu* ! (le phatème par excellence) en passant par toutes les places entre deux consonnes qu'ils allongent plus ou moins ou qu'ils ferment.

Il y a un schwa de l'Occitanie que le sociolinguiste William Labov avait cherché à mesurer entre [ə] [ø] et jusqu'à [œ]³⁹³ de même que la plus ou moins forte vélarisation des nasales comme caractéristiques du français toulousain en 1981. Ces caractéristiques sont toujours d'actualité en 2014 et d'autant plus que la ville s'accroît d'une jeunesse à la langue française seconde ou tierce qui manifeste sa préférence pour la langue française dans un cadre toulousain³⁹⁴.

Ainsi les réticences des académicien·(e ?)s à ce qui a été appelée la « féminisation des noms de métiers, de titre et de fonction » semblent avoir ouvert la porte à tous les amalgames et surtout à l'incompréhension grandissante de la logique linguistique ainsi mise à mal. De leur côté, les logiciels de traitement de texte ne semblent pas avoir inclus la règle de *genre* qui s'applique différemment aux noms non-animés et aux noms animés d'humains en particulier.

Une conséquence en est la plus grande invisibilité des femmes dans le monde du travail salarial au moment où elles y sont plus nombreuses qu'auparavant sinon plus nombreuses que les hommes, autrement dit une invalidation du propos de Nina Catach à propos de la représentation du féminin en langue.

Une autre conséquence en est le possible non-concernement des femmes, pour utiliser cette notion de Philippe Brunet³⁹⁵.

Une troisième conséquence, qui est première du point de vue de la fonction de la langue, est l'inadéquation de la langue à sa fonction informative et sa fonction d'analyse.

Une quatrième conséquence en est la transformation de la langue comme outil de manipulation à réifier la partie féminine de la population.

« Ainsi peut-elle être qualifiée de *totalitaire* en ce qu'elle abolit la place de l'autre, évacue l'ambivalence, rejette le conflit³⁹⁶ »

écrit Laurence Aubry à propos de la *Langue du IIIème Reich* analysée par Victor Klemperer. C'est précisément ce que nous pouvons dire à présent que le travail de « masculinisation »³⁹⁷ de la langue française est arrivé à ses fins, autrement dit à faire croire que le féminin doit être évacué dans la nomination de l'humain, parce que le mâle représenterait l'universel, « l'Un », le « Total »³⁹⁸.

Mais comme cette dernière conséquence rejoint le mythe de l'homme créateur et matrice et les lois qui en découlent et qu'ont mises en place les religions monothéistes, à savoir que la femme est une possession de l'homme, faut-il considérer que la langue a enfin rejoint l'invention biblique au moment où celle-ci n'est plus vénérée dans sa forme ?

L'entrée *AUTEUR, E* dans les dictionnaires n'est accompagnée d'aucun changement dans la définition ni dans les exemples qui sont tous au masculin et n'incluent donc pas cette nouvelle forme féminine. Or, si l'on souhaite conserver une cohérence dans la langue et se détacher de

³⁹³ Contrairement à ce qu'avancait Bernard Cerquigni sur France culture le 2 décembre 2012, pour qui « le e final est tombé depuis le XVII^e siècle ». Et il n'est sans doute pas près de tomber tant que sera faite la lecture de la poésie classique versifiée, et non pas la sonorisation du e après une voyelle mais celle entre deux consonnes à l'intérieur du vers comme elle se fait à Toulouse et dans le midi de la France plus largement.

³⁹⁴ A partir de conversations entendues.

³⁹⁵ Brunet Philippe, « De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés* 4/2008 (Vol. 16), p. 317-325

³⁹⁶ Aubry Laurence, Paradoxicité de la langue et travail d'écriture, *Victor Klemperer Repenser le langage totalitaire*, dir. Laurence Aubry Béatrice Turpin, colloque de Cerisy, CNRS EDITIONS, Paris, 2012, p. 140

³⁹⁷ Viennot Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, 2014

³⁹⁸ Aubry L. Turpin B. Ibid, p.10

la vision idéologique (et un brin revancharde sur la réalité apparente) de la femme qui serait une excroissance de l'homme, il faut intégrer cette nouvelle écriture dans les exemples et dans la définition.

En commençant cette partie, j'ai présenté les trois formes d'écriture pour une définition commune : « *personne qui est à l'origine d'un écrit* ». Mais c'est une définition restreinte pour « *auteur* » alors que c'est la définition adéquate au XXI^e siècle pour « *autrice* ». En effet, le terme « *autrice* » est expressément employé, dans certaines soutenances de thèses auxquelles j'ai pu assister à Toulouse, pour désigner les femmes qui sont à l'origine d'un écrit. Alors que « *auteur* » qui a une plus grande longévité et homogénéité d'emploi a pu désigner la ou le responsable d'un acte, c'est d'ailleurs une des définitions de nos dictionnaires « *personne à l'origine d'un acte, d'un écrit* ». Ainsi de l'exemple donné dans le Littré, « *les auteurs de ma vie* ». Dans ce dernier cas, il ne peut s'agir que d'une femme et d'un homme. « *Auteurs* » est entendu dans cet exemple selon son acception épïcène, ou *genre commun*, puisque l'article pluriel est lui-même commun aux deux sexes. L'introduction de nouvelles formes dédiées au féminin remet en question l'ancienne écriture dans son usage sémantique. Si les deux formes « *auteure* » et « *autrice* » sont admises, une reconfiguration se fait pour le sens de « *auteur* », en vertu du principe énoncé plus haut par Maryvonne Longeart selon lequel

« La valeur d'un terme peut être modifiée sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons, mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification ».

Cependant, notons dès à présent que nous n'avons pas ces termes dans notre corpus. Nous avons en revanche celui de « *créateur* ». Le Petit Larousse 1994 propose le seul féminin *créatrice* et donne l'exemple « *créatrice de mode* ». Pourtant la seule référence (ci-dessous) à une créatrice de mode dans notre corpus passe par le terme de *créateur* !

Cet affichage est l'objet d'une analyse en deux étapes car il se présente comme un puzzle ou une énigme à résoudre.

Un autre affichage en effet le complète pour nous permettre de résoudre l'énigme. Il est question en effet (image 24) d'un créateur désigné par le démonstratif « *ce* ». Or le créateur semble absent, comme si la photo avait été oubliée au-dessous. En revanche une photo de femme est surmontée du syntagme « *pour vous* » écrit en blanc sur une vignette noire et rappelant la couleur de l'habit sur la photo. « *Vous* » est donc le passant, à moins que ce ne soit la passante possiblement figurée par la photo, qui pourrait être, il est vrai, celle de la créatrice. Mais pourquoi l'appeler « *créateur* » ? Est-ce une demande de la créatrice ? Est-ce une négligence de l'enseigne qui aurait prévu la campagne pour un autre ? Nous avons confirmation dans l'affiche suivante (image 25) qu'il s'agit en effet de la créatrice et que c'est une femme : son prénom est féminin et l'accord grammatical dans le texte est également féminin.

« *Marquée (...) Virginie Castaway (...)* » Mais le mot « *créatrice* » n'apparaît pas.

La couture et l'écriture seraient-elles des domaines trop distincts pour qu'une conscience linguistique commune émerge chez leurs *auteurs* ?

Ici, l'on voit que j'ai utilisé l'écriture *auteure* dans le premier sens donné à *auteur* dans le dictionnaire, à savoir « *personne à l'origine d'un acte* » en l'occurrence d'un *acte de création*, ce qui permet d'unir dans un tissu commun les femmes *autrices* et *créatrices* et faire donc se rejoindre ces domaines distincts dans leurs résultats mais pourtant intrinsèquement liés dans leur mise en œuvre dont les outils sont les mains et l'imaginaire.



CORPUS IMAGE 24 : CREATEUR



CORPUS IMAGE 25 : LA CREATRICE



CORPUS IMAGE 26 : AUTEUR ET CREATEUR

L'écriture n'est-elle pas une couture du sens dans la masse du monde ?

Quoi qu'il en soit, *créateur* est de *genre apparent* puisqu'il existe *créatrice* répertorié depuis aussi longtemps que le *masculin* dans la mesure où les deux fonctionnent en adjectif : *le verbe créateur et l'énergie créatrice*.

Auteur en revanche était, au XX^e siècle, de *genre non apparent* jusqu'à ce qu'apparaisse la forme *auteure*, ou que soit revitalisée la forme *autrice*. *Professeur* était également de *genre non-apparent* jusqu'à ce que soit introduite l'écriture *professeure* dans l'Education nationale. Quant à *docteur*, son cas est un peu particulier, il mériterait une étude approfondie en diachronie et en synchronie à la lumière de la dynamique synchronique. Nous réservons ce sujet pour plus tard.

Intéressons-nous à présent au *genre non-apparent* en français en commençant par les éléments structurels au *genre commun* et à l'*épécénie* à la fois, à savoir les articles pluriels et les déterminants pluriels d'une manière générale.

E. GENRE NON APPARENT

Introduire les notions de « *genre apparent* » et « *genre non apparent* », c'est à la fois se placer sur l'axe paradigmatique en langue française et garder un œil sur le référent animé ou non en ayant intégré la connaissance du fonctionnement grammatical de l'accord en genre. Car c'est l'axe syntagmatique qui me renseigne sur le genre grammatical en l'absence d'alternative sur l'axe paradigmatique. Autrement dit, le *genre apparent* ne concerne que la gamme des adjectifs, les participes passés en fonction attribut ou épithète, certains pronoms et les substantifs qui renvoient à des référents sexués quand ceux-ci ont des formes différentes relativement au sexe. Les déterminants singuliers dans leur forme entière (*la* et *le*, *un* et *une*, *ce* et *cette*) donnent l'indication du genre des substantifs sur l'axe syntagmatique. Ils sont eux-mêmes de *genre apparent* puisque *la*, *une* et *cette*, qui sont dans un rapport de substitution dans la détermination du genre féminin, sont dans un rapport d'exclusion avec *le*, *un* et *ce* spécialisés dans la détermination du genre masculin.

Les déterminants pluriels

Au pluriel, le *genre* des déterminants n'est pas apparent en français. Ils ont en effet une forme commune au *féminin* et au *masculin*: *ces* ; *des* ; *les* ; *leur* (plusieurs sujets possédants pour un possédé singulier) ; *leurs* (plusieurs sujets possédants et plusieurs possédés) ; *nos* (plusieurs sujets possédants et possédés) ; *notre* (plusieurs sujets possédants pour un possédé singulier), *ses* ; *vos* (pluriel des objets possédés avec pluriel ou singulier en cas de vouvoiement de(s) sujet(s) possédant(s)) ; *votre* (singulier de l'objet possédé, pluriel ou singulier, en cas de vouvoiement, de(s) sujet(s) possédant(s)). Les mots déterminés conservent cependant leur *genre* lexical indépendant de l'actualisation discursive.

1. Genre arbitraire

Un genre est dit « arbitraire » parce qu'il n'est lié à aucun sémantisme particulier : *la cuillère*, *la fourchette*, *l'assiette*, *la bouteille*, *la viande* et *la table* mais *le verre*, *le couteau*, *le pain*, *le fruit*, *l'alcool* et *le légume*. C'est à peine si dans les concepts l'on relève un certain systématisme de forme : les mots en « *isme* » étant toujours masculins, les mots en « *té* » et en « *tion* » étant presque toujours féminins. De même que les noms d'arbres en français sont masculins mais les plantations d'arbres sont des noms féminins.

Aucune universalité langagière à cela : en biélorusse, les noms d'arbres sont *féminins* ou *masculins* sans que l'on puisse identifier quoi que ce soit qui détermine un groupe *féminin* ou un groupe *masculin*. En revanche, du point de vue de l'imaginaire, il semble qu'une harmonie se déploie dans l'existence de ces deux genres : à Doudoutki, qui est la reconstitution d'un village biélorusse à l'ancienne, avec ses différentes activités traditionnelles, de la confection de pain à la distillation d'alcool pour la vodka en passant par la confection vestimentaire et la forge, il nous est expliqué que la huche, sur laquelle la pâte à pain est préparée, est construite avec une superposition de différents bois dont la caractéristique est l'alternance de bois de *genre féminin* et de *genre masculin*. Ainsi la huche renferme la catégorie du *genre* plus sûrement qu'un dictionnaire. Quant aux mains qui pétrissent la pâte, elles doivent être celles d'une femme. Ici, la « loi des deux pieds » permet d'imaginer l'interversion des rôles, mais faudrait-il en conséquence intervertir aussi l'alternance des *genres* du bois et finir par exemple par un bois du *genre féminin* ? Auquel cas, la huche prendrait un coup de hache chaque fois qu'elle servirait à une personne de sexe différent, jusqu'à disparaître à la fin.

Cette histoire illustre le lien unissant les objets fixes aux humains mobiles par le recours à l'abstraction du langage. En effet quoi de plus abstrait que la catégorie du genre des mots ? Mais quoi de plus concret pour notre perception que le corps humain et sa sexualité ? Nous pourrions dire le corps animal et sa sexualité. Mais c'est la voix qui nomme et c'est la main qui écrit. La voix à laquelle s'ajoute la main est la caractéristique de l'humain. Autrement dit le langage sous ses deux faces, orale et écrite, et les connections qu'elles produisent pour lire le monde et se conduire en lui jusqu'à le conduire.

A propos de la détermination du *genre* des mots dont l'origine se perd dans la nuit du temps et dans le croisement des langues, je laisse la parole à la *Grammaire générale des grammaires françaises* de Napoléon Landais édition 1856 en citant le début de la section « DU GENRE » :

« Suivant l'*Académie*, *Genre* se dit en *Grammaire du rapport des noms à ce qui est mâle ou femelle, ou considéré abusivement comme tel*. Cette définition est loin de nous satisfaire pleinement ; nous lui préférons de beaucoup celle de Beauzée.

Dans l'usage ordinaire, dit ce Grammairien, *genre* ou *classe*³⁹⁹ sont à peu près synonymes, et signifient une *collection d'objets réunis sous un point de vue qui leur est commun et propre*. Il est assez naturel de croire que c'est dans le même sens que le mot *genre* a d'abord été introduit dans la Grammaire, et qu'on n'a voulu marquer par ce terme *qu'une certaine quantité de noms réunis sous un point de vue commun qui leur est exclusivement propre*.

On s'est imaginé que la distinction des sexes avait occasionné celle des *genres* dans la Grammaire, parce qu'on a distingué le *genre masculin* et le *genre féminin*, qui sont les seuls membres de cette distribution dans presque toutes les langues. A s'en tenir rigoureusement à cette considération, les noms seuls des animaux devraient avoir un *genre*, puisque ce sont les seuls êtres susceptibles de la différence des sexes ; les noms de mâles seraient du *genre masculin*, ceux de femelles seraient du *genre féminin* ; les autres noms, ou ne seraient d'aucun *genre* relatif au sexe, ou ce *genre* n'aurait au sexe qu'un rapport d'exclusion, et le nom de *genre neutre*⁴⁰⁰ lui conviendrait assez ; c'est en effet sous cette dénomination qu'on désigne le troisième *genre* dans les langues qui en ont admis trois. Il nous appartiendrait, à nous, Français-es⁴⁰¹, de poser en règle générale que tout nom qui ne désigne pas un être animé et qui n'a par conséquent point de sexe, est du *genre neutre*.

Mais il ne faut pas s'imaginer que la seule distinction des sexes ait été le motif de cette distribution des noms, quoiqu'elle en ait peut-être été jusqu'à un certain point le modèle et la règle. Il y a dans la plupart des langues bien des noms ou *masculins* ou *féminins*, dont les objets n'ont et ne peuvent avoir aucun sexe, tels que les noms des êtres inanimés et les noms abstraits, qu'il est si ordinaire et si facile de multiplier ; mais la religion, les mœurs et le génie des différents peuples fondateurs des langues, peuvent leur avoir fait apercevoir dans ces objets des relations réelles ou feintes, prochaines⁴⁰² ou éloignées, à l'un ou l'autre des sexes ; et cela aura suffi pour en rapporter les noms à l'un des deux *genres*.

Ainsi les Latins, par exemple, dont la religion fut décidée avant la langue, et qui admettaient des dieux et des déesses avec la conformation, les faiblesses et les passions des sexes, n'ont peut-être placé dans le *genre masculin* les noms appellatifs et les noms propres des vents, *ventus, Auster, Zephyrus*,⁴⁰³ etc. ; ceux des fleuves, *fluvius, Rhodanus, Tiberis*,⁴⁰⁴ etc. ; les noms *aer, ignis, sol*⁴⁰⁵, et une infinité d'autres, que parce que leur mythologie faisait présider des dieux à l'action de ces divers êtres.⁴⁰⁶ Ce

³⁹⁹ Aujourd'hui le terme *classe* est plutôt réservé aux parties du discours. Pour *genre* il est plutôt question de *catégorie*.

⁴⁰⁰ *Neutre* signifie ni l'un ni l'autre.

⁴⁰¹ C'est la seule rectification orthographique que je me suis permise, par empathie avec Beauzée et les grammairiens qui le citent, et en cohérence avec mon discours d'introduction où je dis expurger mon outil linguistique du principe d'inégalité entre les sexes. Toutes les italiques, les ponctuations, et les majuscules sont celles du texte original, y compris l'absence d'italiques au dernier *Académie* cité, alors que le premier est en italiques, dans *Grammaire générale des grammaires françaises* de Napoléon Landais, septième édition revue et corrigée par MM. L. Barré et D. Chésurolles, Didier, libraire-éditeur, Paris, 1856, pp. 218-219

⁴⁰² Nous dirions aujourd'hui *proches*.

⁴⁰³ Vent, Auster, Zéphyr

⁴⁰⁴ Fleuve, Rhône, Tibre

⁴⁰⁵ Air, feu, soleil

⁴⁰⁶ *Etres* est employé ici pour ce que nous nommerions plutôt *éléments* aujourd'hui.

serait apparemment par raison contraire⁴⁰⁷ qu'ils auraient rapporté au *genre féminin* les noms abstraits des passions, des vertus, des vices, des maladies, des sciences, etc., parce qu'ils avaient érigé presque tous ces objets en autant de déesses, ou qu'ils les croyaient sous le gouvernement immédiat de quelque divinité femelle⁴⁰⁸.

Les Romains, qui furent laboureurs dès qu'ils furent en société politique, regardèrent la terre et ses parties comme autant de mères qui nourrissaient les hommes. Ce fut sans doute une raison d'analogie pour déclarer *féminins* les noms des régions, des provinces, des îles, des villes, etc.

Des vues particulières fixèrent les *genres* d'une infinité d'autres noms. Les noms des arbres sauvages : *oleaster*, *pinaster*,⁴⁰⁹ etc., furent regardés comme *masculins*, parce que, semblables aux mâles, ils demeurent en quelque sorte stériles, si on ne les allie avec quelque autre espèce d'arbres fruitiers. Ceux-ci, au contraire, portent en eux-mêmes leurs fruits comme des mères ; leurs noms durent être *féminins*. Les minéraux et les monstres sont produits et ne produisent rien ; les uns n'ont point de sexe, et les autres en ont en vain⁴¹⁰ ; de là le *genre neutre* pour les noms *metallum*, *aurum*, *stannum*, *oes*,⁴¹¹ etc., et pour le nom *monstrum*, [...].

D'autres peuples, qui auront envisagé les choses sous d'autres aspects, auront réglé les *genres* d'une manière toute différente ; ce qui sera *masculin* dans une langue sera *féminin* dans une autre ; mais, décidés par des considérations arbitraires, ils ne pourront tous établir pour leurs *genres* que des règles sujettes à quantité d'exceptions. Quelques noms seront d'un *genre* par la raison du sexe, d'autres à cause de leur terminaison, un grand nombre par pur caprice. Ce dernier principe de détermination se manifeste assez par la diversité des genres attribués à un même nom dans les divers âges d'une même langue, et souvent dans le même âge : *alvus*⁴¹², en latin, avait été *masculin* dans l'origine, et devint ensuite *féminin* ; en français, *navire*, *doute*, qui étaient autrefois *féminins*, sont aujourd'hui *masculins* ; *automne*, *foudre*, sont encore des deux *genres* d'après l'Académie.

[...]

(Beauzée.) »

Trois remarques s'imposent à partir de ce texte :

- D'une part, en opposition avec l'Académie, la notion d'arbitraire qu'introduisent ces grammairiens pour le genre des mots qui appartiennent au monde non animal (l'animal incluant alors l'humain).
- D'autre part l'opposition mâle/ femelle sous le rapport de la fécondité avec une analogie entre l'arbre fruitier qui porte son fruit et la femelle alors que l'analogie se fait avec la stérilité de l'arbre sauvage et celle du mâle⁴¹³. Il semble que se dépie ici un raisonnement de l'arbre à l'humain en passant par l'animal qui a pu présider à la formation d'un inconscient donnant à la femme la charge de la vie⁴¹⁴ et, par compensation, à l'homme⁴¹⁵ la charge de la mort⁴¹⁶, le féminin et le masculin étant dans un rapport de polarité.

⁴⁰⁷ Nous dirions plutôt aujourd'hui, pour exprimer la même idée, *par raison semblable*, car nous voyons plutôt la similitude du raisonnement que l'opposition de genres.

⁴⁰⁸ En suivant la distinction ici de Beauzée l'on retrouve la dichotomie masculin-nature et féminin-culture

⁴⁰⁹ Olivier sauvage, pin sauvage.

⁴¹⁰ Le sexe est donc pensé selon son utilité procréative.

⁴¹¹ Mine et métal, or, étain, airain et bronze

⁴¹² Plusieurs traductions possibles telles que *ventre*, *bas-ventre*, *estomac*, *ruche* et *coque* (de navire)

⁴¹³ Mais c'est peut-être ce même imaginaire d'un mâle stérile qui a présidé à la création du terme « androïde » pour qualifier un produit technologique qui permet la communication, sans se reproduire lui-même puisque c'est un objet.

⁴¹⁴ Alors même que *donner la vie* est, par voie de conséquence, *donner la mort*, mais de l'intérieur.

⁴¹⁵ Le *vir* latin est aussi bien *le mâle* que *le mari* ou *le soldat*

- Et enfin, l'illustration même de l'évolution d'une langue non seulement dans les termes utilisés dont les définitions évoluent (voir notes 414 et 421) mais aussi dans la formulation de sa logique (voir les notes 417 et 422) et surtout dans la variation possible du genre : La GGGF nous apprend en effet que *navire* et *doute* ont été féminins et que *automne* et *foudre* peuvent, en 1856, être considérés indifféremment de l'un ou l'autre *genre*. Aujourd'hui *automne* s'est fixé au *masculin* et *foudre* a conservé les deux *genres* mais chacun sert une acception différente. Et même l'un d'eux, à savoir le *masculin*, est utilisé pour deux acceptions dont l'une (celle de *tonneau*) est motivée par une origine allemande et l'autre par le trait sémantique *mâle humain* : un *foudre de guerre* ne pouvant être, il y a peu, qu'un humain mâle puisque seuls, dans les civilisations grecque et latine, les mâles portaient en guerre. Mon dictionnaire (Petit Larousse illustré, 2008) me signale que *foudre* au masculin désignait le « *faisceau de javelots de feu, attribut de Jupiter* ».

Ainsi le *genre masculin* ici s'expliquerait par le sexe du personnage divin dont le *foudre* serait l'attribut et par suite le substitut.

Mais *la foudre* est l'action visible, et Catherine de Romilly et Monique Trédé nous disent que l'action en grec ancien était généralement du *genre féminin*. Or nous connaissons les liens entre les mythologies grecque et latine, ce qui peut nous autoriser à faire des rapprochements dans l'ordre de la catégorie du *genre*. D'où la fixation de *foudre* au *féminin* comme étant l'action visible du « feu de dieu » ou, plus simplement, du « feu de l'orage » et le pluriel féminin comme la manifestation de la colère, éclairs de regard et grondements de voix à la fois.

Cependant que le *foudre*, toujours utilisé avec un complément déterminant, serait une resexuation par motivation référentielle (*un foudre de guerre*). L'on peut imaginer, à partir de là, qu'une civilisation qui ne ferait plus de distinction de sexes pour la tenue des rôles sociaux et professionnels et qui utiliserait pour ses narrations tout le potentiel de sa langue emploierait selon son besoin *foudre de guerre* au féminin pour désigner une guerrière se distinguant de la masse. Pour ce faire, il lui suffirait de faire varier l'article et les accords auxiliaires. Et alors *des foudres de guerre* pourraient désigner aussi bien des femmes que des hommes que des intersexué-es que les deux ou les trois à la fois. Avec le sème de l'humain apparaît la motivation en *genre* par rapport à l'objet référent ou plutôt à l'humain référent, selon son sexe, ce que nous appelons le « pôle motivé du *genre* » ou *genre motivé*.

2. Genre motivé

Quand nous évoquons le *genre motivé* et *non-apparent*, nous sommes précisément dans ce que Beauzée appelle le *genre commun*:

« Les noms d'un *genre commun* sont des noms [d'êtres humains]⁴¹⁷ ou d'animaux⁴¹⁸, qui, sous une même terminaison, expriment tantôt le mâle et tantôt la femelle, et sont, conséquemment, tantôt du *genre masculin*, et tantôt du *genre féminin*. Tels sont en

⁴¹⁶ C'est du reste les rôles que l'on retrouve dans la ruralité française au moment de tuer le cochon annuel (qui a remplacé l'agneau pascal de la tradition judéo-chrétienne) dont la viande permettra l'alimentation carnée toute l'année (sous forme de jambons, saucisses, saucissons secs et pâtés en conserve) : le couteau servant à tuer est toujours tenu par un homme dont c'est le rôle dans le village, le sang est récupéré dans des assiettes que tient toujours une femme. Ensuite femmes, hommes et enfants partagent à égalité les tâches de couper en plus petits morceaux les quartiers de viande qui ont été découpés sur la bête. Puis c'est une machine (tenue par une main « innocente » : femme ou enfant) qui hachera menu le futur contenu des boyaux. Et c'est une femme qui s'occupera de cuire le sang pour la nourriture (où l'on retrouve l'œuvre de vie).

⁴¹⁷ Beauzée avait écrit ici « *d'hommes* ». Je précise le sens qui était indubitablement celui d'*êtres humains* et qu'il est important de donner pour ne pas perdre la lectrice ou le lecteur qui souhaite suivre au plus juste le cheminement de notre réflexion aussi bien que celle de Beauzée. GGGF, pp.221-222

⁴¹⁸ Les exemples que citera Beauzée pour les animaux sont issus du latin. A ma connaissance, cette éventualité ne se retrouve plus en français où le *genre commun* latin a laissé la place au *genre épïcène*, que Beauzée définit plus loin.

latin *bos, sus*, etc. : on trouve *bos mactatus* et *bos nata* ; *sus immundus* et *sus pigra*⁴¹⁹. Tel est en français le nom *enfant* ; puisqu'on dit en parlant d'un garçon : *le bel enfant, mon cher enfant*, et en parlant d'une fille : *la belle enfant, ma chère enfant*.

Ainsi, quand on emploie ces mots pour désigner le mâle, l'adjectif corrélatif prend la terminaison *masculine* ; et quand on indique la femelle, l'adjectif prend la terminaison *féminine* »⁴²⁰

Nous voyons bien que Beauzée est imprégné de la langue latine qui n'a pas d'article et connaît les trois genres pour l'adjectif (féminin, masculin et neutre), aussi évoque-t-il les terminaisons féminines et masculines dans cet esprit mais nous verrons que la langue française a quelque peu modifié cette régularité. Cependant, nous continuons de le citer car son cheminement d'une langue à une autre est d'une belle actualité :

« La justesse et l'analogie exigeaient peut-être que le rapport réel au sexe fût toujours caractérisé ou par des mots différents, comme en latin *aries* et *ovis*, et en français *bélier* et *brebis* ; ou par les différentes terminaisons d'un même mot, comme en latin *lupus* et *lupa*, et en français *loup* et *louve*. Cependant on trouve, dans toutes les langues, des noms qui, sous la même terminaison, sont tantôt *masculins* et tantôt *féminins*, selon qu'ils expriment le mâle ou la femelle. »⁴²¹

C'est précisément ce que nous classons ici en « *genre non-apparent* ». Mais je laisse M. Beauzée poursuivre :

« Le mal n'est pas grand, puisqu'après tout le mâle et la femelle sont de la même espèce, au sexe près. Mais au moins la précision, qu'il semble qu'on ait envisagée dans l'institution des *genres*, ne commandait-elle pas que l'on donnât aux adjectifs une terminaison qui, sans être ni *masculine* ni *féminine*, eût été relative au *genre commun*, pour les occasions où l'on aurait indiqué l'espèce, sans attention au sexe (...) ? »⁴²²

En effet !

Et c'est précisément ce *genre commun* que nous installons quand nous écrivons ci-dessus *intersexué-es*. Ce *genre commun* devient une nécessité dans une société qui accepte le changement d'identité sexuée au cours d'une même vie⁴²³, mais, en outre, comme on le verra plus loin, dans une société qui laisse un des deux sexes en présence à la merci de celui qu'elle a décidé de déifier en quelque sorte en le laissant seul sujet énonciateur⁴²⁴. C'est alors un moyen d'information pour la sauvegarde, le maintien en vie et la visibilité de cette partie de l'humanité que d'aucun-e ont accepté d'appeler « deuxième sexe »⁴²⁵.

Pour revenir à l'exemple de « *foudre* » avec lequel nous avons voyagé en diachronie et même en uchronie spéculative, nous aurions dans un dictionnaire qui s'intéresserait aux traits communs de sens et ne ferait pas de hiérarchie entre les sexes ni les genres :

foudre, féminin ou masculin= foudre + trait humain (exemple : un ou une foudre de guerre)

foudre, uniquement féminin= foudre + action+ singulier = électricité encore indomptée

foudre, uniquement féminin= foudre + action + pluriel = colère

foudre, uniquement masculin= foudre + contenant = tonneau de grande quantité

⁴¹⁹ Proposition de traduction : *un taureau sacrifié* et *une génisse nouvelle-née, un verrat malpropre* et *une truie stérile*.

⁴²⁰ GGGF, p. 221

⁴²¹ Ibid, pp. 221-222

⁴²² Ibid, p. 222

⁴²³ Cette situation vient de perturber la constitution d'une liste aux élections municipales toulousaines où la parité est exigée : Une candidature enregistrée sous une première identité masculine a dû être déplacée suite à la reconnaissance enregistrée en préfecture d'un changement d'identité sexuée.

⁴²⁴ Comme dans ce titre « Femme j'écris ton nom »

⁴²⁵ Simone de Beauvoir en particulier.

Avant de terminer cette section et pour citer une dernière fois la GGGF à propos du genre qui peut être différent pour une même forme :

« Il faut prendre garde de confondre le *genre commun* avec le *genre épïcène*. Les noms du *genre commun*, et ceux du *genre épïcène*, conviennent également au mâle et à la femelle sans changement dans la terminaison ; tel est le caractère commun aux deux espèces. Mais on rapporte ou au *masculin* ou au *féminin* les noms de la première espèce, selon qu'ils expriment déterminément ou le mâle ou la femelle (...). Au contraire, les noms de la seconde espèce ne changent ni de terminaison ni de *genre*, quelque sens qu'on donne à leur signification : *vulpes*⁴²⁶, toujours au *féminin*, signifie et l'espèce, et le mâle, et la femelle.

De là vient le nom d'épïcène, que les Grammairiens ont donné à cette sorte de *genre* ; c'est un mot grec, composé de la préposition ἐπί, suprà, au-dessus, et de l'adjectif κοινός, communis, commun. Les noms épïcènes ont, en effet, comme les noms communs, une terminaison invariable et commune aux deux sexes, mais ils ont de plus l'invariabilité du *genre* qui est commun pour les deux sexes. »

Ainsi Julie Abbou écrit justement en 2011 : « L'épïcène en lui-même est donc un hyperonyme de genre »⁴²⁷.

Signalons encore un changement dans le sens des mots. Beauzée utilise le terme « *commun* » comme il utilise celui d'*épïcène*. Aujourd'hui nous appelons *communs* tous les noms qui ne désignent pas un personnage, un lieu, une institution, un pays, une région, etc. qui, eux, sont appelés des *noms propres* ou « *proprionymes* »⁴²⁸ (Rossi : 2012) et sont écrits avec une majuscule. Le syntagme « nom commun » a perdu le sens qu'il avait il y a deux cents ans où l'on voit qu'alors le qualificatif *commun* renvoyait à une *forme commune* malgré une différence de sexe, les *noms communs* désignaient donc des êtres humains ou des animaux. Dans le sens des XVIIIème et XIXème, *ministre*, *journaliste* et *architecte* par exemple seraient des *noms communs* selon Beauzée, puisqu'ils ont la même forme au *féminin* et au *masculin* alors que *cheville*, *échelle*, *mouchoir*, *délice*, *voile* ne seraient pas des *noms communs* mais des *noms déterminés*, *douteux* ou *hétérogènes*, selon un classement du point de vue du *genre*.

Aujourd'hui, on ne peut plus parler de *nom commun* dans ce sens-là puisque la distribution de sens se fait entre *commun* et *propre* sur l'axe paradigmatique. Or ce que Beauzée nomme *nom commun* est précisément ce que nous désignons comme *genre non-apparent*. Cependant, c'est un *genre lexical non-apparent*. Nous introduisons en revanche le *genre commun* pour l'accord grammatical au pluriel comme Beauzée le souhaitait lui-même.

Le « nous » employé dans la phrase précédente renvoie à un certain nombre de francophones⁴²⁹, dont certains noms célèbres, y compris universitaires, qui souhaitent s'exprimer dans leur langue avec la justesse et la rigueur que celle-ci permet et qui, pour cela, abandonnent la doctrine d'un « masculin plus noble », et donc générique, qui jette la confusion dans l'information et biaise la communication. Car il s'agit là de sexe et non pas de genre. Elisabeth Burr a très justement démontré la mise en place de la doctrine du masculin dominant à partir du « Maior dignitas est in sexu virili »⁴³⁰

⁴²⁶ En français, l'équivalent de *vulpes*, à savoir *renard*, est masculin mais ce qui est dit de *vulpes* peut être dit de *girafe* par exemple ou de *souris*.

⁴²⁷ Abbou Julie, *L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours*, 2012, Aix en Provence, p.38.

⁴²⁸ Rossi Micaela, Les dictionnaires scolaires : un microcosme multiculturel de *nom... ou de fait ? ou la valse des pré-noms dans les dictionnaires scolaires*, in *Lexiques, Identités, Cultures* Ligas Pierluigi et Frassi Paolo (dir), QuiEdit, 2012, Verone, Italie, p.75

⁴²⁹ Je pense en particulier à Christine Delphy qui semble pratiquer très régulièrement l'accord commun avec le point médian.

⁴³⁰ Burr Elisabeth, Planification linguistique et féminisation, dans *Intersexion ; Langues romanes, langues et genre*, Fabienne H. Baider et Daniel Elmiger (éd.) LINCOM Studies in Sociolinguistics, 2012, p. 29 à 38

Par ailleurs, ce *genre commun* définit alors l'espèce, y compris au singulier, c'est-à-dire renvoie à la virtualité du *féminin*, du *masculin*, des deux à la fois, ou de ni l'un ni l'autre⁴³¹, mais précise l'humanité. En effet, alors que Beauzée envisage le *genre commun* pour des noms d'animaux dont il ne donne d'exemples qu'en latin (*bos* et *sus*), nous n'avons pas en français de nom d'animal qui prendrait un article et un accord différents suivant le sexe en gardant la même forme nominale.

C'est le *genre épïcène* qui joue en français ce rôle d'hyperonyme pour les animaux. Nous le voyons avec *girafe*, avec *cheval*, *souris*, *baleine*, *hippopotame*, etc. Pour *cheval*, la plupart des dictionnaires nous induisent en erreur quand ils mentionnent *jument* face à *cheval*. *Jument* est dans un rapport de complémentarité avec *étalon* et d'inclusion avec *cheval*. *Cheval* désigne l'espèce dans laquelle *jument* désigne la femelle et *étalon* le mâle. *Cheval* est bien un hyperonyme de *genre*.

Nous avons évoqué plus haut le *genre lexical* qu'un usage met en place et que les dictionnaires fixent. Un *genre* dont les raisons ont été oubliées et qu'à présent rien ne motive sinon une habitude de fonctionnement propre à un groupe interlocutoire. C'est pourquoi les dictionnaires, qui ont d'abord été pensés dans un cadre plurilinguistique (H. Walter), doivent donner la catégorie du genre car celle-ci a une incidence sur le fonctionnement syntaxique. Et c'est justement ce fonctionnement syntaxique qui permet de reconnaître le *genre lexical*.

Un mot au *féminin* sera repris par le pronom *elle* et entraînera un accord grammatical différent de l'accord grammatical qu'entraînera un mot masculin qui, lui, sera repris par le pronom *il*. C'est pourquoi il est aussi question de *genre grammatical féminin* et *masculin*. Mais nous entrons là dans la morphosyntaxe qui s'exerce en énonciation.

⁴³¹ L'expression linguistique de la transexuation est ainsi envisageable.

F. GENRE APPARENT

Le *genre apparent* concerne les mots qui ont une forme pour le *féminin* et une autre pour le *masculin*. Le *genre* n'est bien sûr *apparent* que pour le sujet lecteur qui connaît l'existence de la forme en absence. Ce *genre* concerne les noms qui ont un suffixe différent au *féminin* et au *masculin*. Ainsi les substantifs qui ont le trait de sens de l'humain et se terminent par *euse* ou *ice* sont *féminins*. C'est l'existence d'un *féminin* qui détermine le *genre apparent* du *masculin* dans la mesure où la forme masculine n'est pas décidable à elle seule, sauf dans le cas d'une terminaison en *ien*. Nous donnons l'exemple cité par la GGGF et extraite d'un Dictionnaire de Biographie « *Mademoiselle de Schurman, née à Cologne en 1606, était peintre, musicienne, graveur, sculpteur, philosophe, géomètre, théologienne même ; elle avait encore le mérite d'entendre et de parler neuf langues différentes.* » En reproduisant la citation dans ses caractères d'origine, ce sont les mots au *genre non-apparent* qui sont mis en exergue.

Certains d'entre eux continuent à exister aujourd'hui pour les deux sexes parce qu'ils ont la terminaison de l'accord *féminin* et de la rime *féminine*, à savoir le *e*, et sont donc particulièrement aptes à représenter le *genre commun*, c'est-à-dire, sans changer de forme, se doter du déterminant *féminin* ou *masculin* selon le sexe de la personne désignée. Ainsi de *philosophe* et *géomètre*.

Pour ce qui est des noms en *eur*, quand ils n'ont pas le trait sémantique de l'humain, on en retrouve au *féminin* aussi bien qu'au *masculin*. *Peur, rancœur, saveur, chaleur* et *sueur* sont *féminins* ; *malheur, bonheur, cœur* et *pleur* sont *masculins*. C'est ainsi que *sculpteur* et *graveur* ont pu être *féminins* dans l'exemple cité de la GGGF, même si, aujourd'hui *sculptrice* et *graveuse* seraient alors employés. Et c'est pourquoi *auteur* et *professeur* sont toujours considérés au *féminin* pour désigner des femmes et au *masculin* pour désigner des hommes, sauf depuis l'officialisation de la forme « *professeuse* » dans les écrits de l'Education nationale, ce qui pose le même problème que relevé plus haut pour *auteur(e)*. Pour ce qui est de « *auteur* », il semble qu'il ne puisse plus être considéré qu'en tant qu'exclusivement masculin, dans la mesure où le terme légitimé de « *autrice* » refait son apparition et dans la mesure où le terme plus ou moins bien admis d'*auteure* s'est imposé à son tour.

Cependant d'autres noms désignant des humains ont des suffixes dont le *féminin* est apparent en *ice* et *euse* et dont le masculin est identique en *eur*, comme mentionné plus haut (section « Genre et neutralisation », sous-section « Auteur, auteure, autrice »).

Je me permets de signaler une anecdote à ce propos : une conversation a eu lieu le 22 février 2014 un peu après 22 heures où étaient en question les rapports humains et de séduction. Les protagonistes de la discussion étaient deux femmes et trois hommes. Le mot « *allumeuse* » a été prononcé par une des femmes pour s'en défendre. Un des hommes a alors cherché le masculin de « *allumeuse* » et ne l'aurait pas trouvé, préférant abandonner ses recherches, si l'autre femme ne le lui avait soufflé : « *allumeur* ». Et pourtant, une fois-là, le mot a paru évident. Je pose l'hypothèse que la difficulté à faire venir le mot était due, d'une part, à l'habitude de penser le masculin en premier et de chercher des désinences à partir de lui alors qu'il fallait penser paire de comparaisons et, d'autre part, à l'exemple qui, renvoyant à la sexualité et aux clichés sur elle, semblait bloquer la représentation en langue.

L'on voit déjà une conséquence du masculin généralisateur pour l'humain qui ne laisse apparaître le féminin que dans le rapport à la libido masculine. D'où l'urgence d'intervenir au niveau de l'orthographe de principe si l'on veut freiner la violence exercée par l'invisibilité linguistique des femmes sur la représentation du corps féminin.

L'outil de la permutabilité sera utilisé dans les exercices à déconstruire le genre dans la troisième



CORPUS IMAGE 27 : LE PETIT PRINCE

partie. L'exemple cité nous permet de proposer ce travail à partir du Petit Prince de Saint Exupéry où le terme a été immortalisé avec « l'allumeur de réverbère » et où il n'y a aucune présence féminine. Une proposition de travail sera de peupler l'univers du Petit Prince de protagonistes exclusivement féminins, au besoin de transformer aussi le Petit Prince en Petite Princesse. Ce qui permettra de revoir le contenu du texte à la lumière de son illustration et de l'utilisation détournée de celle-ci qui en est faite pour lui donner un contexte guerrier comme il apparaît avec la photo ci-dessus. Mais nous débordons là sur la troisième partie.

Il me vient une autre anecdote entendue sur les ondes de France Inter où deux chroniqueurs présentaient des musiciens et musiciennes dont une batteuse. Quand l'un des deux prononça le mot « *batteuse* », il s'autocontrôla comme s'il y avait eu émission incongrue, l'autre commenta alors le terme comme renvoyant au monde agricole et le premier rectifia en parlant du domaine des machines en cuisine à quoi le second acquiesça. Or, bien que non spécialiste de ce domaine, je crois savoir qu'il est question de « *batteur* » au contraire en cuisine et que la seule machine où le mot *batteuse* existe c'est la moissonneuse-*batteuse*, qui fait donc partie en effet du monde agricole.

Ces messieurs n'avaient manifestement jamais eu l'idée de faire le lien entre *batteur(s)* et *cuisine* alors qu'il existe réellement. Ils ne l'ont toujours pas fait ce jour-là où ils assimilèrent *la batteuse* à l'univers de la cuisine plutôt que de l'agriculture, alors que, finalement, l'univers musical, qui était pourtant leur domaine, était le seul où les *batteuses* existaient vraiment. Les deux hommes se sont trouvés piégés sans s'en apercevoir par leur représentation qui assimilait le *féminin* à la cuisine, résidus d'enfance peut-être qui n'ont pas eu l'occasion de s'actualiser en langue par une présence féminine dans tous les corps de métier. C'est ici que nous retrouvons le biais sexiste de la représentation du monde que l'épistémologie *masculine* porte avec elle. C'est le pan que nous traiterons dans la troisième partie.

III. MESURE DE GENRE

Une fois mises en place les notions de féminin et de masculin en langue, celles de pôle arbitraire et de pôle motivé et celles de genre apparent et genre non apparent, nous avons les moyens de mesurer un texte sous son rapport en genre.

L'exercice a été fait pour une affiche de Tisséo qui se prêtait de façon privilégiée à l'analyse car elle concentrait à elle seule plus de termes au trait de sens *genre humain* que nous n'en avons relevé dans la somme de tous les clichés récoltés jusque-là.

C'est une affiche qui est restée tout au long de l'année 2013, reproduite dans toutes les stations du métro.

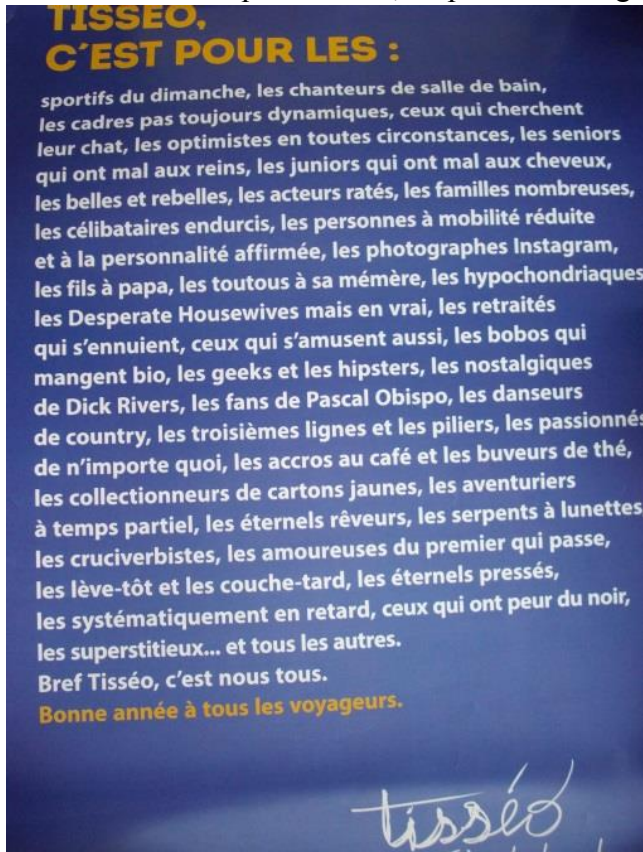
Elle a d'abord paru le premier jour de l'année à l'intérieur de la rame. Cependant, elle contenait un mot qui a été enlevé pour la nouvelle reproduction qui s'est trouvée cette fois-ci présente dans les stations. C'est cet exemplaire précisément que nous allons mesurer sachant qu'un élément de celle-ci a été enlevé pour la troisième édition, présente toute l'année 2013. L'élément enlevé est la dernière phrase, celle qui souhaite « Bonne année à tous les voyageurs (sic) ».

A. Descriptif

1. Descriptif chiffré :

L'affiche mesure 41 X 30 cm

Le contenu n'est que du texte, disposé en 26 lignes dont la dernière est centrée à droite alors



que toutes les autres sont centrées à gauche. Un mot est en exergue au début et à la fin du texte, c'est le mot Tisséo qui joue le rôle d'identifiant (couleur et graphisme), de prédicat (noyau syntaxique), de thème (« c'est pour les ... ») et de signataire (« c'est tout moi »).

Fond bleu et écriture blanche pour le corps du texte.

L'unité mot a été considérée en tant qu'unité graphique, c'est un groupement de lettres et de signes graphiques séparé par au moins une espace des unités qui l'entourent.

La mise en page se présente donc comme celle d'une lettre de 201 mots.

Nous reproduisons ci-dessous le texte brut sans sa mise en page à côté de l'affiche :

« Tisséo, c'est pour les : sportifs du dimanche, les chanteurs de salle de bain, les cadres pas toujours dynamiques, ceux qui cherchent leur chat, les optimistes en toutes circonstances, les seniors qui ont mal aux reins, les juniors qui ont mal aux cheveux, les belles et rebelles, les acteurs ratés, les familles nombreuses, les célibataires endurcis, les personnes à mobilité réduite et à la personnalité affirmée, les photographes Instagram, les fils à papa, les toutous à sa mémère, les hypochondriaques, les Desperate Housewives mais en vrai, les retraités qui s'ennuient, ceux qui s'amuse aussi, les bobos qui mangent bio, les geeks et les hipsters, les nostalgiques de Dick Rivers, les fans de Pascal Obispo, les danseurs de country, les troisièmes lignes et les piliers, les passionnés de n'importe quoi, les accros au café et les buveurs de thé, les collectionneurs de cartons jaunes, les aventuriers à temps partiel, les éternels rêveurs, les serpents à lunettes, les cruciverbistes, les amoureuses du premier qui passe, les lève-tôt et les couche-tard, les éternels pressés, les systématiquement en retard, ceux qui ont peur du noir, les superstitieux... et tous les autres. Bref Tisséo, c'est nous tous. Bonne année à tous les voyageurs. Tisséo c'est tout moi. »

2. Procédure

Le descriptif mesuré en genre se décompose en 5 étapes :

1 Mesure selon l'axe Féminin-masculin qui fera apparaître : le féminin, le masculin, le genre commun et le hors genre

2 Après élimination du hors-genre, mesure selon l'axe arbitraire-motivé qui fera apparaître le genre s'actualisant dans le discours

3 Dans le genre actualisé dans le discours, mesure selon l'apparence (à l'œil et/ou à l'oreille) ou non du genre

4 Mesure des mots de genre apparent (féminin et masculin) selon leur pôle d'attraction (arbitraire ou motivé)

5 Mesure des mots de genre non-apparent (féminin et masculin) selon leur pôle d'attraction.

a. DESCRIPTIF MESURE EN GENRE FEMININ, MASCULIN, COMMUN ET HORS GENRE

Nombre de mots visuellement et/ou sémantiquement et/ou lexicalement féminins : 21.

Dans ces mots féminins :

- **10 sont des mots de pôle arbitraire féminin** (*salle, circonstances, familles, personnes, mobilité, personnalité, lignes, lunettes, année, country*). Ce sont des substantifs.

Remarque : *country* est placé dans la catégorie des mots *féminins* par référence au genre de son correspondant français « *campagne* ». Ce féminin est par ailleurs confirmé par le féminin de musique ou danse auquel renvoie le mot.

- **9 sont grammaticalement et visuellement féminins** (*nombreuses, réduite, affirmée, belles, amoureuses, bonne, toutes, sa, la*). Ce sont des adjectifs ou déterminants. Deux d'entre eux sont substantivés : *belles* et *amoureuses*.

- **2 mots sont sémantiquement et lexicalement féminins** (*mémère, Housewives*). Ce sont des substantifs qui appartiennent au **pôle motivé féminin**. La majuscule signale la référence à un titre cinématographique.

Nombre de mots visuellement (morphologiquement) et/ou sémantiquement et/ou lexicalement masculins : 46

- **12 sont des mots de pôle arbitraire masculin** : (*dimanche, bain, reins, cheveux, toutous, piliers, café, thé, cartons, temps, serpents, noir*). Ce sont des substantifs (y compris *noir* qui est ici le nom de la couleur).
- **30 sont visuellement (morphologiquement) et grammaticalement masculins** : (*chat, ratés, endurcis, retraités, passionnés, partiel, éternels x 2, premier, pressés, ceux x 3, sportifs, chanteurs, acteurs, danseurs, buveurs, collectionneurs, aventuriers, rêveurs, superstitieux, tous x 3, voyageurs, du x 3, au*). Ce sont des adjectifs ou participes passés qui peuvent être substantivés, des pronoms, des articles contractés ou des substantifs qui peuvent être adjectivés et un nom d'animal.
- **4 mots sont sémantiquement et lexicalement masculins** : (*fils, papa, Dick, Pascal*) Ils appartiennent au pôle motivé masculin. Les majuscules signalent des noms propres. Ici nous n'avons conservé que les prénoms dans la mesure où les patronymes sont épïcènes si l'on considère l'homme ou la femme qui les transmet comme la fille ou le fils qui les porte, patronymes que nous avons considéré hors-genre dans la mesure où nous ne sommes pas en anthropologie.

Nous notons donc pour l'instant au niveau quantitatif une présence deux fois plus importante du masculin (46 pour 20), la différence massive ne venant pas du pôle arbitraire (12 pour 9) mais du pôle sémantique que nous appelons également « motivé » (28 masculins pour 4 féminins)

Cependant, 46 et 21 ne font pas 201 mais 67.

Intéressons-nous donc à ces autres :

Parmi eux nous trouvons :

- **Des noms propres** : deux patronymes dont nous avons comptabilisé les prénoms en présence masculine, une marque et la marque prédicative: 6 (*Rivers, Obispo, Instagram, Tisséo x3*).
- **des mots invariables** qui servent de connecteurs, de coordonnants ou d'adverbe: 34 (*pour, de x8, en x3, et x7, à x7, mais, aussi, bio, pas, toujours, tout, bref, systématiquement*)

- Des nom(s), adjectif(s) ou adverbe(s) qui, joints à un connecteur ou à un verbe, deviennent des **expressions figées, locution adverbiale ou locution verbale** : 5 (*mal* x 2 (*ont mal*), *peur* (*ont peur*), *vrai* (*en vrai*), *retard* (*en retard*))
- Des **verbes conjugués au présent** et qui n'ont donc pas de marque d'accord de genre : 11 (*cherchent*, *ont* x3, *s'ennuient*, *s'amuse*, *mangent*, *passent*, *c'est* x3)
- **Un pronom indéfini** en deux mots : 2 (*n'importe quoi*)
58 mots sur 201 n'ont donc aucun rapport avec le genre.
Il en reste encore $58 + 67 - 201 = 76$

C'est dire que **76 mots** n'ont été comptabilisés ni en masculin, ni en féminin ni en invariable.

Ces 76 mots sont donc communs aux deux genres. Ils ne portent pas graphiquement la marque qui les catégorise en féminin ou masculin mais ils peuvent désigner ou qualifier des humains, susceptibles donc de sexuaction.

Quels sont-ils ?

Des pronoms (11) : *nous*, *moi*, *autres*, *qui* x8

Des noms ou adjectifs qui se terminent par la lettre e (au singulier) et qui désignent ou qualifient des humains : 10 (*cadres*, *dynamiques*, *optimistes*, *rebelle*, *célibataires*, *photographes*, *hypocondriaques*, *Desperate*, *nostalgiques*, *cruciverbistes*)

Des mots latins, anglais ou des abréviations : 7 : *seniors*, *juniors*, *bobos*, *geeks*, *hipsters*, *fans*, *accros*

Des verbes substantivés : 2 : *lève-tôt*, *couche-tard*

Des articles (contractés ou non) ou **adjectif(s)** dits « déterminants » ou qualifiants (46) : *les* x41, *aux* x2, *leur*, *troisièmes*, *jaunes*.

Résumé quantitatif du corpus :

201 mots répartis en 21 mots féminins, 46 mots masculins, 58 mots hors genre et 76 mots de genre commun.

Ce qui donnera sous forme de tableau :

A - Tableau de la totalité des mots (201) classés du point de vue des genres féminin et masculin

TABLEAU 4 : LES 201 MOTS CLASSES EN FEMININ, MASCULIN, HORS GENRE ET GENRE COMMUN

Féminin (21)	genre commun (76)	Hors genre (58)	Masculin (46)
<i>salle, circonstances, familles, personnes, mobilité, personnalité, lignes, lunettes, année, country, nombreuses, réduite, affirmée, belles, amoureuses, bonne, toutes, sa, la, mémère, Housewives</i>	<i>nous, moi, autres, qui x8, cadres, dynamiques, optimistes, rebelles, célibataires, photographes, hypocondriaques, Desperate, Nostalgiques, cruciverbistes, seniors, juniors, bobos, geeks, histers, fans, accros, lève-tôt, couche-tard, les x41, aux x2, leur, troisièmes, jaunes</i>	<i>Rivers, Obispo, Instagram, Tisséo x3, pour, de x8, en x3, et x7, à x7, mais, aussi, bio, pas, toujours, tout, bref, systématiquement, mal x 2 (ont mal), peur (ont peur), vrai (en vrai), retard (en retard), cherchent, ont x3, s'ennuient, s'amuse, mangent, passe, c'est x3, n'importe quoi</i>	<i>dimanche, bain, reins, cheveux, toutous, piliers, café, thé, cartons, temps, serpents, noir, chat, ratés, endurcis, retraités, passionnés, partiel, éternels x 2, premier, pressés, ceux x 3, sportifs, chanteurs, acteurs, danseurs, buveurs, collectionneurs, aventuriers, rêveurs, superstitieux, tous x 3, voyageurs, du x 3, au, fils, papa, Dick, Pascal</i>

b. MESURES DE GENRE SELON L'AXE ARBITRAIRE-MOTIVE

Pour ce qui est du *genre féminin* ou *masculin*, une première précision est à apporter. Les mêmes termes, « *féminin* » et « *masculin* », sont utilisés pour qualifier :

- une **forme grammaticale** (ex : *sportif, sportive, belle, beau*),
- une **catégorie grammaticale** appliquée aux substantifs (*circonstances*, f.; *cartons*, m.), c'est ce que nous appelons le « pôle arbitraire »,
- un **classement référentiel** en femelle et mâle, la « sexuation » (*mémère* et *housewife* sont *féminins*, classés « femelle » alors que *fil* et *papa* sont *masculins*, classés « mâle ») et que nous pouvons appeler pour cela le « pôle motivé ou sémantique ».

B -Tableau des mots du corpus Tisséo sur l'axe du genre arbitraire – motivé

TABLEAU 5 : CLASSEMENT SUR L'AXE DU GENRE ARBITRAIRE-MOTIVE

Genre ARBITRAIRE (22 : 10 féminins, 12 masculins)		Genre s'actualisant dans le discours (60)	Genre MOTIVE (6 : 2 féminins, 4 masculins)	
Féminin	Masculin	<i>nombreuses, réduite, affirmée, belles, amoureuses, bonne, toutes, sa, la, chat, ratés, endurcis, retraités, passionnés, partiel, éternels, premier, pressés, ceux, sportifs, chanteurs, acteurs, danseurs, buveurs, collectionneurs, aventuriers, rêveurs, superstitieux, tous, voyageurs, du, au, nous, moi, autres, qui, cadres, dynamiques, optimistes, rebelles, célibataires, photographes, hypocondriaques, Desperate, nostalgiques, cruciverbistes, seniors, juniors, bobos, geeks, histers, fans, accros, lève-tôt, couche-tard, les, aux, leur, troisièmes, jaunes</i>	Féminin	Masculin
<i>salle, circonstances, familles, personnes, mobilité, personnalité, lunettes, country</i>	<i>dimanche, bain, reins, cheveux, toutous, piliers, café, thé, cartons, temps, serpents, noir</i>		<i>mémère, Housewives</i>	<i>fil, papa, Dick, Pascal</i>

La colonne du milieu est celle où s'exerce l'attraction des pôles pour déterminer le genre. Le nombre de mots dans cette colonne ne correspond pas au nombre comptabilisé du corpus des mots visuellement *génés* (autrement dit de *genre apparent*) ajoutés aux mots de *genre commun* (autrement dit de *genre non-apparent*) parce que l'on n'a pris qu'un exemplaire de ceux qui apparaissent plusieurs fois.

Dans cette colonne, nous distinguons à présent ceux dont le *genre* se manifeste visuellement de ceux dont le *genre* n'est pas apparent, ces derniers pouvant donc être considérés du *genre commun*. Nous verrons ensuite dans cette deuxième série ceux qui restent au *genre commun* dans notre corpus en acte et ceux qui sont investis du genre féminin ou masculin.

Nous étudierons s'ils sont investis d'un genre par attraction du pôle arbitraire ou par attraction du pôle motivé. Certains cas particuliers amèneront des considérations particulières.

c. MESURE SELON L'APPARENCE OU NON DU GENRE

C -Tableau des mots (de la colonne du centre) dont le genre s'actualise en discours

TABLEAU 6 : ACTUALISATION DU GENRE DANS SON APPARENCE

Genre apparent à l'œil (caractères plus clairs) et/ou à l'oreille		Genre non apparent
Féminin (9)	Masculin (23)	Commun (28)
<i>nombreuses, réduite, affirmée, belles, amoureuses, bonne, toutes, sa, la</i>	<i>Du, au, voyageurs, tous, superstitieux, rêveurs, chat, ratés, endurcis, retraités, passionnés, partiel, éternels, premier, pressés, ceux, sportifs, chanteurs, acteurs, danseurs, buveurs, collectionneurs, aventuriers</i>	<i>nous, moi, autres, qui, cadres, dynamiques, optimistes, rebelles, célibataires, photographes, hypocondriaques, Desperate, nostalgiques, cruciverbistes, seniors, juniors, bobos, geeks, histers, fans, accros, lève-tôt, couche-tard, les, aux, leur, troisièmes, jaunes</i>

Nous appelons de *genre* « commun » les mots dont la forme est la même au *féminin* et au *masculin*. Ils peuvent donc appartenir à l'un ou l'autre *genre* ou désigner des individus (humains ou animaux) de n'importe quel sexe, leur *genre* n'est donc pas apparent. Celui-ci pourra éventuellement se manifester par la forme du ou des mots qui dépendent du mot de forme commune ou dont celui-ci dépend.

Nous n'avons donné dans le tableau qu'une seule occurrence des mots employés plusieurs fois, c'est pourquoi les 76 occurrences de *genre commun* comptabilisées dans un premier temps ne se retrouvent plus que 28.

Parmi ces 76 occurrences, la présence du déterminant « *les* » qui apparaît 41 fois pèse d'un grand poids. Or comme cet article peut déterminer aussi bien un mot *masculin* que *féminin*, il va prendre dans le discours le *genre* du mot qu'il détermine. Ainsi, de *commun* qu'il apparaît dans notre première analyse, il deviendra peut-être *féminin* ou *masculin* ou encore il restera *commun* parce que déterminant un mot dont le référent peut être femelle aussi bien que mâle dans une analyse de deuxième niveau.

A cette étape, nous pouvons noter la présence majoritaire, sinon écrasante, du *masculin* en tant que *genre apparent* : 23 pour 9 féminins.

Nous passons maintenant à l'analyse de deuxième niveau, celle qui s'intéresse aux rapports **sémantico-syntaxiques** qui unissent les mots entre eux, c'est-à-dire aux catégories grammaticales ou parties du discours qui peuvent changer de classe et donc s'investir d'un genre ou changer de genre par attraction de pôle en fonction de l'utilisation qui en est faite par le sujet rédacteur. La **syntaxe** renvoie à la hiérarchie lexico-grammaticale comprise comme étant la dépendance, l'interdépendance et/ou la relative autonomie des mots, ou plus précisément des « *lexies* », dans l'énoncé ou discours, en l'occurrence texte. La **sémantique** est ici la dimension référentielle qui intervient dans le classement pour déterminer des changements de catégories lexico-syntaxiques ou lexico-grammaticale - Une explication est fournie sur l'emploi de ces qualifications dans le paragraphe intitulé *Syntaxe et grammaire*.

d. ANALYSE SEMANTICO-SYNTAXIQUE

Nous allons appliquer cette analyse **sémantico-syntaxique** aux mots de genre apparent. Ils se répartissent certes en féminin et masculin mais renvoient-ils à de l'humain ou du non-humain ? Ils sont en effet morpho-syntaxiquement genrés mais renvoient-ils à la catégorie lexicale (genre arbitraire) ou renvoient-ils au classement référentiel (genre motivé) ?

Le tableau ci-dessous donne les résultats de l'analyse.

Nous avons réintroduit toutes les occurrences apparaissant dans le texte dans la mesure où chacune d'entre elles pouvait prendre le genre, masculin en la circonstance, par attraction différente.

Et nous pouvons constater que la très grande majorité des masculins (25/27, c'est-à-dire 93%) sont masculins par attraction du pôle motivé mâle. Du côté du féminin au contraire la majorité des mots sont féminins par attraction du pôle arbitraire féminin, 3 seulement sur 9 sont féminins par attraction du pôle motivé femelle (c'est-à-dire 33%)

D -Tableau des mots de genre apparent, selon leur pôle d'attraction : La présence mâle est pour l'instant très largement majoritaire.

TABLEAU 7 : LES MOTS DE GENRE APPARENT

Il reste à voir les mots de *genre commun* qui peuvent être investis de l'un ou l'autre *genre* par

Attraction du pôle arbitraire		Attraction du pôle motivé	
Féminin	masculin	Féminin (femelle)	Masculin (mâle)
<i>Nombreuses, réduite, affirmée, bonne, toutes, la</i>	<i>Au, partiel</i>	<i>Sa, amoureuses, belles</i>	<i>Du, premier, voyageurs, tous x2, superstitieux, rêveurs, chat, ratés, acteurs, éternels x2, passionnés, endurcis, retraités, ceux x3, sportifs, chanteurs, acteurs, danseurs, buveurs, collectionneurs, aventuriers</i>

attraction du pôle arbitraire *féminin* et *masculin* ou par attraction du pôle motivé femelle et mâle.

Nous, moi, autres, qui, cadres, dynamiques, optimistes, rebelles, célibataires, photographes, hypocondriaques, Desperate, nostalgiques, cruciverbistes, seniors, juniors, bobos, geeks, histers, fans, accros, lève-tôt, couche-tard, les, aux, leur, troisièmes, jaunes

Nous allons les présenter sous forme de tableau selon qu'ils sont d'un *genre* ou d'un autre et par attraction de l'un ou l'autre pôle, dont nous conservons les désignations : « arbitraire » et « motivé ». La colonne du milieu est réservée à ceux qui peuvent être à la fois *féminin* et *masculin* jusqu'au bout, ce qui correspond au *genre commun*.

E -Tableau des mots de genre non apparent selon leur pôle d'attraction

TABLEAU 8 : LES MOTS DE GENRE NON APPARENT SELON LES POLES ARBITRAIRE-MOTIVE

Attraction pôle arbitraire			Attraction pôle motivé	
Féminin	Masculin	Commun	Féminin (femelle)	Masculin (mâle)
<i>Troisièmes, les</i> x2	<i>Jaunes, aux</i> x2, <i>les</i> x 2	<i>Cadres, les</i> x 18 <i>dynamiques, optimistes, seniors, juniors, bobos, moi, hypocondriaques, qui</i> x2, <i>accros, photographes, geeks, hipsters, nostalgiques, fans, cruciverbistes, lève-tôt, couche-tard</i>	<i>Les rebelles, desperate</i> x3,	<i>Nous, qui</i> x5, <i>leur, autres, célibataires, les</i> x16

Nous donnons les explications qui conduisent à notre classement pour chaque colonne de tous les mots autres que « les ». Nous étudierons ensuite précisément le cas de ce déterminant qui se retrouve dans les cinq colonnes. Un tableau lui sera consacré pour l'étudier en contexte.

DU COTE DU POLE ARBITRAIRE :

Nous avons « *troisièmes* », « *cartons* » et « *aux* »

- *Troisièmes* qualifie « *lignes* », déjà classé au pôle arbitraire dans le tableau B puisque le *genre féminin* de *ligne* ne dépend pas d'un choix du sujet locuteur ou rédacteur. Or le *genre* du qualifiant est dépendant du qualifié. En d'autre terme « *lignes* » joue le rôle de noyau syntaxique par rapport à *troisièmes* et le contamine de son *genre*. Pour s'en convaincre il suffit de le remplacer par un terme au *genre apparent*, « *premières* » par exemple. C'est donc par attraction du pôle arbitraire que « *troisièmes* » se trouve être au *genre féminin non apparent*.
- *Jaunes* qualifie « *cartons* » pour lequel nous pouvons faire exactement les mêmes remarques que pour le mot précédent en changeant « *féminin* » par « *masculin* ». *Cartons* a été classé du côté du pôle arbitraire au tableau B puisque le *genre masculin* de « *cartons* » ne dépend pas du choix du sujet locuteur ou rédacteur. *Jaunes* est donc au *genre masculin non apparent*.
- *Aux*, article partitif qui détermine *reins* et *cheveux*, tous deux déjà classés du côté du pôle arbitraire en *masculin* puisque c'est le genre imposé par la langue. *Aux* est donc ici du *genre masculin non apparent*. Nous sommes bien dans le morphosyntaxique et bien que le son de cet article au pluriel soit le même que le son du partitif *masculin* singulier, dont le genre est apparent, c'est toujours par référence au *féminin* que le genre est apparent ou non. En effet si un mot féminin remplaçait « *reins* » ou « *cheveux* », par exemple « *jambes* », nous aurions le même partitif, le syntagme initial étant « *qui ont mal aux ...* ». C'est ici le pluriel qui uniformise l'article. Pour ce qui est du singulier, c'est le féminin qui fait voir et entendre la différence avec le pluriel (*mal au rein gauche, mal à la jambe droite*) alors que le masculin ne le fait pas entendre, il le fait voir seulement, en ajoutant x.

DU COTE DU POLE MOTIVE :

Nous avons « *rebelles* », « *Desperate* », « *nous* », « *qui* » x5, « *leur* », « *autres* » et « *célibataires* ».

Rebelles est doublement coordonné avec *belles* : par le coordonnant « *et* » et par l'absence de déterminant qu'il doit donc partager avec « *belles* ». Cependant ces éléments ne suffiraient peut-être pas pour contaminer *rebelles* par le genre de *belles*, s'il n'y avait pas deux autres éléments : l'un de l'ordre de la sonorité, l'autre de l'ordre de la référence connotative médiatique.

Et c'est par attraction du pôle motivé que « *rebelles* » se trouve au féminin parce que « *belles* » est la forme grammaticale féminine qui renvoie aux humaines plus précisément. Ici il sera intéressant de pratiquer l'outil de la réciprocité pour tester la dimension d'une subjectivité culturelle androcentrée qui s'impose. Avant de disséquer précisément le sens de *rebelles* qui dans sa proximité volontaire avec *belles* est en quelque sorte vidé de son sens premier de rébellion pour l'investir d'un signifiant qui renvoie à la beauté redoublée, demandons-nous si le masculin pourrait servir de base à des jeux de mots qui fonctionneraient sur le même principe. Par exemple « Tisséo c'est pour les beaux et les robots, pour les beaux et les pas beaux, les beaux qui déballent leurs baux et pourquoi pas les bœufs et rebeux, les bœufs et les bofs ». Oui, cela fonctionne mais pour cela l'imagination doit aller dans un sens que la culture ne l'incite pas à prendre, à savoir la dévalorisation du masculin qui renvoie à la désacralisation du mâle, ou tout simplement à son objectivation.

Desperate est intimement lié à *Housewives*, non seulement par la référence filmographique mais aussi par la présence de la majuscule à l'initiale des deux mots et leur appartenance à la langue anglaise. Ici aussi, nous aurons l'occasion de nous intéresser à l'intertextualité et l'interdiscursivité dans un troisième temps. Le signifiant de « épouse » range donc *Desperate* à sa suite du côté du pôle motivé femelle. La masculinisation ici aussi est possible *Desperate Househusbands* mais le film reste à réaliser.

Nous fait partie des déictiques c'est-à-dire des mots dont le sens est relatif à la personne qui l'emploie au moment où elle l'emploie. Ici, c'est donc l'environnement textuel et l'acte de lecture qui lui donnera sens. Or il est complété par *tous* qui est classé du côté du pôle motivé mâle. Ce qui n'aurait pas été le cas si *nous* avait été suivi de « toutes et tous » où il serait resté « commun ».

Qui : 3 occurrences de *qui* ont pour antécédent *ceux*. Un autre a pour antécédent « le premier », le cinquième a pour antécédent « retraités », morphologiquement (ou visuellement) masculin puisqu'il n'a pas le e final du féminin. Les cinq sont classés du côté du pôle motivé puisque le masculin des mots qu'ils remplacent obéit à un choix du sujet rédacteur.

3. Le cas de « les »

Cet article est celui que l'on trouve dès l'attaque dans la deuxième ligne écrite en capitales et qui va déterminer les désignations humaines (ou animales), les substantivations des éventuels adjectifs utilisés dont le premier, « sportifs », est marqué au masculin (oralement et visuellement puisqu'il se différencie du féminin « sportives » dans l'écriture (une lettre, f, pour deux différentes, ve) et dans le son mais de façon moindre puisque c'est juste l'occlusion ou non d'un phonème labiodental [f] et [v].

Nous retrouvons également cet article à la fin du texte entre « tous » et « voyageurs ».

Nous sommes donc bien sous le signe du pluriel et du masculin. Ce qui donne une coloration en apparence paradoxale au mot qui termine le texte en bas de l'affiche et comme en signature : « moi » qu'un adverbe vient compléter : « tout moi ». Si je suis une voyageuse, comment puis-je me sentir concernée ? Or, nous sommes en moyenne une personne sur deux.

Les 41 occurrences de cet article classé en *genre commun* dans une première analyse se répartissent à présent dans les cinq groupes ou sous-groupes. 4 sont du côté du pôle arbitraire : 2 féminins, 2 masculins. 20 sont du côté du pôle motivé : 16 masculins, 3 féminins. Ce qui correspond à l'importance déjà relevée de la présence mâle. Il reste 18 occurrences pour le *genre commun* à tous les sexes.

Nous allons préciser le contexte de ces différentes occurrences pour faire mieux comprendre l'analyse.

F - Tableau de « les » en contexte

TABLEAU 9 : TABLEAU DE « LES »

Attraction pôle arbitraire			Attraction pôle motivé	
Féminin (2)	Masculin (2)	commun ou épïcène (18)	Féminin (femelle) (3)	Masculin (mâle) (16)
les (familles), les (personnes)	les (toutous), les (serpents)	les (cadres) les (optimistes) les (seniors) les (juniors) les (photographes) les (hypocondriaques) les (bobos) les (geeks) les (hipsters) les (nostalgiques) les (fans) les (troisièmes lignes) les (piliers) les (accros) les (cruciverbistes), les (lève-tôt) les (couche-tard) les (systématiquement en retard)	les (belles) les (Desperate) les Housewives), les (amoureuses)	les (sportifs) les (chanteurs) les (acteurs) les (célibataires endurcis) les (fils) les (retraités) les (danseurs) les (passionnés) les (buveurs) les (collectionneurs) les (aventuriers) les (éternels rêveurs) les (éternels pressés) les (superstitieux) (tous) les (autres) les (voyageurs)

Nous avons classé *familles*, *personnes*, *toutous* et *serpents* du côté du pôle arbitraire car la langue nous impose ici un genre qui n'est pas lié au référent même si les référents peuvent être des sujets animaux ou humains. Et c'est le singulier qui nous donne le genre : *une*, *la famille*, *une*, *la personne*, *un*, *le toutou*, *un* ou *le serpent*.

Pour ce qui est de *personne*, *toutou* et *serpent*, leur référent peut être de l'un ou l'autre sexe sans que le genre grammatical ne change. C'est pourquoi leur genre peut être dit générique. Ce peut être le *féminin* (personne) comme le *masculin* (toutou, serpent). C'est aussi pourquoi ces termes sont également dits « épïcènes » (Martinet, Larousse) et sans doute est-il alors utile de préciser « épïcènes sémantiques » comme le fait Julie Abbou qui nomme les mots de *genre commun* des « épïcènes morphosyntaxiques ». Un certain nombre de noms d'animaux en français se trouve dans ce cas : *la girafe*, *la panthère*, *la souris*, *le rossignol* ou *le cheval* pour ne citer que ceux-là, sachant que *cheval* est, comme dit plus haut, le générique de *la jument* et de *l'étalon*, contrairement à ce que j'ai écrit en 2010⁴³² où mes références n'étaient qu'académiques et non scientifiques et pragmatiques.

Dans notre tableau, ils sont donc classés du côté de l'arbitraire.

Du côté du pôle motivé, nous retrouvons l'article qui détermine tous les mots visuellement, c'est-à-dire morphologiquement, féminins ou masculins : « *belles*, *amoureuses*, *sportifs*,

⁴³² Pradalier Nicole, Sexe et genre en français, *La Linguistique*, vol.46 2010-2

chanteurs, acteurs, retraités, fils, danseurs, passionnés, buveurs, collectionneurs, aventuriers, rêveurs, pressés, superstitieux, voyageurs »

Mais nous avons aussi l'article qui détermine des mots dont la forme est commune aux deux sexes mais qui se retrouvent ici en rapport d'interdépendance syntaxico-sémantique avec des mots qui, eux, sont visuellement (morphologiquement) ou sémantiquement genrés. C'est le cas de « *desperate, célibataires et autres* » :

- *Desperate* est, en effet, en rapport d'interdépendance syntaxico-sémantique avec *Housewives* qui, lui, est sémantiquement *féminin* (femelle). L'article qui détermine le groupe est donc investi du *genre féminin* et se retrouve du côté du *pôle motivé* parce que le noyau du groupe nominal y était déjà.

- *Célibataires* est en rapport d'interdépendance syntaxico-sémantique avec *endurcis* qui, lui, est visuellement (morphologiquement) *masculin*. L'article qui détermine le groupe reçoit donc l'attraction du *genre masculin* et se retrouve ainsi du côté du *pôle motivé* parce que le noyau du groupe nominal a le trait sémantique de l'humain, comme *Housewives* au-dessus, mais ici ce sera donc de l'humain mâle.

- *Autres* est déterminé par *les*, lui-même déterminé par *tous*, qui est morphologiquement (visuellement et auditivement) *masculin*, ce qui entraîne le classement du côté du *pôle motivé* « mâle » dans la mesure où *autres* est dans un rapport paradigmatique et syntagmatique avec des groupes nominaux qui ont tous le trait sémantique humain ou animal.

4. Article commun ou épïcène jusqu'au bout

Dans la colonne centrale, nous avons l'article qui détermine des syntagmes classés en *genre commun*. Nous nous arrêterons sur certains dont la catégorie « *commun* » peut ne pas paraître évidente et qui nécessitent donc explication. Ainsi de « *cadres, juniors, séniors, piliers et troisième ligne* ».

Cadre est au genre masculin quand il désigne l'objet. Ici, il désigne des humains qualifiés de « pas toujours dynamiques ». La référence est explicite, « cadre dynamique » étant une expression populairement consacrée. En passant du sens propre au sens figuré, *cadre* a acquis la virtualité des deux genres. Il est donc devenu *commun* : *un* ou *une* *cadre*. Le *féminin* atteste de son signifié humain.

Seniors et *juniors* sont dans le même cas. Tous deux sont des mots latins pris pour leur signifié latin : *plus vieille* ou *plus vieux* pour le premier, *plus jeune* pour le second. En les adoptant, la langue française les fait fonctionner selon son système de pluriel dont le *s* est le signe par excellence. Elle les intègre également dans son système genré par détermination ou qualification. Et elle les fige dans un signifié plus restrictif en éliminant leur caractère relatif de comparaison puisqu'elle les utilise pour signifier une catégorie d'âge.

Piliers et *troisièmes lignes* reçoivent une explication commune. Bien que *pilier* et *ligne* soient au départ de *genre* différent et arbitraire, le premier *masculin* et le second *féminin*, ils se retrouvent ici traités en *genre épïcène* par référence aux individus virtuels des deux sexes car ce n'est pas du *pilier* ou de la *ligne* dont il est question mais bien des individus, des personnes, des gens qui jouent sur la troisième ligne où se répartissent joueurs et joueuses d'une équipe de rugby ou qui tiennent le rôle de ce que l'on appelle « pilier » dans ce type de jeu. Celle ou celui qui joue *pilier* est la personne sur laquelle doit pouvoir s'appuyer l'équipe. Le rugby, comme tout sport, se joue entre femmes ou entre hommes. La désignation des places dans l'équipe renvoie donc aussi bien aux premières qu'aux seconds.

Systématiquement en retard, *lève-tôt* et *couche-tard* sont des qualificatifs qui fonctionnent de la même façon, substantivés par le déterminant *les*, et dont le sémantisme renvoie à la condition socialement humaine, quel que soit le sexe. C'est pourquoi il est classé en *genre commun*.

Accros, *bobos* et *fans* sont des diminutifs ou onomatopées qui prennent l'accord des deux genres, qui ont donc un pluriel de *genre commun*.

B. Mesure de langue et mesure de discours

En conclusion, nous constatons que la parité est loin d'exister dans cette publicité puisque non seulement la représentation des hommes est massive mais que celle des femmes n'est existante que dans son rapport à l'homme (*housewives*) ou à l'apparence physique (*belles et mères*), autrement dit en tant qu'objet de regard ou de dépendance. Même les liens familiaux apparaissent au masculin (*filis et papa*).

Cependant nous sommes ici dans le cadre d'une énonciation et, comme nous l'a suggéré un auditeur lors de la première présentation de cette étude, c'est peut-être une demande précise de l'annonceur de vouloir cibler les hommes en particulier. Nous pourrions d'ailleurs nous poser la question pour toutes les annonces relevées. Et nous pourrions élargir à toutes les productions écrites, journalistiques en particulier, où le masculin pour désigner les humains est omniprésent donnant non seulement l'image d'un monde uniquement masculin mais aussi la conviction de ne s'adresser qu'à une cible masculine.

Mais nous avons vu que, dès le départ (tableau A), bien que le pourcentage de masculin (22,8%) soit le double du féminin (10,4%), il restait après élimination du hors-genre (28,8%) une proportion de genre commun (37,8) qui aurait pu être utilisée pour compenser la faible représentation du féminin. C'est en quelque sorte l'espace de liberté que donnait la langue pour rééquilibrer les représentations des deux sexes. Ensuite, dans le cadre des mots qui reçoivent un *genre* (tableau B), 75% d'entre eux étaient susceptibles d'être investis par l'un ou l'autre *genre* puisqu'ils n'appartenaient ni au pôle motivé, ni au pôle arbitraire.

Or le féminin reçoit ici la portion congrue, 15%, où le masculin se retrouve à 38,3%. Et finalement ce qui reste commun se retrouve teinté de représentation masculine car essentiellement connotée rugby. Autrement dit, la virtualité paritaire de la langue a été utilisée au contraire pour donner plus de poids au masculin.

Pourtant, la langue française répartit assez équitablement les féminins et masculins sémantiques de même que les féminins et masculins arbitraires. Si le genre commun était véritablement institué au moins dans les accords, les effets s'en feraient ressentir dans les discours. Au lieu de cela, la règle du masculin dominant au pluriel a gagné le singulier. Et le masculin devient la nouvelle burqa des femmes dans la langue française. Il a suffi que l'on intègre l'idée d'économie dans la langue pour convaincre à peu de frais les sujets utilisateurs d'éliminer le féminin pour désigner les femmes partout où une lettre dépassait. Or, la lettre qui dépasse permet souvent de faire entendre, comme nous le rappelle Nina Catach la consonne écrite et c'est comme cela que nombre d'entre nous avons appris l'orthographe de la langue. C'est un trésor entier de mots féminins qui dort. Des enquêtes devront déterminer si c'est bien une volonté des femmes de n'être plus nommées en langue mais ce sont alors les mots de « mère », « femme » et « fille » qui devraient disparaître.

Instituer un véritable Abc de l'égalité doit commencer par la langue et l'élimination de l'orthographe doctrinale du masculin supérieur. C'est aussi revoir le sens des mots en fonction des référents humains. Des exercices seront proposés pour ce faire dans la partie « Genre en action ».

C. Grammaire et syntaxe

J'ai utilisé les termes de lexico-syntaxique et lexico-grammatical comme équivalents et si je ne me détermine pas à choisir l'un plutôt que l'autre c'est que « grammaire » et « syntaxe » ont des connotations différentes qui m'intéressent plus encore que leur dénotation et je souhaite les conserver en présence.

Pour ce qui est de la dénotation, la différence réside dans le point de vue. Alors que « syntaxe » renvoie à l'organisation hiérarchique et catégorielle du discours, « grammaire » renvoie aux rapports régulés et formels des unités lexicales.

Pour ce qui est de leurs connotations, liées essentiellement à leur oralité, il m'amuse d'entendre [sɛtax] écrit « saint Axe » aussi bien que « sainte Axe » (axe étant de genre masculin et syntaxe de genre féminin) renvoyant à la fois à l'ordre physiquement et arbitrairement rigide (axe) religieusement respecté et sacralisé quand il est masculin (le saint axe !) mais personnifié cependant et donc humanisé et sexifié quand l'axe prend une majuscule pour se dire féminin aussi sûrement que masculin.

Et s'amuser, avec elle ou lui, est notre plaisir.

Quant à la connotation de « grammaire » dont la prononciation est si proche de celle de « grand-mère » que, dans certains idiolectes, elle se confond avec elle, cette proximité permettant à certain·es de jouer avec la métaphore grand-maternelle et d'autant plus que la langue première ou natale est appelée « maternelle » par des gens très sérieux et qui ne plaisaient pas avec elle ! Ce n'est pas tant celle-ci qui m'interpelle mais bien plutôt celle de gramme, c'est-à-dire de poids, d'un poids qui peut jouer, y compris dans une mesure infinitésimale, pour faire bouger dans un sens ou dans l'autre et même faire se courber l'axe vénéré par ses pères.

Jakobson n'a-t-il pas oublié la fonction ludique du langage ? Je me souviens cependant que lorsque notre professeur en linguistique générale, J. Schön, nous avait présenté les fonctions selon Jakobson en 1979-80, elle s'était arrêtée à la fonction poétique dont elle disait qu'elle n'avait pas été bien définie, à moins que ce ne soit elle-même qui avoua sa difficulté à nous faire saisir la qualité de cette fonction dont l'importance est à la fois capitale et subtile. Et la fonction ludique a partie liée avec la fonction poétique. Et « c'est la fonction poétique (qui) donne vie à la langue » nous dit aussi Jakobson⁴³³.

Pour revenir à la connotation de syntaxe, l'on notera que l'étymologie du mot renvoie au sens de « ordre » en grec et rejoint donc les connotations que permet la polysémie phonique du mot. Quand l'ordre est là, le désordre guette. Et quand les ordres sont contradictoires le désordre s'installe en maître. C'est un peu ce qui se passe pour la graphie en français du point de vue du genre. L'orthographe ne sait plus comment se justifier. C'est pourquoi, il devient nécessaire de clarifier nos positions car l'instabilité linguistique peut fragiliser la communauté qui s'y réfère, laissant la place à un totalitarisme plus dangereux que l'ordre ancien.

⁴³³ Enregistrement diffusé lors d'une émission de lauréate Adler s'entretenant avec Tzvetan Todorov.

D. Proposition de correction

Pour compléter ce travail sur l’affiche Tisséo, je propose une formulation qui conserve l’esprit ludique et les références de l’affiche initiale mais qui introduit la parité dans le genre.

« Tisséo c’est pour les

Sportives et sportifs du dimanche, les chanteuses et chanteurs de salle de bain, les cadres pas toujours dynamiques, celles qui cherchent leur chat, ceux qui ont perdu leur chatte, les optimistes en toutes circonstances, les seniors qui ont mal aux reins, les juniors qui ont mal aux cheveux, les belles et rebelles, les beaux et robots, les actrices ratées, les acteurs dégoûtés, les familles nombreuses, les célibataires endurci-es, les personnes à la mobilité réduite et à la personnalité affirmée, les photographes Instragram, les filles à papa, les fils à maman, les toutous à son pépère, les chouchous à sa mémère, les hypocondriaques, les Desperate Housewives et househusbands non moins désespérés, les retraité-es qui s’ennuient, celles qui travaillent et ceux qui s’amuse aussi, les nostalgiques de Barbara, les fans de Patricia Kaas, les danseur-euses de country, les troisièmes lignes et les piliers, les passionné-es de n’importe quoi, les accros au café et les buveur-euses de thé, les collectionneur-euses de cartons jaunes, les aventurièr-es à temps partiel, les éternel-es rêveuses, les serpents à lunette, les rubans à sornettes, les cruciverbistes, les amoureux du premier qui passe, les lève-tôt et les couche-tard, les éternel-es pressé-es, les systématiquement en retard, ceux qui ont peur du noir, celles qui ont peur du rouge, les superstitieux-ses et tous-tes les autres.

Bref, Tisséo c’est nous toustes

Tisséo c’est tout moi »

E. Un parti pris de parité

La présence d'un vocabulaire anglais peut laisser penser a posteriori que le mot « chat » du texte initial « ceux qui cherchent leur chat » pourrait être prononcé à l'anglaise et signifier la conversation internet et ce d'autant plus que les références de « geek » et « Instagram » renvoient à cet univers. L'ajout dans notre version d'une symétrie de sexe autant du côté humain que du côté animal (« celles qui cherchent leur chat, ceux qui ont perdu leur chatte ») permet d'éliminer la possible interprétation anglaise et oblige à penser la diversité sexuée.

A propos de l'écriture de « célibataires endurci-es », nous avons précisément ici l'accord commun pour un nom que Nicolas Beauzée dirait « commun » mais que, en accord avec André Martinet et le Larousse nous conviendrons d'appeler « épïcène » malgré l'impropriété du terme qui, comme nous l'a rappelé Nicolas Beauzée, doit renvoyer à un mot qui a un genre grammatical fixe pour désigner des référents de sexe différent.

Un parti pris de parité mais un parti pris de liberté aussi. Un parti pris d'inventivité mais un parti pris de respect des principes de langue. Ainsi, quand ce mardi 31 mars où je viens de présenter cette étude dans le cadre d'un atelier à la MIE de la rue des Tournelles à Paris, un participant me fait remarquer que j'ai laissé « piliers » au masculin, je réponds qu'en effet « piliers » est masculin dans la langue. Son genre est arbitraire, de même que « ligne » est féminin et que si l'un et l'autre sont en effet employés pour désigner des places de jeu à l'intérieur des règles du rugby et par la même occasion désignent les individus qui sont à ces places et ont les rôles que leur assigne le jeu, c'est l'article *le* ou *la* qui déterminera le sexe de l'individu jouant le rôle de « pilier » ou de « troisième ligne ». Ce participant me dit qu'il connaît une équipe de canadiennes qui utilise le mot « pilière ». Et quand Julie Abbou me dit : « Mais si c'est employé, il faut bien le considérer ! » je répondrai : oui, en tant que symptôme d'une distorsion de la langue qui répond à une mise sous le boisseau du féminin animé condamné à ressurgir où la langue ne l'avait pas prévu. Comme le mot « sans-papiers » a été également écrit pour désigner les femmes sans papiers d'identité, alors qu'*une sans-papier* désigne sans équivoque une femme sans papier, comme le mot « mobilité-e » a été écrit pour vouloir faire penser aux femmes, alors que mobilité s'écrit sans e et est de genre féminin comme les noms qui finissent en té.

Cette volonté de visibiliser les femmes (ou les hommes ?) à tout prix y compris en torturant la langue est une conséquence de la rigidité de ceux, ou même celles, qui se disent détenteurs de la norme, alors que cette norme est élevée sur une doctrine dont l'application rend infirme la langue dans sa fonction informative.

Ainsi « mobilité-e », « pilière » ou « sans-papier » sont un surcodage de discours qui découle d'un enseignement lacunaire dont la règle du masculin pluriel pour les humains comme pour les objets est certainement la source.

Cependant, dans ce joyeux fourre-tout nous pouvons faire des distinctions car nous venons de rencontrer sur un chemin internet l'écriture de liberté avec un e final et le même mot avec ce e rajouté entouré de deux points, avec un s après le point.

Autant *liberté* et *mobilité* sont en effet des notions dont l'orthographe est sans rapport avec le sexe – notions ou concepts dont le genre est arbitraire et d'ailleurs les deux sont au féminin - Autant « pilier », dans le cadre du rugby, et « sans papier » renvoient à des personnes qui jouent le rôle de « pilier » dans un cas et qui sont sans papier administratif dans l'autre. Ainsi la transformation du genre peut se faire dans le discours selon l'accord par syllepse, mais l'accord est donné par le déterminant. Cependant, il est vrai que la marque du genre n'est audible qu'au singulier : « la meilleure pilier de l'équipe », j'ai aidé une « sans papier » de même qu'il sera question « d'un troisième ligne » pour une équipe masculine.

Mais un académicien comme Dumézil lui-même a donné l'exemple de cette incompréhension de la langue quand, pour s'élever contre l'homologation du féminin dans les noms de fonction, il écrivit un article polémique qui signa son discrédit auprès des gens de lettres mais qui, hélas, entraîna un peu plus de confusion dans les esprits peu sûrs de leur idiome quand, pour se moquer du travail très sérieux fait par la commission qui n'avait pas averti l'académie

française de sa tenue, il suggéra ironiquement que l'on féminisât les patronymes des épouses, proposant *Madame Fabia* pour l'épouse de Monsieur Fabius. Ce qui relève non seulement d'une impertinence linguistique, les noms propres n'ayant pas de genre en français, mais aussi d'une impertinence civique, les femmes n'ayant aucune obligation de prendre le nom de leur époux.

Ainsi, notre langue doit à l'amour-propre vexé de ces messieurs de l'Académie bien des tourments.

IV. ACCORD COMMUN

Nous nous intéressons à cette formation de l'accord commun dont l'écriture ne fait pas encore consensus car elle est en recherche d'elle-même. D'autant que, n'étant ni enseignée dans sa diversité à l'école ni encouragée dans les écritures par les maisons d'édition, elle n'a pas encore acquis sa logique de formation et peut donner lieu parfois à des formes qui posent question : ainsi de celle-ci « comédiens-nes » ou



CORPUS IMAGE 29 : COMEDIENS-NES
(OU PAS NES ?)

un suffixe, « ne », est traité comme un nom à part entière puisqu'il vient après l'accord pluriel du nom qui précède le tiret. Nous notons au passage que, dans cette affiche, « maquilleuse » et « attachée de presse » sont au féminin. Nous n'avons pas eu le loisir de demander si auraient été acceptés des hommes qui se seraient présentés pour ce poste. Et nous n'avons pas fait non plus l'expérience de demander à des hommes, qui en avaient les compétences, s'ils se seraient présentés au vu de l'affiche. Photographes, vidéastes et community manager sont en revanche communs aux différents sexes.

Nous avons vu que le point de vue androcentré qui préside encore dans les relations internationales officielles, les traductions, les pratiques journalistiques et les pratiques éditoriales, à l'exception notoire des Editions iXe⁴³⁴, est aussi présent dans l'écriture administrative. Cependant, cette dernière se doit d'envisager chaque administré-e. Aussi a-t-elle prévu l'accord au féminin qu'elle place entre parenthèses. Car le point de vue androcentré n'élimine pas la conscience du féminin. Il instaure juste une hiérarchie entre lui qui se sait être *homme* et la

femme qui est *son autre*. Il situe celle-ci dans la sphère de l'accessoire, du secondaire, du non essentiel, sa marque étant les parenthèses.

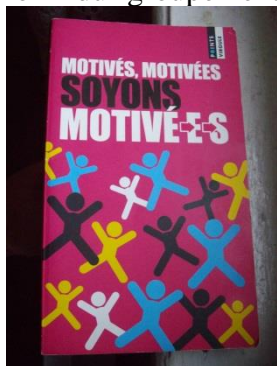
Notons cependant que le point de vue androcentré peut tout à fait être intégré par des femmes, transmis par elles et souvent revendiqué par elles, si ce n'est dans son origine au moins dans ses conséquences, ce qu'elles appellent le « masculin générique », qu'elles appliquent consciencieusement. J'ai souvenir d'une participante au colloque sur la formation des enseignantes et enseignants à l'égalité fille-garçon qui, pour expliquer son positionnement d'emploi du masculin pour se qualifier, avançait qu'elle ne souhaitait pas confondre sa vie privée et sa vie professionnelle. Ainsi, elle vivait le féminin de la langue comme une exhibition de son intimité. Et il faut reconnaître que les féminins affichés sur les murs de la ville renvoient en effet quasiment toujours à l'intimité du corps féminin nu, sauf quand ils sont parentaux.

A contrario, je me souviens d'un homme qui se plaignait d'être assimilé à l'indéfini dans la langue française.

Ces problèmes devraient trouver leur solution dans l'emploi aussi systématique des féminins que des masculins, ce qui implique l'abandon non seulement du masculin dominant en langue mais, également, l'abandon de la pensée unique et phallique, dont il est le corollaire.

⁴³⁴ « Les Éditions iXe invitent leurs auteur-es à appliquer la règle dite de proximité, de voisinage ou de contiguité, qui accorde en genre, et en nombre, l'adjectif, le participe passé et le verbe avec le nom qui les précède ou les suit immédiatement » est la première phrase d'une page de garde dont le texte présente des exemples à suivre. »

Les parenthèses sont des signes graphiques qui indiquent un contenu accessoire. Les tirets aplanissent la hiérarchie mais conservent l'idée d'une spécificité de l'être féminin. C'est pourquoi le passage du point de vue androcentré au point de vue anthropocentré a commencé graphiquement par l'évolution de la parenthèse au tiret. Nous notons en effet celui-ci dès 2002 sur un titre d'ouvrage (image 31) qui reprend un refrain de chanson, lui-même créé à partir du nom du groupement politique qui a été initié pour se présenter aux élections municipales à Toulouse cette année-là. Le titre montre précisément les trois écritures : celle du masculin pluriel « motivés », celle du féminin pluriel « motivées » et celle du pluriel commun « motivé-e-s » où se lit la démarche d'aplanissement de hiérarchie. Nous retrouvons cette écriture dans une affiche d'annonce d'un colloque de formation des



CORPUS IMAGE 31 :
MOTIVES, MOTIVEES,
MOTIVE-E-S

enseignant·es à l'égalité fille garçon (image 30). Mais la mise entre tirets de la terminaison féminine semble la présenter comme une marque hors langue en quelque sorte, non incluse dans le système grammatical du français puisque séparée non seulement de la terminaison masculine mais également de la marque du pluriel. Ce deuxième tiret qui n'a pas lieu d'être linguistiquement et techniquement parlant semble traîner avec lui un rappel des parenthèses et comme une difficulté de se libérer du masculin considéré premier dans une analyse masculine intégrée par nombre de féministes dans la continuité de Simone de Beauvoir en philosophie, de Pierre Bourdieu en sociologie ou de Claire Michard en linguistique, pour me référer à l'analyse qu'en fait Edwige Khaznadar⁴³⁵.



CORPUS IMAGE 30 :
ENSEIGNANT-E-S

⁴³⁵ Khaznadar Edwige, « Le masculin dit générique : mythe et langue », dans *Désexisation et parité linguistique : le cas de la langue française*, éditions ANEF, p. 67-83

V. GENRE ET ORTHOGRAPHE

Nous intéressant à la parité communicationnelle, c'est donc l'ensemble « animé » qui nous occupe.

L'ensemble animé étant essentiellement composé des êtres humains, ce sont eux qui font varier les représentations linguistiques et c'est pourquoi les langues sont en perpétuelle évolution. Une dynamique synchronique est sans cesse à l'œuvre qui s'exerce le plus souvent à l'insu des sujets utilisateurs, la langue n'existant pas sans l'interaction. Une page écrite a besoin du regard de l'autre pour prendre sens. Et « prendre sens » c'est « prendre vie ».

Comme déjà signalé, c'est à Colette Feuillard que j'emprunte le concept de « dynamique synchronique » qui met en avant le mouvement s'exerçant continûment sur la langue et que nous essaierons de capter en ce qui concerne l'accord grammatical de genre.

Paradoxalement le premier exemple (premier du point de vue chronologique) tiré de mon corpus pour étudier le travail à l'œuvre dans la langue est celui d'une enseigne composée d'un



CORPUS IMAGE 32 : MOBILITE-E-S

seul mot, et c'est un mot de l'ensemble « inanimé » qui a subi une distorsion orthographique que nous étudierons.

Dans cette enseigne, je m'intéresse au mot qui m'est apparu dans son étrangeté graphique par rapport à la norme d'orthographe. En effet « mobilité » comme la plupart des mots français terminé par [te] est un mot féminin qui s'écrit sans « e » à la fin. Il existe même une formule orthographique qui dit : « les mots féminins en té ne prennent pas d'e sauf ceux qui indiquent une quantité comme *brouettée, charretée, pelletée, etc.* »

Le mot est ici traité comme une image à l'intérieur d'un dessin représentant dans sa partie haute la silhouette d'une ville moderne ou d'un château aux nombreuses tourelles. Les lettres qui le composent ont subi un surcodage visuel, police « bâton » de couleur rouge et première lettre en majuscule italique au trait doublé. Placées sur le plateau du véhicule figuré par un dessin non équivoque de roues noires au-dessous d'un trait, elles peuvent en effet figurer des personnages transportés dans le véhicule. Et c'est sans doute l'effet attendu avec ce « e » ajouté entre deux tirets qui renvoie à la présence féminine comme me l'a confirmé le directeur de l'association porteuse du projet. Les formes géométriques supérieures qui peuvent figurer des tours de château comme de HLM (le quartier est plus propice à la visualisation d'HLM mais rien n'interdit dans le dessin la projection imaginaire d'un château) permettent d'inclure les lettres dessinées dans l'habitable mobile ainsi figuré. L'écriture de « Mouvements et mobilités » au-dessous avec la bonne graphie laisse entendre une volonté d'apporter une autre information avec ce *e* entre tirets. Mais quelle est la cible ?

Car ce « e » rajouté entre tirets laisse entendre que « mobilité » pourrait être un participe passé. Or le verbe « mobiliter » n'existe pas : je mobilite tu mobilites, elle mobilitera. Même si on peut en imaginer dorénavant l'existence. Mais quel en serait le sens ? Militer pour la mobilité ? En l'occurrence militer pour la mobilité des femmes ou militer pour que les femmes se sentent concernées par la mobilité semble être la motivation de cette écriture.

Cependant si l'on ajoute les personnes qui ignorent l'orthographe de « mobilité » et celles qui ignorent la distinction grammaticale entre un adjectif et un nom, sans compter celles qui ne font pas la distinction entre genre arbitraire et genre référentiel, cette écriture semble être juste une aubaine pour notre thèse.

Elle met en exergue une nécessité de concernement des femmes qui semble manquer dans la langue. Or nous verrons que ce n'est pas dans la langue que la représentation virtuelle des femmes manque mais dans l'utilisation de cette langue, ce que l'on appellera la mise en discours, l'énonciation.

A. GENRE ET PLURIEL

Du genre lexical dépendent les accords de genre, c'est-à-dire une partie de la morphosyntaxe. La morphosyntaxe concerne les changements de formes, graphiques et/ou phoniques, qui affectent les unités de sens dans leur utilisation discursive.

Ainsi sont affectées les formes verbales, en fonction de leur projection dans le temps et de leur rapport au sujet et/ou à l'objet, les formes nominales, considérées au pluriel, et les formes adjectivales, suivant les catégories du nombre et du genre.

Les formes nominales et adjectivales au féminin ont un pluriel régulier par ajout d'un *s* à la forme du singulier. Elles ne varient donc pas du singulier dans leur prononciation, sinon dans la liaison sonore qu'elles entretiennent avec les voyelles initiales des mots suivants.

Les formes nominales et adjectivales au masculin sont plus irrégulières. Pour exemple, le pluriel masculin des adjectifs terminés en *al*, dont la GGGF dit « C'est ici que la langue aurait besoin d'une sage réforme », occupe en effet 13 colonnes de description sur 7 pages de cette même grammaire. Nous nous souviendrons de ce passage quand nous proposerons *l'assistant-e parental-e*. Cependant, aujourd'hui, une certaine régularité s'est installée dans ces pluriels très instables, entre *als* et *aux*.

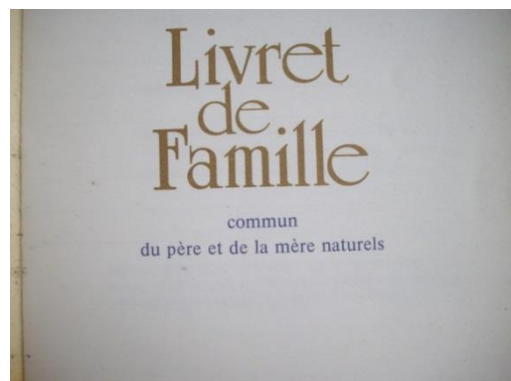
« Ce sont les besoins qui ont contribué à enrichir les langues ; avec de nouveaux besoins naissent de nouvelles idées, qui, pour être communiquées à nos semblables, exigent, ou que l'on crée de nouveaux mots, ou que l'on donne une acception nouvelle à des mots déjà usités. » (1856 : 251)

A la suite de F. de Saussure et d'A. Martinet nous disons : Les sociétés changent, nulle raison que les langues ne changent pas, car elles sont en effet à l'image de la société qui les modèle et qu'elles modèlent en retour.

La distinction première de genre a une incidence sur la notion de pluriel. La singularité en effet est double puisqu'elle peut être féminine ou masculine. Or le pluriel se marque par la lettre *s* ajoutée au mot singulier féminin. Le masculin est plus irrégulier. Son pluriel se marque également par un *s* ou un *x* ajouté au mot singulier sauf quand il l'a déjà ou qu'il est terminé par un *z* (*frais, riz, pris, prix*). Certains autres changent leur lettre finale en passant du singulier au pluriel, c'est le cas de certains noms ou adjectifs qui passent de *al* à *aux*, c'est le cas de *tout* qui devient *tous*, ce qui entraîne des changements dans leur prononciation.

Cependant la marque de *genre* est première par rapport au pluriel puisqu'elle appartient à l'unité. Et comme le fait remarquer Beauzée le français n'a pas de *genre commun* pour le pluriel, il faut donc choisir entre un pluriel *féminin* ou un pluriel *masculin* quand les deux *genres* sont en présence. La langue orale a choisi dans un premier temps l'accord de proximité qui était le plus logique pour l'oreille, et la langue écrite s'est alignée jusqu'à ce qu'un ancien principe doctrinal réapparaisse et soit imposé par l'académie au moment où celle-ci a été créée par Richelieu et dont il a exclu les femmes, par misogynie revendiquée. Ce principe était que le sexe *masculin* était plus noble et, par conséquent, donnait au *genre masculin* l'avantage sur le *genre féminin*. C'est la règle encore apprise aujourd'hui selon laquelle « le *masculin* l'emporte sur le *féminin* » et dont je me suis affranchie dans un souci de rigueur communicationnelle comme déjà dit et dont je continue à m'affranchir pour mon hygiène intellectuelle et la clarté de mon exposé.

Cependant, son application entache les écrits administratifs, tel ce sous-titre de livret de famille où il aurait pourtant été simple d'inverser les termes coordonnés : « de la mère et du père naturels » auraient sans doute moins juré au regard que ce



CORPUS IMAGE 33 : PERE ET MERE NATURELS

livret « commun du père et de la mère naturels ». Etais-ce nécessité de faire passer le père avant la mère ? contrairement aux règles de civilité qui font passer la femme avant l'homme, « pour mieux la contrôler » disent les mauvaises langues. Ici *la mère* est encadrée par le *père* et le *masculin* pluriel. Ce même jour, j'apprends que les violences conjugales des hommes sur les femmes commencent à s'exercer quand celles-ci sont enceintes. La protection des femmes ne passe peut-être pas par la langue mais on ne le saura jamais si l'expérience n'est pas tentée.

Cette règle du pluriel au masculin quand les deux *genres* sont en présence s'exerce également quand les deux sexes sont virtuellement en présence et même en l'absence du mâle, ainsi du « répondre à tous » de nos courriels. D'aucun·es me rétorqueront qu'Internet est le lieu de toutes les anomalies orthographiques puisque même le féminin de « l'espace » typographique n'est pas respecté dans la fenêtre des statistiques, à moins que ce ne soit l'accord : à côté du nombre de caractères en effet la précision « *espaces comprises ou non comprises* » est écrite « (*espaces comprises*) » « (*espaces non comprises*) ». Le pluriel a ici éliminé le féminin avant sa conception !

Quoi qu'il en soit, l'orthographe se fixe par l'usage et les dictionnaires y ont une responsabilité de référence. Ainsi le pluriel de « *tout* » semble avoir été objet de controverse et de liberté d'écriture du XI^{ème} au XVIII^{ème} siècles selon la GGGF où nous lisons : « je n'ai trouvé aucun contradicteur pour le mot *touts* : car il est évident que si l'on écrit *toutes* au féminin, on doit écrire *touts* au masculin ; la saine logique le veut ainsi. » (1886 :233)



CORPUS IMAGE 34 : TOU·TE·S

Nous voyons qu'aujourd'hui c'est la suppression du *t* qui a été adoptée mais, ici et là, naissent de nouvelles formes qui, pour contrer la domination du masculin ou ce que nous appelons la « burqa du féminin », font réapparaître ce *t* dans l'écriture du *genre commun*. Ce sont des écritures individuelles qui, même si elles appartiennent aussi à des groupes revendiqués (le A entouré d'un rond se fait reconnaître ci-contre en tant que signataire anarchiste), se répandent via les courriels et les discours publics associatifs en particulier.

Le commercial reste, lui, sur le masculin prépondérant, y compris de façon caricaturale comme dans cette publicité de l'Express et de l'European communication school de Toulouse où l'on s'attendrait plutôt à lire « les étudiantes de l'école de communication de Toulouse présentent »... leur professeur peut-être ? L'homme semble avoir en effet un statut différent : il est le plus grand, il est seul à avoir les mains dans les poches alors qu'elles ont toutes les bras croisés, il est de plus à l'endroit stratégique, seul à être de face, au milieu d'un accent circonflexe comme un vol d'oiseau que dessinent les deux rangées de filles.

Est-ce une caricature qui s'ignore ?

Elle peut également être prise pour une provocation double : envers les femmes et envers la langue. Envers les femmes parce que leur nombre écrasant sur la photo contraste avec le masculin de la désignation. Envers la langue avec la désignation anglaise d'une école de communication basée à Toulouse, où l'occitan est revendiqué comme langue principale dans certaines de ses écoles et qui baigne plutôt dans les langues romanes malgré l'internationalisme conquérant de l'anglais venu de l'Amérique du Nord.



CORPUS IMAGE 35 : UN POUR TOUTES !

Le journalistique ne semble pas vouloir admettre le féminin autrement que spécifique, y compris les magazines qui se présentent comme féminins ou principalement adressés aux

femmes, exception faite du magazine Causette qui emploie le féminin parce que son public cible est féminin. Le directeur du magazine m'a dit recevoir du courrier de lecteurs qui réclament l'accord au masculin. Il leur répond alors que c'est un parti pris du journal de s'adresser aux femmes, considérant qu'elles sont la cible privilégiée. C'est un point de vue quantitatif alors adopté.

L'administratif, quant à lui, campe sur les positions de l'Académie masculine pour laquelle la remise en question d'un masculin universel ne sera jamais à l'ordre du jour, et ce d'autant plus que la présence masculine restera écrasante dans cette institution.

Dans l'exemple tiré de notre corpus (image 34, photo de graffiti sur une borne de vélobib), les points entourent la terminaison féminine, à l'instar des parenthèses administratives, séparant ainsi la marque du pluriel de celle du féminin. Il semble que, même pour les anarchistes, le féminin ne va pas de soi. Dans certains discours, l'on entend parfois le « bonjour à toutes et à tous » et même la référence aux « auditrices » sur les ondes, mais de telles interventions sont toujours des cas isolés. Enfin la forme qui inclut les femmes autant que les hommes se trouve écrite de différentes façons mais la forme *toustes* a été entendue à l'oral et elle semble finalement se rapprocher de cette ancienne forme « *touts* » qu'ont revendiqué certains grammairiens du XVIIIe et qui pourrait aujourd'hui se prononcer *tout's* pour désigner les femmes et les hommes à la fois.

Mais nous sommes là dans le *genre commun* qu'aucune autorité n'a défini à ce jour ni même n'a validé puisque les commissions dites de « féminisation » n'ont pas remis en question comme le signale Anne-Marie Houdebine-Gravaud le mythe selon lequel « dans une société patriarcale la nomination dépend du père » (1998 :27). Mais nous sommes passé-es du patriarcat au viriarcat⁴³⁶ dans la langue.

⁴³⁶ J'emprunte le terme à Clémentine Autain (dans *Ne me libère pas, je m'en charge*, E.J.L., 2013) qui le tient de Nicole-Claude Mathieu.

B. GENRE ET VIRIARCAT

La plus grande noblesse qu'ont attribuée les hommes à leur sexe a motivé l'institution de la règle d'accord au pluriel qui a pu être pensée comme une économie linguistique en un deuxième temps mais dont une des conséquences est l'invisibilité des femmes dans la langue, y compris dans le passage d'une langue à l'autre, sauf dans les caractéristiques d'usage que l'homme utilise, à savoir la maternité, le service et le plaisir.

Se pensant comme mesure de toute chose, le masculin s'est imposé dans sa forme en français comme base de la non-personne. Ainsi le substitut masculin de l'instance 3 (*il*) est aussi la forme vide de l'impersonnel que l'on retrouve dans *il faut, il se peut que, il y a*, et j'ajouterai *il pleut* même si la GGGF voit, dans un autre passage, ce dernier *il* mis pour *le ciel*. Béquille grammaticale ou « sujet factice » pour la GGGF dans l'exemple « il n'est point d'ennemis qu'on doit mépriser », (1856 : 412), cette forme est sémantiquement vide et régit des verbes impersonnels appelés ainsi « parce que le pronom *il*, sujet de ces verbes, ne désigne aucune personne ; c'est le véritable genre neutre » (1856 : 325)

Cependant le viriarcas ne s'exerce pas qu'en grammaire. Il imprègne également les dictionnaires qui ne donnent que l'entière de la forme masculine des adjectifs ou des noms ayant une forme différente au féminin avec un radical commun, si bien qu'un-e allophone qui ne connaît pas la langue ne peut pas deviner la forme féminine. Et l'existence de cette forme peut même parfois être mise en doute par un francophone relativement instruit. J'en veux pour preuve l'enregistrement d'une conversation d'une nuit de réveillon 2009 où le propos tournait autour des élections quand un protagoniste, au statut d'ingénieur, déclara, à partir du mot « président » : « il faudrait que la forme existe au féminin ! » Or il avait près de lui des présidentes d'association qui lui rappelèrent l'existence de leur titre dont il dut convenir en effet. Ainsi l'invisibilité dans le dictionnaire entraîne la disparition dans le discours et réciproquement.

Le travail du viriarcas dans les sociétés à langue romane a entraîné la disparition du mot *vir* parce que *homo* était employé à sa place. Ainsi l'être humain, qui était désigné dans sa double configuration sexuée avec *homo*, devenu *homme*, s'est vu petit à petit amputé de sa partie féminine tout en continuant à être employé dans les mêmes contextes auxquels se sont ajoutés les contextes où le référent de *homme* ne peut être qu'un être humain mâle. Les femmes sont devenues de la sorte une particularité, sinon une incongruité de l'être humain.

Ainsi quand, étant une fille, nous apprenons à nous nommer « homme » parce que vivant notre humanité comme une évidence, ce peut être le travail d'une vie entière de déconstruire cet apprentissage et d'investir enfin le sens de *femme* comme une première humanité à construire et que la société ne reconnaît toujours pas comme telle dans son fonctionnement économique, philosophique et linguistique où le point de vue masculin s'est imposé comme un point de vue universel : androcentrisme féminin correspondant à un autocentrisme masculin, que l'on pourrait dire aussi « nombrilisme » masculin.

Quel est le premier sexe ? La linéarité de la parole (et de l'écriture dans une moindre mesure) nous oblige à ordonner. Le premier sexe pour chacun-e d'entre nous est le nôtre. Or, nous apprenons en grandissant qu'il peut nous être attribué le numéro 2 à vie, même si notre famille, conjoint compris, dépend de nous pour sa subsistance. Le 1 est attribué au garçon quel que soit son rang dans ce qu'il est convenu d'appeler la « fratrie » que je nomme adelphie (du grec qui signifie « frère et sœur ») par souci d'objectivité.

Pour ma part, je dirai que mon « autocentrisme » n'est pas féminin mais français, sans rien de nationaliste, bien au contraire, mais dans la conscience que ce sont les mots et la grammaticalité de la langue française qui m'ont construite.

C. GENRE ET TRADUCTION

Certaines langues, comme l'anglaise, ne connaissent pas la variation morphosyntaxique en genre. Elles reconnaissent la distinction sexuelle dans les noms (*man*, *woman* par exemple) mais ne la répercutent pas sur la forme des termes qui sont en rapport de dépendance syntaxico-sémantique avec eux, exception faite de l'appartenance vue dans la section précédente pour l'anglais par exemple et seulement en instance 3 singulier, exception faite également des pronoms singuliers de l'instance 3.

Ainsi quand le sujet utilisateur et traducteur français choisit un seul genre pour traduire ce qui dans la langue source recouvre le *genre commun* aux deux sexes, il trompe la source comme la cible et participe de l'aliénation sociétale et ce d'autant plus que c'est la même partie de l'humanité qui est régulièrement tronquée, soit par invisibilisation soit par maintien dans un statut inférieur ou dans un statut d'objet.

Deux éléments extraits de notre corpus utilisent le même adjectif sous sa forme masculine. Le premier est présenté ici puisqu'il illustre une traduction.

Le second sera présenté dans la partie III car il fera l'objet d'une analyse contextualisée qui illustre le statut inférieur ou statut d'objet.

1. Alors, heureux ?

Voyons le premier élément. C'est une publicité de marque vestimentaire avec une photo de



CORPUS IMAGE 36 : ALORS HEUREUX ?

femme en short, chemise, chapeau et chaussures, jambes nues, qui semble en apesanteur : la moitié basse du corps sur un fond différent, légèrement grisé, de la moitié haute, dont le fond est bleuté. Une phrase en anglais est écrite en gros caractères sur trois lignes qui remplissent les 3 cinquièmes de la partie basse: « Happy is the newchic ». Or, « Happy » est un adjectif qui a la même forme en anglais pour trois formes correspondantes en français : *heureuse* au féminin singulier, *heureuses* au féminin pluriel et *heureux* au masculin singulier et pluriel.

La traduction la plus proche de la phrase en contexte est donc « Être heureuse est le nouveau chic ». Nulle raison en effet de traduire par un masculin, qu'il soit pluriel ou singulier, puisqu'il est question de mode féminine.

Cependant, une phrase est écrite en français au-dessous qui se veut être vraisemblablement la traduction, où il est écrit « Le nouveau chic c'est d'être heureux » comme s'il n'existait pas d'autres formes en français que la forme masculine de l'adjectif, ce qui rend à la fois la femme transparente mais qui peut également être vu comme une

façon indirecte d'attaquer la langue française, en n'utilisant que le tiers inapproprié. Rappelons en effet la règle de variation du genre selon le sexe de la personne ou des personnes concernées.

Et, plus explicitement, nous suivrons Jackie Schön qui écrit qu'en français, « La répartition des substantifs en deux genres grammaticaux sert de modèle au [sujet] locuteur pour traduire la bisexuation des êtres ; une alternance morphologique est utilisée pour intégrer, dans le discours, une donnée du monde physique ; au rapport instauré par la langue entre un substantif et son genre se substitue, dans le discours, celui d'un être à son sexe. Toute spécification résulte d'une attribution et entraîne des faits d'accord manifestes sur la chaîne parlée ou seulement à l'écrit. Le procès d'attribution peut être de type syntaxique (avec l'auxiliaire ÊTRE), ou sémantique (avec AVOIR). Dans le premier cas, l'accord se règle sur

le sujet de l'action, dans le second sur l'objet bénéficiaire de l'attribution. Le sexe est, littéralement, l'attribut primordial de l'être. »⁴³⁷

Ce peut être un jeu en français de défier les accords imposés de genre pour produire un texte dont le sexe du sujet narrateur ou éventuellement des personnages n'est pas détectable grammaticalement, entretenant le suspense jusqu'au bout, ce qui n'est plus véritablement un suspense mais plutôt une liberté d'interprétation et d'identification éventuelle pour le sujet lecteur. Même le rapport de féminisation évoque cette perspective en référence au Sphinx de Claude Garetta. L'enjeu sera alors de traduire le texte sans parti pris pour respecter cette inconnue du genre, dans les langues qui connaissent la distinction sexuée.

C'est un exercice auquel je me suis astreinte, mais dans l'autre sens cette fois-ci, à savoir de l'espagnol au français pour traduire *La continuación* de Silvina Ocampo⁴³⁸, sur une proposition de Michèle Soriano.

2. La continuación ou l'énigme du genre

La nouvelle que Michèle Soriano m'a proposé d'étudier en ce sens présentait l'heureuse caractéristique de brouiller les pistes et, en quelque sorte, de prendre la pratique androcentrée à son piège.

En effet, le texte de Silvina Ocampo se présente sous la forme d'un discours dont nous ignorons si l'instance énonciative de première personne est un homme ou une femme, du moins si nous considérons que le texte n'est pas autobiographique. Quant à l'instance énonciative de deuxième personne à qui est adressé le discours, l'énigme perdure jusqu'à la huitième page d'un texte qui en comporte neuf un quart.

Dans une langue où existent le féminin et le masculin morphologiques et dans la mesure où chacun d'eux renvoie à un sexe différent quand il est question d'individus, comme c'est le cas en espagnol et en français, le genre se manifeste par l'accord grammatical que la structure syntaxique fait apparaître souvent dès les premières phrases. Si l'énigme perdure, il y a des chances qu'elle soit entretenue volontairement. Or, c'est précisément ce qui se passe dans « La continuación ». L'utilisation de la langue fait en sorte que le sexe du sujet narrateur n'est pas dévoilé.

Dans la mesure où nous avons affaire ici à une autrice, nous pourrions imaginer que le sujet narrateur est également féminin. Mais une pratique de la littérature nous interdit ce recours d'identification. Cependant, si nous transgressons ce principe de fiction, une proposition de traduction pourra être faite avec un « je » féminin qui peut même être suggéré par les occupations et préoccupations littéraires de cette instance. Ce serait la traduction d'une interprétation autobiographique de « La continuación » que nous présenterons comme 1^{ère} hypothèse.

a. HYPOTHESE 1

Dans cette hypothèse, la question du genre ne serait pas considérée comme une préoccupation stylistique et l'instance 2 pourrait être traduite au masculin dès le début puisqu'elle se révèle en effet masculine vers la fin du texte.

Ainsi, selon cette traduction, il n'existerait pas d'énigme grammaticale de genre. Le thème de la continuité, ou de la continuation, se focaliserait sur le passage de la fiction à la réalité et des personnages conçus aux personnages réels avec une inversion sexuée dans le passage des uns aux autres : « *Te quería (...) como Leonardo Moran quería a Ursula* »⁴³⁹ (p.34) « *Que tú no te llamas Ursula, que yo no me llame Leonardo Moran, aún hoy me parece increíble* »⁴⁴⁰ (p.

⁴³⁷ Schön Jackie « L'inscription des femmes dans la langue française, une affaire compliquée », *Protée*, automne 1992, p.17-22

⁴³⁸ Dans le recueil de nouvelles *La furia y otros cuentos*

⁴³⁹ « (...) je te désirais (...) comme Leonardo Moran désirait Ursula » selon notre proposition de traduction

⁴⁴⁰ « *Que tu ne t'appelles pas Ursula et que je ne m'appelle pas Leonardo Moran me paraît incroyable encore aujourd'hui* » idem.

37). Or, à cet instant de l'histoire, nous ne connaissons pas le nom des protagonistes du discours, dont nous resterons ignorant-es jusqu'à la fin, mais nous savons du moins que « tu » est masculin. S'il y a véritablement inversion du sexe des personnages, nous aurions alors confirmation que « je » est féminin. Et nous avons alors une première traduction à proposer avec un je féminin et un tu masculin, où le « je » narratrice serait à la fois une continuation de l'autrice et une continuation du personnage qu'elle a créé : « *yo vivía dentro de mi personaje como un niño dentro de su madre* »⁴⁴¹. Les comparaisons au masculin ne seraient alors que des conventions non remises en question où le masculin inclurait le féminin comme un personnage qui devient géniteur de sa génitrice.

Cependant, si nous nous interdisions cette assimilation autrice narratrice, l'énigme grammaticale restera intacte tout au long du texte pour l'instance 1 et, pour l'instance 2, elle ne sera révélée qu'une page avant la fin. C'est cette hypothèse que nous allons envisager maintenant.

b. HYPOTHESE 2

Cette hypothèse d'une énigme de genre nous oblige à considérer tous les indices possibles, à savoir :

Les indices lexicaux :

- Les prénoms (*Leonardo, Hernan, Diego* sont des prénoms masculins, *Silvina, Elena, Ursula, Amalia* sont des prénoms féminins)
- Les pronoms (rares, puisque le pronom sujet ne se dit généralement pas en espagnol)

Les indices grammaticaux :

- Les accords des adjectifs et des pronoms

Les indices discursifs :

- Les comparaisons à considérer d'un point de vue strictement grammatical, où nous verrons que la double conception du masculin génère plus d'ambiguïtés qu'elle n'en règle.

Le discours amoureux qui peut affleurer ne nous autorise nullement à des déductions sur le sexe des protagonistes même si la formule classique des amours se vit entre sexes opposés.

Il s'agira ensuite de trouver les moyens de traduire l'original en conservant l'inconnue du genre jusqu'à ce que celui-ci soit éventuellement révélé.

c. MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE D'INDICES

LES PRENOMS :

Nous laissons de côté le prénom de l'autrice puisque nous partons du principe de différenciation sujet auteur/ sujet narrateur.

Il reste les prénoms de *Hernan, Elena, Leonardo* et *Ursula*.

Diego et *Amalia* sont des prénoms cités dans une réplique de *Elena* qui les présente en point de comparaison avec le sujet narrateur « *Cuando estoy contigo soy distinta, muy distinta de cuando estoy con Amalia o con Diego* »⁴⁴².

Leonardo et *Ursula* sont les prénoms des deux personnages de fiction créés par le sujet narrateur. *Leonardo* est plus précisément identifié, avec son nom de famille, *Moran*. Il est également le personnage à l'intérieur duquel se sent le sujet narrateur « *como un niño dentro*

⁴⁴¹ « (...) je vivais à l'intérieur de mon personnage comme un enfant à l'intérieur de sa mère » idem

⁴⁴² *Quand je suis avec toi (contigo n'est pas plus masculin que féminin malgré le o final) je me sens différente, très différente de celle que je suis avec Amalia ou avec Diego*

*de su madre*⁴⁴³» mais il est également comparé à l'allocutaire du discours : « *Al besarte imaginé sus labios y olvidé los tuyos*⁴⁴⁴ ». Nous pourrions dire alors de *Leonardo Moran* qu'il est épïcène.

Elena est le seul prénom du trio des personnages principaux. C'est à partir de ce prénom féminin que nous pouvons déduire la présence d'un masculin quand il y a pluriel.

LES PRONOMS

Hernan est un prénom masculin identifié comme tel par les pronoms anaphoriques.

Tous les pronoms qui renvoient à des groupes de personnes sont au masculin pluriel. Mais la coutume de généraliser au masculin en espagnol comme en français empêche l'identification sexuée des membres du groupe. Il faudra choisir de traduire au masculin français ou de proposer une écriture du genre commun dont la nécessité peut ne pas correspondre à la réalité de la narration.

Les pronoms *yo* et *tú* sont, comme les déictiques français *je* et *tu*, communs aux deux genres.

LES ACCORDS

Les adjectifs, qui pourraient nous éclairer, sont eux aussi communs aux deux genres : exigente, feliz et superior.

Ainsi, notre traduction devra respecter cette donnée.

Pour déterminer l'identité sexuée de l'instance 2, nous avons procédé par recoupements.

Un adjectif qui renvoie aux deux instances du discours nous permet de connaître que nous ne sommes pas face à deux personnages féminins « *tendidos* ». Le masculin pluriel atteste de la présence d'un homme, sinon de deux.

Plus loin, grâce à la présence du personnage féminin, *Elena*, le voile se lève pour l'instance 2 qui se révèle être masculin, une page avant la fin de la nouvelle.

Le « *tu* » du discours est d'abord passé à un vouvoiement pluriel « *ustedes* » (p. 31) s'adressant explicitement à l'instance 2 et la tierce personne, Hélène : « *Ustedes, tu y Elena, me miraban (...)*⁴⁴⁵ » Ce vouvoiement, que l'espagnol conjugue à la troisième personne, permet d'instaurer une distance avec l'instance 2 qui rejoint l'instance 3 dans un pluriel commun qu'il faudrait trouver un moyen de traduire en français, mais dont on se passera faute de n'en avoir point trouvé !

Nous avons donc avancé dans la mise en perspective de cette instance mais nous sommes toujours aussi ignorant-es de son identité sexuée qui nous est nécessaire pour respecter « les faits d'accord » (J.Schön)

Et c'est quatre pages plus tard que le vouvoiement pluriel revient pour s'adresser à l'instance 2 accompagnée d'Elena : « *Yo facilitaba los encuentros de ustedes. Los dejaba siempre solos.* »⁴⁴⁶

Et c'est à l'occasion de ce « *solos* » que nous apprenons la masculinité de l'instance 2. Puisque si elle avait été féminine, nous aurions eu « *Las dejaba siempre solas* ».

Ici, j'ai tenté une traduction de cette distance qui peut ressembler à du mépris que ne contredit pas le texte par ailleurs.

LES COMPARAISONS

Enfin, les derniers indices discursifs que sont les comparaisons pourront être examinés dans un souci de rigueur scientifique. En effet, pour rester aux stricts indices linguistiques, les

⁴⁴³ *Comme un enfant à l'intérieur de sa mère*

⁴⁴⁴ *En t'embrassant, j'imagine ses lèvres et j'oublie les tiennes*

⁴⁴⁵ *Vous, toi et Hélène, vous me regardiez*

⁴⁴⁶ *Je facilitais vos rencontres. Je laissai seul-es ces monsieur-dame.* Pour une traduction qui veut rendre compte d'un effet du « *ustedes* » englobant le protagoniste et la tierce personne.

accords grammaticaux manifestés dans les comparaisons peuvent être sollicités au secours de cette identification du genre des sujets comparés.

Or les comparaisons se font toutes au masculin. Est-ce un masculin informatif ou un masculin « doctrinal » ? En effet, selon la « doctrine » (Elisabeth Burr : 2012) du masculin « plus noble », nous savons que le masculin, en espagnol comme en français, peut être utilisé comme un généralisateur, ce que nous avons nommé « masculin idéologique » ou « biblique ». Nous ne pouvons donc rien en conclure sur le sexe de la personne à laquelle ces comparaisons renvoient. Mais l'autrice peut ne pas avoir intégré cette norme ou s'en être affranchie et ses masculins peuvent être informatifs.

Par exemple, la phrase « *Me siento como esos escolares holgazanes (...)* »⁴⁴⁷ *je me sens comme ces élèves paresseux*, où *escolares* (élèves) est au masculin puisque le déterminant *esos* est masculin, pourrait nous laisser penser que le sujet comparé, *yo*, est un homme. Auquel cas l'énigme du genre pourrait être résolue tout de suite. Nous en concluons que le sujet narrateur est masculin. Et nous pouvons proposer alors une nouvelle traduction à partir de cette indication (en annexe). D'autant que rien dans le texte ne vient contrarier grammaticalement cette première hypothèse. Rien ne vient la confirmer non plus.

Cependant, même en admettant que le masculin de la comparaison soit informatif, il peut ne pas être un indice suffisant pour faire de l'élément comparé un masculin. De même que si nous avons une comparaison au féminin « *me siento como esas escolares holgazanes* », ce pourrait ne pas être un indice suffisant pour faire de l'élément comparé un féminin, car le groupe d'élèves peut renvoyer à un contexte particulier, même si nous avons, ou peut-être même, parce que nous avons, pour compléter la comparaison, une qualification de ces élèves : « *que no se esmeran demasiado en escribir una composición sumamente abstrusa y cuyas faltas no serán perdonadas* » (qui ne font pas trop d'efforts pour écrire une composition extrêmement obscure et dont les fautes ne seront pas pardonnées)

Ainsi, de quelque manière que nous abordions le problème, nous ne pouvons avoir aucune assurance quant à l'identité sexuée du sujet narrateur à partir de cette comparaison.

Une seconde comparaison concerne la même personne et, cette fois-ci, elle n'émane pas du sujet lui-même mais elle est une parole rapportée au style indirect : « *Varias veces me preguntaste si estaba dibujando, pues el movimiento de mi cabeza cuando yo escribía parecía el de un dibujante* »⁴⁴⁸. Le masculin du dernier mot pourrait être un indice si n'existait pas cette habitude sociale d'utiliser le masculin comme générique. L'autrice peut jouer de cette pratique qu'elle sait être celle du sujet lecteur aussi bien que scripteur généralement.

Ici en effet, si nous avons « *el movimiento de mi cabeza (...) parecía el de una dibujante* » nous aurions un indice certain du féminin de l'instance de première personne. Pouvons-nous donc légitimement conclure que l'absence de féminin ici est bien l'indice qui deviendra la preuve que le sujet est un homme ? Sans pouvoir l'assurer, à cause de l'androcentrisme linguistique, nous ne pouvons ignorer cette possibilité. Ainsi nous devons considérer une troisième hypothèse où *je* et *tu* sont deux hommes.

La comparaison « *como un niño dentro de su madre* » peut nous confirmer dans cette hypothèse dans la mesure où « *como una niña dentro de su madre* » nous inclinerait à penser que le sujet narrateur est féminin, bien que toute comparaison soit par excellence subjective et du strict domaine de la connotation.

Il reste à traiter les comparaisons qui se rapportent à l'instance 2, le *tu* du récit.

« *cuando llegabas como un perro sediento a tomar agua* » : Quand tu arrivais comme un chien assoiffé qui trouve de l'eau.

Ici on pourrait peut-être objecter que le voile est levé sur le genre de la deuxième personne par la comparaison avec un chien et non une chienne. Mais, encore une fois, ce serait sans

⁴⁴⁷ A comparer avec « *Me siento como esas escolares holgazanes* » que l'on traduirait par « je me sens comme ces élèves paresseuses » où *yo* deviendrait féminin.

⁴⁴⁸ A plusieurs reprises *tu me demandas si j'étais en train de dessiner, ainsi le mouvement de ma tête quand j'écrivais ressemblait à celui que ferait une personne en train de dessiner.*

considérer la pratique androcentrée qui affecte au genre féminin animal un sème supplémentaire qu'elle n'affecte pas au genre masculin animal, considérant celui-ci comme un « généralisateur neutralisant »⁴⁴⁹.

L'image du chien anticipe la présence d'un autre chien dans le récit qui investit l'instance 2 de la qualité de maître, maître en tant que propriétaire. « Entre las volutas de humo de tus cigarillos me mirabas con odio, mientras acariciabas a un perro porfiado que siempre te esperaba, que esperaba ser tuyo porque no tenía amo »⁴⁵⁰. En tant qu'indice discursif, le masculin de "amo" permet d'envisager que "tu" est masculin mais selon la règle du masculin généralisateur appliquée dans la pratique androcentrée, on ne peut considérer ce masculin comme un indice, alors que le féminin en serait un : « porque no tenía ama » laisserait entendre que « tu » est féminin.

Cependant, pour ce qui concerne l'instance 2, l'énigme du genre sera levée de façon non équivoque grâce à l'accord grammatical un peu plus loin. La seule question qui reste concerne la traduction et la fidélité au texte source en ce qui concerne le genre grammatical.

La prochaine étape est donc celle de la mise en œuvre des différentes traductions proposées en restant ouvert·e au thème de la continuation comme processus d'écriture, par fidélité au sujet auteur-narrateur.

3. Mise en œuvre des traductions

a. PREMIERE HYPOTHESE

La traduction selon la première hypothèse ne pose pas de problème particulier puisqu'il est décidé que la question du genre n'en est pas une. Le sujet narrateur aura ses accords au féminin et le protagoniste pourra être dévoilé au masculin dès la première nécessité d'accord.

Nous aurons juste à choisir entre une traduction classique (à l'ancienne) et une traduction moderne avec le genre commun. Celui-ci pourra intervenir en effet pour traduire « *tendidos* » *étendu-es*, dont on ne sait s'il renvoie au trio composé d'Elena et des deux instances de discours ou bien à ces deux instances seulement, et « *solos* » *seul-es* qui renvoie à Elena et l'instance 2.

Nous pourrions aussi utiliser ce genre commun pour traduire les autres masculins pluriels sauf, bien entendu, ceux qui renvoient aux trois barbus (*tres hombres barbudos*) de la page 34. Mais, comme nous le disions plus haut, cette proposition peut « ne pas correspondre à la réalité de la narration ».

b. DEUXIEME HYPOTHESE

Pour la traduction de ce que nous avons appelé la seconde hypothèse, nous nous devons de respecter l'énigme du genre jusqu'à la fin pour l'instance 1 et nous nous poserons la question de savoir si nous laissons le genre de l'instance 2 dans l'incertitude jusqu'au moment où celle-ci est levée.

Nous nous focaliserons donc sur la traduction des verbes et des adjectifs.

Pour les verbes, impossible d'utiliser le passé composé avec auxiliaire être puisqu'il nous oblige à l'accord avec le sujet. Nous conserverons donc le passé simple du texte d'origine.

Pour ce qui est des adjectifs, le premier auquel nous sommes confronté·es qualifie l'instance énonciative « je »

« Me acusas de ser exigente » : 3 traductions possibles :

1 : Tu m'accuses d'être exigeant,

⁴⁴⁹ Cette pratique androcentrée est aussi bien utilisée par les femmes (y compris celles qui s'interrogent comme Pierrette Fleutiaux dans *La Saison de mon contentement*)

⁴⁵⁰ *Entre les volutes de fumée de ta cigarette tu me regardais avec haine, tout en caressant un chien têtu qui t'attendait toujours, qui espérait être à toi parce qu'il n'avait pas de maître.*

2 : Tu m'accuses d'être exigeante,
3 : Tu m'accuses d'être exigeant·e.

Impossible de décider à ce moment-là du texte, ni plus tard d'ailleurs, si c'est la première ou la deuxième formule qu'il faut choisir. La possibilité de choisir la troisième pose problème : non pour une histoire de choix graphique mais parce que cette formule laisse supposer que le sujet locuteur laisse ouvertement le choix du sexe à la personne lectrice qui décidera. Ce serait une nouveauté en littérature.

Non pas d'entretenir l'énigme, c'est ce que fait Silvina Ocampo, mais de manifester ouvertement, par l'écriture, la possibilité de ce choix ou du non-choix. Or, quand le ou la narratrice parle au lecteur ou à la lectrice, autrement dit quand l'instance énonciative de deuxième personne est la personne qui lit, l'autrice peut à juste titre utiliser les deux genres, ou plutôt ce que nous appelons maintenant le genre commun, puisque le sujet qui lit saura lequel lui convient mais pour l'instance narrative de première personne, le choix n'est pas entre les mains du sujet lisant.

Nous devons donc pratiquer l'évitement du genre en utilisant un substantif : « tu accuses mon exigence » ou « tu me reproches mon exigence »

Il en sera de même pour les adjectifs qui qualifient l'instance de deuxième personne : « *Yo te considerara superior* », « *eras más feliz que yo* » : *Superior, Feliz*, deux adjectifs communs aux deux genres en espagnol pour lesquels la traduction française doit choisir un genre (féminin ou masculin). *Supérieure, supérieur, heureuse, heureux*.

Le problème est ici le même que celui rencontré plus haut pour « *exigente* » mais alors que « *exigente* » qualifiait le sujet narrateur dont on ignore le genre jusqu'à la fin, « *feliz* » et « *superior* » qualifient la deuxième personne dont on apprend à l'avant-dernière page qu'elle est de genre masculin. Faut-il dévoiler avant terme dans la traduction ce que ne dévoile pas encore le texte original ? La facilité nous porterait à traduire « que je te considère supérieur (à tes collègues) » et « mais tu étais plus heureux que moi ». La traduction n'est-elle pas alors trahison ?

Nous choisirons ici de ne pas trahir, en traduisant « que je te concède une supériorité » et « tu avais plus de bonheur que moi » ou « tu connaissais mieux (ou plus) le bonheur que moi »

Ainsi l'identification sexuée du sujet narrateur sera laissée au choix du sujet lecteur et celle de l'instance 2 sera dévoilée en même temps que dans le texte original, dans l'écriture de l'adjectif « seuls » (*solos*) que nous pouvons choisir aussi d'écrire « seul·es ».

Ici, je me dois de présenter les termes d'une discussion à propos de cette écriture du genre commun qu'une correspondante lettrée écrit différemment quand il s'agit de deux personnes uniquement. C'est en quelque sorte le genre « duel » qu'elle fait intervenir ici en écrivant sans s : seul·e. Il est sans doute possible de l'envisager quand le contexte est explicite. Mais cela augure de discussions intéressantes sur la plus ou moins grande nécessité informative et les outils à notre disposition en genre et en nombre. La pluralité à l'intérieur des genres est-elle plus nécessaire à connaître que l'existence-même des différents genres ? Nous pouvons en effet poser la question en ces termes. Et nous ne souhaitons pas la résoudre encore.

Il reste enfin à traiter la troisième hypothèse, celle d'un masculin pour les deux protagonistes principaux.

c. TROISIEME HYPOTHESE

La troisième hypothèse fait le choix des référents masculins pour les deux instances énonciatives. Il restera à considérer le traitement des accords selon les moments du récit.

La mise en chantier des trois traductions se fera en annexe.

Cependant, il est possible déjà de définir le moment privilégié de la révélation du genre pour l'instance du « *je* ». C'est la dernière phrase de la nouvelle :

“ Si no he muerto, no me busques y si muero tampoco: nunca me gusto que miraras mi cara mientras dormía »

Version 1:

Si je ne suis pas morte, ne me recherche pas et si je le suis, ne me recherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dors.

Version 2

Si je ne meurs pas, ne me recherche pas et si je meurs, ne me recherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dors.

Version 3

Si je ne suis pas mort, ne me recherche pas et si je le suis, ne me recherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dors.

C'est alors que nous pourrions proposer une quatrième version qui utiliserait ce que nous avons appelé le genre commun pour une personne seule, qui serait de l'ordre de l'intersexualité.

Si je ne suis pas mort-e ne me recherche pas, et si je le suis ne me recherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dors.

Ainsi la continuation dont il est question passe de la vie à la mort et réciproquement comme de la vie fictive à la vie réelle et en particulier des personnages de fiction aux personnages réels comme si ceux de fiction étaient chronologiquement premiers. Un jeu de miroir est établi dans le texte entre le discours qu'écrit le sujet narrateur et l'histoire fictionnelle qu'il rédige avec des phrases dont la structure et les mots se font écho, l'instance 1 de discours étant le sujet narrateur dont on ne connaît pas ni le nom ni l'identité sexuée dans le discours enchâssant, la même instance étant Leonardo Moran dans le récit.

P. 31 *entre las volutas de humo de tus cigarillos, me mirabas con odio : me renvoie au sujet narrateur et tus renvoie à l'allocutaire du discours, de même qu'un peu plus bas dans la page Entre las volutas de humo de tus cigarillos, me mirabas con desden (...)*

P. 35 *A través del humo de su cigarrillo sonría con una ironía que yo, sin necesidad de mirarla, adivinaba, porque la conocía demasiado*⁴⁵¹. Ici yo est Leonardo Moran et su cigarrillo est à Ursula.

Dans ce même passage, p.35, la phrase “*Ursula me dijo que mirara las estrellas que se hundían en el agua cuando cruzaba una lancha*”⁴⁵² rappelle une phrase du discours enchâssant quelques pages plus tôt, p.32, « *Porque me las señalabas, no mirabas las estrellas que se hundían en el agua cuando pasaban los botes*”⁴⁵³ (...) »

Jeux de miroir et d'inversion semblent donc pris en charge par la forme de la narration et son écriture que la traduction doit relayer avec les outils de la langue cible.

Les outils graphiques peuvent apporter une dimension nouvelle avec l'introduction de ce que nous appelons le « genre commun » dont l'origine s'ancre dans un langage dit « non sexiste » que la francophonie essaie d'établir, malgré les mises en garde des détenteurs et détentrices de l'ordre viriarcal.

⁴⁵¹ A travers la fumée de sa cigarette elle souriait avec une ironie que, sans la voir, je devinais, parce que je la connaissais trop.

⁴⁵² Ursula me dit qu'elle regardait les étoiles qui se cachaient dans l'eau quand croisait une barque.

⁴⁵³ Parce que tu me les montrais je ne regardais pas les étoiles qui se cachaient quand passaient les canots.

VI. GENRE COMMUN ET SIGNES GRAPHIQUES

Céline Labrosse recense sur son site⁴⁵⁴ les différents signes graphiques qu'elle a identifiés dans différents journaux comme écriture de ce qu'elle appelle le « langage non sexiste » :

L'écriture du e majuscule, inspirée de l'allemand. Quand le mot est écrit en majuscules, le e est alors écrit en minuscule. Elle donne l'exemple de RetraitéEs, RETRAITEeS.

Le féminin pluriel continue de s'écrire « retraitées », le masculin « retraités » et le genre commun s'inaugure avec retraitéEs.

Le trait d'union.

Sur le site de Céline Labrosse, les extraits de journaux qui illustrent cette écriture mêlent le trait d'union seul et le trait d'union en doublet pour le pluriel.

Pour notre part, nous faisons une distinction fonctionnelle entre les deux. Le trait d'union en doublet « a remplacé dans plusieurs milieux l'emploi des parenthèses » comme le fait remarquer Céline Labrosse elle-même. Le trait d'union seul inaugure véritablement un genre commun puisqu'il inclut la marque du pluriel dans la linéarité du mot. Cependant, étant assimilé au tiret entre deux mots, il peut « se retrouve(r) en fin de ligne » et le mot est alors coupé de sa fin.

Le point médian

Ce pourquoi le point médian est retenu c'est que non seulement il est discret mais surtout, il n'apparaît en français que dans ce contexte. D'où le nom qu'il a reçu à Toulouse dans notre association doctorale et avec lequel il est diffusé dans d'autres cercles désormais : « point d'altérité ». Il signale en effet la présence de l'autre sexe mais il peut être élargi à l'autre, quel·le que soit cet·te autre.

« Le point surélevé, discret et lisible, présente l'avantage de n'avoir aucun autre emploi, ainsi que de pouvoir noter tant la continuité (grand·e) que l'alternance (lecteur·trice), et semble ainsi un bon candidat typographique » dit de lui Julie Abbou⁴⁵⁵.

Enfin, ce point a une histoire qui le relie non seulement au début de l'écriture mais crée une continuité avec le langage mathématique et l'écriture musicale. Il existe en effet dans les symboles mathématiques pour dire la multiplication, de même qu'en musique, il signale l'allongement de durée de la note de sa moitié. Il a été l'un des premiers points de ponctuation parmi les « trois valeurs fondamentales, venues tout droit des grec[que]s d'Alexandrie »⁴⁵⁶ et « le colon, ou « point rond » au milieu de la ligne, a été de loin le plus courant jusqu'au XIII^e s. suffisant pratiquement à tout »⁴⁵⁷ nous dit encore Nina Catach. Il peut à présent s'inclure en morphosémantique via le lexique et en morphosyntaxique via l'accord de genre.

Le point en bas de ligne et la barre oblique sont les deux autres signes également utilisés soit en doublet, pour remplacer les parenthèses, soit seul. Mais ils ont l'un et l'autre d'autres utilisations. Le point en bas de ligne est le point de fin de phrase. Le tiret indique un chemin programmé informatiquement et ne peut donc pas être utilisé en titre de fichier.

⁴⁵⁴ <http://www.langagenonsexiste.ca>

⁴⁵⁵ ABBOU Julie, Pratiques graphiques du genre, http://www.dglff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf, consulté le 17/10/2013

⁴⁵⁶ CATACH Nina, 1995, *la Ponctuation*, Que sais-je, p.13

⁴⁵⁷ Ibid. p.15



CORPUS IMAGE 37 : POLYSEMIE GRAPHIQUE

Cependant, employée à l'intérieur d'un mot, la barre oblique a une fonctionnalité d'addition sémantique et d'alternance morphologique qui peut séduire. C'est elle que l'on retrouve dans la double préposition devenue un syntème « *et/ou* ». On l'a rencontrée également sur une affiche ici reproduite car elle permet en effet d'écrire deux mots de sens différents en un seul et de permettre ainsi cette troisième dimension, à la fois syntaxique et monématique. C'est également elle que nous avons adoptée quand nous avons inauguré l'écriture du genre commun dans notre périodique « La Feuille Acape » dans les années 2003-2004. C'est un retour de lectrice qui nous l'avait fait peu à peu abandonner car il gênait la

linéarité de la lecture.

L'apostrophe n'est pas répertoriée sur le site de Céline Labrosse. Cependant, c'est un signe que nous pouvons utiliser de la même façon que le point médian. Il est du moins aussi discret et aussi visible. Nous l'avons pour notre part inauguré à l'occasion d'un recueil de textes publié en support de cette thèse.

Nous nous situons là en pleine dynamique synchronique et le passage du langage non-sexiste au genre commun illustre le trajet d'un point de vue politique avec son inscription dans la langue à un point de vue linguistique soucieux de pertinence fonctionnelle.

VII. GENRE ET FONCTION

Entre adjectif et adverbe, la différence peut être invisible et la communication peut jouer là encore de plusieurs sens si elle intègre la morphologie du féminin pour faire apparaître les deux options. C'est un exemple de notre corpus qui a motivé cette réflexion. Nous avons deux affiches posées côte à côte dans la station de métro



CORPUS IMAGE 39 : PLUS FORT AU MASCULIN

Jean-Jaurès (et peut-être ailleurs mais nos photos ont été prises à Jean-Jaurès).

« Entrez dans la vie
PLUS FORT ! »

D'un côté une photo d'homme. De l'autre une photo de femme, illustrées par le même texte.

Ici, la dissymétrie de sens est mise en évidence. Le mot « fort » accompagné d'une photo de femme ne peut être pris que dans sa

fonction adverbiale. Alors qu'illustré par une photo d'homme, « fort » peut être aussi bien adjectif qu'adverbe.

Ainsi le sens est réduit à *la manière* d'entrer dans la vie pour une femme. Alors que pour un homme, *la manière* d'entrer dans la vie se double de *la compétence* de l'individu lui-même devenu « plus fort ». Pour avoir ce dernier sens illustré par une femme il aurait fallu écrire « plus forte » sur la deuxième photo mais alors le premier sens donné par l'adverbe aurait été perdu. C'est visiblement ce premier sens qui a voulu tout de même être privilégié sur ces affiches avec le point d'exclamation. Et nous en avons confirmation avec cette nouvelle affiche rencontrée dans une autre station de métro où nous n'avons plus le point d'exclamation et où le sens adjectival est explicitement illustré avec le dessin des bras musclés. Il va de soi que le sens adverbial ne peut pas être supprimé pour autant. En revanche c'est la photo d'une femme qui est difficilement imaginable en illustration sauf à écrire « plus forte ».

Ces trois affiches présentées comme un plan séquence pourrait tout à fait illustrer un discours sexiste :

« avec les mêmes mots, les femmes ont moins de moyens ».

Mais tout est dans l'utilisation de la langue.

Ainsi, la même affiche que ci-contre avec une femme ou un homme et le dessin des bras musclés derrière accompagné-e du texte :

ENTREZ / DANS LA VIE / PLUS FORT·E



CORPUS IMAGE 38 : PLUS FORT AU FEMININ



CORPUS IMAGE 40 : PLUS FORT·E ?

Permettait à la fois de ne pas exclure les femmes et de conserver les fonctions adjectivales et adverbiales dans tous les cas de figure.

Nous avons ici en effet la démonstration que le genre grammatical masculin en français exclut morphologiquement le féminin alors que le genre féminin inclut le genre grammatical masculin.

Une autre affiche veut jouer également sur la fonction et le sens d'un même mot, mais là aussi elle exclut les femmes.

Le premier « tous » complète le déterminant « les » de « les papiers ». Le deuxième « tous » peut être entendu soit comme une reprise de ce premier « tous » et donc comme dépendant du pronom complément « les » qui renvoie au sujet de la première phrase, soit comme renvoyant à la personne 4, dite encore première personne du pluriel qui se lit dans la désinence -ons de l'injonctif « trions », laquelle personne est alors spécifiée au masculin par ce « tous » masculin pluriel.

Pour s'adresser aux femmes autant qu'aux hommes, l'on pouvait jouer sur le son qui permettait de faire la distinction entre l'objet « papier » dont le genre est masculin mais arbitraire et le sujet humain doublement sexué en écrivant un « tout·s » par exemple dont la forme aurait permis de jouer aussi sur l'effet miroir tout en introduisant la forme du singulier couplé avec le pluriel et le genre commun auquel le « point d'altérité » renvoie sans équivoque.

Nous rejoignons là la forme qui avait été souhaitée pour le masculin pluriel par la GGGf (1886 :233) dans laquelle nous introduisons le point médian qui permet de faire reconnaître à la fois la qualité d'être humain à quoi le mot renvoie mais également la présence des deux genres qu'entraîne forcément la qualité d'être humain. Nous controns ainsi l'idée que le e représenterait les femmes. Il n'est en effet que la marque d'un accord féminin grammatical et poétique, qui permet de classer les rimes en féminines et masculines.



CORPUS IMAGE 41 : TRIONS-LES TOUT·S

CONCLUSION PARTIELLE

Cette deuxième partie nous a permis de traiter de syntaxe, de morphologie et de graphie dans le cadre de l'information véhiculée par la langue et d'une communication ciblée autant vers les femmes que vers les hommes. Mais la parité communicationnelle rendue possible avec l'introduction de ce « genre commun » déjà souhaité par N. Beauzée que nous avons cité à ce propos ne doit pas être au service exclusif de la consommation ni de l'information mais avant tout de l'épistémologie en permettant que se renouvelle le regard porté sur nos propres sociétés, un regard biaisé par une caricature du masculin présentée comme le parangon de l'espèce humaine.

C'est ce regard que nous essaierons de détecter dans le discours véhiculé par l'affichage public. Nous en avons un avant-goût dans le paragraphe précédent.

Cependant l'analyse du métadiscours sur la langue nous a permis d'introduire une notion qui sera dorénavant notre outil principal d'évaluation, à savoir la notion de « genre apparent » « genre non apparent » qui viendra compléter la notion, déjà installée et utilisée dans nos articles, de « genre arbitraire » « genre motivé » que l'on reconnaît à présent comme très insuffisante dans la mesure où elle renvoie à un univers essentiellement sémantique, cependant porteur de compréhension du point de vue de la dynamique synchronique qui s'exerce sur l'évolution de l'usage.

Mais la notion de « genre apparent » « genre non apparent » nous permet d'intégrer la morphologie d'un point de vue paradigmatique.

J'espère ainsi avoir montré que les outils linguistiques donnés par la langue française ne sont pas en cause quand il s'agit d'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes mais que c'est bien l'utilisation de cette langue qui est à questionner.

La sortie très à propos de l'ouvrage d'Eliane Viennot « Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! » nous conforte dans l'espoir qu'il suffira d'un peu plus de pédagogie auprès des politiques, du public, des professeurs et des élèves pour que chaque utilisateur·ice de la langue se donne les moyens de penser l'autre pour commencer à penser différemment.

PARTIE III GENRE EN DISCOURS ET EN ACTIONS

« IT REMAINS SAFER TO CONSIDER LANGUAGE, NOT AS ONE OF THE HUMAN FACULTIES, BUT AS AN INSTITUTION IMPLYING THE EXERCISE OF THE MOST DIVERSE FACULTIES »

André Martinet, *La Linguistique* vol. 13, fasc. 1, 1977, p. 7-14

« (...) TOUTE CULTURE VERBALE IMPLIQUE DES ENTREPRISES NORMATIVES, DES PROGRAMMES, DES PLANS. »

Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit, p.212

« TOUTE LANGUE EST DONC A REFAIRE : C'EST-A-DIRE A EXPLIQUER ET A JUGER EN PARTANT DE CET ORDRE ANALYTIQUE QUE NULLE D'ENTRE ELLES NE SUIT EXACTEMENT ; ET A REAJUSTER EVENTUELLEMENT POUR QUE LA CHAINE DES CONNAISSANCES PUISSE APPARAÎTRE EN TOUTE CLARTE, SANS OMBRE NI LACUNE. AINSI, IL APPARTIENT A LA NATURE MEME DE LA GRAMMAIRE D'ÊTRE PRESCRIPTIVE, NON PAS DU TOUT PARCE QU'ELLE VOUDRAIT IMPOSER LES NORMES D'UN BEAU LANGAGE, (...) MAIS PARCE QU'ELLE REFÈRE LA POSSIBILITE RADICALE DE PARLER A LA MISE EN ORDRE DE LA REPRESENTATION. »

Michel Foucault, *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Éditions Gallimard, 1966, p. 101

« FAISONS QUE L'ÉCRITURE SOIT COMPRISE ET APPARTIENNE A TOUS [ET TOUTES], ET VOUS VERREZ COMME ELLE SERA BELLE. »

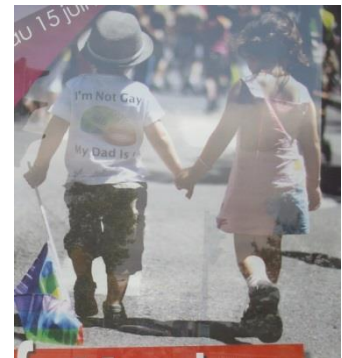
Nina Catach, *Les délires de l'orthographe*, Plon, 1989, p.95

Dans cette troisième et dernière partie j'essaierai de montrer comment les discours tenus sur le genre dans les deux sens du terme, le genre grammatical et les clichés de sexe, se combinent pour agir dans le sens de la violence ou celui de l'apaisement. Nous reviendrons sur le terme de « femme » dans la littérature masculine, y compris quand elle est assumée par des autrices, ce qui nous fait diagnostiquer non pas tant une « domination masculine » qu'une **misogynie culturelle**. Nous continuerons à examiner notre corpus en nous focalisant cette fois-ci sur l'éclairage particulièrement toulousain. Le centre de l'affiche ayant interpellé à deux reprises notre regard avec « Histoire d'hommes » et « Hommes de pub », nous avons matière à revisiter le sens de l'« homme ». La ville de Toulouse, et plus précisément la Mairie des années 2012 et 2013, ayant également fait une campagne d'affichage à propos de l'enfance, nous aurons matière à pointer les clichés et stéréotypes qu'illustrent ces campagnes, stéréotypes également présents dans l'affiche pour la « Marche des fiertés » sous-titrée « Pour aller au bout de l'égalité » et que j'ai titrée à mon tour



CORPUS IMAGE 43 :
MARCHE DES
CLICHES

« Marche des clichés ». Deux enfants se donnent la main : l'un en robe rose l'autre en pantacourt et teeshirt. Typiquement fille et garçon. C'est le garçon qui mène et c'est lui qui porte le drapeau. C'est également lui qui s'exprime par les mots écrits sur son tee-shirt : « I'm not gay, my dad is ». Et c'est encore de la partie masculine dont il est question, à savoir du père. Ni l'homosexualité ni la transsexualité ne semblent ici remettre en question la prééminence masculine dans le discours et l'effacement définitif des femmes.



CORPUS IMAGE 42 :
ZOOM CLICHES

Nous passerons ensuite à la dimension « métier » et ses représentations linguistiques. Nous examinerons notre corpus selon la place qu'il accorde aux différents métiers de l'être humain. Nous pourrions ainsi évaluer la distance qui nous sépare du « métier de l'être humain », pour prolonger la notion de « métier » avec laquelle opère Sylvie Octobre (cf. « métier d'élève », « métier d'enfant » évoquée dans son intervention du vendredi 6 Mars auprès de notre équipe Médiapolis à Toulouse).

Nous terminerons en revenant sur l'actualité politique, toulousaine et nationale à la fois, en examinant, à la lumière de notre deuxième partie, l'affichage électoral pour les élections départementales, sachant qu'à ce jour (16/03/2015) une personne m'a fait part de son intention d'aller voter, sans savoir encore pour qui - elle épluchera, m'a-t-elle dit, les documents électoraux – mais pour la raison que c'est une mise en place officielle de la parité en politique.

I. USAGES ET PRINCIPES

Nous avons vu que la catégorie du genre s'exerce différemment selon les idiomes et qu'elle évolue différemment dans chacun d'eux également. La langue allemande réserve à la catégorie *genre* un autre traitement encore que la française, l'espagnole ou l'anglaise. Nous savons que l'arabe a changé son traitement du genre sous l'influence de l'islamisation (le pronom duel a disparu) et, selon Eliane Viennot, la masculinisation de la langue française est un effet de la clergie. Sans réduire pour autant la catégorie du genre à la catégorie du sexe, ce qui serait une ineptie, d'autant plus si nous avons à l'esprit le genre grammatical, nous pourrions cependant poser l'hypothèse que les religions monothéistes ont pesé sur la disparition d'une égalité de traitement des femmes et des hommes dans les langues, si tant est qu'elle a un jour existé, tout en n'ignorant pas le discours de dévalorisation qui préexistait ici⁴⁵⁸ et là⁴⁵⁹ sur le rôle des mères dans la procréation. Ce discours de dévalorisation est supposé s'être construit en réaction à une suprématie des femmes sur la vie⁴⁶⁰.

Notre propos, cependant, n'est pas orienté vers l'origine de ce traitement différencié mais seulement sur sa manifestation en français au moment où semble se dessiner une réappropriation de cette égalité par la langue via ce qui ne s'appelle pas encore officiellement le genre « mixte, commun, double ou altéritaïre (altéritère ?) ».

Nous avons vu également qu'il y avait une orthographe d'usage et une orthographe de principe. Les deux se nourrissent mutuellement mais c'est l'orthographe de principe qui règle les usages. Or nous avons vu aussi que l'oral et l'écrit sont les deux versants en quelque sorte d'un même idiome, la langue des signes à destination des non-entendant·es et le braille à destination des non-voyant·es en sont les illustrations en acte. Ainsi l'usage oral a son incidence sur l'écrit et réciproquement. L'usage en effet est multiple car il est une constante interaction de la totalité des sujets utilisateurs.

C'est pourquoi les usages peuvent un moment se trouver en opposition avec les principes. La loi selon laquelle « en matière de langue l'usage est maître » obligera alors à revoir les principes.

Qui dit « orthographe de principe » dit « principe », renvoie donc à une loi première acceptée par l'ensemble humain concerné. Et ici nous rejoignons le « dogme » (du grec *dogma* : opinion)⁴⁶¹ en tant que *croyance acceptée comme une certitude par un ensemble humain, l'opinion* d'un petit nombre ayant été adoptée comme *vérité* par l'ensemble qui se reconnaît ainsi en communauté. Mais, pour reconnaître une croyance commune, il faut qu'il y ait des signes extérieurs de cette croyance.

⁴⁵⁸ Je pense à Aristote

⁴⁵⁹ Je pense aux Baruya de Maurice GODELIER

⁴⁶⁰ Deux éléments culturels peuvent expliquer ce constat : d'une part le mouvement dialectique de balancier à l'œuvre dans les mouvements littéraires qui se succèdent et qui peuvent être donnés en exemple des vagues de créativité s'adossant à des théories en acte, d'autre part la connaissance ou méconnaissance du mécanisme de procréation humaine dont les effets sont publiquement visibles à partir d'un corps exclusivement féminin. Ce qui peut être alors reconnu comme une frustration masculine. Une anecdote vécue récemment m'a ouvert les yeux à ce propos : je demandais à un guichetier de la Poste où je détiens mon compte bancaire un renseignement sur celui-ci. Pendant que l'homme cherchait sur son écran je lui dis qu'il était possible que ce soit à un autre nom que mon nom de naissance dans la mesure où je m'étais mariée et que, sans me demander mon avis, on m'avait affublée de ce nouveau patronyme. Visiblement interpellé dans son identité masculine par mon exaspération que de telles choses se produisent, l'homme me dit alors : « Mais vous les femmes, vous avez tout ! » Le sous-entendu de sa part étant que « faire porter son nom d'homme à une femme était un privilège compensatoire en quelque sorte ». Je me demandais bien à quels privilèges il pensait et je lui fais préciser quel est ce « tout » dont il parle (j'imaginai en effet qu'il allait évoquer des aides sociales ou autres prestations en direction des personnes jugées socialement faibles). Et voilà qu'il me répond : « c'est vous qui faites les enfants. »

⁴⁶¹ Petit Larousse illustré 1976 et 2008

Ici, nous dirons que la « croyance commune d'une supériorité du sexe masculin sur le sexe féminin » se manifeste,

- dans les langues dont le genre est apparent en morphosyntaxe, par la supériorité déclarée du masculin sur le féminin : déclaration qui prend la forme du « masculin qui l'emporte » ou du « masculin plus noble » ou encore du « masculin généralisateur » créant l'oxymore « masculin neutre » (!)
- dans les religions monothéistes de ce que l'on appelle religions « du Livre » (le « livre » étant décliné en Bible dans la chrétienne, Thora dans la juive et Coran dans la musulmane), par la légende de la femme sortie de la « côte » ou du « côté » de l'homme,
- dans le discours occidental dit « laïque » par l'universalisation de l'homme (homme dit avec une majuscule en français) pour désigner l'être humain.

Notons que si la nécessité de l'abolition de « la règle du masculin qui l'emporte au pluriel » fait consensus parmi les personnes qui en connaissent l'origine, la mise en place de cette abolition ne donne pas lieu aux mêmes pratiques.

Ainsi je reçois pour la deuxième fois une pétition qui réclame le retour à l'accord de proximité. Et c'est une position qui semble avoir l'oreille du ministère. En effet, Xavier North, délégué aux langues de France, invité chaque année au forum des langues à Toulouse, place du Capitole, se souvenant de mon interpellation de l'année précédente sur le sujet, nous apprend que l'idée de revenir à l'ancien accord de proximité avait été évoquée par un ou une membre de la commission aux langues de France.

Il se trouve en effet qu'en 2010, suite à mon intervention⁴⁶², Gérard Dessons avait reconnu qu'il y avait là un problème de sens qui était à considérer et dont il faudrait tenir compte à l'avenir dans les commissions.

Mais l'organisateur du forum interdit que ce sujet soit débattu, non pas de façon aussi sentencieuse mais en me demandant, avant même que je prenne la parole, de « faire court » et, une fois que j'ai dit ce que j'avais écrit le matin-même et qui fut applaudi dans les gradins, en suggérant que ma place était sur la scène des artistes, ce qui était une façon de réduire mon propos à une expression personnelle et de l'éliminer en tant que base de débat ou de réflexion.

Me rencontrant plus tard, il me dit qu'on lui reprochait de trop me donner la parole. Quand je lui demandais de préciser cet « on », il désigna les occitanistes. Je lui proposai alors de coupler ma réflexion sur le féminin de l'accord, c'est-à-dire la consonne finale entendue, avec une réflexion sur la prononciation occitane des finales. Il me demanda, ravi, un papier là-dessus. Mais je tarde encore.

Je m'intéresse à la francographie car les corpus de langue écrite ont une homogénéité que ne connaît pas la langue orale. Étudier les variations de prononciation en francophonie liées à la proximité d'une langue contre laquelle elle s'affirme ou avec laquelle elle s'hybride demande une étude comparative en surplomb. Je pense précisément à la langue française par rapport à l'anglaise sur le territoire canadien de la même façon que la langue française par rapport à

⁴⁶² Dite sous forme slamée :

« Méfions-nous des mots. Ne les laissons pas cacher nos actes. Ne les laissons pas briser des vies.

La lectrice qui n'est jamais nommée par un ou une auteur qui s'adresse au lecteur toujours nommé au masculin, qu'elle ferme le livre, qu'elle le rende en librairie, qu'elle se fasse rembourser.

L'auditrice qui n'est jamais interpellée par les chroniqueurs ou chroniqueuses qui ne s'adressent qu'aux auditeurs, qu'elle éteigne la radio. La consommatrice, qu'elle ne s'abonne pas à 40 millions de consommateurs, qu'elle ne l'achète pas non plus, qu'elle ne le lise pas même si on le lui offre.

Quand la gent féminine en entier montrera qu'elle n'est pas concernée par les mots qui ne désignent l'humain qu'au masculin, alors les chroniqueurs et chroniqueuses, les élu·es, les journalistes et toutes les sociétés d'assurance, de finance et autre cliques de France finiront bien par utiliser la langue française dans sa potentialité d'égalité non ? Sauf à laisser mourir la langue après avoir laissé périr dans l'ignorance de leur présence toutes les femmes du monde entier. »

l'occitane sur le territoire français. Toutes études qui demandent un déploiement de moyens hors de ma portée.

A. L'usage à Toulouse

Quand William Labov était venu à Toulouse, en 1980-81, il nous avait été envié par les universitaires parisiennes et parisiens.

Avec lui, nous avons mesuré la valeur phonique du *e* dit « muet » qui « tombe » dans le parler parisien, c'est pourquoi on le dit aussi « caduc » comme les feuilles qui tombent en automne mais qui ne peut pas tomber plusieurs fois de suite : « je ne le vois pas » prononcé à la mode parisienne pourra se dire (en fonction de la focale) : [zənɫəvwapa] (focale objet) [zənəlvwapa] (focale sujet) [znəlvwapa] mais pas [znlvwapa]. Pour se rapprocher de cette accumulation de consonnes il faudrait éliminer la première particule négative [zəlvwapa] ou [zləvwapa].

Cette mesure auditive que nous faisons « à l'oreille » à partir des enregistrements, et mesure non seulement des différents degrés sonores du *e* mais aussi de la vélarisation plus ou moins forte des nasales finales, a sans doute contribué à l'émergence de la méthode conçue pour mesurer le genre dans les textes publicitaires dont l'étude de l'affiche Tisséo est le modèle mais qui peut être appliquée à tout « fragment » de langue. Le « fragment » étant une unité de découpage⁴⁶³.

Ainsi mon corpus peut être identifié comme l'accumulation de fragments de langue visionnés en priorité dans la ville de Toulouse, fragments dont l'homogénéité réside dans la présence de mots au genre apparent ou non apparent renvoyant à de l'humain.

Cependant, je ne peux ignorer les commentaires, réflexions, les sollicitations des une·s et des autres à ce sujet autour de moi.

Ainsi, plusieurs personnes, sachant que je travaille sur le genre en français, m'ont fait part de leur rejet de la forme « auteure ». Mais j'ai déjà évoqué cette écriture comme « l'œil du cyclone » dans la partie précédente.

C'est de cet œil du cyclone qu'est née la revue « La vainqueur » dont la page de couverture (en annexe) sera identique, d'une publication à l'autre, dans son visuel dont les éléments sont:

- le titre sous forme de rébus
- 20 cœurs dispersés sur la Une à l'intérieur desquels une photo représente le portrait de chacun·e des 20 « auteureuses » (pour utiliser le néologisme de Julie Abbou).
- Des mots français écrits en fond de page, comme en fond d'écran, derrière les cœurs et dispersés sur toute la page, mots dont la communauté de traits est la catégorie grammaticale du féminin
- Deux formules écrites en blanc dans deux bandeaux noirs qui peuvent figurer les rubans entourant un paquet cadeau : l'un à l'angle haut gauche « 100% féminin », l'autre à l'angle bas droit « 100% paritaire ». Ainsi la Une montre à elle seule la compatibilité française du 100 % féminin avec le 100% paritaire, permettant que s'ouvre la voie du féminin à part entière et sa place dans la société française à égalité avec le masculin.

Et comme pour confirmer la perturbation et les différentes positions liées à la forme « auteure », Alain Rey et Christiane Marcello-Nizia, également invité·es au forum des langues en 2014 place du Capitole à Toulouse se sont présenté·es en opposition sur ce sujet, mais hors confrontation. Alain Rey, fondateur du dictionnaire le Petit Robert, pris à partie par plusieurs voix dans le public pour ses partis pris sexistes dans les définitions des termes *mâle* et *femelle* qu'il donne dans son dictionnaire n'a pas semblé reconnaître la part de subjectivité qui présidait à ses énoncés et, loin de les remettre en question, a évoqué le terme « auteure » comme inutile sans en donner l'étymologie ni l'histoire comme il sait pourtant si bien le faire.

⁴⁶³ Le terme de « Fragment » défini comme « l'unité de découpage qui a au moins une structure syntaxique complète mais qui peut en avoir plusieurs » a été introduit comme nécessité méthodologique dans mon travail de DEA selon la suggestion de Conrad Bureau, « Structures de quelques poèmes de Saint-John Perse, DEA de Sciences du langage », 1982 sous la direction de Andrée Borillo, p. 22

Mais c'est Aurore Evain⁴⁶⁴ qui en est la spécialiste, étudiant le parcours de auctor et auctrix à auteur et autrice, de Tertullien à Marie de Gournay et jusqu'à aujourd'hui.

Christiane Marcello-Nizia pourtant présente à la tribune n'a pas demandé la parole. Quand est venu le moment prévu de son intervention, Alain Rey s'était éloigné. Elle a alors évoqué l'évolution des langues et les formes qui peuvent perturber un temps puis auxquelles on s'habitue et qui entreront dans la langue au même titre que toutes les autres, et c'est le mot « auteure » qu'elle a donné en exemple. Aucune explication, aucun débat sur le mot.

Finalement Alain Rey et Christiane Marcello-Nizia ont amené le mot « auteure » dans le sillage parisien de leur docte présence, sans explication, sans commentaire autre que subjectif pour Alain Rey ou soumis pour Marcello-Nizia. Positions différentes et représentatives en cela des stéréotypes masculin et féminin, l'un s'opposant, l'autre se soumettant, mais en dehors de toute confrontation dont la teneur aurait pu éclairer le public présent pour qu'il se positionne à son tour ou du moins ait une idée des enjeux.

Pourtant, l'écrivaine suisse, Thérèse Moreau, rapporte que le guide de rédaction qu'elle a rédigé en 2001 a soulevé des objections notamment de la journaliste Corine Aublanc qui avait intitulé son « billet d'humeur » : « Et ta soeure » où elle relève l'implicite selon lequel « la désinence –eur, loin d'être épïcène, serait exclusivement l'apanage des mâles – quelle chaleure, ma soeure ! »

Il serait sain qu'un vrai travail d'explication soit fait, y compris en confrontant des idées opposées dont le public pourrait juger sereinement afin d'utiliser à son tour la forme qui lui semble la plus adéquate à l'expression de sa pensée.

Mais jusqu'à présent ce n'est que le blog *cafaitgenre* qui permet ce lieu d'échange, grâce auquel je découvre les questions que posent les internautes et auxquelles c'est un plaisir de répondre, parce que, telles des questions d'enfant, elles permettent de découvrir des façons diverses d'appréhender le monde de la langue.

⁴⁶⁴ « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », *Séméion*, travaux de sémiologie n°6, « Femmes et langues »

B. Règle de proximité ou accord double ?

Ici je reprendrai les différentes positions sur l'accord.

Nous savons que la règle de proximité qui valait en genre et en nombre pour le français d'avant l'académie a été combattue par cette même académie pour être remplacée par la règle du masculin qui l'emporte. Autrement dit, la langue française et sa grammaire ont subi une masculinisation à marche forcée depuis le XVIIème siècle et jusqu'à nos jours.

Nous avons vu, dans notre deuxième partie, que, cette règle du masculin étant source de partialité, d'ignorance et de violence à l'encontre des femmes quand elle s'appliquait indifféremment aux animés comme aux non-animés, elle est transgressée de différentes façons selon les points de vue que nous avons analysés dans la partie précédente mais elle est rarement transgressée de façon systématique.

Plusieurs explications possibles à cette non homogénéité de transgression :

L'école continue d'enseigner l'ancienne règle et la remise en question des idéologies dominantes n'est jamais à l'ordre du jour.

L'académie française non seulement ne remet pas cette règle en question mais l'étend même au singulier.

Le manque de maîtrise grammaticale de la population en général l'empêche d'être assurée dans ses positions, si bien qu'une forme d'écriture peut être adoptée par militantisme mais sans véritable réflexion.

Et enfin, la première réflexion sur le genre au XXème siècle s'est faite à partir du lexique et non de la grammaire. Il était question de la désignation des individus plus que du fonctionnement de la pensée, du moins en France avec ce qui a été appelée la « commission de féminisation » mais qui voulait être plus justement une « commission d'homologation du féminin des noms de métiers et fonctions » dans la mesure où l'administration omniprésente a besoin de spécifier la qualité professionnelle des individus.

Le mot de « féminisation » a envahi le champ linguistique alors que celui de « masculinisation » est ignoré quand c'est justement une masculinisation qui est à l'œuvre dans l'usage actuel. Le mot « lectrice » par exemple est visiblement ignoré de certaines publications récentes⁴⁶⁵ et, dans la même publication mais sous une autre plume, je lis : « le projet d'utérus artificiel nous convainc (...) que la science pourra (...) se passer (...) du corps de ceux (sic) qui portent (...) la vie en eux (sic) ». Comme si, dans la précipitation d'éliminer toute caractéristique biologique du féminin pour n'en garder que la caricature sociale ou la stéréotypie philosophique⁴⁶⁶, le discours de certain-es procédait déjà à l'élimination linguistique de la différence symbolique.

⁴⁶⁵ Morar Christina, « Sortir la femme de sa minoration philosophique La place du féminin dans la pensée d'Emmanuel Levinas et de Jacques Derrida », dans *Des femmes et des hommes singuliers*, p. 67, nous trouvons la curieuse formule : « lecteur féminin »

⁴⁶⁶ Stéréotypie forcément phallogocentrée puisque mise en place par des hommes philosophes qui ne peuvent voir le corps féminin que comme l'autre, réceptacle d'eux-mêmes avant leur naissance, abri dans lequel ils se ressource ou corps de médiation vers une nouvelle projection d'eux-mêmes dans la filiation.

C. Du sujet à l'objet

L'ensemble humain se constitue lui-même non seulement par le partage et l'échange d'un espace (écologie) mais par la nomination des biens et des valeurs dans cet espace (économie). Une hiérarchisation et une comptabilisation se mettent ainsi en place en fonction des besoins du groupe humain qui partage le même système de signes nominalisant.

La mort est sans doute le premier état qui a nécessité un traitement d'urgence par l'entourage de même que, liée à elle, la verbalisation de l'absence et du définitif avec *leur après* et *leur avant*. Une logique du temps et de l'espace s'est installée dans la parole. Une façon illusoire de dompter la mort en quelque sorte. L'illusion de la narration est devenue l'arme et l'outil favoris de victoire sur la mort qui est en effet le passage de « l'être » à « la chose » et qui nécessite un effort quasiment vain pour se concevoir. D'où le succès des « philosophies transcendantales » et la naissance des légions de religions.

Une des premières questions de l'existence peut être en effet « qui suis-je ? » mais peut être aussi « que serai-je une fois mort-e ? » ou, à la façon de Blaise Pascal, « Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir ; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter »⁴⁶⁷

La difficulté de se penser sans vie ressemble à celle de se penser avant l'existence. Si l'ego se pense comme un tout, la question du passage du tout au rien appelle la question du passage du rien au tout. Une fois que les catégories de l'être et de la chose sont mises en place, si l'ego se pense comme l'être, la question du passage de l'ego de l'être à la chose peut essayer de se résoudre en résolvant la question du passage de la chose à l'être par le travail de la mémoire. Mais la mémoire est le décodage de signes infinitésimaux dont la perception nécessite un centre captateur. Et la transmission d'informations se fait entre deux ou plusieurs centres capteurs. Ainsi la chose que l'être était avant l'ego doit être une chose commune pour être reconnue comme telle par les autres, les congénères.

Mais quelle chose ? La matrice ? Non. La matrice est le lieu de l'être et un lieu dans un être. Etais-je donc un lieu avant d'être un être ? Relié-e à cet être je n'étais alors qu'une partie de lui, une part d'elle-même. Sa mort entraîne la mienne. D'où la vénération de la mère dans certaines civilisations et peut-être le qualificatif de « maternelle » pour la langue première : La mère étant l'être qui fait passer du rien au tout, la langue étant l'outil permettant la conscience du passage du rien au tout⁴⁶⁸ et permettant aussi d'exorciser le passage du tout au rien.

Le rôle du père dans la procréation se situant en amont de l'existence de l'ego, sa situation a pu paraître trop fragile dans le maintien de sa nécessité pour ne pas donner lieu à une remotivation par contes interposés⁴⁶⁹. Ici encore, les religions se trouvent convoquées pour répondre de ces contes et les répandre, créant ainsi une politique organisationnelle et légiférante⁴⁷⁰.

Du point de vue de la maîtrise sur la vie, la naissance⁴⁷¹ et la mort ne sont pas à égalité. Une personne suffit pour mettre à mort, l'autre ou elle-même, pourvu qu'elle ait à disposition un

⁴⁶⁷ PASCAL Blaise, *Pensées*, Editions Hachette, 1897, Paris, 1976, Garnier-Flammarion, 4^{ème} de couverture

⁴⁶⁸ Non pas encore la langue mais l'émission vocale qui détermine le passage de l'environnement liquide à l'environnement aérien, première sensation de l'autre et de l'ego en simultané.

⁴⁶⁹ *Les fonctions du conte*, selon Vladimir PROPP, appliquées à La Genèse était le cours de littérature que nous dispensait Joseph COURTES en maîtrise de lettres modernes en 1978-79.

⁴⁷⁰ L'adjectif verbal est ignoré de mon logiciel orthographique !

⁴⁷¹ Notons que *croissance* rime en français avec « *naissance* », tous deux étant des mots grammaticalement féminins et que *vie*, prononcé [vi], substantif grammaticalement **féminin**, a un homophone en français qui est *vît*, quand il est prononcé [vi] en tant que substantif grammaticalement **masculin**, non répertorié par le Petit Larousse 1976 mais présent dans l'édition 2008 et désignant le sexe masculin, les deux étant homophones d'un troisième [vi] parfois répété [vivivivivi] qui désigne l'affirmation, prononciation idiomatique du *oui* français, *oui* et *non* étant considérés comme des adverbes parce qu'ils ne varient jamais morphologiquement parlant mais que les grammairien-es et linguistes considèrent plus justement comme des mots-phrases. Ici nous pourrions

outil : son propre corps et/ou un instrument tranchant, contondant, explosif, abrasif ou implusif, à base de matière minérale, gazeuse ou végétale. C'est dire aussi que la volonté d'un·e seul·e suffit pour tuer. L'autre ou soi-même.

Et d'ailleurs, la mort est inéluctable. Point n'est besoin de la chercher pour qu'elle arrive.

«Si quelqu'un t'a offensé·e, ne cherche pas à te venger. Assieds-toi au bord de la rivière et bientôt tu verras passer son cadavre» (Lao Tsu).

Quant à sa propre mort, Edgard Morin dans une conférence⁴⁷² autour de la présentation de son ouvrage *Les sept savoirs nécessaires* disait :

« Nous n'en finissons pas de naître car les cellules se régénèrent sans cesse. Alors, me direz-vous, pourquoi meurt-on ? Eh bien, c'est qu'il est fatigant de naître sans cesse ! »

La naissance en revanche nécessite une participation active au moins d'un·e autre, à quelque moment que ce soit, et nous détermine « autre » en même temps qu'ég⁴⁷³.

Si la naissance et la mort⁴⁷⁴ ont en commun d'être les deux extrémités de la vie humaine, leur différence est de deux ordres :

- D'un point de vue pragmatique, la mort n'a besoin d'aucune participation extérieure à soi pour passer de l'être à la chose alors que la naissance nécessite une participation extérieure, à quelque moment que l'on considère le début de la vie. Pour être plus précise, c'est la participation de la mère ou d'une intervention extérieure qui est nécessaire au moment de la sortie du corps maternel. Mais le processus de la formation d'un égo commence à la conception et la conception nécessite l'intervention de deux individus. Nous sommes ici dans l'ordre biologique. Et enfin, cette participation duelle et nécessaire doit se faire entre deux sujets porteurs d'éléments premiers différents : l'ovule et le spermatozoïde. Nous parlons ici de l'ordre genré⁴⁷⁵. Mais ce n'est pas un « ordre » hiérarchique, c'est un ordre an-archique, la construction anarchique par excellence.

Que les expérimentations médicales aient permis d'isoler le spermatozoïde de l'ensemble évacué du sujet porteur genré masculin de même que l'ovule du sujet porteur genré féminin pour élaborer une conception in vitro n'élimine pas la nécessité de la participation duelle.

En revanche, elles en ont déplacé la maîtrise et nous obligent à étudier les enjeux ainsi reconstitués.

C'est dire que nous vivons une époque de bouleversement épistémologique. Mais, pour aborder cette époque de façon sereine, force nous est de considérer l'époque achevée ou en voie d'achèvement selon les différentes perspectives que la dualité des sexes à l'origine de l'égo nous donne à voir.

Nous avons intitulé cette partie « Usages et principes » en référence au propos de la GGGF qui distingue « l'orthographe d'usage » de « l'orthographe de principe ».

Et nous avons procédé pour ce faire à plusieurs étapes de regroupement, de centralisation et d'élimination que nous allons ici étudier pour les mettre en lumière à nos propres yeux.

poursuivre avec le rapprochement du *non* et du *nom* en français qui nous entraînera vers la distinction de ce qui est dit *propre* par rapport à *commun* (nom propre/ nom commun) et *propre* en opposition à *figuré* (sens propre/sens figuré).

⁴⁷² Au cinéma Rex d'Espalion en Aveyron, 2002

⁴⁷³ D'après Evguéni MELETINSKI traduit par Claude KAHN (« *L'étude structurale et typologique du conte* ») « Le sens général du mythe d'Œdipe, Lévi-Strauss le voit dans l'impossibilité pour l'humanité [...] de reconnaître le fait [...] qu'un naît de deux. », *Morphologie du conte*, Éditions du Seuil, 1965 et 1970, p. 213

⁴⁷⁴ Une procédure juridique et médicale a été mise en place pour déterminer ce qu'est une personne décédée dans le cadre de l'article 617-7 sur le prélèvement d'organe, d'après une thèse en cours qui m'a été donnée à corriger.

⁴⁷⁵ Pour éviter le terme de « sexué » qui renvoie à sexualité autant qu'à sexe et qui, à cause de cela, peut faire intervenir la connotation du désir ou du plaisir qui n'est pas en jeu ici, du moins pas systématiquement et n'a donc pas à être convoqué.

Car si nous venons de découvrir que la participation genrée était nécessaire à la conception de l'existence, nous l'avons d'abord reconnue duelle. Or « deux » est le début du pluriel. Pensons qu'une forme linguistique a pu exister ou existe encore pour dire le genre duel :

Les termes français de *couple* et de *paire* en sont des illustrations. *Couple* s'emploie pour le « genre animé », *paire* pour le « genre non-animé ». Exemple : Il est question d'un « couple de pigeons » et d'une « paire de bottes ».

Pour faire le lien avec notre propos précédent, pourrions-nous rapprocher « genre animé » de « l'être » et « genre non animé » de la « chose » ?

Nous pourrions répondre par l'affirmative si nous nous en tenons aux deux exemples cités : les pigeons sont bien des « êtres » que nous qualifierions d'animaux (ou animales)⁴⁷⁶ et les bottes sont bien des « choses ». Cependant une paire de bottes est composée d'une chaussure droite et d'une chaussure gauche de même taille. Sinon, nous les dirons « dépareillées ». Mais cette appellation tient au fait qu'une population majoritaire d'êtres humains a deux pieds, à peu près semblablement constitués, dont une partie est légèrement proéminente vers l'intérieur du pied dans sa partie avant, par rapport au corps humain, d'où les critères de taille et de forme du pied qui déterminent celles de la chaussure, en l'occurrence la botte.

Quant au « couple de pigeons », le fait qu'il soit composé de deux femelles, deux mâles ou d'un mâle et d'une femelle n'intéressera les sujets énonciateurs qu'en fonction du contexte, élevage ou cuisine. Un couple de pigeons destiné à l'élevage sera choisi en fonction de leur sexe pour l'usage reproductif qui en est attendu, un couple de pigeons destiné à la cuisine sera choisi en fonction de leur taille ou de leur âge et non de leur sexe. *Deux pigeons morts* pourront devenir *une paire de pigeons*.

Et quand nous parlons d'une *paire d'individus*, nous désignons le nombre plus que la qualité : nous avons vu dans notre première partie qu'*individu* pouvait désigner une unité d'un ensemble quelconque. Quand nous parlons d'un couple d'individus, nous désignons plus l'ensemble que composent deux membres, une complicité supposée en quelque sorte, en tout cas plus que la seule quantité. Ainsi, pour se faire aider par une personne quelconque, mieux vaut demander une *paire de bras*, qu'un *couple de bras*.

Le mot « duel » lui-même en français désigne la confrontation mortelle de deux individus pris aux mots de leur discours.

Autrement dit le passage de un à deux, et réciproquement, occupe aussi bien la numération, la nomination que le sens de la vie, le sens en tant que direction entre la naissance et la mort. C'est pourquoi Michèle Causse peut parler de « dénaître » puisqu'il est question d'une inversion de sens. Cependant la dénaissance n'efface pas plus que la mort le temps de l'existence, qui a laissé sa trace.

Quant à énoncer la multiplicité rejointe, elle est de l'ordre cellulaire : celle de l'après-mort est différente de celle de notre avant-naissance puisque il y eut entre temps l'infinité des cellules participantes à un mouvement unitaire personnel.

Deux est la première condition de la pluralité. C'est aussi le premier ensemble qui peut se dire au singulier : *une paire de... un couple de... un aller-retour*. Après lui, en français, nous passons à la *multitude*, la *foule*, *tout le monde*. Ainsi le singulier du verbe dans la langue française peut s'appliquer aussi bien à l'unité, qu'au duel ou à la multiplicité. La multiplicité qui se dit au singulier est particulièrement illustrée en français avec le descendant d'*homo*

⁴⁷⁶ Ici nous retrouvons la distinction de l'adjectif et du nom. L'adjectif étant variable d'un point de vue grammatical : *un comportement animal, une réaction animale*, le nom ayant un genre déterminé : en l'occurrence *animal* s'est fixé au masculin et son pluriel a la particularité des masculins non réguliers qui, au lieu de s'adjoindre la marque s du pluriel, changent les deux phonèmes terminaux [al] en un unique troisième [o], irrégularité que l'on retrouve au pluriel de l'adjectif masculin alors que le féminin a un pluriel régulier qui permet de garder inchangé le son au singulier féminin ou masculin et au pluriel féminin. Ainsi le terme « *animales* » entre parenthèses permet ici de préciser la fonction adjectivale du précédent « *animaux* » écrit au masculin grammatical pour accorder avec « *êtres* » qui, bien qu'épicène sémantiquement, est grammaticalement masculin.

devenu *on*. Cet *on* va nous permettre de traiter des usages comme des principes car il est derrière chacun d'eux. Nous pouvons suivre ici Pierre Trotignon qui, à propos de Sartre et l'existentialisme écrit :

« le véritable ego immanent est le *On* de l'histoire qui se fait sans encore savoir qu'elle se fait »⁴⁷⁷.

Nous le retrouverons plus tard car nous avons déjà croisé sa route et l'avons éliminé sous notre plume. Il n'est rien moins que scientifique en effet.

La plupart (d'entre elles/eux ...), qui ne désigne donc pas la totalité, commande souvent pour sa part un verbe au pluriel, bien que le singulier puisse lui aller. C'est que désigner une partie d'un ensemble renvoie implicitement, en absence, à la pluralité des parties composant l'ensemble, même si le pluriel, employé par syllepse⁴⁷⁸, désigne en l'occurrence la pluralité des membres de la dite part.

Ainsi quand nous mettons « orthographe » au singulier dans « orthographe d'usage » et « orthographe de principe », nous renvoyons au sens étymologique de *graphie juste* et au concept *orthographe* plus justement dit *orthographie* (Catach) en tant qu' « écriture reconnue dans ses particularités signifiantes ».

Il existe pourtant l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale différenciées de façon didactique à partir des études de Nina Catach⁴⁷⁹.

L'orthographe lexicale concerne l'écriture des unités de sens, elle peut donner lieu à la création d'un dictionnaire des homonymes et homophones. Les suffixes masculin et féminin d'un même étymon appartiennent à l'orthographe lexicale. Les dictionnaires qui n'écrivent pas en entier le mot féminin participent de l'insécurité orthographique des formes féminines. En revanche les formes féminines lexicales ou grammaticales participent de la sécurité orthographique des formes masculines, puisqu'elles permettent que s'entende la consonne muette du masculin (« présidente » assure le *t* muet de « président » comme la nasale orale finale [ã]).

L'orthographe grammaticale concerne l'écriture des marques du discours en tant qu'agencement syntaxique, elle sera plus ou moins présente en fonction des différents idiomes : en français, elle se réduit essentiellement au pluriel du nom et du ou des qualifiants et/ou déterminant(s) qui s'y rapportent, à l'accord féminin « muet » mais graphiquement visible, à l'accord entre sujet et verbe en fonction du nombre et de la personne et à la distinction entre verbe au passé simple et participe masculin ou encore à la distinction entre homophones grammaticaux. Mais de telles distinctions ressortent plus précisément de l'orthographe syntaxique car elles font le lien entre orthographe lexicale et reconnaissance grammaticale. La reconnaissance grammaticale fait partie du décodage de sens.

L'orthographe grammaticale, comme l'orthographe lexicale, a des incidences sur l'oralité, c'est pourquoi il existe aussi l'orthographe phonétique. Cette dernière permet, avec des signes qui lui sont propres, d'aborder une langue avec ses phonèmes en correspondance avec ses

⁴⁷⁷ TROTIGNON Pierre, *Les philosophes français d'aujourd'hui*, Presses universitaires de France, 1967, 4^{ème} édition avril 1985, collection Que sais-je ? p.37

⁴⁷⁸ « syllepse » renvoie à compréhension, (« idéologie » selon E. Burr), faire un accord par syllepse c'est transgresser l'accord grammatical. Exemple : *La plupart des femmes sont heureuses, la plupart des hommes sont heureux* (accord par syllepse) pour *la plupart des femmes est heureuse, la plupart des hommes est heureuse* (accord grammatical). Un accord par syllepse peut se faire au pluriel ou au singulier de même qu'au masculin ou au féminin. Exemple « *La prix Nobel de cette année a été reçue à Toulouse* » « *Le tête de liste Sud-Ouest d'EELV a été vu le même jour dans la ville* ». L'accord par syllepse permet de savoir d'une part que *le prix Nobel* de cette année-là a été décerné à une femme d'autre part que *la tête de liste* était un homme

⁴⁷⁹ Cours de Colette Feuillard (1979 à Toulouse-Mirail) qui nous avait distribué des devoirs d'élèves pour nous permettre de différencier les erreurs en fonction des trois critères selon Nina Catach : grammatical, lexical et phonétique. Quand je fus en charge de classe, j'ai appliqué la méthode auprès d'élèves de collège. L'une d'entre elles, revue dix ans plus tard, me confia que c'était le cours qu'elle avait le plus aimé et l'avait le plus marquée. Mais je me souviens aussi que c'était celle qui maîtrisait le mieux l'orthographe avant mon intervention.

signes graphiques : ainsi le français a 26 lettres et 5 signes diacritiques⁴⁸⁰ qui, en combinaison ou non, correspondent à 37 phonèmes, un phonème étant une unité distinctive de son.

La distinction entre ces différentes orthographe permet d'aborder la langue française en compréhension. C'est une pluralité de points de vue pour cerner une même graphie verbalisable.

Quand nous utilisons ces différents points de vue dans un rapport à la norme, nous pouvons hiérarchiser les erreurs. De la plus gênante à la plus acceptable selon un point de vue à déterminer. Dans une langue syllabique et alphabétique comme le français, la première cohérence est celle qui renvoie aux sons.

Le premier apprentissage de l'écrit concerne sa reconnaissance signifiante sonore. C'est pourquoi les erreurs phonétiques sont considérées les plus gênantes puisqu'en transformant le son, elles transforment le sens ou le perdent.

Ces erreurs renvoient en général à l'orthographe lexicale : ce peut être par exemple une cédille manquante ou un s non redoublé entre deux voyelles, dans la mesure où est accepté le principe de prononciation [z] du s entre deux voyelles et le principe de prononciation [k] du c dans tous les cas de figure autres que ceux où il précède *e* et *i*. Les erreurs les plus acceptables sont les non redoublements de consonne qui ne changent pas le son.

C'est pourquoi, quand il est question de simplification de l'orthographe, les changements proposés concernent d'abord les redoublements de consonnes et l'uniformisation des signes accentués en fonction des prononciations que l'école généralise. Car l'école ne généralise pas que l'écriture, elle transmet également une diction versifiée où le lien se fait entre musique et graphie, de même qu'elle transmet les dénnotations et parfois les connotations de cet « *on* » qui devrait pourtant s'arrêter au seuil des classes pour permettre l'éclosion d'une communication réussie, source d'inter-compréhension.

Mais encore faut-il que les professeurs soient formé-es à la compréhension des principes autant qu'à celle des usages.

L'exercice de la dictée n'a aucun intérêt s'il n'est pas accompagné et/ou suivi d'explications circonstanciées. Ayant été longtemps utilisé comme exercice de sélection comptable dans le cadre de l'instruction généralisée, il a peu à peu perdu sa capacité à nous faire entrer dans l'écriture d'un texte d'auteureuse⁴⁸¹ par la voix humaine. Il est devenu une compétition entretenant l'idée que la langue écrite obéit à des diktats qui l'éloignent d'une utilisation facile.

Or tout doit pouvoir être expliqué : les principes autant que les erreurs, leur reconnaissance, leur source et leur importance relative.

Les diktats en l'occurrence sont intériorisés par cette éducation généralisée. Nous retrouvons ici la tension entre les deux notions de culture. La première rejoint le sens de culte, celle qui établit des dogmes ou à partir de laquelle s'établissent des dogmes, tel le « dogme de la croissance » à partir duquel est en train de se forger celui de la « décroissance ». La seconde rejoint le sens de « culture de plante(s) » où la main de l'humain est active, soumise à sa décision, consciente du temps des saisons et des saisons du temps. Il est possible de décliner sous forme de schéma les différentes activités. Si nous faisons le lien avec la catégorie grammaticale du genre et en suivant ce que disent C. De Romilly et M Trédé du neutre et du féminin en grec, nous pourrions entendre le masculin de « culte » comme un descendant du neutre grec pour désigner le résultat d'une « culture » dite au féminin pour désigner l'action si *la culture* (dans les deux sens) *du masculin* n'avait envahi le champ du sens et des sens.

Cependant l'oralité fait son chemin, et trouve des espaces d'expression poétique, de joute verbale renouant avec des traditions à la fois anciennes et dispersées à l'international. Dans ces lieux se côtoient tous les âges, tous les milieux, tous les styles, tous les niveaux

⁴⁸⁰ Les accents grave, aigu, circonflexe, le tréma et la cédille, auxquels on pourrait ajouter l'apostrophe pour le français, et le point médian en catalan.

⁴⁸¹ Je me permets ce néologisme qui m'a été soufflé par une rencontre de hasard à qui j'expliquais l'écriture du genre commun grammatical, un soir dans un bar.

d'instruction, parfois même des langues différentes s'exprimant sur scène, seul·e ou à plusieurs, en improvisation, en lecture ou en monologue appris, parfois chanté, parfois crié ou simplement dit. Ce sont les scènes « slam » qui se donnent pour consignes d'accueillir, avec inscription sur place, toute parole originale qui se dit sans accompagnement ni accessoire dans un temps limité à 3 minutes. Si certaines consignes sont parfois transgressées, celle de s'inscrire sur place est rigoureusement pratiquée, en dehors des compétitions qui font l'objet de présélections à la teneur relativement caricaturale mais obligatoire pour s'inscrire dans ce cadre.

L'intérêt de ces lieux est de regrouper des gens qui donnent libre cours à leur expression où peuvent se lire le poids des cultures dominantes mais aussi l'émergence de paroles libres ou du moins qui se cherchent en rupture avec un ordre établi. C'est dans ces lieux où j'ai entendu pour la première fois, hors la scène politique, l'expression du féminin et du masculin à la fois, brisant ainsi la généralisation enseignée du masculin et ne la prenant pas en compte dans l'expression poétique et individuelle.

Paroles de création rejoignent donc écritures créatives.

Ainsi l'écriture informationnelle dont je me souciais trouvait un écho dans la parole libératoire et le terrain du slam devint pour moi le nouveau lieu où j'exerçais à la fois mon observation et l'expérimentation d'un nouveau dire.

Car il ne suffit pas en effet de s'intéresser aux mots techniques qui désignent les autres dans le discours informatif, il ne suffit pas non plus d'utiliser un nouvel accord commun pour renouveler et élargir sa pensée, encore faut-il faire un retour sur soi et son ancien dire, poétique ou non, pour y repérer les traces d'une aliénation dont le décryptage permet de nouvelles créations pour une meilleure connaissance de son propre terrain d'être.

II. LE GENRE EN DISCOURS

J' ancre cette partie dans une réflexion qui m'a été proposée en 1978 par Anne-Marie Lebourg qui souhaitait que je travaille en maîtrise de Lettres modernes sur ce qu'elle appelait, et peut-être pas elle seulement, la « littérature féminine ».

Qu'est-ce que la « littérature féminine » ?

Bien qu'elle eut poursuivi avec un exemple qu'elle me proposait, celui de Virginia Woolf, en me laissant la charge d'en trouver d'autres, l'appellation me laissa perplexe.

Quel lien y avait-il entre « Virginia Woolf » et « littérature féminine » ? Ce ne pouvait être, à mes yeux et mes oreilles naïves⁴⁸², que « auteur féminin », « femme auteur » « femme écrivain »⁴⁸³. Autrement dit c'était la qualité de *femme* dans son rapport à l'écriture qui était mise en avant, et non dans son rapport à la lecture ou dans son rapport à l'image des femmes véhiculée par la littérature d'une manière générale, ou dans son rapport aux personnages féminins, même si il y avait peut-être un lien à faire entre personnage et auteur féminins, comme entre personnage et auteur masculins dans le cadre de la psychocritique.

La psychocritique nous avait été présentée dans les cours de *Littérature comparée* durant l'une des trois années précédentes par l'excellent pédagogue et professeur M. Anatole. Pour mémoire, rappelons que la psychocritique est une lecture qui consiste à « isoler et étudier, dans la trame du texte, des structures exprimant la personnalité inconsciente de l'écrivain »⁴⁸⁴ (Ce qu'il faudrait aujourd'hui réécrire pour se dégager du « langage totalitaire » ou « androcentré » : « isoler et étudier, dans la trame du texte, des structures exprimant la personnalité inconsciente de l'écrivain·e »)

Or, si je devais étudier, à partir de leurs écrits, « la personnalité inconsciente » de plusieurs femmes dont le point commun était d'avoir fait œuvre littéraire, la fin par suicide n'ayant pas été posée comme autre point commun, il fallait d'abord qu'il y ait une base commune entre les différents écrits des autrices.

Je n'imaginai pas en effet que la qualité de femme puisse donner lieu à une particularité dans l'exercice de l'écriture, ni même dans celui de la publication, ce en quoi je me trompais. Non pour ce qui est de l'exercice de l'écriture mais pour celui de la publication.

Il a existé et il existe pour la publication le même ostracisme envers les femmes que celui qui s'exerce actuellement auprès des expertes, scientifiques, philosophes et autres écrivaines à qui sont régulièrement préférés, sur les ondes, des mâles porteurs de savoirs ou exécutants artistiques. L'histoire littéraire est marquée elle aussi par les rapports sociaux de sexe que nous appellerons le « Genre en action ».

C'était un travail immense qui m'obligeait d'abord à découvrir Virginia Woolf que je n'avais pas souvenir d'avoir lue, bien que je connaisse au moins un de ses titres⁴⁸⁵. Mais surtout, j'étais obligée de la lire dans le texte original, en anglais donc, pour pouvoir y découvrir des « structures exprimant (sa) personnalité inconsciente ». Il fallait aussi que je la confronte à d'autres femmes de lettres à travers leurs écrits.

Mais pour que la confrontation soit pertinente, il fallait au moins que le code linguistique soit commun. J'avais en tête Agatha Christie, autrice anglaise dont les textes en traduction avaient accompagné mon enfance. Entrer dans l'œuvre originale d'Agatha Christie était une

⁴⁸² Accord de proximité.

⁴⁸³ Il n'était pas question en ce temps-là dans notre entourage aquitain ou midi pyrénéen, d'*autrice* ou d'*écrivaine*.

⁴⁸⁴ MAURON Charles, cité par Encyclopédie Universalis, Thésaurus Index**, Encyclopedia Universalis S.A. 1985, p.1896

⁴⁸⁵ C'était « Une chambre à soi » dont la formule m'avait sans doute marquée comme étant une aspiration idéale, dans la mesure où je n'avais jamais eu de *chambre à moi* jusqu'à mes 18 ans et même pas de « *lit à moi* » jusqu'à mes 10 ans.

entreprise dont le projet se présentait certes comme passionnant mais impossible à finaliser en moins d'un an.

Je n'imaginai pas en effet travailler sur les écrits d'une auteur·e à partir d'une traduction, et d'autant plus si l'étude est en lien avec l'identité sexuée. Il y a suffisamment de préjugés sur les comportements des femmes en particulier (je l'avais vérifié avec Agatha Christie et San Antonio) pour ne pas y rajouter le filtre subjectif de la traduction.

Et enfin, d'un point de vue méthodologique, il était nécessaire d'avoir au moins une troisième source de textes pour espérer relever une communauté de traits pertinente. En effet la comparaison entre deux autrices ou auteurs n'a en soi aucune validité sinon dans le rapport au tiers, ce que j'appelle la « triade communicationnelle ».

Or, avant qu'une troisième autrice anglaise me vienne à l'esprit, ce sont des noms d'écrivaines françaises qui s'y présentèrent : Marguerite Yourcenar, Marguerite Duras. Ces deux-là avaient en commun un prénom qui, sans majuscule, désigne une fleur dont une coutume d'enfance nous faisait arracher les pétales pour faire parler l'avenir⁴⁸⁶, l'inconscient⁴⁸⁷ ou le non-dit⁴⁸⁸. En dehors de ce trait commun, il est vrai qu'elles étaient toutes deux du XX^e siècle mais il en fallait une troisième car je ne pouvais pas travailler sur les mêmes bases avec Virginia Woolf puisque le code linguistique n'était pas le même.

Pendant, même si j'étais en train de lire *Le marin de Gibraltar* (que venait de m'offrir une écrivaine autrichienne rencontrée en Espagne laquelle je ne pouvais pas utiliser comme tierce, à supposer qu'elle écrivait en français, car je n'en connaissais pas les publications, si tant est qu'elle en eût) cela me demandait non seulement de lire toute l'œuvre de Duras, mais aussi toute l'œuvre de Yourcenar et, pour ce que j'en connaissais, je ne voyais pas ce qui pouvait les rapprocher d'autre que leur prénom et l'utilisation de la langue française, cette langue que j'avais appris à connaître par les traducteurs et traductrices d'Agatha Christie mais aussi par l'école et par mes parents, nos premiers maîtres à parler si ce n'est à penser, sans compter les Balzac, Stendhal, Saint-Exupéry, Mauriac, Genevois, Sagan, Colette, Hugo, Corneille, Molière, Racine et... d'autres qui étaient très majoritairement des hommes, sans compter San Antonio au programme de ma première année universitaire en 1971-72 dont l'étude nous avait fait goûter la création des mots-valises, la transcription d'une oralité des répliques, tant phonétique que grammaticale, le vocabulaire à l'accent gangstérisant, les métaphores impudiques, les comparaisons idem, d'autres où se côtoient des univers aux rencontres hasardeuses ou improbables et la déstructuration ludique des « monèmes » que notre professeur ne nommait pas ainsi. San Antonio est l'illustration par excellence de l'auteur dont les personnages sont guidés par le seul ressort du sexe et dont le personnage-narrateur ne peut pas mettre en scène une femme sans la présenter comme un objet de sexe, hormis le personnage de la mère du narrateur. Les San Antonio sont en fait la caricature d'une culture masculine hétérosexuelle qui, sous prétexte de ne pas se prendre au sérieux, étale sa libido par tous les pores.

Il me semblait donc que le préalable devait être l'étude de la « littérature masculine » pour espérer dégager une caractéristique commune avant d'envisager sa confrontation avec la « littérature féminine ».

L'intérêt de cette proposition fut qu'elle engagea mon esprit dans la recherche d'une caractéristique commune propre aux auteurs masculins.

L'inconvénient, c'est qu'une fois cette caractéristique trouvée, la lectrice ne peut plus adhérer à l'histoire, fiction, actualité ou essai, qui présente cette ou ces caractéristiques.

L'autre objection d'un point de vue méthodologique tenait à la langue. Virginia Woolf, de même qu'Agatha Christie écrivaient en anglais. Les deux Marguerite (Yourcenar et Duras)

⁴⁸⁶ Coutume et comptine à la fois où l'on arrache un pétale par unité énonciative. Ex : « je serai heureuse (premier pétale arraché) un peu (2^{ème} pétale), beaucoup (3^{ème} pétale), tendrement (4^{ème} pétale), passionnément (5^{ème}), à la folie (6^{ème}), pas du tout (7^{ème}) » et on recommence au-début jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pétale. Et c'est l'énoncé du dernier pétale arraché qui fait acte de discours (*speaking act* selon Austin)

⁴⁸⁷ « Je t'aime (ou je l'aime) un peu, beaucoup, etc. »

⁴⁸⁸ « Il m'aime (ou elle ou tu m'aime(s) un peu, beaucoup, etc. »

écrivait en français. Je ne pouvais donc pas étudier les quatre ensemble puisque leur langue n'était pas commune. De plus c'est en français que j'avais lu Agatha Christie et que j'allais lire Virginia Woolf, c'est-à-dire en traduction. Je ne verrai donc rien de leur langue originale puisque passée au filtre de la traduction française. Cependant, ici aussi, l'intérêt de cette proposition fut qu'elle m'engagea à chercher ce qui, dans les caractéristiques trouvées de ce que l'on peut appeler dorénavant *l'écriture masculine*, relevait de l'unique traduction, qui, elle, pouvait être produite par des hommes comme par des femmes. Ce qui pose la distinction entre autrices et traductrices, qu'il faudrait interroger.

Mais c'est précisément dans l'exercice de traduction, comme on l'a vu avec *La Continuación* et comme on le voit mieux encore dans le passage de l'anglais au français que « le genre commun » dans son déploiement morphosyntaxique devient nécessaire, sinon indispensable pour trahir le moins possible les auteur·ices de la langue source.

A. LITTERATURE MASCULINE

La formulation « littérature masculine » prête à équivoque comme la plupart des syntagmes composés d'un adjectif dont l'explicitation peut être aussi bien d'agentivité que de finalité en l'occurrence : littérature écrite par des hommes (agentivité) ou littérature écrite pour des hommes (finalité). On va voir que, dans le cas de la littérature, le fait qu'elle soit écrite par des hommes, et ce peut être par des femmes, ou pour des hommes équivaut à « au bénéfice des hommes », du moins dans un premier temps et d'un point de vue superficiel. Mais elle oblige à une vision atrophiée de la société et des individus qui ne peut aboutir qu'à la régression si ce n'est à la disparition des deux parties qui la composent.

Or, soit l'on se base sur une double composante de la société : l'une masculine l'autre féminine, correspondant à la division catégorielle des hommes et des femmes. Ainsi les hommes et les femmes disparaissant, c'est la société qui disparaît. Soit l'on considère les hommes et les femmes comme pôles extrêmes qui peuvent disparaître sans que ne disparaisse pour autant la société parce que l'être humain aura trouvé le moyen de reproduire la matière humaine sans l'intervention de son animalité biologique, produisant une nouvelle race d'êtres. Quoi qu'il en soit, la nécessité de s'exprimer leur sera inhérente, dans la filiation de l'être humain parlant et écrivant, et la reconnaissance de l'autre sera toujours aussi nécessaire pour la reconnaissance de sa propre identité.

Ici, je m'éloigne de Charaudeau qui ne semble voir la différence que sous forme de « rejet » ou d'« attirance ». Pour ma part, j'énoncerai la différence en termes de distance. « Il est vrai que la logique ne peut se déployer que dans un espace où les équivalences ont déjà été établies grâce à un principe de ressemblance qui règle les distances perçues entre objets : distance suffisamment petite pour maintenir l'identité, distance trop grande qui détermine la différence. »⁴⁸⁹

Selon mon expérience en effet, la recherche de son identité se fait d'abord dans l'introspection. Cette même introspection cherche à découvrir le point commun entre les différentes images qui nous sont renvoyées par les autres, ces autres constituant des ensembles différents dont la seule partie commune est soi-même, en tant qu'individu. C'est un peu le principe inversé parce qu'intériorisé de ce que Latour appelle acteur-réseau, que j'appellerai pour ma part actrice-réseau, pour faire la distinction entre réseau-acteur et acteur-ice-réseau, faire donc la distinction entre le réseau entendu comme un groupe et les molécules de ce groupe qui sont des individus pouvant appartenir chacun à d'autres réseaux, et chacun exerçant sa volonté.

Et il y a non pas attirance ou rejet de ces images mais évaluation de leur différence et de la distance qu'elles entretiennent. Et c'est de l'acte solitaire de l'écriture qui cherche la captation de ces différences que naîtra le style comme « intégration de l'individuel dans le travail de structuration linguistique »⁴⁹⁰(Granger). C'est donc un choix sur la base du besoin d'évaluation qui sera à l'origine de la construction d'identité, car c'est bien d'une construction qu'il s'agit.

C'est à moi en effet de décider si l'image qui m'est renvoyée par un groupe est plus ou moins intéressante que celle renvoyée par un autre groupe, sachant que, quoi qu'il en soit, c'est l'ajout des deux ou n images qui est le signe de mon identité. Et la découverte de l'écriture comme outil de détection de ces différences entraînera la découverte de l'invention de soi par la langue, aux confins de la musique et du dessin.

La question de départ « qui suis-je ? » va donc permettre de former une base de reconnaissance liée à l'existence des autres en effet mais toujours des autres en groupe. Ce n'est donc pas dans une relation duelle que la reconnaissance peut se faire mais toujours dans une relation au moins tridimensionnelle, puisqu'il faut que l'image de soi soit reconnue au

⁴⁸⁹ JORION Paul, *Comment la vérité et la réalité furent inventées*, p. 72

⁴⁹⁰ BUREAU Conrad *Linguistique Fonctionnelle et stylistique objective*, p.13

moins par deux autres pour n'être pas dans l'effet miroir qui renvoie au même, c'est-à-dire à la même instance.

Voilà pourquoi la base d'une communication informationnelle réussie nécessite la présence d'au moins deux sujets auditeurs dont chacun-e devra s'assurer de la compréhension du message par chacun-e des deux autres, ce que j'appelle triade communicationnelle.

Ainsi, les deux piliers qui renvoient au même dans le « phallogocentrisme » qu'a détecté Irigaray se retrouvent en position de miroir. Et c'est ce miroir que l'on souhaite mettre au jour par l'intrusion de notre regard dans l'univers publicitaire urbain.

Quant à la littérature masculine elle-même, je citerai juste quelques illustrations de ce que j'appelle un nombrilisme arrogant. Le terme de « nombrilisme » m'a été suggéré par Jocelyne Hubert⁴⁹¹ qui présente l'œuvre de Yasmina Reza comme n'étant pas un « théâtre de femmes ». La formulation est mise entre guillemets, c'est donc que notre autrice s'en détache, cependant il lui faut bien expliquer ce qu'elle entend par là, elle, ou les autres selon elle, et l'explication tombe, phrase suivante. « Rien de nombriliste dans ces pièces dont les personnages centraux sont plutôt des hommes, souvent « vieux », sans pour autant qu'il s'agisse d'une projection de maris ou de pères disparus. »

J'en conclus que le « nombrilisme » est de mettre en scène plutôt des gens du même sexe que soi-même ou bien de l'autre sexe qui seraient dans un rapport de dépendance familiale avec soi-même.

Or, ce que je connais de « littérature masculine » a plutôt ces caractéristiques en effet. Les hommes mettent souvent des hommes en scène et les femmes qui apparaissent sont à peu près toujours liées à eux par des liens familiaux, sentimentaux ou sexuels. Le propre de la littérature masculine serait donc du « nombrilisme ».

Et le nombrilisme devient « arrogant » quand il n'imagine même pas la présence de l'autre sexe comme entité humaine.

Il va de l'emploi d'un masculin omniprésent dans un article de journal présentant le métier de critique à une description fictionnelle, qui ne donne aucune indication descriptive sinon un point de vue d'hommes possesseurs de femmes chez Borges, en passant par un « on » chez Maupassant qui généralise une vision masculine.

Mais je relis « Qu'est-ce que l'humain ? » et je ne résiste pas au désir de reproduire une réflexion que j'ai notée en marge (« point de vue masculin et peut-être enfantin sinon infantile ») d'un passage qui mérite d'être rapporté comme illustration caricaturale d'un discours « nombriliste » et qui peut renvoyer à l'énoncé déjà cité de M. Yourcenar dans « Le problème de la femme ». C'est à propos des « seins pendulaires » que le neurobiologiste Jean-Didier Vincent décrète être ceux de la femme par opposition aux « autres femelles singes » :

« Avec cette peau lisse, ces formes arrondies qui aboutissent à une érotisation permanente et diffuse, le corps de la femme – comme en témoignent les vénus préhistoriques- est devenu un pur objet érotique. Dans le couple humain, il y en a donc un qui s'offre en permanence au désir de l'autre. »

Et c'est une publication de 2003. Chaque mot peut être ici questionné dans son implicite, les représentations que leur combinaison révèle et que la conclusion parachève.

Je reviens aux illustrations évoquées du « nombrilisme arrogant » :

L'article de journal est une page du quotidien Libération⁴⁹², à la rubrique *Rebonds*. Dans le chapeau, il est question du « critique » et du « consommateur ».

« Le rôle **du critique** est moribond. Parce que sa survie contredit l'idée **du consommateur** démocratique, pour qui tous les goûts se valent. »

⁴⁹¹ HUBERT Jocelyne, *L'œuvre de Yasmina Reza* dans « Art », p.11

⁴⁹² Jeudi 20 mars 2003, *En état critique* par Philippe LANÇON

Jusque-là, nous pouvons imaginer que ces masculins ne sont que des masculins généralisateurs. Cependant, aucun personnage féminin n'est nommé dans l'article où il n'est question que d'un « lecteur » d'un « réalisateur » et *du* critique. La critique n'est mentionnée qu'au pluriel par analogie avec « les éducations », elle n'actualise donc pas le sème de l'humain. En revanche, l'avant-dernier paragraphe est explicite en ce qu'il révèle du masculin sexué du « critique » dont on découvre alors qu'il n'était pas du tout un masculin généralisateur :

« On l'imagine moins à sa table de travail que dans un lit ou un canapé, avec un verre de bon vin, un chat sur le côté, une femme pas loin, une pipe au bec, baignant dans sa solitude et ses humeurs. »

La « femme pas loin » empêche la lectrice de s'identifier au critique, et oblige au contraire cette dernière à la relégation identitaire d'un éventuel élément de décor.

Voici maintenant le passage de Borges, dans *Les Immortels*, traduit par Roger Caillois :

« Nous avons traversé le pays des Troglodytes, qui dévorent des serpents et manquent de l'usage de la parole ; celui des Garamantes, *qui ont leurs femmes en commun* et qui se nourrissent de la chair des lions »⁴⁹³ (c'est nous qui soulignons)

Si une adaptation cinématographique devait être faite à partir de ces indications, le fait de dévorer des serpents, de se nourrir de la chair des lions et de ne pas avoir l'usage de la parole sont des éléments concrets qui permettent de construire en effet une fiction mais « avoir les femmes en commun » ne renvoie à aucune situation univoque sinon à un point de vue qui place « les femmes » comme objets de possession. Si l'on applique en effet le principe de permutation : « nous avons traversé le pays des Troglodytes, qui dévorent des serpents et manquent de l'usage de la parole ; celui des Garamantes, *qui ont leurs hommes en commun* et qui se nourrissent de la chair des lions », nous aurons l'indication que les Garamantes sont soit des femmes si *hommes* est traduit par « mari » ou « compagnon », soit des chefs si *hommes* renvoie à « hommes de main » ou « hommes de troupe ». Pour revenir à l'interprétation du texte d'origine, nous n'avons pas d'éclairage supplémentaire. La seule certitude est que les femmes sont des objets possédés par les hommes, et que, dans la mesure où il est question de femmes et non de femelles, les Garamantes ne sont pas des animaux.

Au niveau du sens objectif aucune autre information n'est véhiculée. Dans une optique d'égalité des sexes, la situation peut être interprétée de diverses façons : les femmes habitent ensemble, chacune ayant son homme. Ou bien, elles habitent ensemble et chacune a plusieurs hommes. Ou bien, elles n'habitent pas ensemble et chacune a plusieurs hommes, ou bien les hommes couchent indifféremment avec l'une ou l'autre ou les femmes couchent indifféremment avec l'un ou l'autre. Mais nous ne sommes pas dans une optique d'égalité des sexes quand l'énoncé se présente tel qu'il a été traduit par Caillois. En revanche, ce discours ressemble étrangement à certain discours d'anthropologues qui évoque « celui qui cède une femme et celui qui la reçoit »⁴⁹⁴

Quant à « la Nuit » de Maupassant, elle commence ainsi : « J'aime la nuit avec passion. Je l'aime comme on aime son pays ou sa maîtresse, d'un amour instinctif, profond, invincible. »

Et il ne s'agit pas de la maîtresse d'école, le « on » est ici un « je » qui se veut universel bien que relevant d'un point de vue sexuel, et donc forcément partiel et partial.

Mais j'avais déjà noté ce biais phallogocentré dans un cours de préparation à l'agrégation sur Montaigne où un professeur écrit :

« Montaigne soutient le parti des femmes, sans pourtant mettre en cause la doxa médicale sur la question, qui prête à l'autre sexe une capacité beaucoup plus grande, et, par voie de conséquence, considère qu'il est soumis beaucoup plus que le nôtre, à l'empire des sens »

⁴⁹³ Jorge Luis BORGES, *L'aleph*, p. 17

⁴⁹⁴ RICOEUR Paul, *Le conflit des interprétations*, p. 39, note 1 où il cite un passage de *Anthropologie structurale*, p.57

« L'autre sexe » et « le nôtre » seront entendus dans cette phrase de façon opposée selon que le sujet énonciateur est un homme ou une femme. En l'occurrence, il s'agit d'un énonciateur. Le travail des lectrices va devoir se doubler d'un travail de traduction pour comprendre le professeur. Il sera finalement plus simple de lire Montaigne directement, Montaigne qui énonce sa subjectivité sans détour, pour faire œuvre littéraire tout court.

Et toujours en lien avec Montaigne, j'intègre ici un extrait inédit que j'écrivis cette année où Montaigne était au programme de l'agrégation de Lettres modernes :

« Lundi 9 décembre 2002

« La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes » - disait justement Montaigne.

Et la grande différence entre Montaigne et les auteurs contemporains français, c'est que celui-là pratiquait encore le latin comme langue courante de sorte que son imaginaire linguistique en était imprégné : homo et vir avaient chacun une signification bien distincte. Il utilisait également dans son quotidien latin le masculin aussi bien que le féminin et le neutre.

Ceux-ci ont en revanche, derrière eux, des siècles linguistiques qui ont non seulement oublié le neutre mais l'ont volontairement éliminé de même qu'ils ont congédié le sexe féminin aux basses besognes contribuant ainsi à donner au sexe masculin l'universalité du pouvoir et des « hautes tâches » au point qu'ils en oublient l'arbitraire du genre et les règles de l'accord en grammaire française quand il s'agit de genre et non de sexe.

Ainsi, Joseph Macé-Scaron est pris en flagrant délit d'ostracisme mâle en ne respectant pas l'accord de base dans la phrase qu'il écrit, p. 127 de *Montaigne notre nouveau philosophe* : « L'âme a « son corps », le corps n'a pas « son âme », il est à l'âme, comme une fidèle servante. »

Phrase incompréhensible puisque contradictoire : en effet la « fidèle servante » ne pouvant être par son genre que rapportée à « âme » seul élément féminin de la phrase commencée. Il y manquerait alors le terme explicitant la comparaison « il est à l'âme comme à une fidèle servante » mais que le maître appartienne à sa servante devient contradictoire avec le contexte précédant la phrase qui est le « postulat (...) de la supériorité de l'esprit ou de l'âme sur le corps. C'est l'esprit qui règne sur l'attelage. » Pour être compréhensible parce que logique, il lui fallait donc poursuivre : « l'âme a « son corps », le corps n'a pas « son âme », il est à l'âme comme un fidèle serviteur. »



CORPUS IMAGE 44 : LA COTE DE L'HOMME OU LE COTE DES HOMMES.

Et puisque les circonstances m'ont amenée à relire cette idée de Montaigne sur l'âme (ou l'esprit) comme maîtr(e)ss(e) d'un attelage que serait le corps, je profite de l'occasion pour énoncer a contrario l'idée que corps et esprit sont intimement mêlés, si bien qu'il est impossible de discerner quel est celui qui a prise sur l'autre quand les deux sont à l'écoute de l'autre, ce qui me semble être un des apprentissages du métier d'être humain.

Mais force nous est de constater que la littérature masculine déborde largement les lettres pour s'installer dans l'image et le traitement de l'actualité en imposant son point de vue : La Une ci-contre de « Jour de France » peut être en l'occurrence traitée comme illustratrice de ce que j'ai identifié comme étant la « littérature masculine » à partir de la graine semée en mon esprit par Anne-Marie Lebourg.

Quel est le sens de « femmes » dans ce titre ? La proximité du mot présidentielle n'est-elle pas là pour évoquer la qualité ou l'identité « femme » de plusieurs candidat-es à « la présidentielle » justement, ces femmes que l'on semble

avoir définitivement écartées au profit de deux hommes, les deux hommes présentés en couverture ? Or ce n'est pas d'eux qu'il est question dans ce titre mais de leur « compagne » du moment. Les « femmes » sont devenues des trophées à exhiber. Elles sont, toutes deux, traitées dans l'image comme l'ombre agrandie de leur homme.

La position respective des candidats d'une part par rapport aux deux femmes en question et d'autre part par rapport à l'axe de lecture (François vu de face, Valérie derrière, plus grande mais profit tourné vers la gauche, Nicolas et Carla également tourné-es vers la gauche, mais elle plus grande et plus imposante aussi) pourrait faire penser à une prémonition des résultats et de l'avenir sentimental d'un des deux côtés. Si l'on interprète en effet la gauche comme étant le passé, seul François Hollande est dans le présent. Et il est sorti du lit de l'ancienne candidate de 2007. Quant à Nicolas, il a épousé Carla après que Cécilia l'a mené au pouvoir et abandonné.

C'est pourtant ce dernier couple qui prend le plus d'espace sur l'image. Nul doute qu'il a la préférence de *Journal de France*, avec son côté « roman à l'eau de rose » et l'aura de Carla Bruni. Pourtant si les prénoms des femmes sont écrits en gros, les prénoms des hommes sont suivis de leur patronyme et je connais un hebdomadaire⁴⁹⁵ qui a l'habitude de traiter ses avis de mariage sous le titre « deux oui pour un nom ». La possibilité d'adopter le double nom du couple ne semble pas à l'ordre du jour de la presse. Nous retrouvons ici le problème d'identité que pose le patronyme, le matronyme ou le pseudonyme.

La littérature masculine est violente avec les femmes : elle leur dénie le premier rôle pour les installer de force dans l'ombre d'un homme. Ainsi le sens du mot « femmes » renvoie toutes les passantes à un rôle secondaire dans le cadre des présidentielles et leur fait oublier que plusieurs d'entre elles se présentent régulièrement depuis la première en 1974.

Nous pourrions schématiser le sens du mot « homme » comme un ballon qui gonfle de plus en plus alors que celui du mot « femme » se dégonfle proportionnellement.

⁴⁹⁵ *Le bulletin d'Espalion*.

B. Regard masculin

Le moment est venu d'étudier l'élément que nous avons évoqué dans la précédente partie qui utilise la seule forme masculine de l'adjectif *heureux*.



CORPUS IMAGE 45 ; HEUREUX,
HEUREUSES

C'est une publicité en français dont l'image est composée de 6 photos prises dans, ou autour de piscines. Trois d'entre elles représentent des visages d'enfants manifestement féminins souriant largement. Deux d'entre elles représentent des corps entiers d'adultes très manifestement féminins également. L'une des deux montre des corps sautant et s'éclaboussant dans l'eau. Aucune présence de corps masculin. Et pourtant, la seule phrase écrite « Desjoyaux va vous rendre heureux » utilise l'unique masculin qui, nous l'avons vu, est identique au singulier comme au pluriel. « Vous » peut donc être pris pour un singulier de vouvoiement comme pour un pluriel. Mais le singulier de vouvoiement ne peut alors être adressé qu'à un homme puisque l'adjectif est masculin. L'acte de lecture silencieuse étant un acte solitaire⁴⁹⁶, nous sommes seul·e face à l'affiche qui ne nous est donc pas adressée en tant que femme.

Cependant l'image du bonheur se lisant sur les visages féminins, il est possible d'imaginer que le masculin de l'adjectif est une erreur en quelque sorte ou bien qu'il renvoie aux deux sexes indistincts dont l'un (masculin) serait suggéré en absence justement par ce masculin grammatical. L'éventualité de cette hypothèse tient à la règle, détaillée dans la section « genre et pluriel », apprise à l'école et appliquée dans tous les écrits gouvernementaux et administratifs, d'un masculin dominant grammaticalement par élimination du féminin quand celui-ci est en présence concurrentielle.

Dans cette éventualité nous devons donc envisager le « vous » comme s'adressant aux personnes en photo sur l'affiche. Or, après vérification détaillée, aucun de ces visages ou de ces corps ne peut être pris pour un visage ou un corps masculin, y compris les visages d'enfant dont il est intéressant d'étudier les indices que nous ne développerons pas ici. Force nous sera donc de corriger l'erreur grammaticale. Nous allons donc tester la production du nouvel énoncé dans le contexte : « Desjoyaux va vous rendre heureuse(s) ». Que ce soit au pluriel ou au singulier, l'énoncé n'est alors pas approprié parce qu'il présente un futur proche alors que le bonheur féminin est visible au présent. Le bon énoncé serait « Desjoyaux vous rend heureuse(s) ».

Mais la maison Desjoyaux cherche à vous vendre sa construction de piscine, elle doit donc vous présenter le bonheur comme un futur à venir : les femmes et les filles en photo qui irradient de bonheur sont ainsi présentées comme découlant de votre prochaine acquisition de piscine. C'est bien à l'homme qui passe que cette publicité est destinée, flattant ses éventuels fantasmes de polygame. Les présences féminines, de la plus jeune à la plus âgée, sont bien réduites à des objets de possession et de mise en valeur. Ce n'est pas à elles que l'on s'adresse. Par un jeu de miroir, la femme passant sur le trottoir peut se voir réduite de la même façon à n'être qu'objet de décor.

Il suffit d'ailleurs d'inverser le genre dans les deux sens pour s'en convaincre. Imaginez une affiche avec les mêmes photos où les corps féminins seraient remplacés par des corps masculins : portrait de jeunes garçons malicieux ou très souriants, jeunes hommes sautant au-dessus de l'eau. Deux autres devisant en tenue estivale près de la piscine. Et la phrase : « Desjoyaux va vous rendre heureuse ». Mais vous la verrez peut-être comme ironique. A

⁴⁹⁶ Maurice BLANCHOT

moins que ce ne soit : « Desjoyaux va vous rendre heureuses ». Il semble que le pluriel passerait mieux, non pas tant à cause du nombre d'hommes que de la diversité des piscines, du monde et des futures propriétaires de piscine à quoi renvoie le pluriel. Quoi qu'il en soit, vous vous arrêterez sans doute devant l'interpellation.

La permutation est un des moyens utilisés pour détecter des problèmes de genre.

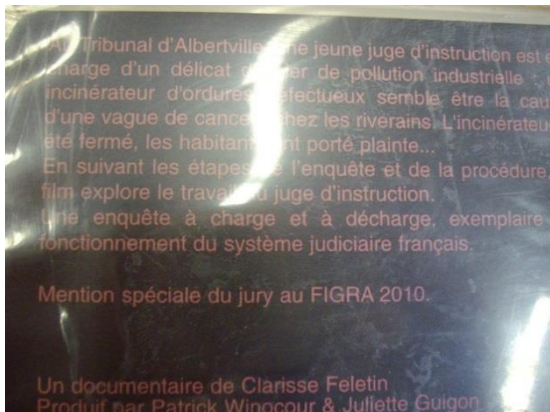
C. La juge est un homme

Ici, je reprendrai le problème de « juge » dans le cadre d'un texte figurant sur la jaquette d'une vidéo : le texte n'étant pas très lisible sur la photo, je le reprends ci-dessous :

« Au tribunal d'Albertville, une jeune juge d'instruction est en charge d'un délicat dossier de pollution industrielle : l'incinérateur d'ordures défectueux semble être la cause d'une vague de cancers chez les riverains. L'incinérateur a été fermé, les habitants ont porté plainte...

En suivant les étapes de l'enquête et de la procédure, le film explore le travail du juge d'instruction.

Une enquête à charge et à décharge, exemplaire du fonctionnement du système judiciaire français. »



CORPUS IMAGE 46 : LA JUGE EST UN HOMME

cancers ravageuse ? Il est écrit en effet « vague de cancers chez les riverains ». Il est vrai qu'il n'est pas précisé qu'un seul sexe est atteint, ce qui donnerait une autre dimension au film et serait précisé dans le synopsis. Mais nous avons déjà noté, ou d'autres l'ont fait pour nous⁴⁹⁷, qu'une page de journal peut être consacrée à un groupe de musiciens, uniquement composé d'hommes donc, comme représentant de la nouvelle jeunesse, sans qu'apparaisse à aucun moment, dans l'article, comme une caractéristique, la qualité exclusivement masculine de la composante.

C'est par ailleurs ce qui se passe quand, dans les émissions ou les articles consacrées⁴⁹⁸ au sport, le qualificatif « masculin » n'est jamais accolé au nom du sport en question quand il n'est pratiqué que par un groupe d'hommes, alors que le qualificatif « féminin » est accolé à ce même sport quand celui-ci est pratiqué par un groupe de femmes. La logique mathématique réserverait pourtant le sport non accolé de qualificatif sexué à une pratique mixte, celle qui existe dans les clubs scolaires ou les groupes d'enfants en général, et utiliserait le qualificatif « masculin » pour une équipe d'hommes et le « féminin » pour une équipe de femmes, car ici en effet « féminin » et « masculin » n'ont rien à voir avec le genre grammatical mais seulement avec le sexe référentiel.

Pour ce qui est des éventuelles « riveraines » ou « habitantes », nous ne pouvons rien en dire car nous n'avons pas vu le film. Et, le « genre commun » n'étant pas diffusé par les instances

⁴⁹⁷ En l'occurrence Marc Oriol que je remercie pour m'avoir signalé plusieurs articles de Libération allant dans le même sens.

⁴⁹⁸ Je tente l'accord pluriel féminin économique. Mon logiciel y a mis du temps mais a fini par refuser mon orthographe. Cependant, je ne *suis* pas sa politique. Ici, le verbe *suivre* et le verbe *être* peuvent aussi justement interprétés.

éducatives, nous attendrons encore pour que soient éventuellement signalées des présences féminines (« riverain·es, habitant·es »).

Cependant, si cet objet est présent dans notre corpus, ce n'est pas tant à cause de ce masculin pluriel source de confusion dont la présence imbibe de son insistance le flot communicationnel, mais à cause de la transformation de *juge* du féminin au masculin alors que, pour passer du spécifique au général, ou du particulier à la généralité, rien n'obligeait à cette transformation du genre correspondant à une transformation de sexe.

Vous avez noté comme moi qu'il est question d'une « jeune juge d'instruction ». Nous ne nous attardons pas sur le qualificatif « jeune » et sa raison d'être ici. Est-ce à dire « inexpérimentée » ou bien est-ce une référence au physique ?

Mais l'article « une » indique que c'est d'une femme dont il est question. Pourtant l'avant-dernière phrase, pour situer la portée du film, énonce « le travail *du* juge d'instruction », autrement dit masculinise la juge. Or, si l'énonciation voulait se détacher de la spécificité, il suffisait d'employer la préposition seule, « le travail *de* juge d'instruction » sans y ajouter d'article, car, quitte à y ajouter un article, pourquoi ne pas avoir laissé celui qui renvoyait au personnage dans le film ? à savoir « le travail de la juge d'instruction » puisque nous est précisé alors que c'est l'instruction qui est objet du suspense.

Nous retrouvons ici le sexisme dont se targue le site de l'académie française. Mais, dira-t-on, ce sont des habitudes de pensée. En effet !... Et quand les habitudes entraînent déni et violence, il faut certes les interroger et travailler à les casser.

Nous avons vu, avec l'histoire de Schivardi, qu'une lettre qui transforme une préposition en article peut donner lieu à procès. Dans le procès de Schivardi c'était la lettre *s* qui transformait la préposition en article (« des » pour « de »). Dans notre exemple, c'est la lettre *u* qui transforme la préposition en article (« du » pour « de »). Il suffisait de peu de chose pour faire l'économie de la discrimination.

D. Du signe grammatical au signe phallique ou l'inverse ?

Voilà une affiche de banque où le mot « étudiant » est centré, comme pour un appel. Je rappelle qu'en français « étudiante » et « étudiant » peuvent être des substantifs comme des adjectifs verbaux. En tant que substantifs, ils renvoient aux individus, et le mot varie en fonction du sexe.

Cependant la règle est loin d'être respectée puisque ma propre carte d'étudiante se signale en tant que « Carte étudiant », en l'occurrence cet « étudiant » pourrait être pris comme un participe présent auquel il manque le complément d'objet, à moins que l'objet soit le nom de l'étudiante ! Cependant ce n'est pas la carte qui étudie mais bien la personne détenant la carte !



CORPUS IMAGE 47 : A LA CARTE ETUDIANT !



CORPUS IMAGE 48 : MA CARTE D'ETUDIANTE !

Et ici, la transformation n'a pas été faite comme elle l'a été pour la « carte électorale ». Je suis moi-même régulièrement heurtée par cet « étudiant » que je vois écrit au-dessus de mon nom. Je n'ai jamais souhaité être de sexe mâle et la langue française jusque-là me préservait de ce quiproquo. -

Pour revenir à notre affichage de banque, la lecture peut être également heurtée par cet « étudiant » qui ne s'accorde pas avec le mot qui précède, à savoir « carte ». Car outre le substantif : « étudiante, étudiant », la même forme fonctionne en tant qu'adjectif qui, ici, pourrait s'accorder en fonction du genre féminin de « carte » et non plus en fonction du sexe de l'individu. Ce qui permet d'attendre un adjectif féminin, de la même façon que l'affiche ci-dessous fait accorder « étudiants » à « logements » et « étudiantes » à « résidences » :

Ainsi notre conscience morphosyntaxique, soudain éveillée par la proximité de « carte » avec « étudiant », nous signale un peu plus haut un accent où l'on pourrait ne pas l'attendre. Je veux parler du « À » devant « la carte ». Et nous voilà à décoder différemment le message. Cette « carte » n'était pas grammaticalement liée à « étudiant » mais était le noyau de l'expression adverbiale « à la carte », et nous remontons ainsi au nom de la banque qui est le prédicat, c'est-à-dire le noyau syntaxiquement central dont tous les autres mots sont dépendants. C'est la banque qui est « à la carte ». « Étudiant » est alors un substantif que l'on pourrait supposer injonctif. Mais l'étudiante n'est alors pas concernée.



CORPUS IMAGE 49 : RESIDENCES ETUDIANTES

L'intérêt de l'introduction du genre commun ici avec le point d'altérité serait de jouer non seulement sur la nature possiblement adjectivale (« carte étudiante ») et substantive (« étudiant, étudiante ») de étudiant-e mais de permettre aux étudiantes de se sentir autant concernées qu'un étudiant.

E. OÙ en est la 71^{ème} section ?

Avant d'aller plus loin, et puisque nous sommes revenue, avec *la/le juge*, à « l'année lumière » 2007, revenons aussi sur le paragraphe C de la présentation de la section 71 ainsi formulé :

« L'étude des acteurs, individuels et institutionnels, de l'information et de la communication, l'étude des professionnels (dont notamment les journalistes) et de leurs pratiques. »

Ici « acteurs », « individuels », « institutionnels » et « professionnels » sont tous des masculins pluriels. N'y aurait-il que des hommes qui agissent dans le domaine de l'information et de la communication, en solitaires ou dans les institutions ?

Cependant il est question de « journalistes » voilà un mot qui nous renvoie autant aux femmes qu'aux hommes et il n'est pas précisé « hommes » c'est donc que les « femmes » sont incluses. Il s'agit donc de l'étude des « professionnelles » autant que des « professionnels ».

Le point de vue qui présente les femmes comme « le sexe » n'engage que lui-même et n'a pas à être considéré par les autres sujets acteurs de discours. Même si c'est précisément là que le bât blesse, car aucun dictionnaire ne se détache de ce point de vue. C'est en effet parce que le sexe masculin est pris pour référence que le sexe féminin devient accessoire, dans tous les sens du terme, en tant qu'adjectif, dans le sens donc de *secondaire* et en tant que substantif, dans le sens d'*objet fonctionnel*. Et quand il est substantif, il n'est pas l'accessoire de celles qui le détiennent mais l'accessoire des autres.

C'est aussi parce que le sexe masculin est pris pour référence que le genre grammatical masculin est donné pour base adjectivale, la forme féminine n'étant présente qu'en suffixe, comme c'est aussi le cas dans les dictionnaires et manuels de latin destinés au public scolaire de France.

Nous tenons ici la matrice du langage totalitaire. Et le parallèle peut être poursuivi avec les observations de Klemperer sur le langage nazi, à la différence que Klemperer a vu s'installer ce langage du troisième Reich et que par ailleurs cette Allemagne hitlérienne était combattue par les forces étrangères qu'elle mettait en péril. La dictature masculine, elle, n'a pour l'instant aucune armée à craindre puisque, au contraire, ses meilleurs alliés détiennent les puits de pétrole, source première d'énergie qu'aucune politique n'essaie de détrôner.

Elle se base, comme le totalitarisme national socialiste, sur un appel à une histoire et à la nature, et comme lui, elle trouve des alliés dans le camp qu'elle a déjà symboliquement exterminé. L'extermination des femmes ne peut pas être physique, ou, quand elle l'est, elle n'est que partielle (ainsi dans les pays où les fœtus féminins sont éliminés avant la naissance⁴⁹⁹) puisque la dictature a besoin d'elles pour se reproduire mais elle agit

⁴⁹⁹ Ce qui non seulement contredit la phrase de Beauvoir « on ne naît pas femme, on le devient » mais l'inverse même : « on ne peut devenir femme puisqu'on l'est avant de naître. Et c'est parce qu'on l'est avant de naître que, dans certains pays, on n'arrivera jamais à l'existence ». Je sais bien que ce n'est pas alors de « femme » dont il est question mais de « femelle humaine ». Cependant c'est précisément en fonction d'une culture qui ne donne pas la même place aux femmes qu'aux hommes que cette existence femelle est éliminée avant d'être.

Cependant quelle est cette partie de « on » qui s'exprime ainsi ? La phrase de Kierkegaard que Beauvoir met en exergue dans le deuxième tome du « deuxième sexe » nous renseigne peut-être si nous essayons de la décoder. La voici :

« Quel malheur que d'être femme ! et pourtant le pire malheur quand on est femme est au fond de ne pas comprendre que c'en est un. ».

Or c'est un homme qui parle. Que peut-il savoir de l'être « femme » sinon l'idée qu'il s'en fait ? Car le malheur s'éprouve de l'intérieur. La première phrase « quel malheur que d'être femme » est donc une exclamation du ressort de l'ironique, de l'impossible assertion pour l'énonciateur en question. Sauf si Kierkegaard se considère « femme » et qu'il parle pour lui. Mais la suite nous défie où il décrète comme « pire malheur » pour celui qui est femme « de ne pas comprendre que c'en est un ». Or quand deux situations de malheur peuvent être comparées, c'est que les deux sont connues.

symboliquement par son extermination dans le langage, et, de façon moins subtile, par un mépris affiché d'un comportement qu'elle décrète féminin et une mise en valeur d'un comportement qu'elle décrète masculin. Il se passe ainsi ce qui se passait dans l'Allemagne nazie : « Isakovitch dit que dans 50 ans on reconnaîtra sans doute qu'il (Hitler) devait venir pour que les Juifs redeviennent un peuple »⁵⁰⁰.

De nombreuses femmes sont, de la même façon, reconnaissantes à la dictature masculine, devenue celle des stéréotypes, de leur donner une identité : une identité purement maternante ou une identité d'objet délivré de la maternité, ou non. Objet qui s'érigera en sujet juste le temps d'adopter le point de vue totalitaire de l'autre, non seulement son langage mais sa pensée, la laissant parler à sa place pour une auto-mutilation de ses semblables. Ainsi de Simone de Beauvoir donnant la parole à Kierkegaard (« Quel malheur que d'être femme ! et pourtant le pire malheur quand on est femme est au fond de ne pas comprendre que c'en est un ») plutôt qu'à Rémi de Gourmont (« Le mâle est un accident. La femelle aurait suffi »). Et c'est ainsi que se confirme la misogynie culturelle, qui n'a certes pas attendu Beauvoir pour s'installer mais qu'elle a permis de diffuser.

C'est de cette misogynie culturelle, qui fait de la femme un objet de mépris, de soumission et de futilité, qu'il faut apprendre à émerger et dont il faut apprendre à se laver.

La tâche n'est pas aisée car une économie de marché s'est érigée sur ces stéréotypes, stéréotypes⁵⁰¹ que déjà Victor Hugo propageait :

« Jolie, mais mal mise » souffle l'oracle qui avait passé à côté d'elle et s'était évanoui après avoir déposé dans son cœur un des deux germes qui doivent plus tard emplir toute la vie de la femme, la coquetterie. L'amour est l'autre. »

Ainsi la 71^{ème} section adopte, comme à l'armée, comme à l'université, comme dans la société civile, comme dans la publicité, comme dans les journaux et magazines, le masculin totalisant. Mais le féminin ne veut pas mourir, car avec lui mourra la langue française.

Nous semblons traverser une zone de fortes turbulences où le genre grammatical craint de ne plus tenir la route, dépassé qu'il est par les notions de transsexualité qu'il est pourtant le premier prêt à intégrer pourvu que la hiérarchie soit abolie entre féminin et masculin. Mais la notion de virilité veut encore s'affirmer et après être passée par tous les stades de la

C'est une observation que j'ai moi-même éprouvée quand je m'étais désespérée de l'intelligence comme un malheur puisqu'elle entraîne la souffrance de la lucidité. J'avais un moment supposé être enviable la non-intelligence. Mais bien vite, je me suis répondu que je n'en pouvais rien savoir puisque c'était mon intelligence qui me permettait d'imaginer la non-intelligence. Et l'accès à l'intelligence commence au moment-même de l'accès à l'autonomie vitale, au moment de l'éjection du corps maternel. La solution alors évidente est celle d'accepter cette lucidité douloureuse comme une base de construction pour la transformation de l'être dans et vers le plaisir.

Pour prolonger plus loin nos suppositions avec Kierkegaard et en supposant que son dire veuille exprimer quelque chose, qui a en tout cas suffisamment parlé à Beauvoir pour qu'elle nous le transmette, nous devons imaginer que Kierkegaard a aussi connu le « malheur » de ne pas comprendre que c'était un malheur pour lui d'être femme. Mais finalement est-ce qu'un malheur multiplié par un pire malheur ne produirait pas au bout du compte un bonheur ? Ce bonheur étant la possibilité d'en disserter à longueur de pages... Mais ça c'est pour Beauvoir.

⁵⁰⁰ Klemperer Victor, mes soldats de papier, journal 1933-1941, Éditions du Seuil, 2000, P. 218 (samedi 5 octobre 1935)

⁵⁰¹ Stéréotypes qui se réactualisent dans une pensée du féminin qui a intégré les idées de Victor Hugo comme lié au corps féminin, ce qui semble être le cas de Mona Ouzouf et de Camille Froidevaux-Metterie qui la cite dans « Le sujet féminin, entre incarnation et relation », p. 116 et 117 en particulier, mais aussi 126 et 131 (dans l'ignorance totale du vécu artistique des femmes) in *Des femmes et des hommes singuliers*, dont le titre, après lecture de tous les articles, peut se lire « Des femmes en général et des hommes singuliers » ! C'est-à-dire non pas avec un accord de proximité mais avec une dépendance de l'adjectif au seul nom qu'il avoisine. Sauf pour les deux derniers articles qui traitent véritablement de femmes singulières, avec la connotation positive que j'y mets : « Egalitarisme dans l'armée canadienne ? Quand le féminin se calque sur le masculin » de Isabelle Gusse et « Les clowns et la question du genre » de Delphine Cézard.

reconnaissance, de la plus positive à la plus négative, elle semble vouloir prendre le masque de la neutralisation du féminin comme dernier avatar.

Un certain nombre de clichés dans notre corpus concerne précisément cette 71ème section. Nous avons déjà présenté dans la partie précédente celle de l'European communication school de Toulouse en affichage de la une du n° spécial de l'Express du 13 mars 2013 (p. 194). Nous reproduisons ici un affichage des journées portes ouvertes du 22 février 2014 qui ne s'adressent qu'aux « étudiants » et où il n'est question que de « professionnels » et en effet les métiers de la communication ne se déclinent qu'au masculin comme nous pouvons le voir dans ce cliché rapproché où le seul nom de métier sans genre apparent est en anglais. Les 4 autres : « directeur artistique, responsable événementiel, attaché de presse et chargé de communication » sont de genre apparent masculin. La marque du genre est indiquée en gras.



CORPUS IMAGE 52 : METIERS DE LA COMMUNICATION

Cette même journée portes ouvertes nous présente les « Experts » de la Toulouse business school. L'on pourrait penser que le mot est en anglais comme le nom de l'école mais l'article devant « experts » étant en français nous devons reconnaître que nous sommes face à un mot de genre apparent masculin puisque, au féminin, il se dit et s'écrit « experte ». La photo de 8 personnes dont 5 hommes et 3 femmes peut laisser

penser que le masculin apparent est déterminé par un point de vue quantitatif, si les 3 femmes sur la photo sont aussi des expertes, mais elles ne sont peut-être que des mannequins posés là pour créer la diversité ou bien des hôtesse d'accueil... La désignation humaine à l'unique masculin ne permet pas de trancher.



CORPUS IMAGE 51 : ZOOM METIERS



CORPUS IMAGE 50 : LES EXPERTS

Et enfin, pour avoir une idée de la masculinisation à l'œuvre dans la langue française au moins autant que son anglicisation, je mets en regard une affiche publicitaire qui date de 2014



CORPUS IMAGE 53 : CHACUN CHACUNE 1954

où nous avons des visages d'hommes, de femmes et celui d'un enfant avec le pronom indéfini au genre masculin



CORPUS IMAGE 54 : CHACUN 2014

apparent dans la phrase : « chacun y trouve son compte » avec une autre publicité relevée dans un magazine de 1954, où nous remarquons dans le coin gauche « Pour chacun Pour chacune ».

F. Qui est fâché·e par F-H ?

Cet affichage est une illustration de deux énonciations qui peuvent fâcher (!) La première, et la plus visible sans doute, est celle du masculin systématique des noms de métier : « étancheur », « employé libre-service tous rayons », « couvreurs zingueurs », « tourneur fraiseur CN », « bouchers », « métallier », « peintres qualifiés » « vendeurs charcuterie fromage », « charpentier bois », « préparateurs de commandes CACES 1 », « poissonniers vendeurs marée », « chauffeurs PL/SPL », « menuisiers alu/bois »



CORPUS IMAGE 55 :
METIERS H/F

La deuxième est celle de l'inversion de l'ordre orthographique : F vient avant H, selon l'ordre arbitraire orthographique. Or, ici, H est placé avant F et nous savons que F renvoie à femme et H renvoie à homme. C'est dire que les hommes sont pensés en premier. Et doublement, puisque seul le masculin est écrit et la lettre du féminin vient en second.

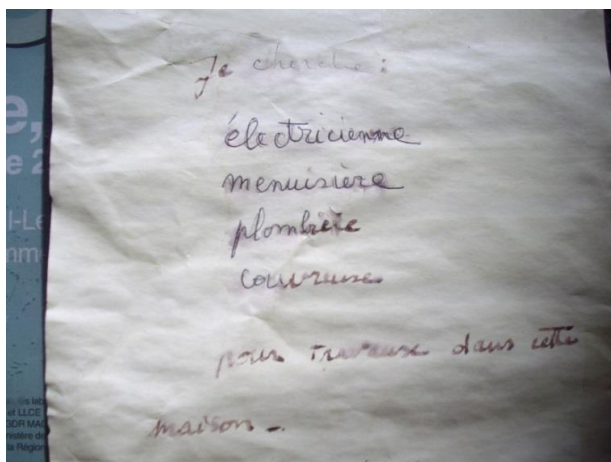
Mais si cette lettre F est présente c'est que la possibilité qu'une femme se présente pour le poste est envisagée.

Et nous avons vu que le nom participe de notre identité. Le nom du métier ou de la fonction participe donc de cette identité secondaire, ou statutaire.

Obliger une femme à porter un nom d'homme relève non seulement de la négation de son identité mais d'une « torsion de l'être », pour utiliser une expression de l'écrivaine Pierrette Fleutiaux, qui, à elle seule, peut suffire à motiver l'éloignement de tout individu féminin pourtant tenté par le métier ou compétent

dans celui-ci.

Cette notation H/F voudrait dire que « un étancheur ou une étancheuse, un ou une employé·e de libre-service, un tourneur fraiseur ou une tourneuse fraiseuse, un métallier ou une métallièrè, un charpentier ou une charpentière, des couvreurs et/ou couvreuses zingueurs zingueuses, des bouchers et/ou bouchères, des poissonniers poissonnières vendeurs et vendeuses, des préparateurs et/ou préparatrices de commandes, des chauffeurs et/ou chauffeuses, des menuisiers et/ou menuisières » sont demandé·es,



CORPUS IMAGE 56 : JE CHERCHE COUVREUSE

Or, est-ce vraiment le souhait des employeurs ou employeuses ? N'est-il pas possible que certain·es parmi eux, ou du moins elles, souhaitent exclusivement des femmes ou des hommes ? Et il y aurait des raisons à cela, en particulier dans le bâtiment. Mais j'ai lu également des commentaires sur le net de femmes qui se plaignaient du comportement de certains chauffeurs de taxi. D'où la nécessité d'une parité dans les professions qui permette d'avoir le choix de nos rencontres et de nos déconvenues.

Pour avoir longtemps attendu après des artisans qui m'avaient pourtant promis, devis à l'appui, des travaux qu'ils n'ont jamais faits alors que je les voyais travailler chez d'autres dont les projets étaient plus récents, pour en avoir fait travailler d'autres qui se sont permis des propositions déplacées puisque liées à leur libido ou leur conditionnement sexué, j'avais souhaité ne plus travailler avec des hommes car il peut toujours affleurer des comportements non souhaités étant donné la culture qui leur fait croire que les femmes attendent après eux pour le plaisir ou bien même qu'elles sont à leur disposition pour cela et qu'eux-mêmes ne peuvent qu'être désirables. En fonction de cela,

j'avais apposé l'affichette ci-contre à laquelle personne n'a répondu, et pour cause : aucune artisanne du bâtiment n'existe dans la région aveyronnaise concernée.

Une réédition des « 1001 secrets d'atelier » pourrait être proposée, en prenant soin de faire apparaître le féminin des noms de métier, peut-être même uniquement au féminin pour contrebalancer une vision totalitaire du masculin comme il apparaît dans la vitrine ci-contre où seuls « chefs de chantier », « chefs d'équipes » et « manœuvres T.P. » peuvent être considérés comme formes communes aux deux sexes. Mais dans la mesure où, sur quinze noms de métier affichés, douze d'entre eux sont marqués au masculin, les trois autres étant de genre non apparent, la représentation féminine se trouve exclue. Pour qu'elle soit représentée à peu de frais supplémentaires, il était possible d'écrire :



CORPUS IMAGE 57 : NOUS RECHERCHONS...

Chefs de chantier, Chefs d'équipes, Maçon·nes coffreur·euses, Maçon·nes finitions, Brancheur·euses, Grutier·es, Centralier·es, Ferrailleur·euses, Maçon·nes VRD, Poseur·euses de canalisations, Conducteur·ices d'engin, Tireur·euses au râteau, Etancheur·euses, Foreur·euses, Manœuvres T.P.

Nul besoin de doubler la vitrine pour autant. L'espace était suffisant pour tout écrire et s'adresser ainsi autant aux femmes qu'aux hommes en permettant aux jeunes enfants de se projeter dans un même avenir possible que l'on soit garçon ou fille, la construction étant, comme la restauration ou l'agriculture, une nécessité de l'être humain. Mais l'économie réserve aux filles un autre avenir : celui d'assistante maternelle.

G. Assistante maternelle et puériculteur

C'est une campagne d'affichage qui eut lieu en 2012. Une campagne qui ne respecte pas la parité pourtant préconisée par les instances nationales. Interpellée par cette recherche de 50



CORPUS IMAGE 58 :
ASSISTANTES MATERNELLES

assistantes maternelles où se lit le double féminin, non seulement le féminin grammatical du nom et de l'adjectif, excluant donc les hommes, - aucun F/H ne vient tempérer le sexisme – mais le féminin référant à la mère. S'il est question de petite enfance, ce n'est donc pas de femmes enceintes dont il est question mais d'enfants dont peuvent s'occuper les pères autant que les mères. Les personnes qui s'occupent des enfants n'assistent-elles donc pas autant les pères que les mères ?

Et, quoi qu'il en soit, un tel titre professionnel n'est pas une incitation au partage des tâches parentales. Cette désignation est d'autant plus étonnante qu'elle a remplacé le terme de *nourrice* qui faisait en effet référence aux uniques femmes selon une tradition bourgeoise, coloniale et/ou aristocrate où les enfants étaient allaité-es par une domestique. Cette pratique n'étant plus de mise et l'allaitement au biberon ayant concurrencé l'allaitement féminin, la tâche des nouvelles nourrices consiste à veiller à l'hygiène, au bien-être et à l'éveil intellectuel et affectif de l'enfant. C'est pourquoi le titre de la profession devait changer mais l'on a raté là une

occasion de mettre en avant la parentalité partagée et, dans la foulée, une régularisation de l'adjectif qui peut prendre la même marque au masculin comme au féminin pluriel ou singulier à savoir assistant-e(s) parental-e(s).

Une autre campagne a suivi. Ici, ce n'est pas un assistant maternel ni un assistant parental mais un puériculteur. L'indice de salaire n'est pas le même et d'ailleurs le puériculteur semble être réservé aux garçons : la phrase « Les petits Toulousains, nés pour être chouchoutés » présente 4 mots de genre apparent masculin pluriel dont j'ai noirci en gras les marques. Le masculin est confirmé par la phrase en bas d'image : « 6000 enfants accueillis par la ville ».

Comme nous l'a rappelé Nicolas Beauzée dans la partie précédente, « enfant » se dit pour les deux sexes, il change d'accord en fonction du sexe référent. Ici les enfants sont « accueillis », au masculin pluriel.

Ma proposition est d'opter pour le genre commun par défaut (accueilli-es) et de féminiser ou de masculiniser ensuite selon la spécificité désirée.

Mais c'est un genre qu'il faut apprendre en milieu scolaire. C'est pourquoi plusieurs propositions de travail sont faites dans



CORPUS IMAGE 59 :
PUERICULTEUR POUR
TOULOUSAINS

les pages qui suivent.

III. GESTION DU GENRE EN ECONOMIE LINGUISTIQUE

« EN MATIERE DE LANGUE, COMME EN ECONOMIE EN GENERAL, UNE BONNE GESTION CONSISTE MOINS A EVITER LES DEPENSES QU'A LES ENGAGER A BON ESCIENT »

Ecrit Jackie Schön dans La linguistique.

Mais encore convient-il de savoir quelles dépenses il faut engager. Nous avons sélectionné un corpus à partir de la présence attestée de mots se référant genre humain puisque c'est notre perspective de travail et nous avons trouvé le plus complet de ce point de vue avec l'affiche Tisséo (p.181) qui, sur 201 mots, en contient 58 qui sont hors genre, 76 de genre commun et 22 du pôle arbitraire, c'est-à-dire non concernés par les notions de sexe.

C'est dire qu'il n'en reste qu'un quart concerné par une éventuelle parité et qu'il faudrait ainsi doubler de leur masculin ou de leur féminin. Au demeurant, la correction proposée, qui inclut certes les formes originales illustrant un genre commun telles que collectionneur·euses, danseur·euses et rêveuseuses, nous donne un total de 223 mots. Ce qui correspond à une dépense de 22 mots pour une parité parfaite. Alors que nous avons 201 mots pour exprimer un totalitarisme masculin pimenté de misogynie culturelle.

Vaux-t-il mieux être pauvre et malade ou riche et en bonne santé ?

Mais faut-il encore penser la morphologie lexicale. Autant il est relativement simple d'accorder aux deux genres au pluriel comme au singulier les participes passés et les adjectifs en introduisant le point médian entre la terminaison masculine et féminine, autant l'introduction de ce point médian entre les suffixes des deux genres doit se réfléchir.

Si, en effet, le principe de l'accord est de ne pas séparer le pluriel du féminin pour une juste lisibilité, le principe du double genre lexical doit obéir à une égale lisibilité. L'on doit simplement préparer une lecture possible de la forme ainsi reconstituée. Ainsi « des collectionneur·euses » permet d'être développé oralement : *des collectionneurs et/ou des collectionneuses* mais également *collectionneuseuses*. L'on peut imaginer que cette deuxième forme pourra devenir consensuelle pourvu que ne soit pas perdue de vue l'idée que c'est un « épïcène à la fois sémantique et morphologique » pour prolonger l'analyse de Julie Abbou.

Il est nécessaire aussi que ne soit pas perdue de vue l'idée que c'est pour introduire la notion d'égalité entre les sexes que le point médian (ou bullet ou colon) a été introduit et que c'est pour penser l'égalité entre les sexes comme base de reconnaissance de l'autre, quelle qu'elle soit ou quel qu'il soit, que ce point a été appelé « point de l'altérité » dans un premier temps puis « point d'altérité ».

A. Gestion linguistique et enseignement

La réflexion sur l'outil « langue » est un des premiers apprentissages scolaires puisque c'est la maîtrise de cet outil qui permet la réflexion et son expression. L'apprentissage à l'égalité peut être également considéré comme un des premiers apprentissages citoyens que l'école française a en charge. Enfin l'avenir se construit dans l'exercice de la réflexion au service de la création en lien constant avec la réalité présente. Ce double apprentissage de maîtrise de l'outil langue et de l'égalité citoyenne est l'objectif qui préside aux propositions didactiques qui suivent.

La mise en œuvre de ces propositions suppose de la part des personnes enseignantes qu'elles situent leur autorité non dans la rigidité d'une vérité à transmettre mais dans la souplesse d'une création en acte, à partir de l'observation et de la critique du présent pour une construction collective.

Enfin dans la mesure où les supports de travail sont présents dans tout l'espace urbain francophone, ils sont accessibles à tout-e pédagogue souhaitant activer leur potentiel didactique. Deux éléments de notre corpus seront utilisés dans ce cadre. Le premier est une vitrine d'agence de recrutement, le second une vitrine d'agence de préparation à concours.

Les deux éléments nous permettront d'étudier les différentes formes lexicales et orthographiques possibles, leur relative importance et leur pertinence.

Dans la mesure où l'étymologie et les bases grammaticales de la langue sont posées en primaire, c'est un travail de consolidation des connaissances et de création réfléchie qui peut se faire dès la sixième sinon avant, ce qui permettrait de penser l'étymologie et la comparaison entre les langues en utilisant les langues connues par les élèves et éventuellement connues ou inconnues du sujet enseignant, mais aussi grammaire, lexique, fonctionnement de l'accord, ancienne règle de proximité, ancienne règle du masculin à laquelle il sera judicieux d'opposer la même règle au féminin afin que l'appropriation de la langue se fasse intelligemment et en toute sérénité et d'autant plus qu'en français, la forme masculine est le plus souvent incluse dans la féminine. Ce qui permettrait aussi de faire toucher du doigt les notions de diachronie, de synchronie et de voir à l'œuvre la dynamique synchronique en se l'appropriant. Pour cela, il est sans doute nécessaire qu'une formation des maîtres se mette en place.

Les notions de linguistique fonctionnelle nécessaires à la compréhension des mécanismes lexicaux et syntaxiques semblent être la plus grande lacune des enseignant-es du primaire, et peut-être du secondaire aussi.

1. Document vitrine offre d'emplois

Dans un premier temps nous reproduisons le texte, en éliminant les indications de lieu et de salaire puisque seule nous intéresse la pratique de l'économie linguistique dans sa gestion du genre. Nous faisons ensuite l'analyse de l'extrait avec les rapports de dépendance syntaxique puis nous faisons une proposition d'énonciation pertinente.

Remarquons d'abord que la façon de marquer les deux genres diffère d'une annonce à l'autre : soit avec un *e* ou *trice* entre parenthèses soit avec la mention H/F écrit en police très réduite à côté de la date de l'annonce soit avec les deux marques. Notre proposition sera d'harmoniser la marque à partir d'une réflexion sur la pertinence informationnelle et dans la perspective d'un rapport entre l'écrit et l'oral.

Ce qui est appelé « forme tronquée » doit pouvoir s'adjoindre au mot de base de façon relativement aisée pour qu'une évolution ultérieure puisse s'en emparer dans l'oralité d'un nouveau genre, celui que Beauzée appelait « commun » mais que je pourrais dire « alter » dans la mesure où il est autre en effet et que j'avais appelé « langage altérité » la langue qui s'éloigne du totalitarisme de l'unique pour penser l'autre dans la richesse de nos diversités.

a. 1^{ERE} ANNONCE :

« Nous recherchons Cariste CACES 5 et/ou 3 expérimenté H/F »

Ici « cariste » étant un mot commun aux deux sexes, la notion h/f sera avantageusement remplacée par l'accord commun ou mixte pour expérimenté·e, rendant ainsi plus visible, et sans ambiguïté ou paradoxe, l'information selon laquelle *cariste* renvoie à l'éventualité d'un homme ou d'une femme.



Ainsi nous proposons :

Nous recherchons Cariste CACES 5 et/ou 3 expérimenté·e

b. 2^{EME} ANNONCE :

« Nous recherchons Formateur(trice) logistique. Votre mission : vous formez les stagiaires au secteur d'activité, aux règles de sécurité et à la conduite d'engins (chariots et/ou PEMP)

Votre profil : Vous êtes un(e) professionnel(le) de la logistique et possédez vos CACES. Vous avez été en charge de l'intégration et/ou de la formation de personnel. Bonne

CORPUS IMAGE 60 : VITRINE OFFRE D'EMPLOIS

élocution et présentation, esprit pédagogue. »

Ici, nous enlevons les parenthèses dans un premier temps et nous voyons si la lecture en continu paraîtra fluide :

« formateurrice » - Si elle est acceptée par l'ensemble, il suffira de remplacer la première parenthèse par le point d'altérité « formateur·trice ». De mon côté je propose une écriture dont la lecture se rapproche plus de ce que connaît ou a connu la langue française et ce sera « formateur·ice ». En effet si l'on envisage la possible lecture en continu formateurice se rapproche d'un « formatrice » que nous avons dans notre stock.

Pour ce qui est du deuxième paragraphe, il suffit là encore d'enlever les parenthèses et de remplacer la première par le point d'altérité. Le tiret pourrait être également employé mais il a l'inconvénient d'être utilisé pour joindre deux mots et peut donc se retrouver en fin de ligne. Par ailleurs, le point médian étant nommé point d'altérité, il permet d'avoir à l'esprit la présence de l'autre comme une nécessité aussi forte que celle de soi-même.

« Vous êtes un·e professionnel·le ». Ici il est possible d'enlever le second l pour se rapprocher de la forme que propose Céline Labrosse et qui est utilisé déjà par un groupement de « professionnel·les⁵⁰² » qui s'écrivent *professionnelles* mais, comme je l'ai déjà noté, cette orthographe peut être prise pour une graphie involontairement fautive. La présence du point d'altérité enrichit la langue d'une troisième forme, y compris en s'écrivant *professionnel·e*. Mais le point peut se trouver également ailleurs dans le mot et par exemple après *profession* de sorte que *profession·el* pourrait se différencier de *professionnel* comme de *professionnelle* pour indiquer les deux sexes. Il importe juste que le point d'altérité soit présent car il signale la présence de l'humain.

c. 3^{EME} ANNONCE :

« Nous recherchons Commercial(e) B TO B

Votre rôle : prospection téléphonique et terrain

Détection de projets

Vente et signature des contrats

Suivi commercial et fidélisation

⁵⁰² Ici, le point médian écrit entre deux l fait penser à l'utilisation de ce point en catalan où, placé entre deux l, il en transforme le son pour permettre un autre sens.

Veille concurrentielle

Votre profil : Bac + 2 commerce et expérience en vente de services auprès des entreprises réussie, sens commercial, tempérament de chasseur, ténacité et autonomie sont indispensables. »

Ici c'est encore les parenthèses qu'il faudra éliminer pour les remplacer par le point d'altérité. Le seul autre élément à changer se trouve dans le deuxième paragraphe. Il est révélateur du stéréotype qui ne voit la chasse que pour l'homme et l'homme pour la chasse. Nous pouvons penser à Diane la déesse chasseresse et nous en inspirer pour la création d'un néologisme commun aux deux sexes ou bien utiliser simplement la forme « chasseur » dont on conservera le suffixe ajouté au suffixe masculin.

« Tempérament de chasseur-euse » ou bien « tempérament de chasseur-esse ». Dans ce dernier exemple, le point est le seul élément qui signale la mixité. Mais il est aussi possible d'écrire « chasseur-se » qui serait prononcé chasseurze. Peut-être nous éloignons-nous cependant du son reconnu de chasseur ou chasseur. Quoi qu'il en soit, l'éventualité d'une prononciation du mot en continu n'est qu'une perspective à conserver comme guide. C'est pourquoi la marque du pluriel ne peut être qu'en finale, car elle est toujours à la finale du mot en français.

d. 4^{EME} ANNONCE :

« Préparateur(trice) de commandes »

Ici nous n'avons conservé que le début aucun autre mot dans l'annonce n'était concerné par le genre.

Nous renvoyons ici à la première annonce puisque c'est le même traitement. Ma proposition sera ici aussi « *Préparateur-ice* »

e. 5^{EME} ANNONCE :

« Chauffeur super poids lourds H/F »

Ici l'emploi de *chauffeuse* étant attesté, je confirme pour l'avoir entendu dans le métro, et dans la mesure où il a la même étymologie que « *chauffeur* » qui mettait en effet du combustible dans la machine pour qu'elle chauffe et avance sous l'effet de la température, nous pourrions tout à fait proposer « *chauffeur-euse super poids lourds* », ce qui permettra non seulement de donner vie au mot employé dans ce sens mais de le rendre accessible à l'imagination au féminin.

f. 6^{EME} ANNONCE :

« Mécanicien TP et aide-mécanicien, H/F »

Ici la seule hésitation sera de redoubler ou non le n final. En effet le redoublement du n au féminin se justifie par la prononciation dans la mesure où un accent n'est pas ajouté. Mais dans le cadre du genre double (dit encore « mixte » ou « commun »), le point médian permet de reconnaître que ce sont les deux formes en une : le redoublement du n est peut-être inutile sauf si l'on souhaite conserver le rappel de l'écriture au féminin. Les deux écritures peuvent être acceptées semble-t-il et si l'une ou l'autre prime, il sera toujours temps d'en repérer les occurrences en fonction d'un environnement ou d'un autre. Laisser une latitude à l'orthographe quand elle est expliquée doit permettre de se l'approprier plus sûrement. Ainsi, je propose *Mécanicien-e TP et aide mécanicien-e* ou bien *mécanicien-ne TP ou aide-mécanicien-ne*. Peut-être que la deuxième solution est souhaitable dans un premier temps car elle rend plus visible la forme féminine.

g. 7^{EME} ANNONCE :

« CDI commercial(e) de panneaux photovoltaïques, H/F, votre profil : bac + 2 ou autodidacte expérimenté, expérience réussie dans la vente aux particuliers »

Ici, nous procéderons comme à la troisième annonce en remplaçant la première parenthèse par le point d'altérité. Une seconde correction s'impose dans le paragraphe « profil ». « Autodidacte » est en effet propre aux deux genres, soit épïcène sémantique et morphologique, le participe passé qui dépend de lui doit donc lui être accordé avec le point d'altérité pour indiquer la virtualité des deux genres. Et enfin, la virtualité des deux genres doit apparaître au pluriel aussi et d'autant plus peut-être. Ainsi « particuliers » s'oppose à institutions et renvoie à des individus particuliers, des personnes particulières, il doit donc être vu comme un féminin autant qu'un masculin. Nous aurons ainsi :

« CDI Commercial·e de panneaux photovoltaïques. Votre profil : bac+ 2 ou autodidacte expérimenté·e, expérience réussie dans la vente aux particulièr·es »

h. 8^{EME} ANNONCE :

« Commercial(e) sédentaire junior. Votre rôle : accueil des clients, vente d'abonnements, fidélisation, conseil, gestion informatique de base de données

Votre profil : bac + 2 commerce et expérience en vente aux particuliers réussie, sens commercial, pugnacité et combativité, sourire et dynamisme. »

Comme dans l'annonce précédente nous enlèverons les parenthèses. Nous ajouterons le genre mixte à « clients » et « particuliers ». Dans la mesure où nous sommes en France il n'y a pas de discrimination à faire entre les sexes. Par ailleurs si le poste s'adresse aux hommes comme aux femmes c'est que la clientèle est mixte elle aussi. Pour une économie lexicale et dans la mesure où pugnacité et combativité sont synonymes mais appartiennent à des registres différents il faut une pertinence à garder les deux, soit pour le registre de l'un soit pour la force de l'autre et pour étendre de la sorte le public concerné. Sinon, l'un des deux peut être enlevé. Ainsi nous proposerons :

« Commercial·e sédentaire junior. Votre rôle : accueil des client·es, vente d'abonnements, fidélisation, conseil, gestion informatique de base de données ;

Votre profil : bac + 2 commerce et expérience en vente aux particulièr·es réussie, sens commercial, pugnacité et combativité, sourire et dynamisme. »

i. 9^{EME} ANNONCE :

« Opérateur(trice) signalisation mécanique »

La suite de l'annonce ne contient aucun mot du genre humain.

Nous proposerons d'opérer comme dans la deuxième annonce. Penser la diction du mot entier avec les deux suffixes accolés pour reconnaître la meilleure formule à adopter. Et enfin, introduire ce point d'altérité à un endroit dans le mot pour signifier la désignation de l'humain. Nous proposons :

« Opérateur·ice signalisation mécanique »

C'est une séance de travail à faire en cours de français, étude dont le pragmatisme plaira sans doute aux moins littéraires, permettra également de faire appréhender le type de demande rédigée avec « rôle » et « profil », donnera une idée des différents emplois et peut également donner lieu à un texte d'invention à partir des éléments biographiques que les annonces permettent d'envisager.

2. Document offre de formations

Les documents de travail ne manquent pas tant il y a de diversités dans les rédactions d'annonce et de non-respect de la formulation paritaire.



CORPUS IMAGE 61 : VITRINE OFFRE DE FORMATIONS

Après nous avoir fait enregistrer trois ensembles, un coup d'œil rapide traquant les marques de genre nous donne à voir un e entre parenthèses en un exemplaire dans l'ensemble du milieu et dans celui du bas et le mot « femme » en postposition à « sage » dans celui du haut.

Du point de vue lexical « sage femme » écrit sans trait d'union est l'intrus du premier ensemble. Pour une cohérence de l'ensemble et en rétablissant le trait d'union au vu du contexte, c'est « obstétrique » qui est attendu. Mon petit Larousse me signale qu'obstétrique vient du latin « obstetrix », *accoucheuse* et désigne la « discipline médicale qui traite de la grossesse et de l'accouchement ».

Cependant il est vrai que les sages-femmes ne suivent pas les grossesses (à ce que j'en sais du moins) et ne s'occupent que de l'accouchement et de l'accouchement qui se fait « naturellement », d'autres disent « humainement » par

opposition à mécaniquement ou chirurgicalement. J'apprends⁵⁰³ en effet que, dans un souci de productivité médicale, certains pays⁵⁰⁴ ont généralisé l'accouchement par césarienne, y compris contre la volonté des parturientes⁵⁰⁵.

Les césariennes sont du domaine de la chirurgie et de l'anesthésie et plus précisément de l'obstétrique en effet. J'en conclus que la « sage-femme » du premier ensemble devrait se trouver dans le deuxième ensemble, celui du « paramédical ». Mais comme il est écrit sans trait d'union, cet intrus reste une énigme !

Nous savons par ailleurs que des hommes peuvent faire des études de « sage-femme » et que, bien que la langue permette de faire accorder *sage-femme* au masculin, les autorités médicales ont souhaité créer un mot différent. Elles ont trouvé *maïeuticien*. Les sages-femmes deviennent ainsi des *maïeuticiennes*. Et un film est sorti récemment sur les maïeuticiennes. Mais le mot n'appartenant pas au vocabulaire courant puisqu'il vient de la philosophie, il a été fortement écorché par les aspirants maïeuticiens, ou plutôt, aspirants sages-femmes qui l'assimilaient au fait d'emballoter les bébés et le prononçaient [maiotisjê].

Cependant bien que le concept renvoie à la philosophie socratique, il a été énoncé par analogie avec l'art de faire accoucher que pratiquait la mère de Socrate, sage-femme. Ce serait donc comme un retour à la source du mot que cet emploi manifeste.

Mais un enfant peut-il être assimilé à une idée ? N'est-ce pas l'emprisonner dès le départ ? Et la maïeutique ne devrait-elle pas être réservée à la désignation de l'art qui permet de faire émerger de soi-même le nouvel être de connaissance que nous forçons chaque jour ? A moins que, la médecine s'étant réapproprié le mot, il nous reste le métaréalisme pour penser cet art, qui ne se manifeste plus sous forme de questions mais s'exprime dans l'acte artistique, création et recherche à la fois.

a. DEUXIEME ENSEMBLE

Observons à présent le deuxième ensemble de notre affichage : sept noms de métier dont trois de genre non apparent : *ergothérapeute*, *orthophoniste*, *orthoptiste*, et quatre de genre

⁵⁰³ Précisément le 31 mars à la Maison de l'Initiative Etudiante à Paris

⁵⁰⁴ Le Brésil en particulier mais l'Italie aussi.

⁵⁰⁵ Un tel comportement d'autoritarisme médical est symptomatique du pouvoir que s'arroge un groupe sur l'ensemble de la population qui devra générer à son tour un mouvement opposé. Pour que ce mouvement opposé ne devienne pas source d'abus d'autoritarisme à son tour, il est nécessaire de mettre en place une éducation conscientisée qui permette de développer l'esprit critique. Le regard sur sa propre langue dans l'acquisition de sa maîtrise et dans la comparaison avec une autre est une proposition pour le développement de l'esprit critique. Dans cette perspective, politique, économie et éducation sont indissociables.

apparent, dont trois sont au masculin (*masseur kinésithérapeute, psychomotricien, manipulateur en électroradiologie*) et un qui veut se présenter « mixte », « commun » ou « épïcène » en signalant entre parenthèses une autre lettre possible qui le rendrait apparent au féminin (*infirmier(e)*). Nous passons en revue chacune de ces quatre formes au genre apparent :

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Ici nous avons un ensemble syntagmatique dont les éléments entretiennent un lien d'interdépendance et de co-dépendance à la fois : interdépendance en ce sens qu'ils sont liés l'un à l'autre par un accord de genre. C'est donc celui dont le genre est apparent qui permet d'assigner le genre de l'autre. Ainsi, *masseur* étant de genre apparent masculin, *kinésithérapeute*, bien que de genre non apparent employé seul, se retrouve ici prendre le genre masculin. Dans l'ensemble syntagmatique « masseuse kinésithérapeute » *kinésithérapeute* devient féminin.

La co-dépendance renvoie à l'unité que forme l'ensemble par rapport à des liens syntaxiques avec l'environnement textuel. Mais nous ne traiterons pas ici de cette partie qui sera pourtant à considérer plus tard au moment de la mise en pratique dans le discours. Elle concerne l'accord grammatical et la fonction syntaxique.

C'est donc le mot de genre apparent qui doit être traité morphologiquement pour obtenir le genre « commun » dit encore, aujourd'hui, chez nos consœurs et confrères linguistes, « épïcène ».

Ici encore, si nous souhaitons travailler sur la gestion du genre pour une parité linguistique, nous proposerons de rechercher, à partir de la forme féminine existante, une autre forme qui synthétise les deux et qui soit limpide à l'oreille autant qu'à l'œil.

Avec « masseuse », il semble que nous puissions obtenir une forme qui fait l'unanimité jusqu'à présent en suffixe final de genre commun à savoir –eur·euse. Elle a semblé ravir aussi bien Yves Winkin lors de sa venue au Lerass que la boulangère de la route de Narbonne à qui je l'ai proposée pour son annonce à la recherche d'une vendeuse ou d'un vendeur (à rechercher dans mon corpus : la boulangère citée n'avait mis qu'une marque de genre dans son annonce et, à ma question de savoir si elle était fixée sur le sexe précis qu'elle demandait, elle m'a appris que ce n'était que par commodité d'écriture qu'elle n'avait mis qu'une forme apparente, commodité d'écriture que nous appelons « loi du moindre effort » qui oublie que la loi du moindre effort s'exerce aussi à la lecture)) : [vādərɔz] qui s'écrirait « vendeur·euse » ?

De la même façon, nous proposerions donc pour l'annonce de préparation aux concours : « masseur·euse kinésithérapeute ».

MANIPULATEUR EN ELECTRORADIOLOGIE

Ici encore nous avons un nom au genre apparent marqué ici au masculin mais dont la forme au féminin est « manipulatrice » et non « manipuleuse » qu'en effet mon logiciel orthographique souligne en rouge.

Cependant, n'y aurait-il pas là une ouverture pour penser la sémantique avec ses différentes connotations issues de l'usage et qui sont motrices de dynamique linguistique permettant de comprendre « comment les mots changent de sens » (Meillet : 1906) ou encore comment « le sens des mots se construit par leur emploi » pour reprendre ma première formulation.

Mais il faudrait ici considérer la forme féminine en français comme motrice de dynamique linguistique, et donc la considérer comme référent sémantique de base.

C'est déjà ce qui se passe avec les deux sens du mot « hôte » : « hôte » dont le féminin est « hôtesse », c'est-à-dire celui qui est de genre apparent, désigne *celui qui reçoit* ; « hôte » qui est de genre non apparent, et peut donc se référer à une femme comme à un homme, désigne *la personne qui est reçue*. J'ai traité cela dans *Pour une dénotation objectivée* présenté à Vérone en 2010.

Manipuleuse permet également de penser manipulateur pour désigner « la personne qui manipule » avec ou sans connotation péjorative. C'est l'usage qui pourra le dire quand sera abolie la misogynie culturelle qui préside actuellement à la fabrication des dictionnaires et à la culture universitaire⁵⁰⁶.

La question de la forme commune aux différents sexes se pose pour les noms au genre apparent dont la forme finale masculine est –eur : n'utiliserons-nous le double suffixe « eur·euse » que pour ceux dont le suffixe féminin est –euse ou bien étendrons-nous ce double suffixe à tous les noms dont le suffixe masculin est –eur même si le suffixe du mot correspondant au féminin se trouve être –ice, à l'instar de la proposition qui m'a été faite un soir par une interlocutrice, proposition que j'ai déjà évoquée et qui était l'emploi de auteur·euse, (parfait néologisme en l'occurrence puisque la forme « auteuse » n'a jamais existé alors qu'il existe actuellement une concurrence entre « autrice », « auteure » et « auteur » accordé au féminin) ? Et, par exemple, écrivons-nous « manipulateur·ice en électroradiologie » ou « manipulateur·euse en électroradiologie » ?

Pour ma part, je serai pour la coexistence des deux formes au gré des sujets utilisateurs sachant que le féminin apparent reste « manipulatrice » toujours vivant également en tant que forme adjectivale, à moins que « manipuleuse » n'apparaisse. Il est possible cependant, si l'on reconnaît le dynamisme linguistique du féminin en français, d'accueillir le couple manipuleuse- manipulateur

Quoi qu'il en soit, ce sont des formes à intégrer dans les logiciels orthographiques, lesquels jouent un rôle très fort de contrainte et de sécurisation ou d'insécurité. L'insécurité linguistique est le sentiment de malaise que peut générer la conscience d'une méconnaissance des codes linguistiques dans sa propre langue. Les sociolinguistes ont montré que cette insécurité linguistique était liée à une insécurité sociale parfois liée à un statut de classe, un statut de sexe ou un statut d'origine géographique et/ou culturelle. C'est à partir de cette dernière donnée (statut d'origine géographique et/ou culturelle) que William Labov avait entrepris le travail que nous avons fait ensemble sur Toulouse l'année universitaire 1980-1981.

Nous avons parfaitement conscience que l'introduction du genre mixte dans l'écriture a généré pour certain·es une soudaine satisfaction d'accession à la reconnaissance et pour d'autres, qui jusque-là fonctionnaient sans se poser de questions, un nouveau sentiment d'étrangeté, et de curiosité à la fois, auquel il est nécessaire de répondre et c'est à quoi tend notre travail actuel, afin que l'incertitude⁵⁰⁷ ne génère pas d'insécurité.

PSYCHOMOTRICIEN

Notre troisième nom de métier, au genre apparent marqué ici au masculin, redouble la consonne finale au féminin : « psychomotricienne ». Ainsi la possibilité s'offre d'écrire aussi bien, pour désigner les deux genres à la fois, « psychomotricien·ne » que « psychomotricien·e ». C'est aussi ce que nous retrouvons avec *électricienne* ou bien *mécanicienne*, le redoublement de la consonne permet de ne pas ajouter d'accent et donc de ne pas changer de graphème dans la forme féminine par rapport à la forme masculine (ou réciproquement), comme cela se passe dans la transformation de « particulier » à « particulière » ou d' « aventurière » à « aventurier ». Or si nous rapprochons justement ces deux formes : *aventurier·aventurière* et *mécanicien·mécanicienne*, d'une troisième qui, elle

⁵⁰⁶ C'est le constat que nous avons déjà fait et que nous avons présenté au colloque pour la formation à l'égalité des enseignant·es qui a eu lieu à l'IUFM de Toulouse en 2010. Nous avons relevé l'expression « théâtre de femmes » que la professeur de Lettres Jocelyne Hubert emploie de façon péjorative en l'assimilant selon ses termes à du « nombrilisme ». Nous avons également relevé les notes de bas de page du dit « spécialiste de Maupassant » Philippe Bonnefis dans *Bel ami*, dont l'une d'entre elles s'adresse aux lectrices pour les mettre en garde contre la croyance à la facilité de l'œuvre romanesque dont la conception est interdite à leur capacité de femmes qui ne peut s'exercer que dans le journalisme.

⁵⁰⁷ Valletoux Cécile, Imaginaire et féminisation dans La féminisation des noms de métiers, En français et dans d'autres langues, sous la direction de Anne-Marie Houdebine-Gravaud, L'Harmattan, 1998

aussi, redouble sa consonne : *professionnel-professionnelle* et évite ainsi le changement de graphème, l'alternance e-é, nous pourrions peut-être préconiser d'adopter la consonne unique, dans la mesure où le point d'altérité permet de reconnaître la forme « commune », « mixte » ou « épïcène » et permet la prononciation adéquate en fonction du référent.

Ainsi nous pourrions avoir « psychomotricien·e » pour désigner les personnes exerçant ce métier de quelque sexe qu'elles se reconnaissent.

Mais nous avons bien conscience que nous sommes ici en francographie.

La francographie désigne un territoire qui n'est limité par aucune frontière sinon celle de la communication écrite et s'étend donc planétairement puisque lié à la seule reconnaissance des codes linguistiques de la langue française et l'existence de support visuel ou tactile.

Or, une inversion dans le processus de dynamique synchronique est à l'œuvre quand l'écrit se propage plus rapidement que l'oral et de façon plus uniforme. Et c'est précisément la possibilité qui nous est offerte par l'utilisation d'Internet pourvu que les logiciels orthographiques n'attendent pas l'aval des institutions académiques pour offrir l'interaction possible des sujets utilisateurs dans la reconnaissance de l'usage et dans la mesure où les principes syntaxiques sont respectés.

Mais encore faut-il connaître ceux-ci et encore faut-il qu'ils soient appris en classe. Il semblerait qu'à présent aucun de ces principes ne soit véritablement appris sauf le seul qui doit être éliminé parce qu'il va à l'encontre de tous les discours politiques et humanistes prônant l'égalité, à savoir la prééminence du masculin.

Il semblerait que le braille permette d'intégrer également ce point d'altérité qui correspond au 5 dans le code constitué de points et de traits que reconnaît le braille.

INFIRMIER(E)

C'est le quatrième nom de métier de la liste qui soit de genre apparent. Mais c'est le seul dont la marque du féminin apparaisse, bien qu'entre parenthèses. L'infirmière étant par excellence au service du corps humain et dans une position hiérarchiquement inférieure au médecin, l'imaginaire culturel masculin a pu l'investir de toute sa libido. Et j'avais à ce sujet noté à la Une d'un magazine une liste qui m'avait étonnée : étonnée par le féminin « infirmières » autant que par le masculin « enseignants ». Tous deux étant de genre apparent, leur énonciation selon un seul genre crée forcément des représentations stéréotypées. A l'homme l'enseignement, à la femme le soin. Mais *policiers* est aussi de genre apparent. Même si la police nationale a longtemps été réservée aux hommes, du moins en France où une certaine assimilation se fait parfois avec la gendarmerie, laquelle n'était composée que d'hommes, du moins pour tenir les armes alors que l'infirmier militaire recrutait aussi des femmes, le terme « *policier* » existe aussi bien en tant qu'adjectif que substantif. Et en tant qu'adjectif il se décline au féminin en *policrière*, (« *de source policrière* »). Il est donc disponible pour la forme substantive féminine. Et sa formation en féminin, masculin et « épïcène » (ou « commun », « mixte » ou « double ») s'apparente à celle de *infirmière*, *infirmier*.



CORPUS IMAGE 62 :
INFIRMIERES ET ENSEIGNANTS

Nous notons que, écrit en minuscules, d'« infirmière » à « infirmier », il y a deux changements : une lettre et un accent.

Or l'*infirmier(e)* de notre corpus n'a pas reçu l'accent nécessaire au féminin et les parenthèses ont tendance à faire croire que la forme féminine est facultative. Ce qui est contredit par l'emploi fréquent du mot au féminin.

Autrement dit, si la profession est entendue comme essentiellement féminine comme le suggère la une du magazine en photo, il s'agirait de passer du féminin au masculin. Et pourquoi ne pas écrire alors entre parenthèses le *e* de infirmier, ce qui donnerait « infirmi(e)re » ?

Le problème se pose pour les personnes qui souhaitent écrire les deux mots en un : « infirmier·e » ou « infirmier-e » ? Je suggère d'écrire *infirmier·e* qui deviendra peut-être un jour « infirmier » pour dire le genre commun face à *infirmier* et *infirmière*.

Troisième ensemble

J'en reproduis ici la graphie :

- Assistant(e) de Service Social
- Éducateur de jeunes enfants
- Éducateur spécialisé

Moniteur éducateur

Ici nous retrouvons les parenthèses autour du *e* à la fin d'*assistante*. Mais *éducateur de jeunes enfants*, *éducateur spécialisé* et *moniteur éducateur* ne sont pas pensés au féminin. Autrement dit, l'idée d'un masculin généralisateur a pu conditionner la rédaction de cet énoncé. Mais pourquoi « assistant de service social » est soumis à un traitement différent ? Y a-t-il méconnaissance du féminin *éducatrice* et *monitrice* ? Il y a un participe passé dans les mots, pourquoi n'est-il pas gratifié de l'éventualité du féminin « spécialisé·e » si la forme féminine *éducatrice* n'est pas connue ? Les nouveaux féminins en *e* lancés, semble-t-il, par une partie de la francophonie et adoptés par l'Education nationale et mon logiciel orthographique dans *professeure*, mais aussi pour ce dernier dans *auteure* ou encore *docteure* auraient-ils fait oublier les suffixes féminins « rice » et « euse » ? Ou bien les femmes ne sont-elles décidément pensées qu'en tant qu'*assistante*, *aide*, *auxiliaire* ? ou bien cet *e* entre parenthèses est-il pensé lui aussi comme un générique féminin qui vaut pour tout le reste ?

Pour tenter d'éclaircir le problème, nous nous proposons d'étudier cet ensemble selon une analyse lexicale et grammaticale qui prend en compte le genre en langue et le genre en action. L'action selon le genre s'exerce du double point de vue grammatical et sémantique. Nous utilisons pour ce faire la méthode développée dans l'étude Tisséo de notre deuxième partie.

Tous les noms placés en tête de phrase sont de genre apparent. Le mot « phrase » est utilisée ici selon la définition qu'en a donnée Colette Feuillard c'est-à-dire en tant qu'*unité d'analyse* et non pas *unité de la langue*. Ce sont toutes des phrases nominales. Leur noyau syntaxique est un nom, actualisé en tant que prédicat par le contexte énonciatif qui rend ces différents ensembles indépendants syntaxiquement l'un de l'autre (mais non sémantiquement indépendants) et évoluant au même niveau, niveau illustré graphiquement par les flèches qui renvoient à une énonciation listée.

Ainsi dans l'ensemble textuel considéré comme une unité d'étude dont le contexte énonciatif nous permet de considérer que tous les mots fonctionnant en noyau tête de phrase ont le trait de sens « genre humain », nous comptabilisons 12 mots.

Dans ces 12 mots,

- 2 sont hors-genre : c'est la préposition « *de* » énoncée deux fois.
- 7 sont de genre apparent : assistant(e), social, éducateur (3 fois), moniteur et spécialisé.
- 3 sont de genre non apparent : *enfants*, *jeunes* et *service*.

Les mots hors-genre étant mis de côté, nous nous intéresserons dans un premier temps aux mots de genre apparent : *assistant(e)*, *social*, *éducateur*, *moniteur*, *spécialisé*.

Une analyse lexicale et grammaticale nous fera distinguer dans cet ensemble les adjectifs des substantifs, c'est-à-dire les mots qui se retrouvent dans une position de dépendance

syntactique, dite aussi subordination grammaticale (adjectif, participe passé ou nom adjectivé) de ceux qui se retrouvent dans une dépendance sémantique ou subordination référentielle (les substantifs).

Ainsi *social* et *spécialisé* se trouvent être en position de subordonnés grammaticaux dits aussi dépendants syntaxiques. Or *social* et *spécialisé* sont au masculin tous les deux. Les noms dont ils dépendent sont donc masculins.

- « *Social* » est dépendant de *service*. Nous enregistrons alors « *service* », classé dans l'ensemble des noms de genre non apparent, comme un nom masculin. Il n'a pas le sème d'être humain, son genre est donc dans une subordination référentielle à la langue. Il est dit « arbitraire ».
- « *Spécialisé* » est dépendant de « *éducateur* ». « *Éducateur* » est lui-même de genre apparent. Ayant le sème de l'être humain, (sème pour trait de sens) il renvoie au sexe masculin puisqu'il a été choisi par élimination sur la chaîne syntagmatique de *éducatrice* qu'un même paradigme proposait.
- Cependant les trois occurrences de « *éducateur* » n'ont pas le même statut. Deux d'entre eux se retrouvent comme noyau de phrase, (*éducateur de jeunes enfants* et *éducateur spécialisé*) ils ne sont donc pas dans un rapport de subordination syntaxique mais dans une subordination référentielle au monde symbolique que le sujet énonciateur a mis en œuvre. Le troisième dans « *moniteur éducateur* » se retrouve en position de d'interdépendance syntaxique avec *moniteur* qui est aussi de genre apparent masculin puisque « *monitrice* » existe sur l'axe paradigmatique où les deux termes correspondent à la définition : « personne chargée d'enseigner ou de faire pratiquer certaines activités, certains sports »⁵⁰⁸. Un trait d'union entre les deux mots aurait suffi à les placer au même niveau syntaxique, en rapport de coordination pour former un éventuel syntagme. Mais l'absence de trait d'union place le second dans un statut de dépendance par rapport au premier. L'oralisation gomme cette particularité. Nous avons retrouvé une situation quelque peu similaire dans le « *sage femme* » de notre premier ensemble avec son absence de trait d'union, à la différence que « *sage* » est plus souvent un adjectif qu'un substantif dans le discours et que, par ailleurs, le syntagme *sage-femme* sert à désigner précisément une profession.

Moniteur, éducateur (1^{er} et 2^{ème}) et *assistant(e)* se retrouvent en position de noyau et tous trois avec le trait de sens « genre humain ». Deux d'entre eux sont au masculin, correspondant au sexe mâle, et le troisième présente graphiquement l'éventualité du féminin, donc du sexe femelle. L'on pourrait en conclure que les femmes ne sont pas admises à postuler au concours de monitorat, d'éducation spécialisée et d'éducation de jeunes enfants et qu'elles n'ont droit qu'à celui d'assistante de service social.

Le passage du participe présent « *assistant* » à l'adjectif verbal « *assistant, assistante* » au substantif « *assistant-e* » pourra être rapproché et comparé au trajet de « *l'aide* » qui est masculin ou féminin quand il désigne une personne et uniquement féminin quand il désigne le fait d'aider comme il apparaît dans l'exemple inventé : « *L'aide-soignant-e apporte une aide précieuse aux personnes en difficulté* ».

Pour *moniteur* et *éducateur*, nous ne réitérerons pas le travail déjà fait dans le précédent paragraphe pour *manipulateur* mais nous arriverons aux mêmes conclusions, à savoir les propositions possibles pour un genre mixte, commun ou épïcène : *éducateur-ice, moniteur-ice* ou bien, si l'on adopte le suffixe *eureuse* pour le genre commun, *éducateur-euse, moniteur-euse*, peut-être alors n'est-il plus nécessaire de placer le point ici puisque les formes /*éducatriceuse*/ et /*monitriceuse*/ n'existent pas. Il reste la solution non évoquée encore de placer le suffixe féminin avant le masculin et d'unir les deux : *éducatriceur, monitriceur*. Où placerions-nous le point de l'altérité si nous le plaçons ? Avant ou après le *e* : *éducatric-eur* ou *éducatrice-ur* ?

⁵⁰⁸ Définition 1 du Petit Larousse 2008

Toutes formes qui pourraient être imaginées, pensées, puis intégrées par les générations à venir, avec ou sans point pourvu que la reconnaissance de l'autre au même titre que soi-même soit reconnu. Mais cela suppose d'abandonner l'idée que le progrès procède par élimination (de ce qui est appelé « maillon faible ») et d'adopter l'idée qu'il procède par reconversion et recreation.

B. Gestion linguistique et communication politique

Il semble également que, dans les partis politiques dont les membres souhaitent l'intégration du féminin au même titre que le masculin, la gestion linguistique ne soit pas sérieusement étudiée, sinon pas étudiée du tout.

J'apprends que le parti d'Europe Ecologie Les Verts, le parti Pirate et le Mouvement pour le revenu de base, auxquels a été proposé, soit par un membre soit par un collectif, la motion de l'introduction du féminin systématique, l'ont tous rejetée. Mais je ne saurais dire dans quelle proportion. Je sais seulement que le Mouvement du revenu de base attendait le consensus pour adopter la proposition.

Une anecdote cependant a été particulièrement éclairante à ce propos. J'ai rencontré la représentante du parti Pirate au niveau national à l'occasion des élections européennes de 2014 au Ministère de l'Intérieur. Nous étions seules toutes les deux dans un salon d'attente quand un employé du ministère nous offre le « Memento du candidat (sic) aux européennes ». C'est un document qui fait quelque 200 pages. Je fais remarquer à mes deux partenaires de discussion que, les listes étant paritaires, il serait souhaitable que le texte le soit aussi. La tête de liste Pirate alors s'exclame: « ça ferait le double de pages ! »

Ce commentaire signe l'ignorance du sujet et je m'en étonne. Je sais en effet qu'une motion a été présentée là aussi par un groupe à l'intérieur du mouvement dans la mesure où une personne de ma connaissance a quitté celui-ci suite au rejet de la motion. Or, si la tête de liste représentante au niveau national a une telle méconnaissance du fonctionnement du genre en langue française, comment les membres de ce parti ont-ils pu prendre une décision, sur quels critères?

Il semble que la méconnaissance du mécanisme de genre dans la langue française nourrisse l'incompréhension des enjeux en présence, enjeux qui, de mon point de vue, sont de deux ordres :

- 1- Instauration de l'égalité entre hommes et femmes comme base de l'égalité à construire entre les êtres humains.
- 2- Consolidation et régénérescence de la langue française.

Or, ces deux enjeux semblent contradictoires dans la configuration partisane qui alimente les débats politiques.

L'étude du discours des différentes formations politiques adressé à l'électorat du canton 17 de Toulouse 3 essaiera de faire surgir ces différents enjeux dont aucun d'eux n'est explicitement énoncé.

Or, pour passer du totalitarisme à la multiplicité, il est nécessaire de passer par le binarisme. Pour accéder à un binarisme constructif, la reconnaissance des identités en présence par chacun-e des autres est nécessaire. La multiplicité et la mouvance des identités pourront alors être reconnues comme moteur d'action pourvu qu'un accord se fasse sur les différents métiers de l'être humain.

1. Carte des élections

Un scrutin s'est tenu le 22 mars. Nouveau scrutin, nouvelle élection, nouvelle configuration. Une reconfiguration géographique mais surtout une parité femme-homme obligatoire. Les formations politiques qui veulent candidater doivent présenter un binôme titulaire et un binôme remplaçant. Chaque binôme est composé d'un homme et d'une femme.

Dans la mesure où, bien que dans la dernière ligne droite de ma rédaction, je suis interpellée par les affiches qui m'offrent très précisément le terrain d'étude idéal de comparaison et d'analyse dans un cadre officiellement paritaire, je ne peux me soustraire à ma tâche d'analyste.

J'avais déjà reçu une enveloppe dont l'en-tête m'avait perturbée. En effet, je venais d'écrire ici-même que la carte d'électrice n'était jamais apparue à côté de la carte d'électeur mais que,

dans la mesure où les femmes avaient obtenu le droit de vote comme les hommes, le titre de ces cartes avait changé pour devenir « carte électorale » comme il apparaît ci-contre.

Or, voilà que je reçois, quelques semaines avant les élections, ma nouvelle carte électorale dans une enveloppe dont voici l'en-tête :



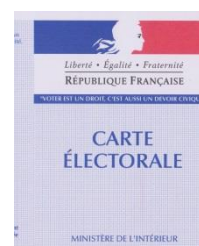
CORPUS IMAGE 63 : CARTE D'ELECTEUR !

Je n'étais pourtant pas devenue un électeur. Et cette enveloppe m'était adressée ! Je me suis demandé si c'était l'effet du changement de maire qui nous devait ce retour à l'avant 1948.

Pourquoi ce titre : « carte d'électeur » et pas « carte d'électrice » ? Je ne me sens plus concernée par le masculin depuis que

j'ai réalisé, déclaration d'homme à l'appui, que le masculin n'inclut pas les femmes. Et rien de plus logique en effet dans la mesure où féminin et masculin sont les genres de la langue française. Il y a tromperie sur la marchandise ! Ce n'est pas une « carte d'électeur » qui m'est envoyée mais une « carte électorale » qui est ma carte d'électrice. Trahison historique. Imaginons qu'une recherche archéologique se fasse dans les années futures. Au vu des traces écrites, l'existence des électrices sera niée.

La mairie ayant changé de locataire depuis les dernières élections, je me renseigne et j'apprends que c'est un stock d'enveloppes déjà existantes qui a été utilisé pour cet envoi.



CORPUS IMAGE 65 : CARTE ELECTORALE



CORPUS IMAGE 64 : INFORMATION DES ELECTEURS

Mais quelle que soit l'étiquette politique des maires successifs (ce masculin est exclusif car aucune femme n'a siégé encore en tant que maire à Toulouse), c'est la même signalisation observée dans le bureau de vote où je me rends depuis sept ans (photo ci-contre prise le 29/03/15 à l'école du Nord, Toulouse) « information des électeurs », genre apparent au masculin. Un signe visuel permet aux handicapé-es en fauteuil roulant d'être reconnu-es, mais aucun signe en direction des femmes non handicapées.

Qu'en est-il à présent des affiches ? Je suis dans le canton 17 de Toulouse, celui du centre rive droite. Près du Capitole, les panneaux électoraux sont au nombre de 5. Quatre affiches sont déjà mises quand j'y passe la première fois (le 16-03-2015). Sur chacune d'entre elles quatre personnes sont en photo : deux hommes deux femmes. Mes clichés ne me suffisant pas pour détailler la place accordée à chaque ensemble de photos, je ne m'attarde pas sur cette dimension de l'affichage et je me concentrerai sur les signes écrits, à savoir la présence du féminin et/ou du masculin apparent(s) au pluriel et/ou au singulier.

Je souhaite travailler sur les cinq affiches mais je n'arrive pas à voir la cinquième avant le jour de l'élection. Il se trouve qu'elle est arrachée sur tous les panneaux que je rencontre dans le centre. C'est celle du Front national. Quand je la découvre enfin le jour de l'élection, je reconnais le même visuel que j'ai reçu dans le courrier officiel. C'est la seule où nul-e remplaçant-e n'est mentionné-e. Et ici, deux personnes seulement sont en photo : une jeune femme et un homme plus âgé.

Mais je me livrerai à l'analyse du contenu linguistique de genre après le deuxième tour. Ce deuxième tour me permettra de focaliser sur deux affiches également présentes au premier tour et que j'ai pu prendre le temps d'analyser, dans les images photographiques qu'elles donnent à voir d'abord puis dans leur contenu linguistique de genre, très réduit sur l'affiche mais dont je prolongerai l'étude à partir des envois adressés à l'électorat.

Pour préciser la circonscription concernée de Toulouse (canton 17 –Toulouse 3), je rapporte ici les deux présentations différentes qu'en font les deux formations présentes au deuxième

tour. L'une dénombre 14 quartiers qu'elle identifie ainsi (l'ordre en est alphabétique): « Arnaud Bernard, Bayard, Bonnefoy, Chalets/Roquelaine/Concorde, Jean Jaurès, Jolimont, Le Raisin, Les Mazades, Les Minimes, Marengo, Negreneys, Périole, Saint-Pierre, Saint-Sernin » L'autre en identifie 15 qu'elle identifie ainsi : « Bourse, Daurade, Saint-Pierre, Capitole, Saint-Sernin, Jeanne d'Arc, Negreneys, Chalets, Bayard, Raisins, Mazades, Lapujade, Marengo, Périole, Bonnefoy ».

Je n'ai pas respecté la mise en page d'origine : Pour la première, les noms de quartiers apparaissent en liste au-dessous les uns des autres. Pour la seconde, chaque nom de quartier est séparé par un tiret. Mais j'ai respecté l'orthographe, je note ainsi qu'un quartier est appelé Raisin (au singulier) par l'une et par l'autre Les Raisins.

2. Deuxième tour

Les affiches des deux formations qui restent en lice pour le deuxième tour présentent toutes deux les photos des quatre candidat·es. Elles sont cependant disposées différemment et l'une des affiches présente une tête supplémentaire, celle du maire⁵⁰⁹ de Toulouse, placée dans un carré à droite au-dessus des candidats. Les candidates et les candidats figurent en effet dans la même photo et ce sont les candidats qui sont à droite⁵¹⁰ sur la photo. Trois têtes d'hommes apparaissent donc sur la partie droite de l'affiche. Les femmes occupent la partie gauche et elles ne sont que deux. Je ne détaillerai pas les tenues qui sont toujours caricaturalement homogènes pour les hommes⁵¹¹, alors que la diversité préside à l'habillement féminin. Je ne peux cependant m'empêcher d'évoquer, en miroir à ce contraste d'apparences, la diversité des formes linguistiques du féminin en français face à l'uniformité du masculin, également en français.

Pour ce qui est de l'autre affiche, il y a également une similitude frappante dans la tenue des hommes, même s'ils ne sont que deux et même si, pour chacun d'eux, n'est apparent que le haut du corps : col de chemise blanche, cravate unie et costume sombre. Cependant chacun est à un niveau différent. Le titulaire est dans la photo centrale en compagnie de la titulaire, lui à droite ici aussi et elle à gauche. Son remplaçant est dans une photo type photo d'identité aux carrés arrondis à côté du même type de photo de la remplaçante : ces deux portraits sont situés en bas de l'affiche et à gauche.

Ainsi, une hiérarchie est lisible dans la conception de l'affichage photographique des deux formations en présence :

- Dans celle de « l'union de la droite et du centre », les candidat·es, suppléant·es ou titulaires, sont au même niveau mais plane au-dessus d'eux et d'elles la figure du père-maire, en haut et à droite, dans les cieux en quelque sorte.
- Dans celle du « département à gauche » la hiérarchie est établie entre titulaires et remplaçant·es. Les remplaçant·es sont en bas et à gauche.

Nous observons également une similitude dans le placement des hommes et des femmes : les hommes à droite, les femmes à gauche.

Si nous couplons à présent les deux affichages selon la place hiérarchique de leurs photos, de la droite à la gauche et du haut vers le bas, nous avons, en haut de l'échelle et à droite, un homme, puis, au milieu, trois hommes à droite et trois femmes à gauche, puis en bas un homme et une femme à gauche, la femme étant la plus à gauche.

⁵⁰⁹ Lapsus graphique : mes doigts tapant sur le clavier ont écrit *père de Toulouse* alors que je croyais écrire « maire de Toulouse » ! J'avais en tête les photos que je viens de prendre des deux affiches. Celle que j'étais en train d'évoquer présente le nouveau maire, Jean-Luc Moudenc. Or l'image de « père » peut avoir été suggérée en effet par le positionnement de la photo dans l'affiche : en haut à droite, dans un carré qui le montre en portrait.

⁵¹⁰ Droite et gauche sont dites ici du point de vue de la personne qui regarde l'affichage

⁵¹¹ J'ai souvenir d'avoir assisté place du capitole à Toulouse un jeudi de 2013 à la sortie du porche de la mairie d'une bonne trentaine d'hommes, tous en costume sombre d'où se détachaient deux femmes dont la diversité de l'habit contrastait avec cet ensemble caricaturalement mortuaire : les croque-morts, toujours des hommes, portent en effet le costume et la cravate noirs avec chemise blanche.

Autrement dit, en terme de hiérarchie homme-femme et bien que nous soyons dans le cadre d'une élection dont la parité femme-homme est obligatoire aux deux niveaux, celui des postes titulaires et des postes remplaçants, les deux formations en présence au deuxième tour dans le canton 3 de Toulouse laissent apparaître, volontairement ou involontairement (de cela nous n'avons pas les moyens de décider), la figure de l'homme en première position et de la femme en dernière position. La concaténation de nos deux affichages pourrait être schématisée ainsi (f pour femme, h pour homme) :

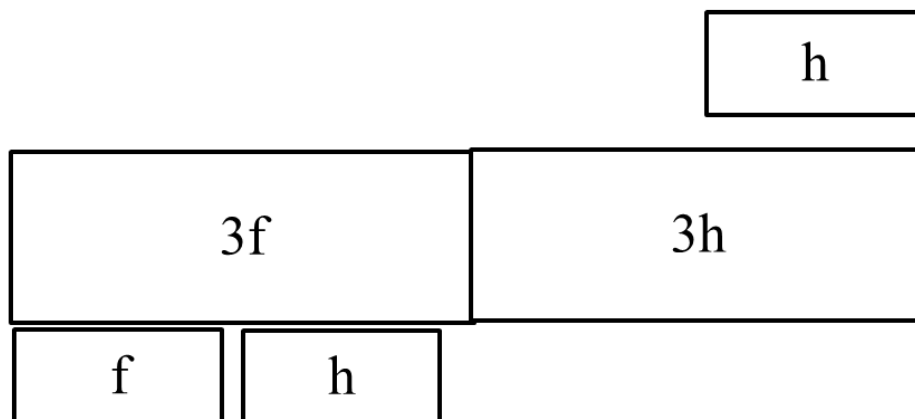


FIGURE 3 : CONCATENATION D'AFFICHES

Si l'on étudie à présent la place, commune aux deux affichages, des femmes et des hommes en fonction de la figuration temporelle liée à notre système d'écriture de la gauche à la droite : la gauche est le passé, la droite est l'avenir.

Paradoxalement, ici, les femmes, étant à gauche, représenteraient le passé et les hommes l'avenir. Je dis « paradoxalement » car, depuis l'avènement de la République, ce fut un très long travail pour les femmes d'accéder non seulement à la représentation mais même à l'existence citoyenne. En termes d'avenir sur la période républicaine, les femmes sont donc censées représenter l'avenir, le passé étant massivement investi par les hommes. Et d'ailleurs, ce suffrage qui oblige la représentation féminine et masculine au même titre illustre en effet la volonté de s'inscrire dans un progrès de l'évolution.

Cependant si l'on considère la femme dans sa figure de mère, c'est bien le passé en effet qu'elle représente, le passé de l'enfance humaine. Mais le père pourrait représenter le passé au même titre dans une société qui saurait se détacher de la figure du père pour acquérir enfin son autonomie d'être humain à construire.

Le fait qu'elle se trouve à la droite de l'homme peut en outre faire penser qu'elle le protège, son bras droit restant libre pour ferrailer l'éventuel adversaire.

Quelle que soit l'interprétation droite-gauche, il reste que la hiérarchie entre bas et haut persiste.

Il va de soi qu'une même configuration d'affichage dans une ville dont la fonction de maire est tenue par une femme présenterait une toute autre hiérarchie puisque nous irions de la femme la plus à gauche en bas à la femme la plus haute en haut. Les positions des hommes seraient alors intermédiaires dans l'éventail de la hiérarchie. Je ne sais si l'affichage socialiste de Paris ou Lille a utilisé l'image de leur maire respective comme l'a fait « l'union de la droite et du centre » dans le canton 17, Toulouse 3.

CONFIRMATION OU NON DE HIERARCHIE

Voyons à présent si les signes écrits confirment cette hiérarchie.

La hiérarchie est bien confirmée en effet par l'emploi du masculin apparent et pluriel « remplaçants » pour désigner une femme et un homme, dans l'affiche du « département à gauche ».

En revanche, l'affiche de « l'union de la droite et du centre » ne se donne pas l'occasion d'utiliser un masculin « généralisateur », celui que j'ai appelé « biblique » dans ma première partie et que je peux dire dorénavant « totalitaire ». En effet, les seuls mots au genre apparent sont utilisés au féminin singulier et au masculin singulier. C'est « remplaçante » suivi de son prénom et nom, au-dessous de la photo côté gauche et du nom de la titulaire, et « remplaçant » suivi de son prénom et nom au-dessous de la photo côté droit et du nom du titulaire.

Je note au passage un accord de proximité et masculin dans le slogan : « Métropole toulousaine et département unis pour le changement ».

Je rappelle ce qu'aurait été un accord dit « économique » au masculin « Département et métropole toulousaine unis pour le changement »

Je présente ce qu'aurait pu être un accord « économique » au féminin : « Métropole toulousaine et département unies pour le changement » En l'occurrence le féminin est ici moins économique que le masculin. Dans la mesure où les deux mots coordonnés sont au singulier, le pluriel manifeste l'accord commun des deux, sans avoir besoin de reprendre le féminin du premier pour le signifier.

Et voici ce qu'aurait été un accord de proximité et féminin : « Département et métropole toulousaine unies pour le changement »

Pour ma part, je ne propose aucune autre forme d'accord dans la mesure où il n'est pas question d'êtres humains et que les pratiques en présence, de l'accord masculin à l'accord féminin en passant par celui de proximité, suffisent à couvrir tous les cas de figure. Les trois types d'accord sont utilisés dans le présent document, en fonction de la nécessité sémantique ou stylistique du moment, ils sont signalés en notes de fin.

L'accord « mixte », « commun » ou « épïcène », trois mots pour désigner la même forme d'accord, celle qui utilise le point d'altérité entre les deux marques du genre, est nécessaire pour le genre motivé uniquement, c'est-à-dire celui qui renvoie aux différents sexes de l'humain, celui qu'Antoine Meillet appelait le « genre objectif ».

3. Gestion linguistique du genre au Premier tour

Mais ce sont les affiches du premier tour des élections qui m'ont interpellée dans la mesure où j'ai repéré des écritures différentes : de *candidats* à *remplaçants* en passant par *titulaires*, *remplaçante*, *remplaçant* et *remplaçant-e-s*.

En me limitant à ce même canton 17 de Toulouse 3, deux affiches adoptent un masculin pluriel et totalitaire, (ou « totalisant » pour adoucir la connotation de dictature en connotation de comptabilisation). C'est l'affiche du parti socialiste associé au Parti radical de gauche avec le mot « remplaçants » pour désigner une femme et un homme. Mais c'est la même affiche dont nous avons parlé dans la section précédente.

La deuxième affiche est celle du Front national que j'ai finalement pu voir et qui présente le même visuel que le recto du document officiel envoyé à l'électorat. Ici ce sont deux mots dans une phrase de 8 mots qui sont au masculin pluriel alors que ces masculins apparents renvoient à deux femmes et deux hommes : « vos **candidats** sont **soutenus** par Marine Le Pen ». Si l'on considère que les trois mots de la fin désignent la présidente du parti, nous retrouvons en quelque sorte la hiérarchie étudiée dans les images du second tour où est mise en avant la position d'une chef (l'étymologie qui renvoie à « tête » confirme l'analogie). Les femmes en position inférieure se trouvent effacées par le masculin, dont la marque par absence d'e apparaît deux fois : « candidats » et « soutenus ».

Enfin, nous notons le déictique « vos » qui renvoient aux personnes lisant l’affiche ou les documents, déictique qui laisse entendre que les candidats sont choisis⁵¹² non seulement par l’électorat du Front national mais par tout l’électorat, en l’occurrence tout le lectorat. Déictique qui met en lien les sujets lecteurs avec la présidente du parti par l’intermédiaire de l’anonymat des candidatures. Nous retrouvons ici le caractère totalisant d’un parti bureaucratique où la parole unique est portée par une personne avec laquelle chaque membre de la base a l’illusion d’un lien affectif. Le document postal confirme cette analyse.

Nous notons également qu’il n’y a que deux photos, celles des titulaires. Aucun nom de remplaçant ni de remplaçante n’apparaît, ni sur les affiches, ni sur les documents.

Deux autres affiches n’utilisent pas le pluriel et placent leur singulier en rapport avec le nom de la personne dont le statut est désigné par les mots *candidate* et *remplaçante* pour les femmes, et *candidat* et *remplaçant* pour les hommes. C’est l’affiche de « l’union de la droite et du centre », que nous avons déjà étudiée dans la section précédente, et l’affiche de « Alternative citoyenne » soutenue par Europe Ecologie Les Verts, Front de Gauche et Nouvelle Donne. Cette dernière présente le couple titulaire dans l’image centrale, remplaçant et remplaçante sont en photo d’identité au-dessous à gauche.



La cinquième⁵¹³ affiche, présentée par le Parti Communiste Français, la Gauche unitaire, le Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire et le Mouvement du Front

CORPUS IMAGE 66 : QUI REMPLACE QUI ?

de gauche, est la seule où se lisent deux termes différents des autres, celui de *titulaires* et celui de *remplaçant-e-s*. Les deux tirets ici sont présents. Nous ne pouvons donc pas encore parler d’un nouveau genre puisque les tirets semblent remplacer les parenthèses, passant ainsi de la virtualité du féminin à son effectivité dans la forme mais n’assimilant toujours pas le féminin au même titre que le masculin.

Avant de passer à l’analyse de la gestion linguistique du genre dans les documents postaux, nous noterons, pour dire un mot sur les photos, que l’uniformité relevée dans le costume masculin des affiches PS, FN et Droite-centre est abandonnée dans les deux dernières que nous venons de traiter.

Sur les photos d’Alternative citoyenne, les hommes n’ont pas de cravate. Sur la photo PCF les hommes sont habillés selon la même diversité que les femmes : pas de costume et encore moins de cravate, mais blouson pour l’un et gabardine pour l’autre, écharpe ou foulard autour du cou les rendent aussi décontractés que les femmes qui portent aussi foulard autour du cou, duffle-coat fermé pour l’une et manteau (ou gilet) ouvert pour l’autre.

4. Gestion linguistique du genre dans les documents postaux

Nous nous intéresserons d’abord à l’affiche traitée en dernier dans la section précédente puisque c’est la seule qui a ostensiblement utilisé une forme du pluriel avec un féminin marqué à l’intérieur du mot « remplaçant-e-s ». Il se trouve que la photo des quatre candidat-es, reprise dans le document, présente aussi le couple des femmes à l’intérieur du couple des hommes. Elles sont au centre de la photo mais en arrière des hommes qui occupent les côtés.

Dans le document, je note une première anomalie dans une bande rouge et écrit en blanc : « remplaçant » écrit au singulier peut être assimilé à un participe présent, ce qui laisserait

⁵¹² L’accord est mixte car, bien que nous ayons repris la formulation de l’affichage, « candidats », nous savons que cette désignation renvoie à deux hommes et deux femmes, c’est donc un accord par syllepse.

⁵¹³ L’ordre dans lequel je les présente ne correspond pas à l’ordre d’affichage puisque j’ai commencé par présenter les affiches du deuxième tour qui étaient identiques à celles du premier tour. L’ordre correspond plutôt à un regroupement en fonction des similitudes de leur gestion linguistique du genre.

entendre que les personnes dont les noms sont écrits en premier remplacent celles dont les noms sont écrits en second. La taille de la police des caractères contredit cette interprétation et la vérification du statut de chacun·e peut être faite en se rapportant à l'affiche et au bulletin de vote qui accompagne l'envoi. Est-ce un lapsus révélateur des positions égalitaires de la formation qui souhaite éliminer une hiérarchie entre les titulaires et les remplaçant·es ? Quoi qu'il en soit, ces interprétations possibles nous font penser à une erreur qui a éliminé le tiret et sa suite et/ou à une absence de concertation à ce sujet.

En dehors de l'adresse « Madame, Monsieur » sur le recto de ce document, les mots de genre apparent sont tous au masculin. Les voici dans leur ordre d'apparition : « **chacun** » (d'entre nous), « ses **élus** », « les **seuls** », « **citoyens** ». Il s'agit du texte adressé à l'électorat via le lectorat.

Cependant sur le côté droit de la feuille et sous la photo des candidat·es, leur nom est suivi de leur qualité et nous trouvons là : « adjoint administratif », « militant associatif engagé » « remplaçant », « enseignant », « militant associatif et culturel », « militante associative », « militante syndicale » « remplaçante » et la forme « ingénieure » pour laquelle nous pourrions dire ce qui a été dit dans la deuxième partie pour la forme « auteure », à savoir que, de genre non apparent du point de vue lexical qu'ils étaient jusque-là, les termes « ingénieur » et « auteur » deviennent de genre apparent. La langue française laisse pourtant, grâce à l'accord et à la variation des déterminants, toute latitude pour exprimer la diversité sexuée. Mais il faut pour cela abandonner la hiérarchie du masculin supérieur.

La lecture du verso ne fait apparaître là aussi pour les termes renvoyant au pôle motivé (décrit dans l'étude Tisséo) que du genre apparent masculin que nous écrivons en gras : « cantine pour **tous** » « jeunes **majeurs** » « les **citoyens** » « **citoyens** et **élus** » « nos **candidats** sont les **seuls** » « au plus près des **Français** »

En conclusion de notre analyse, nous pouvons dire que la seule affiche qui a fait appel à une écriture différente, renvoyant à la première affiche des motivé·e·s de 2002, ne présuppose pas un changement en profondeur. La pratique égalitaire se limite à l'apparence vestimentaire. Le langage employé dans les documents adressés à l'électorat conserve le totalitarisme du masculin. Par ailleurs, l'affiche de la même formation dans le canton 18, Toulouse 4, a adopté l'unique masculin pluriel : « remplaçants ».

Nous nous intéresserons maintenant à l'affiche qui avait, a contrario de la précédente, affiché l'unique masculin apparent, « candidats » « soutenus », et, a contrario de la présence masculine du maire sur l'affiche de l'union de la droite et du centre, signalé une présence féminine avec un prénom féminin « Marine » correspondant à la chef du parti Front national.

Le recto du document correspondant à l'affiche que nous avons déjà étudiée dans la section précédente, nous allons analyser directement le verso.

Une analyse complète, pour être comparative, demanderait que soit évaluée la proportion des mots de genre apparent en fonction du nombre total de mots employés. Nous nous contenterons de les citer sans les comptabiliser.

Le verso du document est sur deux colonnes. En haut de la première colonne une photo de Marine le Pen, et, au-dessous, une lettre terminée par son nom surmontant sa signature.

Voyons cette lettre : l'adresse « mes **chers** compatriotes » est de genre apparent masculin. En effet, bien que « compatriotes » et « mes » soient de genre non-apparent, le fait qu'ils soient en lien d'interdépendance syntaxique avec « chers » dont le genre apparent masculin est sans équivoque, rend l'ensemble grammaticalement masculin, et comme nous sommes en présence du sème de l'humain c'est du genre référentiel qu'il s'agit, genre sexué mâle en l'occurrence.

Mais j'avais noté que l'adresse « compatriotes » succédant à « Françaises, Français » a été inaugurée par Jacques Chirac, en 2002, au moment de ses adieux à la France en tant que président. Cette élimination subtile du féminin, « subtile » parce que manifeste à l'écrit seulement, a ensuite été prolongée par une élimination radicale avec l'emploi de « Chers concitoyens » par Nicolas Sarkozy, formulation qui fut également adoptée par Ségolène Royal alors qu'elle aurait pu (et dû, non ?) jouer de sa différence en renouant non seulement avec une pratique gaullienne mais pour créer l'empathie de l'électorat féminin.

Nous voyons donc Marine Le Pen reprendre le masculin du départ de Jacques Chirac, lequel avait bénéficié, pour sa réélection, d'un vote d'opposition au Front national représenté par le père de celle qui en a pris la succession.

Sans surprise, nous enregistrons l'unique masculin apparent pour désigner les individus dans cette lettre. Je les écris en gras : «**accablés** (...) vous êtes les **premiers payeurs** (...) les **derniers servis** » «**Ils** veulent » « nous sommes **tous attachés** » « des **conseillers départementaux** » « des **élus** patriotes ».

Le *Ils* de « *ils veulent* » renvoient aux autres, ceux qui ne sont *ni « vous » ni moi*, et peut-être plus précisément les gens du PS et de l'UMP car ce « *Ils* » est le premier mot du deuxième paragraphe et, dans le premier paragraphe, la phrase d'amorce était « Le PS au pouvoir, comme l'UMP précédemment, vous a tout promis ». Une structure thématique permet d'entendre ce « *ils* » comme une reprise de *PS et UMP réunis*.

Nous notons accessoirement que le mot « patriotes » comme mot final renvoie au mot « compatriotes » de l'adresse au lectorat. *Compatriote* et *patriote* ont en commun leur étymon *patrie*. Patrie venant de *pater, père*, nous retrouvons le retour à une culture patriarcale qu'assume la fille du fondateur du Parti.

Le texte de la deuxième colonne est centrée sur « nous » alors que c'était « vous » qui primait dans la première. Et nous avons vu que ces « vous », bien que de genre non apparent et commun (ou épïcène) en langue, devenaient masculins dans le discours étudié.

Ici aussi, nous n'aurons que du genre apparent motivé au masculin :

« Priorité aux **Français** », « pour les **particuliers** », « les **clandestins** », « accès de **tous les Français** », « les **délinquants** ».

En conclusion nous pouvons dire que le document postal est, à l'image de l'affiche, représentatif d'une centralisation autour de l'image et du discours d'une personne qui reprend les thèmes de son père, dans une continuité patriarcale, y compris dans l'utilisation grammaticale de la langue. Nous avons par ailleurs noté que c'est le même document, même visuel (le couple candidat est présenté de la même façon sur fond bleu, la femme à gauche l'homme à droite) et même texte sur les trois cantons de Toulouse dont nous avons pu collecter les données (canton 17 Toulouse 3, canton 18 Toulouse 4 et canton 25 Toulouse 11). Cette langue au masculin est ici particulièrement représentative d'une facilité à globaliser, généraliser et, de la sorte, essentialiser toute particularité. Le masculin dit « généralisateur » est, par essence, au service de toute expression totalisante, sinon totalitaire.

Nous nous intéressons à présent au document envoyé par le PS et PRG, « majorité départementale », le seul qui, hormis le FN, présente un mot au genre apparent à l'unique masculin pluriel, en l'occurrence « remplaçants ».

Celui-ci se compose d'une lettre dont le recto présente sur toute la largeur et le tiers haut une photo de la candidate à gauche auprès du candidat à droite. Ici la position de la candidate par rapport au candidat peut s'expliquer par la situation du candidat qui est en fauteuil roulant. Le bras droit de la candidate est ainsi en position d'agir.

Le verso de la lettre présente, sur toute sa largeur et le quart haut, une photo des quatre personnalités qui se présentent. Sur un fond d'une rue de Toulouse, les quatre personnes sont au premier plan et au-dessous de chacune, sous la photo leur nom en blanc dans un rectangle rouge donné dans cet ordre, correspondant donc à l'ordre de la photo, de gauche à droite : « candidate », « candidat », « remplaçante », « remplaçant ».

La lettre fait toute la longueur restante des deux pages.

L'adresse de la lettre « *Madame, Monsieur,* » intègre ici la présence de la lectrice. Mais le monde est décrit et écrit au masculin dans la lettre. Nous citons tous les mots dont le genre est apparent et motivé.

« Deux **conseillers départementaux** et leurs **remplaçants** », « vous y serez **représentés** par deux **élus**, une femme et un homme »

Dans les deux passages cités, le masculin est explicitement totalisant, sinon « totalitaire », puisqu'il est justement question de parité, présentée comme une « avancée démocratique majeure pour notre vie citoyenne » mais pas encore pour notre pensée qui reste bloquée à la représentation hégémonique masculine.

Dans le paragraphe suivant, le masculin singulier apparent « Conseiller général sortant » renvoie bien à un homme. En revanche nous avons à nouveau du masculin apparent totalisant avec, dans le même paragraphe, « ses **habitants** », puis, plus bas, « nos **concitoyens** », plus bas encore et à nouveau « nos **concitoyens** »

Au verso de la feuille le troisième paragraphe commence ainsi « Nous somme (sic) **opposés** » La coquille est manifeste à la fin du verbe mais pourquoi ne le serait-elle pas à la fin du participe passé dans la mesure où la lettre est présentée comme étant écrite par une femme et un homme ? C'était une projection dans l'avenir.

La lettre continue au masculin pluriel : « **tous les Haut-Garonnais** », « **aux habitants** », « **Conseillers Départementaux** », « les **élus** », « les **décideurs locaux** », « les **citoyens** », « nous restons (...) **attachés** », « les **Haut-Garonnais** », « les **demandeurs d'emploi** ».

En conclusion, nous dirons que le Parti socialiste laisse les femmes libres de se revendiquer au féminin et les soutient quand elles sont attaquées dans leur position comme nous l'avons vu avec l'anecdote de « Madame La Présidente » (1^{ère} partie) où Sandrine Mazetier a été soutenue par le président de l'Assemblée nationale mais il ne laisse aucun doute sur son attachement au masculin premier et total.

Nous passons à présent au document Union de la Droite et du Centre. La photo de l'affiche est reprise au recto du document, y compris avec le maire actuel en vignette en haut à droite.

Un texte figure en bas de page. La rédaction a oublié les électrices. « Vous êtes désormais **électeur** » nous dit-on. Ce « vous » est donc un singulier puisqu'*électeur* est au singulier. Et c'est aussi un masculin puisqu'*électeur* est de genre apparent masculin. Ici point de « Madame, Monsieur » pour atténuer la discrimination.

Nous continuons la lecture de ce recto et nous en extrayons les mots de genre apparent masculin : « **conseillers départementaux** », « les **habitants** », « deux **remplaçants** ».

Le verso est composé de 10 rectangles ou carrés bleu sombre sur lequel les textes apparaissent en blanc. Mais plusieurs phrases sont écrites en haut de la page dont une où il est question des « **candidats PS** ». Nous continuons la lecture et extrairons au fur et à mesure les mots au genre apparent et motivé (c'est-à-dire renvoyant à l'humain). Nous constaterons là encore qu'ils sont tous masculins : « **ceux** qui y ont droit » « nous protégerons les **collégiens** » « les **chercheurs d'emploi** » « les **aidants familiaux** ». « **Président** », quant à lui, désigne le maire de Toulouse : son masculin est conforme au référent.

En conclusion, nous dirons que le document ne fait pas une fois référence à la population féminine qui le reçoit et que le masculin est appliqué non seulement au pluriel mais même au singulier pour désigner la personne à qui il s'adresse. Autrement dit, l'union de la Droite et du Centre semble considérer l'existence d'un électorat exclusivement masculin.

Nous en venons enfin au dernier document, celui de l'Alternative citoyenne. Nous avons vu que l'affiche n'employait pas de pluriel. Nous n'avons donc à partir de l'affiche aucun indice d'utilisation du masculin dit « totalitaire ».

Or, ce document crée la surprise.

Côté recto, les quatre personnalités sont en photo : le remplaçant, à gauche, et la remplaçante, à droite, entourent la candidate (près du remplaçant) et le candidat (près de la remplaçante).

Sous le titre « Une démarche novatrice » le premier paragraphe a opté pour un genre mixte. Il est question de « citoyen-ne-s » de « tous-tes » et de « candidat-e-s ». C'est la même forme que l'on a trouvée sur l'affiche du PCF, (un e entre tirets) une forme non encore détachée d'un masculin premier pensé ainsi par les linguistes hommes et que des femmes ont adopté sans remise en question de la situation initiale du sujet pensant.

Le paragraphe suivant intitulé « un renouveau de la vie politique » oublie les promesses linguistiques du premier : il y est question des « agents **territoriaux** et des **citoyens** ». Est-ce oublié ? Ou est-ce difficulté d'écrire la forme adéquate ? Dans « agents territoriaux » ce n'est pas tant *agent* qui est de genre marqué masculin, car même s'il est parfois question d'*agente*, l'on peut sans doute accepter *une agent*, ce n'est pas tant *agents* donc que « *territoriaux* » qui est marqué au masculin. En effet cette forme se retrouve exclusivement au masculin pluriel et elle est irrégulière par rapport au masculin singulier et aux féminins pluriel et singulier. Ainsi je serai prête à faire une proposition qui ne me semble pas aller contre le génie de la langue puisque des formes masculines en als existent au pluriel : c'est de dire agents territorial-es pour préciser que les agents sont des femmes comme des hommes.

Quant au paragraphe suivant intitulé « des candidat-e-s exemplaires », il permet de faire une analyse de discours sous le seul rapport du genre grammatical, un peu comme nous avons déjà pu le faire à la lecture de l'ouvrage « Pollo » de Labaronne. L'utilisation du genre y laisse apparaître un implicite qui renvoie à un passé dont injonction est faite de « tourner la page ». Les « candidat-e-s » se sont « engagé-e-s » au non-cumul de mandat. Et il est question « des **professionnels** de la politique » comme si, à cette vieille pratique politique était aussi associé le masculin généralisateur, à moins que la profession « politique » soit pensée comme une profession masculine. Dans la même phrase il est bien question en effet « des professionnels » (masculin apparent et pluriel) par opposition à « celles et ceux qui s'engagent ». Cependant, comment puis-je savoir que ce masculin, d'une part, est exclusif et non-totalisant, d'autre part, est volontaire ?

Ce nouveau genre à introduire bouleverse non seulement les habitudes d'écriture mais aussi les habitudes de pensée. Car le binarisme gentil/ méchant ou dominant/dominé peut facilement se transformer, dans les discours totalitaires en dominant/dominée.

C'est un renouveau de pensée que viendra provoquer l'énoncé dominant-e/dominé-e dans une instabilité de position et une non-permanence de statut.

Mais tournons la page en effet et voyons le verso !

Ici se révèlent le manque de maîtrise d'une pratique linguistique paritaire et le souci de penser l'égalité homme-femme, lequel est textuellement énoncé comme action dans le dernier paragraphe :

« Agissons pour l'égalité femme-homme : soutien aux associations, au *Planning familial 31* et sensibilisation dans les collèges. »

Nous relevons le terme citoyen-ne-s, employé systématiquement, que nous ne pouvons pas vraiment désigner comme « genre commun », ni « épïcène » dans la mesure où d'une part il semble être composé de deux mots séparés par un tiret et que d'autre part la marque du pluriel est elle-même séparée du deuxième mot dans une non-conformité avec le système linguistique français. C'est une écriture qui se présente comme militante dans le sens où elle relève d'une pratique ouvertement en opposition avec la pratique autoritaire du masculin et en opposition aussi avec la pratique rhétorique « citoyens, citoyennes » ou, plus souvent « citoyennes, citoyens » parce que dit par des hommes, le savoir-vivre français demandant que l'autre soit énoncé d'abord : « vous et moi », « vous et nous » et non « moi et vous » ni « nous et vous ».

Ainsi il est question des « **acteurs** du canton » et pas des *actrices* ni des « acteur-ice-s » selon les marques graphiques adoptées dans le document, il est question également des « **Aidants** » (et pas des *aidantes*), des « plus **démunis** », des « **chômeurs** » mais pas des *chômeuses* ni *démunies*.

Cependant, il est question de « chacun-e » et de « l'humain ». Ainsi il est clair que le mot *homme* est bien employé dans le sens restrictif de *non femme*, ce qui se lit dans l'énoncé déjà relevé où il est question de l'égalité « femme-homme ».

En conclusion, nous dirons qu'à partir de l'étude comparée des documents, celui de cette formation se présente comme le seul qui tende vers la parité femme-homme, le seul aussi dont l'écriture, dans sa forme comme dans son fond, remette en question le prêt-à-penser conflictuel ou totalitaire.

Une comparaison avec les documents de deux autres cantons nous permet de reconnaître le même traitement du genre grammatical se rapportant aux individus, autrement dit le masculin totalisant pour le PS comme pour l'union de la Droite et du Centre, le FN et le PC, un traitement différencié en revanche pour l'Alternative citoyenne qui, par ailleurs, présente le même document écrit (et analysé ci-dessus) dans le canton 18, Toulouse 4.

Ainsi c'est la seule formation avec le Front national qui a une cohérence interne de propos avec discours, mise en page et contenu identiques sur les deux cantons. Mais c'est aussi la formation la plus différente du FN justement du point de vue du contenu, complexité et richesse, et de la mise en page. Il suffit de se rapporter à notre analyse pour en juger.

C. Gestion linguistique et communication injonctive

Dernier élément de corpus relevé à l'aéroport ce mardi 31 mars 2015, côté embarquement :

Les piles de mon appareil étant épuisées, je n'ai pas pu enregistrer matériellement le cliché mais j'en fais la restitution écrite:

« PEU IMPORTE OU VOUS ALLEZ SOYEZ FIER D'ETRE TOULOUSAIN »

J'ai appliqué sur cette courte phrase la méthode de mesure que j'allais justement présenter à Paris ce jour-là, celle que la publicité Tisséo m'a permis de réaliser.

Deux marques du masculin dans une phrase de 9 mots dont :

6 hors genre (Peu, importe, où, allez, soyez, d'être)

1 de genre non apparent (vous)

2 de genre apparent masculin (fier, toulousain)

Le seul mot de genre non apparent dont la virtualité est d'être de genre féminin aussi bien que masculin et singulier de politesse aussi bien que pluriel, « vous », devient masculin singulier dans l'énoncé. L'annonce à l'aéroport s'adresse exclusivement à l'homme qui se considère Toulousain. Une traduction possible est : « Peu importe où vous allez, soyez fier d'être un homme de Toulouse. »

Pour une parité communicationnelle, c'est-à-dire pour s'adresser autant aux femmes qu'aux hommes et pour que les femmes se sentent concernées autant que les hommes, il suffit d'introduire ce que Nicolas Beauzée avait souhaité et que le XXIème siècle a introduit dans la francographie mais que l'enseignement officiel de la langue française n'a pas encore validé : le genre commun, ou double, ou mixte, ou altérité.

Nous aurions

Solution 1 :

« PEU IMPORTE OU VOUS ALLEZ SOYEZ FIER·E D'ETRE TOULOUSAIN·E »

Les hommes seraient-ils vexés de ne plus être les seuls que la langue des autres considère ? Comme il m'a été rapporté par une amie qui, animant un atelier d'écriture, a mis en place le féminin à côté du masculin en parlant. Or, quand elle dit la forme féminine et bien qu'elle ait dit la forme masculine aussi, elle entend un homme de l'assistance dire un « merci » vexé.

Il est possible aussi de développer l'énoncé, solution 2 :

« PEU IMPORTE OU VOUS ALLEZ SOYEZ FIERE OU FIER D'ETRE TOULOUSAIN OU TOULOUSAINE »

Une autre possibilité est d'écrire deux phrases : l'une à gauche et l'autre à droite du panneau, solution 3 :

D'un côté :

« PEU IMPORTE OU VOUS ALLEZ SOYEZ FIER D'ETRE TOULOUSAIN »

De l'autre côté :

« PEU IMPORTE OU VOUS ALLEZ SOYEZ FIERE D'ETRE TOULOUSAINE »

La gestion linguistique devra se faire en fonction de la dépense considérée la plus pertinente selon l'effet attendu.

Il est possible aussi d'établir une gradation dans la gestion. La plus grande dépense qui correspond à la solution 3 peut être adoptée dans un premier temps.

De même qu'elle peut se trouver en concurrence avec la solution 1 dans le même espace d'embarquement par exemple et faire l'objet d'une évaluation comparative sur la base de questions ouvertes.

Les questions pourraient être :

Que pensez-vous de cette annonce (face à la solution 3) ?

Que pensez-vous de cette annonce (face à la solution 1) ?

Quelle est celle qui vous convient le mieux ? Pourquoi ?

Quelle est celle qui conviendrait le mieux, d'après vous, pour tout le monde ? Pourquoi ?

Ce sont des propositions pour des évaluations de campagne de communication mais ce sont aussi des propositions à soumettre en milieu scolaire comme base de débat et pour une meilleure compréhension de la langue française et de la reconnaissance des individus qu'elle permet.

L'introduction du genre par défaut que serait le genre commun à l'écrit correspondra souvent à l'oral au même son que celui du genre féminin pour ce qui est de l'accord des participes mais l'usage des liaisons quand elles sont respectées ont, pour une large part, le même effet. En revanche, quand les liaisons ne sont pas respectées et que l'orthographe est connue de l'auditrice, telle dans cette phrase [vuzalɛtʁəmiãrlasjɔ̃] pour « vous allez être mis-e en relation » que notre répondeur téléphonique nous adresse, si la liaison était respectée entre le participe et la suite, le déictique « vous » prendrait le genre de la personne concernée sans discrimination, ou plutôt sans l'imposition d'un genre qui n'est pas le nôtre quand on est femme.

Mais c'est aussi un travail qui renvoie à la diction poétique dont l'étude pourrait être avantageusement couplée avec celle de la francographie.

Enfin nous terminerons avec une proposition didactique que j'avais présentée au colloque pour la formation des enseignants et enseignantes à l'égalité fille-garçon en 2010 à l'IUFM de Toulouse, à présent nommé ESPE.

Elle porte sur le mot « homme » qui fut le premier objet d'interpellation de sens entendu par l'autre et qui différait du mien. Autrement dit c'est bien la rencontre de deux impensés opposés, telle la rencontre de deux planètes, qui fit voler en éclats la rigidité d'une construction élaborée par des siècles d'écriture où l'idéologie s'est confondue avec la matière. Et c'est à la reconstruction d'une troisième planète que je me suis attelée, en étudiant chaque éclat, chaque morceau, consciente que chacun cachait une pépite dont nous avons tous et toutes besoin pour la compréhension du monde à construire.

IV. PROPOSITIONS DIDACTIQUES

« ONCTION ! CHARITE ! QU'EST-CE A DIRE ? S'ECRIA UN AUTRE PARMIS LA FOULE : IL S'AGIT DE MIEUX EDUQUER LES FEMMES ! » « IL S'AGIT DE MIEUX EDUQUER LES HOMMES », DIT LE SAGE (...) »

Nietzche, Le gai savoir, p.142

Après avoir constaté que le référent visuel correspondant à *homme* était toujours un mâle humain caractérisé par une certaine pilosité, un type de vêtements et sa cible, comme nous l'avons vu pour la vitrine des « Jours de l'homme », une certaine morphologie comme nous le voyons dans les affiches ci-contre, nous ne pouvions douter de la vérité subjective de l'assertion selon laquelle « homme n'avait jamais inclus le sens de femme ». Car toute vérité est subjective certes. Mais quand deux subjectivités s'opposent à propos de vérité, c'est qu'elles n'ont pas été nourries aux mêmes sources. En l'occurrence, une source était



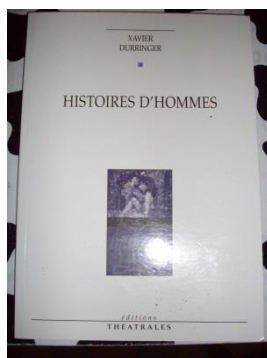
CORPUS IMAGE 70 : HOMMES DE PUB

littéraire l'autre était charnelle. De la chair ou des lettres fallait-il choisir ? Impossible de revenir en arrière quand nous sommes nourri-e à la source des lettres. En revanche, les lettres nous donnent justement les moyens d'investiguer, de remettre en question notre regard, de prendre à bras le corps cette compréhension de l'autre pour, en adoptant son point de vue charnel qui ne nous est pas étranger puisque nous



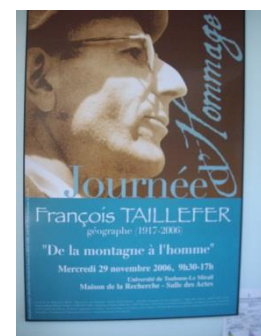
CORPUS IMAGE 69 : HISTOIRES D'HOMMES

sommes de la même race, à savoir l'humaine, revoir tous nos codes à la lumière des siens et tenter de dénouer ainsi les nœuds de violences accumulés par incompréhension et désespérance. Nous n'avons pour autant pas pu déterminer le sens du mot « homme(s) » dans les deux contextes ci-



CORPUS IMAGE 68 : AUTRE HISTOIRES D'HOMMES

contre, l'un en titre de livre, « Histoires d'hommes » l'autre en titre de conférence, « De la montagne à l'homme ». L'ambiguïté de sens est peut-être volontaire et les initié-es entendront chacun-e à sa façon. L'information n'est, ici, ni capitale, ni vitale. En revanche quand il est question « des droits de l'homme » et des « droits de la femme », l'on a bien deux informations capitales et vitales puisqu'elles renvoient à l'organisation juridique de la société. Il n'est donc pas possible d'entendre « homme » comme incluant « femme » à moins que « femme » inclue à son tour « homme ».



CORPUS IMAGE 67 : DE LA MONTAGNE A L'HOMME

Mais nous avons bien conscience qu'il nous faut sortir de la glaise mythique façonnant l'être humain comme une unité masculine pour avoir voulu extraire son esprit de l'unité féminine dont la chair l'a toujours façonné et le façonne encore, d'où vient peut-être cette fascination « maternelle » (!) dont les un-es et les autres devons nous affranchir pour avancer.

Confiante que nous sommes dans l'adhésion de celles et ceux qui nous ont précédée en écriture, nous utiliserons leurs ouvrages pour entrer plus loin dans le sens qui transparaît et lever les confusions : tenter de soulever le voile des mots pour entrer dans la chair du sens. Nous donnons en exemple le travail fait sur les premières pages des Confessions de Jean-Jacques Rousseau. Mais nous pouvons aussi entrer dans un texte avec la loupe du genre pour tenter d'en lever le sens. Nous venons de le tester avec « Que ma joie demeure » de Giono en imaginant une séance intitulée « Homme, femme et être humain ». Dès les premières pages du roman apparaissent en effet les mots « femme » et « homme » au singulier et « hommes » au pluriel, dans le format de poche, Éditions Bernard Grasset, 1935, pages 9 à 13.

Nous souhaitons également revoir la traduction de la nouvelle de Daphnée Du Maurier « une seconde d'éternité » en introduisant l'accord commun que l'original anglais ne peut contredire.

A. Jouons Genre avec Jean-Jacques-Rousseau

Nous reprenons ici-même la proposition d'exercice faite en 2010 lors du colloque de formation des enseignant-es à l'égalité fille-garçon, à l'IUFM de Toulouse, devenu aujourd'hui ESPE.

La loupe du Genre se focalise sur les acceptions possibles du mot « homme » qui ne pourront se révéler qu'en permutant le genre du sujet narrateur, genre dans le sens grammatical qui renvoie au sexe, ce que nous appelons le « genre motivé » ou « genre objectif » selon Meillet.

Ce sera donc l'adaptation des premières pages des Confessions de Jean-Jacques Rousseau par un « je » féminin.

Consigne: remplacer toutes les occurrences du lexème « homme(s) » par le lexème équivalent féminin (= femme ou fille) ou épïcène (être humain) suivant le sens que vous lui attribuez. Vous pouvez ensuite réécrire le texte avec les transformations apportées qui impliquent aussi des transformations syntaxiques et d'autres adaptations lexicales et comparer votre **production** avec l'adaptation de vos collègues, ou camarades si l'exercice est proposé à une classe d'élèves.

Suggestions pour respecter l'esprit de laïcité de notre école républicaine: remplacer « Jugement dernier » par « Renommée »; « souverain juge » par « postérité, souveraine juge »; pronom « tu » (deuxième paragraphe) par « l'oeil de la caméra présent en moi »; « Être éternel » par « Public » et « trône » par « tribune »

Pour une suggestion à un public d'élèves, on pourra faire surligner dans un premier temps d'une même couleur (jaune par exemple que l'on a traduit par un caractère gras ci-dessous) toutes les apparitions du mot et les endroits où le possible changement de genre entraînerait un changement d'accord.

Ensuite, pour la cohérence sémantique et énonciative, le genre du sujet destinataire sera forcément soulevé puisque le *vous* utilisé est un *vous* de politesse donc singulier. Un surlignage de couleur différente (bleu par exemple mais donné en capitales ci-dessous) permettra de repérer les endroits où apparaît le signe grammaticalement genré du sujet destinataire.

Dans un troisième temps lié à l'étude du sujet destinataire, viendra l'information de genre des tiers (surlignée en vert par exemple et donnée en capitales et gras ci-dessous). Ici encore l'utilisation d'un mot épïcène pourra faciliter l'expression de la diversité. La marque du genre devra apparaître dans sa diversité, avec le point médian, dit « point d'altérité ». Aucune marque supplémentaire n'est nécessaire entre le féminin et le pluriel puisque ce sont deux catégories grammaticales différentes qui sont jointes. Quelle que soit la solution adoptée, la dernière phrase nécessite de faire apparaître les deux genres.

Texte de J-J Rousseau :

« Voici le seul portrait **d'homme**, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez, que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine, de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des **hommes**, qui certainement est encore à commencer, et de ne pas ôter à l'honneur de ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennem**IS**. Enfin, fussiez-vous, vous-mêmes UN de ces ennem**IS** implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne portez pas votre cruelle injustice jusqu'au temps où ni vous ni moi ne vivrons plus, afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été bON et généreux quand vous pouviez être malfaisant et vindicatif: si tant est que le mal qui s'adresse à un **homme** qui n'en a jamais fait ou voulu faire puisse porter le nom de vengeance.

LIVRE PREMIER

1712-1728

Intus, et un cûte

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imita**TEUR**. Je veux montrer à mes semblables **un homme** dans toute la vérité de la nature: et **cet homme** ce sera moi.

Moi **seul**. Je sens mon cœur et je connais les **hommes**. Je ne suis **fait** comme **AUCUN DE CEUX** que j'ai v**US**: j'ose croire n'être fait comme **AUCUN DE CEUX** qui existent. Si je ne vau**x** pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir **lu**.

Que la trompette du Jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement: « Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire: j'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis **montré tel** que je fus: méprisable et **vil** quand je l'ai été, **bon**, généreux, sublime, quand je l'ai été: j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables: qu'*ILS* écoutent mes confessions, qu'*ILS* gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité; et puis qu'**uN SEUL** te dise, s'**IL** l'ose: *je fus meilleu**R** que **cet homme-là***.

(extrait du tome 1, première partie *Les confessions* de **Jean-Jacques Rousseau** à partir de l'édition 1972 de la Librairie Générale Française, Le livre de poche 1098, pages 0 à 6)

Je donne en annexe ma proposition qui n'est qu'un exemple d'aménagement possible, sachant que, mettant mes pas dans ceux de Rousseau, je me suis appropriée son texte de façon intégrale dans la perspective de continuer jusqu'à la date que je me suis donnée.

Remplacer la date de naissance de Rousseau par sa propre date de naissance ouvre en effet la voie à une rédaction autobiographique qui semble venir en contradiction avec la déclaration de Rousseau lui-même (« je forme une entreprise (...) qui n'aura pas d'imitateur ») mais dont l'on peut s'arroger le droit puisque Rousseau lui-même a ouvert une brèche en ne mentionnant pas d'imitatrice ! Ce qui m'a conduite à transformer le membre de phrase en question par « dont l'exécution pourra être imitée » mais, encore une fois, ma proposition n'est qu'un exemple d'adaptation.

En conclusion, on verra que le mot « homme » suivant qu'il est traduit par « femme » ou par « être humain » renvoie à deux réalités énonciatives différentes, l'une étant le sujet énonciateur, l'autre étant la représentation d'une collectivité dont fait partie le sujet énonciateur, la couleur du surlignage pourra alors être transformée, restant jaune quand c'est le sujet énonciateur qui est concerné (c'est-à-dire quand il a été transformé par « femme » ou « fille ») devenant vert quand il désigne la généralisation de l'humain.

Les accords en genre que permet le français deviennent alors source de meilleure compréhension et d'inscription du sujet énonciateur dans son discours.

Cet exercice, appliqué aux textes journalistiques, philosophiques ou narratifs permet d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'étude grammaticale et énonciative pour établir cette distinction nécessaire entre genre informatif et genre arbitraire⁵¹⁴ dont la langue française détient une clé qu'il suffit d'employer, au risque de froisser une conception surannée d'un couple humain dont le mâle serait le maître.

⁵¹⁴ Ce que j'ai appelé « genre motivé » et « genre arbitraire » dans l'article intitulé « Sexe et genre en français », p. 113-120, *La Linguistique*, vol. 46, PUF, 2010-1

B. Jouons « par-delà l'homme et la femme, pour une transmutation des valeurs »

Une dernière proposition de travail qui s'inscrit à la fois dans une continuité nietzschéenne et un renversement de ses formulations utilisera le principe de réciprocité que j'avais énoncé dans « Pour une dénotation objectivée » en transformant, dans les énoncés où il est question d'homme et de femme, la position de l'un et de l'autre. En fait, on l'appellera plutôt « processus de permutation ».

Concrètement, c'est prendre tous les textes, des philosophes en particulier, où est écrit le mot « femme(s) », le remplacer par « hommes(s) » et voir ce que cela donne en remplaçant de la même façon « homme(s) » par « femme(s) ». Exemple avec l'aphorisme 22 du *Gai savoir*⁵¹⁵ intitulé : « *Homme et femme* »

« Enlève la femme pour qui brûle ton cœur ! »
Ainsi pense l'homme ; la femme n'enlève point,
Elle dérobe. »

Dans un premier temps, il faudra non seulement faire la distinction entre les différents plans du discours : celui de « l'homme » qui « pense » et celui de l'énonciateur qui écrit, mais aussi entre les différents sens du mot « enlever » et leur synonymie possible avec « dérober ». Le retour aux sources allemandes est ici indispensable.

La mise en page participe de la construction poétique qui implique une mise à distance avec une sémantique prosaïque. Les majuscules et les retours à la ligne comme le point-virgule de la deuxième ligne participent d'un effet de symétrie dans l'apparente asymétrie donnée par le sens. Ainsi nous avons la sensation et le sentiment de prolonger le travail de Nietzsche en proposant un renversement des positions qui donnera :

« Enlève l'homme pour qui brûle ton cœur ! »
Ainsi pense la femme ; l'homme n'enlève point,
Il dérobe.

La vérité de l'une ou l'autre assertion pourra être discutée, remise en cause et elle volera peut-être en éclats en permettant de comprendre une réalité autre et individuelle à chaque sujet conscient.

Nous aurons ainsi montré en acte non seulement la réversibilité des positions, mais le pouvoir de la connotation liée au vécu de chacun·e et à la force des mythes.

Peut-être aussi aurons-nous touché du doigt le mécanisme de construction du mythe qui tient autant au sujet énonciateur qu'au sujet récepteur.

⁵¹⁵ Nietzsche, Friedrich, *Le Gai savoir*, p. 54

CONCLUSION GENERALE

Il est clair à présent que nous nous situons en opposition totale avec la Déclaration de l'Académie du 14 juin 1984 selon laquelle :

« Le seul moyen satisfaisant de définir les genres du français eu égard à leur fonctionnement réel consiste à les distinguer en genres respectivement **marqué** et **non marqué** »

Nous avons vu que cette notion de marque était totalement subjective (p. 64) et qu'elle ne pouvait donc pas être considérée comme pertinente et encore moins « satisfaisante ». Nous lui substituons la notion de **genre apparent** (p. 65, 71, 141, 198, 200, 201, 205, 206, 213, 215, 217, 220, 221, 222, 223, 251, 252, 258, 282, 285, 292-296, 299, 302-306, 309) **genre non-apparent** (p.65, 141, 198, 205, 206, 215, 221, 222, 223, 251, 252, 284, 291, 292, 295, 296, 304, 305, 309, 319) qui se manifeste selon le paradigme masculin féminin dans les accords grammaticaux, dans le dictionnaire où apparaissent les suffixes féminins et masculins, et dans la langue qui les génère.

Le développement qui suit dans la Déclaration déjà citée complète et illustre la position de l'Académie dont il est trop facile de faire apparaître les inconséquences et le biais idéologique androcentré (les soulignements sont de leurs auteurs) :

« Le genre dit couramment « **masculin** » est le **genre non marqué**, qu'on peut appeler aussi **extensif** en ce sens qu'il a la capacité à représenter à lui seul les éléments relevant de l'un et l'autre genre. »

Mais l'on verra avec les exemples qui suivent que l'académie pense à l'un et l'autre sexe et non pas à l'un et l'autre genre. Elle poursuit en effet :

« Quand on dit « tous les hommes sont mortels », « cette ville compte 20 000 habitants », « tous les candidats ont été reçus à l'examen », etc..., le genre non marqué désigne indifféremment des hommes ou des femmes. Son emploi signifie que, dans le cas considéré, l'opposition des sexes n'est pas pertinente et qu'on peut donc les confondre. »

Pourtant rien ne m'empêche d'ajouter, pensant à mon informateur pour qui « homme » n'avait jamais inclus le sens de femme (p. 87) que si « tous les hommes sont mortels » peut-être les femmes ne le sont pas. Et l'éternel féminin alors apparaît ! Et enfin si « cette ville compte 20 000 habitants » peut-être compte-t-elle autant d'habitantes, ce qui donnera 40 000 habitant-es en utilisant le **genre commun** (p. 15, 39, 48, 59, 67, 68, 73, 82, 93, 94, 101, 102, 108, 112-114, 123, 127, 133-135, 143, 159, 160, 166, 182, 183, 191, 197-200, 204, 205, 209-213, 216, 218-222, 224-227, 236-238, 240, 243, 245-249, 251, 256, 269, 277, 279, 285, 286, 292, 295, 296, 307, 309, 310, et notes 1, 165, 168, 257, 290, 345, 346, 371, 433, 497) et le **point d'altérité** (p. 15, 36, 82, 89, 96, 134, 144, 145, 190, 191, 192, 200, 248, 251, 279, 286, 288 à 290, 294, 302, 313) dont la formulation, sous cette forme précise, est l'objet des notes 73 et 78.

Et enfin si « tous les candidats ont été reçus à l'examen » c'est peut-être qu'il n'y avait pas de candidates (il y a encore dans le monde et il y a eu en France des ségrégations entre les sexes pour ce qui est de l'instruction) à moins que toutes les candidates aient échoué !

Rien ne permet en effet de dire à priori, ni a posteriori d'ailleurs, si l'opposition des sexes est pertinente ou non. Il est donc plus sage de ne rien avancer à ce sujet et de penser toujours *l'information possible* au moins autant que *l'information nécessaire*.

Nous cherchons de plus en plus à savoir si les comportements ou les opinions peuvent différer selon les sexes. C'est donc une information qui manque régulièrement quand la distinction n'est pas faite. Désigner, par exemple, toutes les personnes qui habitent le même pays par un nom global au masculin empêche de savoir si les personnes des deux sexes sont concernées et, le traitement étant très souvent différent entre les hommes et les femmes, nous pouvons souhaiter connaître la position, l'opinion et la situation de chacun des deux groupes.

Ainsi cette opposition est bien sûr pertinente pour la trace historique qu'elle laisse dans les écrits et pour sa trace informationnelle dans les bulletins justement dits « d'informations » qui peuvent être considérés comme des bulletins de « désinformation » quand cette distinction n'est pas faite alors que la langue le permet.

Quand nous lisons la suite de la déclaration, nous avons confirmation qu'il est en effet question de sexe et non de genre puisqu'il n'y a aucune raison de dire qu'un genre serait « extensif » et un autre « intensif », les genres masculin et féminin se répartissent à peu près également dans les mots en français et, quand il s'agit d'accord grammatical, le masculin est morphologiquement inclus dans le féminin. Il est donc plus pertinent de dire que le féminin est plus extensif que le masculin. Or, nous lisons :

« En revanche, le genre dit couramment « **féminin** » est le **genre marqué**, ou intensif. Or, la marque est privative. Elle affecte le terme marqué d'une limitation dont l'autre seul est exempt. A la différence du genre non marqué, le genre marqué, appliqué aux êtres animés, institue entre les sexes une ségrégation. »

« Intensif » n'est pas souligné. Mais quand il s'agit de sexe, ce que nous appelons aussi *genre motivé* (p. 11, 209, 221, 251, 302, 313, 314), ou *genre objectif* (67, 69, 129, 302, 313), le masculin renvoie aux mâles et le féminin aux femelles. Dire de l'un que sa marque est « privative » par opposition à l'autre institue la première ségrégation entre les sexes.

Quelle que soit leur marque, elle est informative d'un sexe, ou bien d'un accord de genre grammatical lié au genre, *arbitraire ou non*, c'est pourquoi nous parlons de *genre apparent* quand la langue offre deux formes différentes, l'une féminine l'autre masculine. Pour permettre l'expression des deux sexes sans distinction, il nous a fallu créer le *genre commun* devenu possible grâce à l'emploi du *point médian* (15, 36, 82, 143, 196, 248, 249, 251, 286, 288, 289, 313 et notes 27, 45, 75, 199, 396, 444, 496, 518) que nous avons dit « point de l'altérité » puisqu'il permet la non ségrégation, la reconnaissance de l'autre, quel que soit ou quelle que soit cet-te autre.

Un développement sur le féminin économique utilisé dans une page de ce présent travail est l'objet de la note 260. Il se prolonge avec une réflexion sur l'accord de proximité et une certaine pratique universitaire. L'article de Sylvie Durrer⁵¹⁶, consultable en ligne, sur les femmes et le langage trace un intéressant panoramique des positions des un-es et des autres à propos du genre, arbitraire ou non, et des extrapolations auxquelles il a donné lieu en fonction de la position du sujet énonciateur. Le plus souvent, quand les opinions sont tranchées, elles considèrent soit que le genre (féminin, masculin) est en lien sémantique avec le sexe dès l'origine et dans son fonctionnement, soit que le genre est arbitraire une fois pour toutes. L'opinion selon laquelle le genre est en lien sémantique avec le sexe se divise selon le sémantisme attribué au sexe. La dimension subjective de l'analyste est rarement prise en compte. C'est pourtant elle qui fait toute la différence. La plupart des analystes sont des hommes qui attribuent au sexe féminin les qualités qu'ils souhaitent y trouver : douceur, faiblesse, générosité et passivité et au sexe masculin les qualités qu'ils souhaitent avoir : force, puissance, vaillance et activité. Le monopole masculin du discours, du religieux à l'universitaire en passant par le législatif, laisse peu de place à un discours différent qui se situerait dans l'au-delà des catégories oppositives.

En revanche la notion de « *genre arbitraire* » (p. 11, 206, 219, 220, 221, 234, 251, 314) doit être rappelée sans cesse car une misogynie culturelle entache la langue de ses connotations jusque dans les dictionnaires qui, de la sorte, entretiennent et cultivent cette misogynie.

La notion de *point d'altérité* est née en cours d'étude comme dit dans la note 73 mais l'introduction de cette marque à l'écrit s'est faite en 2010, c'est pourquoi elle est intégrée à l'écriture car elle est indissociable de ma pensée. Elle est aussi une des premières raisons de ce travail qui se donne pour objectif de la transmettre.

⁵¹⁶ Durrer Sylvie : « Les femmes et le langage selon Charles Bally : « des moments de décevante inadvertance ? », <http://www.Linguistik-online.de/index.html>

Le processus de recherche a par ailleurs fait émerger d'autres concepts opératoires, tels celui de « francographie » (p. 13, 95, 97, 127, 257, 294, 309, 310) pour déterminer un champ d'étude.

Et c'est en travaillant en francographie que nous avons pu introduire les notions de *genre apparent*, *genre non-apparent*. Cette dernière notion est aussi applicable en francophonie (p. 95, 97, 107, 124, 127, 130, 137, 190, 247, 257, 295) puisque l'apparence du genre se révèle à l'œil ou/et à l'oreille, même si c'est différemment en fonction des prononciations. Il reste à présent à prolonger par le *nombre* cette entrée dans la langue française par le *genre*. Ainsi le titre que je me propose à présent de développer est : « La langue française abordée par le genre et le nombre » C'est une nouvelle grammaire dont la nécessité a émergé de cette réflexion en action que je prolonge chaque jour pour une meilleure perception du monde et une maîtrise de sa violence.

Du point de vue de la méthode nous pouvons dire que nous avons pratiqué une recherche-action⁵¹⁷ non seulement parce qu'elle a commencé hors du cadre universitaire, mais parce qu'elle brasse des univers différents dans lesquels je suis à la fois en action et en observation, mon travail de théâtre m'a permis de développer cette pratique comme une seconde nature, et enfin, et surtout peut-être, parce que ma réflexion ne craint pas de se verbaliser quel que soit l'environnement, accepte donc d'agir sur lui et n'a pour limite que la non réceptivité des autres.

C'est pourquoi les questionnaires assument cette dimension d'incitation à la réflexion qu'a notée Alexia Ducros. Il se trouve que je me positionne moi-même en tant que critique face à toute lecture et, en particulier, quand elle présente comme une pratique universellement répandue un fonctionnement que je ne connais pas moi-même en tant qu'humaine. Si la vie en effet m'a appris que mon fonctionnement n'était pas celui des autres, j'ai aussi reconnu des fonctionnements multiples chez ces autres et je crois comprendre que la volonté de catégoriser est aussi une volonté d'uniformiser et donc de réduire la diversité pour s'assurer une meilleure prédictibilité, mais c'est une amputation de la virtualité et de la richesse du monde.

Que cette volonté soit liée à une peur de l'avenir, une paresse de l'intelligence, une insécurité du présent ou un désir de maîtrise du grand nombre par une poignée souveraine ne me permet pas de la prendre à mon compte. Pour ma part, j'estime que l'avenir sera toujours meilleur que le passé dans la mesure où nous en sommes les sujets producteurs qui savons tirer des leçons du passé et avons la nécessité, la volonté et le désir de nous projeter dans le futur. C'est peut-être ce que Nietzsche appelle *Wille zur Macht*, traduit par Henry Albert en « volonté de puissance » et par Marc Sautet en « volonté de pouvoir », ce débordement de créativité dont une nécessité collective ingère les effets.

« La réalité se réduit exactement à cette action et réaction particulière de chaque individu à l'égard de l'ensemble... » (1991 : 294)

« La « vérité » n'est pas (...) quelque chose qui est là et qu'il faut trouver et découvrir, - mais quelque chose qu'il faut créer, qui donne son nom à une *opération*, mieux encore à la volonté de remporter une victoire, volonté qui, par elle-même, est sans fin : introduire la vérité c'est un *processus in infinitum*, une *détermination active*, - et non point la venue à la conscience de quelque chose qui serait fixe et déterminé. C'est un mot pour la « volonté de puissance ». »⁵¹⁸

J'ai écrit « la réalité est de l'ordre du monde alors que la vérité est de l'ordre de la parole » (p.116), la parole étant de l'ordre du monde, la vérité se trouve en être aussi, comme une

⁵¹⁷ Je dois à Thibault Christophe la formalisation de ma démarche sous cette désignation. Je l'en remercie. De même que je remercie Gilles Sahut de son encouragement à creuser ma différence. C'est dire que je remercie le Lerass et Médiapolis en particulier d'exister permettant ainsi l'échange entre les doctorants et doctorantes que nous sommes, sans compter les professeurs dont la qualité humaine est précisément celle-là-même qui manquait à mon premier collaborateur en puissance (voir note 15).

⁵¹⁸ Nietzsche Friedrich, *La volonté de puissance, Essai d'une transmutation de toutes les valeurs* (Études et fragments) Traduction d'Henry Albert, Librairie Générale Française, 1991, p.310

partie de la réalité qui la façonne en devenir et qu'elle façonne aussi par les sujets médiateurs que nous sommes, êtres de réalité, d'illusions et d'action.

Ainsi ma recherche action est constamment stimulée par les découvertes de chaque jour et notamment les énoncés qui me surprennent. C'est par exemple l'assertion posée par l'académie selon laquelle « la meilleure des ministres » avait un emploi restrictif et ne pouvait désigner que « la meilleure parmi les ministres femmes » qui m'a incitée à élaborer une enquête auprès de mes congénères pour connaître leur opinion à ce sujet. Le propos de l'académie en a été totalement invalidé et même gravement contredit puisque l'opinion qui n'avait pas été envisagée par elle selon quoi « le meilleur des ministres » pouvait avoir un emploi restrictif et désigner uniquement *le meilleur parmi les ministres hommes* a eu plus de réponses affirmatives que l'interprétation proposée par l'Académie et qui ne considérait que les ministres femmes.

Nous avons donc eu la preuve du fossé idéologique et sémantique qui sépare l'Académie française, que l'on peut assimiler à l'institution⁵¹⁹, d'un échantillon de population française qui allait de 18 à 77 ans, tous sexes confondus.

L'on a vu que cette façon de procéder, c'est-à-dire celle de faire confiance à un échantillonnage réduit mais au spectre large, notamment du point de vue de l'âge, a été motivée par l'observation d'un travail de sondage d'opinion et ses conclusions (p. 125).

D'autres questionnaires ont été pensés sur des sujets précis dont je souhaite évaluer l'appartenance à une mythologie ou à la réalité. Ils concernent :

- Les goûts des enfants pour certains jouets selon leur sexe, dans le souvenir qu'en gardent les adultes de leur propre enfance. Le conditionnement actuel des enfants étant un biais qui empêche la scientificité d'une évaluation objective des goûts actuels, trop programmés par le marché, les images télévisuelles, les injonctions parentales, les modes, les magazines et même l'école⁵²⁰.
- La présence ou non de sang chez les femmes lors de leur premier rapport. Des opérations chirurgicales étant proposées pour reconstituer un soi-disant hymen chez les femmes dont la culture a sacralisé le premier coït, il m'a semblé salutaire d'informer sur la qualité réelle ou mythique de la chose. Les réponses obtenues jusqu'à présent, outre qu'elles peuvent être très différentes d'une femme à l'autre, donnent pour l'instant une majorité à l'absence de saignement. C'est dire déjà qu'il n'y a aucun systématisme dans la réalité et qu'il serait juste de dénoncer l'exploitation financière de l'obscurantisme à ce sujet.

⁵¹⁹ Nous avons noté aussi dans l'étude de Brauer et Landry leur introduction où l'on relève « Tout le monde sait pertinemment que le nominal « ministre » n'existe qu'en forme masculine ». Et c'est un article publié en 2008. A cette époque pourtant, le Petit Larousse ne mentionne pas le genre puisque « ministre » est en effet une forme commune, de genre non apparent qui prend l'accord masculin ou féminin suivant le sexe de la personne désignée. Il n'a en effet pas plus de « forme masculine » que féminine. Et plus loin, l'article poursuit : « Il n'y a pas la moindre ambiguïté sur l'interprétation du générique masculin ». Il semble ici que la qualité mâle rende le lecteur déficient puisque incapable de penser autrement malgré l'existence des formes féminines du langage. Mais peut-être n'ont-ils pas été scolarisés en francophonie car je lis sous leur plume (p. 269) « les étudiants de sexe féminin » (en français il s'agit des « étudiantes »), à moins que l'épécénie de la forme anglaise ait contaminée la forme masculine française chez les universitaires. Cependant un implicite caricaturalement sexiste nous a tout de même frappée et celui-ci n'a pas de lien avec la plus ou moins grande maîtrise de la langue. Le voici : les deux premières phrases font la distinction entre Edith Cresson et Ségolène Royal parce que l'une souhaite être appelée « Madame le Premier Ministre » et l'autre « Madame la Ministre ». Et voici la profondeur de réflexion qu'une telle distinction suscite : « Insister sur de tel détails relève-t-il seulement de la coquetterie ? » Seraient-ils donc si coquets ces hommes de souhaiter toujours le masculin ? Coquetterie de part et d'autre ou pas, (à moins qu'ils aient trop lu Victor Hugo ! voir p. 281) je n'avais de mon côté pas imaginé que la morphosyntaxe puisse être pensée en ces termes. Pour ma part je parle de « loi d'affirmation », ou de « reconnaissance identitaire » en tant que loi psychologique ou loi sociale conjuguée à la « loi d'épécénie » en tant que loi morphosyntaxique.

⁵²⁰ En 1996, dans une école publique de l'Aveyron (France), l'apprentissage du classement pour des enfants de 2 à 3 ans était fait à partir de découpage en jouets pour fille, jouets pour garçon !

- Le temps passé en moyenne et quotidiennement à s'occuper de son corps pour un homme et pour une femme.

L'idée de ce dernier questionnaire est née suite à la lecture de l'assertion selon laquelle, d'après Camille Froidevaux-Metterie « il faut partir de l'évidence de ce que les femmes occidentales se préoccupent quotidiennement de leur apparence »⁵²¹. De mon côté j'avais plutôt idée que c'était une préoccupation au moins aussi quotidienne chez les occidentaux à cause de leurs poils en particulier. Je n'avais surtout pas imaginé être à ce point différente de cette *totalité occidentale*, en ne me préoccupant de mon apparence que de façon ponctuelle et ciblée, et surtout pas quotidienne.

Mais par ailleurs, dans ce même article, des conclusions, pourtant liées au conditionnement consumériste, médical et idéologique harcelant les femmes, sont données comme des généralités qui vont de soi. Ainsi la question de la corporéité féminine est pensée dans son rapport virtuel maternant, autrement dit toujours en lien avec l'autre, alors que la corporéité masculine dans sa virtualité paternelle et paternante semble ignorée de même que la corporéité féminine dans sa potentialité orgasmique. Et à partir des mêmes références adoptées, telles celles de Merleau-Ponty à propos de « l'existence comme une « incarnation perpétuelle », mon analyse s'oppose radicalement à celle de Camille Froidevaux-Metterie qui évoque « le temps des femmes » comme « tragiquement linéaire » parce que « rythmé par ces moments décisifs que sont la puberté et la ménopause qui signalent *l'entrée et la sortie de la condition maternelle* ». C'est moi qui souligne car c'est une vue caricaturale. En effet la « condition maternelle » rythmée par « la puberté et la ménopause » renvoie aux conditions de la conception et de l'enfantement. La condition maternelle, hors spécisme, se situe dans le rapport à l'enfant déjà là, qu'il ou elle soit fruit de son corps ou de celui d'une autre, il est symétrique à la condition paternelle.

Penser en effet la fécondité féminine comme centralité vitale est un point de vue anthropologique, au même titre que la fécondité masculine.

Quant à penser la maternité comme centralité vitale dans l'espèce, c'est entretenir une parthénogénèse mythique dont il faudra bien se débarrasser si l'être humain veut grandir. Afin que l'homme ne soit plus considéré comme un éternel enfant qui a droit de prendre la terre et les autres planètes comme terrain d'expérimentation à ses jeux de guerre, il faudra bien que les femmes se réveillent de leur position d'êtres à la fois tout-puissants et accessoires. C'est une conquête qui relève au moins autant de l'émancipation masculine que féminine. Le chemin en revanche n'est pas le même.

Et l'autrice, ou l'auteur⁵²², poursuit : « Les femmes sont de ce fait des êtres (...) irrémédiablement façonnés par la perspective de la dégénérescence. » Et voilà un point de vue commercial en cosmétologie.

Le rapport à son propre corps se construit chaque jour et rien n'est donné d'avance. La fin de la fécondité féminine est le début d'une nouvelle vie. Il y a d'ailleurs comme une nouvelle similitude d'apparence entre les sexes dans les âges très avancés de l'existence (pilosité et silhouette tendent à se rapprocher) et les premiers temps d'avant la puberté.

Et si l'enfance est toujours restée dans le souvenir, c'est peut-être alors, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'âge mûr que cette enfance déploiera sa potentialité, débarrassée qu'elle sera de la potentielle responsabilité d'une nouvelle existence, et riche d'une connaissance que l'expérience de décennies accumulées auront nourrie.

Toutes ces données pourraient être recueillies dans le cadre d'une anthropologie de la mémoire⁵²³.

⁵²¹ Froidevaux-Metterie Camille, Le sujet féminin, entre incarnation et relation, dans *Des femmes et des hommes singuliers*, p.127

⁵²² Je ne connais pas personnellement Camille Froidevaux-Metterie et son prénom est épïcène. Rien non plus dans son texte ne donne d'indice grammatical de sexe, je ne peux donc en déduire aucune identité sexuée.

⁵²³ Pour faire une dernière référence à la soirée du 10 avril 2015, Geneviève Fraisse signalait comment elle a été témoin d'une évolution du patin à roulettes : de la couleur grise et uniforme qu'il avait pour elle dans son

Le corps en effet est à la fois source et réservoir de sensations. Toute pensée est action et l'automatisme des gestes peut a contrario fossiliser la pensée.⁵²⁴

Entrer dans la langue, c'est aussi entrer en soi. Et c'est un voyage d'où l'on ne peut revenir sans amasser quelque trésor.

« Le thème de l'inspiration. On ne devrait pas dire inspiration mais expiration. Ce qu'on nomme l'inspiration vient de nous, de notre nuit et non du dehors, d'une autre nuit soi-disant divine. »⁵²⁵

C'est aussi le travail du sommeil à considérer comme une étape essentielle dans le processus qui va de l'analyse à la synthétisation et de la synthèse à l'analyse. C'est ce travail qui figure aussi la conception d'un titre et la démarche d'un titre à l'autre, comme, en plus élargie, celle d'une journée à l'autre.

Cette démarche de plongée dans l'acte et de recadrage de point de vue est celle-là même qui fut à la base d'une peinture dont la reproduction figure dans la revue créée en appui de cette thèse. Autrement dit le processus de création et le processus de recherche procèdent de la même démarche solitaire vers sa propre altérité dans la confiance inconditionnelle à l'ensemble tiers que représentent les objets du monde. Cependant, pour que cette confiance constructive existe, il faut que le sujet soit nourri à la source de cette confiance autrement nommée nourriture parentale, ou encore « amour ».

Les conditions de l'émergence d'un devenir égalitaire ne peuvent être réunies que dans la conscience de la diversité comme base de richesse, et non d'une diversité catégorielle mais d'une diversité à l'affût de son propre changement par intégration atomisée de la différence dans la construction de son identité en une constante interaction conjuguée au présent dans l'exacte distance entre passé et futur.

Je sais qu'à présent je me dois de définir le métaréalisme à la fois dans ce qu'il diffère du surréalisme et s'y apparente, en ce qu'il diffère également du matérialisme et s'en apparente, c'est-à-dire en le situant à l'interaction de l'esthétique et de l'éthique, comme une lecture à la fois du monde et de soi-même, l'un-e dans l'autre et réciproquement pour une nouvelle écriture de ce monde.

Et si le métier d'être humain était de cultiver sa différence ? C'est entre imiter et se différencier que se situe l'espace de la liberté, de même que la réflexion se construit dans le retour de ses propres expériences au recadrage saisi par les mots de la communauté humaine.

enfance, il est devenu rouge, aux couleurs de la marque Fischer Price pour la génération de sa fille, puis, la génération de ses petits-enfants a dû choisir entre le rose et le bleu. La production consumériste s'est emparée du sexisme à une allure impressionnante en effet. J'apprends ce mardi 7 avril 2015 qu'un restaurant propose un menu « féminin » : l'assiette est plus petite.

⁵²⁴ C'est une expérience dont je me suis approchée dans les 6 mois de travail à la chaîne effectué en usine avec horaires décalés tous les sept jours (5h 13h/13h 21h).

⁵²⁵ Cocteau Jean, Orphée, Film, p.6

BIBLIOGRAPHIE

ABBOU Julie, L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours, thèse, 2011, Aix en Provence

- « Pratiques graphiques du genre » n° 24, *Langues et cité, Féminin, masculin : la langue et le genre*, Observatoire des pratiques linguistiques, octobre 2013, p. 4-5

ADLER Laure, *Manifeste féministe*, Editions Autrement Paris, octobre 2011

ADORNO Theodor W. et HORKHEIMER Max *Kulturindustrie*, traduit de l'allemand par Eliane Kaufholz, Editions Alia, 2012

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Traduit de l'italien par Martin Rueff, Rivages poche, 2007

ARONEANU Pierre, *Le Maître des Signes*, Peintures Chen Dehong, Editions Alternatives, 1998

AUBRY Laurence Paradoxalité de la langue et travail d'écriture, *Victor Klemperer Repenser le langage totalitaire*, dir. Laurence Aubry Béatrice Turpin, colloque de Cerisy, CNRS Editions, Paris, 2012

AUSTIN John Langshaw *Quand dire c'est faire*, 1962, tr. française 1970 Coll. Points /essais Editions du Seuil, 1991

AUTAIN Clémentine, *Ne me libère pas, je m'en charge*, E.J.L., 2013

BADINTER Elisabeth, *L'un est l'autre*, Éditions Odile Jacob, avril 1986

BAIDER Fabienne H., et al, « La place du genre dans les bases de données multilingues: le cas d'EuroWordNet », *Nouvelles Questions Féministes*, n°26

- *Hommes galants, femmes faciles*, Étude socio-sémantique et diachronique L'Harmattan, 2004
- « Ségolène Royal dans la presse française : deuxième sexe ou second choix ? » dans *Modern & contemporary France*, Vol. 18, N°4, Novembre 2010, Routledge, p.475-489
- « Féminisation des noms de métier, discours journalistique : une grande victoire ou une petite concession ? » dans *La diversité linguistique*, Alexandre Veiga & Maria Isabel González Rey (eds.), Editorial Axac, 2008, p. 239-244

BAIDER Fabienne H., KAZNADAR Edwige, MOREAU Thérèse, *Les enjeux de la parité linguistique*, Nouvelles questions féministes, 2007

BAILLY, Sophie, *Les hommes, les femmes et la communication*, L'Harmattan, 2008

BARDIN Laurence, *Analyse de contenu*, PUF 1980, (1^{ère} édition 1977)

BARRAUD Georges, « La puériculture et l'eugénisme chez les Grecs », *bulletin de l'association Guillaume Budé*, année 1954, vol.1 n°1, p.70-76

BARTHES Roland, *L'empire des signes*, Paris, Flammarion, Les sentiers de la création dans la collection Champs, 1980

BASTIN Georges L., « La répartition du sens », *La linguistique, Linguistique et Traductologie*, Vol.40, 2004-1, pp. 157-166

BEAUVOIR Simone de, *La force de l'âge*, Gallimard, collection folio, 2 tomes, 1960

- *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Éditions Gallimard, Le livre de poche, 1958
- *Le deuxième sexe*, 2 tomes, coll. Folio/essais, Editions Gallimard, 1949, 1976.

BENHEDI Louis et MACIAS Pierre, Recherche. Une science des prémonitions ? Enquête. Rêves, prémonitions, intuitions. *Le Monde des religions*, Mars-Avril 2008 n°28, p. 6-11

- BENVENISTE Émile, *Problème de linguistique générale*, 1966, Éditions Gallimard
- BERGSON Henri, *La pensée et le mouvant, Essais et conférences*, Quadrige/PUF, 1938, 5^{ème} édition 1996
- BERTINI Marie-joseph « Le Gender-Turn, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises » *Echanges, Questions de communication*, n°15, 2009 p. 155-173
- *Femmes. Le pouvoir impossible*, Pauvert, département de la librairie Arthème Fayard, 2002
 - *Ni d'Ève ni d'Adam, Défaire la différence des sexes*, Max Milo Éditions, Paris, 2009
- BLANCHET Philippe, « Témoignage sur un essai de traduction interculturelle : De *Alice in Wonderland* à *Liseto* en Provençal », *La linguistique, Linguistique et Traductologie*, vol.40, 2004-1, PUF, p. 109-130
- BLANCHOT Maurice, *L'espace littéraire*, Éditions Gallimard, 1955, collection Folio/essais
- BONNEFIS Philippe, dans MAUPASSANT, *Bel ami*, Albin Michel 2009, LGF pour la préface, les commentaires et les notes, 1983, p. 56 note 3, p. 57 note 1
- BONNARD Jean-Baptiste, « La conception de la reproduction humaine dans la Grèce ancienne », Société d'Histoire de la Naissance, <http://www.societe-histoire-naissance.fr>
- BORGES Jorge Luis, *L'aleph*, traduction Roger Caillois, Editions Gallimard, 1977
- BOURDIEU Pierre *La domination masculine*, Éditions le Seuil, 1998
- BOURDON Jérôme L'interdisciplinarité n'existe pas, *Questions de communication* n°19, 2011, p. 155-170
- BOURE Robert *Les origines des sciences de l'information et de la communication, Regards croisés*, Robert Boure (éd.) Presses Universitaires de Septentrion, 2002
- BOURE Robert *Les sciences humaines et sociales en France*, E.M.E. & InterCommunications, Fernelmont, 2007
- BRAUER Markus et LANDRY Michaël, Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales, *L'année psychologique* 108, 2008, p. 243-272
- BRETON Philippe, *L'utopie de la communication, le mythe du « village planétaire »*, Édition La Découverte, 1992, 1995, 1997
- BRUCKNER Pascal et FINKIELKRAUT Alain, *Le nouveau désordre amoureux*, Points poche, 1977
- BRUNET Philippe, De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire, *Natures sciences et sociétés*, 2008, vol.16 n°4, pp. 317-325
- BRUN Jean, *Les présocratiques*, Éditions Presses Universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1973
- BUREAU, Conrad, *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, P.U.F., 1976
- *Syntaxe fonctionnelle du français*, Presses de l'université de Laval, Québec, 1978
- BURR Elisabeth « Planification linguistique et féminisation » dans Baidier Fabienne et Elmiger Daniel (éd.) *Intersexion, Langues romanes, langues et genre*, Muenchen, Lincom Europa, 2012, p. 29-37
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, Paris, Ed. La Découverte, 2005
- CAI Hua, *L'homme pensé par l'homme, Du statut scientifique des sciences sociales*, collection « Ethnologie-controverses », PUF, Paris, 2008

CAILLOIS Roger, *L'écriture des pierres*, Flammarion, les sentiers de la création dans la collection Champs, 1981

- *Le mythe et l'homme*, Editions Gallimard, 1938, collection folio essais août 1989, 1^{er} dépôt légal dans la même collection : mars 1987

CAPEK Milic, « Temps-espace plutôt qu'espace-temps », *Diogène* 123 Gallimard 1983, p. 31-52

CATACH Nina, *La ponctuation*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1994

- *Les délires de l'orthographe*, Plon 1989, Paris

CAUSSE Michèle, *Pour en finir avec l'androlecte*, disponible sur : www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2012/03/Michèle-Causse-Pour-en-finir-avec-landrolecte.pdf

CHARAUDEAU Patrick, Dis-moi quel est ton corpus je te dirai quelle est ta problématique, revue *Corpus* n°8, Nice, 2009

- Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences de l'information et de la communication, *Questions de communication*, 17 | 2010, p. 195-222

CHEVALIER Yannick, interview dans *Libération* du 26 novembre 2012

CHETKUTI Natacha et GRECO, Luca, (dir.) *La face cachée du Genre, langage et pouvoir des normes*, Paris Presses Sorbonne nouvelle, 2012

CHEVALIER Jean, GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, Éditions Robert Laffont et Éditions Jupiter, Paris, 1969 et 1982, collection Bouquins

CHOMSKY Noam, *Structures syntaxiques*, traduit de l'anglais par Michel Braudeau, Mouton & Co, La Haye, 1957, Éditions du Seuil, 1969

CIRAVEGNA Nicole, « Le visage des mots », *Contre la réforme de l'orthographe*, Editions autres temps, 1990, p. 24-26

CITOT Vincent, « Le naturel, le culturel et le spirituel », dans *La culture, le philosophoïre*, décembre 2006, p. 43-72

COCTEAU Jean, *Orphée*, film, Éditions J'ai lu, Edouard Dermithe, 1950

COSTAOUËC Denis, « Le social, l'idéologie et l'imaginaire linguistique », *L'Imaginaire Linguistique*, sous la dir. de A-M. Houdebine-Gravaud, L'Harmatan, 2002, p. 141-146

COULOMB-GULLY Marlène, *Les informations télévisées*. Paris, PUF, 1995, Que sais-je.

- « Inoculer le Genre », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 15 janvier 2014, consulté le 07 mai 2015. URL : <http://rfsic.revues.org/837>
- Féminin/ masculin : question(s) pour les SIC dans *Questions de communication*, n°17/2010, p. 169-194
- Féminin/masculin, *Questions de communication*, n°19
- « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline Gender blind ? », *Questions de communication* 1/2009, n° 15, p. 129-153
- *Présidente : le grand défi*, Editions Payot & Rivages, 2012, Paris

COURBIERES Caroline, Représentations du féminin : sexe, concept et définitions, *Communication et langages*, n°117, mars 2013, p.141-152

CYRULNIK Boris, *Sauve-toi la vie t'appelle*, éditions Odile Jacob, 2012

DELAPERRIERE Maria, « La poésie polonaise face à l'avant-garde française : fascinations et réticences », *Klincksieck - revue de littérature comparée*, 2003/3 n°307, p. 355-368,

DELEUZE Gilles, *Nietzsche, sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1965

DIEGUEZ Manuel de, Internet et la nouvelle élite intellectuelle mondiale, Mercure, Les médias autrement, hiver 2007, N°1, p. 17-36

DUBOIS Jean et Lagane René *La nouvelle grammaire du français*, éditions Larousse, 1975

DUCROT Oswald, *Les mots du discours*, Les Éditions de Minuit, 1980

- *Qu'est-ce que le structuralisme ? I. le Structuralisme en linguistique*, Éditions du Seuil, 1968

DURRER, Sylvie, Les femmes et le langage selon Charles Bailly: « des moments de décevante inadvertance », *Linguistik on line* 11, 2/02, p. 70-103

ELMIGER Daniel, *Féminisation dans les langues allemande et française*, coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique » Éditions Honoré Champion, 2008

ENRIQUEZ Eugène, et al. *Désir de penser, peur de penser*, Éditions Parangon, coll. Situations et critiques, 2006

EVAIN Aurore, « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », dans *SÊMÉION*, Travaux de sémiologie n°6, « femmes et langues » février 2008, université Paris Descartes (article en ligne actualisé le 13 novembre 2012).

FALK John-H, Expérience de visite, identités et self-aspects, *la lettre de l'OCIM*, n°141, mai-juin 2012, p. 5-12

FAUSTO-STERLING Anne, *Les cinq sexes*, Editions Payot-Rivages, 2013

FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Éditions Gallimard, 1977

FEUILLARD Colette, apport de la syntaxe à l'analyse du style et à l'étude du contenu dans *Langue – Communauté- Signification, Approches en Linguistique Fonctionnelle, Actes du XXVème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Harald Weydt (éd.), Peter Lang GmbH, Frankfurt am Main, 2002, p. 283-287.

FEUILLARD, Colette, La dynamique synchronique dans les langues, dans *Echo des Etudes Romanes*, Vol. III / Num. 1-2 2007, p. 25-40

- Le fonctionnalisme d'André Martinet, dans *Pour une linguistique des langues*, sous la direction de Henriette Walter et Colette Feuillard, Éditions Quadrige/PUF, p.33-50, 2006
- La phrase et la première articulation, *Actes du 8^{ème} colloque de linguistique fonctionnelle*, Toulouse, 1981

FIALA P. et VARO G., « Mixités : tensions discursives ou rupture linguistique », in *Langage et société*, 121-122, 2007, p. 215-232

FLEUTIAUX Pierrette, *La saison de mon contentement*, Éditions Actes Sud, un endroit où aller, 2008

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Editions Gallimard, 1969

- *Les mots et les choses*, Éditions Gallimard, 1966

FRACHIOLLA Béatrice, « Anthropologie de la communication : la question du féminin en français », *Corela* revue 6-2, 2008

FRAISSE Geneviève, *Les excès du genre*, Nouvelles Editions lignes, col. Fins De La Philosophie, 2014

- *Du consentement*, Editions Le Seuil, Paris, 2007

FRASER Nancy, *Le féminisme en mouvements, Des années 1960 à l'ère néolibérale*, La Découverte, Paris, 2012

FROIDEVAUX-METTRIE Camille, Le sujet féminin, entre incarnation et relation, *Des femmes et des hommes singuliers*, Armand Colin/ recherche, 2014

GARNIER Robert *Les Juifves, Hippolyte*, Société d'édition, Les Belles Lettres, 2000, Paris

- GAUCHERON Jacques, « Savourer sa langue », *Contre la réforme de l'orthographe*, Editions Autres Temps, 1990, p. 45-47
- GENOUVRIER, Émile et Peytard, Jean, *Linguistique et enseignement du français*, Éditions Librairie Larousse, Paris, 1970
- GENUIT Philippe, *La criminalité féminine, une criminalité épicienne et insolite. Réflexion d'épistémologie et d'anthropologie clinique*. Université de Rennes, 2007 HAL
- GIANINI BELOTTI, Elena, *Du côté des petites filles*, Éditions des Femmes, 1974
- GREIMAS, A.J., *Sémantique structurale, recherche de méthode*, Éditions Librairie Larousse, collection « langue et langage », 1966
- GREVISSE Maurice, *Le bon usage, Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, onzième édition revue, Duculot 1980
- GREZY Brigitte, *Petit traité contre le sexisme ordinaire*, col. Essais, Editions Albin Michel, 2009
- GROENSTEEN Thierry *Système de la bande dessinée*. PUF, 1999
- *Bande dessinée et narration. Système de la bande dessinée 2*. Coll. « Formes sémiotiques », Editions PUF, Paris, 2011
- GROTHENDIECK Alexandre, *Récoltes et semailles*. Fichier pdf
- GUILFORD, Jonathon, L'attribution du genre aux emprunts anglais, *La linguistique*, vol 35-1, 1999
- GUITTON, Jean et BOGDANOV, Grichka et Igor, *Dieu et la science –vers le métaréalisme*, Éditions Grasset & Frasnelle, 1991
- HAAR Michel, Introduction à la psychanalyse, disponible sur : <http://lyc-sevros.ac-versailles.fr/P-Freud.intro.MH.pdf>, consulté le 15/10/2013
- HABERMAS Jürgen, *Connaissance et intérêt*, traduit de l'allemand par Gérard Cléménçon, éditions Gallimard 1976
- HALIMI Gisèle, *Avocate irrespectueuse*, Plon, 2002
- HARAWAY Donna , Scrib.com. « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle »
- HERGHENAM, Jutta, *Parité politique – parité linguistique, La langue comme enjeu politique et son impact sur la participation politique des femmes en France. Une étude historique et comparative*, résumé de thèse
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie, sous la direction de, *La Féminisation des noms de métiers, En français et dans d'autres langues*, L'Harmattan, 1998
- L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique, *L'Imaginaire linguistique*, L'Harmattan, 2002, p. 9-21
 - Relire Georges Mounin aujourd'hui, *La linguistique, Linguistique et Traductologie*, vol. 40, 2004-1, PUF, p. 143-155
- HUBERT Jocelyne, Présentation, « Art » de Yasmina Reza, Éditions Magnard, collection Classiques & Contemporains, 2002, p. 5-12
- HUGO Victor, *Les Misérables*, Tome II, Garnier - Flammarion, 1967, p. 423
- JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage*, traduit de l'anglais par Nicolas Ruwet, collection « double », Les Éditions de Minuit, 1963
- JEAN Raymond, Orthodoxie de l'orthographe, dans *Contre la réforme de l'orthographe*, Editions Autres temps, 1990, p. 50-53

JOLY Martine Les trois dimensions de l'image, dans *Le monde de l'image*, hors-série n°43- Décembre 2003/janvier-février 2004 disponible sur http://extra.ifa-rouen.fr/intrapeda/ressources_disciplinaires/BTS/doc, consulté le 11/07/2014

JORION Paul, *Comment la vérité et la réalité furent inventées*, Bibliothèque des sciences humaines, Éditions Gallimard, 2009

JOUVET Louis, *Le comédien désincarné*, Flammarion, 1954

KASSAÏ Georges, L'imaginaire linguistique du puriste, dans *L'Imaginaire linguistique*, Édition L'Harmattan, 2002, p. 61-65

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *La Connotation*, Presses Universitaires de Lyon, 1977

KHAZNADAR, Edwige, 2004, Le masculin dit générique : mythe et langue, in *Désexisation et parité linguistique : le cas de la langue française*, 3^{ème} colloque international des recherches féministes francophones, Perry Véronique (coord.) Toulouse, ANEF, 67-86

KHAZNADAR, Edwige, De l'homme abstrait à l'homme concret : la faille. Résultats d'un sondage, dans *Intersexion. Langues romanes ; langues et genre*, Fabienne H. Baider et Daniel Elmiger (ed), Lincom Europa, 2012,

KHAZNADAR Edwige, "Parité linguistique", disponible sur: <http://www.edwige-khaznadar-parite-linguistique.fr>

KLEMPERER Victor, *Mes soldats de papier, journal 1933-1941*, traduit de l'allemand par Ghislain Riccardi, Éditions du Seuil, 2000

KRISTEVA Julia, *Recherches pour une sémanalyse (Extraits)*, Éditions du Seuil, 1969

KUENTZ Pierre, « Stylistiques et rhétoriques » article *Linguistique et littérature* de l'Encyclopédia Universalis, 1985, Corpus 11, p.102-103

LA BARONNE, *A la gloire de Pollo*, RR Ecritures, Toulouse, 2007

LA BOETIE Etienne de, Discours de la servitude volontaire, disponible sur : http://classiques.uqac.ca/classiques/la_boetie_etienne_de/discours_de_la_servitude/discours_servitude_volontaire.pdf

LABROSSE Céline, langage non sexiste, disponible sur : <http://www.langagenonsexiste.ca>

LATOUR Bruno via André Lemos « C'est un truc complètement brésilien... » disponible sur : http://www.academia.edu/11851927/_C_est_un_truc_completement_Bresilien_lacteur-reseau_.Entretien_avec_Bruno_Latour.

LAURENS Sylvain et NEYRAT Frédéric (coord.) *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Éditions du Croquant, octobre 2010

LECLERE Marie-Françoise, Miso mis à nu

LE GOFF Jacques, « Ce n'est pas l'individu qui fait avancer l'Histoire » Qu'est-ce que l'homme ? 100 scientifiques répondent, *Sciences et avenir*, Hors-série, janvier/ février 2012, p. 35

LE MAREC Joelle, Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites. *Etudes de communication*, 25/2002, p. 15- 40, disponible sur <http://edc.revues.org/831>

LELEU-MERVIEL Sylvie, De l'infra-conceptuel à des données à horizon de pertinence focalisé, *Échanges, Questions de communication*, 18, 2010, p. 171-184

LITRE Emile, *Dictionnaire de la langue française*, abrégé par BEAUJAN, Editions Universitaires 1963

LOVICHY Jacques, Lettre à François-Dieu sur la réforme de l'orthographe, *Contre la réforme de l'orthographe*, Éditions Autres Temps, 1990, p. 69-72

- LYOTARD Jean-François, *la Phénoménologie*, Presses Universitaires de France, Que sais-je, 1^{ère} édition 1954, 9^{ème} édition mise à jour : 1982
- MACE-SCARON Joseph, *Montaigne notre nouveau philosophe*, Éditions Plon 2002
- MAHMOUDIAN Mortéza, Arbitraire et différentiel chez Saussure, portée et limite, *La Linguistique*, Vol 48, 2012-2, PUF
- MAHMOUDIAN Mortéza (sous la direction de) *Pour enseigner le français, présentation fonctionnelle de la langue*, Presses Universitaires de France, 1976
- MARLOWE Michael D., 2001, The Gender-Neutral Language Controversy, disponible sur : <http://www.bible-researcher.com/inclusive.html> [20/03/2014]
- MARTINET André, *Langue et fonction*, traduit de l'anglais par Henriette et Gérard Walter, Oxford, 1962, Éditions Gonthier/Denoël, 1969
- *Evolution des langues et reconstruction*, Presses universitaires de France, 1975
 - *Les Eléments de Linguistique Générale*, Armand Colin, 1970
 - « Genre et sexe », vol 35-2, *La Linguistique*, PUF, 1999, p. 5-9
- MEILLET Antoine, *Comment les mots changent de sens*, 1906, source: Livres et Ebooks
- MELETINSKI Evguéni, « L'étude structurale et typologique du conte » dans Propp Vladimir, *Morphologie du conte*, Éditions du Seuil, 1965 et 1970, p. 201- 254
- MESCHONNIC Henri, *Critique du rythme, anthropologie historique du langage*, dépôt légal mars 1982, éditions Verdier, 11220 Lagrasse, deuxième édition, revue et corrigée, juillet 1990
- MILLER Megan M. and JAMES Lori E., Is the generic pronoun he still comprehended as excluding women? in *The American Journal of Psychology*, vol. 122 N° 4 (Winter 2009), University of Illinois Press, p 492, disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/27784423>, téléchargé le 13/02/2014
- MICHEL Louise, *Mémoires de Louise Michel écrits par elle-même*, Éditeur F. Roy, Paris 1886
- MIAILLE Michel, « Les paradigmes de l'Etat (1) » *Sciences de la société*, N°32, Mai 1994, *Les cahiers du Lerass*, p 165-182
- MONOD Jacques, *Le hasard et la nécessité*, Editions du Seuil, 1973
- MONTAIGNE, Michel de, *Essais 2*, Le Livre de poche, Librairie Générale Française, 1972
- MORAR Cristina, « Sortir la femme de sa minoration philosophique La place du « féminin » dans la pensée d'Emmanuel Levinas et de Jacques Derrida », dans *Des femmes et des hommes singuliers*, pp.59-81
- MOREL Georges, *Le signe et le singe*, éditions Aubier Montaigne, 1985
- NIETZSCHE, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduit de l'allemand par Marthe Robert, le club français du livre, 1958, collection 10/18, 1980, nouveau tirage 1982,
- *Ainsi parlait Zarathoustra*, adaptation pour la scène de Jean-Louis Barrault, Éditions Gallimard, collection Le manteau d'Arlequin, 1975
 - *Par-delà le bien et le mal*, Éditions Gallimard, collection Idées, traduit de l'allemand par Cornélius Heim 1971
 - *Par-delà le bien et le mal*, Éditions Gallimard ? Collection 10/18, traduction de Geneviève Bianquis
 - *Ecce homo. Comment on devient ce qu'on est*, traduit de l'allemand par Henri Albert, 1976
 - *Le gai savoir*, traduction Pierre Klossowski, Éditions 10/18, Club français du livre, 1973

NORDON Didier, « L'information est une désinformation », *Mercure, Les médias autrement*, hiver 2007, n°1, p. 41-47

OCAMPO Silviana, *La Continuación, La furia y otros cuentos*, Alianza tres, 2006

OCKRENT Christine (dir) et al, *Le livre noir de la condition des femmes*, XO Éditions, 2006

OLENDER Maurice et al. « Phallus » dans *Encyclopedia Universalis*, Corpus 14, p.379

OLIVESI Aurélie, *Implicitement sexiste ?*, Presses Universitaires du Mirail, 2012, Toulouse

ONFRAY, Michel, *Traité d'athéologie. Physique de la métaphysique*, Éditions Grasset & Fasquelle, 2005

PANACCIO Claude, *qu'est-ce qu'un concept ?* Librairie philosophique J. Vrin, 2011

PASCAL Blaise, *Pensées*, Editions Hachette, 1897, Paris, 1976, Garnier-Flammarion

PEIGNOT Jérôme, *de l'écriture à la typographie*, Gallimard, 1967

PEREC Georges, *La disparition*, L'Imaginaire Gallimard, Éditions Denoël, 1969

PERRY, Véronique, *Aspect du genre dans la didactique de l'anglais*, thèse, Toulouse, 2011

PIAGET Jean, *Le structuralisme*, Presses Universitaires de France, 1968, Que sais-je ?, 7^{ème} édition 1979

PLANTE Christine, Questions de différence, disponible sur www.univ-paris8.fr/RING/IMG/pdf/Apercu_de_Questions_de_difference.pdf

POULAIN de la BARRE, De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes, *De l'égalité des deux sexes, De l'éducation des dames, De l'excellence des hommes*, Librairie philosophique J. Vrin, 2011, p. 291-393

PRADALIER Nicole, *Structures de quelques poèmes de Saint-John Perse*, DEA de Sciences du langage, université Toulouse Mirail, UER de linguistique, 1982

- « Structuration de l'imaginaire à partir d'éléments lexico-sémantiques préexistant dans le domaine de la différenciation sexuelle en langue française », *L'Imaginaire Linguistique*, sous la dir. de A-M. Houdebine-Gravaud, L'Harmattan, 2002, p.79-82
- « Fragments de mer dans un fragment d'Amers », *Politique linguistique Créoles*, C. Feuillard (ed) Peter Lang, 2002, p. 241-243
- « Proposition d'actualisation de l'accord en français », *La Diversité linguistique*, Alexandre Veiga et Maria Isabel Gonzalez Rey (eds), Axac Editorial, Lugo, 2008, pp. 413-417.
- « Sexe et genre en français », vol. 46-1, *La linguistique*, PUF, 2010, p. 113-120
- « Homme, hommes, homme », *Intersexion, Langues romanes, langues et genres*, 2012, p.
- « L'homme et son genre », vol.48-2, *La linguistique*, PUF, 2012, p. 109-130
- Pour une dénotation objectivée, *Lexique, Identité, Culture*, Dixit édition, Vérone, 2012, p. 105-113
- « Sexe et genre » dans *Prosodie, traduction, fonctions*, Liliya Morozova et Erich Weider eds, E.M.E (Editions Modulaires Européennes) & InterCommunications, 2010, Bruxelles-Fernelmont
- Genre et média, revue en ligne, *hypothèse.org*, 2012
- « Expression de la diversité sexuée » dans Tsigou Maria et Costauoc Denis (éd.), *Traduction, Changement en syntaxe, La personne, Approches fonctionnalistes* Corfou, SILF et DLETI Université ionienne, 2013, p. 253-255
- « Place des femmes dans la langue : à conquérir, à investir ou à découvrir », *Actes SILF 2012, Oaxaca*, Mexique, à paraître
- « Point d'altérité », *Actes SILF 2013, Brno*, République tchèque, à paraître

- « Du rébus au point d'altérité », 139^{ème} congrès de *Langues et communication*, Nîmes, 2014, à paraître
- PREVOST Geneviève, « La féminisation des noms de métiers au Québec. Etats des lieux et dynamique. En français du Québec », dans Anne-Marie Houdebine-Gravaud (dir) *La féminisation des noms de métiers, En français et dans d'autres langues*, L'Harmattan, 1998, p.187-192
- PROPP Vladimir, *Morphologie du conte*, traductions de Marguerite Derrida, Tzvetan Todorov et Claude Kahn, Éditions du Seuil, collection Poétique, 1965 et 1970
- PROUST Marcel, *A la recherche du temps perdu*, tome I, *Du côté de chez Swann*, Première partie, Combray, Editions Gallimard, 1954, NRF, Bibliothèque de la Pléiade
- PUJOLLE Thérèse *La femme pauvre en Afrique subsaharienne*, p. 325 La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Edition la Découverte 1995, Paris
- RABI Pierre, *La part du Colibri*, Editions de l'Aube, coll. Aube Poche, 2011
- RASTIER François, Du texte à l'œuvre - la valeur en question, *Qu'est-ce qui fait la valeur des textes ?* Christine CHOLIER ed. Editions et Presses Universitaires de Reims, 2011, p.11-24
- RESWEBER Jean-Paul, Les enjeux de l'interdisciplinarité, *Questions de communication*, 2011/1 n° 19, p. 171-200
- REY-DEBROVE Josette *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*, Armand Colin, 1998
 - *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, La Haye, 1971
- REY Pierre-Louis, *Le roman et la nouvelle*, Éditions Hatier, collection Profil, histoire littéraire, Paris 2001
- RICOEUR Paul, *Les conflits des interprétations, Essai d'herméneutique*, Editions du Seuil, Paris, coll. Ordre Philosophique, 1969
- ROBERT, Jean-Michel, *Comprendre notre cerveau*, Éditions du Seuil, 1982
- ROBERT, Marthe, *Roman des origines et origines du roman*, Gallimard, collection tel Éditions Bernard Grasset, 1972
- ROSSI Micaela, Les dictionnaires scolaires : un microcosme multiculturel de *nom...* ou de fait ? ou la valse des prénoms dans les dictionnaires scolaires, in *Lexiques, Identités, Cultures* Ligas Pierluigi et Frassi Paolo (dir), QuiEdit, 2012, Verone, Italie, p. 57-79
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *le Contrat social*, 10/18 Union Générale d'Éditions, 1973
 - *Les Confessions* (livres I à VI) Le livre de poche, Librairie Générale Française, 1972 et 1998
- ROUSSELOT Jean, « lettre du 23 août » à Gérard Blua, *Contre la réforme de l'orthographe*, 1990, p.101-102
- SA MOREIRA Régis de, *Le libraire*, Éditions Au diable vauvert, 2004
- SAINT-JOHN PERSE, *Œuvre complète*, Gallimard, la pléiade, 1972
- SANCHEZ Dolores, La question linguistique et le genre : paradoxes d'une rencontre, *Désexisation et parité linguistique : le cas de la langue française*, Ateliers 3 et 30, 3^{ème} Colloque international des recherches féministes francophones, Toulouse, 2002, ANEF, p. 17-115
- SAOUTEL Julie, *Meurtrissoire*, Éditions Nicole Pradalier, 1991

- SCHOGT Henry, Toi et moi : Les pronoms personnels et la traduction, *La linguistique, Linguistique et Traductologie*, vol. 40, 2004-1, PUF, pp. 167-175
- SEELow Soren, récit, *Le Monde*, journal vendredi 9 janvier 2015, p. 4
- SEGUY Jean, *Le français parlé à Toulouse*, 2^{ème} édition Edouard PRIVAT éditeur, Toulouse, 1978
- SERREAU René, *Hegel et l'hégélianisme*, Presses Universitaires de France, 1962, 4^{ème} édition, 1971
- STENDHAL, *Le Rouge et le noir*, Éditions Gallimard, folio, 1972
- STENDHAL, Appendice « Projet d'article sur le Rouge et le Noir », *Le rouge et le noir, La chartreuse de Parme, Lamiel, Armance*, Robert Lafond édition, collection Bouquins, 1980
- STERNE Laurence, *Vie et opinions de Tristram Shandy, gentilhomme*, trad. Charles MAURON, Robert LAFFONT, 1946, GF Flammarion, 1982
- SCHÖN, Jackie, *La linguistique*, Milan Presse, collection Les essentiels, Toulouse, 2008
- SCHÖN Jackie, L'inscription des femmes dans la langue française, une affaire compliquée, *Protée*, automne 1992
- TATILON Claude, Avant-propos, *La linguistique, Linguistique et Traductologie*, vol.40, 2004-1, PUF, p. 3-14
- TIXIER Jean-Max, « La mémoire des mots », dans Blua Gérard, *Contre la réforme de l'orthographe*, Marseille, collection Temps-choc, Éditions Autres Temps, 1990, p. 109-111
- TODOROV Tzvetan, *Qu'est-ce que le structuralisme ? 2. Poétique*, Éditions du Seuil, 1968
- TOURNIER Michel, *Le vol du vampire*, Editions Mercure de France, 1981
- TREDE Monique et DE ROMILLY Catherine, *Petites leçons de grec ancien*, Éditions Stock, 2008
- TROTIGNON Pierre, *Les philosophes français d'aujourd'hui*, Presses universitaires de France, 1967, 4^{ème} édition avril 1985, collection Que sais-je
- VALLETOUX Cécile, Imaginaire et féminisation, *La féminisation des noms de métiers, En français et dans d'autres langues*, Anne-Marie Houdebine-Gravaud (dir.), L'Harmattan, 1998, p. 173-183
- VANEIGEM Raoul, *traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Éditions Gallimard, collection Folio/Actuel 1967 et 1992
- VEDENINA, Lioudmila, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters, 1998
- VEDENINA Lioudmila, Les signes typographiques à travers le miroir linguistique, *La linguistique*, PUF, vol 49, 2013-2
- VIENNOT Eliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, 2014
- VIGUIER Anne, Enfances de l'Individu entre l'École, la Nature et la Police, dans *Mots*, 9, 1984, p. 33-55
- VINCENT Jean-Didier, L'homme interprète passionné du monde, *Qu'est-ce que l'humain ?* Éditions Le Pommier et Le Collège de la Cité des sciences et de l'industrie, mai 2003, p. 13-29
- VIOLI Patrizia De l'origine des genres
- VIVERET Patrick, entretien avec Marie ASTIER et Hervé KEMPF, disponible sur : <http://www.reporterre.net/Pour-empêcher-le-risque-de-la-logique-guerriere>, 12 /01/ 2015
- WALTER Henriette, *Honni soit qui mal y pense*, Editions Robert Laffont, 2001

WATZLAWICK Paul, *Le langage du changement, éléments de communication thérapeutique*, Éditions du Seuil, collection Points, 1980

WINKIN Yves, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, coll. Essais, Éditions Points 2001

WERBER Bernard, *le livre du voyage*, Éditions Albin Michel, 1997

YALOM Marilyn, « Si Freud avait choisi la femme comme prototype... » Qu'est-ce que l'homme ? 100 scientifiques répondent, *Sciences et avenir*, Hors-série, janvier/ février 2012, p. 85

YOURCENAR Marguerite, *Les yeux ouverts, entretien avec Matthieu Galey*, Le livre de poche, Éditions du Centurion, 1980

YOURCENAR Marguerite, les mémoires d'Adrien, dans *Œuvres romanesques*, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, 1982

Autres références

Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N°10, du 9 mars 2000

[Note du ministère de l'éducation nationale](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (B.O.E.N. du 9 mars 2000)

[Guide d'aide à la féminisation](#) des noms de métier, fonction, grade ou titre de l'institut national de la langue française

[Rapport de la commission générale de terminologie et de néologie](#) sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre

[Circulaire du Premier ministre](#) du 6-03-98

[Circulaire du Premier ministre](#) du 11-03-86

Commission de néologie, *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, octobre 1998

Dictionnaire étymologique et historique du français, Larousse, 1993

Grammaire générale des grammaires françaises de Napoléon Landais, septième édition revue et corrigée par MM. L. Barré et D. Chésurolles, Didier, libraire-éditeur, Paris, 1856

<http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-remarques-normatives>

Initiation à l'informatique, Machine arithmétique pédagogique et exercices d'apprentissage de la programmation, I.U.T. de statistiques, U.E.R. de mathématiques, Toulouse septembre 1980, polycopié

La Bible, Ancien Testament I, traduction œcuménique de la Bible, Société Biblique Française, 1977, et Éditions du Cerf, Paris, 1972, 1975 et 1978, Brepols S.A., Thurnout, Belgique, 1969 et 1977 Librairie Générale Française, Paris, 1979, Abbaye de Maredsous, Belgique, 1978, Le livre de Poche, 3^e trimestre 1979

L'Express, Par AFP, publié le 11/03/2014 à 18 :46, mis à jour à 18 :46

Le Larousse illustré, édition 2008

[LIBERATION avec AFP](#) 7 octobre 2014 à 12:25

Union Française pour l'Espéranto, *esperanto ... Une approche de la langue internationale*, 2^{ème} édition, 1984

TABLE DU CORPUS

Les photos ont toutes été prises entre 2010 et 2015 par moi-même sauf l'image 13 qui m'a été offerte par Emma Brel, mais prise à Toulouse dans le même laps de temps, parce qu'elle illustre justement ce sur quoi je travaillais. Je l'en remercie.

Parmi ces clichés, la plupart provient de la rue, de l'université ou du métro toulousains.

Les exceptions sont les images 16 et 55 qui viennent l'une de Moissac (Tarn et Garonne), l'autre d'Estaing (Aveyron), l'image 26 prise à l'intérieur d'un magasin, l'image 23 tirée de la Une de Direct-Matin du mardi 9 avril 2013, mais que je considère « de la rue » puisque d'un journal distribué aux entrées et sorties de métro, et les images 15, 32, 53, 61, 62, 63, 65 et 66 qui proviennent d'archivage personnel.

corpus image 1 : étudiants	169
corpus image 2 : confusion sexe/genre	177
corpus image 3 : zoom confusion.....	177
corpus image 4 : ne débat pas avec les françaises	182
corpus image 5 : ne déride pas les françaises	183
corpus image 6 : pas de dominicaines	183
corpus image 7 : pas de maraîchères	183
corpus image 8 : la chef.....	184
corpus image 9 : point de vue différencié	184
corpus image 10 : étudiantes étudiants.....	186
corpus image 11 : vie d'homme et de femme ingénieur	186
corpus image 12 : lycéen-ne-s	186
corpus image 13 : influencé-e,	186
corpus image 14 : fait(e).....	187
corpus image 15 : point d'altérité.....	189
corpus image 16 : histoire de femme.....	191
corpus image 17 : Jours de l'homme.....	191
corpus image 18 : non étudiant	192
corpus image 19 : diversité hiérarchisée.....	192
corpus image 20 : étudiant(e)	193
corpus image 21 : coiffure pour elle et pour lui	193
corpus image 22 : illustratrice	198
corpus image 23 : première ministre	199
corpus image 24 : créateur.....	201
corpus image 25 : la créatrice.....	201
corpus image 26 : auteur et créateur.....	202
corpus image 27 : le petit prince	210
corpus image 28 : campagne Tisséo.....	213
corpus image 29 : comédiens-nes (ou pas nes ?).....	229
corpus image 30 : enseignant-e-s	230
corpus image 31 : motivés, motivées, motivé-e-s	230
corpus image 32 : mobilité-e-s	231
corpus image 33 : père et mère naturels	233
corpus image 34 : tou-te-s	234
corpus image 35 : Un pour toutes !	234
corpus image 36 : alors heureux ?	237
corpus image 37 : polysémie graphique	246
corpus image 38 : plus fort au féminin.....	247
corpus image 39 : plus fort au masculin.....	247
corpus image 40 : plus fort·e ?	247
corpus image 41 : trions-les tout-s	248
corpus image 42 : zoom clichés.....	251
corpus image 43 : marche des clichés	251
corpus image 44 : la cote de l'homme ou le côté des hommes.	270

corpus image 45 : heureux, heureuses.....	272
corpus image 46 : la juge est un homme	274
corpus image 47 : à la carte étudiant !.....	276
corpus image 48 : ma carte d'étudiante !	276
corpus image 49 : résidences étudiantes	276
corpus image 50 : les experts	279
corpus image 51 : zoom métiers.....	279
corpus image 52 : métiers de la communication	279
corpus image 53 : chacun chacune 1954.....	279
corpus image 54 : chacun 2014.....	279
corpus image 55 : métiers H/F	280
corpus image 56 : je cherche couvreuse.....	280
corpus image 57 : nous recherchons... ..	281
corpus image 58 : assistantes maternelles	282
corpus image 59 : puériculteur pour toulousains	282
corpus image 60 : vitrine offre d'emplois	285
corpus image 61 : vitrine offre de formations	288
corpus image 62 : infirmières et enseignants	291
corpus image 63 : carte d'électeur !	296
corpus image 64 : information des électeurs	296
corpus image 65 : carte électorale	296
corpus image 66 : Qui remplace qui ?.....	300
corpus image 67 : de la montagne à l'homme.....	308
corpus image 68 : autre histoires d'hommes.....	308
corpus image 69 : histoires d'hommes	308
corpus image 70 : hommes de pub	308

TABLE DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS

Tableau 1 : hommes galants femmes faciles, p.161, Fabienne Baider.....	141
Tableau 2 : symétrie femelle mâle N. Pradalier	142
Tableau 3 : maître maitresse/pouvoir savoir. N. Pradalier	157
Tableau 4 : les 201 mots classés en féminin, masculin, hors genre et genre commun	216
Tableau 5 : classement sur l'axe du genre arbitraire-motivé	217
Tableau 6 : actualisation du genre dans son apparence.....	218
Tableau 7 : les mots de genre apparent	219
Tableau 8 : les mots de genre non apparent selon les pôles arbitraire-motivé.....	220
Tableau 9 : tableau de « les »	222
Figure 1 : schéma Patrizia Violi à peine modifié	59
Figure 2 : dynamisme du genre	139
Figure 3 : concaténation d'affiches	298

ANNEXES

I. LA CONTINUACION : LES TROIS VERSIONS

A. Version 1 :

Narratrice au féminin, instance 2 au masculin.

LA CONTINUATION

Sur les étagères de la chambre tu trouveras le livre de médecine, le mouchoir de soie et l'argent que tu m'as prêté. Ne parle pas de moi à ta mère. Ne parle pas de moi à Hernan, n'oublie pas qu'il a douze ans et que mon attitude l'a beaucoup impressionné.

Je t'offre le coupe-papier qui est sur la table de chevet, à côté du cendrier ; je l'ai enveloppé dans un papier journal. Tu ne l'aimais pas parce que tu n'aimais pas ce qui n'est pas à toi. Tu préférerais ton canif.

Je vais partir pour toujours de ce pays. Ma conduite te paraîtra étrange, sinon absurde et te paraîtra toujours aussi absurde après cette explication. Peu importe, rien ne m'importe à présent. La fidélité m'a laissé une légère habitude, dont les dernières manifestations apparaissent du moins dans le désir que j'ai de t'expliquer dans ces pages bien des circonstances difficiles à éclairer. Je me sens comme ces élèves paresseux qui ne font pas trop d'efforts pour écrire une composition extrêmement obscure et dont les fautes ne seront pas pardonnées. Tu ne t'intéressas jamais beaucoup à mes travaux littéraires comme de mon côté je ne me suis jamais intéressée⁵²⁶ à tes travaux professionnels. Tu sais très bien ce que je pense de tes collègues aussi honnêtes et désintéressés soient-ils. Je dédaignais leurs réunions, leurs dialogues obscènes. Tu m'accuses d'être exigeante⁵²⁷.

J'ai admis que tu avais certaine supériorité sur eux, par exemple, celle d'être plus sensible ; cependant tu sais que c'était bien la moindre des vertus à laquelle aspirait mon exigence. Que je te considère supérieur⁵²⁸ à ces gens ne devait pas non plus te flatter. Ma façon de penser t'éloignait de moi, comme ta distraction dans tout ce qui touchait la littérature m'éloignait de toi. Même de fleurs, même de musique, nous en parlions avec rancœur. Te souviens-tu des gravures du réfectoire dont nous connaissions le nom des azalées ? Te souviens-tu des *Chansons Sérieuses* de Brahms ? des *Madrigaux* de Monteverdi ? Te souviens-tu de tout ce qui nous menait à la discorde ? Tout, jusqu'à cette phrase affectée que tu m'as dite un jour au Jardin Botanique : « Je n'aime pas les fleurs. Maintenant je sais que jamais je n'aimerai les fleurs. » Les choses de la vie qui m'intéressaient le plus étaient les problèmes que je n'arrivais pas à approfondir et qui te paraissaient absurdes : comment fallait-il écrire, en quel style, quel thème fallait-il chercher. A partir de là, je n'arrivais jamais à un résultat satisfaisant ; je voyais, en revanche, ta satisfaction devant le devoir accompli, celui qui te donnait parfois une certaine dignité, enviable et éphémère. Tu supportais les privations, les ennuis, mais tu étais plus heureux⁵²⁹ que moi.

Du moins ta joie se manifestait quand tu arrivais comme un chien assoiffé qui a trouvé de l'eau. Moi je vivais dans le doute, l'insatisfaction. Je sortais de mon travail pour me cacher dans les pages d'un livre. J'admirais les écrivains les plus disparates, les plus antagoniques. Rien ne me paraissait assez élaboré, assez fluide, assez magique ; rien assez ingénieux ni assez spontané ; rien assez rigoureux ni assez libre.

Je racontai à quelques amis un sujet qui s'était présenté à mon imagination et par leur comportement je sus qu'il ne les émouvait ni ne les intéressait. Dès que je commençais à raconter, le chaud ou le froid les empêchait de respirer, certains devaient attendre un appel

⁵²⁶ Nous avons en français la marque du genre, masculin ou féminin, qui n'apparaît pas dans le texte initial en espagnol. Dans cette première version nous avons pris le parti de jouer sur l'identification autrice, narratrice.

⁵²⁷ idem

⁵²⁸ Nous avons délibérément choisi d'anticiper sur le texte espagnol qui ne donne pas d'indication de sexe contrairement à la traduction française dont le genre est marqué puisque *supérieur* diffère de *supérieure* pour l'unique *superior* espagnol.

⁵²⁹ Dans la continuité de notre parti pris nous avons adopté le masculin alors que la phrase d'origine étant "Pero eras más feliz que yo", *feliz* peut être traduit aussi bien par *heureuse* que *heureux*.

téléphonique, d'autres se souvenaient qu'ils avaient perdu quelque chose d'important. A peine m'écoutaient-ils, à peine faisaient-ils semblant de m'écouter. Pire que ton indifférence, leur indifférence professionnelle m'affectait. Avec eux non plus je ne m'entendais pas.

Comment ai-je inventé ce sujet ? Pourquoi me captiva-t-il tant ? Je ne saurais le dire. J'ai plusieurs fois commencé à écrire. Au début, je m'arrêtais à l'impossibilité de trouver le nom des protagonistes. Au mois de janvier, quand Hélène eut cet évanouissement et que nous revenions de l'île en canot, que providentiellement il nous amena à ce club, j'ai commencé les premiers paragraphes. Je t'ai soumis la lecture de quelques-uns. Je me mis à écrire avec enthousiasme, un tel enthousiasme qu'à la fin de la semaine, quand on pouvait passer nos journées comme ça nous plaisait, à l'air libre, je me cachai derrière les feuilles, dans le silence où je communiais avec les problèmes littéraires auxquels ma vie était embouchée, au lieu de nager ou de ramer comme vous.

Vous, toi et Hélène, me regardiez avec réticence, pensant que ce n'était pas la folie qui me guettait mais moi qui la guettais pour mortifier mon prochain. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec haine, tandis que tu caressais un chien têtard qui t'attendait toujours, qui attendait d'être à toi parce qu'il n'avait pas de maître. Au lieu de te regarder ou de regarder Hélène, je préférais étudier le paysage. Plusieurs fois tu me demandas si je dessinais, ainsi le mouvement de ma tête quand j'écrivais ressemblait à celui de quelqu'un qui dessine. D'autres personnes me l'avaient dit ; je me déchaînai parce que c'est toi qui me le dis. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec dédain mais un dédain forcé. Je ne comprends pas ce qui nous unissait. Rien, rien qui ne fût pas désagréable. Mon travail ne t'inspirait aucun respect : tu disais qu'il fallait travailler pour le bien de l'humanité et que toutes mes œuvres étaient de fausses nouvelles ou des façons abjectes de gagner de l'argent. Le ton de ta voix me surprenait, ton vocabulaire lourdaud. Tu utilisais les mots sans discernement et avec beaucoup de naïveté. Je te pardonnais parce que je savais que c'était une manière affectueuse de m'irriter. Parfois je pensais que tu avais raison. Souvent je pense que les autres ont raison, même si c'est faux.

Comme tu t'en souviendras, c'était au mois de janvier que j'ai commencé à écrire mon récit. Une nuit, nous avons attendu ton anniversaire jusqu'à cinq heures du matin, étendu-es⁵³⁰ dans le pré de récréation du Delta. Nous vîmes l'aube. Quand tu me parlas de tes problèmes, je t'écoutais à peine. Je composais mentalement mes phrases et parfois je les esquissais dans le livret que m'avait offert Hélène. Parce que tu me les montrais, tu ne regardais pas les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand passaient les canots, ni la première lueur de l'aube, ni les nuages qui, selon tes dires, dessinaient une gigantesque chauve-souris. Je recherchais la solitude. Je n'admettais pas que tu diriges mon attention : je voulais tout découvrir par moi-même. Me fascinait le plaisir abstrait de construire des personnages, des situations, des lieux dans mon esprit, en accord avec les canons éphémères que je m'étais proposés. Cette scène, cependant, servit de point de départ à mon histoire. Il me coûtait toujours d'inventer des paysages et pour cette raison celui que j'étais en train de voir me servit de modèle. A cette même heure, en un lieu semblable, Leonardo Moran commence à écrire ses adieux et rapporte comment il a conçu le projet de se suicider. Qu'est-ce qui motive sa résolution ? Je n'en vins jamais à le déterminer parce qu'il me paraissait superflu, fastidieux de l'écrire. Sa plus grande mésaventure est son état d'esprit. Beaucoup de choses embarrassent Moran, l'attachent à la vie. Pour arriver à ses fins, il lui faut obtenir que les événements se brouillent de sorte que rien ne le retienne, aucune affection, aucun intérêt humain. Après que beaucoup de papiers se déchirent, que les objets se perdent, que les affections se dessèchent, la vie s'allège. Les carreaux rouges de la cour mouillés par la pluie ne l'attendrissent plus, et s'ils l'attendrissent ce sera agréablement. Les vitres où se reflètent le ciel automnal et les statues cassées n'ont plus le pouvoir de l'émouvoir et si elles l'émeuvent ce sera pour l'amuser. Les personnes sont comme des chiffres et elles se distinguent les unes des autres de façon pittoresque. Les fastidieuses prédilections n'existent plus dans son cœur.

Je vivais à l'intérieur de mon personnage comme un bébé dans sa mère : je me nourrissais de lui. Crois-moi, je me souciais moins de moi que de lui. Ce qui lui arrivait était plus grave pour

⁵³⁰ L'accord commun ici devient logique et peut laisser entendre qu'une tierce personne est là aussi.

moi que ce qui nous arrivait, à toi et à moi. Quand je me promenais dans les rues je pensais me trouver quelque part avec Léonardo, pas avec toi. Sa peau, ses yeux, sa façon de marcher m'inspiraient de l'amour. En t'embrassant, j'imaginai ses lèvres et j'oubliais les tiennes. Si ses mains ressemblaient aux tiennes, c'était seulement au contact ; la forme était parfaite, la couleur différente, l'anneau qu'il portait était celui que j'aurais aimé t'offrir. Mes rêves, au lieu de se peupler d'images, se peuplaient de phrases, phrases que j'oubliais au réveil.

Léonardo Moran, après avoir perdu son emploi, essaie de détruire les derniers liens sentimentaux et interroge un portrait d'Ursula.

N'aurai-je pas assez de force pour compliquer notre destin, l'embrouiller de telle sorte que mon attitude t'oblige à me mépriser, à me renvoyer, à t'éloigner de moi ? Le portrait répond, sa bouche articule des paroles qui ne m'ont pas paru ridicules. Le ton faussement sublime de mes phrases ou l'impression d'avoir commis un plagiat me conduisit à abandonner le récit. Cette fois la vie me réclamait avec plus d'insistance.

Quand j'ai voulu écrire, quelque chose s'est interposée pour m'en empêcher. Ursula et Léonardo se fondirent dans l'oubli. L'achat d'une paire de chaussures, le désordre de mes livres, les choses les plus mesquines me perturbaient. La vie voulait captiver mon attention avec sa trivialité magique, avec ses arrière-plans, avec ses affections. Comme si je sortais d'une cave humide et obscure, je revins au monde. Je voulais t'expliquer que la lumière me surprenait, tant j'avais mis de distance entre elle et moi. Je voulais t'expliquer que le spectacle bleu d'un ciel avec glycines me faisait souffrir.

J'eus des moments de félicité, de fidélité ; je ne sais s'ils ont coïncidé avec les tiens. Mais le bonheur devenait vénéneux. Je comptabilisais, avec usure, ce que tu me donnais et ce que je te donnais, voulant toujours gagner au change. Mon amour prit les symptômes d'une folie. Est-ce que je souffris avec raison, parce que tu me trompais réellement ? Ces choses se savent quand c'est trop tard, quand on n'est plus soi-même. Je t'aimais comme si tu m'appartenais, sans me rappeler que personne n'appartient à personne, que posséder quelque chose, n'importe quelle chose, est une souffrance vaine. Je te voulais uniquement pour moi, comme Léonardo voulait Ursula. Je haïssais ce sang jaloux et exclusif qui courrait dans mes veines. Je maudissais le visage hermétique de mon grand-père paternel sur le daguerréotype parce qu'il me semblait coupable de tous mes péchés, de toutes mes erreurs. Je te détestais parce que tu m'aimais normalement, naturellement, sans inquiétudes, parce que tu remarquais d'autres personnes. Je t'ai demandé une somme d'argent que je savais que tu ne pouvais m'accorder, pour que quelque chose de prosaïque casse le lyrisme de nos dialogues ; de la même façon je t'aurais planté un poignard ou je t'aurais brûlé les paupières au fer rouge pendant que tu dormais, ainsi ton innocence ressemblait un peu au rêve et mon acte au crime. Comme si j'étais sous l'influence hypnotique de quelqu'un, je me souviens que j'arrivai chez toi à la fin d'une soirée d'avril. J'ai traversé la cour. Je pensai qu'aucun de mes actes ne dépendait de ma volonté. Par une des portes entrouvertes, je vis trois hommes barbus face à une table, écoutant la voix d'un écrivain public qui lisait le texte d'un écrit. La voix aiguë résonnait dans les couloirs. L'écrivain ressemblait à Napoléon. J'entrai dans ton appartement. Tu finissais de t'habiller. Je te demandai l'argent avec une violence qui te surprit. Je protestai contre ton indifférence. Je te dis que quelque mesquinerie restait au fond de ton âme faussement généreuse, si mes reproches t'offensaient tant. En bougeant une chaise, tu en cassas involontairement le dossier et je te reprochai la violence de ton attitude au moment le plus difficile de ma vie. Je réussis à faire briller des larmes dans mes yeux. Je t'ai parlé de ma jeunesse. J'ai déploré que tu aies à me supporter tant d'années. Tu as souri légèrement, avec cette légèreté qui me plaisait tant. Je me vis en ton miroir. Il faisait froid, le froid me vieillissait. Avec le bout de bois dans ta main, tu te sentis coupable. Tu as voulu savoir pourquoi je voulais l'argent. J'ai serré les lèvres pour exprimer mon isolement. Je me regardai à nouveau dans ton miroir pour assurer ma présence. Quand je sortis de ton appartement, les

plantes mouillées de la cour nous signifièrent que la personne qui les avait arrosées nous avait sans doute entendus. Je me moquai de ton regard circonspect. Les voisins, l'opinion de tes voisins te préoccupait. Tout, tu l'attribuais aux devoirs de ta profession. Dans le grand couloir tu as voulu m'embrasser et pour la première fois j'ai refusé ton étreinte.

Ici, je citerai un des paragraphes du récit qui réveillera tes souvenirs comme une photographie ratée, de celles que l'on perd ou que l'on déchire ou que l'on conserve si ce sont celles d'une personne morte. *Près de l'embarcadère un saule pleureur laissait tomber ses branches sur l'eau où flottaient des bouteilles, des poissons, des fruits pourris. Ursula me regardait avec une rancune stupéfaite. A travers la fumée de sa cigarette, elle me regardait avec une ironie que, sans avoir besoin de la regarder, je devinais, parce que je la connaissais trop. Les maisons de la rive opposée avaient les volets fermés. Ursula me dit qu'elle regardait les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand traversait une barque. Il faisait froid. Les grillons suivaient de leur chant le dessin de l'eau. Qu'il me paraissait facile de mourir en cet instant : être de marbre, de pierre comme celle que je sentais sous mes pieds nus. Facile ! Tandis que j'oubliais les liens qui m'unissaient à certaines personnes.*

- Nous sommes un condensé de contradictions, d'affections, d'amis, de malentendus- me disait Hélène. Pensant à moi sans doute, elle ajoutait : Nous sommes des monstres. Quand je suis avec toi, je suis différente, très différente de ce que je suis avec Amalia ou avec Diego. Nous sommes aussi ce que font de nous les personnes. Nous n'aimons pas les personnes pour ce qu'elles sont mais pour ce qu'elles nous obligent à être.

Fréquemment, avec l'espoir de paraître plus cruelle, elle répétait les mêmes phrases avec de confuses variantes. Je commençais à avoir pour elle le sentiment le plus difficile à contrôler : la haine mêlée à une légère compassion. Je compatissais parce qu'elle t'aimait de la même façon que moi. Très vite m'irritèrent l'indifférence et la douceur apparente avec lesquelles elle répondait à tes lamentations, à tes mensonges. Elle accumulait des rancunes, des rancunes qui l'entouraient comme les chats horribles qu'elle adorait. C'était facile d'arriver à cet état, tolérant silencieusement ma conduite. Personne ne détruisit une affection avec plus de fermeté. Personne ne fut aussi docile qu'Hélène à une prise de distance, même pas toi. Je crois qu'elle se substituait réellement à toi quand elle commençait à me haïr ; je le soupçonne ainsi maintenant. Jusqu'à ce moment-là, tout avait été un jeu. Je facilitais vos rencontres. Je vous laissais toujours seul-es⁵³¹, dans le final dramatique de nos disputes. Il fallait qu'elle me dépouille de tout ce qui enrichissait ma vie, pour me faire arriver impunément, naturellement, au suicide. Il restait toujours beaucoup de choses et toujours l'unique, l'ultime qui me restait paraissait de très grande valeur. Quelque tendresse me liait à Hélène : l'amour, comme la haine, n'est jamais parfait. Avec elle, je fus moins implacable qu'avec toi. Chez elle, en un dialogue à peine esquissé, j'ai révélé à sa famille ses plus intimes secrets. J'ai ri de ses rougeurs, en l'humiliant. Dépouillée de ses secrets, elle existait à peine. J'écoutais ses insultes avec froideur et je ne répondis pas à la carte qu'elle m'envoya pour me demander des explications. Je me couvris de honte. Je provoquai des paroles vulgaires dans la bouche de mon père, paroles qu'il ne me pardonna pas ; je déduisis de celle-ci qu'il préférerait me voir dans la tombe, avec une épitaphe perfide déplorant ma mort prématurée. J'avais perdu mon emploi, raté mes études, vendu quelques-uns de ses meilleurs livres, pour cela il me maudit. Je ne te raconterai pas les péripéties que j'ai eues avec les questions de mon emploi. Il ne t'en arrivera que des rumeurs. Beaucoup de gens ont arrêté de me saluer. L.S. n'a pas voulu me recevoir en sa demeure.

Pendant trois jours je m'enfermai dans mon appartement. Personne ne me vit, personne n'a cherché à me voir. Il arrivait enfin le moment de ma libération. Je pouvais quitter la vie impunément. Quand Hernan entra dans mon appartement, j'ai pensé un instant que tout mon plan s'écroulait. Deux fois, timidement, il appela à ma porte. Il m'apportait une cartouche de

⁵³¹ C'est ici que le texte original nous donne l'indication décisive du masculin de l'instance 2 puisque nous avons « solos » que l'on pourrait traduire en français traditionnel « seuls ».

bonbons. En face de ma table je me perdis dans la lecture accidentelle d'un livre et je ne levai pas les yeux jusqu'à ce qu'il prononce mon nom, étendant sa main avec les doigts tachés d'encre. Regardant les mains où se concentrait toujours sa honte, je lui dis qu'il ne me dérangeait pas. Il protesta et, à la vue de mon impavidité, il recula de quelques pas ; il était sur le point de pleurer ; je ris, je ris diaboliquement, d'un rire qui peut paraître diabolique à un enfant. Il me demanda pourquoi je riais et je répondis que je riais de lui, de ses mains.

Il jeta la cartouche au sol ; ses yeux parurent s'enflammer, il balbutia un mot que je n'ai pas compris.

Tu vas pleurer ? lui demandai-je. Ce serait encore plus joli.

Là il me haït pour toujours. Le visage très pâle, il sortit de l'appartement. Il ferma la porte.

Je sortis de la maison. Le mépris, et non la haine, pesait sur moi, purifiait ma résolution. Quand j'arrivai dans la rue, une grande tranquillité m'envahit. Je m'assis sur le banc d'une place. Je sortis quelques papiers de mon sac, je les lus :

J'ai vu un monde clair, neuf, un monde où il n'y avait rien à perdre, sinon le désir de suicide qui déjà m'avait abandonné. Tu ne reviendras pas me voir. Tu trouveras mon anneau au fond de cette enveloppe et cette maudite médaille avec un trèfle qui n'a plus aucun sens pour moi. Tu étais tout, ce que j'ai aimé le plus au monde, Ursula, et je ne sais pas quelles autres personnes, quelles autres choses je pourrais aimées maintenant que le monde est arrivé à être pour moi ce que jamais il ne fut, ni ce que je ne pensai pas qu'il serait jamais : quelque chose d'infiniment précieux.

Je ne sais pas si la phrase finale de mon récit que, par caprice, j'avais déjà écrite avant de finir ses premières pages, correspondrait aussi à la partie finale de ma vie. :

Parfois, mourir est simplement partir d'un lieu, abandonner toutes les personnes et les habitudes qu'on aime. Pour cette raison, l'exilé qui ne souhaite pas mourir souffre, mais l'exilé qui cherche la mort trouve ce qu'il n'avait pas connu avant : l'absence de douleur dans un monde lointain.

Après avoir copié quelques paragraphes, j'ai déchiré les feuilles. Je ne sais pas si en les rompant, j'ai rompu un maléfice. Que toi tu ne t'appelles pas Ursula, que moi je ne m'appelle pas Leonardo Moran, même aujourd'hui, ça me paraît incroyable « parce que celui qui voit doit être pareil à la chose vue, avant de se mettre à la contempler ». En abandonnant mon récit, il y a quelques mois, je ne revins pas au monde que j'avais laissé, mais à un autre qui était la continuation de mon thème (un thème plein de vacillations que je continue de corriger à l'intérieur de ma vie). Si je ne suis pas morte, ne me cherche pas et si je suis morte, ne me cherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dormais.

B. Version 2 :

L'instance un et deux sont des hommes, ce que ne contredit pas le texte espagnol. Mais nous laisserons tout de même une certaine hésitation pour l'instance 2 jusqu'à la manifestation grammaticale du masculin pour elle.

La CONTINUATION

Sur les étagères de la chambre tu trouveras le livre de médecine, le mouchoir de soie et l'argent que tu m'as prêté. Ne parle pas de moi à ta mère. Ne parle pas de moi à Hernan, n'oublie pas qu'il a douze ans et que mon attitude l'a beaucoup impressionné.

Je t'offre le coupe-papier qui est sur la table de chevet, à côté du cendrier ; je l'ai enveloppé dans un papier journal. Tu ne l'aimais pas parce que tu n'aimais pas ce qui n'est pas à toi. Tu préférerais ton canif.

Je vais partir pour toujours de ce pays. Ma conduite te paraîtra étrange, sinon absurde et te paraîtra toujours aussi absurde après cette explication. Peu importe, rien ne m'importe à présent. La fidélité m'a laissé une légère habitude, dont les dernières manifestations apparaissent du moins dans le désir que j'ai de t'expliquer dans ces pages bien des circonstances difficiles à éclairer. Je me sens comme ces élèves paresseux qui ne font pas trop d'efforts pour écrire une composition extrêmement obscure et dont les fautes ne seront pas pardonnées. Tu ne t'intéressas jamais beaucoup à mes travaux littéraires comme de mon côté je ne me suis jamais intéressé à tes travaux professionnels. Tu sais très bien ce que je pense de tes collègues aussi honnêtes et désintéressés soient-ils. Je dédaignais leurs réunions, leurs dialogues obscènes. Tu m'accuses d'être exigeant.

J'ai admis que tu avais certaine supériorité sur eux, par exemple, celle d'être plus sensible ; cependant tu sais que c'était bien la moindre des vertus à laquelle aspirait mon exigence. La supériorité⁵³² que je te concédais par rapport à ces gens ne devait pas non plus te flatter. Ma façon de penser t'éloignait de moi, comme ta distraction dans tout ce qui touchait la littérature m'éloignait de toi. Même de fleurs, même de musique, nous en parlions avec rancœur. Te souviens-tu des gravures du réfectoire dont nous connaissions le nom des azalées ? Te souviens-tu des *Chansons Sérieuses* de Brahms ? des *Madrigaux* de Monteverdi ? Te souviens-tu de tout ce qui nous menait à la discorde ? Tout, jusqu'à cette phrase affectée que tu m'as dite un jour au Jardin Botanique : « Je n'aime pas les fleurs. Maintenant je sais que jamais je n'aimerai les fleurs. » Les choses de la vie qui m'intéressaient le plus étaient les problèmes que je n'arrivais pas à approfondir et qui te paraissaient absurdes : comment fallait-il écrire, en quel style, quel thème fallait-il chercher. A partir de là, je n'arrivais jamais à un résultat satisfaisant ; je voyais, en revanche, ta satisfaction devant le devoir accompli, celui qui te donnait parfois une certaine dignité, enviable et éphémère. Tu supportais les privations, les ennuis, mais tu connaissais mieux le bonheur que moi⁵³³.

Du moins ta joie se manifestait quand tu arrivais comme un chien assoiffé⁵³⁴ qui a trouvé de l'eau. Moi je vivais dans le doute, l'insatisfaction. Je sortais de mon travail pour me cacher dans les pages d'un livre. J'admirais les écrivains les plus disparates, les plus antagoniques. Rien ne me paraissait assez élaboré, assez fluide, assez magique ; rien assez ingénieux ni assez spontané ; rien assez rigoureux ni assez libre.

Je racontai à quelques amis un sujet qui s'était présenté à mon imagination et par leur comportement je sus qu'il ne les émouvait ni ne les intéressait. Dès que je commençais à

⁵³² En espagnol « Que yo te considerara superior a ese gente » “superior” peut être traduit par un féminin comme par un masculin. Dans la mesure où nous n'avons pas eu encore d'indice de sexe de l'instance 2, la traduction doit conserver l'énigme.

⁵³³ “Pero eras más feliz que yo ». Nous avons contourné la traduction genrée.

⁵³⁴ Ici, si nous considérons que la comparaison avec un chien (pero et non pera) nous donne une indication de sexe pour l'instance 2, nous levons l'énigme de genre pour elle. Mais, grammaticalement, rien n'y paraît.

raconter, le chaud ou le froid les empêchait de respirer, certains devaient attendre un appel téléphonique, d'autres se souvenaient qu'ils avaient perdu quelque chose d'important. A peine m'écoulaient-ils, à peine faisaient-ils semblant de m'écouter. Pire que ton indifférence, leur indifférence professionnelle m'affectait. Avec eux non plus je ne m'entendais pas.

Comment ai-je inventé ce sujet ? Pourquoi me captiva-t-il tant ? Je ne saurais le dire. J'ai plusieurs fois commencé à écrire. Au début, je m'arrêtais à l'impossibilité de trouver le nom des protagonistes. Au mois de janvier, quand Hélène eut cet évanouissement et que nous revenions de l'île en canot, que providentiellement il nous amena à ce club, j'ai commencé les premiers paragraphes. Je t'ai soumis la lecture de quelques-uns. Je me mis à écrire avec enthousiasme, un tel enthousiasme qu'à la fin de la semaine, quand on pouvait passer nos journées comme ça nous plaisait, à l'air libre, je me cachai derrière les feuilles, dans le silence où je communiais avec les problèmes littéraires auxquels ma vie était embouchée, au lieu de nager ou de ramer comme vous.

Vous, toi et Hélène, me regardiez avec réticence, pensant que ce n'était pas la folie qui me guettait mais moi qui la guettais pour mortifier mon prochain. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec haine, tandis que tu caressais un chien têtard qui t'attendait toujours, qui attendait d'être à toi parce qu'il n'avait pas de maître⁵³⁵. Au lieu de te regarder ou de regarder Hélène, je préférais étudier le paysage. Plusieurs fois tu me demandas si je dessinais, ainsi le mouvement de ma tête quand j'écrivais ressemblait à celui de quelqu'un qui dessine. D'autres personnes me l'avaient dit ; je me déchaînai parce que tu me le dis, toi. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec dédain mais un dédain forcé. Je ne comprends pas ce qui nous unissait. Rien, rien qui ne fût pas désagréable. Mon travail ne t'inspirait aucun respect : tu disais qu'il fallait travailler pour le bien de l'humanité et que toutes mes œuvres étaient de fausses nouvelles ou des façons abjectes de gagner de l'argent. Le ton de ta voix me surprenait, ton vocabulaire lourdaud. Tu utilisais les mots sans discernement et avec beaucoup de naïveté. Je te pardonnais parce que je savais que c'était une manière affectueuse de m'irriter. Parfois je pensais que tu avais raison. Souvent je pense que les autres ont raison, même si c'est faux.

Comme tu t'en souviendras, c'était au mois de janvier que j'ai commencé à écrire mon récit. Une nuit, nous avons attendu ton anniversaire jusqu'à cinq heures du matin, étendus⁵³⁶ dans le pré de récréation du Delta. Nous vîmes l'aube. Quand tu me parlas de tes problèmes, je t'écoutais à peine. Je composais mentalement mes phrases et parfois je les esquissais dans le livret que m'avait offert Hélène. Parce que tu me les montrais, tu ne regardais pas les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand passaient les canots, ni la première lueur de l'aube, ni les nuages qui, selon tes dires, dessinaient une gigantesque chauve-souris. Je recherchais la solitude. Je n'admettais pas que tu diriges mon attention : je voulais tout découvrir par moi-même. Me fascinait le plaisir abstrait de construire des personnages, des situations, des lieux dans mon esprit, en accord avec les canons éphémères que je m'étais proposés. Cette scène, cependant, servit de point de départ à mon histoire. Il me coûtait toujours d'inventer des paysages et pour cette raison celui que j'étais en train de voir me servit de modèle. A cette même heure, en un lieu semblable, Léonardo Moran commence à écrire ses adieux et rapporte comment il a conçu le projet de se suicider. Qu'est-ce qui motive sa résolution ? Je n'en vins jamais à le déterminer parce qu'il me paraissait superflu, fastidieux de l'écrire. Sa plus grande mésaventure est son état d'esprit. Beaucoup de choses embarrassent Moran, l'attachent à la vie. Pour arriver à ses fins, il lui faut obtenir que les événements se brouillent de sorte que rien ne le retienne, aucune affection, aucun intérêt humain. Après que beaucoup de papiers se déchirent, que les objets se perdent, que les affections se dessèchent, la vie s'allège. Les carreaux rouges de la cour mouillés par la pluie ne l'attendrissent plus, et s'ils l'attendrissent ce sera agréablement. Les vitres où se reflètent le ciel automnal et les statues cassées n'ont plus le

⁵³⁵ Ici aussi *amo* peut être considéré comme une consolidation de ce masculin. A noter qu'il y a continuation entre le chien et le maître. L'instance 2 a été comparée à un chien un peu plus tôt, cette même instance est à présent en train de caresser un chien à qui elle sert de maître.

⁵³⁶ Ici, le masculin pluriel de l'accord peut laisser entendre qu'il n'y a que des hommes ou bien que c'est un accord traditionnel qui ne lève toujours pas l'énigme du genre que l'on peut considérer comme perdurant pour l'instance 2.

pouvoir de l'émouvoir et si elles l'émeuvent ce sera pour l'amuser. Les personnes sont comme des chiffres et elles se distinguent les unes des autres de façon pittoresque. Les fastidieuses prédilections n'existent plus dans son cœur.

Je vivais à l'intérieur de mon personnage comme un bébé dans sa mère : je me nourrissais de lui. Crois-moi, je me souciais moins de moi que de lui. Ce qui lui arrivait était plus grave pour moi que ce qui nous arrivait, à toi et à moi. Quand je me promenais dans les rues je pensais me trouver quelque part avec Léonardo, pas avec toi. Sa peau, ses yeux, sa façon de marcher m'inspiraient de l'amour. En t'embrassant, j'imaginai ses lèvres et j'oubliais les tiennes. Si ses mains ressemblaient aux tiennes, c'était seulement au contact ; la forme était parfaite, la couleur différente, l'anneau qu'il portait était celui que j'aurais aimé t'offrir. Mes rêves, au lieu de se peupler d'images, se peuplaient de phrases, phrases que j'oubliais au réveil.

Léonardo Moran, après avoir perdu son emploi, essaie de détruire les derniers liens sentimentaux et interroge un portrait d'Ursula.

N'aurai-je pas assez de force pour compliquer notre destin, l'embrouiller de telle sorte que mon attitude t'oblige à me mépriser, à me renvoyer, à t'éloigner de moi ? Le portrait répond, sa bouche articule des paroles qui ne m'ont pas paru ridicules. Le ton faussement sublime de mes phrases ou l'impression d'avoir commis un plagiat me conduisit à abandonner le récit. Cette fois la vie me réclamait avec plus d'insistance.

Quand j'ai voulu écrire, quelque chose s'est interposée pour m'en empêcher. Ursula et Léonardo se fondirent dans l'oubli. L'achat d'une paire de chaussures, le désordre de mes livres, les choses les plus mesquines me perturbaient. La vie voulait captiver mon attention avec sa trivialité magique, avec ses arrière-plans, avec ses affections. Comme si je sortais d'une cave humide et obscure, je revins au monde. Je voulais t'expliquer que la lumière me surprenait, tant j'avais mis de distance entre elle et moi. Je voulais t'expliquer que le spectacle bleu d'un ciel avec glycines me faisait souffrir.

J'eus des moments de félicité, de fidélité ; je ne sais s'ils ont coïncidé avec les tiens. Mais le bonheur devenait vénéneux. Je comptabilisais, avec usure, ce que tu me donnais et ce que je te donnais, voulant toujours gagner au change. Mon amour prit les symptômes d'une folie. Est-ce que je souffris avec raison, parce que tu me trompais réellement ? Ces choses se savent quand c'est trop tard, quand on n'est plus soi-même. Je t'aimais comme si tu m'appartenais, sans me rappeler que personne n'appartient à personne, que posséder quelque chose, n'importe quelle chose, est une souffrance vaine. Je te voulais uniquement pour moi, comme Léonardo voulait Ursula. Je haïssais ce sang jaloux et exclusif qui courrait dans mes veines. Je maudissais le visage hermétique de mon grand-père paternel sur le daguerréotype parce qu'il me semblait coupable de tous mes péchés, de toutes mes erreurs. Je te détestais parce que tu m'aimais normalement, naturellement, sans inquiétudes, parce que tu remarquais d'autres personnes. Je t'ai demandé une somme d'argent que je savais que tu ne pouvais m'accorder, pour que quelque chose de prosaïque casse le lyrisme de nos dialogues ; de la même façon je t'aurais planté un poignard ou je t'aurais brûlé les paupières au fer rouge pendant que tu dormais, ainsi ton innocence ressemblait un peu au rêve et mon acte au crime. Comme si j'étais sous l'influence hypnotique de quelqu'un, je me souviens que j'arrivai chez toi à la fin d'une soirée d'avril. J'ai traversé la cour. Je pensai qu'aucun de mes actes ne dépendait de ma volonté. Par une des portes entrouvertes, je vis trois hommes barbus face à une table, écoutant la voix d'un écrivain public qui lisait le texte d'un écrit. La voix aiguë résonnait dans les couloirs. L'écrivain ressemblait à Napoléon. J'entrai dans ton appartement. Tu finissais de t'habiller. Je te demandai l'argent avec une violence qui te surprit. Je protestai contre ton indifférence. Je te dis que quelque mesquinerie restait au fond de ton âme faussement généreuse, si mes reproches t'offensaient tant. En bougeant une chaise, tu en cassas involontairement le dossier et je te reprochai la violence de ton attitude au moment le plus difficile de ma vie. Je réussis à faire briller des larmes dans mes yeux. Je t'ai parlé de ma jeunesse. J'ai déploré que tu aies à me

supporter tant d'années. Tu as souri légèrement, avec cette légèreté qui me plaisait tant. Je me vis en ton miroir. Il faisait froid, le froid me vieillissait. Avec le bout de bois dans ta main, tu te sentis coupable. Tu as voulu savoir pourquoi je voulais l'argent. J'ai serré les lèvres pour exprimer mon isolement. Je me regardai à nouveau dans ton miroir pour assurer ma présence. Quand je sortis de ton appartement, les plantes mouillées de la cour nous signifièrent que la personne qui les avait arrosées nous avait sans doute entendus. Je me moquai de ton regard circonspect. Les voisins, l'opinion de tes voisins te préoccupait. Tout, tu l'attribuais aux devoirs de ta profession. Dans le grand couloir tu as voulu m'embrasser et pour la première fois j'ai refusé ton étreinte.

Ici, je citerai un des paragraphes du récit qui réveillera tes souvenirs comme une photographie ratée, de celles que l'on perd ou que l'on déchire ou que l'on conserve si ce sont celles d'une personne morte. *Près de l'embarcadère un saule pleureur laissait tomber ses branches sur l'eau où flottaient des bouteilles, des poissons, des fruits pourris. Ursula me regardait avec une rancune stupéfaite. A travers la fumée de sa cigarette, elle me regardait avec une ironie que, sans avoir besoin de la regarder, je devinais, parce que je la connaissais trop. Les maisons de la rive opposée avaient les volets fermés. Ursula me dit qu'elle regardait les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand traversait une barque. Il faisait froid. Les grillons suivaient de leur chant le dessin de l'eau. Qu'il me paraissait facile de mourir en cet instant : être de marbre, de pierre comme celle que je sentais sous mes pieds nus. Facile ! Tandis que j'oubliais les liens qui m'unissaient à certaines personnes.*

- Nous sommes un condensé de contradictions, d'affections, d'amis, de malentendus - me disait Hélène. Pensant à moi sans doute, elle ajoutait : Nous sommes des monstres. Quand je suis avec toi, je suis différente, très différente de ce que je suis avec Amalia ou avec Diego. Nous sommes aussi ce font de nous les personnes. Nous n'aimons pas les personnes pour ce qu'elles sont mais pour ce qu'elles nous obligent à être.

Fréquemment, avec l'espoir de paraître plus cruelle, elle répétait les mêmes phrases avec de confuses variantes. Je commençais à avoir pour elle le sentiment le plus difficile à contrôler : la haine mêlée à une légère compassion. Je compatissais parce qu'elle t'aimait de la même façon que moi. Très vite m'irritèrent l'indifférence et la douceur apparente avec lesquelles elle répondait à tes lamentations, à tes mensonges. Elle accumulait des rancunes, des rancunes qui l'entouraient comme les chats horribles qu'elle adorait. C'était facile d'arriver à cet état, tolérant silencieusement ma conduite. Personne ne détruisit une affection avec plus de fermeté. Personne ne fut aussi docile qu'Hélène à une prise de distance, même pas toi. Je crois qu'elle se substituait réellement à toi quand elle commençait à me haïr ; je le soupçonne ainsi maintenant. Jusqu'à ce moment-là, tout avait été un jeu. Je facilitais vos rencontres. Je vous laissais toujours seul-es⁵³⁷, dans le final dramatique de nos disputes. Il fallait qu'elle me dépouille de tout ce qui enrichissait ma vie, pour me faire arriver impunément, naturellement, au suicide. Il restait toujours beaucoup de choses et toujours l'unique, l'ultime qui me restait paraissait de très grande valeur. Quelque tendresse me liait à Hélène : l'amour, comme la haine, n'est jamais parfait. Avec elle, je fus moins implacable qu'avec toi. Chez elle, en un dialogue à peine esquissé, j'ai révélé à sa famille ses plus intimes secrets. J'ai ri de ses rougeurs, en l'humiliant. Dépouillée de ses secrets, elle existait à peine. J'écoutais ses insultes avec froideur et je ne répondis pas à la carte qu'elle m'envoya pour me demander des explications. Je me couvris de honte. Je provoquai des paroles vulgaires dans la bouche de mon père, paroles qu'il ne me pardonna pas ; je déduisis de celle-ci qu'il préférait me voir dans la tombe, avec une épitaphe perfide déplorant ma mort prématurée. J'avais perdu mon emploi, raté mes études, vendu quelques-uns de ses meilleurs livres, pour cela il me maudit.

⁵³⁷ Ici, que nous écrivions *seuls* au masculin pluriel ou selon la forme altéritaire, nous levons une partie de l'énigme pour l'instance 2, à savoir qu'elle n'est pas une femme. La forme altéritaire nous permet deux interprétations possibles : 1) c'est une forme nouvelle pour dire l'accord commun, 2) c'est une forme pour dire le transexe ou l'intersexe.

Je ne te raconterai pas les péripéties que j'ai eues avec les questions de mon emploi. Il ne t'en arrivera que des rumeurs. Beaucoup de gens ont arrêté de me saluer. L.S. n'a pas voulu me recevoir en sa demeure.

Pendant trois jours je m'enfermai dans mon appartement. Personne ne me vit, personne n'a cherché à me voir. Il arrivait enfin le moment de ma libération. Je pouvais quitter la vie impunément. Quand Hernan entra dans mon appartement, j'ai pensé un instant que tout mon plan s'écroulait. Deux fois, timidement, il appela à ma porte. Il m'apportait une cartouche de bonbons. En face de ma table je me perdis dans la lecture accidentelle d'un livre et je ne levai pas les yeux jusqu'à ce qu'il prononce mon nom, étendant sa main avec les doigts tachés d'encre. Regardant les mains où se concentrait toujours sa honte, je lui dis qu'il ne me dérangeait pas. Il protesta et, à la vue de mon impaviderité, il recula de quelques pas ; il était sur le point de pleurer ; je ris, je ris diaboliquement, d'un rire qui peut paraître diabolique à un enfant. Il me demanda pourquoi je riais et je répondis que je riais de lui, de ses mains.

Il jeta la cartouche au sol ; ses yeux parurent s'enflammer, il balbutia un mot que je n'ai pas compris.

Tu vas pleurer ? lui demandai-je. Ce serait encore plus joli.

Là il me haït pour toujours. Le visage très pâle, il sortit de l'appartement. Il ferma la porte.

Je sortis de la maison. Le mépris, et non la haine, pesait sur moi, purifiait ma résolution. Quand j'arrivai dans la rue, une grande tranquillité m'envahit. Je m'assis sur le banc d'une place. Je sortis quelques papiers de mon sac, je les lus :

J'ai vu un monde clair, neuf, un monde où il n'y avait rien à perdre, sinon le désir de suicide qui déjà m'avait abandonné. Tu ne reviendras pas me voir. Tu trouveras mon anneau au fond de cette enveloppe et cette maudite médaille avec un trèfle qui n'a plus aucun sens pour moi. Tu étais tout, ce que j'ai aimé le plus au monde, Ursula, et je ne sais pas quelles autres personnes, quelles autres choses je pourrais aimées maintenant que le monde est arrivé à être pour moi ce que jamais il ne fut, ni ce que je ne pensai pas qu'il serait jamais : quelque chose d'infiniment précieux.

Je ne sais pas si la phrase finale de mon récit que, par caprice, j'avais déjà écrite avant de finir ses premières pages, correspondrait aussi à la partie finale de ma vie. :

Parfois, mourir est simplement partir d'un lieu, abandonner toutes les personnes et les habitudes qu'on aime. Pour cette raison, l'exilé qui ne souhaite pas mourir souffre, mais l'exilé qui cherche la mort trouve ce qu'il n'avait pas connu avant : l'absence de douleur dans un monde lointain.

Après avoir copié quelques paragraphes, j'ai déchiré les feuilles. Je ne sais pas si en les rompant, j'ai rompu un maléfice. Que toi tu ne t'appelles pas Ursula, que moi je ne m'appelle pas Léonardo Moran, même aujourd'hui, ça me paraît incroyable « parce que celui qui voit doit être pareil à la chose vue, avant de se mettre à la contempler ». En abandonnant mon récit, il y a quelques mois, je ne revins pas au monde que j'avais laissé, mais à un autre qui était la continuation de mon thème (un thème plein de vacillations que je continue de corriger à l'intérieur de ma vie). Si je ne suis pas mort, ne me cherche pas et si je suis mort, ne me cherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dormais.

C. Version 3 :

C'est sans doute la version qui trahit le moins sa source dans la mesure où l'énigme de genre perdure jusqu'au bout pour le sujet narrateur, comme dans la version espagnole.

LA CONTINUATION

Sur les étagères de la chambre tu trouveras le livre de médecine, le mouchoir de soie et l'argent que tu m'as prêté. Ne parle pas de moi à ta mère. Ne parle pas de moi à Hernan, n'oublie pas qu'il a douze ans et que mon attitude l'a beaucoup impressionné.

Je t'offre le coupe-papier qui est sur la table de chevet, à côté du cendrier ; je l'ai enveloppé dans un papier journal. Tu ne l'aimais pas parce que tu n'aimais pas ce qui n'est pas à toi. Tu préférerais ton canif.

Je vais partir pour toujours de ce pays. Ma conduite te paraîtra étrange, sinon absurde et te paraîtra toujours aussi absurde après cette explication. Peu importe, rien ne m'importe à présent. La fidélité m'a laissé une légère habitude, dont les dernières manifestations apparaissent du moins dans le désir que j'ai de t'expliquer dans ces pages bien des circonstances difficiles à éclairer. Je me sens comme ces élèves paresseux qui ne font pas trop d'efforts pour écrire une composition extrêmement obscure et dont les fautes ne seront pas pardonnées. Tu ne t'intéressas jamais beaucoup à mes travaux littéraires comme de mon côté je ne me suis jamais intéressé-e⁵³⁸ à tes travaux professionnels⁵³⁹. Tu sais très bien ce que je pense de tes collègues aussi honnêtes et désintéressés soient-ils. Je dédaignais leurs réunions, leurs dialogues obscènes. Tu m'accuses d'être exigeant-e⁵⁴⁰.

J'ai admis que tu avais certaine supériorité sur eux, par exemple, celle d'être plus sensible ; cependant tu sais que c'était bien la moindre des vertus à laquelle aspirait mon exigence ; La supériorité⁵⁴¹ que je te concédais par rapport à ces gens ne devait pas non plus te flatter. Ma façon de penser t'éloignait de moi, comme ta distraction dans tout ce qui touchait la littérature m'éloignait de toi. Même de fleurs, même de musique, nous en parlions avec rancœur. Te souviens-tu des gravures du réfectoire dont nous connaissions le nom des azalées ? Te souviens-tu des *Chansons Sérieuses* de Brahms ? des *Madrigaux* de Monteverdi ? Te souviens-tu de tout ce qui nous menait à la discorde ? Tout, jusqu'à cette phrase affectée que tu m'as dite un jour au Jardin Botanique : « Je n'aime pas les fleurs. Maintenant je sais que jamais je n'aimerai les fleurs. » Les choses de la vie qui m'intéressaient le plus étaient les problèmes que je n'arrivais pas à approfondir et qui te paraissaient absurdes : comment fallait-il écrire, en quel style, quel thème fallait-il chercher. A partir de là, je n'arrivais jamais à un résultat satisfaisant ; je voyais, en revanche, ta satisfaction devant le devoir accompli, celui qui te donnait parfois une certaine dignité, enviable et éphémère. Tu supportais les privations, les ennuis, mais tu connaissais mieux le bonheur que moi⁵⁴².

Du moins ta joie se manifestait quand tu arrivais comme un chien assoiffé⁵⁴³ qui a trouvé de l'eau. Moi je vivais dans le doute, l'insatisfaction. Je sortais de mon travail pour me cacher dans les pages d'un livre. J'admirais les écrivains les plus disparates, les plus antagoniques.

⁵³⁸ Nous avons en français la marque du genre, masculin ou féminin, qui n'apparaît pas dans le texte initial en espagnol. Cependant, nous pouvons introduire le point d'altérité qui jettera un trouble dans le genre, trouble qui sera abandonné pour l'instance 2 en cours de lecture mais conservé pour l'instance 1 jusqu'à la fin.

⁵³⁹ Une autre traduction possible qui conserve l'énigme du genre sera : *Tu ne t'intéressas jamais à mes travaux littéraires comme, de mon côté, tes travaux professionnels ne m'intéressaient pas.*

⁵⁴⁰ Ici l'autre traduction possible : *Tu me reproches mon exigence.*

⁵⁴¹ En espagnol « Que yo te considerara superior a ese gente » “superior” peut être traduit par un féminin comme par un masculin. Dans la mesure où nous n'avons pas eu encore d'indice de sexe de l'instance 2, la traduction doit conserver l'énigme.

⁵⁴² En espagnol “Pero eras más feliz que yo », feliz peut être traduit aussi bien par heureuse que heureux. Ici aussi nous avons contourné le problème.

⁵⁴³ Même remarque aue pour la version 2, note 9

Rien ne me paraissait assez élaboré, assez fluide, assez magique ; rien assez ingénieux ni assez spontané ; rien assez rigoureux ni assez libre.

Je racontai à quelques amis un sujet qui s'était présenté à mon imagination et par leur comportement je sus qu'il ne les émouvait ni ne les intéressait. Dès que je commençais à raconter, le chaud ou le froid les empêchait de respirer, certains devaient attendre un appel téléphonique, d'autres se souvenaient qu'ils avaient perdu quelque chose d'important. A peine m'écoutaient-ils, à peine faisaient-ils semblant de m'écouter. Pire que ton indifférence, leur indifférence professionnelle m'affectait. Avec eux non plus je ne m'entendais pas.

Comment ai-je inventé ce sujet ? Pourquoi me captiva-t-il tant ? Je ne saurais le dire. J'ai plusieurs fois commencé à écrire. Au début, je m'arrêtais à l'impossibilité de trouver le nom des protagonistes. Au mois de janvier, quand Hélène eut cet évanouissement et que nous revenions de l'île en canot, que providentiellement il nous amena à ce club, j'ai commencé les premiers paragraphes. Je t'ai soumis la lecture de quelques-uns. Je me mis à écrire avec enthousiasme, un tel enthousiasme qu'à la fin de la semaine, quand on pouvait passer nos journées comme ça nous plaisait, à l'air libre, je me cachai derrière les feuilles, dans le silence où je communiais avec les problèmes littéraires auxquels ma vie était embouchée, au lieu de nager ou de ramer comme vous.

Vous, toi et Hélène, me regardiez avec réticence, pensant que ce n'était pas la folie qui me guettait mais moi qui la guettais pour mortifier mon prochain. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec haine, tandis que tu caressais un chien têtue qui t'attendait toujours, qui attendait d'être à toi parce qu'il n'avait pas de maître⁵⁴⁴. Au lieu de te regarder ou de regarder Hélène, je préférerais étudier le paysage. Plusieurs fois tu me demandas si je dessinais, ainsi le mouvement de ma tête quand j'écrivais ressemblait à celui de quelqu'un qui dessine. D'autres personnes me l'avaient dit ; je me déchaînai parce que c'est toi qui me le dis. Entre les volutes de fumée de tes cigarettes tu me regardais avec dédain mais un dédain forcé. Je ne comprends pas ce qui nous unissait. Rien, rien qui ne fût pas désagréable. Mon travail ne t'inspirait aucun respect : tu disais qu'il fallait travailler pour le bien de l'humanité et que toutes mes œuvres étaient de fausses nouvelles ou des façons abjectes de gagner de l'argent. Le ton de ta voix me surprenait, ton vocabulaire lourdaud. Tu utilisais les mots sans discernement et avec beaucoup de naïveté. Je te pardonnais parce que je savais que c'était une manière affectueuse de m'irriter. Parfois je pensais que tu avais raison. Souvent je pense que les autres ont raison, même si c'est faux.

Comme tu t'en souviendras, c'était au mois de janvier que j'ai commencé à écrire mon récit. Une nuit, nous avons attendu ton anniversaire jusqu'à cinq heures du matin, étendu·es⁵⁴⁵ dans le pré de récréation du Delta. Nous vîmes l'aube. Quand tu me parlas de tes problèmes, je t'écoutais à peine. Je composais mentalement mes phrases et parfois je les esquissais dans le livret que m'avait offert Hélène. Parce que tu me les montrais, tu ne regardais pas les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand passaient les canots, ni la première lueur de l'aube, ni les nuages qui, selon tes dires, dessinaient une gigantesque chauve-souris. Je recherchais la solitude. Je n'admettais pas que tu diriges mon attention : je voulais tout découvrir par moi-même. Me fascinait le plaisir abstrait de construire des personnages, des situations, des lieux dans mon esprit, en accord avec les canons éphémères que je m'étais proposés. Cette scène, cependant, servit de point de départ à mon histoire. Il me coûtait toujours d'inventer des paysages et pour cette raison celui que j'étais en train de voir me servit de modèle. A cette même heure, en un lieu semblable, Leonardo Moran commence à écrire ses adieux et rapporte comment il a conçu le projet de se suicider. Qu'est-ce qui motive sa résolution ? Je n'en vins jamais à le déterminer parce qu'il me paraissait superflu, fastidieux de l'écrire. Sa plus grande mésaventure est son état d'esprit. Beaucoup de choses embarrassent Moran, l'attachent à la vie. Pour arriver à ses fins, il lui faut obtenir que les événements se brouillent de sorte que rien ne

⁵⁴⁴ Idem version 2, note 10

⁵⁴⁵ Ici, l'accord étant au masculin pluriel en espagnol, nous pourrions en conclure que les deux protagonistes sont des hommes mais, si cet accord au masculin est une application du masculin grammatical « qui l'emporte », l'énigme du genre pourrait se poursuivre, et non seulement l'énigme du genre mais l'énigme du nombre. La présence d'Hélène en effet n'est pas mentionnée mais son absence non plus. Bien sûr nous pourrions traduire aussi par un masculin pluriel traditionnel. Ainsi, la virtualité du féminin serait totalement occultée.

le retienne, aucune affection, aucun intérêt humain. Après que beaucoup de papiers se déchirent, que les objets se perdent, que les affections se dessèchent, la vie s'allège. Les carreaux rouges de la cour mouillés par la pluie ne l'attendrissent plus, et s'ils l'attendrissent ce sera agréablement. Les vitres où se reflètent le ciel automnal et les statues cassées n'ont plus le pouvoir de l'émouvoir et si elles l'émeuvent ce sera pour l'amuser. Les personnes sont comme des chiffres et elles se distinguent les unes des autres de façon pittoresque. Les fastidieuses prédilections n'existent plus dans son cœur.

Je vivais à l'intérieur de mon personnage comme un bébé dans sa mère : je me nourrissais de lui. Crois-moi, je me souciais moins de moi que de lui. Ce qui lui arrivait était plus grave pour moi que ce qui nous arrivait, à toi et à moi. Quand je me promenais dans les rues je pensais me trouver quelque part avec Léonardo, pas avec toi. Sa peau, ses yeux, sa façon de marcher m'inspiraient de l'amour. En t'embrassant, j'imaginai ses lèvres et j'oubliais les tiennes. Si ses mains ressemblaient aux tiennes, c'était seulement au contact ; la forme était parfaite, la couleur différente, l'anneau qu'il portait était celui que j'aurais aimé t'offrir. Mes rêves, au lieu de se peupler d'images, se peuplaient de phrases, phrases que j'oubliais au réveil.

Léonardo Moran, après avoir perdu son emploi, essaie de détruire les derniers liens sentimentaux et interroge un portrait d'Ursula.

N'aurai-je pas assez de force pour compliquer notre destin, l'embrouiller de telle sorte que mon attitude t'oblige à me mépriser, à me renvoyer, à t'éloigner de moi ? Le portrait répond, sa bouche articule des paroles qui ne m'ont pas paru ridicules. Le ton faussement sublime de mes phrases ou l'impression d'avoir commis un plagiat me conduisit à abandonner le récit. Cette fois la vie me réclamait avec plus d'insistance.

Quand j'ai voulu écrire, quelque chose s'est interposée pour m'en empêcher. Ursula et Léonardo se fondirent dans l'oubli. L'achat d'une paire de chaussures, le désordre de mes livres, les choses les plus mesquines me perturbaient. La vie voulait captiver mon attention avec sa trivialité magique, avec ses arrière-plans, avec ses affections. Comme si je sortais d'une cave humide et obscure, je revins au monde. Je voulais t'expliquer que la lumière me surprenait, tant j'avais mis de distance entre elle et moi. Je voulais t'expliquer que le spectacle bleu d'un ciel avec glycines me faisait souffrir.

J'eus des moments de félicité, de fidélité ; je ne sais s'ils ont coïncidé avec les tiens. Mais le bonheur devenait vénéneux. Je comptabilisais, avec usure, ce que tu me donnais et ce que je te donnais, voulant toujours gagner au change. Mon amour prit les symptômes d'une folie. Est-ce que je souffris avec raison, parce que tu me trompais réellement ? Ces choses se savent quand c'est trop tard, quand on n'est plus soi-même. Je t'aimais comme si tu m'appartenais, sans me rappeler que personne n'appartient à personne, que posséder quelque chose, n'importe quelle chose, est une souffrance vaine. Je te voulais uniquement pour moi, comme Léonardo voulait Ursula. Je haïssais ce sang jaloux et exclusif qui courrait dans mes veines. Je maudissais le visage hermétique de mon grand-père paternel sur le daguerréotype parce qu'il me semblait coupable de tous mes péchés, de toutes mes erreurs. Je te détestais parce que tu m'aimais normalement, naturellement, sans inquiétudes, parce que tu remarquais d'autres personnes. Je t'ai demandé une somme d'argent que je savais que tu ne pouvais m'accorder, pour que quelque chose de prosaïque casse le lyrisme de nos dialogues ; de la même façon je t'aurais planté un poignard ou je t'aurais brûlé les paupières au fer rouge pendant que tu dormais, ainsi ton innocence ressemblait un peu au rêve et mon acte au crime. Comme si j'étais sous l'influence hypnotique de quelqu'un, je me souviens que j'arrivai chez toi à la fin d'une soirée d'avril. J'ai traversé la cour. Je pensai qu'aucun de mes actes ne dépendait de ma volonté. Par une des portes entrouvertes, je vis trois hommes barbus face à une table, écoutant la voix d'un écrivain public qui lisait le texte d'un écrit. La voix aiguë résonnait dans les couloirs. L'écrivain ressemblait à Napoléon. J'entrai dans ton appartement. Tu finissais de t'habiller. Je te demandai l'argent avec une violence qui te surprit. Je protestai contre ton indifférence. Je te

dis que quelque mesquinerie restait au fond de ton âme faussement généreuse, si mes reproches t'offensaient tant. En bougeant une chaise, tu en cassas involontairement le dossier et je te reprochai la violence de ton attitude au moment le plus difficile de ma vie. Je réussis à faire briller des larmes dans mes yeux. Je t'ai parlé de ma jeunesse. J'ai déploré que tu aies à me supporter tant d'années. Tu as souri légèrement, avec cette légèreté qui me plaisait tant. Je me vis en ton miroir. Il faisait froid, le froid me vieillissait. Avec le bout de bois dans ta main, tu te sentis coupable. Tu as voulu savoir pourquoi je voulais l'argent. J'ai serré les lèvres pour exprimer mon isolement. Je me regardai à nouveau dans ton miroir pour assurer ma présence. Quand je sortis de ton appartement, les plantes mouillées de la cour nous signifièrent que la personne qui les avait arrosées nous avait sans doute entendus. Je me moquai de ton regard circonspect. Les voisins, l'opinion de tes voisins te préoccupait. Tout, tu l'attribuais aux devoirs de ta profession. Dans le grand couloir tu as voulu m'embrasser et pour la première fois j'ai refusé ton étreinte.

Ici, je citerai un des paragraphes du récit qui réveillera tes souvenirs comme une photographie ratée, de celles que l'on perd ou que l'on déchire ou que l'on conserve si ce sont celles d'une personne morte. *Près de l'embarcadère un saule pleureur laissait tomber ses branches sur l'eau où flottaient des bouteilles, des poissons, des fruits pourris. Ursula me regardait avec une rancune stupéfaite. A travers la fumée de sa cigarette, elle me regardait avec une ironie que, sans avoir besoin de la regarder, je devinais, parce que je la connaissais trop. Les maisons de la rive opposée avaient les volets fermés. Ursula me dit qu'elle regardait les étoiles qui s'enfonçaient dans l'eau quand traversait une barque. Il faisait froid. Les grillons suivaient de leur chant le dessin de l'eau. Qu'il me paraissait facile de mourir en cet instant : être de marbre, de pierre comme celle que je sentais sous mes pieds nus. Facile ! Tandis que j'oubliais les liens qui m'unissaient à certaines personnes.*

- Nous sommes un condensé de contradictions, d'affections, d'amis, de malentendus - me disait Hélène. Pensant à moi sans doute, elle ajoutait : Nous sommes des monstres. Quand je suis avec toi, je suis différente, très différente de ce que je suis avec Amalia ou avec Diego. Nous sommes aussi ce que font de nous les personnes. Nous n'aimons pas les personnes pour ce qu'elles sont mais pour ce qu'elles nous obligent à être.

Fréquemment, avec l'espoir de paraître plus cruelle, elle répétait les mêmes phrases avec de confuses variantes. Je commençais à avoir pour elle le sentiment le plus difficile à contrôler : la haine mêlée à une légère compassion. Je compatissais parce qu'elle t'aimait de la même façon que moi. Très vite m'irritèrent l'indifférence et la douceur apparente avec lesquelles elle répondait à tes lamentations, à tes mensonges. Elle accumulait des rancunes, des rancunes qui l'entouraient comme les chats horribles qu'elle adorait. C'était facile d'arriver à cet état, tolérant silencieusement ma conduite. Personne ne détruisit une affection avec plus de fermeté. Personne ne fut aussi docile qu'Hélène à une prise de distance, même pas toi. Je crois qu'elle se substituait réellement à toi quand elle commençait à me haïr ; je le soupçonne ainsi maintenant. Jusqu'à ce moment-là, tout avait été un jeu. Je facilitais vos rencontres. Je vous laissais toujours seul-es⁵⁴⁶, dans le final dramatique de nos disputes. Il fallait qu'elle me dépouille de tout ce qui enrichissait ma vie, pour me faire arriver impunément, naturellement, au suicide. Il restait toujours beaucoup de choses et toujours l'unique, l'ultime qui me restait paraissait de très grande valeur. Quelque tendresse me liait à Hélène : l'amour, comme la haine, n'est jamais parfait. Avec elle, je fus moins implacable qu'avec toi. Chez elle, en un dialogue à peine esquissé, j'ai révélé à sa famille ses plus intimes secrets. J'ai ri de ses rougeurs, en l'humiliant. Dépouillée de ses secrets, elle existait à peine. J'écoutais ses insultes avec froideur et je ne répondis pas à la carte qu'elle m'envoya pour me demander des

⁵⁴⁶ Il est aussi possible de traduire par un masculin traditionnel en français « seuls ». Le masculin en effet lève ici l'énigme du genre pour l'instance 2. L'écriture avec l'accord commun n'est que du politiquement correct.

explications. Je me couvris de honte. Je provoquai des paroles vulgaires dans la bouche de mon père, paroles qu'il ne me pardonna pas ; je déduisis de celle-ci qu'il préférerait me voir dans la tombe, avec une épitaphe perfide déplorant ma mort prématurée. J'avais perdu mon emploi, raté mes études, vendu quelques-uns de ses meilleurs livres, pour cela il me maudit. Je ne te raconterai pas les péripéties que j'ai eues avec les questions de mon emploi. Il ne t'en arrivera que des rumeurs. Beaucoup de gens ont arrêté de me saluer. L.S. n'a pas voulu me recevoir en sa demeure.

Pendant trois jours je m'enfermai dans mon appartement. Personne ne me vit, personne n'a cherché à me voir. Il arrivait enfin le moment de ma libération. Je pouvais quitter la vie impunément. Quand Hernan entra dans mon appartement, j'ai pensé un instant que tout mon plan s'écroulait. Deux fois, timidement, il appela à ma porte. Il m'apportait une cartouche de bonbons. En face de ma table je me perdis dans la lecture accidentelle d'un livre et je ne levai pas les yeux jusqu'à ce qu'il prononce mon nom, étendant sa main avec les doigts tachés d'encre. Regardant les mains où se concentrait toujours sa honte, je lui dis qu'il ne me dérangeait pas. Il protesta et, à la vue de mon impavidité, il recula de quelques pas ; il était sur le point de pleurer ; je ris, je ris diaboliquement, d'un rire qui peut paraître diabolique à un enfant. Il me demanda pourquoi je riais et je répondis que je riais de lui, de ses mains.

Il jeta la cartouche au sol ; ses yeux parurent s'enflammer, il balbutia un mot que je n'ai pas compris.

Tu vas pleurer ? lui demandai-je. Ce serait encore plus joli.

Là il me haït pour toujours. Le visage très pâle, il sortit de l'appartement. Il ferma la porte.

Je sortis de la maison. Le mépris, et non la haine, pesait sur moi, purifiait ma résolution. Quand j'arrivai dans la rue, une grande tranquillité m'envahit. Je m'assis sur le banc d'une place. Je sortis quelques papiers de mon sac, je les lus :

J'ai vu un monde clair, neuf, un monde où il n'y avait rien à perdre, sinon le désir de suicide qui déjà m'avait abandonné. Tu ne reviendras pas me voir. Tu trouveras mon anneau au fond de cette enveloppe et cette maudite médaille avec un trèfle qui n'a plus aucun sens pour moi. Tu étais tout, ce que j'ai aimé le plus au monde, Ursula, et je ne sais pas quelles autres personnes, quelles autres choses je pourrais aimées maintenant que le monde est arrivé à être pour moi ce que jamais il ne fut, ni ce que je ne pensai pas qu'il serait jamais : quelque chose d'infiniment précieux.

Je ne sais pas si la phrase finale de mon récit que, par caprice, j'avais déjà écrite avant de finir ses premières pages, correspondrait aussi à la partie finale de ma vie. :

Parfois, mourir est simplement partir d'un lieu, abandonner toutes les personnes et les habitudes qu'on aime. Pour cette raison, l'exilé qui ne souhaite pas mourir souffre, mais l'exilé qui cherche la mort trouve ce qu'il n'avait pas connu avant : l'absence de douleur dans un monde lointain.

Après avoir copié quelques paragraphes, j'ai déchiré les feuilles. Je ne sais pas si en les rompant, j'ai rompu un maléfice. Que toi tu ne t'appelles pas Ursula, que moi je ne m'appelle pas Leonardo Moran, même aujourd'hui, ça me paraît incroyable « parce que celui qui voit doit être pareil à la chose vue, avant de se mettre à la contempler ». En abandonnant mon récit, il y a quelques mois, je ne revins pas au monde que j'avais laissé, mais à un autre qui était la continuation de mon thème (un thème plein de vacillations que je continue de corriger à l'intérieur de ma vie). Si je ne meurs pas, ne me cherche pas et si je meurs, ne me cherche pas non plus : je n'ai jamais aimé que tu regardes mon visage quand je dormais.

II. ADAPTATION AU FEMININ DU DEBUT DES CONFESSIONS DE J-J ROUSSEAU

« Voici le seul portrait de femme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez, que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine, de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des êtres humains, qui certainement est encore à commencer, et de ne pas ôter à l'honneur de ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemi-es. Enfin, fussiez-vous, vous-même, une de ces personnes, ennemies implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne portez pas votre cruelle injustice jusqu'au temps où ni vous ni moi ne vivrons plus, afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été une personne généreuse et bonne quand vous pouviez l'être malfaisante et vindicative : si tant est que le mal qui s'adresse à une femme qui n'en a jamais fait ou voulu faire, puisse porter le nom de vengeance.

Livre premier
1953-1969
Intus, et in cute

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution pourra être imitée. Je veux montrer à mes semblables une femme dans toute la vérité de la nature : et cette femme ce sera moi.

Moi seule. Je sens mon cœur et je connais les êtres humains. Je ne suis faite comme aucun de ceux que j'ai vus, j'ose croire n'être faite comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaudrais pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jetée, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lue.

Que les trompettes de la renommée sonnent quand elles voudront, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant la postérité, souveraine juge. Je dirai hautement : « Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire : j'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montrée telle que je fus : méprisable et vile quand je l'ai été, bonne, généreuse, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que l'œil de la caméra constamment en moi le vit lui-même. Public, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables : qu'elles écoutent mes confessions, qu'elles gémissent de mes indignités, qu'elles rougissent de mes misères. Que chacune d'elles découvre à son tour son cœur au pied de ta tribune avec la même sincérité, et puis qu'une seule, qu'un seul te dise, s'il l'ose, si elle l'ose : « je fus meilleur·e que cette femme-là. »

III. QUAND LA FEMME NAIT DE L'HOMME

J'avais intégré l'acception « Homme » = « être humain » depuis mon enfance. C'est de cela que rend compte la première version d'un texte qui, dorénavant, me sert de test et piste de lancement pour de nouvelles versions, dont l'interprétation m'incombe.

A. Version I

Texte écrit avant 1993 et dit en public pour la première fois à Toulouse, en 2009.

Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les hommes à la casquette pleine
Nous les farceurs
Les poseurs d'anathèmes
Les rigolards des portes de la mort
Les joueurs de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeurs de cible au vent mauvais
Hommes de poussière désintégrée
Hommes de prières estropiées
Hommes de trop près
Hommes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines
A vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens brailards
A votre sida mental
Ne venez pas chercher en nous le compagnon d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne suffit pas pour nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongeurs de matière première
Nous les ramoneurs de vertèbres
Les écorchés du tout venant
Nous les amuseurs
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps.

B. Version II

2ème texte adapté pour mon invitation à « Mots libres » en juillet 2012 au Bazacle à Toulouse

Nous les mots libres
Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les hommes et femmes à la casquette pleine
Nous les farceurs et les farceuses
Les poseurs et les poseuses d'anathèmes
Les rigolards et rigolardes des portes de la mort
Les joueurs et joueuses de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeurs et changeuses de cible au vent mauvais
Hommes et femmes de poussière désintégrée
Hommes et femmes de prières estropiées
Hommes et femmes de trop près
Hommes et femmes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines à vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens braillards
A votre sida mental
Ne venez pas chercher en nous le compagnon ni la compagne d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne permet pas de nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongeurs et rongeurs de matière première
Les ramoneurs et ramoneuses de vertèbres
Les écorché-es du tout venant
Nous les amuseurs
Nous les amuseuses
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps

(Un spectateur qui connaissait la première version a manifesté son émotion et n'a entendu que le féminin.)

C. Version III

3^{ème} texte (suppression du masculin et de la ligne « à votre sida mental ») dit au Caméléon à Toulouse en 2013..

Nous les mots libres
Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les femmes à la casquette pleine
Nous les farceuses
Les poseuses d'anathèmes
Les rigolardes des portes de la mort
Les joueuses de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeuses de cible au vent mauvais
Femmes de poussière désintégrée
Femmes de prières estropiées
Femmes de trop près
Femmes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines
A vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens braillards
Ne venez pas chercher en nous la compagne d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne suffit pas pour nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongeurs de matière première
Nous les ramoneuses de vertèbres
Les écorchées du tout venant
Nous les amuseuses
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps

Cette version a reçu un retour chaleureux du public féminin.

D. Version IV

4^{ème} texte (dit à St-Giron, en Ariège le 9 janvier 2015) Cette version, présentée comme une expérimentation, a été précédée d'une explication du genre commun et de la forme du néologisme : « un slameur et une slameuse, ça fait deux slameuses »

Nous les mots libres
Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les femmes et hommes à la casquette pleine
Nous les farceuses et farceurs
Les poseuses et poseurs d'anathèmes
Les rigolardes et rigolards des portes de la mort
Les joueuses et joueurs de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeuses et changeurs de cible au vent mauvais
Femmes et hommes de poussière désintégrée
Femmes et hommes de prières estropiées
Femmes et hommes de trop près
Femmes et hommes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines
A vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens braillards
Ne venez pas chercher en nous la compagne d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne suffit pas pour nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongeur·euses de matière première
Nous les ramoneur·euses de vertèbres
Les écorchées du tout venant
Nous les amuseur·euses
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps.

E. Version V

5^{ème} version, dite après le passage d'un slameur qui avait employé le mot « homme » dans son texte, sans explicitation de sens.

Une entrée en matière détaillait l'écriture du mot « homme » et du mot « femme » avec ce qu'ils avaient de commun et de différent. La décision était prise de conserver les lettres communes à savoir mme et de ne prendre qu'une lettre différente de chacun. Le f de femme et l'o de l'homme, ce qui donnait « Fomme » et le texte ainsi devenait :

Nous les mots libres
Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les fommes à la casquette pleine
Nous les farceuses et les farceurs
Les poseuses et poseurs d'anathèmes
Les rigolardes et rigolards des portes de la mort
Les joueuses et joueurs de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeuses et changeurs de cible au vent mauvais
Fommes de poussière désintégré
Fommes de prières estropiées
Fommes de trop près
Fommes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines
A vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens braillards
Ne venez pas chercher en nous la compagne ou le compagnon d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne suffit pas pour nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongieuses et rongeurs de matière première
Nous les ramoneuses et ramoneurs de vertèbres
Les écorché-es du tout venant
Nous les amuseuses et amuseurs
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps

F. Version VI

Nous adopterons enfin la proposition de Julia V. qui suggère de conserver toutes les lettres des deux mots en écrivant Fhoemme, prononcé [fœm]. Et nous proposerons de tester cette dernière version le 14 mai 2015 à Maison Blanche.

Nous les mots libres
Nous les mots dits
Nous les poètes
Nous les fhoemmes à la casquette pleine
Nous les farceureuses
Les poseureuses d'anathèmes
Les rigolard-es des portes de la mort
Les joueureuses de feu, d'aigreur et de couteau
Les changeureuses de cible au vent mauvais
Fhoemmes de poussière désintégrée
Fhoemmes de prières estropiées
Fhoemmes de trop près
Fhoemmes de si loin
D'une marge toujours débordée
Vivons la coupe pleine
Nous la plaie de vos bandoulières
Laissez-nous sur la berge
Passez votre chemin
Emportez vos frontières
Vaquez à vos misères
A vos rengaines
A vos torpeurs d'hémisphère
A vos soutiens brailards
Ne venez pas chercher en nous la compagne ou le compagnon d'une route
Ne plaquez pas vos mains sur nos chairs à découvert
Eloignez-vous de l'effervescence qui transpire
Vos mains ne sauront jamais sécher nos larmes
Notre cœur ne contient pas dans un ciboire
Et ce qu'il faut de couleurs pour nous atteindre
Ne suffit pas pour nous éteindre
Mais prolonge l'agonie qui nous ronge
Nous les rongeuruses de matière première
Nous les ramoneuruses de vertèbres
Les écorché-es du tout venant
Nous les amuseuruses
Embrassez-nous en passant
On s'en souviendra longtemps

IV. LA UNE DU MAGAZINE 100% FEMININ, 100% PARITAIRE

